



Haradum I

Une ville nouvelle
sur le Moyen-Euphrate

(XVIII^e-XVII^e siècles av. J.-C.)

Sous la direction de
CHRISTINE KEPINSKI-LECOMTE

HARADUM I

HARADUM I

**Une ville nouvelle sur le Moyen-Euphrate
(xviii^e-xvii^e siècles av. J.-C.)**

Sous la direction de
Christine KEPINSKI-LECOMTE

Éditions Recherche sur les Civilisations

Paris 1992

ISBN 2-86538-229-X

La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Éditions Recherche sur les Civilisations — 1992
ADPF
9, rue Anatole de la Forge — 75017 PARIS

AVANT-PROPOS

La fouille de Khirbet ed-Diniye, l'ancienne Haradum, fut au départ une fouille de sauvetage financée essentiellement par le Département des Antiquités Iraquiennes mais aussi par la Direction des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques auprès du Ministère des Affaires Etrangères. Elle a également bénéficié de subventions allouées par la Compagnie Française des Pétroles. Par ailleurs la Délégation Archéologique Française en Iraq lui a apporté le soutien scientifique, logistique et moral et c'est avec grand plaisir que nous rendons hommage au professeur Jean-Louis Huot, directeur de la DAFIQ.

De nombreux archéologues ont participé aux différentes campagnes de fouilles mais ils ont essentiellement contribué à dégager la forteresse assyrienne qui fera l'objet d'une autre publication. Les vestiges de la ville ancienne d'Haradum furent mis au jour par Olivier Lecomte et moi-même tandis que la fouille des remparts fut assurée par Olivier Lecomte et Régis Vallet. Jacques Rougetet durant une campagne, puis Joël Suire et Patrick Anselm exécutèrent les relevés topographiques et architecturaux. Les dessins furent essentiellement réalisés par Joël Suire et, durant une seule campagne, par Sylvie Leroux. Francis Joannès fut l'épigraphiste de la mission, Claude Bouville, l'anthropologue, Bernard Geyer, le géographe et Jean Desse le paléo-zoologiste.

Concernant la publication, l'auteur des différents textes groupés dans le chapitre 1 de présentation générale, est nommé dans la table des matières et au début de chacun des articles. Dans le chapitre 2, Olivier Lecomte a décrit les bâtiments des îlots A, B, C et D dégagés par lui-même ; il est également l'auteur du sondage mené au centre de la place centrale durant lequel fut mis au jour le dispositif d'entrée au temple et en a par conséquent rédigé la présentation. Les plans ont tous été revus et faits ou refaits par Joël Suire ; la réalisation des maquettes des figures présentant la céramique et les miscellanées sont l'œuvre d'Hélène David. L'auteur de ces lignes est responsable du reste de l'ouvrage et de la mise en forme des différentes contributions.

Que toutes les institutions ayant permis la réalisation de ce travail et que tous ceux qui y ont collaboré, trouvent ici l'expression de ma gratitude.

Ch. KEPINSKI-LECOMTE*

* URA 8 du CRA du CNRS.

INTRODUCTION

Érigé au bord d'un méandre de l'Euphrate, le site actuel de Khirbet ed-Diniye se situe à 90 km environ au sud-est de Mari et 36 km au nord-ouest de la ville actuelle d'Ana (voir carte, pl. I). La construction d'un barrage à Haditha devait entraîner la création d'un lac de retenue s'étendant sur une centaine de kilomètres jusqu'au voisinage immédiat du hameau de Diniye. Dès 1980, un vaste programme de sauvetage des sites archéologiques a été entrepris par la Direction Générale des Antiquités Irakiennes et c'est à sa demande qu'a débuté la fouille de Khirbet ed-Diniye. Ainsi ont eu lieu, de 1981 à 1984, cinq campagnes largement financées par l'Irak.

De 1985 à 1987, le lac a effectivement provoqué l'inondation progressive d'un grand nombre de tells. Toutefois, il n'a pas atteint la cote prévue et Khirbet ed-Diniye n'est pas inondé et ne le sera jamais. Compte tenu de l'intérêt du site, nous avons obtenu d'y poursuivre nos travaux dans le cadre d'une fouille sur programme entièrement financée par la France. En 1988 une sixième campagne y a donc été menée à la fin de laquelle nous avons décidé de mettre un terme à l'exploitation de ce site, l'essentiel des buts fixés étant atteint.

Le plan topographique rend compte d'un petit site, à peu près carré, de 150 m de côté (voir pl. II et III). Un mur de fortification l'entoure; ce dernier est clairement conservé sur trois des côtés tandis qu'il disparaît presque complètement au sud-ouest. L'espace intérieur comporte plusieurs tells dont le plus haut s'élève à environ 2,50 m au-dessus de la surface actuelle du site. L'Euphrate coule aujourd'hui à 200 m de l'enceinte.

Le site a connu deux périodes d'occupation séparées par un hiatus. Aux XVIII^e et XVII^e s. av. J.-C., il s'agit d'une petite ville babylonienne ancienne, Haradum (période 3); du XI^e au IX^e s. av. J.-C., on construit et entretient au même endroit une forteresse assyrienne (périodes 2 et 1). C'est à la première que nous consacrons cette publication; l'occupation plus récente fera l'objet d'un autre volume.

L'espace soumis aux fouilles de sauvetage était totalement inexploité. Par contre, au-delà de la frontière syrienne, plusieurs sites archéologiques avaient été fouillés dont Mari et à proximité également, les sites de Terqa et Baghouz, pour ne citer que ceux présentant des niveaux contemporains. Khirbet ed-Diniye était donc appelé à combler un vide de notre documentation, dans une région située entre la Mésopotamie et la Syrie.

C'est une vallée relativement encaissée où la zone fertile assez étroite est limitée aux abords immédiats du fleuve. Les seules agglomérations demeurent Ana, sur la rive droite, et, de l'autre côté du fleuve, Rawa, toutes deux à mi-chemin entre Haditha et Al Qaim, à la frontière syrienne. Ces deux villes ont été récemment inondées, tout ou en partie, et reconstruites à proximité immédiate.

Loin du centre de l'Irak, ou de la Syrie, cette région était parcourue jusque vers les années 50 ou 60 par des nomades de la tribu des Djarafa. Ceux-ci se sont progressivement

sédentarisés ou continuent à nomadiser en Syrie où on les rencontre encore, notamment dans la région de Mari.

Les contraintes du relief déterminaient une implantation des sites à proximité immédiate du fleuve. Par ailleurs, l'étroitesse du terroir agricole potentiel excluait la création de grandes agglomérations. Les champs étaient irrigués jusqu'il y a peu de temps par des norias; elles jalonnent le fleuve de la frontière syrienne jusqu'à Hit au sud et caractérisent ainsi toute cette contrée. On y pratiquait traditionnellement la culture du palmier-dattier, des arbres fruitiers, la céréaliculture et l'élevage des ovins. L'introduction de la pompe à moteur ces quinze dernières années a permis, grâce à des bassins relais, d'étendre la zone cultivée et de diversifier la production agricole.

Soumis à de fréquentes inondations, les sites connaissent en général une courte période d'occupation. La menace permanente que constituaient le fleuve et ses crues incessantes avant la construction en Turquie puis en Syrie de plusieurs barrages explique aussi aisément que la région nous intéressant ait été vouée au nomadisme en dehors des périodes où un pouvoir centralisé garantissait la sécurité des zones habitées. La présence militaire des grandes puissances allait donc de pair avec une politique d'urbanisation des frontières et de sédentarisation d'un certain nombre de nomades. C'est dire qu'après la destruction ou l'abandon des sites, liés au désintérêt d'un pouvoir central, les contraintes matérielles imposées par une occupation continue des sols justifiaient un retour cyclique de la région à une économie différente, celle des semi-nomades qui pratiquaient en alternance le pastoralisme ovine et la céréaliculture¹.

Ainsi, dans la région soumise aux fouilles de sauvetage, les vestiges antérieurs au second millénaire sont rares; citons toutefois une tombe datée de la fin du troisième millénaire à Usiyeh. Les ruines de la première moitié du deuxième millénaire sont un peu plus abondantes dans la vallée. Toutefois, en dehors d'Haradum, un seul site d'habitat a été repéré: l'île d'Ana. Cette dernière a fait l'objet de fouilles, malheureusement les niveaux paléo-babyloniens n'ont pas été atteints avant la montée des eaux. A Usiya, un sanctuaire et de nombreuses tombes ont été mis au jour tandis qu'à Shuweimiyeh, un vaste champ de sépultures rondes, sur plusieurs hectares, existait sans connexion apparente avec un site d'habitat.

C'est dans ce contexte général qu'il faut situer la création au XVIII^e s. d'une ville nouvelle, celle d'Haradum.

1. Voir Kupper, 1959 et Briand, 1982.

CHAPITRE 1

GÉNÉRALITÉS

LE SITE, PRÉSENTATION GÉNÉRALE

LE PLAN (pl. IV et V)

Le plan de la ville est apparu immédiatement sous la surface du tell, c'est dire qu'il ne reste rien d'une occupation plus récente éventuelle si ce n'est de vastes fosses assyriennes. Il rend compte de quatre niveaux de construction qui tous respectent le même schéma d'ensemble et surtout un tracé des rues identique. Le site est donc érodé irrégulièrement et, près du fleuve, seuls les niveaux plus anciens ont été conservés. La petite taille d'Haradum – environ 100 m de côté – et sa courte période d'occupation en font un site unique par la vision globale qu'il nous permet d'avoir d'un site urbain de cette époque.

La ville est fortifiée par un mur d'enceinte carré (voir dans ce volume, Les Remparts d'Haradum par Régis Vallet p. 15). La porte, retrouvée au milieu du rempart occidental, est précédée à l'intérieur par un porche. Ce dernier ouvre sur un espace découvert puis sur un axe de circulation large de 2 m environ et situé au milieu de la ville. Il est coupé à angle droit par cinq ruelles dont deux longent, à l'est et à l'ouest, la muraille jusqu'aux bâtiments d'angle qui au sud-ouest au moins s'adossent à l'enceinte. La ville se trouve partagée ainsi en huit quartiers d'environ dix unités architecturales chacune. Les ruelles ne donnent accès qu'aux bâtiments construits de part et d'autre mais elles ne permettent pas une circulation autour des îlots. En effet, chacun des bâtiments fouillés en bout de ruelle s'appuie directement au mur d'enceinte. Par ailleurs, les édifices qui s'adossent à l'enceinte l'utilisent pour la fermeture des pièces qui longent le mur de fortification. Enfin, toutes les maisons, accolées l'une à l'autre, partagent des murs mitoyens.

La régularité du plan est tout à fait exceptionnelle dans la documentation mésopotamienne dont nous disposons. Pourtant, on ne peut penser que seul Haradum ait pu connaître un véritable plan d'urbanisme. La plupart des autres sites fouillés en Irak sont de vastes ensembles occupés pendant de très longues périodes : les différents niveaux de construction doivent alors s'adapter aux ruines antérieures et n'occupent pas toujours les mêmes espaces. Par ailleurs, étant donné leur ampleur, il est rare que nous ayons une vision d'ensemble de ces villes : la fouille a bien souvent dû se limiter à quelques quartiers.

L'architecture en brique crue possède virtuellement de multiples possibilités de modification et d'extension de l'espace urbain. Figée à l'intérieur d'une muraille, sillonnée par des ruelles qui ne permettaient que la circulation des hommes et des animaux – voies si étroites qu'il était impossible de les faire disparaître ou de les modifier – Haradum ne pouvait connaître de croissance

qu'en s'étendant en dehors des murs : la proximité du fleuve et l'étroitesse de la bande cultivable alentour ne lui ont certainement pas donné cette possibilité, le contexte politique non plus.

A cette partition géométrique du site correspond une spécialisation des différents quartiers. L'organisation de la ville n'est alors pas seulement due au tracé régulier des rues, mais aussi à la localisation précise de chaque individu et de chaque bâtiment là où ils doivent jouer leur rôle social. Ainsi, au centre de la ville, de part et d'autre d'une place munie d'un podium, se trouvent au sud, un temple, et au nord, la maison du maire de la ville. La plupart des autres bâtiments sont des maisons d'habitation. Citons toutefois l'existence au moins en 3C d'un deuxième temple. Le long de l'enceinte orientale, trois pièces indépendantes ouvrent sur une impasse; des fours, de nombreuses surfaces de travail, des outils en os et en bronze laissent penser qu'il s'agissait d'échoppes d'artisans. On observe également plusieurs bâtiments comprenant deux pièces de taille inégale pour lesquels nous ne possédons malheureusement aucun indice d'identification globale : dans un cas toutefois, on y a dégagé un silo. Leur interprétation comme échoppe, entrepôt ou bergerie demeure conjecturale. Un seul vaste édifice semble occuper l'angle sud; il serait sans doute hasardeux de le mettre en relation avec la présence attestée par les textes d'un contingent militaire. Par ailleurs, aucun enclos à bétail n'a été relevé. Cette absence est due soit à une activité pastorale peu importante, soit à une lacune dans les données disponibles; des pièces à l'intérieur même des maisons pouvaient également servir pour le bétail. Dans l'angle sud-ouest enfin, à l'extérieur de l'enceinte, on a pu dégager très fragmentairement, sous les jarres d'un cimetière postérieur, un mur associé à un sol qui, daté par une tablette, appartient au niveau 3C : on est tenté de mettre en relation cette structure avec le *karum*, c'est-à-dire l'installation portuaire dont parlent les textes. Cette occupation est toutefois extrêmement limitée car on n'en trouve aucune trace dans la tranchée pratiquée au bulldozer en 1988, à 15 m environ en avant du site, au sud-ouest (voir ce volume, L'environnement ancien, par Bernard Geyer, p. 37).

Le plan d'ensemble des maisons, dotées de petites pièces distribuées tout autour d'un espace central ou le plus souvent sur deux ou trois de ses côtés seulement est bien connu au Moyen-Orient. L'entrée se fait toujours par un vestibule. Dans bien des cas l'une des pièces au moins contenait de la céramique en abondance et les archives privées de la maison : c'était un magasin où étaient entreposées les denrées alimentaires (céréales ou liquides). La présence dans les autres espaces délimités par des murs, de foyer, de silo ou de four spécifient le type d'occupation pratiquée dans certaines pièces.

C'est à la construction rapide du site, à l'absence d'abandon prolongé entre les différents niveaux de construction et à sa courte durée d'existence que l'on doit la préservation d'un plan d'origine très cohérent. La régularité de ce plan n'est pas sans rappeler celle d'un site comme Tell Harmal, près de Bagdad¹ : toutefois, il ne s'agit pas réellement d'une ville nouvelle comme Haradum dont le niveau 3D, qui correspond à la fondation de la ville, ne repose sur aucune structure architecturale antérieure.

LA STRATIGRAPHIE

Des bâtiments en brique crue se superposent sur quatre niveaux appelés du plus ancien au plus récent : 3D, 3C, 3B et 3A. Les fondations du mur de fortification situées à la même altitude que celles des structures d'habitat les plus anciennes et dans le même alignement que celles-ci sont très clairement contemporaines et leur construction remonte donc à la création de la ville.

Des tranchées pratiquées à l'extérieur de l'enceinte prouvent qu'il n'y a pas eu éclatement de la ville et occupation à l'extérieur des murs, comme cela est parfois le cas sur d'autres sites. La ville intra-muros n'a en fait que très peu de possibilités d'évolution : la place demeure place de 3D en 3A; sous le temple du niveau 3C, on observe un autre temple aux limites sensiblement identiques. Nous avons fait de nombreux sondages à l'intérieur de pièces ou à l'extérieur de bâtiments qui longent les rues : dans presque tous les cas, les murs se superposent d'un niveau

1. Voir Baqir, 1959, fig. 1.

à l'autre et respectent le même tracé des rues. Des exceptions toutefois demeurent : la ruelle située entre le rempart et les bâtiments 22 et 26 est oblitérée en 3A par la construction de *tannurs* contre l'enceinte; autre exemple : la ruelle longeant en 3C le bâtiment 31 n'existe apparemment pas en 3D et dans tous les cas, il n'est pas possible d'y accéder directement, à l'origine, depuis le porche d'entrée.

Les structures urbaines de base, l'enceinte, la porte, les rues, les quartiers, la place centrale et le temple sont conservées pendant les quelque 150 années de l'occupation paléo-babylonienne. Les limites des différentes unités architecturales et la répartition de l'espace à l'intérieur de chacune d'entre elles subissent quelques modifications. Les murs décalés d'un niveau à l'autre toutefois suivent toujours le même alignement déterminé par l'enceinte.

A chaque niveau de construction correspond, sur une vingtaine de centimètres, une série de sols d'occupation que nous avons identifiés comme un sol unique. En 3B, on note la plupart du temps deux séries de sols distincts, séparées par une cinquantaine de centimètres, mais associées à un même niveau de construction : nous les avons nommés respectivement 3B2 et 3B1. La stratigraphie des bâtiments du centre de la ville, très homogène, nous a servi de guide pour la fouille des autres quartiers. Les édifices dégagés se côtoyant la plupart du temps, l'identification des différents niveaux a ainsi été grandement facilitée.

Seule la reconstruction en 3C concerne très clairement toute la ville. Le niveau 3D est très mal conservé et la ville semble avoir été abandonnée. Sous les sols 3D, on observe, la plupart du temps, des traces d'occupation caractérisées par des cendres. Elles sont très sporadiques et associées à aucune structure : elles pourraient être en rapport avec une occupation très ancienne (voir ce volume, Jean Desse, p. 53) ou plus récemment, avec des campements de nomades. Toutefois, l'hypothèse la plus vraisemblable est qu'elles correspondent à l'occupation du site durant sa construction (voir ce volume, Régis Vallet, p. 19). Les niveaux 3C, 3B et 3A ne sont pas séparés par des traces d'abandon prolongé et correspondraient à une occupation plus ou moins continue de la ville. Ils ont été victimes, partiellement ou non, soit de l'érosion naturelle, soit d'incursions de nomades, soit d'inondation ou d'incendie.

Plusieurs bâtiments édifiés en 3C n'ont pas connu de reconstruction, du moins dans leur partie inférieure, seule conservée, (voir par exemple le bâtiment 5), alors qu'à proximité, des maisons sont reconstruites en 3B : les sols sont alors associés à ceux du niveau 3B et identifiés comme tels. De même, certains bâtiments semblent avoir connu une reconstruction ou réfection de leurs murs entre les sols d'occupation 3B2 et 3B1. Ainsi certains murs du bâtiment 2 connaissent des réfections en 3B1 ; dans le même temps, un nom identique d'occupant est attesté en 3B2 et 3B1.

Toutefois, il n'était pas possible de définir et de nommer séparément la stratigraphie de chacun des bâtiments. La grille adoptée a au moins l'avantage de clarifier les données, la grande majorité des bâtiments fouillés révélant des niveaux de construction très comparables. Les cas d'exception sont mentionnés dans le texte de description de chacun des bâtiments. Enfin, même si par exemple un bâtiment n'est pas reconstruit tandis que d'autres tout à côté le sont en 3B, les sols d'occupation sont dans tous les cas contemporains, qu'ils soient associés à un mur construit en 3C ou à un autre rebâti en 3B : le site étant implanté sur un terrain quasiment plat (voir ce volume, Bernard Geyer, p. 41), les différents sols ont des altitudes très comparables. Ainsi, l'altitude relative des sols, compte tenu de l'implantation du site et de sa petite taille, est exceptionnellement significative ; c'est pourquoi, dans le cas du bâtiment de l'angle sud et bien que nous ne disposions pas de jalons stratigraphiques entre cet édifice et ceux situés de part et d'autre de l'axe principal, il est plausible, en se fondant sur les altitudes des sols, d'attribuer ces derniers au niveau 3C.

Une durée probable des différents niveaux, tenant compte des dates attestées par les textes de Haradum, est proposée par Francis Joannès (voir ce volume, p. 36). De 3C à 3A, l'occupation du site est continue et les reconstructions successives sont forcément échelonnées si bien que pour le niveau 3A les dates attestées recourent en partie celles de 3B1.

On remarque enfin autour du temple et au centre de la ville des maisons d'une superficie beaucoup plus importante. Deux hypothèses sont alors possibles : il y aurait là concentration des notables de la ville ; on sait en effet que dans l'une (bâtiment 2), habite le maire, dans l'autre (bâtiment 3), un membre du Conseil des Anciens. Pourtant une autre hypothèse semble tout aussi plausible : les maisons de petite taille appartiennent à un niveau plus ancien, le niveau 3C et l'agrandissement postérieur des maisons peut correspondre à une extension de la cellule familiale et à la nécessité de loger sous un même toit les enfants mariés de la famille ; à l'appui de cette hypothèse les textes nous apprennent qu'Habasânûm (bâtiment 2) occupe sa maison avec ses fils, que Yashput Addu (bâtiment 3) de même occupe les lieux avec son fils Zâkirum ; par ailleurs, les nombreux noms propres retrouvés sur les tablettes du bâtiment 7 prouvent que Rish Shamash lui-même n'était pas le seul occupant de la maison¹. D'un point de vue archéologique également, on observe dans ces maisons la multiplication des *tannurs*, chacun pouvant correspondre à l'utilisation d'une famille monocellulaire.

LES PRATIQUES FUNÉRAIRES

Si dans la plupart des sociétés, les pratiques funéraires nous renseignent sur le monde des vivants, les nourrissons eux, sont souvent traités de façon marginale². Pas vraiment intégrés au groupe social dont ils sont issus, leur statut demeure peu définissable. Ainsi à Haradum, leurs sépultures ne côtoient-elles pas celles des adultes qui, par ailleurs, n'ont pas été retrouvées.

Dans la plupart des bâtiments, on a pu mettre au jour, sous des sols en terre battue, des sépultures de nouveau-nés. Elles sont le plus fréquemment dans un angle de pièce, parfois à proximité d'un four domestique, c'est-à-dire là où s'effectuent la préparation et la cuisson des aliments. Ainsi les pièces clairement identifiées comme magasin, ne contiennent jamais de tombes. Il semble que les nourrissons étaient enterrés dans des pièces « à vivre », là où leurs mères se tenaient le plus souvent pour se livrer à leurs activités domestiques.

L'enfant est retrouvé, en position fœtale, dans un vase à fond rond, généralement une marmite, enterrée verticalement et recouverte par une assiette ou un bol (voir ce volume fig. 69-70, pl. XVI et p. 355). Les poteries employées trouvent ici une utilisation secondaire : ce sont des objets de la vie quotidienne portant généralement des traces de combustion. Des récipients semblables ont été retrouvés sur les sols ; de grosses particules minérales très abondantes les rendent particulièrement friables³. L'inhumation ne s'accompagne ni d'offrandes alimentaires ni du dépôt d'objets de parure comme c'est le cas avec beaucoup d'adultes. Néanmoins on a pu observer, parfois, des fragments de charbons de bois dans le vase même qui dans certains cas au moins ne pouvaient pas provenir des sols : sans doute une poignée de cendres ou de terre était-elle jetée sur le corps de l'enfant. Enfin, nous citerons une exception, deux petites perles en fritte (m 445) ont été retrouvées dans la tombe T 131 (voir ce volume, p. 385).

L'ensevelissement des morts dans des poteries déposées sous le sol des maisons, dans les rues ou même sous les places, est une pratique bien attestée dans tout le monde moyen-oriental depuis des temps très reculés⁴. Elle persiste au deuxième millénaire dans le sud de l'Irak, à Ur, Nippur, etc., et plus près d'Haradum, à Terqa⁵. A Haradum cependant, il semble que les adultes aient été enterrés à l'extérieur de la ville, bien que leurs tombes n'aient pas été localisées et que seuls les nouveau-nés aient trouvé place à la base des murs de maisons, témoignant ainsi de l'infinie variété des rites funéraires.

1. Voir Joannès, 1985, p. 58.

2. Voir Acsadi et Nemeskeri, 1970, p. 239 et suiv. et Masset, 1973, p. 96.

3. A Terqa, les poteries utilisées sont si déformées par la cuisson qu'elles sont devenues difficilement utilisables pour la cuisine, voir Kelly-Buccellati, 1977, p. 5.

4. Dès le néolithique à Jéricho en Palestine, Çatal Hüyük en Anatolie, durant l'époque de Hassuna à Tell es Sawwan, etc.

5. Voir Kelly-Buccellati, 1977, p. 5.

LES REMPARTS D'HARADUM

par Régis VALLET*

Lors des six campagnes menées à Khirbet ed Diniye/Haradum de 1981 à 1988, d'importantes parties des remparts furent mises au jour. Grâce à cet effort particulier, mais aussi aux dimensions modestes de la ville, à sa courte période d'occupation (moins de 150 ans) et à la régularité de son plan, nous pouvons dresser un tableau d'ensemble des fortifications du site. Une première partie présente les données, regroupées sous trois rubriques : la porte de la ville et la courtine sud-ouest, les bastions d'angle sud et est, les courtines sud-est et nord-est. Une seconde partie en fait la synthèse et évoque les rapports de l'enceinte avec la ville et le milieu environnant.

PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES¹

La porte de la ville et la courtine sud-ouest (pl. VI)

Du fait de la relative complexité de ces vestiges, nous rendrons tout d'abord brièvement compte de la progression des travaux, ce qui permettra de présenter la stratigraphie, telle qu'elle nous est apparue lors de la fouille, et posera les bases de l'interprétation des vestiges architecturaux proprement dits, que nous décrirons en détail ensuite.

La progression des travaux et la stratigraphie

Le dégagement de la section sud-ouest des remparts, où se trouve la porte de la ville, s'est fait en deux temps : en 1982-1983, lors des deuxième et quatrième campagnes, puis en 1988, pendant la sixième et dernière campagne.

Les travaux de 1982-1983

Découverte à l'occasion du dégagement de la porte de la forteresse assyrienne du site, implantée un peu plus à l'ouest, la porte d'Haradum fut rapidement mise au jour, la fouille s'arrêtant sur le sommet des vestiges rencontrés. En extension, les limites de la zone alors explorée correspondent, au sud, au massif 19 – que l'on ne distingua pas de la porte et dont la face sud ne fut pas clairement reconnue – et au départ du mur 17 ; au sud toujours, le rempart (phase 3D) fut suivi sur 6,5 m à partir de son bastion sud, et à l'extrême sud du chantier était découvert ce qui subsistait de la courtine du rempart 3B – que l'on prit pour le départ d'un troisième bastion. En raison par ailleurs du dégagement superficiel des vestiges, le véritable alignement de la face du bastion et de la courtine 3D ne put être mis en évidence, leur sommet de conservation présentant un retrait de 0,5 m environ par rapport à leur base. Au nord, le bastion nord de la porte 3D ne fut que partiellement dégagé, ainsi que la porte 3B, scellée par des vestiges néo-assyriens. Huit mètres environ plus au nord d'autre part, on mit au jour une courte section (deux mètres) de la courtine du rempart 3D. Enfin, seuls les

* Délégation Archéologique Française en Iraq (DAFIQ).

1. Pour faciliter la description des vestiges, nous considérons que la ville est orientée par les côtés, la section nord-ouest des remparts indiquant le nord ; ainsi par rapport à l'enceinte sud-ouest par exemple, la ville se trouvera à l'est (et non au nord-est), l'Euphrate à l'ouest (et non au sud-ouest), l'angle sud des remparts au sud (et non au sud-est) et l'angle nord au nord (pour nord-ouest) ; seule la dénomination des éléments majeurs du rempart (enceinte sud-ouest, angle sud, angle est...) tient compte de l'orientation réelle de la ville.

passages furent fouillés en profondeur : jusqu'aux fondations, dans le cas du passage externe (3B) ; jusqu'à son sol empierré, pour le passage interne (3D puis 3B).

Au terme de la campagne de 1983, le plan de la porte fut donc clairement établi et ses deux états principaux reconnus. Outre le problème – à l'époque encore pendant – de leur position dans la stratigraphie de la ville, la question essentielle était la relation architecturale existant entre les vestiges de ces deux états, c'est-à-dire la nature exacte des vestiges récents. Les données recueillies ne permettaient pas en effet de trancher entre les trois hypothèses envisageables : l'état récent (3B) de la porte correspondait à un simple rajout, une extension de la porte d'origine ; ou bien il faisait partie d'un nouveau rempart – représenté par le massif 19 et le départ voisin du mur 17 – construit en avant de l'ancien (détruit) dont la zone de la porte aurait toutefois été reconstruite ; ces vestiges pouvaient enfin appartenir à un état récent du rempart originel (détruit) dont la reconstruction se serait accompagnée de cette extension du système défensif de la porte.

Les travaux de 1988

Lors de la dernière campagne, un chantier fut pour la première fois spécifiquement consacré au dégagement des remparts. La fouille dura un mois (octobre 1988), et l'auteur de ces lignes eut le privilège de la conduire. Celle-ci avait deux objectifs : répondre aux questions posées plus haut, en déterminant par une fouille stratigraphique l'histoire des remparts, et vérifier l'existence éventuelle de bastions le long des murs de courtine. Pour répondre à ces deux exigences, on reprit la fouille à l'extrémité sud du chantier de 1983 – où se trouvait, comme on l'a vu, un hypothétique bastion – en y ouvrant tout d'abord trois sondages : le premier prolongeant vers le sud la fouille en extension ; les deux autres, de part et d'autre du rempart 3D, à vocation stratigraphique.

On commença donc par ouvrir, sans laisser de berme par rapport à l'ancien chantier, un sondage de 4,3 x 2,6 m, orienté nord-sud et implanté dans l'axe du parement externe du rempart 3D (carré ZW 15-16, pl. VI). La surface du sondage, vers 150,00 m d'altitude, sans pendage significatif, était occupée par une couche de terre grumeleuse de couleur brun clair (locus 10), qui livra un peu de céramique néo-assyrienne. A l'altitude 149,80 m cette couche scellait un lit de graviers (locus 9), vraisemblablement d'origine fluviale, percé au nord par une fosse circulaire de 0,8 m de diamètre (locus 7), contenant des tessons de grands vases fermés néo-assyriens. La couche de graviers reposait sur les vestiges paléo-babyloniens que l'on souhaitait dégager. A l'ouest, le prolongement de l'hypothétique bastion apparut à l'altitude de 149,59 m (au nord) – 149,43 m (au sud), et à l'est celui de la courtine du rempart 3D, à l'altitude de 149,46 m. Ces deux structures étaient séparées au nord par la fosse néo-assyrienne déjà décrite, qui se poursuivait jusqu'à l'altitude de 149,44 m, et un mètre plus au sud par une longue fosse ovale de 2,4 x 0,9 m (locus 8) contenant quelques pierres et des tessons paléo-babyloniens. Entre les deux fosses, la maçonnerie préservée du « bastion » entrait au contact du rempart 3D avec lequel elle n'était pas liaisonnée et qu'elle scellait même légèrement. En redressant d'autre part les parois du sondage, on découvrit la limite ouest du « bastion » ; il s'arrêtait contre un mur en pierre (locus 17) dont la face interne coïncidait avec la limite de notre sondage.

Les fosses 7 et 8 nous permirent de continuer la fouille en ne démontant qu'une portion minime – entre les deux fosses – de la maçonnerie du « bastion ». Comme notre deuxième sondage venait de nous l'apprendre, ce dernier ne correspondait aucunement à un bastion du rempart 3D, mais à un état récent (3B) du mur de courtine. Conservé sur une ou deux assises, il reposait en effet, ainsi que les fosses, à l'altitude de 149,43 m au nord – 149,29 m au sud, sur la couche d'effondrement du rempart 3D (locus 3), couche très compacte brun clair, qui scellait, à l'altitude moyenne de 149,13 m, les sols associés au rempart 3D (locus 5). C'est à ce stade que l'on arrêta la fouille de cette zone, au profit du sondage que nous menions un peu plus au nord.

Implanté dans l'angle formé par le rempart 3D et la maçonnerie préservée de la courtine 3B (carré ZW 16), ce deuxième sondage mesurait 1,9 x 1,6 m et sa paroi sud a été relevée (section A-A', fig. 1). La surface – soit l'arrêt de fouille de 1983 – vers 149,45 m, était occupée par la couche de destruction du rempart 3D (locus 3), sauf à l'ouest où deux sols cendreaux (locus 4), de 149,43 m à 149,34 m, venaient s'intercaler entre cette couche et la courtine 3B – conservée ici sur une assise – d'une part, le mur 17 d'autre part (cf. section A-A', fig. 1). A l'altitude moyenne de 149,15 m la couche 3 scellait les sols associés au rempart (locus 5), déjà reconnus dans le sondage précédent. On en dénombra une quinzaine, des sols bruns, gris ou noirs, d'aspect cendreaux – résultant de la décomposition de matières organiques plutôt que d'une véritable combustion – en alternance avec des sols argileux plus clairs, sur une épaisseur totale de 0,35 m au maximum. Tous ces sols, qui ne livrèrent pratiquement pas de matériel, présentaient un léger pendage est-ouest et s'engageaient dans le rempart (sur 0,2 m pour les sols supérieurs) dont la base, 0,4 m en avant du sommet de conservation, était profondément sapée (sur 0,35 m de profondeur au maximum).

Les sols 5 enfin, à l'altitude moyenne de 148,80 m, recouvraient une seconde série de sols (locus 6), moins puissante (0,2 m) et qui reposait vers 148,60 m directement sur le sol vierge. Cet ensemble, un peu plus riche en matériel céramique, se composait de quatre sols (deux cendreux, deux argilo-cendreux) dont les deux supérieurs s'engageaient sous le rempart 3D, fondé à 148,87 m, tandis que les deux sols inférieurs venaient buter contre le terrain vierge. Ce dernier, en effet, une surface caillouteuse brune correspondant au socle rocheux de la vallée, au net pendage est-ouest (10 cm pour 0,9 m), présentait à l'aplomb du rempart un brusque exhaussement formant une marche d'une dizaine de centimètres de haut. Les deux sols 6 supérieurs, que l'on suivit sur une vingtaine de centimètres sous le rempart, ne devaient cependant pas se poursuivre bien loin, en raison de l'élévation continue du terrain vierge à cet endroit (cf. sections A-A' et F-F', fig. 1 et 6).

Le troisième sondage, de l'autre côté du rempart (carrés ZW et ZX 16), mesurait 2,5 x 1 m et sa paroi sud est schématiquement représentée sur la section F-F' (fig. 6). Orienté est-ouest, il débordait d'un mètre vers l'est le chantier de 1983, afin d'englober une courte section de murs de bâtiments urbains qui devaient permettre de relier les vestiges des remparts à la stratigraphie générale de la ville (divisée en quatre phases : 3D, 3C, 3B et 3A, de la plus ancienne à la plus récente). A l'ouest, l'arrêt de fouille de 1983 se situait à l'altitude de 149,50 m et la paroi sud du chantier était totalement illisible, sauf pour les couches de surface 10 et 9, facilement distinguables. A l'est, ces mêmes couches, de 150 m à 149,65 m, scellaient un mur de bâtiment du niveau 3C. Large de 0,75 m – soit deux rangs de briques – et enduit sur deux faces, ce mur était très mal conservé et son élévation (0,2 m) n'était visible qu'en coupe. A l'est de ce mur, l'exiguïté du sondage et le mauvais état du terrain ne permettaient pas de déterminer avec précision la succession des couches qui devaient lui être associées. A l'ouest par contre, une série de sols (locus 5 ; nous avons repris la numérotation du sondage précédent, ce qui importe étant la relation de ces sols au rempart), à partir de 149,48 m, remontait clairement contre le rempart et le mur 3C (cf. section F-F', fig. 6). Ce dernier reposait à l'altitude de 149,43 m sur un mur semblable appartenant au niveau 3D, auquel était associé à l'ouest, sans solution de continuité, la même série de sols (locus 5). Restreignant le sondage à la ruelle – large d'1,05 m – longeant le rempart, on dénombra une quinzaine de ces sols, tous en terre battue, sans matériel, et d'une puissance totale de 0,45 m environ (ce qui représente un minimum, la partie haute de la paroi sud étant, on l'a dit, illisible).

A l'altitude de 149,05 m enfin, les sols 5 scellaient un deuxième ensemble de sols (locus 6), composé d'une dizaine de couches « cendreuses » et qui reposait à 148,51 m sur le sol vierge. Le mur de bâtiment 3D, pourvu d'une base en pierre de 0,3 m de haut, était fondé à 148,84 m dans ces sols, qui venaient buter à l'ouest contre le soubassement en pierre (haut de 0,35 m) du rempart, posé à 148,71 m sur le terrain vierge. Ce dernier, en effet, était creusé d'une rigole, large d'un mètre et profonde de 0,2 m, longeant la base du rempart (cf. section F-F', fig. 6).

Au terme de ces trois premiers sondages, il était clair que l'histoire des remparts était plus complexe qu'on ne l'avait imaginé, mais surtout que ceux-ci s'étendaient davantage vers l'ouest, en particulier avec le mur 17, à peine effleuré par la fouille. Il nous fallait donc orienter les recherches dans cette direction, pour trouver la limite ouest de l'état final du rempart, puis suivre cette dernière vers le nord afin de relier les vestiges de la porte à la stratigraphie de notre chantier.

On ouvrit donc à l'ouest une bande de terrain de 8,5 x 2,5 m, orientée nord-sud (carrés ZW-ZU 15 et surtout ZU 16) et délimitée à l'ouest par un mur en pierre néo-assyrien qui affleuraient en surface (mur 25, cf. section F-F', fig. 6). Sous les couches 10 et 9 déjà décrites, le mur 17, large de 0,8 m, apparut dès 149,97 m pour ses deux tiers sud, à 149,73 m au nord où il ne restait qu'une partie de sa base en pisé. Il était flanqué d'un second mur (locus 20), également en pierre, brique et pisé, large de 0,65 m au sud – 0,4 m au nord, et que l'on découvrit aux altitudes de 149,77 m au sud – 149,88 m au centre et 150,11 m au nord. A l'ouest de ce mur, la couche 9 – coupée plus à l'ouest par le mur néo-assyrien 25 – scellaient à des altitudes correspondant au sommet de conservation du mur 20, la couche de destruction de l'état final du rempart. On s'arrêta sur cette couche briqueteuse (locus 23), compacte et de couleur brune, sauf au sud, où l'on effectua un sondage très restreint (0,9 x 0,9 m) dans l'axe de la section A-A'. La couche 23 – dans laquelle était fondé à 149,66 m le mur néo-assyrien 25 – reposait là à 149,70 m sur les sols associés au mur 20 (locus 21) ; à 149,57 m, ces sols en recouvraient d'autres (locus 18) qui flânaient sous le mur 20, sans aucun doute pour rejoindre le mur 17.

Poursuivant la fouille vers le nord (carrés ZU et ZT 17) le prolongement des murs 17 et 20 apparut à l'altitude de 149,80 m. Comme on s'y attendait, le mur 17 correspondait bien au départ de mur repéré en 1983 (quatre briques à 149,75 m), tandis que le mur 20 était bien liaisonné au massif 19, séparé pour sa part des vestiges de la porte 3B par un large joint montant. Dans l'angle formé par le massif 19 et le mur 20, la couche de destruction 23 scellaient vers 149,75 m les sols associés (locus 21) à ces deux structures, déjà reconnus plus au sud. On en dénombra une quinzaine sur une puissance totale de 0,3 m environ (cf. section D-D', fig. 4), des sols argileux alternés avec des sols plus « cendreux », sans matériel mais riches en pierre et pourvus près du massif 19 d'un foyer circulaire de 0,3 m de diamètre (locus 22). Comme dans notre sondage restreint six mètres plus au sud, les sols 21 recouvraient un second ensemble de sols (locus 18) sur lequel étaient posés le massif 19 et le mur 20, vers 149,46 m au nord – 149,57 m au sud, et que l'on pensait être associé au mur 17. Ces derniers sols enfin reposaient vers 149,48 m sur deux « cendreuses » noires tout à fait semblables et, partant, correspondant sans doute aux sols 4 de notre deuxième sondage (cf. section A-A', fig. 1).

Cette interprétation de la stratigraphie put être immédiatement vérifiée grâce à une coupe que l'état déplorable du mur 17 à cet endroit nous permit d'aménager à l'aplomb de la face est du mur 20 (section C-C', fig. 3). Les sols 18 venaient effectivement buter contre la base, légèrement sapée, du mur 17, posé à 149,55 m sur les deux « cendreuses inférieures » – les sols 4 donc – auxquelles s'ajoutaient ici deux sols argileux, et qui reposaient à une altitude variant entre 149,55 m et 149,38 m sur la couche de destruction du rempart 3D (locus 3).

La section C-C' nous avait donc donné la clé de la stratigraphie des remparts, que l'on pouvait désormais suivre sans rupture des sols 6, contemporains de la construction du rempart d'origine, à la couche 23, résultant de leur destruction finale (comparez les sections A-A', C-C' et D-D', fig. 1, 3 et 4). Mais si le schéma général était établi, restait à y assurer la position des vestiges récents de la porte.

À cette fin, on ouvrit entre le bastion et le massif 19 – que l'on entama légèrement – et à l'aplomb du mur sud de la porte récente, un sondage de 0,9 x 0,9 m dont la paroi ouest et une partie de la paroi sud ont été relevés (section E-E', fig. 5). Comme il était logique, le mur 17, à 149,47 m au sud, et la porte récente, à 149,30 m, reposaient tous deux sur la couche 3, très faible à cet endroit (0,1 m). Les sols 18, scellés par le massif 19, leur étaient associés, tandis que les « cendreuses » 4 n'étaient attestées que par une fine couche résiduelle dans l'angle nord-ouest. Plus bas, les sols 5, quatre couches « cendreuses » puissantes de 0,4 m au total, venaient buter avec la couche 3 contre la face du bastion, dont la base – 0,6 m en avant de son sommet – reposait à 149,04 m sur les sols 6, représentés par une « cendreuse » d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, posée sur le terrain vierge au fort pendage est-ouest (148,90 m à l'est – 148,74 m à l'ouest).

Les problèmes stratigraphiques résolus, on poursuivit le dégagement du rempart 3D, en ouvrant la bande de terrain séparant la courtine 3D du mur 17 (du bastion à notre deuxième sondage 4,2 m plus au sud). Au nord-ouest, le mur 17 reposait à l'altitude de 149,60 m directement sur la couche 3 (section B-B', fig. 2), dans laquelle s'étaient arrêtées vers 149,45 m les fouilles de 1983. Tandis que l'on descendait dans cette couche, la face de la courtine 3D apparut à l'altitude de 149,39 m. Elle présentait 1,65 m au sud du bastion un retrait large d'un rang de briques (0,4 m), qui se poursuivait au-delà du bastion nord de la porte. On retrouva ensuite sous la couche 3 les sols 5, de 149,15 m à 148,80 m (à l'ouest) – 148,94 m (à l'est), particulièrement riches en matériel près du bastion – où ils livrèrent notamment un lot de figurines zoomorphes en terre crue (m 701, voir p. 375) – puis les sols 6, reposant sur le sol vierge à 148,50 m à l'ouest – 148,75 m à l'est. La partie antérieure du bastion scellait vers 148,80 m ces derniers sols (cf. section B-B', fig. 2), qui à l'est venaient buter contre le brutal exhaussement (de 0,2 m) du terrain vierge, de toute évidence aménagé, et sur lequel était fondé le mur d'enceinte à 148,94 m d'altitude.

Enfin, on consacra les derniers jours de la fouille à une deuxième objectif que nous nous étions fixé au début de la campagne, à savoir la recherche de bastions défendant le mur de courtine. On ouvrit pour cela deux nouveaux sondages au sud, l'un de 3,7 x 3,5 m (carrés ZX 14-15), l'autre de 2,8 x 2,5 m (carré ZX 14). Sous d'importants vestiges néo-assyriens que faute de temps nous ne pûmes que partiellement démonter, le mur d'enceinte 3D apparut à l'altitude de 149,38 m dans le sondage nord, à 149,45 m dans le sondage sud. Contre l'alignement très net de sa face venait s'appuyer le mur de courtine 3B, arasé à peu près aux mêmes altitudes; de ce fait, la section sud-ouest des remparts (et par conséquent les autres sections), reconnue sur plus de la moitié de la distance séparant la porte de l'angle sud (pl. IV), était, certainement pour ses deux états (3D et 3B), dépourvue de bastion.

Ainsi les travaux de la sixième campagne ont-ils pu mettre en évidence la physionomie et l'évolution de l'enceinte sud-ouest. La stratigraphie est tout à fait claire et la section F-F', qui est un assemblage de plusieurs parois, en offre une vue d'ensemble (fig. 6). Le rempart présente deux états successifs, le second correspondant à sa complète reconstruction.

L'enceinte d'origine repose sur le terrain vierge; celui-ci fut préalablement aménagé par le creusement, côté ville, d'une rigole, et à l'extérieur d'un brusque dénivellement, afin que le rempart repose sur une « semelle naturelle » protégeant sa base du ruissellement des eaux. Les sols 6, scellés par le niveau 3D de la ville, démontrent que l'enceinte fut le premier élément urbain que les colons édifièrent sur le site. Cela n'étonnera guère, surtout dans le cas d'une ville nouvelle, mais mérite d'être souligné car nous en avons rarement la preuve archéologique. Ces sols en effet ne peuvent appartenir à une occupation du site antérieure à la fondation de la ville. Il faudrait pour cela admettre, outre que la topographie du sol vierge est naturelle, qu'ils aient été coupés par les constructeurs du rempart. Or, côté ville, les sols 6 remontent bien contre la totalité du soubassement en pierre – destiné à rattraper le pendage ouest-est de la « semelle naturelle » – du mur de courtine. Contemporains de l'édification du rempart – ce qui explique que ce dernier les scelle partiellement – les sols 6 sont les témoins

du campement initial des colons, également attesté au fond d'un sondage dans la place centrale de la ville (cf. Lecomte, ce volume p. 109). Les sols 5 permettent quant à eux de dater l'ancien rempart des niveaux 3D et 3C de la ville.

L'état récent de l'enceinte repose sur les vestiges du rempart d'origine, mais aussi, puisqu'il voit une extension des défenses de la porte et un élargissement du mur de courtine, sur la couche de destruction de l'ancien rempart (couche 3) et les sols recouvrant cette dernière (sols 4). A l'instar des sols 6, les sols 4 sont contemporains de la reconstruction de l'enceinte ; leur faible puissance est due à la relative brièveté des travaux de reconstruction, qui ne concernèrent en effet, comme on va le voir plus bas, que la section sud-ouest des remparts. La face de la nouvelle enceinte fut en outre protégée par un mur (mur 17), ultérieurement doublé (mur 20). La datation du rempart récent ne pose pas de problème majeur. Si l'on considère en effet l'égale puissance des sols 5 d'une part, des sols 18 et 21 d'autre part, le fait qu'il ait été nécessaire, vers la fin de l'histoire de la ville, de doubler le mur de protection externe du rempart, ce qui suggère qu'un laps de temps assez long s'était écoulé depuis la reconstruction de l'enceinte, enfin la datation sûre (3D-3C) de l'ancien rempart, il est clair que le second état de l'enceinte coïncide avec les niveaux 3B et 3A de la ville, le mur 20 datant sans doute pour sa part du deuxième de ces niveaux.

Enfin, tous ces vestiges furent arasés à une altitude équivalente et recouverts, bien après l'abandon du site – car entre-temps l'érosion arracha une grande partie des niveaux 3A et 3B de la ville – par la couche 9 qui témoigne vraisemblablement d'une crue particulièrement violente de l'Euphrate. C'est à travers cette couche, ou sur elle, que furent ensuite fondés les murs datant de la réoccupation assyrienne du site.

Il convient maintenant de décrire les vestiges de l'enceinte sud-ouest dans l'ordre chronologique que nous venons d'établir.

Les vestiges architecturaux

Le rempart 3D-3C

Il a été reconnu sur 45 m de long en quatre sections : une section de deux mètres au nord (carrés ZR et ZS 21), une section principale de 27,30 m des carrés ZS 19 à ZW 15, et sur 7,70 m au sud dans deux sondages (carrés ZX 14 et 15). De ZS 21 au nord à ZX 14 au sud, son sommet de conservation présente un pendage continu aboutissant à un dénivellement d'un mètre entre ces deux carrés (150,42 – 149,45 m). Son élévation préservée a été observée au sud de la porte où comme on l'a vu la base du rempart – posée sur le sol vierge à une altitude variant entre 148,71 et 149,04 m – a été atteinte en plusieurs endroits : elle oscille entre 1,18 m (bastion sud) et 0,72 m (directement au sud du bastion). Comme toute l'architecture paléo-babylonienne du site, le rempart 3D-3C est construit en briques crues carrées de 36 à 40 cm de côté x 11 à 12 cm d'épaisseur, certaines, notamment à la base du bastion sud, constituées avec le matériau arraché au sol vierge. Toutes les parties du rempart sont bien liaisonnées, et l'appareil présente un décalage régulier des joints parallèles et transverses grâce à l'emploi de demi-briques ; une couche d'enduit d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, attestée seulement sur la face interne, assurait le revêtement du mur. Enfin, de ponctuels soubassements en pierre (pierres d'un module inférieur à 10 cm, prises dans du mortier), comme en ZX 16, rattrapent les légères irrégularités du terrain vierge.

Le mur de courtine mesure 3 m de large, soit 7,5 briques ; il présente un rétrécissement de 0,4 m, soit une brique, à 9,4 m du passage. Celui-ci, large de 2,5 m, est pourvu d'un revêtement en pierre au léger pendage est-ouest (149,80-149,65 m) permettant l'écoulement des eaux de ruissellement hors de la ville. Aucune trace d'un dispositif de fermeture n'a été retrouvée, ni pour ce passage ni pour aucun du complexe de la porte (passage du porche, passages 3B-3A). Deux bastions externes, disposés à 2,8 m de part et d'autre du passage, larges de 5,05 m et s'avancant de 2,15 m au-delà du nu du mur, défendaient l'accès à la

ville, tandis qu'à l'intérieur un porche, constitué par deux murs larges de 1,2 m et percé à l'est d'un passage de 1,6 m, prolonge de 4,5 m le passage de la porte. Au nord de ce porche enfin, se trouve un espace de 12,5 x 2,2 m délimité au sud par le mur nord du porche, au nord par un mur large d'un mètre et à l'est par le retour de ce mur, qui vient buter contre un massif situé dans l'axe du mur nord du porche. Un refend divise cet espace en deux pièces de taille inégale : une petite pièce est de 3,3 x 2,2 m et une longue pièce ouest de 7,4 x 2,2 m, toutes deux largement ouvertes sur la place régulant la circulation aux abords de la porte. Solidaire du rempart 3D-3C, cette structure est de toute évidence fonctionnellement liée au complexe de la porte. On peut ainsi raisonnablement interpréter la pièce est comme un poste de garde surveillant la place adjacente, tandis que la pièce ouest abritait sans doute, en raison de sa morphologie et de l'épaisseur de ses murs, un escalier – dont il ne reste rien – donnant accès aux défenses de la porte.

Le rempart 3B-3A

Dégagé sur 35 m des carrés ZS 19 au nord à ZX 14 au sud, le rempart 3B-3A n'est conservé qu'en avant du rempart 3D-3C, du fait de l'arasement général de l'enceinte sud-ouest au niveau de la phase 3C de la ville (cf. section F-F', fig. 6). Il en subsiste néanmoins quelques éléments sur les vestiges antérieurs, en particulier dans l'ancien passage de la porte et les carrés ZW 15 et 16. L'élévation préservée du rempart 3B-3A varie entre 0,1 et 1,10 m : au sud de la porte, le mur de courtine n'est conservé que sur une ou deux assises, tandis que l'élévation du mur 17 oscille entre 0,13 et 0,53 m, et celle des éléments propres à la phase 3A entre 0,24 m (section nord du mur 20) et 0,51 m (massif 19) ; au niveau de la porte de la ville, la maçonnerie scellant l'empierrement du passage 3D-3C est conservée sur 0,2 m à l'est, 0,35 m à l'ouest, les murs délimitant le passage externe, fondés à 149 m et pourvus d'un soubassement en pierre d'une puissance de 0,8 m, offrant encore pour leur part une élévation de 1,10 m.

La courtine 3B-3A mesure 4,40 m de large. La base de sa face externe était protégée par le mur 17, simplement accolé au rempart et qui de ce fait ne devait pas s'élever à plus de 2 ou 3 m, peut-être moins. Large de 0,8 m, soit deux rangs de briques, comme on peut le voir au nord de la porte, le mur 17 est pourvu d'une base en pierre – sauf près de la porte – améliorant sa stabilité et sa résistance ; les moellons (jusqu'à 0,55 m de diamètre), pris dans du mortier, reposent sur une base en pisé d'une dizaine de centimètres de haut ; de l'appareil en brique, bien attesté au nord, il ne restait au sud que quelques traces, vers 150 m, sur les parties les plus hautes du mur.

La porte 3B-3A de la ville était défendue par un unique bastion, large de 9,5 m et se projetant sur 2,85 m en avant de la courtine. A l'est, l'ouverture de l'ancien passage 3D-3C fut réduite à 1,30 m, tandis qu'à l'ouest le nouveau passage externe, légèrement décentré vers le nord, ne mesure que 1,05 m de large ; quelques éléments de son sol empierré subsistaient vers 149,35 m, altitude équivalente au sommet des sols 3B dégagés plus au sud. Les deux passages sont reliés par un couloir presque en chicane de 2,9 m de long x 1,5 m (à l'ouest), 2 m puis 1,65 m (à l'est) de large – distance entre les saillants de la chicane : 1,15 m. La longueur totale du passage de la porte 3B-3A est de 7,20 m, de 11,70 m avec le porche. La partie sud du bastion comporte par ailleurs un caisson rectangulaire, orienté est-ouest, de 2,95 x 1,10 m.

Lors de la phase 3B enfin, la protection de la courtine fut renforcée. Reconnu sur une douzaine de mètres au sud de la porte, le mur 20, qui double le mur 17, présente la même structure que ce dernier. Sa base est toutefois moins puissante – les moellons, moins nombreux et de plus petit module que ceux du mur 17, sont alignés le long du parement externe du mur – et sa largeur moindre : de 0,4 m, soit une brique, au nord, il passe progressivement à 0,7 m, soit une brique et demie, qu'il atteint six mètres plus au sud. En conséquence la stabilisation du mur 20 nécessita l'emploi de contreforts, tel près de la porte le massif 19, seul

exemplaire connu. Bien calé contre la face sud du bastion de la porte, et liaisonné au mur 20, le massif 19 mesure 1,75 x 1,45 m.

Les bastions d'angle sud et est

Le bastion sud (pl. VII)

Commencé lors de la seconde campagne (printemps 1982), le dégagement du bastion d'angle sud ne fut repris qu'à la fin de la sixième campagne (automne 1988), au terme de laquelle seul le tracé général de l'état 3D-3C de la construction, qui affleurerait en surface, fut mis au jour, la fouille ayant dû s'arrêter, faute de temps, sur le sommet des vestiges rencontrés. Le sommet de conservation du bastion oscille entre 150,37 m et 149,66 m, l'appareil en brique de la structure culminant pour sa part à 150,17 m, ce qui correspondrait à une élévation préservée de 1,4 m environ, si le bastion sud, comme la courtine sud-ouest un peu plus au nord, est fondé à une altitude moyenne de 148,80 m.

A la différence des autres parties de l'enceinte 3D-3C, les bastions d'angle, points toujours sensibles de la défense, sont pourvus de parements en pierre, d'appareil irrégulier. Le cas du bastion sud est à cet égard très clair. Son parement, ainsi que celui de la partie attenante de la courtine sud-ouest, est constitué de blocs (les plus importants dépassant 1 m de diamètre) et de moellons (la face externe de certains peut être grossièrement taillée) retenant un remplissage d'un mètre de profondeur environ de pierres de plus petit module, le tout lié par un mortier. La cohésion de l'ensemble est assurée par la pénétration de l'appareil en brique dans le remplissage du parement, comme on peut le voir au nord-ouest, où l'on remarque de plus que le parement de la courtine se prolonge sur plus de 2 m à l'intérieur du bastion. On ne sait si ce parement montait jusqu'au sommet du bastion, ou s'il supportait une partie haute en brique, mais l'exemple de l'angle est, particulièrement bien conservé (voir plus bas), démontre qu'il s'élevait peut-être sur au moins 4 m.

La face ouest du bastion, longue de 5,6 m, se projette sur 1,4 m en avant de la courtine sud-ouest, tandis que la face sud, longue de 6,1 m, ne s'avance que de 0,9 m ; l'angle est de cette dernière face, bien que mal attesté à l'altitude de la fouille, ne pose pas de problème de restitution, grâce à l'alignement très net de la face de la courtine sud-est et à l'arrêt du parement en pierre du bastion.

Lors de la phase 3B, le bastion sud, sans doute touché par la destruction de l'enceinte sud-ouest à la fin de la période 3C, fut apparemment reconstruit à l'identique – aucun vestige ne témoigne clairement d'une modification tardive de son plan – à cette différence près qu'il ne se projetait plus en avant de la courtine sud-ouest, du fait de l'élargissement de cette dernière jusqu'à l'alignement de sa face ouest. Au nord-ouest précisément, le long de la courtine, le terrain était occupé vers 149,84 m par de la brique en place, qui pourrait appartenir à l'état 3B-3A du rempart. Deux briques que l'on a pu dégager présentent cependant, si elles sont entières, un format proche de celui de la brique des niveaux néo-assyriens du site (0,3 x 0,3 m) dont ce mur fait dès lors peut-être partie. Faute de données stratigraphiques il est de la même manière impossible de distinguer les éventuelles structures paléo-babyloniennes de celles d'époque néo-assyrienne parmi les divers vestiges qui bordent le bastion à l'est et au sud. Ainsi au nord, une section de mur en pierre, vers 150,27 m, correspond peut-être au parement de la courtine 3B-3A, dans ce cas particulièrement renforcée, comme la courtine 3D-3C, près du bastion ; un peu plus au sud, à 149,61 m, et de l'autre côté du bastion, à 150-149,86 m, deux alignements de pierres rappellent les murs de protection (murs 17 et 20 de la zone de la porte) du rempart 3B-3A – plutôt qu'un parement récent du bastion proprement dit, car ces murs, assez faibles, n'offrent pas de parement régulier, et le bastion sud aurait alors une configuration radicalement différente de celle des autres bastions d'angle (cf. plus bas le bastion est). Mais tout cela reste purement hypothétique.

Le bastion est (pl. VIII)

Fouillé pendant les deuxième et troisième campagnes (printemps et automne 1982), le bastion d'angle est correspond au point culminant du site : au nord, le sommet de la courtine nord-est, au très fort pendage est-ouest (plus d'un mètre de dénivelé), oscillait entre 151,50 m et 152,89 m, et au sud, celui du parement en pierre du bastion (indiqué en gras sur la pl. VIII), autour de 153 m. C'est surtout le seul endroit, avec la zone de la porte, où la fouille a atteint la base du rempart, au fond d'un sondage effectué dans l'angle formé par la courtine nord-est et le petit côté nord du bastion. La courtine – large de 3 m, enduite, à l'appareil parfaitement régulier – et le bastion reposaient là sur le sol vierge à 148,94 m, présentant une élévation conservée de 4 m environ. Une série de sols cendreaux (locus 31 ; le plus récent recouvert par de grandes jarres écrasées) leur était associée jusqu'à 151,09 m, altitude à laquelle ces sols étaient recouverts par la couche de destruction du rempart – extrêmement riche en pierres – elle-même scellée par le remplissage des caissons de la forteresse assyrienne. Cette stratigraphie révèle que ni le bastion d'angle ni la courtine nord-est ne subirent de dommage avant l'abandon du site, et que leur plan resta en conséquence inchangé tout au long de l'histoire de la ville.

La présence de très importants vestiges assyriens, posés sur le rempart (tel au sud un mur est-ouest en pierre, à 153,65-152,93 m, et les nombreuses pierres alentour) ou s'appuyant contre (à l'est principalement mais aussi au sud), et qu'il n'était pas question de démonter, n'a pas permis de dégager la totalité du bastion. Nous en possédons cependant assez d'éléments (l'angle interne, le départ du petit côté nord, une courte section de la face sud et entre les deux une partie du sommet du parement) pour affirmer qu'il possède la même configuration et les mêmes dimensions que le bastion d'angle sud et en restituer les parties manquantes (pl. VIII). Précisons enfin que les diverses structures néo-assyriennes à l'est du bastion, scellaient de très nombreuses pierres effondrées. Celles-ci proviennent peut-être du parement du bastion, mais plus certainement des murs de protection d'époque 3B-3A (cf. plus bas, la courtine sud-est), que la fouille n'a toutefois pu clairement distinguer des vestiges néo-assyriens.

Les courtines sud-est et nord-est

La courtine sud-est

Lors de la troisième campagne (automne 1982), la face interne de ce mur fut reconnue sur une quinzaine de mètres, des carrés O 19 à M 18, où l'on ouvrit, à l'ouest d'un mur de maison butant contre le rempart (pl. IV), une tranchée perpendiculaire de 4 m de large. Comme les autres murs de courtine, l'enceinte sud-est, large de 3 m, est entièrement construite en brique. Prise dans son effondrement (locus A 49), elle offrait un profil au fort pendage nord-sud, sa face interne culminant à 152,60 m pour une altitude de 151,70 m seulement à sa face externe, soit un dénivelé de 0,9 m. Côté ville, l'élévation de la courtine fut dégagée sur 1,53 m, jusqu'à 151,07 m, altitude du premier sol rencontré (locus S 42), appartenant à un bâtiment d'époque 3B adossé au rempart, tandis qu'à l'extérieur, la fouille s'arrêta au niveau du sommet de conservation du mur d'enceinte. A cette altitude (151,70 m), la couche de destruction A 49 scellaient un lit de moellons (locus A 43) longeant la courtine. Dans ce contexte, plus simple que ceux des bastions d'angle, ces pierres, en bonne position stratigraphique, ne peuvent appartenir qu'aux murs de protection d'époque 3B-3A mis en évidence près de la porte de la ville, et qui dès lors se prolongent, comme on pouvait déjà le supposer (cf. *supra*, les bastions d'angle sud et est), tout autour des remparts.

On notera enfin qu'à l'occasion du dégagement de murs de la forteresse assyrienne du site, le sol vierge fut atteint 8,5 m et 14 m au sud de la section fouillée du rempart babylonien, respectivement à 149,22 m et 149,05 m d'altitude. Si l'on admet que ce faible pendage nord-sud se prolonge jusqu'au rempart (ou même si l'altitude du sol vierge se stabilise autour de

149,22 m), ce dernier serait fondé, du moins à cet endroit, un peu plus haut que le bastion d'angle est et la courtine sud-ouest (vers 149,50 m). Cela ne signifie pas que le terrain intra-muros n'ait pas été aplani, voire, comme le long de la courtine sud-ouest, surcreusé, mais suggère que la courtine ouest, comme la courtine sud-ouest (cf. section F-F', fig. 6), repose sur une légère éminence naturelle. Dans tous les cas, les sols extérieurs à la ville reposent là à une altitude certainement comprise entre 149,22 m et 149,50 m.

La courtine nord-est

Outre la section attenante au bastion d'angle est, déjà décrite, la courtine nord-est a été dégagée dans les carrés Q 24, M-N 28 et L 30. En Q 24, le sommet de sa face externe fut reconnu à l'altitude de 152,29 m. En M et N 28, lors de la deuxième campagne (printemps 1982), une tranchée de 2 m de large fut pratiquée à travers le rempart (pl. IX). Comme près du bastion d'angle est, le mur, large de 3 m soit 7,5 briques, était conservé à une altitude élevée et son sommet présentait le même pendage est-ouest (152,90-151,83 m). A l'est, un mur assyrien nord-sud (locus M 23) reposait à cheval sur la face du rempart, contre laquelle remontait plus bas un remplissage de sable et de gravier, tandis qu'à l'ouest, la face interne de la courtine était sapée (sur une profondeur allant de 0,25 m, au sud, à 0,50 m, au nord) par les sols cendreaux de la ruelle, large de 0,85 m, longeant le rempart. Enfin, lors de la cinquième campagne (printemps 1984), la fouille de bâtiments voisins fut étendue au carré L 30, situé dans l'axe de la rue principale de la ville, afin de s'assurer de l'existence d'une porte, ou d'une poterne, à cet endroit. Tel n'était pas le cas, puisque la face interne du mur de courtine, que l'on suivit sur 5 m de long, apparut là vers 152,05 m.

SYNTHÈSE

La grande régularité du plan de l'enceinte permet d'en restituer par symétrie les parties non fouillées, notamment la courtine nord-ouest (pl. IV) ; la topographie du site (pl. II et III) et les vestiges de la forteresse assyrienne, qui encadre le rempart babylonien, en confirment le tracé.

L'enceinte délimite une surface carrée de 100 m de côté. Les murs de courtine, larges de 3 m, sont parfaitement rectilignes et aucun redent ou contrefort n'en rythmait les faces externes. Les angles sont pourvus de bastions, se projetant davantage vers l'est et l'ouest que le nord et le sud. Une seule porte, au centre de la courtine sud-ouest, donnait accès à la ville. Deux (état 3D-3C), puis un (état 3B-3A) bastions en assuraient la défense. Nous avons jusqu'ici parlé de « bastion », mais on ne peut exclure totalement d'avoir affaire à des tours, en particulier si l'on considère que leur parement en pierre devait soutenir la surcharge due à une élévation plus importante. Les « bastions » de la porte en sont toutefois dépourvus, et le plan des angles semble peu compatible avec celui d'une tour. Aucun « bastion » ne présentait par ailleurs une élévation conservée supérieure à celle des courtines attenantes, et là où l'on a pu en juger (angle est et secteur de la porte), leur couche de destruction ne se caractérisait pas par une puissance particulière. Aussi il paraît bien plus probable qu'il s'agisse de bastions. On notera enfin que l'élargissement de la courtine sud-ouest lors de la phase 3B n'entraîna certainement pas une surélévation de ce mur, puisque les autres courtines, restées intactes, ne furent pas modifiées.

Les rapports de l'enceinte avec le tissu urbain sont simples. Posée sur le sol vierge et construite antérieurement au tissu, l'enceinte est la pièce maîtresse du plan de la ville, indissociable cependant de ses autres éléments dans la mesure où elle participe d'un projet urbanistique achevé. A l'intérieur de l'enveloppe, le plan de la ville, respecté à chaque phase de reconstruction, s'organise autour d'une voie principale partant de la porte et sur laquelle s'accrochent perpendiculairement cinq voies transversales. Cette trame viaire desservant la totalité

du bâti, aucune rue ne longeait les courtines nord-ouest et sud-est, comme on le voit près de l'angle sud et dans les carrés M-N 18-19 (pl. IV), où l'on remarque également, effet structurel induit du plan, que les particuliers s'approprièrent les extrémités, inutiles, des voies transverses. Deux places, l'une « monumentale » – liée au « monument » qu'est le temple de la ville – au centre, et l'autre à vocation circulaire, près de la porte, aèrent la trame. Celle-ci découpe le bâti en huit flots rectangulaires, composé chacun de deux bandes de cinq unités domestiques environ, chaque flot s'appuyant par un de ses petits côtés au rempart.

Si l'on passe du plan formel au plan fonctionnel, comment le rempart fonctionnait-il ? C'est-à-dire essentiellement, dans le cadre toujours des rapports tissu-enveloppe, comment les défenseurs accédaient-ils au chemin de ronde de l'enceinte ? On a vu que le complexe de la porte est sans doute pourvu d'un accès propre, ce qui se comprend facilement. Ce seul accès ne pouvait cependant canaliser l'ensemble des défenseurs de la place – que l'on considère par exemple la structure de la trame viaire, et en particulier l'étroitesse de ses voies – et desservir la totalité de l'enceinte. Or le bâti occupe l'extrémité des ruelles transversales, et il ne pouvait donc exister, à partir de la voierie, d'autre accès au rempart. Une seule solution est alors envisageable : les défenseurs rejoignaient le rempart, à l'aide d'échelles voire d'escaliers, par les terrasses, communicantes, des habitations, chaque flot étant au contact de l'enceinte (que les habitations fussent ou non pourvues d'un étage ne change pas les données du problème). Cela amène à reconsidérer, dans une optique dynamique et sous l'angle des problèmes de défense, le plan de la ville. On sait qu'un projet d'urbanisme n'est pas un exercice gratuit, à vocation purement esthétique, mais que son objet à l'inverse est d'organiser la vie même de la cité. A Haradum, cette volonté d'organisation est incontestablement poussée à l'extrême, et l'on peut être assuré que ce n'est pas l'effet du hasard ou d'une quelconque négligence des planificateurs, si l'accès au rempart ne pouvait massivement se faire que par les terrasses des habitations. Cela nous semble au contraire résulter d'un véritable *système de défense* du site, fondé sur le découpage du tissu, dont les huit flots renvoient à la forme carrée de l'enveloppe et à ses quatre murs de courtine. En cas d'alerte, en effet, les défenseurs accourant au rempart par les terrasses, se retrouvaient de facto divisés en huit groupes, prêts à prendre la place qui leur était, du moins en théorie, assignée, soit la courtine nord-est pour la population masculine des deux flots est, les murs nord-ouest et sud-est pour celle des quatre flots médians, et la courtine sud-ouest pour celle des deux flots ouest. Il va de soi que les problèmes de défense ne sont pas les seuls à entrer en ligne de compte dans l'élaboration d'un plan d'urbanisme, mais dans le cas d'Haradum, ville nouvelle implantée dans une région difficile, ceux-ci jouèrent sans doute un rôle déterminant.

Nous n'avons pas évoqué dans les lignes précédentes la configuration récente (3B-3A) de la porte de la ville et de la courtine sud-ouest. C'est que cette nouvelle configuration, qui ne modifie en rien les rapports tissu-enveloppe, relève d'une autre problématique, celle des rapports entre la ville et son milieu. Contrairement à d'autres établissements de la plaine alluviale, comme Mari par exemple, Haradum est situé à proximité immédiate de l'Euphrate (cf. Geyer, ce volume p. 37). Cette proximité implique que la ville ait dû tenter de se prémunir contre les crues intermittentes du fleuve, et rappelons que mention est faite dans les tablettes du site de la réparation d'une digue. Or précisément les éléments architecturaux d'époque 3B-3A ne se caractérisent pas par des qualités militaires spécifiques, mais répondent à ce grave problème. Ni l'élargissement de la seule courtine sud-ouest, ni l'érection autour des remparts de deux murs en pierre (la digue mentionnée dans les textes ?) de 1,5 m de largeur totale, n'accroissent en effet notablement la valeur défensive de l'enceinte. Le cas de la porte de la ville est plus flagrant encore, car deux bastions prenant de flanc les assaillants sont plus efficaces qu'un seul. L'affaiblissement des défenses de la porte résulte du nouveau tracé du passage, dont les caractéristiques (longueur, étroitesse et tracé en coude) démontrent qu'il s'agissait avant tout de pouvoir l'obstruer facilement en cas de débordement du fleuve. De ces observations nous pouvons conclure que l'Euphrate, dont le cours à cet endroit est très violent, est certainement responsable de la destruction de la partie antérieure de l'enceinte à la fin de la période 3C.

Haradum, enfin, n'est pas un cas isolé, le seul exemple de ce type de projet urbanistique. Tell Harmal (niveaux III-II), l'ancienne Shaduppum du royaume d'Eshnunna, présente une structure tout à fait similaire (enveloppe quadrangulaire percée d'une seule porte, une rue principale coupée de transversales). Mais par la régularité de son plan, Haradum est un exemple encore unique dans notre documentation, qui démontre le haut degré d'achèvement atteint dès le début du deuxième millénaire par l'urbanisme babylonien.

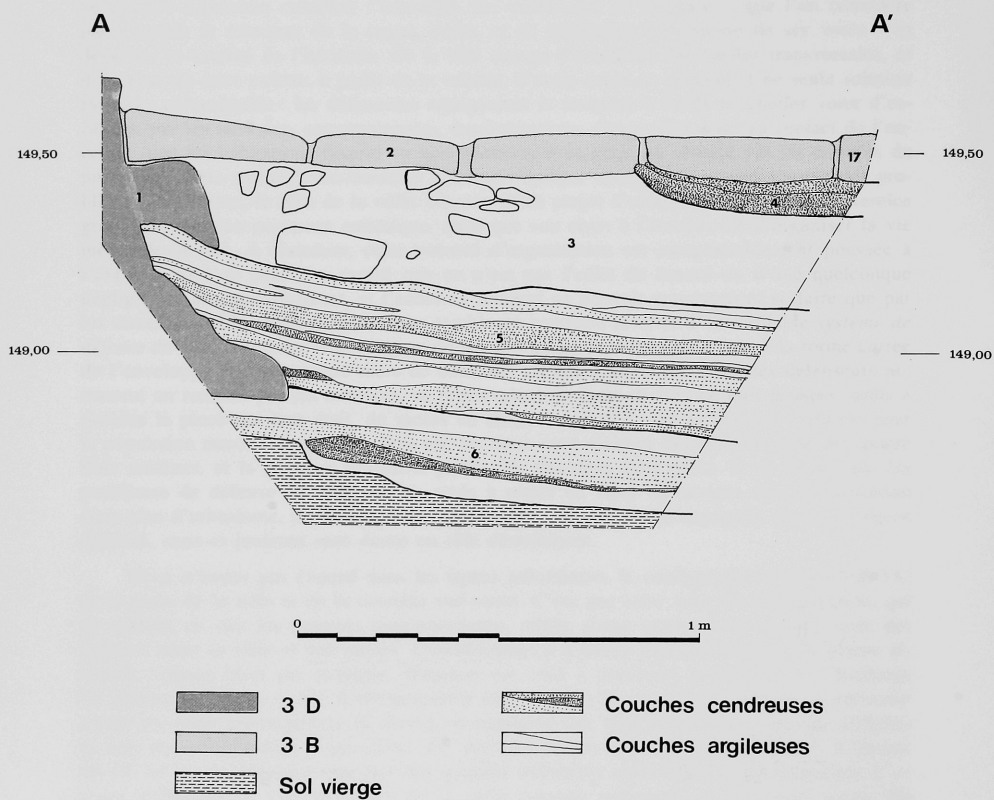


Fig. 1 - Coupe A-A' de la courtine sud-ouest (voir pl. VI).

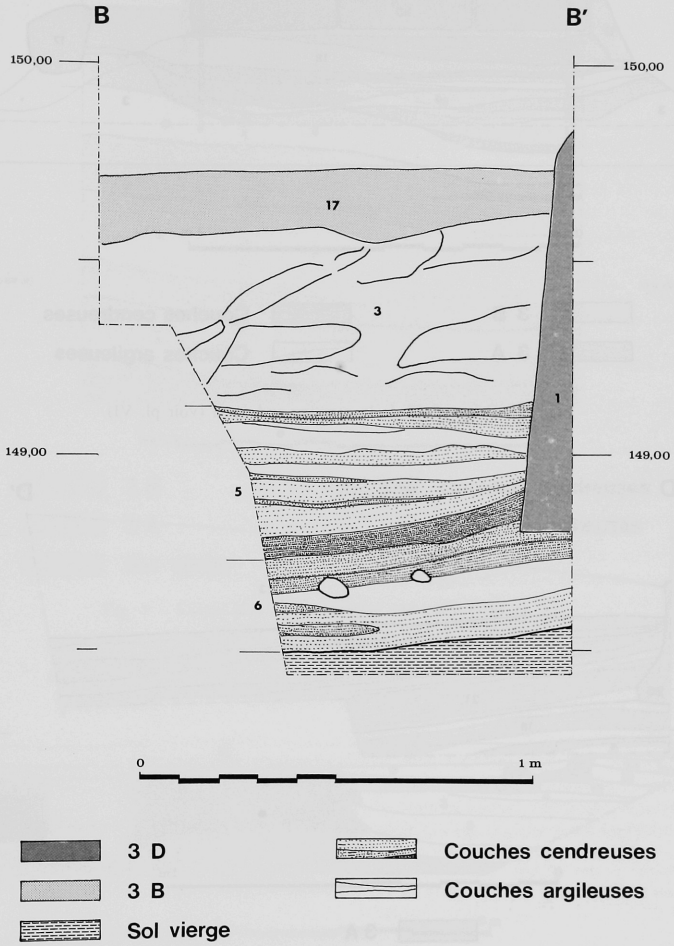


Fig. 2 - Coupe B-B' de la courtine sud-ouest (voir pl. VI).

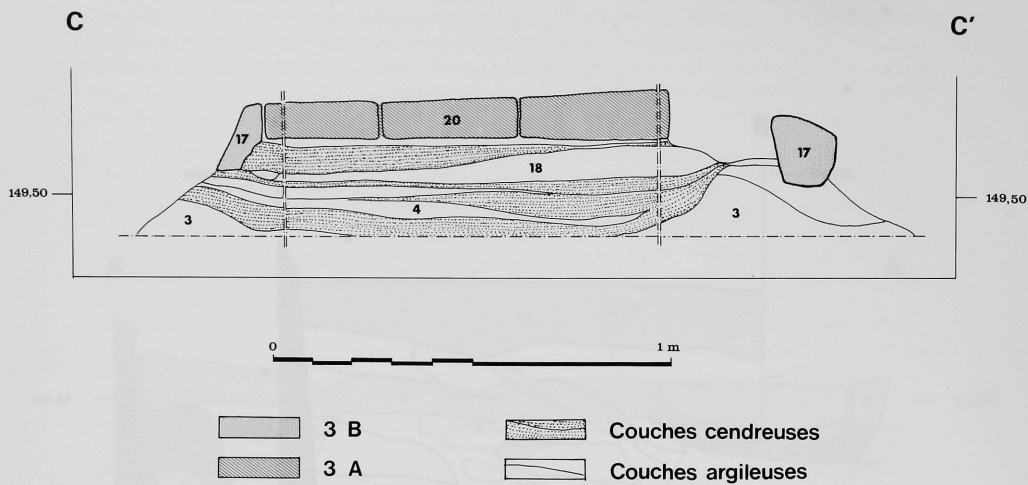


Fig. 3 - Coupe C-C' de la courtine sud-ouest (voir pl. VI).

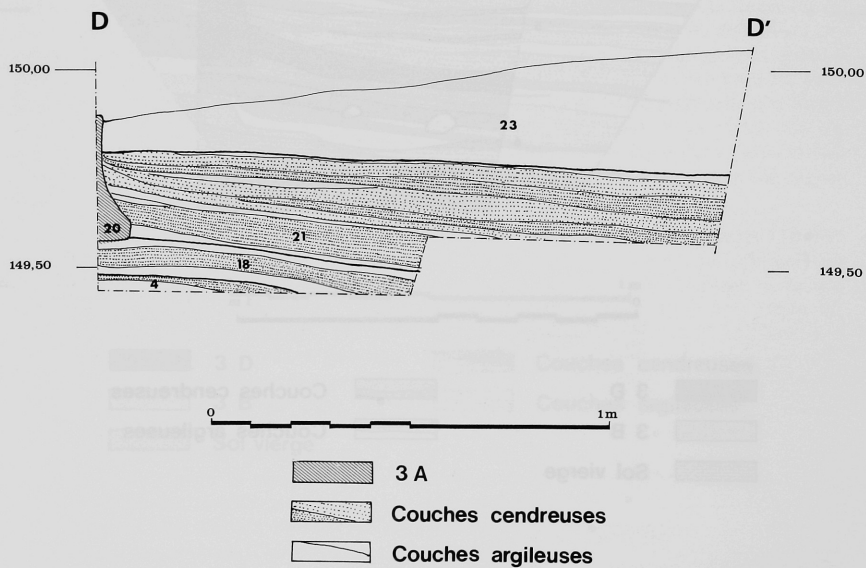


Fig. 4 - Section D-D' de la courtine sud-ouest (voir pl. VI).

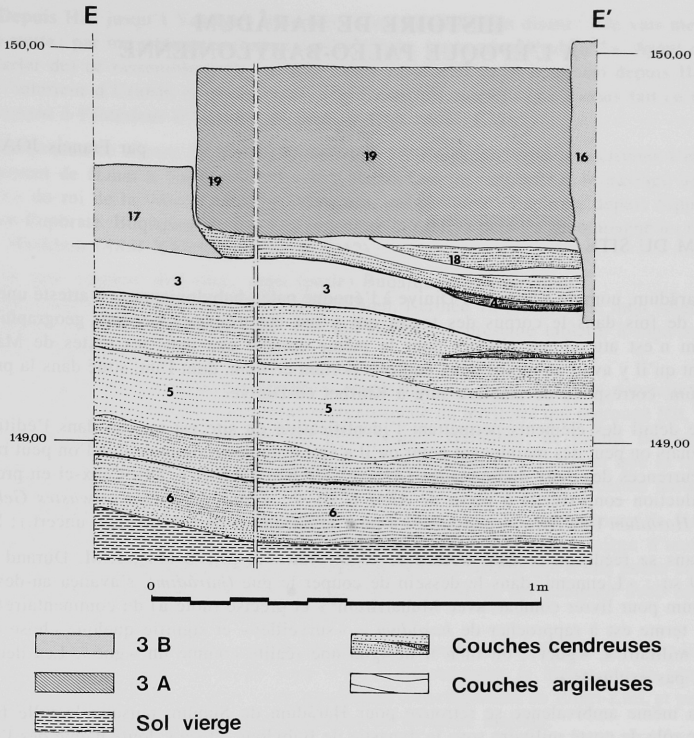


Fig. 5 - Coupe E-E' de la courtine sud-ouest (voir pl. VI).

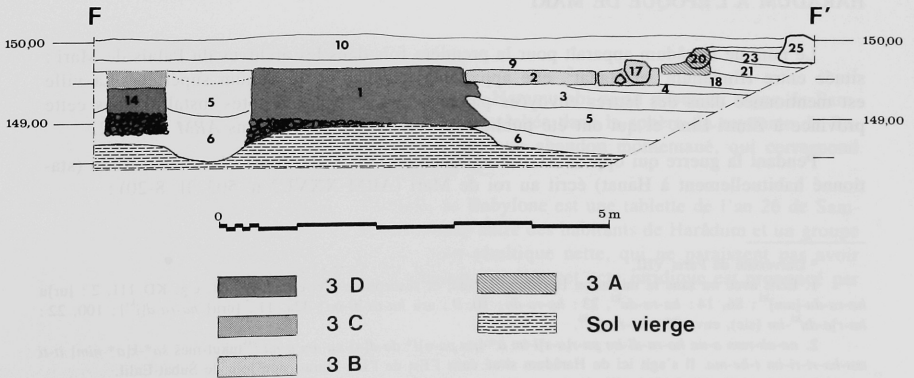


Fig. 6 - Coupe schématique F-F' de la courtine sud-ouest (voir pl. VI).

HISTOIRE DE HARÂDUM À L'ÉPOQUE PALÉO-BABYLONIENNE

par Francis JOANNÈS*

LE NOM DU SITE

Harâdum, nom de Khirbet ed-Diniye à l'époque paléo-babylonienne, est attesté une bonne dizaine de fois dans le corpus des textes qui y ont été trouvés¹. Le nom géographique de Harâdum n'est attesté par ailleurs pour la même époque que dans les textes de Mari, qui montrent qu'il y avait au moins deux endroits portant ce nom, dont l'un, situé dans la province du Suhûm, correspond de manière sûre à Khirbet ed-Diniye.

Le détail des éléments permettant l'identification du site est exposé dans l'édition des textes, mais on peut dès maintenant noter qu'il s'agit d'un nom commun, que l'on peut ramener aux occurrences des deux dictionnaires (*AHw* p. 322 b et *CAD H* p. 88). Ceux-ci en proposent une traduction contextuelle à partir de *ARM I*, 90, 9 : « zone désertique » [*wüstes Gebiet??*] pour le *Harâdum I* du *AHw*, « patrouille ? » pour le *harâdu B* du *CAD* [(mng. uncert.) ; Mari*].

Dans sa réédition récente d'*ARM I*, 90 (*M.A.R.I.* 5, p. 170-171), J.-M. Durand traduit les ll. 9 sq. : « L'ennemi, dans le dessein de couper le gué (*harâdim*), s'avança au-devant de Daddanum pour livrer combat, avec Muharrirum² » et précise (note a) du commentaire : « Ou bien le terme est à rapprocher de *harâdum* = « surveiller » et signifie quelque chose comme « poste militaire », « guet », ou bien il désigne une réalité comme un « gué ». Les deux sens ne sont pas exclusifs. »

La même ambivalence se retrouve pour Harâdum du Suhûm, puisque la ville fortifiée jouait le rôle de poste militaire sous la dynastie de Babylone, et sans doute même dès l'époque de Mari (voir ci-dessous), et qu'une mention d'époque néo-assyrienne sous le nom de Harîdi montre qu'Aššurnâširpal y traversa l'Euphrate à cet endroit³.

HARÂDUM À L'ÉPOQUE DE MARI

Le nom de Harâdum apparaît pour la première fois dans les archives du Palais de Mari : située entre Hindânûm⁴ et Hanat⁵, elle appartenait au district du Suhûm supérieur. La ville est mentionnée dans des lettres envoyées par des représentants mariotes installés dans cette province à Zimri-Lim, et qui ont été publiées par S. Lackenbacher dans *ARM XXVI/2*.

Pendant la guerre qui opposa Mari à Ešnunna en l'an 3' de Zimri-Lim, Kibsi-Addu (stationné habituellement à Hanat) écrit au roi de Mari (*ARM XXVI/2* n° 503, ll. 8-20) :

* Université de Paris VIII.

1. Écrit avec ou sans la mimation Harâdum/Harâdu, et susceptible d'être décliné. Cf. e.g. *KD* 111, 2 : [ur]u *ha-ra-du*-[um]^{ki} ; 86, 14 : *ha-ra-du*^{ki}, 23 : *ha-ra-du* ; 10, 9 : uru *ha-ra-di-im* ; 32a, 11 : [uru] *ha-ra-d*[i]^{ki} ; 100, 22 : *ha-r*[a]-*du*^{ki}-*im* (sic), env., 25 : *ha-ra-du*^{ki}

2. *na-ak-rum a-na ha-ra-di-im pa-r*[a]-*s*[i]-*im a**-[*na pa-n*]i* *da-d*[a]-*nu-um a-na* ⁸¹⁵*tukul-meš ša**-*k*[*a**-*nim*] *it-ti mu-ha-ri-ri-im ṭ-he-ma*. Il s'agit ici du Harâdum situé dans l'Est de l'Ida-Maraš, non loin de Šubat-Enlil.

3. Luckenbill, *ARAB*, I, § 472.

4. Site actuel de Aš-Šêh Gâbir, un peu en aval de El-Qâ'im.

5. L'actuelle 'Ana.

« Depuis Hît¹ jusqu'à Yabliya², (l'ennemi) s'est rassemblé en disant : « Je vais me mettre en route ; par ma stèle de victoire que j'ai érigée, je prendrai Urubân³ ! ». Ayant entendu (parler de) ce rassemblement, j'ai moi-même rassemblé (mes hommes) depuis Harâdum à l'intérieur d'Urubân et quand celui-ci [= l'ennemi] entendit que j'avais fait ce rassemblement à l'intérieur d'Urubân, eh bien, il s'est retiré. (...) »

Plus évocatrice encore est une lettre adressée par Buqâqum, dont les activités s'étendent généralement de Hanat à Yabliya. Il adresse à Zimri-Lim un rapport sur le passage dans son « district » du roi de la ville d'Andarig, Atamrum, qui remonte l'Euphrate depuis Sippar vers le Moyen-Euphrate. Buqâqum est allé à sa rencontre à Yabliya puis l'a accompagné un moment jusqu'à Harâdum (*ARM XXVI/2* n° 501, ll. 1-12) :

« [A mon seigneur dis] ceci : ainsi (parle) Buqâ[qum] ton serviteur.

Mon seigneur Atamrum va [bien], je vais bien, l'armée va [bien]. Que mon seigneur [= Zimri-Lim] ne s'inquiète de rien. J'ai fait porter ma présente tablette à mon seigneur depuis Harâdum ; (...) »

Ces deux lettres montrent que Harâdum représente une sorte de limite naturelle du Suhûm : la ville semble constituer l'extrémité septentrionale du territoire qui regroupe Hît, Harbû, Yabliya et Hanat : Kibsi-Addu recrute des gens *jusqu'à* Harâdum ; de même, Buqâqum accompagne le roi d'Andarig *jusqu'à* ce point. Il est intéressant de remarquer que la frontière actuelle entre Iraq et Syrie n'est pas très éloignée de cette ligne de démarcation antique.

Par rapport aux autres villes du Suhûm citées plus haut, les occurrences de Harâdum sont rares sous Zimri-Lim, et la ville n'a jamais été, sous son règne, le siège d'une entité administrative ou politique autonome. Il ne s'agissait manifestement que d'une petite bourgade à cette époque. Ces caractéristiques sont importantes quand on les compare avec celles de l'époque postérieure, sous la domination babylonienne.

Sur le site, c'est le niveau appelé 3D qui doit correspondre à cette période dite « de Mari » au sens large. Bien qu'aucun texte n'y ait été retrouvé, le hiatus qui la sépare du niveau 3C correspondrait assez bien à une installation contemporaine de Zimri-Lim, et peut-être abandonnée momentanément après la destruction du royaume mariote.

Quant à la date de construction de la ville, elle nous reste inconnue : l'attestation la plus ancienne, celle de Kibsi-Addu, permet de remonter jusqu'au début du règne de Zimri-Lim (année 3'), mais il est fort possible que Harâdum ait déjà existé à l'époque du Royaume de Haute-Mésopotamie, c'est-à-dire dès Samsi-Addu.

HARÂDUM SOUS SAMSU-ILUNA

Aucune mention n'est faite de Harâdum sous Hammurabi ni au début du règne de Samsu-iluna. On est en droit de supposer qu'elle fut englobée dans la sphère du royaume de Babylone après la conquête de Mari, et qu'elle subit un abandon momentané, qui correspond sur le site à la rupture entre les niveaux 3D et 3C.

Le premier élément daté de la Dynastie de Babylone est une tablette de l'an 26 de Samsu-iluna (KD 111) : il s'agit d'une vente de champ entre des habitants de Harâdum et un groupe de gens portant tous des noms de facture ouest-sémitique nette, qui ne paraissent pas avoir appartenu à la population de la ville. Le serment qui clôt cet acte juridique est prononcé par

1. Ville actuelle de Hit.

2. L'actuelle Haditha.

3. Pour la localisation de cette ville, connue également sous le nom de Hurbân, cf. J.-M. Durand, *ARM XXVI/1*, p. 147-148, note 65 : (...) La situation de (H)urbân doit donc être sur la rive gauche de l'Euphrate, à l'opposé du segment Yabliya-Harbû [Haditha-Khân Baghdâdi] (éventuellement même du côté de l'aval ?).

Šamaš, Adad, Marduk et Samsu-iluna. On peut y reconnaître donc une emprise babylonienne marquée par le nom du roi et des dieux principaux du royaume de Babylone, Šamaš et Marduk. La mention d'Adad serait alors à mettre sur le compte d'un culte local. Cette possibilité est renforcée par le fait qu'un temple d'Adad, pourvu d'un entrepôt, est cité par un texte un peu postérieur, de manière telle qu'il faut admettre que ce temple se trouvait dans la ville même.

Quatre ans avant cette première attestation, Samsu-iluna avait mené une campagne vers le pays d'Apûm et sa capitale Šchnâ (= Šubat-Enlil). En l'an 27 de son règne, il dut intervenir également sur le Moyen-Euphrate, pour livrer bataille à deux rois locaux connus sous les noms de Yadih-Abu (roi de Hanâ?) et Muti-Huršâna. Il est tentant de rapprocher la date du texte KD 111 de celle de cette campagne militaire.

La situation archéologique de la tablette est, de ce point de vue, primordiale : elle a été découverte, avec une autre, à l'intérieur d'un vase enfoui sous des tombes composant le cimetière néo-assyrien au nord-ouest de la ville, *en dehors* des remparts. La découverte, dans le même locus, d'un autre vase contenant une tablette datée elle aussi du règne de Samsu-iluna, prouve qu'il ne s'agit pas de trouvailles fortuites. Il y avait là, à l'extérieur du rempart paléo-babylonien, un niveau remontant au règne de Samsu-iluna, qui a été bouleversé par l'installation des tombes néo-assyriennes, et dont ne subsiste que le bâtiment n° 35.

Le fait que les textes datés du règne de Samsu-iluna aient été trouvés sur le côté nord-ouest, c'est-à-dire le plus près de l'Euphrate, constitue cependant un élément important. D'autres textes nous parlent d'un *kârum* de Harâdum, c'est-à-dire d'un quartier situé près du fleuve. Comme celui-ci constituait une menace potentielle pour une installation humaine, menace dont témoigne le renforcement du rempart nord-ouest par rapport aux autres côtés, à l'époque paléo-babylonienne, il semble logique de supposer une installation de structures bâties assez sommaires dans cet endroit appelé *kârum*. Les deux vases contenant des textes du temps de Samsu-iluna seraient les témoins de ces structures.

Le texte KD 111 témoigne donc d'une implantation politique babylonienne dans la région, et de la pérennité du peuplement de Harâdum depuis l'époque de Mari. Mais l'achat de terres que rapporte cet acte, et qui dut être important puisqu'il ne comporte pas moins de 20 acheteurs et 50 témoins, correspond-il à un moment où la population de Harâdum s'est brutalement accrue, et cet accroissement est-il le résultat d'une décision volontariste d'implantation de population? La documentation dont nous disposons n'est pas assez fournie pour répondre de manière définitive. Il est possible que ce site ait connu un accroissement de sa population dès la fin du règne de Samsu-iluna, et que cet accroissement soit le résultat d'une décision de contrôle de la région par le roi de Babylone, dont témoigne sa campagne de l'an 27¹.

HARÂDUM SOUS ABI-EŠUH

C'est du règne d'Abi-ešuh que datent les premières « archives constituées » qu'a fournies Khirbet ed-Diniye, et des textes qui nous renseignent sur certains aspects de la vie dans cette bourgade. A l'intérieur de la ville, le niveau dénommé 3C, qui constitue le premier niveau d'occupation d'époque babylonienne, a livré, dans le bâtiment 6, quelques lettres d'affaires (KD 95-97) non datées, mais qui évoquent le même contexte que celles des niveaux 3B1 et 3B2 et sont sans doute d'une époque très voisine, dans le bâtiment 1 (le Temple) un inventaire de bijoux, deux listes de noms propres, et une lettre administrative (KD 90-91, 98-99), ainsi qu'une lettre privée dans le bâtiment 18 (KD 104).

1. Celle-ci est cependant postérieure d'un an au texte KD 111. Il faudrait donc supposer que les hostilités déclenchées par Yadih-Abu et Muti-Huršâna étaient le résultat d'une pression des Babyloniens, et qu'elles s'inscrivent dans un contexte général d'implantation de population sous contrôle du roi de Babylone sur le Moyen-Euphrate.

Aucun de ces textes n'a fourni de date, mais il faut chronologiquement les situer entre la fin du règne de Samsu-iluna et celle du règne d'Abi-ešuh, puisque certains textes du niveau 3B2, immédiatement postérieur, datent d'Abi-ešuh¹. Aussi semble-t-il raisonnable d'admettre que le niveau 3C s'est déroulé essentiellement sous le règne d'Abi-ešuh, pour ce qui concerne l'intérieur de la ville fortifiée.

Les niveaux 3B2 et 3B1 renferment des textes datant également d'Abi-ešuh. Dans le cas du niveau 3B2, il s'agit d'un texte (KD 5) daté de l'an «1» de ce roi, dont M. Stol estime possible qu'il soit à situer en avant-dernière place de la liste des noms d'année, comme l'an 27² : il est donc normal qu'on trouve également dans ce niveau des textes datés du début du règne d'Ammiditana (années 4 et 7). KD 5 est un petit reçu d'argent pour l'accomplissement de l'*ilkum* à Dûr-Abi-ešuh. Le nom de cette citadelle se retrouve par ailleurs, mais sa localisation reste encore inconnue. Il apparaît en tout cas que les habitants de Harâdum étaient soumis à un service d'*ilkum*, qu'ils devaient accomplir sous les ordres d'un *Rabi Amurri*, Samânun.

La présence dans le niveau 3B1 plus récent, d'un texte daté de l'année «v» d'Abi-ešuh, et d'autres du même souverain, mais dont la formule n'est pas reconstituée est a priori plus étonnante. Il s'agit des textes KD 56, 60, et 75, tous trouvés dans la pièce 2 du Bâtiment 2, soit la maison de Habasânun. KD 56 et KD 60 ont la forme typique des «Quasi-Hüllen-Tafeln»³, donc probablement des titres de propriété, bien que le contenu n'en soit plus identifiable ; le texte KD 75 est unique en son genre : il s'agit d'un procès ayant opposé le «maire» (*rabiânun*) de Harâdum à la Ville. Celle-ci lui reprochait d'avoir détourné à son profit une partie de l'argent et des moutons versés à titre d'impôt et de taxe-*igisum*. L'affaire semble être restée locale, puisqu'aucune juridiction particulière n'est mentionnée, et un accord à l'amiable termina la contestation. Il peut donc s'agir dans les trois cas de pièces particulièrement importantes, et conservées dans les archives familiales, pendant une ou deux générations.

Au total, les textes datés d'Abi-ešuh présents dans les niveaux 3B1 et 3B2 seraient donc soit des textes «fossiles», soit à dater de l'extrême fin du règne.

HARÂDUM SOUS AMMIDITANA ET AMMIŠADUQÂ

Les textes les plus nombreux proviennent de cette époque, et ont été trouvés dans les niveaux 3B2, et surtout 3B1 et 3A. Sauf dans le bâtiment 20, où les deux niveaux 3B1 et 3A, superposés, contenaient chacun une documentation écrite, la répartition par niveau est individualisée selon les bâtiments : au niveau 3A appartiennent les textes du Bâtiment 7 et du Bâtiment 20 ; au niveau 3B1, les textes des Bâtiments 2, 20 et 21 ; au niveau 3B2, les textes des bâtiments 3, 4, et 32. Chaque maison ayant une histoire propre, il est normal que des chevauchements se produisent entre les dates des différents textes : ainsi le règne d'Ammiditana est représenté dans les trois niveaux, mais celui d'Amișaduqa dans le seul niveau A.

La vie économique de la ville apparaît organisée autour de l'exploitation des terres, de l'élevage et du commerce. Les gens dont une partie des archives a été retrouvée habitaient le centre de la ville, particulièrement autour de la place centrale. Ainsi sont identifiables des

1. Si le dénommé Ammištamar, qui apparaît dans le texte KD 91 (liste de NP) appartenant au niveau C, est le même que celui que l'on trouve cité pendant le règne d'Ammiditana (KD 19+, 47, 48), on aurait ici un lien direct entre les deux niveaux montrant qu'un même individu a pu leur être contemporain. Le même cas se reproduit pour Nabium-mușallim, cité dans le texte 91 et dans KD 112 (niveau 3B1), ou pour Yasê-Addu, attesté en 3C (KD 98), 3B1 (KD 10) et 3B2 (KD 64 et 113). Il s'agit cependant de noms relativement fréquents, ce qui n'exclut donc pas l'homonymie.

2. M. Stol, *Studies in Old Babylonian History*, p. 60 et note 33.

3. Cf. les remarques de Cl. Wilcke dans *Zikir šumim* (= Mélanges Kraus) p. 450-483, et de D. Charpin dans *Cuneiform Archive and Libraries*, p. 138 et n. 52.

maisons occupées par la famille de Habasânûm [Bâtiment 2], par Yašpuṭ-Addu et son fils Zâkirum [Bâtiment 3], et surtout une maison qui a fourni la plus grande quantité des textes, occupée par plusieurs personnes : Šamhum, Riš-Šamaš, Sîn-nâšir, Nabium-nâšir et Sîn-mušalim, dont nous ne connaissons pas exactement les liens de parenté qui les unissaient [Bâtiment 7].

Les activités commerciales de ces divers habitants les amenaient à entretenir une correspondance fournie : celle-ci dessine un domaine d'activité assez étendu, depuis Aššur à l'est jusqu'à Emar à l'ouest, mais surtout le long de l'Euphrate, jusqu'à Sippar. L'horizon géographique le plus courant reste cependant assez limité, et tourné surtout vers l'aval, descendant jusqu'à Hanat et Yabliya. En amont de Harâdum, seule Hindânû est mentionnée¹. On retrouve donc la notion, présente dès l'époque de Mari, d'une sorte de limite septentrionale du Suhûm que marquerait Harâdum.

Si la fonction commerciale était ainsi importante à Harâdum, elle se doublait cependant d'une fonction militaire dont témoignent les remparts et les mentions de soldats dans plusieurs textes, et d'une fonction administrative, dont les cadres sont restés les mêmes depuis Abi-ešuh : un maire (*rabi ânûm*) et des Anciens. Mais cette fonction administrative restait limitée puisque les procès, par exemple, étaient jugés à Hanat ou Yabliya, comme le montre le texte KD 101 [Bâtiment 21], qui relate une contestation entre une personne de Harâdum et une autre de la ville de Hurratum², plaidée devant le *šâpiṭum*, les juges de Yabliya et les Anciens de la même ville.

Harâdum possédait donc à cette époque toutes les caractéristiques que l'on peut attendre d'un centre urbain : type particulier d'habitat, fonctions administratives, militaires, et commerciales s'associant à la production des biens agricoles, lieu de culte avec un temple au centre de la ville, et pratique apparemment courante de l'écriture, puisque bon nombre des maisons fouillées ont livré des archives et qu'y résidaient plusieurs scribes³. A la ville entourée de remparts devaient être associés un quartier lié au fleuve, le *kârûm*, et sans doute un habitat paysan plus dispersé⁴.

Entre les niveaux 3B1 et 3B2 se situe un incendie, qui s'étendit à une partie de la ville, mais ne la détruisit pas : d'un niveau à l'autre, on retrouve en effet les mêmes plans, le même type d'archives, le même type d'activités, et pratiquement les mêmes familles. Il semble donc s'agir d'un incident relativement mineur dans l'histoire de Harâdum. Aucun niveau d'incendie n'a par contre été décelé au sommet du niveau paléo-babylonien le plus récent (niveau 3 A), et ce fait pose évidemment le problème de la cause de la disparition de la ville. Dans la mesure où aucun élément explicite ne se trouve dans les textes, un certain nombre de points sont à prendre en considération.

LA FIN DE LA VILLE PALÉO-BABYLONIENNE

Le dernier texte daté que nous possédions de cette période est de l'année 17+b du règne d'Ammišaduqa. On rapprochera évidemment cette date de celle des tablettes les plus récentes

1. Ainsi que Šuprum, en amont de Mari, de manière exceptionnelle.

2. Non attestée par ailleurs ; probablement voisine de Harâdum.

3. On remarquera en étudiant le plan restitué de la ville qu'aucune maison ne disposait de structures liées à la production agricole ou à l'élevage. L'étroitesse même des rues ne permettait d'ailleurs le passage que des piétons, et pas des animaux ou des véhicules de transport. Le seul quartier lié à la production semble avoir été l'ensemble bordant le rempart Nord-Est, qui devait rassembler, d'après les listes qui y ont été trouvées, des structures de stockage et des ateliers d'artisans.

4. La faible largeur de la zone cultivable en bordure de l'Euphrate, en l'absence d'instruments lourds d'irrigation fait qu'elle devait s'étendre, en longueur, assez loin de part et d'autre de Harâdum, pour permettre une production suffisante aux besoins des habitants de la ville. Il est donc probable que l'habitat agricole s'étaïait tout au long de ce ruban cultivable.

découvertes dans les niveaux contemporains de Tell ed Der, dans la maison du Grand Chantre d'Annunîtum, qui est l'année 17+c. Les fouilles de Tell ed Dêr ont montré que la ville, Sippar d'Annunîtum, connut alors une destruction soudaine et brutale. Il est donc possible qu'une même vague d'assaillants ait balayé l'axe du Moyen-Euphrate jusqu'aux abords babyloniens, emportant dans un même mouvement d'abord Harâdum, puis Sippar d'Annunîtum.

La répartition des archives de Harâdum ne corrobore cependant pas complètement cette thèse. On remarque en effet que les textes du niveau le plus récent sont des lettres, des reconnaissances de dette, ou des listes. On n'y trouve presque aucun acte de droit familial ou titre de propriété, qui devraient être présents dans les archives de la dernière phase d'occupation. Tout se passe en fait comme si les habitants avaient eu le temps d'emporter avec eux ces archives, avec d'autres biens plus précieux, ne laissant derrière eux qu'une ville abandonnée et pratiquement vide de toute richesse.

Faut-il alors mettre sur le compte d'une destruction humaine la disparition de Harâdum ? On peut aussi bien penser à une inondation de l'Euphrate, qui aurait rendu le site inhabitable, et obligé ses habitants à se réinstaller ailleurs. Le cours du fleuve a peu varié depuis l'Antiquité, mais une inondation était toujours possible, comme le montrent les structures renforcées du rempart Nord-Ouest, et il est possible que le fleuve ait envahi le site pendant un certain temps, le rendant inhabitable sans cependant le détruire complètement.

D'autre part, les fouilles menées par O. Rouault à Terqa ont mis récemment au jour des textes datés de la période finale de la dynastie de Hammurabi, en particulier son dernier souverain, Samsu-ditana. Cette découverte relativise évidemment le cas de Tell ed Dêr, qu'il convient alors de considérer peut-être comme exceptionnel. La ville voisine de Sippar de Šamaš fournit d'ailleurs, elle, des textes datés de Samsu-ditana¹ Qu'un raid ponctuel ait détruit Sippar d'Annunîtum ne signifie donc pas que toute la vallée de l'Euphrate fut ravagée. Il semble plutôt qu'il faudrait mettre l'accent non pas sur la destruction de Harâdum, ou de Sippar d'Annunîtum, mais sur le fait qu'elles ne furent pas reconstruites. On en arrive donc à une vue plus nuancée de la fin de Khirbet ed-Diniye. La ville fut probablement, à la fin du règne d'Ammissaduqa, menacée par un ennemi dont l'origine nous est inconnue. A cette menace a pu se joindre un envahissement momentané par les eaux de l'Euphrate. Les habitants eurent cependant le temps de rassembler leurs biens et de se réfugier dans un centre plus sûr, ne laissant derrière eux qu'une ville vide.

Cette menace, qui vida les petits centres urbains, mais ne compromit pas l'existence des grandes villes de la vallée de l'Euphrate, à l'exception notable de Sippar d'Annunîtum, empêcha cependant une véritable réoccupation du pays. Soit que la population ait connu une diminution, soit que le contrôle des rois de Babylone ait été moins fort, les petits centres urbains comme Harâdum furent laissés à l'abandon, ou ne connurent qu'une réoccupation sporadique et clairsemée.

On en arrive donc à l'image d'une bourgade fluviale remontant au moins à l'époque de Mari, qui fut transformée par les rois de Babylone en une ville fortifiée, lorsqu'ils voulurent contrôler plus étroitement la vallée du Moyen-Euphrate. Ce contrôle permit également un accroissement notable des échanges de biens le long du fleuve, assurant une certaine prospérité aux petites firmes familiales installées sur place, et introduisant dans les petites villes un type de civilisation « babylonien » dont les textes conservés nous fournissent une bonne illustration. Mais lorsque ce contrôle s'affaiblit, ces petits postes ne purent se maintenir, et le tissu urbain de la vallée de l'Euphrate se réduisit à ce qu'il était auparavant, un certain nombre de « grandes » villes d'étape, séparées par des étendues vides ou peuplées de petits villages. Le maintien d'une population non urbaine sur le site de Harâdum est cependant très vraisemblable

1. Sur la situation respective et l'histoire des deux Sippar, cf. désormais D. Charpin, *Sippar : deux villes nouvelles*, RA 82 (1988), p. 13-32.

puisqu'il permet seul d'expliquer pourquoi son nom se transmet jusqu'à l'époque néo-assyrienne, sous la forme Harâda ou Harîdi.

A ce moment, le site connut une réoccupation importante sous la forme d'un poste militaire, avant de retomber dans l'oubli quelque temps après. Il semble y avoir là une constante de la vallée du Moyen-Euphrate, surtout dans sa partie irakienne, dont l'histoire de Harâdum à l'époque paléo-babylonienne, telle que permettent de la reconstituer les documents écrits, fournit une bonne illustration.

DATATION DES NIVEAUX DE DINIYE

Niveau	Dates attestées	Durée probable
3D	1771, 1763 début XVIII ^e s.	1775-1760
3C	1724	1725-1690 fin XVIII ^e s.
3B2	1685-1677	1690-1675 début XVII ^e s.
3B1	1685-1651	1675-1650 milieu XVII ^e s.
3A	1668-1628	1668-1628 2 ^e tiers XVII ^e s.

(la datation du niveau 3A n'est fournie que par une seule maison – bâtiment 7, pièce 6)

L'ENVIRONNEMENT ANCIEN d'HARADUM : UN SITE PARFAITEMENT INTÉGRÉ À SON ENVIRONNEMENT

par Bernard GEYER*

Khirbet ed-Diniye, tell antique à proximité d'un petit hameau contemporain dissimulé dans un bouquet de palmiers, est situé sur la rive droite de l'Euphrate, dans la moyenne vallée du fleuve, à quelque 54 km (à vol d'oiseau) en aval de la frontière syro-irakienne (voir pl. III). A première vue, rien de bien particulier ne différencie ce lieu de ses nombreux semblables alignés tout au long du ruban de verdure engendré par le fleuve. En effet, d'Eymar (en Syrie) à Ramadi (en Iraq), soit sur près de 800 km, le paysage ne change guère; l'Euphrate, encaissé dans une vallée dont la largeur à la base varie de 1 à 10 km, traverse une steppe inculte et aride. Le contraste est saisissant entre les plateaux dénudés aux couleurs ternes, grisâtres, et la vallée verdoyante; il souligne parfaitement le rôle de cordon ombilical reliant la Mésopotamie au Croissant Fertile (Sanlaville, 1985) qu'a si souvent joué l'Euphrate au cours des temps (voir pl. XI). Axe de communication, tant par voie fluviale que terrestre, ruban fertile, le fleuve et sa vallée ont imposé une disposition linéaire des sites d'occupation, et ce quelles que soient les époques.

LA VALLÉE DE L'EUPHRATE DANS LA RÉGION DE DINIYE

Aspect général de la vallée et milieu naturel

L'aspect général de la vallée, au sens large, reste ici le même que plus en amont, entre Deir ez-Zor et Abou Kémal. Nous sommes encore dans le domaine « syrien », tectoniquement stable, non encore affecté par la subsidence qui caractérise la Basse-Mésopotamie.

Le fleuve, dont l'orientation est-ouest est commandée, d'el Qaim à Anah, par la présence d'une faille, coule au fond d'une vallée entaillée dans la roche en place tertiaire. De part et d'autre de l'Euphrate s'étagent des niveaux topographiques plus ou moins bien conservés, témoins de phases consécutives d'aplanissement, de dépôt, d'érosion linéaire durant le Quaternaire (voir fig. 9).

L'ambiance aride, sinon désertique, est ici bien marquée. Le climat procède d'une dégradation du climat méditerranéen, avec deux saisons bien tranchées : l'une totalement sèche en été, l'autre humide en hiver. Mais les précipitations restent limitées (moins de 150 mm/an en moyenne; voir fig. 8) et sont surtout fort variables d'une année sur l'autre puisque le total annuel à Anah peut varier dans un rapport de 1 à 8 (Alex, 1985). Les températures sont élevées, avec, toujours à Anah, une moyenne annuelle supérieure à 20°C (20,7°) et des maximums pouvant dépasser 45° durant les trois mois d'été (Alex, 1985). A l'opposé, comme dans toutes les régions où la nébulosité et l'humidité relative sont faibles, les nuits sont fraîches. En hiver, le gel n'est pas rare (23 jours de gel en moyenne par an; Alex, 1985) ce qui explique le caractère aléatoire de la culture du palmier-dattier et son développement relativement faible,

* URA 913 – GREMO, Maison de l'Orient, Université Lumière-Lyon 2 – CNRS.

Ce chapitre regroupe les observations faites, en novembre 1988, lors d'une mission de quinze jours effectuée à la demande de Christine Kepinski dans la région de Khirbet ed-Diniye. Les rapprochements et les comparaisons sont nombreux avec la région de Deir ez-Zor Abou Kémal située en amont, à quelque 60 km; les publications de référence sont : Sanlaville, 1985; Geyer, 1985 et 1990; Geyer et Monchambert, 1987.

La situation décrite, notamment en ce qui concerne l'Euphrate, son régime et son influence régionale, est celle qui prévalait avant la construction des nombreux barrages qui ont assagi le fleuve.

au moins jusqu'à Hit (voir fig. 8). L'évapotranspiration est très forte (sans doute proche des 3000 mm/an) et le déficit hydrique est considérable.

Il s'ensuit que le potentiel végétal naturel est très réduit, d'autant que les sols (exception faite de ceux des terrasses holocènes ; voir ci-dessous) sont généralement de mauvaise qualité. Le plus souvent, c'est la roche-mère qui affleure directement (marne crayeuse, marne calcaire...), parfois apparaît une croûte (peu épaisse et reposant directement sur la roche-mère) ou une dalle calcaire (sur le niveau Q_V ; voir fig. 9). Localement ce sont les cailloutis des formations alluviales quaternaires qui affleurent. Tous ces faciès sont, du fait de leur cohérence, de leur texture ou de leurs constituants, peu propices à la mise en culture. Là où un sol subsiste (surtout sur les replats des niveaux quaternaires ou sur le plateau), il est généralement très mince, pauvre en matrice, toujours sujet à érosion du fait de la modicité de la couverture végétale. Seuls les fonds des vallons secs qui entaillent le plateau ont recueilli suffisamment de matériaux fins pour justifier une mise en culture à moyen ou long terme (les hauts niveaux quaternaires Q_{III} et Q_{IV} , mis en culture à grands frais, ont été abandonnés au bout de quelques années pour cause de non-rentabilité). Il en va bien sûr tout autrement du fond alluvial holocène où les limons du fleuve assurent aux terres une fertilité certaine et durable, et où la faible altitude relative par rapport au fleuve (de 2 à 5 m) rend l'irrigation aisée (voir ci-dessous), même avec des moyens limités.

Si l'on replace la vallée dans un contexte régional, on est frappé par son étroitesse. Dans la région de Mari, la largeur de la vallée quaternaire peut atteindre 30 km (de plateau à plateau), la largeur du plancher holocène près de 10 km. Dans la région de Diniye, ces dimensions, pour des raisons essentiellement structurales, sont plus que restreintes : moins de 10 km pour la vallée quaternaire, rarement plus de 2 km et souvent moins de 1 km pour le fond holocène. Ceci n'est pas sans influence sur le potentiel agricole de la région puisque seules les terres holocènes étaient cultivables avant l'introduction de la pompe à moteur.

Schéma géomorphologique (fig. 9)

Un schéma géomorphologique sommaire de la région, fondé sur des comparaisons avec la vallée entre Deir ez-Zor et Abou Kémal (Sanlaville, 1985 ; Geyer, 1985), fait apparaître les éléments suivants :

- Jusqu'au pluvial Q_{III} (le Mindel de la chronologie alpine), la vallée était peu marquée, le fleuve demeurait peu profondément incisé ; son action érosive se traduisait avant tout par des efforts de planation latérale qui ont laissé des traces dans le paysage sous la forme de niveaux étagés : Q_{III} à environ 20 m au-dessus du niveau du fleuve¹ ; Q_{IV} (équivalent Günz) à environ 28 m au-dessus du niveau du fleuve. Les dépôts associés sont rares. En aval de Diniye, rive droite, dans la section aval du méandre, un dépôt alluvial à cailloutis taurique est sans doute attribuable au Q_{III} , mais l'absence d'industrie lithique ne permet pas d'être affirmatif.

- C'est durant l'interpluvial $Q_{III}-Q_{II}$ que le fleuve s'enfonça profondément dans la roche-mère et acquit approximativement son aspect actuel. L'entaille principale réalisée, le tracé du fleuve ne se modifia plus guère ; l'Euphrate était canalisé. Le remblaiement alluvial correspondant au pluvial Q_{II} (équivalent Riss) a été le plus volumineux. Son sommet est à environ 12 m au-dessus du fleuve actuel. Les dépôts, lorsqu'ils n'ont pas été totalement érodés, se retrouvent plaqués sur la roche en place des deux côtés de la vallée (notamment derrière Khirbet ed-Diniye et sous l'école du village) mais aussi enracinés sous le fleuve actuel et sous les alluvions plus récentes. A partir du Q_{II} , les formations ne sont plus étagées, elles sont emboîtées les unes dans les autres. Les dépôts du Q_{II} , constitués majoritairement de galets et de graviers, donc de matériaux grossiers, contribuent au blocage du fleuve (notamment un peu en amont de Diniye, en rive gauche, à hauteur d'un des hameaux de Tishzanie). La datation

1. Niveau avant la construction du barrage de Haditha.

de ces dépôts repose plus sur une comparaison avec des formations similaires reconnues en amont que sur la typologie des artefacts, ces derniers étant très rares.

– Du pluvial Q_I (équivalent Würm), nous n'avons repéré que des dépôts peu épais, très localisés, d'apport latéral, souvent plaqués sur des glacis bas taillés dans la roche en place. C'est le cas notamment sous le tell de Diniye (voir ci-dessous et fig. 10). De cette période subsistent également des accumulations, plus épaisses, de cônes : par exemple le cône du Wadi Djubab qui ferme en amont l'alvéole de Diniye.

– C'est de l'Holocène que datent les plus basses terrasses constituées de matériaux plus fins (sables-limons-argiles). Elles sont emboîtées dans le Q_{II} (ou dans la roche en place) et se présentent sous la forme de longs rubans, larges en moyenne de 100 à 150 m, qui bordent le fleuve sur ses deux rives et sont souvent interrompus par un méandre venant buter contre un élément de la formation Q_{II} ou contre la roche en place. La granulométrie, la texture, la faible altitude relative des formations holocènes les rendent particulièrement aptes à la mise en culture, d'autant que, avant la construction des grands barrages turcs et syriens, les inondations apportaient régulièrement des limons frais qui engraisaient les terrasses et conservaient au sol sa fertilité. Ces formations peuvent être d'âges différents. Celle qui est, de manière générale dans la moyenne vallée de l'Euphrate, la mieux développée est datée d'un holocène ancien (Geyer et Monchambert, 1987). Ici, du fait de l'exiguïté du fond de vallée, elle a souvent disparu au profit de formations plus récentes, d'âge historique : c'est le cas à Diniye (voir ci-dessous).

Les problèmes de salinisation des terres, si cruciaux dans la région de Mari, ne se posent pas ici malgré la présence de sels dans les eaux du fleuve et donc dans les eaux d'irrigation. En effet, l'étroitesse de la bande cultivable, le drainage naturel lié à la proximité immédiate du fleuve, la texture souvent un peu sableuse des matériaux font qu'il n'y a ni possibilité d'engorgement durable, ni phénomène de concentration des sels dans la nappe phréatique.

L'Euphrate, dans la région de Diniye, se présente sous la forme d'un cours d'eau à méandres (voir fig. 11). Cet aspect pourrait évoquer, en première analyse, un fleuve pouvant se déplacer facilement par sapement latéral des berges en rive concave des méandres. Or il n'en est rien, ou du moins ces déplacements ne se produisent-ils que dans un cadre spatial très limité. En effet, les méandres ne sont pas libres, leur déformation étant gênée, sinon bloquée, très régulièrement par des affleurements de roche en place ou des môles de galets et graviers Q_{II} qui font butoir et s'opposent par leur masse et leur cohérence à un fleuve dont la force n'est plus suffisante pour réaliser une érosion efficace.

Cet état de fait n'est pas récent puisque tel était déjà le cas à la fin du Pléistocène. En tout cas, le fleuve a subi cette contrainte majeure durant tout l'Holocène. Les méandres, bloqués par ces môles de résistance, ne bougent pratiquement plus et seuls des déplacements latéraux de quelques centaines de mètres, voire moins de 100 m par endroits¹, sont encore possibles.

Il s'ensuit que la géographie du fond de la vallée a peu varié au cours des derniers millénaires : c'est un couloir étroit, enserré par les falaises taillées dans la roche en place, parcouru par un fleuve au lit quasiment fixe. Dans les zones convexes des méandres, les différents niveaux quaternaires ont été relativement bien conservés, à l'opposé des zones concaves où le fleuve vient buter directement contre le plateau ou longe la surface Q_{III} , particulièrement bien développée dans cette région.

Que ce soit en rive concave ou convexe, les terrasses holocènes sont de surface réduite. De plus, ce sont elles qui font, en premier lieu, les frais des déplacements latéraux, certes limités, des méandres. Les rives concaves ne présentent que localement des moignons de formations holocènes. Les rives convexes, moins exposées, en sont relativement moins dépourvues ; elles bénéficient de plus des dépôts de retrait de méandre.

1. Au droit des môles de résistance, ces déplacements peuvent être encore bien moindres et ne pas dépasser quelques dizaines de mètres.

Les inondations et leurs conséquences sur l'implantation des sites

Dans un contexte climatique aride, il est évident que les inondations, fréquentes sur le fond alluvial holocène, sont liées avant tout au fleuve et à son haut bassin taurique. Les wadis latéraux n'ont pas de bassins versants suffisamment vastes pour générer des crues susceptibles d'affecter des zones étendues de la basse vallée du fleuve. Seuls sont concernés par ces crues les cônes de déjection de ces wadis et les parties des terrasses holocènes situées à leur aval immédiat. Ces cônes sont parfois assez importants, surtout lorsqu'ils sont eux-mêmes abrités du fleuve par un éperon rocheux (comme c'est le cas du Wadi Djubab).

Les crues de l'Euphrate, bien qu'engendrées par les pluies ou la fonte des neiges sur les massifs de Turquie, sont, quant à elles, souvent puissantes et destructrices, parfois catastrophiques¹. Elles n'ont pas, comme dans la région de Mari, de vastes espaces pour s'étaler. L'absence d'un lit de méandres² bien développé a pour conséquence que le lit mineur est réduit à sa plus simple expression et que les crues débordent vite et facilement sur le fond alluvial holocène, lui-même très étroit. Il est hors de doute que, dans un tel contexte, les crues constituent l'obstacle principal à l'implantation de sites sur les terrasses holocènes. Certes, la volonté de préserver les terres irrigables a également dû jouer un rôle, mais la nécessité de se préserver des effets destructeurs des crues, dans la mesure où celles-ci mettent en cause l'existence même d'une agglomération, devait être d'un poids déterminant dans le choix du site où planter celle-ci. Il faut rappeler que lors d'une crue, ce n'est pas la lame d'eau elle-même qui pose un réel problème. L'érosion est active surtout latéralement, là où la lame d'eau entre en contact avec un obstacle qu'elle aura donc tendance à saper latéralement. Ceci explique l'importance des digues, simples masses de terre, érigées en levées, que l'on oppose à la crue et qui doivent être suffisamment volumineuses pour résister aux effets érosifs d'une crue et d'une seule³ : il est toujours temps de restaurer la digue avant la crue suivante.

En bref, dans l'analyse de l'implantation d'un site, on doit prendre en compte non seulement sa fonction première (agricole, militaire...) mais aussi son environnement géographique immédiat et les contraintes qui lui sont propres. Ceci est particulièrement vrai dans le milieu aride de la région de Diniye, où il est indispensable de rester suffisamment près du fleuve pour pouvoir profiter de cette unique source d'eau tout en se gardant autant que possible des excès du fleuve. C'est dans cette optique que l'on peut expliquer la localisation de Diniye (voir ci-dessous).

Mise en valeur agricole et irrigation

En ce domaine, tout dépend du fleuve.

Du fait de l'aridité qui règne sur la région, la culture pluviale n'est guère envisageable, en tout cas rarement rentable : on estime à 250 mm/an la quantité de précipitations nécessaire à une agriculture pluviale rentable alors que la région reçoit moins de 150 mm/an. A de rares exceptions près, toute culture doit être irriguée⁴. Or, avant l'introduction des motopompes, les possibilités d'élévation de l'eau étaient limitées et seules les surfaces d'altitude relative faible par rapport au fleuve (quelques mètres) étaient irrigables. Les terrasses pléistocènes, aux sols

1. L'Euphrate a un régime nivo-pluvial. Son débit à Hit est de 735 m³/sec., alors qu'il est de 995 m³/sec. près d'Eymar (Kerbe, 1980). Ces deux chiffres illustrent bien une des caractéristiques de l'Euphrate, fleuve allochtone, qui dépend avant tout des précipitations tombées dans la partie amont de son bassin et qui, une fois pénétré le désert syrien, voit son débit se réduire progressivement. Le débit moyen annuel est, à Hit, de 26 milliards de m³, mais les chiffres les plus intéressants sont ceux des extrêmes : 10,2 milliards de m³ en 1930, 37 milliards de m³ en 1948.

2. Zone de déplacement des méandres.

3. Nous entendons par là une phase de crue annuelle qui peut comporter plusieurs épisodes.

4. Il ne semble pas y avoir de cultures de décrue liées à l'Euphrate, le lit majeur du fleuve étant trop étroit. Par contre, il est fort probable que certaines parties des cônes de déjection des wadis latéraux, et notamment celles qui ne pouvaient être irriguées, aient pu être mises en culture après les crues de ces wadis. Mais cette possibilité ne concerne que des surfaces restreintes, avec une occurrence et des résultats très aléatoires.

peu fertiles et trop haut perchées, n'ont sans doute jamais été irriguées avant les tentatives, éphémères, de ces dernières années, qu'autorisèrent les motopompes.

Jusqu'alors, seul le plancher alluvial holocène était irrigable, donc cultivé, exception faite peut-être des parties aval de certains cônes de déjection des affluents, dont la faible altitude relative permet de les assimiler topographiquement aux terrasses holocènes de l'Euphrate. Et nous trouvons ici le second frein d'une implantation humaine sédentaire dans la vallée. En effet, vu l'étroitesse de celle-ci, les surfaces holocènes sont limitées; elles ne sauraient suffire qu'à l'approvisionnement de groupes humains eux-mêmes restreints. De plus, les crues devaient souvent perturber le calendrier agricole : si l'inondation qui envahit la terrasse holocène fertilise les terres, elle retarde, souvent jusqu'au-delà de mai, tout travail agricole.

Les moyens mis en œuvre pour l'irrigation ont sans doute toujours été rustiques. Pas question ici de gigantesques travaux d'aménagement hydro-agricole comme dans la région de Mari (Geyer, 1990) : les surfaces exploitables ne les auraient en aucun cas justifiés. De plus, de grands canaux auraient laissé des traces dans le paysage actuel, notamment au passage, forcé, dans les niveaux pléistocènes : nous n'en avons retrouvé aucun témoin.

L'équipement hydro-agricole le plus conséquent jamais installé dans cette région aura sans doute été la noria (pl. XI,2). Dans la seule alvéole de Diniye, pourtant restreinte (voir ci-dessous), on comptait une dizaine de norias à roues multiples (celle de Diniye comptait quatre roues) avant l'introduction des pompes à moteur. Il faut souligner que la relative stabilité du lit du fleuve (et donc des berges), un courant assez soutenu et la faible extension des surfaces cultivables faisaient de la noria l'aménagement le plus adapté¹. Il nous est hélas impossible de préciser à quelle époque elle a été introduite dans la vallée.

Les autres aménagements qui ont pu être employés sont le gharraf (roue avec une chaîne à godets), la nasba (outré) et le chadouf (déjà attesté sur un bas-relief assyrien) qui ne permettaient que la mise en valeur de surfaces encore plus restreintes, mais qui étaient également adaptés aux conditions locales.

LE SITE DE KHIRBET ED-DINIYE ET SON IMPLANTATION

Haradum – Harada

A 1,5 km en amont du site, le fleuve vient buter en rive droite contre le plateau dans lequel il a taillé une falaise. Peu avant, c'est en rive gauche qu'il butait contre la roche en place. Bloqué du fait de la résistance de la roche, en partie repoussé par le débouché du Wadi Djubab, le fleuve s'oriente vers le nord-nord-ouest et décrit une fois de plus un vaste méandre (environ 4 km de rayon), lui-même fixé en deux secteurs par des affleurements de roche en place. C'est dans ce méandre, en rive droite convexe, que se trouve le site de Diniye, aux deux tiers amont de la boucle.

L'implantation répond en tous points aux contraintes naturelles soulignées plus haut. L'agglomération a été installée au-dessus du fond alluvial holocène, sur le point le plus bas des niveaux pléistocènes, au plus près du fleuve, mais hors de portée des inondations normales. Bien que le site ait été, à un moment de son histoire, en bordure immédiate du fleuve (voir ci-dessous), il ne risquait guère d'être détruit par sapement latéral lié au développement du méandre car :

1. A l'opposé, un fleuve au tracé très instable et au courant plus lent, des problèmes de sapement de berge importants sont sans doute responsables de la rareté des norias dans la région de Deir ez-Zor à Abou Kémal où nous n'en avons repéré que trois alors qu'elles sont nombreuses sur le bas-Khabour, cours d'eau lui aussi plus stable.

- 1) il est implanté directement sur la roche en place tertiaire (voir fig. 10) qui, du fait de sa cohérence, constitue une protection efficace, au moins à court ou moyen terme ;
- 2) la position en rive convexe permet de ne pas être confronté aux courants les plus violents qui se localisent plutôt en rive concave.

La cohérence de la roche, une marne calcaire à tendance dolomitique, assurait aussi au site une base stable et solide d'autant plus propre à servir de fondation que la surface en est plane, assez régulière, avec une faible pente transversale orientée vers le fleuve¹. Il s'agit d'un glacis rocheux recouvert par un voile de colluvions² épais de quelques dizaines de centimètres (voir les coupes stratigraphiques du site et la figure 10).

Il nous reste à soulever le problème de la localisation du site par rapport à l'Euphrate. De nos jours, une distance d'environ 200 m sépare le tell de la berge du fleuve. Cet espace est occupé par une terrasse de 5 m d'altitude relative. Une tranchée de 2,5 m de profondeur, réalisée dans cette terrasse, 15 m environ en avant du site et dans l'axe de la porte (voir fig. 10 et 12), a permis les constatations suivantes :

- 1) aucune structure, qu'elle soit d'habitat ou autre, n'apparaît en surface ou en coupe ;
- 2) la formation principale est alluviale, sablo-limoneuse, avec une phase terminale argilo-limoneuse et une couverture de limons de débordement ;
- 3) la formation contient des artefacts et notamment des tessons de céramique dont tous les fragments identifiables datent de l'époque paléo-babylonienne. Aucun tesson n'est datable de l'époque néo-assyrienne³ ;
- 4) les tessons sont en majorité concentrés sur 0,5 m de haut, à près de 2 m de profondeur.

Les premières conclusions que l'on peut en tirer sont les suivantes :

- 1) L'espace situé entre le site et le fleuve ne semble pas avoir été bâti⁴. S'il y a eu des structures, elles ont complètement disparu. En fait, il faut vraisemblablement considérer cet espace comme ayant été à vocation agricole ainsi que nous l'avons déjà souligné.
- 2) La formation alluviale qui constitue cette terrasse est d'époque historique. La présence de la céramique paléo-babylonienne, l'absence de céramique néo-assyrienne permettent une datation relative⁵ : la terrasse s'est mise en place après la fondation du site, entre l'époque paléo-babylonienne et l'époque néo-assyrienne, seules époques attestées à

1. Ce dernier caractère a sans doute joué un rôle important dans le drainage des eaux usées du site.

2. Ces colluvions proviennent de l'érosion des niveaux pléistocènes supérieurs rocheux ou caillouteux et sont eux-mêmes très graveleux, calcaires, parfois faiblement cimentés.

3. La description et l'identification de la céramique ont été réalisées par Christine Kepinski. Ses remarques et conclusions sont les suivantes (tous les types représentés sont étudiés dans le chapitre portant sur la céramique, sur les planches citées en référence figurent des vases entiers ou des tessons de Diniye du même type que ceux mis au jour dans la tranchée).

L'échantillonnage récolté en coupe (voir fig. 6) comprend 67 tessons dont 55 tessons de panse non identifiables.

Parmi les 12 tessons identifiables, on note :

- deux bases : une base annulaire de 8 cm de diamètre et une base d'un vase du type 12.1 (voir fig. 91 à 94) ;
- un tesson de panse avec une marque au bitume fragmentaire (voir fig. 136 à 140) ;
- trois tessons de panse portant un décor incisé, lignes ondulées et parallèles (voir fig. 142 : 11) ;
- six tessons de lèvre des types 19.1 (fig. 113), 12.1 (fig. 91 à 94 : 3 exemplaires), 8.2 (fig. 77) et 12.5 (fig. 97).

La typologie est essentiellement morphologique ; on ne peut rien dire sur la base des critères technologiques des tessons de la tranchée. A l'œil nu, tous les tessons ont acquis la même couleur terreuse et le dégraissage semble être à chaque fois mixte, mélange d'éléments minéraux et organiques.

Tous les tessons identifiables sont paléo-babyloniens. Si l'on admet, comme cela est vraisemblable, qu'ils viennent du site de Diniye, la fourchette de datation de la céramique va de la première moitié du xviii^e siècle à 1630 av. J.-C.

4. En fait, nous avons repéré, à proximité immédiate de la berge du fleuve et au droit du site, un niveau d'occupation très localisé, associé à un mur en *leben*, mais l'absence de céramique rend la datation délicate. La seule certitude est que cette structure est postérieure au Paléo-babylonien (voir ci-dessous), elle est en fait sans doute assez récente car située à proximité immédiate du fleuve et fossilisée seulement par des limons de débordement peu épais.

5. Toutefois, cette datation relative est à accepter avec quelque prudence, l'échantillonnage céramique retrouvé en place dans la terrasse étant assez restreint (moins de 70 tessons, voir ci-dessus).

Diniye. Si la terrasse s'était constituée avant le Paléo-babylonien, elle ne contiendrait pas de céramique de cette époque ; si elle s'était constituée après le Néo-assyrien, elle devrait renfermer des artefacts néo-assyriens.

- 3) De la céramique a été retrouvée jusqu'à 2,5 m de profondeur, au fond de la tranchée, dans un matériau du type terrasse alluviale. Il ne peut donc s'agir là d'un simple épaississement d'une terrasse préexistante par des limons de débordement (sauf le mètre supérieur, voir fig. 12). Il s'agit bien d'une formation alluviale, d'âge historique (Q_{ob}), mise en place après destruction par le fleuve d'une formation antérieure de même type, d'âge holocène ancien (Q_{oa}) et dont la surface devait être à une altitude très légèrement supérieure à Q_{ob} (dans la région de Mari, la différence de niveau entre ces deux terrasses n'excède guère 0,5 m).

Le fleuve est donc venu couler au pied du site, mais on peut penser que ce ne fut le cas que pendant une période assez courte. En effet, l'érosion par sapement latéral de méandre, si elle a sans doute attaqué la roche en place, faisant ainsi reculer, dans une mesure non quantifiable mais restreinte, l'espace existant entre le site et le fleuve, n'a pas eu le temps de s'en prendre au site lui-même. Ce dernier ne garde que des traces d'une érosion par sapement latéral lié à une lame d'inondation, notamment sur la section ouest de l'enceinte où les superstructures ont été détruites, les fondations subsistant. De plus, dans un laps de temps court, de la fondation paléo-babylonienne à la réoccupation néo-assyrienne, soit sur un maximum de 700 ans, le fleuve a dû changer au moins deux fois de dynamique, passer d'une phase d'entaille avec destruction de la terrasse Q_{oa} à une phase d'alluvionnement avec mise en place de la formation Q_{ob} , avant de réentailler cette dernière. La mise en place d'une formation alluviale a beau être rapide, surtout aux époques historiques (de l'ordre du siècle à quelques centaines d'années, semble-t-il), cela ne laisse guère de temps à l'Euphrate pour couler au pied du site.

L'hypothèse la plus séduisante serait que le fleuve ait longé le site à l'extrême fin de la période d'occupation paléo-babylonienne ou tout de suite après. Il est peu probable que l'Euphrate ait baigné le pied de l'enceinte durant les phases de pleine occupation de Haradum¹. En effet, la seule porte ouvre vers l'ouest, donc vers le fleuve : elle ne pouvait donner directement sur l'eau, mais surtout, l'espace compris entre le site et le fleuve est le domaine agricole par excellence. Il est difficile d'admettre que Haradum ait été fondé en un lieu où n'existait pas de terroir agricole². Or lorsque les Néo-Assyriens réoccupent le site et créent Harada, l'actuelle terrasse est apparemment déjà constituée.

On peut donc proposer le schéma suivant :

- 1) Lorsque Haradum est créée, et durant la phase d'occupation paléo-babylonienne, une terrasse alluviale existe entre le site et le fleuve. Il s'agirait alors de la terrasse holocène la plus ancienne, désignée, dans la région de Mari où elle est particulièrement bien développée et où elle correspond, au Bronze ancien et moyen, au terroir agricole par excellence, par le sigle Q_{oa} . Elle a sans doute été irriguée et cultivée, constituant le terroir agricole de base de l'agglomération.
- 2) Après l'abandon du site (ou cause de cet abandon ?), le fleuve, se déplaçant latéralement, vient couler au pied du site. Ce faisant, il détruit la terrasse Q_{oa} , faisant disparaître du même coup le terroir proche de l'agglomération.
- 3) Lorsque Harada est créée, une nouvelle terrasse (Q_{ob}) est déjà en place. Le fleuve, réentaillé, s'est à nouveau éloigné du site. Un nouveau terroir agricole est disponible : le site a retrouvé une partie de sa raison d'être en cet endroit.

Cette vision des faits est bien sûr hypothétique. Il nous faudrait, pour être plus affirmatif, posséder des éléments de comparaison sur d'autres sites³, mais aussi prolonger la tranchée déjà ouverte pour observer le contact terrasse alluviale – site. Il est évident que ce travail-là

1. Si tel avait été malgré tout le cas, il faudrait peut-être y voir une des raisons de l'abandon du site.

2. Des textes se rapportant à des terres agricoles, à des champs, ont été retrouvés lors des fouilles ; voir F. Joannès, 1985.

3. Malheureusement, les différentes fouilles réalisées dans le cadre du programme d'études du Moyen-Euphrate irakien ne sont pas encore publiées.

ne peut se faire au bulldozer : le temps dont nous disposions était hélas trop court pour mener une vraie fouille.

Le terroir agricole de Haradum – Harada

Les textes découverts à Haradum font mention de champs¹, donc d'un terroir agricole dont nous avons vu qu'il devait être situé sur les terrasses holocènes, aisément irrigables. Or, ce terroir ne peut exister qu'en phase d'entaille du fleuve, lorsque les terrasses, constituées, sont facilement accessibles. En phase d'alluvionnement, surtout dans ce secteur de fond de vallée très étroit, la culture est difficile, sinon impossible.

Dans le contexte local, le fleuve, en phase d'entaille, divague d'une butée rocheuse à l'autre et isole au niveau du plancher holocène de petites alvéoles qui constituent autant de terroirs potentiels. L'alvéole de Diniye s'ouvre en amont, à 1,5 km du site, au débouché du Wadi Djubab pour se refermer, en aval, à 3 km du site. La largeur actuelle de la bande cultivable, variable, a 150 m en moyenne et dépasse rarement 300 m, par exemple près du débouché du Wadi Djubab où la terrasse fluviale et le cône de déjection du wadi ont tendance à se confondre topographiquement, ce dernier proposant ses parties basses à l'irrigation. Il s'agit là bien sûr des terres de rive droite, assez bien développées du fait de la convexité du méandre. En rive concave la bande cultivable, plus exposée à l'érosion, est moins large, parfois inexistante. Le terroir agricole de Haradum-Harada est en rive droite mais on ne peut bien sûr exclure l'hypothèse d'une extension en rive gauche, le fleuve étant facilement traversable en barque, en radeau ou même avec de simples outres. Il ne faut pas non plus exclure tout à fait la possibilité d'une agriculture sèche sur les niveaux quaternaires ou même sur le plateau (par exemple dans les petites dépressions fermées qui ponctuent la dalle calcaire et où se concentrent des éléments fins, mais aussi les eaux de ruissellement). Le fait qu'une agriculture de ce type ne soit plus pratiquée actuellement (les conditions climatiques et économiques sont telles qu'elle ne serait pas rentable) ne signifie pas qu'elle n'ait jamais été pratiquée, notamment lors de cycles climatiques un peu plus humides. Mais, même dans ce cas, il ne pouvait s'agir que d'une agriculture d'appoint.

Le site face aux inondations

Nous avons souligné les avantages du site, sur un glaciaire rocheux (protection contre un possible sapement latéral par le méandre), sur un niveau pléistocène (hors de portée des crues normales du fleuve). Mais ces précautions étaient insuffisantes pour assurer à elles seules une protection totale. En effet, avant la construction des grands barrages, le fleuve connaissait des crues qui pouvaient être très importantes. Ces dernières mettaient en danger l'existence même du site. Elles sont sans conteste à l'origine de l'épaisseur de l'enceinte qui protégeait Haradum-Harada. Soulignons toutefois que l'enceinte, dans son premier état, était bien peu adaptée à une fonction de digue : les redents qui la décoraient étaient autant de prises offertes à la lame d'eau, autant de saillies qui favorisaient l'érosion en provoquant des remous. Il n'est donc pas étonnant que l'enceinte ait été renforcée et que, dans ses états postérieurs, les redents aient disparu.

L'ouverture liée à la porte ne devait par contre pas poser trop de problèmes. Il suffisait de la boucher au moment des crues : son étroitesse faisait que des madriers et de l'argile y suffisaient.

Quant à l'enceinte elle-même, son rôle était incontestablement double : elle protégeait la ville des crues en même temps qu'elle la défendait contre tout agresseur, notamment les

1. Voir note 2, p. 39.

tribus nomades qui, de tous temps, ont été dans cette région coutumières de coups de main. Mais l'enceinte souligne aussi le probable rôle stratégique de la ville, implantée sur cet axe majeur qu'est l'Euphrate, dans un secteur du fleuve très particulier de par son étroitesse et où l'empreinte désertique est très marquée. Ce sont ces conditions de milieu très particulières qui expliquent que, malgré sa situation dans la convexité d'un méandre, la ville ait malgré tout eu un rôle stratégique à l'échelle régionale. L'implantation était directement dépendante des contraintes du milieu naturel ; une fois les problèmes de subsistance réglés, Haradum puis Harada étaient capables de contrôler tant le trafic fluvial que terrestre, dans un environnement où tout mouvement est facilement perceptible.

Dernier point à soulever : la localisation de la seule tombe implantée, à l'époque néo-assyrienne, dans l'enceinte, à proximité de son angle est. Si l'hypothèse d'une localisation symbolique est séduisante¹, on peut aussi souligner que cette tombe, creusée dans la roche en place, ensevelie sous l'enceinte, se situe à un des endroits du site les moins sujets à érosion du fait du fleuve ou de ses débordements, et ce tout en étant en dehors de la ville proprement dite. En fait, la tombe est en même temps protégée des pillards car cachée, protégée des crues (notamment de celles du Wadi Djubab) car ensevelie sous une masse importante de terre, protégée du fleuve car à l'écart de toute extension probable d'un méandre.

Une fois le site abandonné, la digue-enceinte n'étant plus entretenue, les lames d'eau d'inondation ont pu éroder la masse de la levée, la laminer même, sur tout son côté sud-est et attaquer les habitations les plus proches. Il ne faut cependant pas imaginer des inondations qui auraient recouvert l'ensemble du site. Les crues vraiment exceptionnelles sont rares et le site est relativement haut perché. D'ailleurs le fait que les côtés nord-est et sud-ouest sont presque intégralement conservés, sauf dans leur section la plus proche du fleuve où ils ont été rognés, est en ce sens assez explicite. Autre certitude : depuis l'abandon de Harada, le fleuve n'est plus venu au pied du site. La destruction d'une partie de l'enceinte est due exclusivement aux effets érosifs des inondations. Si des constructions ont pu disparaître au centre de la ville, et notamment celles de l'époque néo-assyrienne, cela ne peut être dû qu'à l'érosion pluviale.

1. Voir Ch. Kepinski et O. Lecomte, 1985.

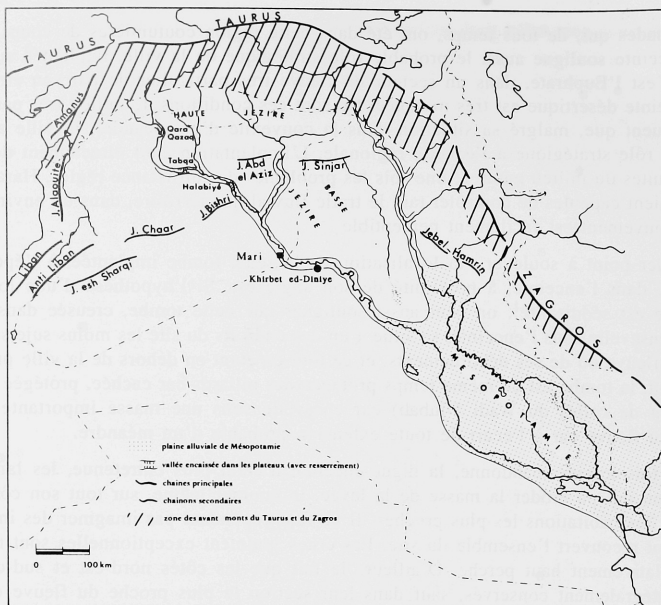


Fig. 7 – Carte de localisation du site (d'après Sanlaville, 1985).

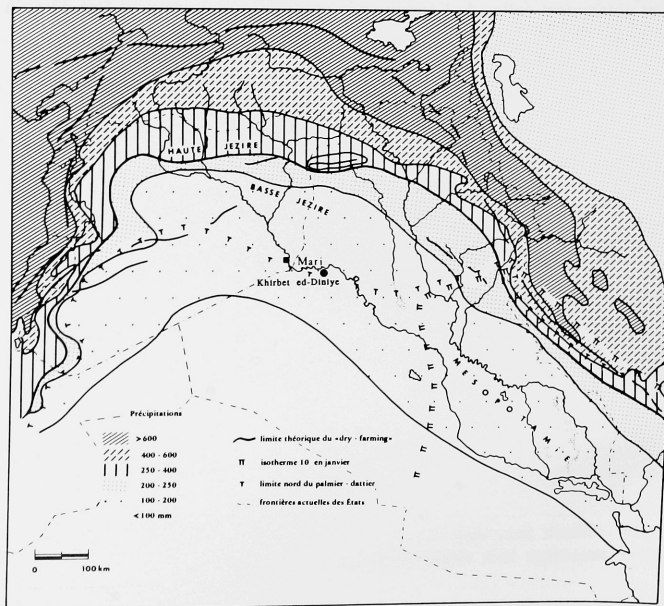


Fig. 8 – Données climatiques (d'après Sanlaville, 1985).

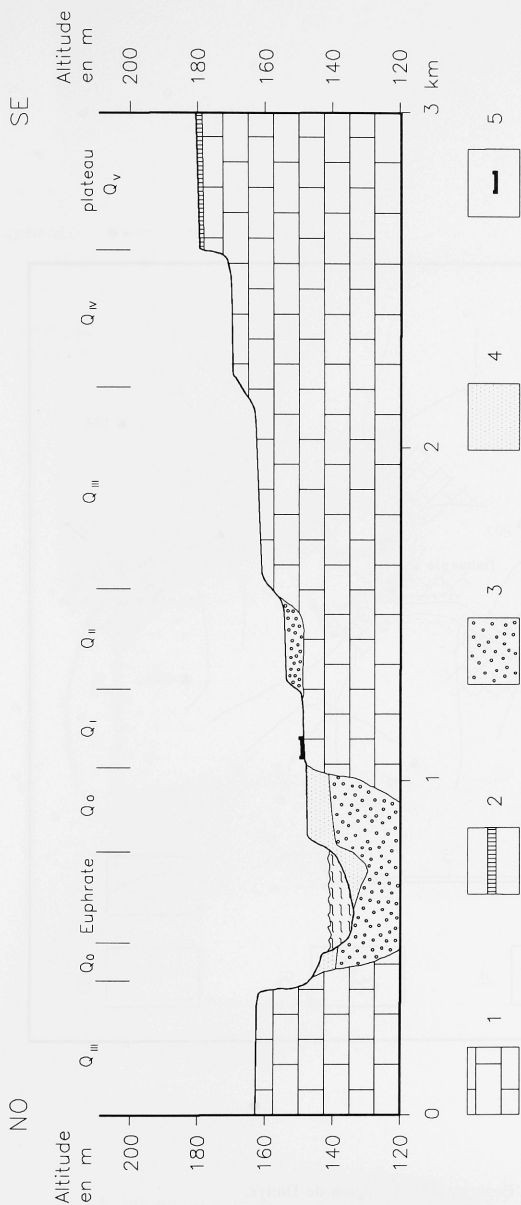


Fig. 9 - Coupe schématique des terrasses quaternaires de l'Euphrate dans la région de Dimiyé.

I : roche en place; **2** : dalle calcaire; **3** : formation QII; **4** : formation Q0; **5** : site de Dimiyé.

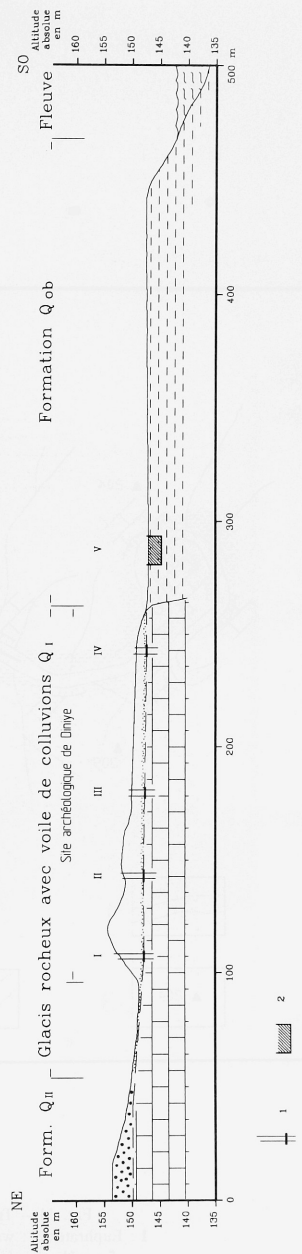


Fig. 10 - Coupe géomorphologique du secteur de Dimiyé.

I : sondage ou puits avec niveau d'apparition de la roche-mère; **2** : tranchée; **3** : tombe de l'enceinte nord-est; **4** : puits; **5** : sondage de la place du temple; **IV** : sondage de l'enceinte sud-ouest; **V** : tranchée dans la terrasse holocène (voir fig. 12).

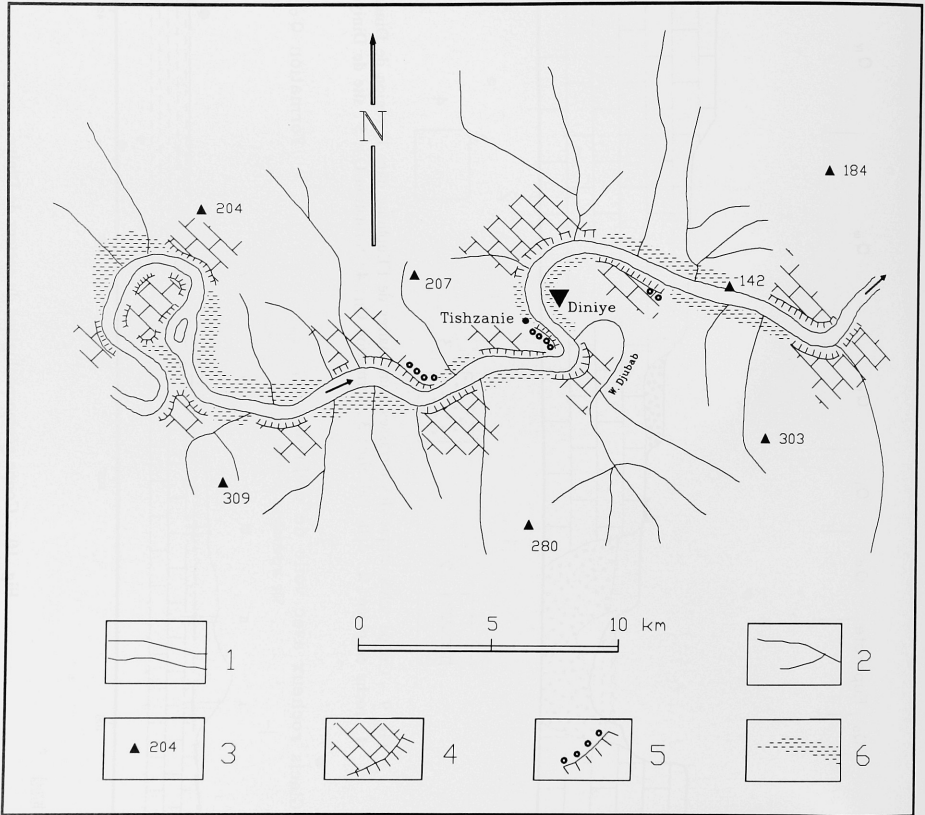


Fig. 11 – Tracé de l'Euphrate dans la région de Diniye.
 1 : Euphrate ; 2 : wadi ; 3 : point coté ; 4 : môle de résistance rocheux ;
 5 : môle de résistance graveleux (QII) ; 6 : terrasses holocènes.

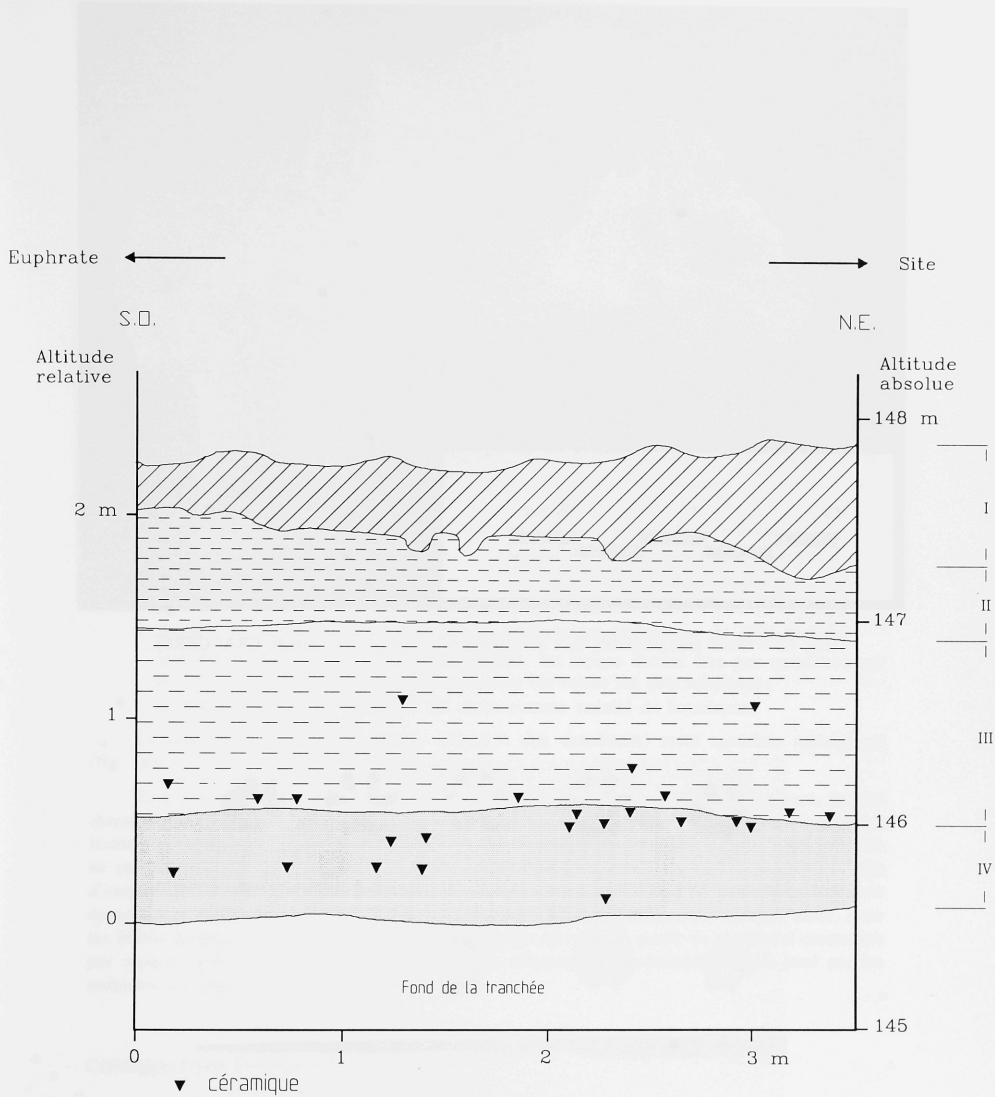


Fig. 12 – Coupe dans la terrasse holocène entre le site et l'Euphrate : formation Q_{ob} .
I : horizon perturbé par les cultures et les terriers ; **II** : limons de débordement ocre gris à ocre ;
III : limons argileux brun-gris, progressivement plus compacts vers la base ;
IV : sables limoneux brun-gris à gris.



Fig. 13 – *Dama mesopotamica*, bois de chute (photographie : J.D. Strich, CRA/ CNRS).

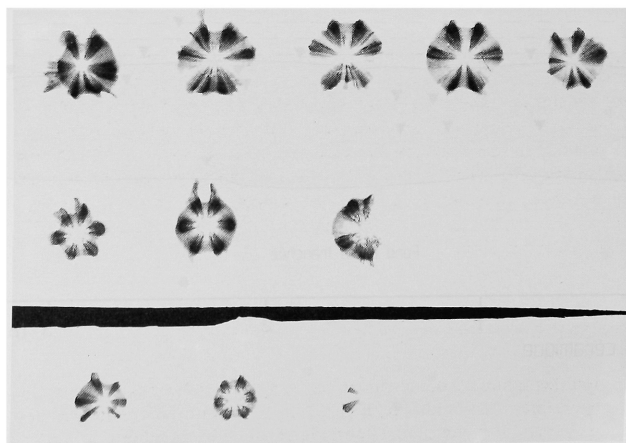


Fig. 14 – Radiographie en vue crâniale des pièces vertébrales des poissons de Khirbet ed-Diniye (radiographie : Michel Rocheteau, ERA 38 du CRA/ CNRS).

LES FAUNES

par Jean DESSE*

Les fouilles de Khirbet ed-Diniye ont livré plus de 1500 os ou fragments osseux dont 966 ont été déterminés. On en trouvera la distribution par espèces dans le tableau de composition faunique général (voir p. 57) où sont rassemblés les ossements provenant des 24 structures de l'occupation paléo-babylonienne (échantillons 7 à 31). On doit noter que seuls trois de ces échantillons (N° 17, 25 et 30) atteignent le seuil de la centaine d'ossements déterminés. Chronologiquement, ces ossements proviennent des niveaux 3B, 3C et 3D (soit du début du XVIII^e siècle jusqu'à environ 1650 BC); la phase 3A (1668-1628) n'a pas livré de restes osseux (fig. 15).

L'état de conservation des ossements est bon; il permet généralement de faire les observations souhaitables sur les traces de boucherie et de décarnisation lorsque les ossements ne sont pas entièrement fracturés et brisés, situation à vrai dire la plus fréquente dans le cas des os longs. Ce morcellement, déjà important du fait des interventions humaines (boucherie, consommation, industrie), a été fortement aggravé par le piétinement des restes jetés dans les zones de passages (sols, places, ruelles) et par l'action de divers animaux destructeurs des os : les rongeurs (souris et rats, dont la trace des dents se lit sur quelques diaphyses), et surtout par les chiens. Bien que non représentés par des ossements, ces derniers ont laissé le témoignage de leur présence. De nombreux os portent des traces de mâchonnage, principalement au niveau des épiphyses. Des petits os comme les phalanges, avalés entiers, témoignent également de la présence des chiens et portent les stigmates de l'attaque de sucs digestifs.

L'absence de restes de chien parmi les os découle principalement de deux facteurs :

- le faible nombre des ossements en général; les chiens devant être peu nombreux sur le site même, la probabilité d'en retrouver les restes est fort médiocre;
- la non-consommation probable du chien comme animal de boucherie.

Le taux de détermination obtenu (64,23 % des ossements) reste toutefois satisfaisant (fig. 16).

Tous ces os, enfin, proviennent d'une trentaine de structures de types très divers, étalées chronologiquement sur plusieurs siècles. Rassemblés en un unique échantillon, ils peuvent fournir un bilan satisfaisant de l'exploitation du monde animal par les anciens habitants. On ne saurait cependant les utiliser pour fournir des nombres minimaux d'individus (NMI) : déjà d'emploi délicat dans le cas de structures closes cohérentes, le NMI est ici totalement dépourvu de sens, car chaque os peut, à la limite, représenter un animal entier. On utilisera donc, pour les bilans fauniques et les comparaisons, les données calculées à partir du nombre d'ossements par espèce, seules susceptibles ici de fournir les éléments d'appréciation du rôle joué par les animaux sauvages ou domestiques.

COMPOSITION FAUNIQUE

La proportion des animaux domestiques par rapport à celle des espèces chassées ou pêchées est très importante : 94,4 % des os (fig. 17 et 18). Cette prédominance des espèces domestiques est absolument normale pour la période considérée. Mais le rôle joué par le poisson dans l'alimentation, avec seulement 3,1 % des restes identifiés, paraît cependant très faible eu égard à la situation du site implanté sur les rives même de l'Euphrate. Les produits de la

* ERA 38 du CRA (UPR 7560 du CNRS).

chasse sont représentés par des espèces qui seraient totalement banales pour la zone considérée (y compris les deux fragments de plastron de tortue : échantillon 9), si quelques ossements d'hippopotame (*Hippopotamus sp.*) n'avaient été mis au jour dans les couches archéologiques. La répartition géographique de l'hippopotame actuel exclut une origine locale ; nous verrons que ces restes proviennent certainement d'horizons bien plus anciens que ceux de l'époque paléo-babylonienne (cf. infra).

Les poissons

Ils ne sont représentés que par 30 restes : 11 vertèbres ou fragments de corps vertébraux, quelques dents et des fragments du squelette crânien ou appendiculaire. Les éléments du rachis ont été déterminés par radiographies en vue crâniale (Desse G. et Desse J., 1976 ; fig. 14). Tout comme les aiguillons barbelés et les fragments de dents pharyngiennes, ils appartiennent tous à des Cyprinidés du genre *Barbus* (barbeaux), poissons comestibles communs toujours très appréciés en Irak. Il s'agit encore des poissons les mieux représentés à ce niveau du cours de l'Euphrate (Khalaf, K.T., 1961). Deux dents molariformes, en revanche, posent de réels problèmes de détermination (fig. 20). Ces dents appartiennent vraisemblablement à des espèces marines, mais ne correspondent pas aux poissons présentant de semblables dents broyeuses et susceptibles d'être pêchés dans le fond du golfe Arabique. Ces deux dents appartiennent en fait à des poissons fossiles, probablement à des poissons holostéens provenant de niveaux anté-quatérnaires. Il peut s'agir de fragments ramassés accidentellement en même temps que les sédiments utilisés pour la construction des digues ou des habitations. La cavité interne de la plus grosse de ces dents présente cependant de nettes traces d'un enduit noirâtre (probablement du bitume) ; on ne peut alors pas écarter l'hypothèse d'un ramassage volontaire, l'aspect globuleux et brillant de ces dents se prêtant parfaitement à une utilisation comme élément de parure.

Les mammifères sauvages chassés : *Dama mesopotamica* et *Gazella sp.*

Les animaux chassés sont principalement représentés par les ossements d'un Cervidé aujourd'hui très rare (sinon même totalement éteint) : le daim de Mésopotamie (*Dama mesopotamica*). Sa présence implique l'existence d'un couvert forestier sur les lieux de capture, le long de l'Euphrate, à proximité du site, car un bois de chute figure également parmi les restes (fig. 13). Il présente des traces de sciage et a certainement été ramassé pour être transformé en objets utilitaires ou décoratifs (tabletterie, boutons, aiguilles, etc.). Les os de ces daims appartiennent à la totalité du squelette : les animaux, tous adultes, ont donc été rapportés entiers et débités sur le site même.

La gazelle, en revanche, indique un milieu ouvert et steppique. Ses restes sont peu nombreux : quelques fragments d'extrémités de membres et deux dents.

L'hippopotame : (*Hippopotamus sp.*) (?)

Trois fragments, de très fortes dimensions, ne peuvent relever du cortège faunique identifié. Leur épaisseur, en particulier, interdit de les rapporter aux plus gros animaux du site (le dromadaire et le cheval). Il s'agit de deux grosses esquilles de diaphyse et d'un segment d'épine de scapula qui ne se prêtent malheureusement guère à l'identification. Bien que soumis à l'expertise de plusieurs collègues, ces os n'ont pu être déterminés avec certitude. D'après le D^r Louis Chaix (Muséum d'Histoire Naturelle de Genève), il pourrait toutefois s'agir d'un fragment proximal de diaphyse fémorale et de l'épine de la scapula d'un hippopotame. La répartition de cet animal au Moyen-Orient vers le VI^e millénaire atteint encore les rivages levantins (Uerpmann, 1987). Mais la présence de l'hippopotame est inimaginable sur le haut

Euphrate à l'époque paléo-babylonienne, sauf à penser à de très improbables transports de cet animal vivant depuis les rives du Nil.

Les deux éléments dentés de poissons fossiles précédemment décrits donnent sans doute la solution de cette énigme : les restes d'hippopotames, tout comme ces poissons, relèvent certainement de faunes du Pléistocène ancien ou moyen. Ces fragments, qui se trouvaient indiscutablement dans les horizons archéologiques, ont vraisemblablement été accidentellement introduits par les anciens habitants du site, soit avec les sédiments servant à la construction des briques, soit lors de réfections des digues ou des habitations.

Les animaux domestiques

Avec plus de 80 % des restes osseux, le petit bétail ovin et caprin fournit l'essentiel des ressources d'origine animale. La chèvre (*Capra hircus*) et le mouton (*Ovis aries*) sont tous deux représentés sur le site, mais dans des proportions fort différentes : les restes sur lesquels la discrimination des deux espèces a pu être effectuée (selon Boessneck, Müller et Teichert, 1964), montrent une nette prédominance du mouton par rapport à la chèvre.

Les 69 os et fragments attribuables au bœuf (*Bos taurus*) constituent 7 % des restes déterminés. Ce taux est quelque peu surévalué par rapport à la réalité : 43 de ces 69 fragments proviennent d'un même ensemble (N° 15 : sol 68, locus 71, bâtiment 8) et pourraient correspondre aux restes d'un unique individu adulte dont quelques os ont été brisés en nombreux fragments (12 fragments de coxal et 14 fragments de la région maxillaire).

Les restes de porcs (*Sus domesticus*) sont peu nombreux. Ils proviennent cependant de 6 échantillons topographiquement distincts, appartenant à des séquences chronologiques différentes. De très faible importance par rapport au petit bétail ovin et caprin, le porc est assurément consommé de façon constante durant toutes les phases d'occupation paléo-babylonienne. Bien que l'échantillon soit de faible ampleur, on peut noter que les 14 fragments identifiés se rapportent à toutes les régions du squelette et qu'un seul d'entre eux appartient à un animal de plus de 18 mois (N° 29 : extrémité distale d'humérus gauche).

40 ossements d'équidés ont été mis au jour, provenant de 11 locus distincts. Là encore, 24 de ces fragments proviennent d'un même ensemble (N° 30), dont des fragments de maxillaires supérieurs appartenant à un jeune individu d'environ deux ans et demi (sol 156, place devant temple); pour la même raison que celle évoquée précédemment pour les ossements de bœuf, ils doivent exagérer le volume réel des Equidés dans le bilan faunique général. Les os relèvent de tout le squelette et ne présentent aucune trace de boucherie ou de décarnisation. Ils consistent en une ou deux dents isolées (N° 7, 16, 20, 24 et 30), en os du squelette des extrémités : phalange I (N° 10), phalange III (N° 16), grand cunéiforme (N° 14), calcaneum (N° 10), talus (N° 22), en 3 fragments de scapula (N° 29) et en 2 fragments d'os longs : 1 fragment distal de fémur (N° 18), et plusieurs fragments d'un même radius (N° 30).

On sait la difficulté à séparer les ossements de chevaux de ceux des mules ou des bardots, ou même de ceux des ânes les plus robustes. Les ossements appartiennent ici à des équidés de faible taille; de plus, tous les os permettant la diagnose âne/cheval (36 sur 40) indiquent la présence exclusive de l'âne (*Equus asinus*).

Le dromadaire (*Camelus dromedarius*) est attesté par quatre fragments non mesurables provenant de différents locus : un fragment de première phalange (N° 19), un fragment de sacrum (N° 22), un fragment proximal de métacarpe gauche (N° 29) et un fragment de dent jugale supérieure (N° 30).

Le chien, enfin, bien que n'ayant laissé aucun ossement, devait figurer comme nous l'avons vu précédemment, parmi les animaux domestiques.

INTERPRÉTATION

Type d'exploitation

Les faunes de Khirbet ed-Diniye traduisent bien le mode d'exploitation du monde animal mis en œuvre par les habitants entre le XVIII^e et le XVII^e siècle. Les ressources en protéines d'origine animale procurées par les animaux d'élevage sont certainement suffisantes pour que la chasse ne soit considérée que comme un apport négligeable. Malgré la déforestation due à l'agriculture, il existe encore des zones de forêt-galerie où vivent des daims, et cela à une distance raisonnable du site puisqu'on en rapporte des bois de chute. La chasse aux espèces susceptibles de fournir des peaux est négligée : l'échantillon analysé est assez conséquent pour que, si tel était le cas, les animaux de pelleterie (grands ou petits carnivores, lièvres, etc.), aient laissé des éléments de leurs squelettes. Ceci corrobore bien le rôle important du cheptel ovin et caprin, dont la laine et les peaux sont alors en quantité suffisante pour les besoins des habitants.

Le rôle de la pêche, en revanche, paraît mineur par rapport à la situation géographique du site ; il faut y voir un effet malheureux de la conservation différentielle. Les quelques restes de poissons mis au jour correspondent à l'espèce encore dominante actuellement dans l'Euphrate ; les mesures prises sur les centrums des vertèbres correspondent à des barbeaux de taille sous-moyenne à moyenne :

Mesures relevées sur les vertèbres :

M1 = hauteur du corps vertébral

M2 = diamètre transverse du corps vertébral

M3 = diamètre antéro-postérieur du corps vertébral

locus N°	12	12	12	12	12	12	12
M1	11,4	12,4	—	12,5	10,8	—	8,0
M2	13,0	15,0	14,7	14,2	12,3	9,0	8,5
M3	10,4	10,6	10,7	10,8	9,0	7,3	7,7
Thor/Caud Saison	Thor A	Thor P	Thor A	Caud ?	Caud P	Caud ?	Caud P

Cinq de ces vertèbres permettent d'estimer la saison de mort des poissons : trois durant le printemps, deux durant l'automne.

L'exploitation des mammifères est donc avant tout celle du petit bétail ovin et caprin, le bœuf et le porc ne fournissant qu'un appoint mineur.

Dans un élevage traditionnel visant à produire le maximum de viande, de laitages, de peaux ou de laine, la solution idéale consiste à abattre les jeunes mâles, soit comme agneaux de lait, soit au moment de leur meilleur rapport en viande, et à ne conserver que quelques géniteurs mâles au côté des femelles. L'analyse des classes d'âge et du sexe du petit bétail de Khirbet ed-Diniye ne répond pas à ce schéma : la classe d'âge correspondant aux agneaux de lait manque totalement et trois quarts des animaux sont abattus après leur deuxième année (surtout vers 3/4 ans : les *tuber calcanei* sont épiphysés mais pas les corps vertébraux). On peut en déduire que l'élevage est nettement orienté vers la production de produits laitiers et lainiers.

Le gros bétail bovin est représenté par des ossements provenant du crâne, du rachis et du squelette des extrémités. Tous les os proviennent d'animaux adultes. On peut penser que

le bœuf, bien que consommé comme viande de boucherie, est surtout employé pour le port ou le trait. Les porcs sont en revanche abattus jeunes : deux animaux ont été tués avant six mois, un dernier vers un an et demi. Ceci traduit une exploitation bouchère raisonnée, correspondant pour les porcs de cette époque à un optimum de rendement en viande par rapport aux investissements nécessaires pour assurer l'élevage (gardienage, appoint nutritionnel, etc.).

Traces de boucherie et de décarnisation

Le faible nombre de restes par espèce ne fournit guère d'indications sur les techniques de découpe des carcasses, sauf dans le cas de la chèvre et du mouton. Il semble bien que la découpe bouchère soit opérée de façon très empirique et les seules constantes notables concernent :

- a – La séparation du crâne et du rachis, systématiquement effectuée au niveau des deux premières vertèbres cervicales. L'emplacement de cette découpe n'est toutefois pas régulier. Sur les cinq premières et secondes vertèbres cervicales présentes, on note en effet 3 emplacements de découpe : entre le crâne et l'atlas (un cas), entre l'atlas et l'épistropheus – anciennement « axis » – au niveau de l'apophyse odontoïde (trois cas), enfin, par le travers de l'épistropheus (un cas). Les traces de découpes sont toujours en position ventrale : il s'agit bien de découpes bouchères, effectuées post-mortem, et non de décapitations. On peut signaler la découpe originale du crâne d'un animal, découpe qui fut effectuée de façon plus brutale ou maladroite que de coutume (témoignage d'inexpérience ou d'exaltation ?). La seconde vertèbre cervicale présente en effet les stigmates d'une décapitation effectuée à l'aide d'un fort instrument de métal. Les coups, portés dans le sens dorso-ventral, ont été répétés au moins à trois reprises ; le dernier coup, particulièrement violent, ayant tranché net l'apophyse odontoïde (fig. 19).
- b – La découpe de l'humérus au niveau de son quart distal. Les scapula sont entières et la région scapulo-humérale semble former un ensemble solidaire.
- c – La découpe tout à fait comparable des tibias en leur tiers distal pour former ainsi des gigots allongés incluant le coxal.

Le reste des découpes semble avoir été effectué de façon pragmatique, sans règle bien précise. Les traces circulaires correspondant à des opérations de pelletterie sont en faible nombre et ne sont repérables qu'au niveau proximal de métapodes. Paradoxalement, aucune trace ne peut être relevée sur les phalanges proximales ni sur les astragales ou les calcaneums, alors que ces régions sont le plus souvent affectées par des marques de découpes. Ces os sont également en faible nombre par rapport à leur espérance de conservation. Pour tout le site, on ne trouve entiers (ou quasi entiers) qu'1 naviculo-cuboïde, 4 astragales, 3 calcaneums, 5 phalanges I, 1 phalange II et deux phalanges III. Mais, ainsi que nous l'avons déjà signalé, ces os portent les traces de l'action des chiens (morsures, ingestions). Il semble donc bien que lors de la découpe des carcasses, le segment de patte des chèvres et des moutons compris entre le métapode et la dernière phalange ait été systématiquement donné aux chiens du village.

Le fort déficit en éléments osseux provenant des métacarpes et des métatarses s'explique, lui, par un usage industriel : ces os servent dans pratiquement toutes les sociétés à la confection de poinçons.

Répartition spatiale

Tout comme pour les niveaux de l'occupation assyrienne, la répartition des ossements par type d'animal ou par région anatomique en fonction de la nature des structures a été opérée de façon systématique. La présence d'un édifice cultuel et de ses abords permettait d'espérer voir se dessiner des répartitions de matériel non aléatoires. A une exception près, celle des restes de daims, le nombre d'espèces et l'origine anatomique des ossements ne semblent régis que par la quantité même des os dans chaque secteur. En règle générale, les struc-

tures ayant livré le plus grand nombre de fragments identifiables correspondent à celles où les espèces inventoriées sont les plus nombreuses et où la diversité des origines anatomiques est la plus importante. Parmi les espèces *a priori* plus rares et pouvant éventuellement avoir eu une connotation plus forte pour les habitants (le daim, la gazelle, éventuellement le bœuf), seul *Dama mesopotamica* semble présenter une distribution territoriale pouvant être mise en relation avec une structure. Les ossements de gazelles proviennent, il est vrai, de structures proches du temple (24, 25, 29, 30) ; mais la dispersion de ces 5 os en quatre structures ne permet guère d'interprétation et plaiderait plutôt en faveur d'une répartition liée au nombre de restes par structure. En revanche, 12 ossements de daims, appartenant à au moins deux individus adultes, ont été mis au jour dans une structure unique : un foyer proche de l'édifice culturel (niveau 3B, foyer A 123, place centrale 30). Mais il faut noter que des ossements de daim ont également été mis au jour dans des structures indépendantes du temple ou de ses abords (N° 11, 16 et 22). Par ailleurs, l'origine anatomique de ces os n'indique en rien une quelconque sélection : les os appartiennent à la totalité du corps (crâne, rachis, membre antérieur, ceinture pelvienne) et, hors la forte découpe d'une seconde vertèbre cervicale précédemment décrite, ne semblent pas avoir fait l'objet de traitements particuliers.

La distribution des restes de poissons plaide également en faveur d'une répartition liée à des phénomènes de conservation : ces os figurent dans tous les types de structures où ils ont pu être fortuitement préservés : tombes, jarres, sols. Le plus grand nombre provient d'un silo (A 86, bâtiment 20).

Ce morcellement, ces dispersions, ces absences de remontages d'os provenant de mêmes secteurs sont très révélateurs : les ossements du site ne représentent qu'une infime partie des animaux abattus. Nous ne possédons qu'un échantillon restreint de restes disséminés de façon aléatoire sur toute la surface du site. Mais cet échantillon peut être considéré comme représentatif et, pour autant que l'on prenne en compte la vraisemblable disparition des ossements de faible espérance de préservation, le témoignage fourni par ces restes est certainement un bon révélateur des activités quasi exclusivement agro-pastorales des anciens occupants du site.

OCCUPATION PALEO-BABYLONIENNE : TABLEAU DE COMPOSITION FAUNIQUE

N°	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	N.os	%	
<i>Bos</i>	1							1	43			3	4			2	1					5	1			69	7,1	
<i>O/C</i>		8	6	3		19	12	50	10	58	115	61	10	51	11	13	11	36	99	4	1	4	56	131	13	775	80,2	
<i>Sus</i>										1		1											3	2		14	4,1	
<i>Equ.</i>	1			2				1		3		1		1		1		2			1	3	24			40	4,1	
<i>Cam.</i>												1				1						1	1			4	0,4	
<i>Cer.</i>					1					2		12				1										16	1,7	
<i>Gaz.</i>																										5	0,5	
<i>Hip.</i>																	1		1			1	2			11	1,1	
<i>Icti.</i>		2				19	5	3																		30	3,1	
<i>Test.</i>																										2	0,2	
NDT		1		3		16				227		69		14		37	8	14						42	101	6	538	---
DT	2	3	8	5	1	38	17	55	53	64	115	78	11	56	19	18	11	46	101	4	2	9	70	167	13	966	100%	
TOTAL	2	4	8	8	1	54	17	55	53	291	115	147	11	70	19	55	19	60	101	4	2	9	112	268	19	1504		

Tableau de composition faunique

Bos : *Bos taurus*; O/C : *Ovis aries* et *Capra hircus*; Sus : *Sus domesticus*; Equ : *Equus asinus*; Cam : *Camelus dromedarius*; Cer : *Dama mesopotamica*; Gaz : *Gazella sp.*; Hip : *Hippopotamus sp.*; Ict : ichtyofaunes; Test : *Testudo*.

Provenance des échantillons N° :

- 7 : Carré LM 18, surface du bâtiment 23, flot F.
8 : Tombe 152, sous S 116, bâtiment 22, flot G, niveau 3B1.
9 : S/58, bâtiment 4, flot C, niveau 3B2.
10 : Foyer A 137, bâtiment 8, flot C, niveau 3B2.
11 : S 116, bâtiment 22, flot G, niveau 3B1.
12 : Silo A 86, bâtiment 20, flot G, niveau 3B1.
13 : Jarre 3, S 123, pièce 4, bâtiment 10, flot A, niveau 3C.
14 : S 100, bâtiment 5, flot C, niveau 3C.
15 : S 68, bâtiment 11, flot D, niveau 3B2.
16 : S 149, bâtiment 33, flot F, niveau 3C.
17 : Foyer A 123, place 30, flot E, niveau 3B2.
18 : Foyer A 123, place 30, flot E, niveau 3B2.
19 : S 148, bâtiment 33, flot F, niveau 3C.
20 : S 170, locus 5 (pl. VI).
21 : S 171, locus 21 (pl. VI).
22 : S 170, locus 5 (pl. VI).
23 : S 162, bâtiment 32, flot F, niveau 3C.
24 : Foyer A 125, place 30, niveau 3C.
25 : S 156, place 30, flot E, niveau 3D.
26 : S 160, bâtiment 33, flot F, niveau 3C.
27 : S 161, bâtiment 33, flot F, niveau 3C.
28 : S 162, bâtiment 32, flot F, niveau 3C.
29 : S 155, place 30, flot E, niveau 3C.
30 : S 156, place 30, flot E, niveau 3D.
31 : S 163, bâtiment 33, flot F, niveau 3D.

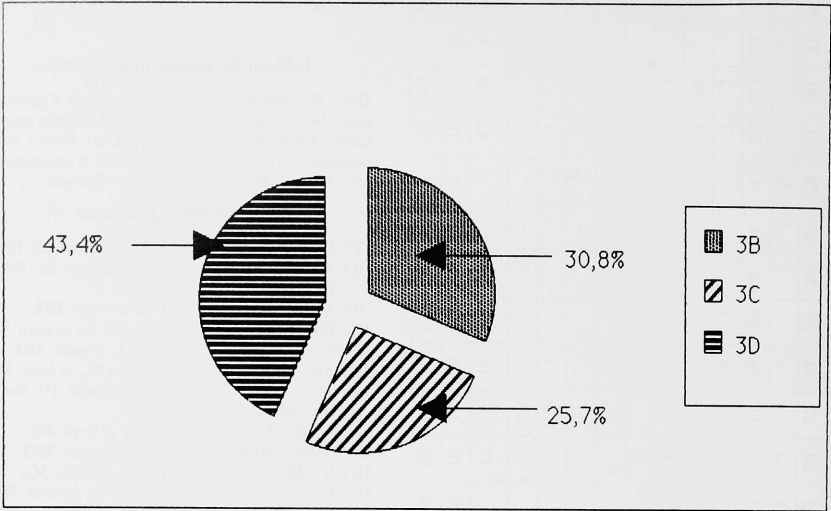


Fig. 15 – Répartition par séquence chronologique des 966 ossements déterminés.

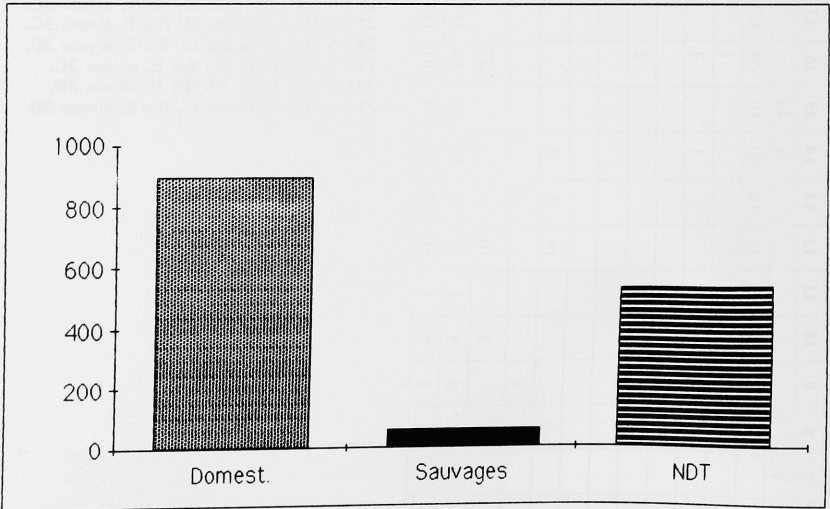


Fig. 16 – Nombre de restes par catégories.

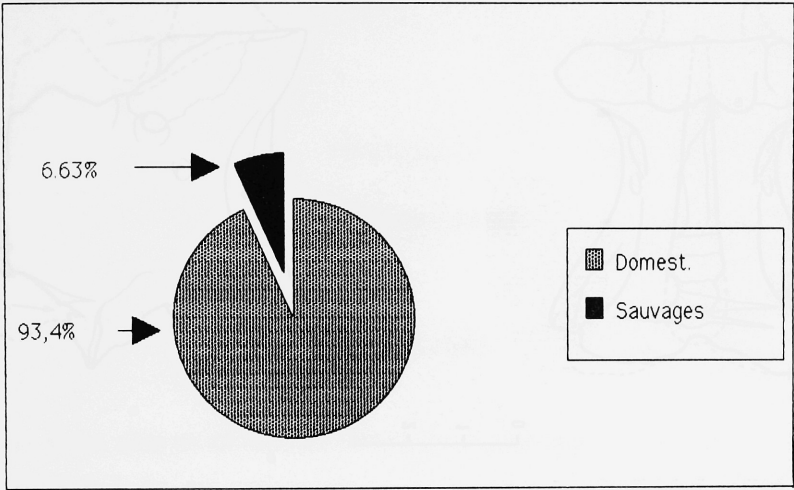


Fig. 17 - Répartition sauvages/domestiques.

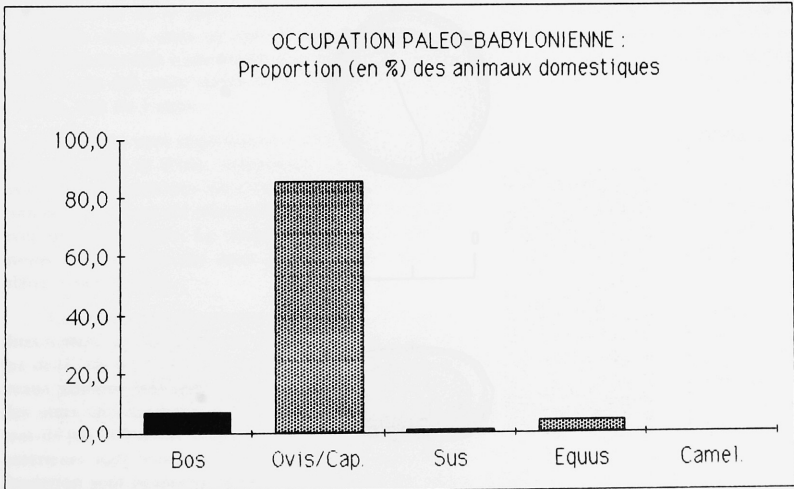


Fig. 18 - Proportion (en %) des différents animaux domestiques.

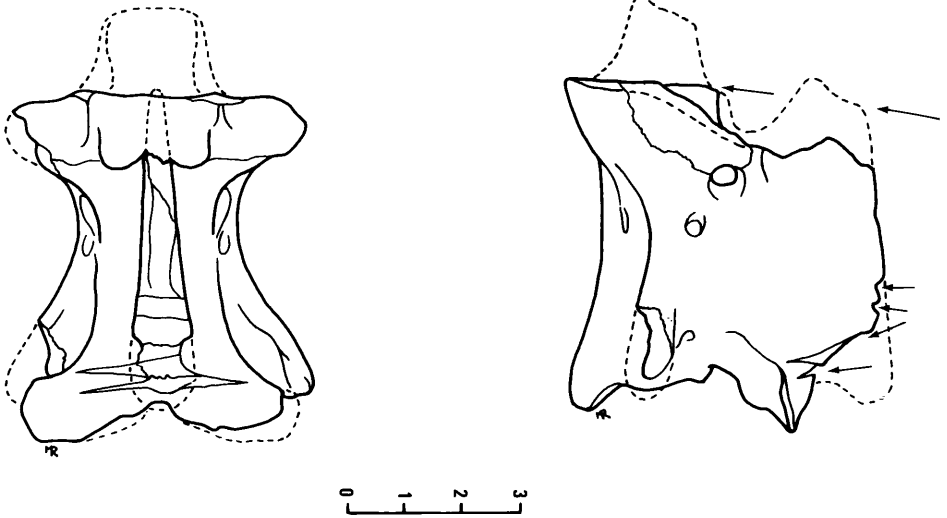


Fig. 19 – *Dama mesopotamica*(?). Traces de découpes sur la seconde vertèbre cervicale (dessin : M. Rocheteau, ERA 38, CRA/CNRS).

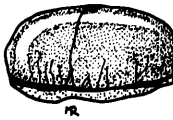
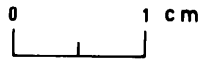
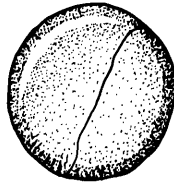


Fig. 20 – Dent molariforme, poisson vraisemblablement fossile présentant sur sa face interne des traces bitumineuses (élément de parure ?) (dessin : M. Rocheteau, ERA 38, CRA/CNRS).

CHAPITRE 2

L'ARCHITECTURE

GÉNÉRALITÉS

LES MURS, MISE EN ŒUVRE, ÉLÉVATIONS ET OUVERTURES

Le mode de construction demeure constant d'un niveau à l'autre. Ainsi, les murs sont tous en brique crue carrée, de 36 à 37 cm de côté et 11 cm d'épaisseur. Leur largeur est généralement d'une brique et demie ou deux ; des largeurs différentes pouvant être utilisées dans un même bâtiment. Cependant, on relève quelques murs d'une seule brique de large ou bien de deux briques et demie voire trois briques.

On ne note aucune particularité de construction. Les briques sont liées au mortier d'argile dégraissé avec de la paille. Elles sont décalées, d'une assise à l'autre, les unes par rapport aux autres. Ainsi, dans un mur de deux briques de large, une assise comprenant deux briques côte à côte succède à une assise avec deux demi-briques de part et d'autre d'une brique entière. Dans le cas des murs larges d'une brique et demie, les demi-briques sont soit d'un côté de l'assise, soit de l'autre.

Les murs sont régulièrement enduits à l'extérieur comme à l'intérieur d'un mélange de terre, de paille et d'eau, comparable au mortier de liaisonnement. Des traces d'enduit plâtré très fin ont été relevées sur certains parements (ex. pièce 8, bâtiment 3, niveau 3A). Cependant comme elles n'ont été remarquées qu'au bas des murs, elles sont peut-être à mettre en relation avec des sols plâtrés. Le temple, quant à lui, porte un revêtement de bitume et de plâtre au moins à la base de ses murs sud-est et un décor de bas-relief en terre crue recouverte de plâtre (voir p. 123).

Les murs sont en général fondés sur trois ou quatre assises, parfois moins, qui reposent directement sur les murs de l'état antérieur sans qu'il y ait de couche de destruction entre les deux. Ce sont donc les ruines des bâtiments antérieurs qui servent de fondation aux nouveaux édifices soit que ceux-ci s'assoient directement dessus, soit que la hauteur conservée des murs anciens serve de base aux constructions nouvelles. Ainsi, certains murs ne présentent-ils pas de rupture d'appareillage d'un niveau à l'autre. Souvent, les ouvertures des niveaux antérieurs sont bouchées au moment de la construction du nouveau bâtiment. Les assises de fondation sont beaucoup moins soignées que les autres. Ainsi, elles ne sont pas toujours bien alignées les unes par rapport aux autres et les parements de briques décalées ne portent pas d'enduit. Les murs en fondation ont en général le même nombre de briques en largeur que

ceux en élévation ; toutefois, ils sont un peu plus larges car les joints eux-mêmes sont souvent plus larges ou distendus.

Tous les bâtiments d'un îlot sont accolés et un seul mur mitoyen les sépare. Ainsi les murs de refend sont-ils liaisonnés soit d'un côté, soit de l'autre selon qu'ils viennent s'appuyer contre un bâtiment construit préalablement ou qu'ils sont montés en même temps que les murs extérieurs de la maison.

Une simple interruption des murs indique les ouvertures. Dans le temple, des pans de murs entiers étaient tombés par terre si bien qu'il est possible de restituer les élévations de l'accès principal et de la porte de la pièce 2 (voir p. 129). Chaque porte, dans les deux cas, est surmontée d'une voûte à claveaux.

La position des portes est nettement précisée par la présence très fréquente de crapaudines *in situ*. Celles-ci sont soit au niveau du sol soit, et le plus souvent, enterrées d'une quinzaine de centimètres. Ce sont toujours des blocs de pierre non équarris creusés d'une cavité pour permettre au montant de pivoter. Une seule exception est à noter à l'entrée du magasin de la maison 3 (niveau 3B) : la crapaudine est une pierre noire taillée en forme de cube et polie. Les crapaudines sont toujours à l'intérieur des pièces soit à droite, soit, et le plus souvent, à gauche en entrant. Chaque porte comprend donc une embrasure de la largeur du mur. Le seuil, à l'entrée des maisons, est souvent pourvu de pierres plates (voir bâtiments 2, 7, 8, 18, etc.). Le bâtiment 2 comprend en outre deux dalles dressées qui viennent renforcer les jambages (voir fig. 35 p. 113). Parfois le seuil est légèrement surhaussé d'une trentaine de centimètres par rapport au sol de la pièce ; c'est le cas notamment dans le temple du niveau 3C où tous les seuils facilement repérables sont recouverts d'un enduit de plâtre. De même, on observe une marche à l'entrée du bâtiment 22 dont le sommet est à 30 cm environ au-dessus du sol de la pièce.

Les ouvertures sont toujours dans un angle de pièce. Celles au milieu d'un mur sont extrêmement rares (voir bâtiment 2, entre pièces 5 et 6, niveau 3B ; bâtiment 3, pièce 5, niveau 3B). Chaque maison ne comporte en principe qu'un seul accès. Les bâtiments 2 et 10, avec leurs deux portes d'entrée, constituent une exception ; les pièces desservies par la première porte avaient sans doute une fonction différente des autres pièces accessibles par la deuxième porte. Dans le cas de la maison 2, les deux pièces au nord ont pu servir exclusivement soit de bergerie, soit de lieu de stockage¹. Tous les bâtiments ouvrent sur les rues, à l'exception du temple auquel on accède depuis une place centrale. Les différentes portes donnant sur la cour ne sont jamais placées symétriquement, de part et d'autre des murs de refend ; elles peuvent parfois se faire face dans la cour.

La plupart des pièces pouvaient être éclairées par la cour. Certaines, situées à un angle du bâtiment, ne pouvaient l'être que grâce à leur porte donnant sur l'espace central (pièces 2 et 9 du bâtiment 3, niveau 3B) ou sur l'extérieur (pièce 7 du bâtiment 2). Plusieurs pièces toutefois ne peuvent recevoir de lumière qu'à partir de la rue (pièce 4, bâtiment 3). Par ailleurs de nombreuses pièces ne semblent pouvoir être éclairées que par la lumière venant des autres pièces (pièce 2, bâtiment 7). On peut conjecturer aussi qu'elles sont entourées par des murs plus hauts dont la partie supérieure dominant le toit des autres pièces adjacentes serait percée par de petites fenêtres.

Aucun indice, aucune preuve de l'existence d'un étage n'ont été recueillis. Le volume de la couche de démolition des murs à l'intérieur des pièces ne rendait en tous cas pas compte d'une telle éventualité. On note, dans un cas seulement, un escalier donnant accès à une terrasse (bâtiment 8). Ailleurs l'accès au toit ne pouvait se faire que par l'intermédiaire d'une échelle.

1. De même, à Ur comme à Tell Asmar au niveau Va, les deux catégories de maisons, les petites de 25 à 60 m² comme les grandes de 100 à 300 m², présentent des entrées doubles. Ces dernières assurent la séparation entre les affaires et la circulation domestique et indiquent que les deux types de maisons peuvent combiner des fonctions résidentielles et commerciales ; une entrée mène vers un long magasin tandis que l'autre mène vers les pièces à vivre (Ellen Mc. Adam, 1981 : 242).

LES SOLS

Tous les sols sont en terre battue et sont identifiables grâce à des couches cendreuse, des charbons de bois, du matériel, essentiellement de la céramique écrasée sur place. Ils sont généralement plusieurs à se succéder sur 10 à 20 cm pour un même état de construction. Certains sols portaient encore des restes d'enduit de plâtre et dans ce cas, on peut supposer que l'ensemble du sol de la pièce en était entièrement recouvert. Cependant la couche très épaisse de plâtre, dans le tiers sud-est de l'espace central du temple, demeure une exception (voir p. 130). On observe tout autour des *tannurs* une couche plus importante de cendres et de débris de charbons de bois. Parfois la zone de défournement correspond à une très large surface comme dans la cour du bâtiment 2, état 3B. Le remplissage entre les sols est très hétérogène et comprend des briques écroulées, le plus souvent de façon irrégulière.

LES STRUCTURES DOMESTIQUES

On observe plusieurs types de structures domestiques : banquettes, foyers, fours à pain, etc. Les banquettes sont construites en brique crue et recouvertes d'enduit. Grandes, en général, d'une brique ou d'un peu plus, elles longent le plus souvent les murs d'une cour. Leur hauteur dépasse rarement 30 cm. Des banquettes comparables mais beaucoup plus courtes peuvent se retrouver sur le côté d'une pièce ; en ce cas, ce sont certainement des surfaces de travail. Dans la plupart des maisons cependant, les plans de travail sont plus ou moins cubiques et placés dans un angle de pièce ou contre un mur. Ils sont toujours en brique crue. Dans le bâtiment 22 cependant, au niveau 3B, A 108 est en pisé. Dans le bâtiment 3, au niveau 3B, A 21 était vraisemblablement recouvert d'une couche de bitume qui rendait la surface étanche. Parfois encore, des petits plans de travail accompagnent un *tannur* (A 45, A 109, A 107), une vasque à cupule (A 42) ou encore des cuves en mortier (A 63, A 113).

Les grandes jarres de stockage, tout comme les cuves en mortier, occupent généralement l'angle d'une pièce. La plupart, celles à fond rond comme celles à fond plat, sont enfoncées, de dix à trente centimètres, directement dans le sol ou dans une banquette. Nombreuses sont celles ayant vraisemblablement contenu un liquide comme A 113 et A 97 ; elles sont régulièrement entourées d'un lit de petits cailloux servant de drain.

Une autre structure exceptionnelle, une sorte de cuve recouverte de bitume, contenait vraisemblablement un liquide (A 44, voir p. 118).

Plusieurs silos et d'autres structures, ayant servi à entreposer pour les conserver, des produits agricoles ou d'autres denrées alimentaires, ont été mis au jour.

Les *tannurs* ou fours sont tous identiques et d'un type tel qu'on les construit encore actuellement. Leur forme est cylindrique et leur diamètre varie entre 70 et 80 cm. Ils sont parfois accompagnés d'une petite surface de travail ou de pose. Ils sont, le plus souvent, dans un angle de pièce, parfois contre un mur (A 13, A 16, bâtiment 3, pièce 9), quelquefois encore, sur un des côtés d'une cour (A 93, bâtiment 2 ; A 45, bâtiment 7). Ils ne sont pas nécessairement face à la porte de la pièce.

Les foyers domestiques sont divers. Ce sont de simples cavités dans lesquelles on pouvait placer le combustible ; entourées de briques de chant, elles sont de dimensions variables (A 94, pièce 1, bâtiment 2) (A 111, bâtiment 22). Dans un four en forme de « fer à cheval » (A 73, bâtiment 9, pièce 2) on a recueilli de grands tessons recouverts d'une très épaisse couche de bitume.

LES RUES

L'étroitesse des rues ne permettait qu'une circulation à pied ou à dos d'ânes. Les eaux sales et les eaux de pluie sont évacuées dans les différentes ruelles équipées régulièrement de lits de petits galets de rivière servant de drain. Ainsi certains seuils et même des pans de mur entiers durement menacés par l'humidité constante, de la voie principale notamment, sont doublés de dalles de pierre plates ou de petites banquettes en brique (bâtiments 8 et 13). A l'entrée de l'impasse menant en 3C au bâtiment 17, plusieurs pierres côte à côte semblent être en place et auraient servi soit de drain, soit à canaliser l'évacuation des eaux de pluie (voir fig. 49 et p. 147). Aucun autre système plus élaboré n'existe, à l'exception de la canalisation en terre cuite du temple (voir p. 130).

Deux petits sondages ont été menés dans la rue, au sud-ouest des bâtiments 32 et 33. Ils ont permis de repérer un sol 3D, contemporain de l'occupation des maisons, légèrement en dessous (de 10 à 20 cm plus bas) de ceux des bâtiments. On note également une légère pente nord-sud. Sous le sol d'occupation 3D, une autre couche cendreuse repose directement sur le sol vierge ; une vingtaine de centimètres les séparent. Cette dernière n'est associée à aucune structure d'habitat et correspondrait au niveau de construction de la ville (voir p. 13). De même, les sols de la place centrale sont plus bas que ceux des bâtiments adjacents sans tenir compte bien sûr du temple qui, lui, est surélevé. On notera également que sur la place centrale, un pendage d'est en ouest ainsi que la préparation, à l'aide de tessons notamment, d'un sol damé étaient destinés à favoriser l'écoulement des eaux.

Les traces d'inondations – apport de petits cailloux de rivière, varves, fosses, terres litées, murs arrachés ou fondus – sont nombreuses sur tout le site notamment en surface laissant supposer que les inondations sont essentiellement postérieures à l'occupation du site.

DESCRIPTION DES DIFFÉRENTS BÂTIMENTS

LES CRITÈRES DE DESCRIPTION ET DE PRÉSENTATION (pl. V)

Les voies de circulation déterminent huit îlots de superficie identique que nous nommons de A à H en commençant à partir de la porte par l'angle ouest et en poursuivant avec l'angle sud. Les traces d'occupation relevées à l'extérieur de la ville, au sud-ouest, sont intégrées à un îlot I. Différents bâtiments ont été distingués et chacun, de même que les deux places, portent un n° de 1 à 36. En conséquence, nous présentons les différents bâtiments par îlots, en commençant par l'îlot A.

Chaque bâtiment ou autre structure architecturale figure sur un plan détaillé où les différentes pièces sont numérotées ; parfois plusieurs bâtiments sont regroupés sur un même plan. Le plan est suivi d'un tableau où sont rassemblées les diverses données, entre autres celles numériques. Pour chaque pièce, on mentionne le numéro de locus donné lors de l'enregistrement de la fouille, les sols, leur altitude et la spécification du niveau auquel ils sont associés, les structures domestiques secondaires et leurs dimensions, la présence éventuelle d'une tombe de nouveau-né, enfin la superficie de la pièce et sa fonction lorsque celle-ci est nettement déterminée. Avant chaque tableau, on rappelle l'îlot auquel appartient la structure architecturale en question, la superficie de la maison, le nombre de pièces ; on spécifie enfin la localisation de l'accès. Ainsi la description littérale qui suit et qui est présentée par niveau est-elle très simplifiée. On termine enfin par un inventaire des différentes formes céramiques identifiées associées à chacun des sols et par un tableau de distribution des miscellanées.

BÂTIMENT 10 (fig. 21)

Hot A, ca. 85 m² en 3C, plan non restituable, deux accès par axe principal au sud-est.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 166	S 138	150,19	3C	- plan de travail et meules dor- mantes en basalte dans angle sud - tannur, A 89		?	espace central
2/ 142	S 118	150,42	3C			8 m ²	
3/ 143	S 119	150,51	3C			3 m ²	cella
4/ 132	S 123	150,48	3C	- trois jarres en mortier		6,6 m ²	cellier

Les lacunes du plan de ce bâtiment, dans sa partie ouest notamment, sont dues à une disparition totale des structures, vraisemblablement en relation avec des épisodes d'inondation. Une couche cendreuse associée à l'occupation de l'espace central a été retrouvée de façon très localisée. Partout où elle était attestée et particulièrement dans l'angle sud, elle était recouverte d'un lit uniforme de petits galets, eux-mêmes scellés par une succession de varves. Ce type de remplissage témoigne incontestablement d'un niveau d'inondation dont la conséquence la plus spectaculaire a été l'arasement total d'une partie des superstructures de l'édifice.

La plus grande partie de l'espace central était occupée par une très vaste fosse (F30) qui, présentant un matériel très mélangé (néo-assyrien et babylonien ancien) en surface, devenait très homogène vers la base de son remplissage. Mentionnons pour l'anecdote qu'un tesson provenant d'un vase à décor plastique rapporté, retrouvé dans la pièce 2, a été recueilli dans les couches basses de cette fosse, à peu près au milieu de l'espace central (fig. 109-2). Cela prouve la puissance de phases de décrue qui, après avoir emporté une partie du matériel de la pièce 2 en en détruisant le mur ouest, ont créé une profonde dépression dans l'espace central où le matériel déplacé s'est redéposé.

Niveau 3B2

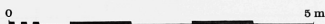
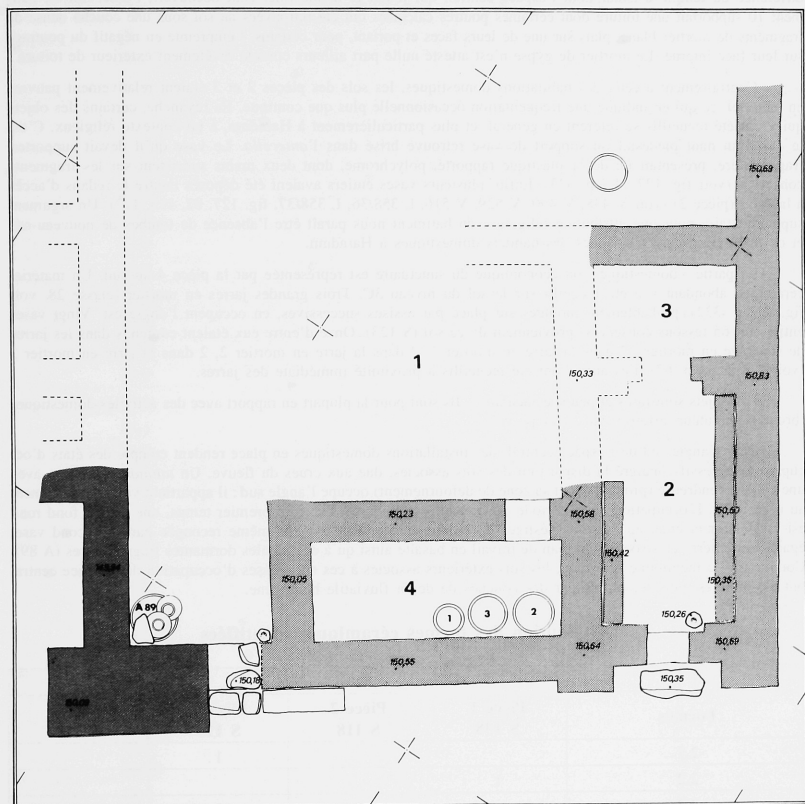
Apparu directement sous la surface, il n'est attesté que par la présence d'une grosse crapaudine en basalte, le long du parement sud-est du montant de la porte d'accès à la pièce 2. La pause de cette crapaudine avait entaillé la face interne du mur de l'état 3C à l'est, ce qui implique un léger décalage des superstructures de l'édifice de la phase 3B par rapport au sommet conservé des murs du niveau 3C lui servant d'assise.

Niveau 3C

Il correspond à l'état actuel de conservation du bâtiment. Malgré son aspect fragmentaire, celui-ci se différencie des unités à usage strictement domestique; tout d'abord, par le fait qu'il possède deux accès: l'un ouvrant sur un espace central de forme irrégulière, au sud, l'autre sur une pièce barlongue à l'est, dont l'entrée est soulignée par deux redans et par un seuil en pierre. Il est difficile, du fait de la disparition du mur sud-ouest de la pièce 2, de savoir s'il existait une communication entre cette dernière et l'espace central. La présence de deux portes ouvrant sur l'axe principal n'implique pas que l'on ait affaire à deux unités architecturales distinctes. Il semble au contraire que les pièces 1 et 2 qui constituent sans conteste un ensemble indépendant fonctionnellement, ont été très certainement en relation avec les structures les jouxtant (pièces 3 et 4).

La pièce 2 est séparée de la pièce 3 au nord-ouest par une entrée à redans. On est frappé par la ressemblance de plans entre l'unité pièces 2-3 et l'ensemble constitué par l'espace central et la cella du temple bordant la place principale. On peut raisonnablement penser que le bâtiment 10 était un sanctuaire, de taille restreinte, certes, pour sa partie sacrée, mais suffisamment important pour qu'il soit fait état de son existence dans une des tablettes d'Haradum. Le texte KD 50 mentionne en effet « 104 gurs entreposés dans le grenier du temple d'Adad ». Bien que ce texte date de la 16^e année d'Ammisaduqa et se réfère à la fin du niveau 3A d'Haradum, la permanence des structures architecturales selon un même plan est attestée partout ailleurs sur le site, et c'est l'état ancien du sanctuaire que la fouille a révélé. L'identification avec le temple d'Adad est d'autant plus probable que le sanctuaire principal était très certainement voué à Ishtar.

Le fait que les entrepôts et greniers soient rejetés au sud-ouest de la partie sacrée du sanctuaire est dû à des nécessités strictement topographiques: *antecella* et *cella* ont été construites immédiatement en bordure de



3 D



3 C

Fig. 21 - Plan du bâtiment 10.

l'axe transversal 2. Notre bâtiment aurait pu jouer, placé à l'angle de deux rues, le rôle d'un « sanctuaire de quartier » comme on en trouve notamment à Ur au début du deuxième millénaire.

Mais la similarité partielle des plans des bâtiments 10 et 1 ne constitue pas le seul argument permettant d'interpréter le premier comme un temple. Hormis le fait que les accès à l'*antecella* et à la *cella* sont pourvus de redans, on note l'axialité des portes d'accès à la pièce 3 dans un cas et 4 dans le cas du sanctuaire principal. L'*antecella* était bordée de banquettes en brique crue sur chacun de ses longs côtés. Celle située contre le mur sud-ouest s'interrompait nettement, ce qui confirmerait la présence d'une communication avec l'espace central. A la différence du temple d'Ishtar dont l'espace central, qui jouait le même rôle, était découvert, l'*antecella* du bâtiment 10 supportait une toiture dont certaines poutres calcinées ont été retrouvées au sol sous une couche dense de fragments de mortier blanc, plats sur une de leurs faces et portant, pour certains, l'empreinte en négatif du poutrage sur leur face interne. Le mortier de gypse n'est attesté nulle part ailleurs comme revêtement extérieur de toiture¹.

Contrairement à ceux des habitations domestiques, les sols des pièces 2 et 3 étaient relativement pauvres en matériel, ce qui en indique une fréquentation occasionnelle plus que continue. En revanche, certains des objets qui y ont été recueillis se réfèrent en général, et plus particulièrement à Haradum, à un contexte religieux. C'est le cas d'un haut piédestal ou support de vase retrouvé brisé dans l'*antecella*. Le vase qu'il devait supporter, fragmentaire, présentait un décor plastique rapporté, polychrome, dont deux mains subsistent sur les fragments conservés (voir fig. 127 : 1,2 p. 323). Enfin, plusieurs vases entiers avaient été déposés contre le redans d'accès à la *cella* (pièce 3) (voir V 438, V 490, V 529, V 516, L 358/36, L 358/37, fig. 127, 82, 113, 112). Un argument supplémentaire pour une attribution religieuse du bâtiment nous paraît être l'absence de tombes de nouveau-nés et de *tannurs*, si caractéristiques des habitats domestiques à Haradum.

La partie « domestique » ou économique du sanctuaire est représentée par la pièce 4 au sud. Un matériel céramique abondant y a été recueilli sur le sol du niveau 3C. Trois grandes jarres en mortier (classe 28, voir fig. 132 p. 332), probablement moulées sur place par assises successives, en occupent l'angle est. Vingt vases entiers (et 65 tessons conservés) proviennent de ce sol (S 123). Onze d'entre eux étaient contenus dans les jarres de stockage en mortier : 7 dans la jarre en mortier 1, 2 dans la jarre en mortier 2, 2 dans la jarre en mortier 3 (voir fig. 21 et p. 67). Les autres ont été recueillis à proximité immédiate des jarres.

Les objets sont rares et peu spectaculaires. Ils sont pour la plupart en rapport avec des activités domestiques (broyeur-percuteur, affûtoir, etc., voir p. 393).

Dans l'angle sud de l'espace central, des installations domestiques en place rendent compte des états d'occupation successifs, malgré la disparition des sols associés, due aux crues du fleuve. Un *tannur* en relation avec une couche cendreuse (probablement sa zone de défoulement) occupe l'angle sud ; il appartient vraisemblablement au niveau 3D. L'occupation de la période 3C connaît deux phases. Dans un premier temps, une jarre à fond rond est partiellement enterrée dans les vestiges du tannur détruit. Elle est elle-même recoupée par un second vase, également enterré et associé à un plan de travail en basalte ainsi qu'à des meules dormantes fragmentaires (A 89). Comme on l'a mentionné plus haut, les sols extérieurs associés à ces sub-phases d'occupation de l'espace central ont été lessivés, puis remplacés par des couches de dépôt fluviale homogène.

Distribution des formes céramiques identifiées

Formes	3C			
	Pièce 1 S 138	Pièce 2 S 118	Pièce 3 S 119	Pièce 4 S 123
2.1			1	
2.2	1			
2.3		1	2	3
2.4		1		12
3.6			1	
4.1		1		
5.3		1		
6.3				1
7.1				1
8.1			2	
8.2		1		1

1. Ce matériau est identique à celui utilisé pour confectionner de grandes jarres de stockage et pour effectuer des réparations sur certains vases en céramique. L'utilisation en est relativement bien attestée dans ce contexte.

Formes	3C			
	Pièce 1 S 138	Pièce 2 S 118	Pièce 3 S 119	Pièce 4 S 123
8.4				7
9.1			1	
9.2		1		2
9.4			1	2
10.1				3
10.3				1
11.1				4
11.2				2
11.3		1		7
11.4		1		2
12.1	1	3	1	16
12.2		1		8
12.3		2		14
12.4		1		7
12.5		1		17
12.6		1		4
13.4				1
13.8				1
14.3				1
15.1				2
15.2		1		3
15.3				5
15.4				1
15.5				1
16.2	1			1
18.1				10
18.2				1
18.3		1		
18.5				1
18.6	1	1	1	5
18.8				2
18.9	1			
18.10		1		
19.1			1	12
19.5				1
19.8		1		1
19.10				1
20.1	1			
20.4				2
20.5				2
20.6				1
21.1				1
21.3				1
22.1		1		1
23.1				3

Formes	3C			
	Pièce 1 S 138	Pièce 2 S 118	Pièce 3 S 119	Pièce 4 S 123
23.6		1		
24.4		2		
25.2				1
26.1				1
27.1				1
28.1				1
28.2				1
28.3				2
Fond rond		3		1
Petite base annulaire		1		1
Base annulaire, de taille moyenne			4	16
Grande base annulaire		1		
Bases, fig. : 133 : 9 133 : 10 134 : 9			1 1	1
Marque, fig. 139 : 3				1

Distribution des miscellanées

	3C
	Pièce 4 S 123
Eléments de parure	
Perles	m 534 m 535 m 543
Objets en os	
Divers	m 539
Objets en pierre	
Meules	m 67
Broyeurs	m 555 m 556 m 557 m 558 m 559
Lissoirs	m 544
Silex	m 547
Couppelles	m 560
Coquillages	
Coquillages fossilisés	m 650
Coquillages	m 536

BÂTIMENT 34 (fig. 22)

Ilot A, ca. 100 m² en 3C, 8-9 pièces sur 3-4 côtés d'l espace central, accès au nord-ouest par perpendiculaire à axe transverse 2.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 188	?	150,00	3C			19,5 m ²	espace central
2/ 187	S 164	150,15	3C			10,5 m ²	?
3/ 189	S 165	150,10	3C	– Jarre semi-enterrée mainte- nue par dispositif maçonné se- mi-circulaire; associée à meule dormante en basalte, A 144	T 163	5,8 m ² ?	cuisine
4/ 186		149,97	3C			4,2 m ²	?
5/ 190		149,76	3D			3,75 m ²	?
6/ 191		149,90	3C			5,7 m ² ?	?

Niveau 3C

C'est le principal niveau représenté dans ce bâtiment dont seules six pièces ont été fouillées dans la partie ouest. On a cependant pu établir par une tranchée que l'édifice s'appuyait à l'est contre le mur occidental du temple d'Adad (bât. 10). L'état 3C rend compte d'un très léger retrait du plan vers le nord-ouest par rapport au niveau antérieur. L'accès ne se faisait vraisemblablement pas par la petite place sur laquelle ouvre la porte de la ville (voir ci-dessous niveau 3D); on doit alors envisager la présence d'une impasse, au nord-ouest, perpendiculaire à l'axe transverse 2, sur laquelle ouvrait le bâtiment. Les sols ne sont clairement attestés que dans deux des pièces (2 et 3); les altitudes mentionnées pour les autres pièces se réfèrent au niveau de fin de fouilles, sans qu'aucun sol n'ait été repéré. On notera les altitudes relativement basses des sols par rapport à ceux des structures architecturales voisines (150,10 m pour une altitude moyenne de 150,50 m du niveau 3C). Une autre anomalie réside dans l'existence d'une seule porte (entre les pièces 1 et 3) pour l'ensemble des pièces fouillées. Cela ne peut s'expliquer que par le fait que les accès aux autres pièces étaient fondés et peut-être pourvus de seuils surhaussés. Hormis l'espace central, seule une des pièces (pièce 3) a pu être interprétée fonctionnellement. Les installations domestiques qu'elle contenait (jarre semi-enterrée maintenue en place par un muret de briques crues semi-circulaire associée à une meule dormante en basalte) permettent de la considérer comme une cuisine, ce que confirme dans une certaine mesure la présence d'une tombe de nouveau-né sous son sol.

Niveau 3D

Au nord-ouest de la pièce 5, le mur conservé, clairement associé à un sol 3D, appartient à ce premier état. Ceci explique également qu'il ne soit pas vraiment dans le prolongement du mur nord-ouest de la pièce 6 puisque ce dernier est 3C.

Les vestiges de cet état, par ailleurs, nous fournissent la preuve qu'en cet endroit comme ailleurs la construction des maisons d'habitation a succédé à celle du rempart. En effet, le mur de limite sud du bâtiment, qui borde alors directement la place par laquelle on pénètre dans Haradum, condamne, dès l'état le plus ancien, l'accès à la ruelle transverse 1 au nord-ouest, en prenant appui contre le mur d'enceinte auquel il n'est pas liaisonné. Ceci implique, lors de l'état 3D (et très vraisemblablement lors de l'état suivant), la présence d'une impasse, en partie révélée par la fouille au nord de l'édifice, sur laquelle ce dernier devait ouvrir. Le sol associé au bâtiment 3D a été partiellement fouillé, le long de la face interne du mur sud-est; un *tannur* y a été mis au jour, en relation avec des couches cendreuses de défournement, situées à une quarantaine de centimètres plus bas que les sols du niveau 3C (A 163).

Il est important de remarquer que, dès la construction d'Haradum, certains axes ont été modifiés par rapport à la conception première de la circulation. Ces modifications, de même que celles attestées dans les états pos-

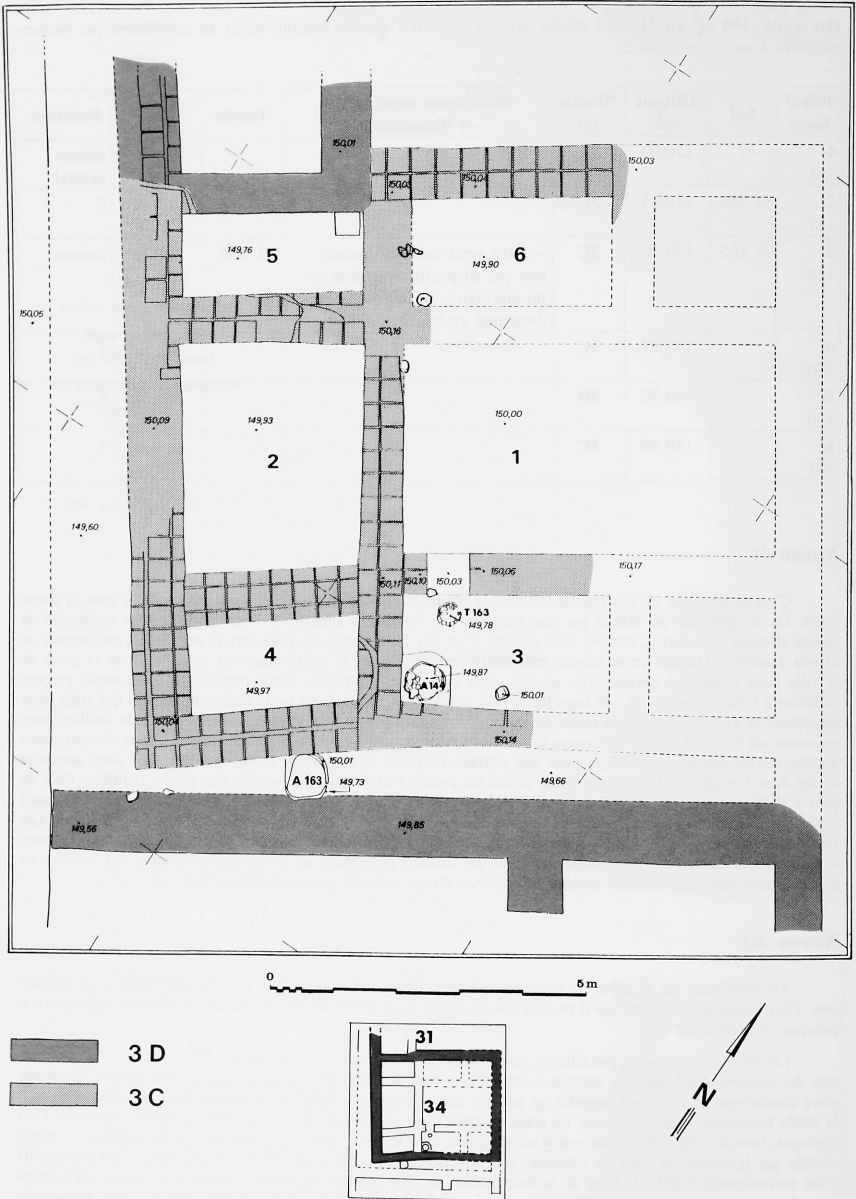


Fig. 22 – Plan des bâtiments 31 et 34.

térieurs, ont entraîné la création d'un réseau tertiaire de circulation (axe principal/transverses/impasses) pour accéder à certains bâtiments, peut-être pour des raisons liées à la fonction même de certaines de ces constructions (voir l'impasse d'accès au bâtiment 17, au sud-est du bâtiment 28 et la condamnation de l'axe transverse 5 au nord-est du bâtiment 22 en 3A).

Au nord-ouest de la pièce 5, le mur conservé, clairement associé à un sol 3D, appartient à ce premier état. Ceci explique également qu'il ne soit pas vraiment dans le prolongement du mur nord-ouest de la pièce 6 puisque ce dernier est 3C.

Distribution des formes céramiques identifiées

	3C
Sous-Classes	Pièce 3 S 165
1.2	1
6.2	1
20.6	1

Distribution des miscellanées

	3C
	Pièce 3 S 165
Terres cuites	
Chars miniatures	m 709 m 714

BÂTIMENT 31 (fig. 22)

Une tranchée, pratiquée perpendiculairement à l'enceinte occidentale, avait fait apparaître à l'intérieur du site quelques murs de maisons dégagés partiellement. L'un d'eux était associé à un sol, S 51, repéré à l'altitude de 149,75 m. Lors du dégagement du bâtiment 34, un de ces murs s'avéra être la limite nord-ouest de la pièce 6 de cette maison tandis que les autres délimitaient l'angle sud d'une pièce d'un bâtiment différent identifié sous le numéro 31.

Le bâtiment 31 était donc accolé au bâtiment 34 et s'il a été repéré, il n'a pas été fouillé. Seuls des fragments du sol 51 atteints au moment du dégagement du mur ont livré quelques miscellanées dont nous donnons la liste ci-après.

Distribution des miscellanées

	3D
	Pièce 1 S 51
Objets en métal	
Armes et outils	m 203
Eléments de parure	
Perles	m 236
Objets en pierre	
Broyeurs	m 206 m 207

BÂTIMENT 6 (fig. 23)

Plot B, ca. 90,5 m² en 3C, 4 pièces sur 2 côtés d'1 espace central, accès par angle est sur axe transversal 2 ?

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 146	S 129	150,32	3C	- tannur, angle est, A 143 diamètre : 0,50 m		22,5 m ²	espace central
2/ 167	S 135	150,42	3C	- tannur, angle nord, A 142 diamètre : 0,60 m	T 166	7 m ²	?
3/ 139	S 113	150,56	3C	- foyer rectangulaire contre mur ouest, A 87, 0,6 x 0,4 m ; 2 grandes jarres emboîtées contre face sud foyer, support de vase contre face est		7,25 m ²	cuisine
4/ 141	S 130	150,25	3C	- foyer rectangulaire, angle ouest, A 88, 1,25 m x 0,75 m		7,5 m ²	?
5/ 140	S 128	150,20	3C			6,5 m ²	?

Niveau 3 C

Il n'existe pas, en raison de phénomènes d'érosion, de structures postérieures à ce niveau.

Celui-ci a pu connaître un épisode d'inondation, comme l'atteste une zone dense de graviers associée à des varves, tout autour de A 142, dans l'angle nord de la pièce 2 ; la même constatation a pu être faite dans le bâtiment 10 (espace central 1, angle sud), de l'autre côté de l'axe principal (cf. supra bâtiment 10 p. 66).

C'est peut-être en raison de la menace que représentait l'eau, dans cette partie de la ville proche du fleuve, qu'un muret bas large de deux briques a été construit contre l'angle nord du bâtiment ; il aurait pu former le seuil ou emmarchement d'une porte surhaussée dont on n'a pas en conséquence retrouvé la trace en plan ou en élévation.

On remarquera que 4 des 5 pièces que comporte l'habitation contenaient des structures de combustion : 2 tannurs, A 142 et A 143, respectivement dans les pièces 2 et 1, et deux foyers rectangulaires, A 87 et A 88, respectivement dans les pièces 3 et 4. Tous ont été utilisés, notamment, pour la cuisson d'aliments, comme le prouvent les ossements animaux recueillis à proximité de chacun d'eux. Il semble que les foyers rectangulaires aient servi uniquement à la préparation des repas alors que certains tannurs ont pu jouer un double rôle en assurant secondairement le chauffage des pièces lors des périodes froides.

Le foyer rectangulaire de la pièce 3 (A 87) est creusé (profondeur conservée : 0,20 m) dans le sol de la pièce et limité par trois murets de briques crues posées de chant ; son quatrième côté est constitué par le mur sud-ouest de la pièce 3. Il présente l'avantage d'être relativement bien conservé et associé à des structures secondaires permettant de rendre compte de l'état original d'une des cuisines du bâtiment. L'utilisation normale d'une grande jarre semi-enterrée (V 443) au fond brisé et lacunaire a été rendue possible en emboîtant étroitement cette dernière dans un autre vase de même type, également fragmentaire mais au fond intact. Ce dispositif s'appuyait directement contre le muret sud-est du foyer que recouvrait partiellement une meule dormante en basalte. Immédiatement à l'est de cet ensemble, le long du parement est du foyer, un support en céramique, intact, était destiné à recevoir des vases fermés à fond rond. Il ne fait aucun doute que les meules dormantes en basalte, dont certaines présentent des traces d'abrasion, étaient utilisées pour la mouture de grains et que les foyers associés à de tels objets servaient, mais non exclusivement, à la cuisson du pain. La grande jarre enterrée contre le foyer A 7 n'a pu, en raison de son état fragmentaire, contenir de liquide et l'on peut raisonnablement penser qu'elle renfermait des céréales. Le support de vase, quant à lui, pouvait être utilisé pour recevoir notamment la jarre ou cruche à eau nécessaire à la préparation de la pâte.

Dans la pièce 4, une grande jarre, de même forme que celles de la pièce 3, était en relation avec un second foyer rectangulaire fragmentaire (A 88) présentant les mêmes caractéristiques que A 87.

Enfin, on notera la présence d'une seule tombe d'enfant pour l'ensemble de la maison (T 166), laissée en place, dans l'angle sud de la pièce 2.

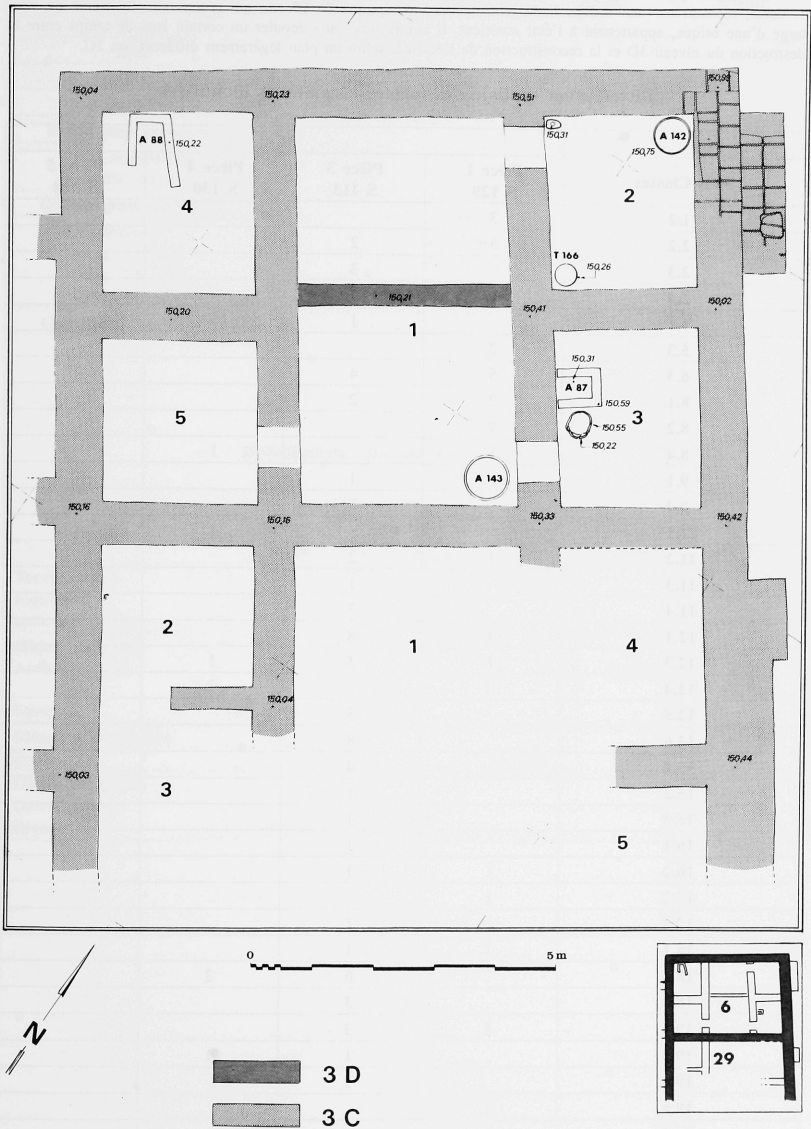


Fig. 23 – Plan des bâtiments 6 et 29.

Niveau 3D

Il semble que le bâtiment ait été, au moins partiellement, détruit par le feu : Le sol 3C de l'espace central 1, damé, reposait sur une couche homogène de cendres, épaisse de 10 cm, qui recouvrait elle-même un mur, large d'une brique, appartenant à l'état antérieur. Il aurait ainsi pu s'écouler un certain laps de temps entre la destruction du niveau 3D et la reconstruction de l'édifice, selon un plan légèrement différent, en 3C.

Distribution spatiale des formes céramiques identifiées

Sous-Classes	3C			
	Pièce 1 S 129	Pièce 3 S 113	Pièce 4 S 130	Pièce 5 S 128
1.2	3			
2.2	3	2		
2.3		3		
2.4	1	13		1
5.1		1		
5.3	2			
6.3	5	4		
8.1	2	2		
8.2	1			
8.4	1		1	
9.1		1		
9.4		7		
11.1			1	
11.2	1	2		
11.3		1		1
11.4		3		
12.1	11	8		1
12.3	1	3	1	
12.4	10		3	1
12.5		3		1
12.6		8		1
13.8		4		
15.2		1		
15.3		1		
16.1		1		
16.2	1	1		
17.2	1			
17.4		1		
18.1	1	1		
18.6		6	2	
18.8		3		
19.1	1	3		
19.3		1	1	
19.5		1		
19.8	1			
19.11		1		
20.5	2	6		
22.3	2			

Sous-Classes	3C			
	Pièce 1 S 129	Pièce 3 S 113	Pièce 4 S 130	Pièce 5 S 128
22.4	2			
23.1		2		
24.1		1		
Fond rond		3		
Petite base annulaire		1		
Base annulaire, de taille moyenne	3	17		
Grande base annulaire		5		
Bases :				
Fig. 133 : 3		1		
Fig. 133 : 9				
Fig. 134 : 3		1		
Couvercle, fig. 129 : 8				1

Distribution spatiale des miscellanées

	3C				
	Pièce 1 S 129	Pièce 2 S 135	Pièce 3 S 113	Pièce 4 S 130	Pièce 5 S 128
Terres cuites Figurines anthropomorphes			m 548		
Objets en métal Armes et outils				m 586	m 587 m 591
Epingles	m 584				
Éléments de parure Perles			m 546		
Objets en pierre Galets oblongs Divers	m 649	m 634			

BÂTIMENT 29 (fig. 23)

Ilot B, ca. ? m², 4 pièces sur 2 côtés d'1 espace central, accès à l'est par transverse 2.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 163			3C				espace central
2/ 162	S 134	150,20 m	3C			5,6 m ²	
3/							
4/						6,75 m ²	

Limité à l'est par l'axe transverse, sur lequel il devait ouvrir par la pièce 4 (le redent externe, contre l'angle nord de cette pièce, pourrait avoir été une installation similaire au seuil surhaussé que l'on avait envisagé pour le bâtiment 6, pièce 2, angle nord), il n'a été que partiellement dégagé, essentiellement en surface. Un seul de ses sols a été fouillé (pièce 2, S 134). Son plan et sa superficie semblent très proches de celui du bâtiment 6 qui le jouxte au nord.

Distribution spatiale des miscellanées

	3C
	Pièce 2 S 134
Terres cuites Bateaux miniatures	m 635

BÂTIMENT 15 (fig. 24)

Ilot B, ca. 240 m² en 3C, 12 pièces sur 3 côtés d'1 espace central, accès au sud-ouest par axe principal (?).

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 96			3C	– banquette, A 116, 3,80 x 0,40 m – coffre, A 117, 75 x 55 cm – foyer domestique, A 118		28 m ²	cour
2/ 55			3C			5,5 m ²	
3/ 297	S 89	150,20	3C	– tannur, A 119, diamètre intérieur : 0,75 m	T 127	9,0 m ²	
4/ 99			3C			5,5 m ²	
5/ 102			3C			6,5 m ²	
6/ 105			3C			9,0 m ²	
7/ 101			3C			14,5 m ²	
8/ 100			3C	– tannur, A 120, diamètre à l'ouverture : 0,75 m		9,5 m ²	
9/ 95			3C			5,5 m ²	
10/ 103			3C			?	
11/ 98			3C			?	
12/ 94			3C			?	

Niveau 3C

Un simple balayage de surface a permis de mettre au jour les structures de l'angle sud. On croit n'y reconnaître qu'un grand bâtiment : on n'observe en effet qu'un seul espace central autour duquel rayonnent sur trois côtés toutes les autres pièces.

Au sud-est par ailleurs, on note une triple rangée de pièces. Pour assurer l'éclairage de cette aile, certaines d'entre elles n'étaient peut-être pas couvertes : cela pourrait être le cas de la pièce 10. Aucune cependant n'a la position centrale habituelle d'une cour si bien qu'il paraît hasardeux de restituer avec les pièces 5, 6, 7, 8 et 10, qui ne donnent pas sur la cour 1, un bâtiment indépendant. Dans la plupart de ces pièces par ailleurs, des crapaudines en place, à l'intérieur, indiquent qu'il s'agit vraisemblablement d'espaces couverts. Nous avons donc un bâtiment d'une taille inhabituelle, beaucoup plus grand que les autres.

Nous ne possédons pas la limite sud-ouest si bien que nous ne savons pas si la rue longe le bâtiment jusqu'à l'angle ou si elle s'arrête au début. Au sud-est en tous cas, le bâtiment est directement adossé à l'enceinte qui constitue l'un des côtés et ferme les pièces 10, 7 et 6.

Comme ce bâtiment n'a pas été réellement fouillé, la circulation n'est pas clairement établie. L'altitude conservée des murs correspond au niveau 3C. Un seul sol est apparu sous la surface, dans la pièce 3. Partout ailleurs, le niveau de conservation semble se situer immédiatement sous le niveau d'occupation des sols.

On note dans l'espace 1, le long du parement sud-est, une petite banquette d'une brique de large, A 116, et un coffre de briques crues, A 117, fouillé sur 20 à 30 cm mais retrouvé vide et sans traces de combustion. Par contre, le muret, A 118, devait correspondre à un élément de foyer domestique.

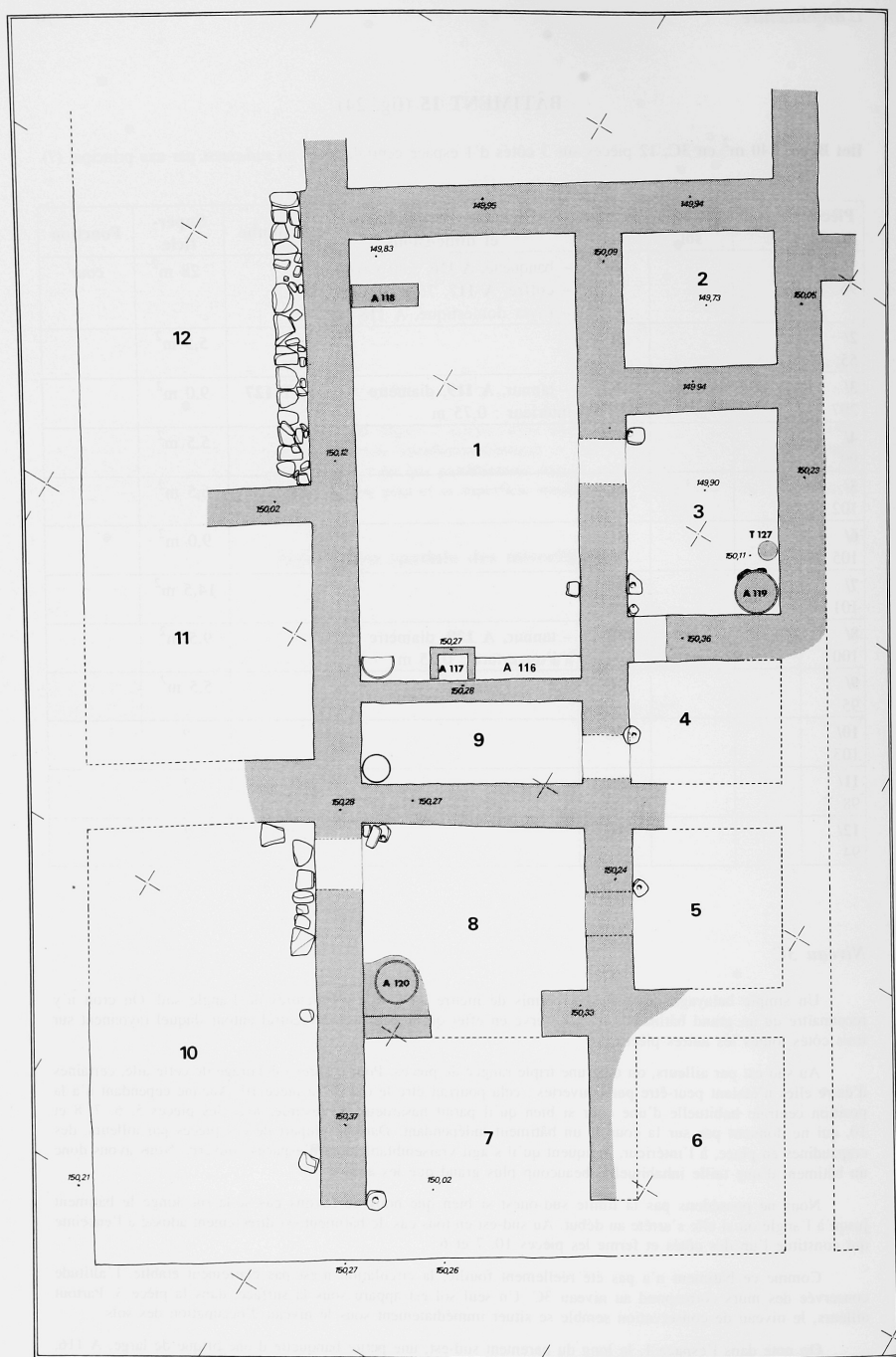


Fig. 24 – Plan du bâtiment 15.

Distribution spatiale des formes céramiques identifiées

Sous-Classes	3C	
	Pièce 1 S 95	Pièce 3 S 89
2.4		1
11.3		2
11.4		1
12.6		1
15.1	1	
15.5		1
20.6		1

Distribution des miscellanées

	3C
	Pièce 3 S 89
Terres cuites	
Figurines zoomorphes	m 217
Fusaïoles	m 321
Terres crues	
Figurines zoomorphes	m 459
Objets en pierre	
Broyeurs	m 219 m 220 m 273 m 286
Galets oblongs	m 285
Couppelles	m 270

BÂTIMENT 4 (fig. 25)

Ilot C, ca. 63 m² en 3 B2, 3 pièces sur 1 côté d'1 espace central, accès angle ouest par transverse 2.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 65	S 62	150,82	3B2	– tannur, A 138, diamètre : 0,50 m, intégré à massif maçonné de 0,60 m x 0,75 m		18,75 m ²	espace central
137		151,09	3B2				
2/ 61	S 58	150,77	3B2			3,0 m ²	
3/ 64	S 61	150,96	3B2			3,5 m ²	
4/ 66	S 63	150,95	3B2			3,7 m ²	

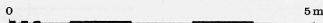
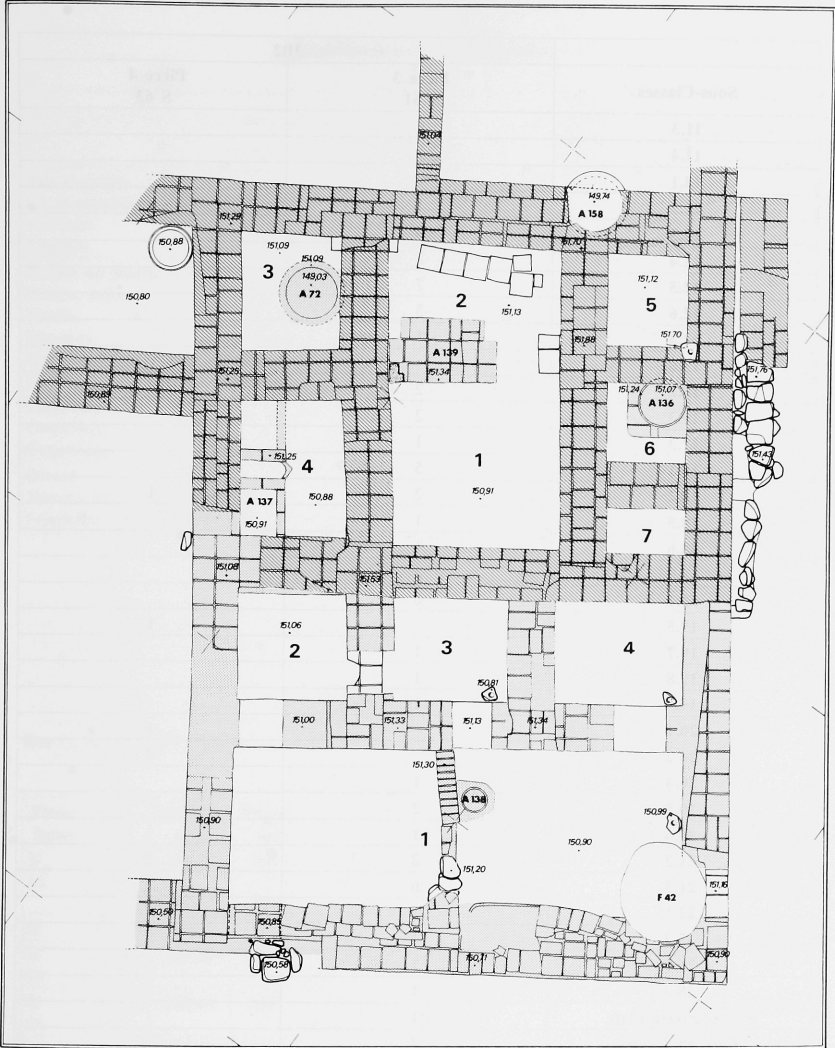
Niveau 3B2




Il s'agit d'une structure relativement originale par rapport aux normes architecturales généralement constatées à Haradum : trois pièces de petite taille ouvrent sur un seul côté d'un espace central barlong qui borde l'axe transversal 2.

L'accès à l'espace central, dans l'angle ouest, est souligné à l'extérieur par un emmarchement sur lequel reposaient des blocs de pierre non équarris. C'est incontestablement un édifice indépendant en 3B2 malgré sa superficie restreinte. Ses trois pièces ouvrent à l'ouest sur l'espace central et ne communiquent pas entre elles. Il n'existe qu'une seule structure secondaire, un tannur (A 138), intégré à un massif de brique crue trapézoïdal, qui s'appuie, à peu près au milieu de l'espace central, contre un muret de briques crues posées de chant. Le mur ouest du bâtiment est extrêmement dégradé et les briques fragmentaires et grossièrement disposées de son sommet conservé pourraient avoir appartenu à la fondation du mur de l'état suivant (3B1) dont elles seraient les seuls témoins. Enfin, une fosse néo-assyrienne (F 42) avait détruit la face interne de l'angle sud de l'espace central 1.

Distribution spatiale des formes céramiques identifiées

Sous-Classes	3B2	
	Pièce 3 S 61	Pièce 4 S 63
2.2	6	
2.3	2	
2.4	11	
3.1	2	
3.2	1	
3.5	1	
5.1	1	
6.3	3	
7.1	1	
8.1	2	
8.2	1	
8.4	6	
9.1	1	
9.2	3	
9.3	2	
9.4	1	
11.2	1	



-  3 C
-  3 B
-  3 A

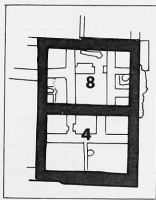


Fig. 25 – Plan des bâtiments 4 et 8.

Sous-Classes	3B2	
	Pièce 3 S 61	Pièce 4 S 63
11.3	6	
11.4	1	
12.1	6	
12.2	1	
12.3	10	
12.4	2	
12.5	7	
12.6	3	
13.4	1	
13.8	1	
15.2	2	
15.3	2	
17.3	1	
18.1	5	
18.2	2	1
18.5	1	
18.6	1	
18.7	3	
19.1	6	
19.5		1
19.7	1	
19.8	1	
19.9	1	
20.1		1
20.2		1
20.4	1	
20.5	2	
20.6	1	
21.2	2	2
21.3	6	
23.1	1	
25.3	1	
25.5	1	
28.3	1	
Grande base plate	1	
Base en disque	2	
Petite base annulaire	1	
Base annulaire, de taille moyenne	21	
Grande base annulaire	22	
Bases fig. :		
133 : 1	1	
133 : 7	2	
134 : 6	1	
Tenon, fig. 135 : 1	1	
Décor, fig. 142 : 11	1	
Marque, fig. 136 : 1	1	

Distribution des miscellanées

	3B2		
	Pièce 1 S 62	Pièce 3 S 61	Pièce 4 S 63
Terres cuites			
Chars miniatures (éléments divers)		m 616	m 251
Fusaïoles			
Creusets		m 615	
Objets en pierre			
Pesons, poids		m 616	
Meules		m 616	
Broyeurs		m 616	
Galets oblongs		m 616	
Silex	m 253		
Coquillages			
Coquillages fossilisés		m 616	
Coquillages		m 616	
Divers			
Tessons taillés circulairement		m 616	
Fragments d'œuf d'autruche			m 248

BÂTIMENT 8 (fig. 25)

Ilot C, ca. 58,5 m², 5 pièces sur 2 côtés d'1 espace central, accès angle est par axe principal.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 62	S 59 S 127	151,21 150,73	3B2 3B2	– massif de briques crues, A 139, 1,75 x 1 m		13,75 m ²	espace central
2/ 58	S 127	150,73	3B2	– idem		idem	idem
3/ 59	S 56	151,09	3B2	– fosse-silo, A 72, diamètre : 0,90 m, profondeur : 2,1 m		3,5 m ²	cellier
4/ 58	S 55	150,86	3B2	– double foyer maçonné, A 137, 2,25 x 0,75 m		4 m ²	cuisine
5/ 68	S 65	151,24 151,07	3B2			1,9 m ²	vestibule
6/ 67	S 64	151,07	3B2	– tannur, A 136, diamètre : 0,75 m		1,6 m ²	
7/ 67	S 64	151,07	3B2			0,9 m ²	

Niveau 3A

Aucune des structures secondaires représentées sur le plan n'appartient au niveau 3A.

Dans leur état actuel, la très grande majorité des murs constitue les fondations d'un bâtiment de ce niveau dont les sols ont disparu. Ce fait est prouvé par l'irrégularité des faces des murs et par l'absence de portes entre les différentes pièces. Une crapaudine, dans l'angle sud de la pièce 5 (à 151,70/151,85 m), témoigne de l'existence des sols et de leur altitude approximative. Ces derniers, comme la majorité de ceux appartenant ailleurs au niveau 3A, devaient donc se situer à environ 152 m d'altitude. L'emplacement de la crapaudine prouve en outre que l'accès se faisait sur la pièce 5 par l'axe principal.

L'état actuel du bâtiment rend compte d'un plan ne correspondant à aucun des ensembles architecturaux dégagés sur le site. L'exiguïté des pièces bordant l'axe principal (dont la superficie est comprise entre 0,9 et 1,9 m²) interdit d'y voir des unités d'habitation ; le mur séparant les pièces 6 et 7, non liaisonné aux murs nord et sud de celles-ci, appartient au niveau 3A et peut-être faut-il y voir un mur d'appui pour un escalier menant au toit ou à une terrasse ? La pièce 5, quant à elle, ne serait alors qu'un vestibule et seules les pièces 3 et 4 sont susceptibles d'avoir été habitées.

Niveau 3B2

Les sols de cet état sont attestés dans chacune des pièces, plus bas que le niveau de fondation des murs du niveau 3A. On remarquera cependant que le mur bordant l'axe principal, en continuité d'appareillage parfaite avec celui du bâtiment 4, à l'ouest, bien que réutilisé en 3A est conservé en élévation et appartient à l'origine au niveau 3B2. Ce fait est prouvé par la présence d'un emmarchement en briques crues, venant le doubler à l'extérieur côté rue (au niveau du sol de piétinement de l'état 3B), lui-même renforcé par des blocs de pierres non équarries. Ces dernières forment une rampe montant en pente douce vers l'angle sud de la pièce 5 où devait déjà se situer l'entrée de l'édifice.

Les structures secondaires conservées permettent de faire, pour ce niveau, une interprétation fonctionnelle des différentes pièces. Le double foyer (A137) de la pièce 4 est un dispositif original qui comporte, entre les deux compartiments de cuisson, un élément de rangement ou de stockage, large de 0,25 m, dans lequel ont été recueillis plusieurs vases entiers. L'interprétation de cette pièce comme cuisine ne fait donc aucun doute. La surface de la pièce 3 qui la jouxte à l'est était presque entièrement occupée par une fosse-silo circulaire (que recouvre en partie la fondation du mur de séparation 3A, espace central-pièces 3 et 4), profonde de 2,10 m, dont les parois étaient grossièrement enduites ; il s'agit très clairement d'un cellier bien que l'on n'ait pu déterminer le contenu de la fosse-silo qui n'a livré que quelques tessons. A l'échelle de notre site, la profondeur de cette structure est étonnante et doit correspondre à une fonction de stockage bien spécifique. Les pièces 6 et 7 formaient une seule unité en 3B2 (de 3,50 m² de superficie) ; un tannur (A136), intégré à un massif de brique crue maçonné de 0,75 m de côté, occupait l'angle est de cette pièce unique. Les fondations 3A du mur de séparation entre les pièces 5 et 6 ont partiellement recoupé sa partie orientale.

Enfin, un massif de brique crue (A139) déterminait deux zones différentes dans l'espace central (pièces 1 et 2) ; le mur en fondation 3A séparant celui-ci des pièces 3 et 4 s'appuyait directement contre lui. On notera que lors de l'état 3B2, le massif présentait dans l'angle est une petite niche finement enduite qui fut rebouchée au mortier lors d'une utilisation secondaire. Cette structure, dont une partie de l'élévation écroulée a été retrouvée sur le sol de la pièce 2, a très bien pu constituer le support d'un escalier d'accès au toit du bâtiment ; ce dont pourrait témoigner en outre, lors de la réutilisation totale de l'espace central en 3A (les pièces 1 et 2 ne formant alors qu'un seul ensemble), la nécessité de conserver un escalier, créé dans les pièces 6 et 7.

Mentionnons pour terminer la présence d'une fosse circulaire néo-assyrienne (A158) creusée à travers le mur mitoyen des bâtiments 8 et 4.

Distribution spatiale des formes céramiques identifiées

Formes	3B2				3A
	Pièce 1 S 59	Pièce 3 S 38	Pièce 4 S 55	Pièce 6 S 64	Pièce 2
2.1		1			
2.2	1				
3.4	1	2			
3.5	4	1			

Formes	3B2				3A
	Pièce 1 S 59	Pièce 3 S 38	Pièce 4 S 55	Pièce 6 S 64	Pièce 2
5.1	1				
6.3	1				
7.1	4				
8.5	2				
8.6	1				
9.1	1				
12.1			1		
12.5		1			
12.6					1
13.7				2	
28.2	1				
Décor : fig. 142 : 8		1			

Distribution des miscellanées

	3B2			
	Pièce 1 S 59	Pièce 3 S 38	Pièce 4 S 55	Pièce 6 S 64
Terres crues				
Figurines zoomorphes	m 629			
Objets en métal				
Armes et outils	m 250			
Éléments de parure				
Perles				m 234
Objets en pierre				
Broyeurs		m 263		
Galets oblongs	m 629			
Silex	m 629			
Coquillages				
Coquillages fossilisés	m 629			
Divers				
Tessons taillés circulairement			m 230	
Fragments d'œuf d'autruche		m 264		

BÂTIMENT 5 (fig. 26)

Lot C, ca. 93,5 m² en 3C, 4 pièces (?) sur 2 côtés d'1 espace central, accès non retrouvé.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 136			3C			22,5 m ²	espace central
2/ 168			3C			6 m ²	?
3/ 160			3C			3,35 m ²	?
4/ 167	S 135	150,42	3C			5,40 m ² ?	?
5/ 114	S 100	150,41	3C	- 4 jarres de stockage		5,30 m ² ?	cellier
6/ 57	S 54	151,15	3B2	- banquette de calage de jarres, A 157, 2 x 0,40 x 0,30 m	5 m ²		cellier étale ?
	S 145	150,42	3C				
7/ 60	S 57	151,10	3B2	- silo, A 158, diamètre : 1 m, hauteur conservée : 1,85 m		7 m ²	?
			3A ?				

Le bâtiment est bordé au sud-est par l'axe principal, au nord-est par la place du temple. Immédiatement au-dessus du niveau de conservation des différents murs, la surface était percée de grandes poches de pierres et de tessons aux contours mal définis.

Les niveaux postérieurs ne sont représentés que par un silo creusé en partie dans la maçonnerie du bâtiment 3B. A 158 pourrait correspondre à l'occupation assyrienne du site.

Niveau 3B2

Les sols de ce niveau n'étaient conservés que dans les pièces jouxtant à l'ouest le bâtiment 8 (pièces 6 et 7, sols 54 et 57). Dans l'une d'elles (pièce 7), seul ce niveau a été fouillé tandis que dans l'autre, des sols 3C ont également été atteints. Malgré les altitudes de S 54 et S 57 qui dans tous les bâtiments alentour correspondent à des édifices 3B, ces sols sont clairement associés en partie aux murs d'un bâtiment 3C et on n'observe aucune rupture d'appareillage. Il semble donc bien que la maison 3C ait continué à être utilisée au moins en partie tandis qu'ailleurs les autres bâtisses connaissaient des reconstructions; toutefois, seule la base des murs est préservée.

Dans la pièce 6 dont le sol était recouvert d'une épaisse couche de destruction, une tranchée, profonde de trente centimètres et large de quarante avait été creusée le long du mur sud-est. Cette installation, A 157, était limitée au nord par un mur de briques crues de chant conservées sur 0,20 m de hauteur. Sur le fond reposaient des petits blocs de calcaire. Le peu de profondeur de cette structure interdit d'y voir un silo; il pourrait s'agir d'une tranchée de calage de jarres, ce qui justifierait la présence des pierres.

Niveau 3C

Dans l'espace central (pièce 1), le sommet de la couche de destruction est caractérisé par les faces brûlées des murs, par la présence de taches cendreuse et la rubéfaction de la terre en surface.

La pièce 5, différenciée par des installations domestiques, peut être interprétée fonctionnellement. Dans cette dernière, une jarre de stockage, complète, contenait des ossements animaux de grande taille (voir ce volume, les faunes, échantillon N° 14, p. 57). Deux autres vases, dont une grande jarre brisée réaménagée en vase ouvert (en en récupérant le fond et en égalisant la paroi brisée) et une troisième jarre, incomplète, étaient associés à une marmite.

Les pièces de l'angle sud n'ont vraisemblablement pas les mêmes limites d'un niveau à l'autre. On notera en outre qu'aucune structure de combustion n'a été retrouvée dans ce bâtiment et qu'elles se trouvaient vraisemblablement dans les parties non fouillées de chacun des états.

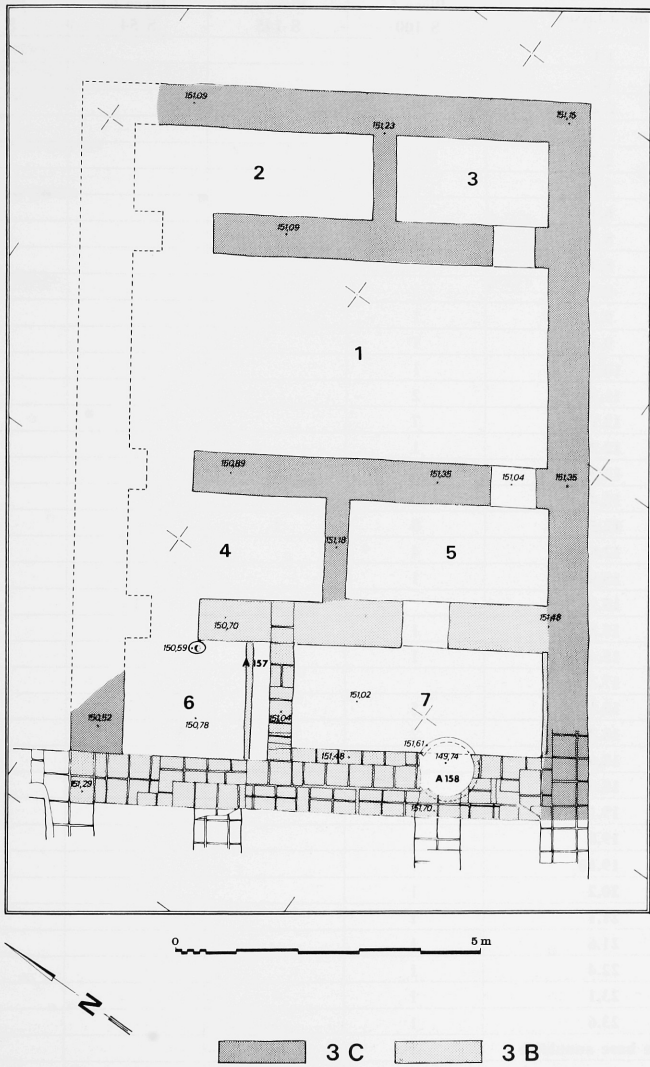


Fig. 26 - Plan du bâtiment 5.

Distribution spatiale des formes céramiques identifiées

Sous-Classes	3C		3B2	
	Pièce 5 S 100	Pièce 6 S 145	Pièce 6 S 54	Pièce 7 S 57
1.1	1			
1.2	1			
2.2				1
2.3	12			
2.4	12			
3.1	1			
6.3	3			
8.2	1			
8.4	3			
8.7	1			
9.2	1			
9.4	1			
10.3	1			
11.3	2			
12.1	7			
12.2	1			
12.3	3			
12.4	3			
12.5	8	1		1
12.6	4			1
13.8	1			
15.1			1	
15.3	1			
15.4	1			
17.3		1		
18.1	5			
18.2	2			
18.6	2			
18.8	1			
19.1	1			
19.8	1			
19.10	1			
20.2	1			
21.1	1			
21.6	1			
22.4	1			
23.1	1			
23.6	1			
Petite base annulaire	1			
Base annulaire de taille moyenne	11			
Grande base annulaire	1			
Base, fig. 134 : 6	1			

Distribution des miscellanées

	3C	3B2	
	Pièce 5 S 10	Pièce 6 S 54	Pièce 7 S 57
Terres cuites			
Chars miniatures (éléments divers)		m 444	
Objets en métal			m 561
Aiguilles			
Eléments de parure			
Perles			m 542
Objets en pierre			
Meules		m 626	
Broyeurs	m 474	m 621	
		m 626	
Galets oblongs		m 621	

BÂTIMENT 9 (fig. 27)

Ilot D, ca. 106 m², 5 pièces sur 2 côtés d'1 espace central, accès angle ouest par transverse 2.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 75	S 72	150,42	3C			25,3 m ²	espace central
2/ 109	S 96	150,98	3B2	– four ovale, A 79, 1,5 x 0,75 m – tannur, A 78, diamètre : 0,50 m		9,75 m ²	courette ?
3/ 130						10,5 m ²	
4/ 74	S 71	150,63	3C			6 m ²	
5/ 127	S 140	150,63	3C			6 m ²	
6/ 128	S 141	150,62	3C	– tannur, A 90, diamètre : 0,75 m		2,75 m ²	cuisine ?

Niveau 3B

Il ne subsiste du niveau 3B1 qu'une crapaudine dans l'angle ouest de la pièce 4.

En 3B2, l'accès se faisait à l'ouest, par la pièce 4, sur l'axe transverse 2. On notera qu'un emmarchement, doublant le mur externe sur une brique de largeur, précédait le seuil de la porte proprement dit, comme dans les bâtiments 6 et 29. Le danger d'inondation semble avoir été plus important dans cette partie de la ville et il était normal de s'en prémunir en surhaussant les entrées (cf. les traces d'épisodes de crues dans les bâtiments 6 et 10).

Les murs du bâtiment conservé en élévation sont larges de deux briques et appartiennent tous à cet état; il ne subsistait plus cependant qu'un seul sol associé à ce dernier (pièce 2, S 96). Deux structures secondaires occupent l'angle nord de la pièce. Elles sont toutes deux contemporaines du niveau 3B2 bien que le four ovale A 79 recoupe légèrement le tannur A 78. Ces deux installations ont donc fonctionné successivement. La fonction du four A 79 ne peut être clairement définie. Dans son dernier état d'utilisation, un muret de briques de chant détermine deux zones distinctes en le partageant en deux dans le sens de la longueur, mais sur la moitié seulement de la longueur totale du four. Il est raisonnable d'envisager que ce muret ait supporté une sole (non retrouvée) occupant le fond de la structure et que la partie située en avant de celle-ci ait été la chambre de chauffe, ce que confirmerait la présence d'une importante couche cendreuse de défourement en avant de A 79. Au sommet de la couche de destruction du four, on a recueilli un grand tesson de jarre recouvert sur toute sa surface d'une très épaisse couche de bitume qui évoque en rien l'étanchéification de tels vases, mais plutôt un procédé de fluidification du bitume.

Niveau 3C

Les sols des autres pièces du bâtiment sont attestés partout plus bas que l'altitude de fondation des murs de l'état suivant (150,70 m). Ils sont eux-mêmes en relation avec une unité architecturale antérieure dont les murs sont larges d'une brique seulement; ils sont recouverts par endroits d'une couche cendreuse de destruction, épaisse de 5 à 7 cm, qui pourrait prouver qu'un certain laps de temps s'est écoulé entre la destruction du bâtiment de l'état 3C et sa reconstruction en 3B2. L'alignement du bâtiment du niveau 3C est le même qu'en 3B2 et certains de ses murs apparaissent en très léger décalage par rapport aux murs de l'état suivant (dans les pièces 4 et 5 de même que dans la partie nord de l'espace central 1, notamment). Cependant, la partition n'est pas la même à l'intérieur de ce qui deviendra par la suite l'espace central 1 (en 3B2). L'édifice du niveau 3C s'étendait très vraisemblablement jusqu'à l'axe principal au nord, sous les pièces 1 et 2 du bâtiment 11 dont seul l'état 3B a été fouillé.

L'espace dévolu à la préparation de la nourriture (pièce 6) est très restreint, mais le tannur A90, qui occupe une surface importante, interdit d'y voir une éventuelle cage d'escalier dont la présence aurait condamné l'accès à ce dernier.

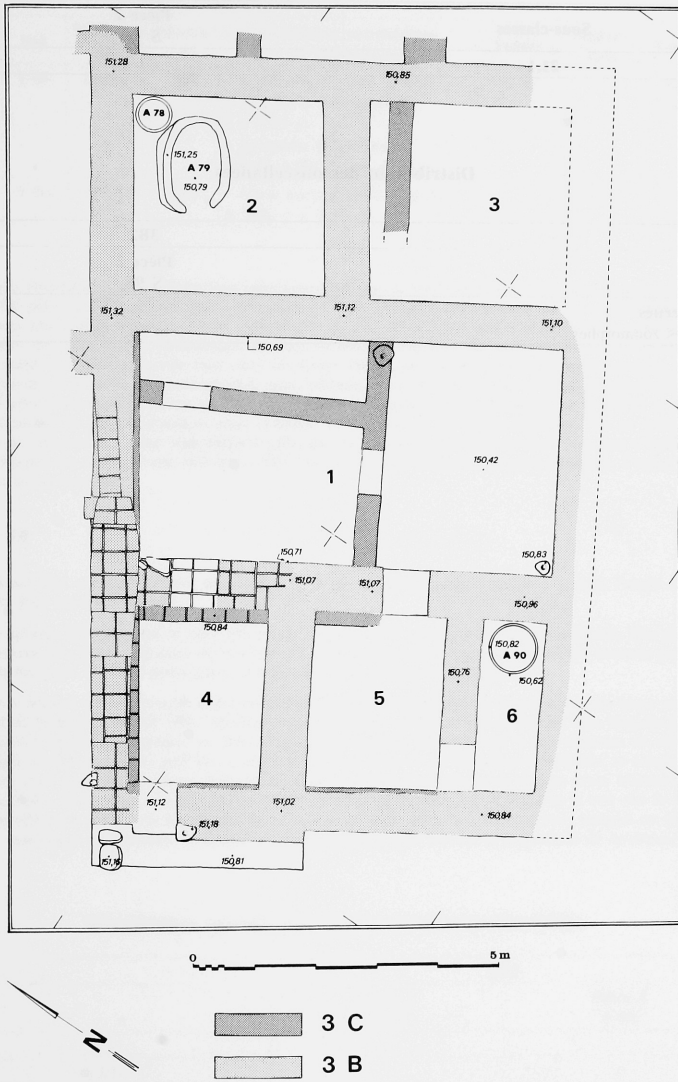


Fig. 27 – Plan du bâtiment 9.

Distribution spatiale des formes céramiques identifiées

	3B2
Sous-classes	Pièce 2 S 96
21.1	1

Distribution des miscellanées

	3B2
	Pièce 2 S 96
Terres crues Figurines zoomorphes	m 583

BÂTIMENT 11 (fig. 28)

Ilot D, ca. 34 m² en 3 B, 2 pièces, accès angle sud par transverse 2.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 71	S 68	150,92	3B2	– surface de travail, A 160, 3 briques x 2 briques ou 1 x 0,50 m – banquette fragmentaire, A 161, 0,80 x 0,40 m	16 m ²		espace principal
2/ 72	S 69	150,92	3B2	– foyer rectangulaire maçonné A 162, 1 x 0,75 m		5,50 m ²	cuisine

Trois structures architecturales bien spécifiques limitent au nord-ouest l'ilot D. Toutes trois se composent d'une petite pièce et d'une grande disposées le long de l'axe principal. Elles constituent des unités indépendantes des habitats plus vastes situés en retrait, contre elles au sud, avec lesquels il n'existe aucune communication. On y trouve des installations domestiques, surfaces de travail, structures de combustion et/ou de stockage, des outils en métal, os et pierre, aucune terre cuite, les formes céramiques les plus usuelles, jarres, marmites, gobelets, bols et assiettes et, dans un cas seulement (cf. *supra* bâtiment 13 p. 99) des tombes d'enfant. S'agit-il d'échoppes, d'ateliers artisanaux ou bien encore de l'habitat séparé d'une population socialement peu favorisée de la ville ? Aucun argument ne permet d'assurer avec certitude la fonction de ces petits bâtiments. Ce ne sont pas des bergeries et l'absence de *tannur* irait plutôt à l'encontre de l'hypothèse en faveur d'une structure d'habitat. Tout semble indiquer au contraire une utilisation différente de ce type d'espace, les trois bâtiments n'ayant pas forcément la même fonction.

Niveau 3B

Un sol 3B1 n'est attesté que par la crapaudine de la porte d'accès à la pièce 1, dans l'angle ouest. Le sol qui lui était associé a disparu.

Le niveau 3B2 conservé le plus près de la surface est le seul fouillé dans ce bâtiment. Son plan et sa superficie sont très proches de ceux du bâtiment 12; la répartition de l'espace est cependant inversée par rapport à celle du bâtiment 13 où la petite pièce précède, à l'ouest, l'espace principal.

On a dégagé, dans la couche d'éboulement de l'espace principal (pièce 1) une banquette basse ou surface de travail en briques crues (A 160), conservée sur une assise contre le mur sud-ouest. Des briques de format plus irrégulier, également attestées sur une seule assise, auraient pu appartenir à une structure de même type dans l'angle est de la pièce 1, près de l'accès à la pièce 2. Celle-ci, de dimensions modestes, se caractérise par la présence d'un foyer rectangulaire assez grossièrement maçonné au moyen de briques crues fragmentaires ou posées de chant. Une brique crue, disposée sur le sol entre le parement sud du foyer et le mur sud de la pièce, a pu faire office de surface de travail. Enfin, la base d'un vase fermé à fond rond était intégrée au muret sud du foyer, sans doute pour assurer le calage de vases de même type lors de la préparation de nourriture.

Distribution spatiale des formes céramiques identifiées

	3B2	
	Pièce 1 S 68	Pièce 2 S 69
6.1	2	
12.1		1
12.4		2
13.4		1
19.1		1

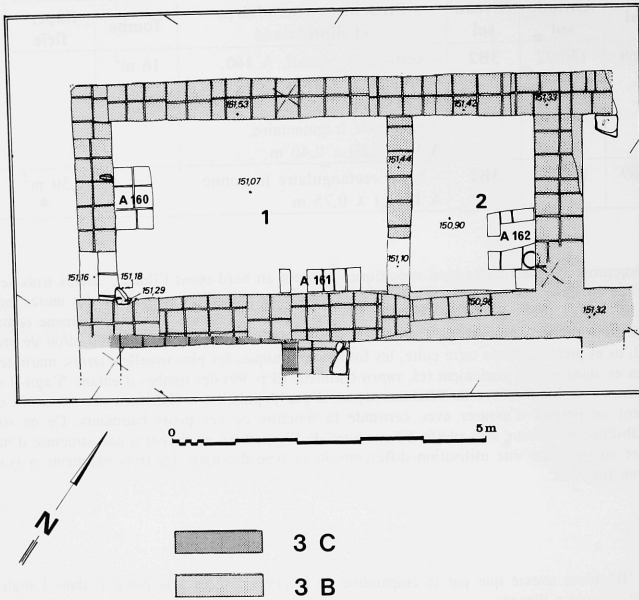


Fig. 28 – Plan du bâtiment 11.

Distribution des miscellanées

	3B2
	Pièce 1
	S 68
Objets en os Aiguilles	m 247

BÂTIMENT 12 (fig. 29)

Ilot D, ca. 36 m² en 3B, 2 pièces, accès au nord par axe principal.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 73	S 70	151,35	3B1			12,4 m ²	pièce principale
2/ 111	S 101 S 97	151,10 150,44	3B2 3C	- fosse-silo, creusée dans an- gle ouest, A 77, diamètre : 1 m, profondeur : 0,40 m		5,5 m ² <i>idem</i>	

Ce bâtiment constitue la deuxième de trois unités (cf. bâtiments 11 et 13) limitant au nord, le long de l'axe principal, l'ilot D. Il est lui aussi composé de deux pièces dont la plus grande (pièce 1, à l'ouest) ouvre sur l'axe principal par une porte située dans l'angle ouest.

Niveau 3B

Seul le niveau 3B1 a été exploré dans la pièce 1. Il y est représenté par un sol associé à trois crapaudines qui appartiennent toutes à cet état et prouvent des changements ou entretiens fréquents de la porte, dont une modification du sens d'ouverture de cette dernière lors d'une phase intermédiaire. Une quatrième crapaudine, en relation avec la porte de la pièce 2, dans l'angle sud de cette dernière, appartient au même niveau d'occupation que les trois autres. Le sol qui lui était associé n'était pas conservé.

Le sol de la pièce 2 n'est pas conservé avant le niveau 3B2. Il est alors associé à une fosse-silo circulaire (A 77) dans l'angle ouest. Celle-ci, simplement creusée sur une quarantaine de centimètres, ne présente pas d'aménagement particulier. Ses parois ne semblent pas avoir été enduites.

Niveau 3C

Il n'a été fouillé que sur une moitié de la pièce 2, au sud. Il se situe à même altitude que les sols des bâtiments environnants lors de la même période d'occupation et se caractérise essentiellement par la pauvreté du matériel que l'on y a recueilli.

Distribution spatiale des formes céramiques identifiées

Sous-Classes	3C
	Pièce 2 S 97
6.3	1
12.1	3
12.3	1
18.1	1
19.7	1

Distribution des miscellanées

Eléments de parure	3B2
	Pièce 2 S 101, silo A 77
Perles	m 390

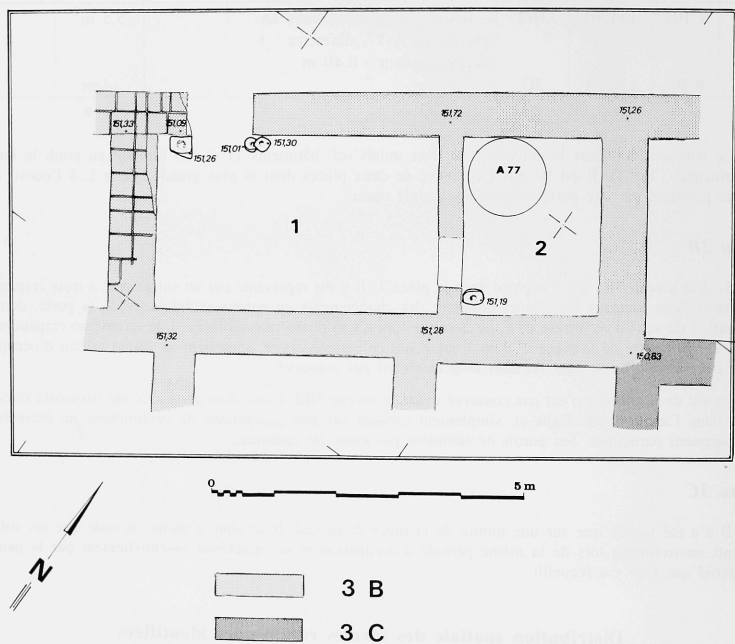


Fig. 29 - Plan du bâtiment 12.

BÂTIMENT 13 (fig. 30)

Ilot D, ca. 33 m² en C, 2 pièces, accès au nord par axe principal.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 113	S 99	150,17	3B1 3C	– silo (?) maçonné, A 130, diamètre : 1,10 m – tannur, A 131, intégré à surface de travail et banquette A 132	T 163	14,0 m ²	cuisine ?
2/ 112	S 98 S 126	150,77 150,13	3B2 3C		T 130 T 154	6,50 m ²	

Il s'agit, comme les bâtiments 11 et 12, d'une unité architecturale de taille restreinte composée d'une petite pièce et d'une seconde plus vaste. La partie ouest de cette structure (pièce 2) a été reconstruite lors de l'état 3B alors qu'à l'est (pièce 1) il ne subsiste que les vestiges de l'état 3C dont les murs n'ont peut-être pas connu de destruction. Lors d'une réfection ultérieure du bâtiment, en 3B, la base de son mur nord a été réparée et renforcée par un mur de placage bas (large d'une brique) qui avait sans doute pour rôle secondaire d'éviter de nouvelles sapes en détournant les eaux de ruissellement de sa base.

Niveau 3B

L'existence d'un état 3B1 n'est plus attestée, dans la pièce 1, que par une tombe d'enfant en jarre (T163), enterrée verticalement dont l'altitude à la base indique qu'elle se situait sous un sol du niveau 3B1 aujourd'hui disparu.

Le sol de l'état 3B2 a été reconnu dans la pièce 2 où il est associé à deux tombes en jarres. On accédait à la pièce 1 par une porte située dans l'angle est dont la crapaudine a été retrouvée, sous le niveau du sol.

Niveau 3C

Il est caractérisé par un certain nombre d'installations domestiques dans la pièce 1, à l'ouest ; ses sols se situent 0,60 m plus bas que ceux du niveau suivant. Un tannur (A 131) est intégré, dans l'angle ouest, à un massif maçonné carré se poursuivant sur deux côtés de la pièce par une banquette étroite (A 132, large d'une brique à une brique et demie). Celle-ci jouait incontestablement le rôle d'une surface de travail et de dépôt d'objets.

Dans l'angle nord de la pièce se trouve une structure circulaire provisoirement décrite comme un silo (A 130). Il s'agit d'une cavité peu profonde (0,20 m, au moins dans son état actuel de conservation) creusée d'environ cinq centimètres dans le sol de la pièce et limitée par un muret de briques crues posées de chant préservé sur une assise. Ses parois internes sont finement enduites, à la différence du fond, assez mal caractérisé dont l'enduit a pu disparaître. Le peu de profondeur de cette installation ne permet sans doute pas de la considérer comme un dispositif de stockage des denrées sur une longue période. Peut-être faut-il y voir une structure servant au séchage de certains produits (une cuve destinée à contenir des liquides aurait été rendue étanche à l'aide de bitume, comme c'est le cas dans le bâtiment 7, par exemple) ; il ne s'agit assurément pas d'un foyer, aucune cendre n'ayant été recueillie, tant à l'intérieur qu'à proximité.

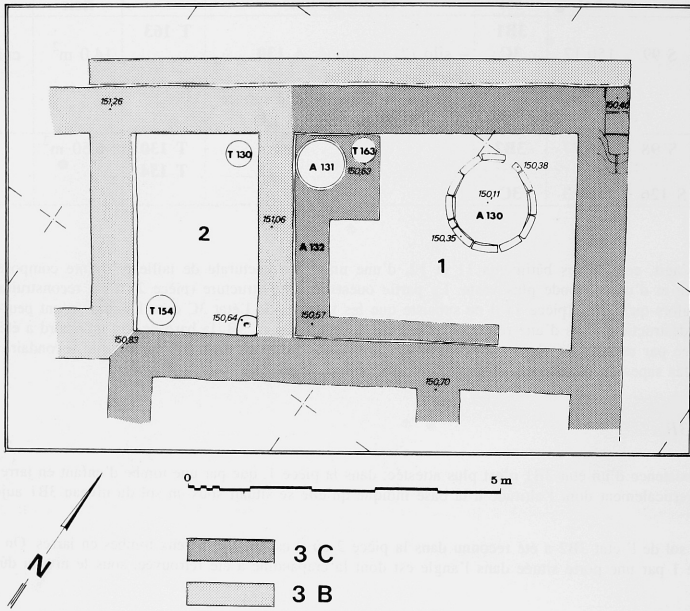


Fig. 30 – Plan du bâtiment 13.

Distribution spatiale des formes céramiques identifiées

Sous-Classes	3C	
	Pièce 1 S 99	Pièce 2 S 98
2.3		1
2.4	2	
5.3		1
12.1		3
12.2		1
12.4		3
12.5		2
12.6	1	

Sous-Classes	3C	
	Pièce 1 S 99	Pièce 2 S 98
18.1		1
18.6		1
18.8	1	
20.6		1
23.6		1
Grande base plate		1
Base annulaire, de taille moyenne		1
Grande base annulaire		1
Décor, fig. 142 : 16		1

Distribution des miscellanées

	3C		3B2	
	Pièce 1 S 99	Pièce 2 S 126	Pièce 1 S 99	Pièce 2 S 98
Objets en métal				
Armes et outils		m 549		m 346 m 347 m 348 m 349 m 350
Epingles		m 574		m 345
Aiguilles		m 550		
Divers				m 345
Eléments de parure				
Perles			m 445	m 429 m 351 m 352 m 429 m 627
Anneaux				
Objets en os	m 341	m 540		m 428
Objets en pierre				
Broyeurs				m 627 m 628
Lissoirs	m 389			
Galets oblongs	m 633			
Silex				m 631
Coquillages				
Coquillages fossilisés				m 627
Divers				
Fragments d'œufs d'autruche				m 627

BÂTIMENT 14 (fig. 31)

lot D, ca. 97 m² en 3C, 6 pièces sur 3 côtés d'1 espace central, accès à l'est par transverse 3.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 115	S 102	150,15	3C	- tannur, A 140, diamètre : 0,75 m, intégré à un massif maçonné carré d'1 m de côté - surface de travail, A 145, 1,25 x 0,50 m		17,0 m ²	espace central
2/ 171						7,0 m ²	
3/ 107	S 91 S 139	150,88 150,36	3B2 3C		T 155	4,1 m ²	
4/ 108	S 92 S 132	150,98 150,31	3B2 3C		T 156	6,9 m ²	
5/ 133						3,5 m ²	
6/ 133						8,5 m ²	
7/ 131						5,5 m ²	

L'accès au bâtiment, non retrouvé, ne pouvait se faire que par l'une des pièces (2 ou 5) ouvrant au nord-est sur l'axe transverse 3.

Il n'existe pas de rupture verticale dans l'appareillage des murs conservés en élévation ; il s'ensuit que le bâtiment a connu une occupation continue de 3C à 3B sans destruction ni reconstruction.

Niveau 3B

Le niveau 3B2 n'est attesté que dans les pièces occidentales (pièces 3 et 4) et se caractérise notamment par la présence d'une tombe sous le sol de la pièce 3. La circulation intérieure peut être reconstituée, pour cet état, grâce à la présence de crapaudines, les portes elles-mêmes ayant disparu. Les pièces 3 et 4 ouvraient à l'est sur l'espace central 1 par lequel on accédait à l'est à la pièce 2. Les pièces 5 et 7, au sud-est, communiquaient vraisemblablement avec un espace plus vaste, la pièce 6 qui devait posséder une porte ouvrant sur l'espace central 1, au nord. Cette hypothèse se fonde pour ces dernières sur la position qu'elles occupent par rapport aux autres pièces ; cette partie du bâtiment n'ayant été que très superficiellement dégagée sans qu'aucun sol ne soit atteint.

Niveau 3C

Les sols lui appartenant ont été fouillés dans toute la partie nord du bâtiment. C'est dans l'espace central 1, où un tannur (A 140) et une surface de travail (A 145) ont été mis au jour, qu'était préparée la nourriture. Une tombe, associée à ce niveau, a été retrouvée dans l'angle est, sous le sol de la pièce 4.

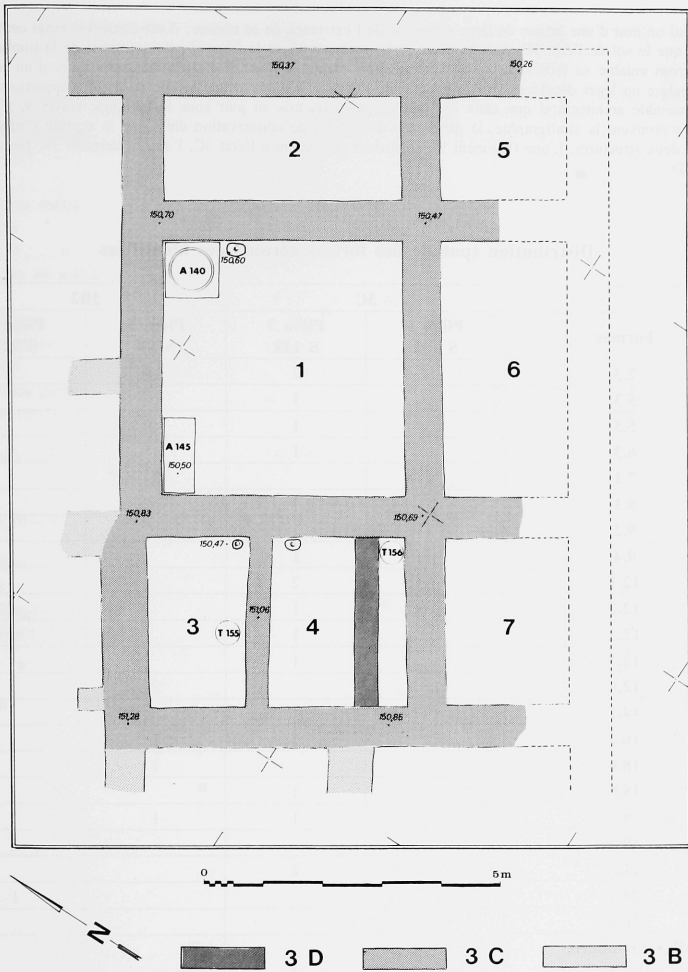


Fig. 31 – Plan du bâtiment 14.

Niveau 3D

Seul un mur d'une brique de large témoigne de l'existence de ce niveau ; il est conservé, vingt centimètres plus bas que le sol de l'état 3C, dans la pièce 4. Le creusement de la fosse d'enfouissement de la tombe T 156 a légèrement entamé sa face sud. On notera, une fois encore, l'identité d'alignement des murs d'un niveau à l'autre malgré un léger décalage du plan général de l'édifice. Ce mur d'une brique de large n'appartient pas au même ensemble architectural que ceux (de même épaisseur) mis au jour sous le bâtiment voisin 9, à l'ouest, comme le prouvent la stratigraphie, la différence d'altitudes de conservation ainsi que la rupture d'alignement entre les deux structures. L'une (bâtiment 9), appartient clairement à l'état 3C, l'autre (bâtiment 14, pièce 4), au niveau 3D.

Distribution spatiale des formes céramiques identifiées

Formes	3C		3B2	
	Pièce 1 S 102	Pièce 3 S 139	Pièce 3 S 91	Pièce 4 S 92
2.3		2		
5.3		1		
5.5		1		
6.3		1		
7.1			1	
8.1		1		
9.2		1		
9.4		1		
12.1		2		
12.2		1		
12.3		1		
12.4		1		
12.6	2		2	
14.1		1		
16.2		1	1	
18.6			1	
18.8		1		
19.1		1	1	
19.3				1
21.3		2		
24.1				1
26.5	1			
Base annulaire, de taille moyenne		3		
Grande base annulaire		1		
Décor, fig. 142 : 8		1		

Distribution des miscellanées

	3C		3B2	
	Pièce 1 S 102	Pièce 4 S 132	Pièce 3 S 91	Pièce 4 S 92
Terres cuites				
Bateaux miniatures	m 353			
Fusaïoles	m 391 m 623		m 386	
Objets en métal				
Epingles				m 342
Bracelets	m 589			m 344
Éléments de parure				
Perles	m 553	m 592		
Anneaux		m 588		
Objets en os				
Aiguilles				m 343
Objets en pierre				
Pesons, poids		m 565 m 566		
Broyeurs	m 392	m 567 m 568 m 569 m 647		
Galets oblongs				
Silex	m 625			
Couppelles	m 624			
Divers				m 622
Coquillages				
Coquillages fossilisés			m 648	

PLACE CENTRALE 30 (fig. 32)

Ilot E, ca. 120 m²

Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions
S 93 S 152	151,30 151,13	3B1 3B1	- podium, A 100
S 159 S 153	151,00 150,75	3B2 3B2	- foyers construits A 123 et A 124, appuyés contre état 3B du mur ouest du bâtiment 7
S 155	150,35	3C	- foyer construit piriforme, A 125, appuyé contre façade nord bâtiment 1 et contre mur est dispositif d'entrée, 1,80 x 0,80 m - A 126, alignement semi-circulaire de blocs de pierres non équarries à proximité angle sud état 3C bâtiment 7
S 156	149,50	3D	- trois petits foyers creusés, A 141

État 3B1

Le niveau atteint sur la place centrale à la fin de la cinquième campagne de fouilles avait été interprété conjecturalement comme correspondant aux sols d'occupation de l'état 3B à l'intérieur du temple. Or, nous verrons que la fouille de la place et la mise au jour d'une structure d'accès au temple nous ont amené à attribuer à l'état 3C certains sols préalablement imputés au niveau 3B du sanctuaire.

La surface de la place se caractérisait à cette altitude (S 93 à 151,40 m, altitude moyenne) par la présence d'une vaste zone cendreuse, très dense et noire, dans laquelle affleuraient des ossements animaux (voir dans ce volume la contribution de J. Desse, échantillons 17 et 18, p. 57). Les contours en étaient irréguliers, mais cette perturbation formait, avant la fouille, une cuvette grossière occupant approximativement le centre de la place, plus ou moins dans l'axe de la porte du temple. Au même sol extérieur était associé un podium en briques crues, A 100, conservé sur une assise en élévation, à proximité du mur ouest du bâtiment 7. C'est également à cet état qu'appartiennent les lions et le support de vase en terre cuite mis au jour sur l'un des murs latéraux du dispositif d'entrée du temple (voir plus loin bâtiment 1, niveau 3B, dispositif d'entrée, p. 126).

Il avait donc été décidé de mener un sondage dans le but de déterminer la nature de la dépression cendreuse, mais surtout d'assurer que le plan attesté en 3B1 datait de la conception et de la construction de la ville (état 3D) et qu'il avait perduré jusqu'à la fin de l'occupation (3A).

Le sondage a été implanté comme suit (voir fig. 32) :

- sa berme nord a été alignée sur la face nord du podium, sur une longueur de onze mètres perpendiculairement au mur ouest du bâtiment 7;
- sa berme ouest, longue de six mètres cinquante venait rejoindre l'alignement de pierres hémisphérique fermant au nord la structure d'accès au temple.

État 3B2

La surface ainsi déterminée a été fouillée sur sa totalité, dans un premier temps jusqu'au niveau du sol 3B2 (S 153 à 150,75/150,77 m), attesté dans tout le sondage. Il s'agit d'un sol de piétinement présentant en surface des couches très dures de terre briqueuse et situé légèrement plus bas que la moyenne des sols contemporains dans les maisons d'habitation environnantes. Les seules structures attestées après le démontage du podium de l'état 3B1 sont deux foyers fragmentaires (A123 et A124) s'appuyant contre l'état 3B du mur ouest du bâtiment 7. L'alignement de ce dernier est alors en retrait vers l'est de 10 à 15 cm par rapport à l'alignement de l'état 3B1 de la maison.

Les foyers sont maçonnés en briques crues de chant, à partir du niveau du sol, sans recouvrement préalable; l'un (A123) est associé à une zone cendreuse de défournement et présente un décrochement de son muret ouest, l'autre (A124) est de plan rectangulaire. Le niveau conservé des deux foyers ne présentait pas de traces de combustion sur les faces internes; les taches cendrées, à l'intérieur, étaient assez peu denses et recouvertes de briques fragmentaires écroulées.

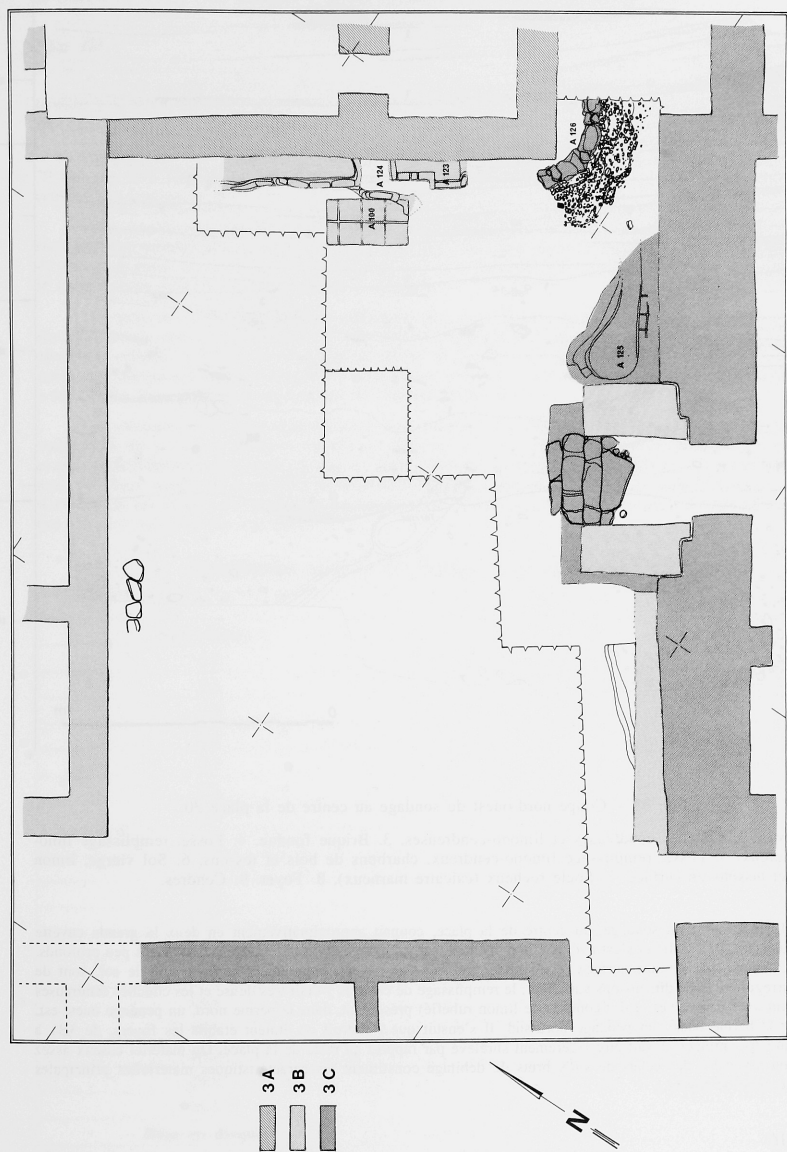


Fig. 32 - Plan de la place centrale 30.

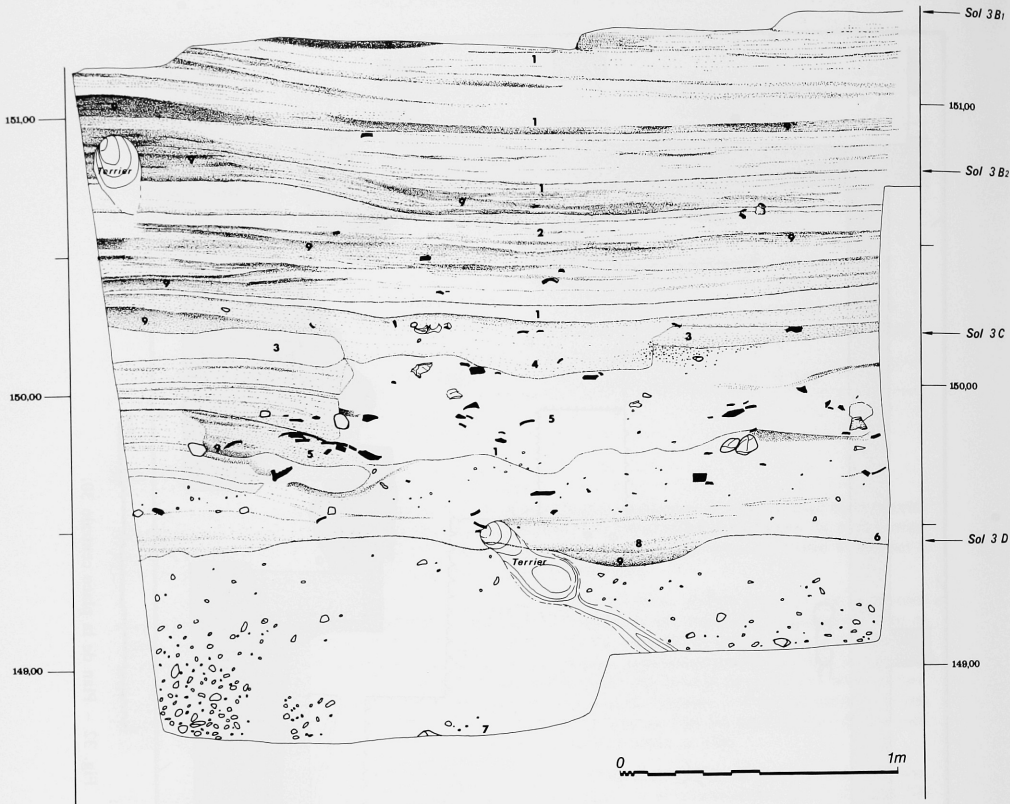


Fig. 33 - Coupe nord-ouest du sondage au centre de la place 30.

1. Varves. 2. Couches cendreuse et limono-cendreuse. 3. Brique fondue. 4. Fosse, remplissage limono-cendreur. 5. Fosse, remplissage limono-cendreur, charbons de bois et tessons. 6. Sol vierge, limon jaune et tessons en surface. 7. Socle rocheux (calcaire marneux). 8. Foyer. 9. Cendres.

L'angle ouest du sondage, au centre de la place, coupait approximativement en deux la grande cuvette cendreuse (fig. 33). Celle-ci s'est avérée être constituée par la juxtaposition de plusieurs foyers très peu profonds, établis, semble-t-il, sur une surface relativement limitée. Ces foyers, simplement creusés dans le sol, sont de forme irrégulière et de dimensions variables; le remplissage de cendres y était très dense et les couches cendreuse (alternant avec des varves et des couches de limon rubéfié) présentent, dans la berme nord, un pendage ouest-est, et dans la berme ouest, un pendage nord-sud. Il s'ensuit que l'endroit où étaient établis les foyers, de 3B1 à 3B2 sans discontinuer, devait être légèrement surélevé par rapport au reste de la place. Un matériel osseux assez abondant associé à des éclats de silex bruts de débitage constituent les caractéristiques matérielles principales de cette zone de foyers.

État 3C

Après limitation de la surface explorée en profondeur (7 m x 5,70 m, à l'ouest de S 153/3B2 et à l'aplomb de l'alignement de pierres hémisphérique du dispositif d'entrée du temple 3B1), le sol 3C de la place a été

atteint (S 155 à 150,35 m). C'est un simple sol de piétinement en terre battue présentant une plus faible concentration de foyers en surface et peu de tessons, au moins au centre de la place et à la différence des zones proches de l'entrée du temple (voir Bâtiment 1, niveau 3C, dispositif d'entrée p. 130 et fig. 42).

État 3D

Le sol de cet état (S 156 à 149,48/149,52 m) se caractérisait par un lit très homogène de tessons, essentiellement de panse (670 jetés pour 28 tessons de bords enregistrés). De plus, trois petits foyers, A 141, y avaient été creusés.

Mentionnons, pour terminer, qu'aussi bien les sols 3C et 3D que les couches les séparant (soit environ 70 cm) ont livré du matériel osseux animal associé à des éclats de silex bruts de débitage (voir tableau de composition faunique p. 57).

Enfin, les couches séparant le sol 3D du sol vierge renfermaient également du matériel céramique (598 tessons de panse uniquement) et osseux. Un foyer avait été creusé dans le sol vierge dans lequel ont été recueillis 41 tessons de panse. Le sol vierge se caractérise par une terre limoneuse mêlée de cailloutis, recouvrant elle-même le socle rocheux (calcaire marneux), atteint à 148,62 m.

Des preuves d'occupation humaine antérieure au niveau 3D sont attestées sporadiquement ailleurs sur le site mais aucune structure architecturale n'a été relevée. On est en droit de penser, dans la mesure où le matériel céramique collecté au niveau du sol vierge ne diffère en rien de celui des périodes suivantes, qu'il s'agit des traces de l'occupation, légère et temporaire rendue nécessaire par l'érection du mur d'enceinte qui, comme cela a été dit plus haut, précède la construction de l'habitat proprement dit.

Les sondages sur la place centrale ont eu pour résultat d'assurer la stratigraphie, du niveau 3B1 au socle rocheux. Ils ont permis de mettre en relation les différents sols rencontrés avec ceux des bâtiments environnants et plus particulièrement du temple. Ils ont en outre confirmé que l'espace libre existant au nord du sanctuaire avait été conçu comme tel et respecté pendant toute la durée d'existence de Haradum. Des différences minimes d'alignement des façades des maisons se sont assurément produites au fil des reconstructions, mais elles ont très peu affecté l'espace dévolu à la place.

Distribution spatiale des formes céramiques identifiées

Sous-classes	3D	3B2
	S 156	S 159
2.3	3	
2.4	1	
3.3	1	
5.1	1	
5.3	1	
7.1	1	
8.4	1	
9.1	2	
9.2	1	
11.4	1	
12.1	1	
13.4		1
15.3	1	
19.6	1	
19.9	1	
20.2	1	
20.6	1	
26.2	1	
Base en disque	1	
Base annulaire, de taille moyenne	3	
Base, fig. 133 : 9	1	

Distribution des miscellanées

	3D	3B2	3B1	
	S 156	S 159	S 93	S 152
Terres cuites				
Rondes bosses	m 711	m 710	m 712	
Chars miniatures			m 340	
Éléments de parure				
Perles	m 706 m 707			m 693
Objets de pierre				
Pesons, poids			m 418	
Galets oblongs	m 705			

BÂTIMENT 2 (fig. 34)

Ilot E, ca. 146 m² en 3B, 8 pièces sur 3 côtés d'un espace central, 2 accès au sud-ouest par axe transversal.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 47	S 50	151,45	3A			24,5 m ²	cour
			3B1	– tannur, A 93, diamètre : 0,75 m environ		30,5 m ²	cour
	S 60		3B2	– foyer domestique carré, A 94, 0,55 m de côté ou fragmentaire		30,5 m ²	cour
2/ 44	S 47	151,60	3B1			7,0 m ²	magasin
3/ 46	S 45	151,55	3B1			4,5 m ²	magasin
4/ 42	S 44	151,40	3B1			5,0 m ²	
5/ 87	S 75	150,82	3B2		T 160	11,0 m ²	vestibule
6/ 88	S 76	150,80	3B2			10,5 m ²	
7/ 86	S 74	151,50	3B1			4,0 m ²	vestibule
8/ 85	S 73	151,50	3B1			5,0 m ²	
9/ 89	S 77	151,55	3B1	– vasque à cupule, A 154, fragmentaire		9,5 m ²	

Niveau 3A

La maison dégagée à cet endroit, sous la surface du tell, appartient soit à 3A soit à 3B. Les deux états se superposent presque parfaitement et aucune couche de destruction ne les sépare. Quelques indices toutefois permettent de les distinguer. Les assises supérieures du mur nord-est des pièces 2, 3 et 4 appartiennent au niveau 3A : elles sont légèrement en surplomb vers l'intérieur par rapport à celles de 3B et sont liaisonnées avec les murs de refend des pièces 3 et 4 alors que les assises inférieures ne le sont pas. Les murs de la cour, au sud-ouest, sont décalés d'un état à l'autre et ne se chevauchent pas du tout. Par contre, l'écart entre les murs extérieurs 3A et 3B, au sud-est, correspond à un quart de brique environ.

La plupart des murs font une brique et demie de large ; deux fosses néo-assyriennes F 13 et F 33 les ont endommagés en partie.

Le plan général du bâtiment est à peu près identique d'un niveau à l'autre et les pièces se distribuent sur trois des côtés de l'espace central. Il semble en effet qu'il y ait eu une ouverture dans l'angle nord-ouest de la cour, vers la pièce 9, comme en témoignent, pour le niveau précédent, une crapaudine et plusieurs pierres plates ayant peut-être servi de seuil. Par ailleurs, le mur de refend entre les pièces 8 et 9 est liaisonné avec celui de l'espace central et par conséquent construit en même temps que ce dernier.

Aucun sol du niveau 3A n'est conservé : il semble donc bien que les murs dégagés soient en fondation. Cependant deux hypothèses demeurent plausibles : il y a eu une reconstruction partielle de cette maison en 3B1 ou bien le nouveau bâtiment, contemporain comme dans les maisons voisines d'un sol 3A qu'on suppose se situer à une altitude comparable à celle du bâtiment 7 par exemple, possédait en fondation, sur 50 à 60 cm, 4 à 5 assises de briques.

Niveau 3B

Sous les fondations du niveau 3A, se trouve la maison de l'état 3B : elle vient s'adosser, au nord-est, au bâtiment 7 avec lequel les murs de refend des pièces 2 et 3 ne sont pas liaisonnés. Ses murs sont tous larges

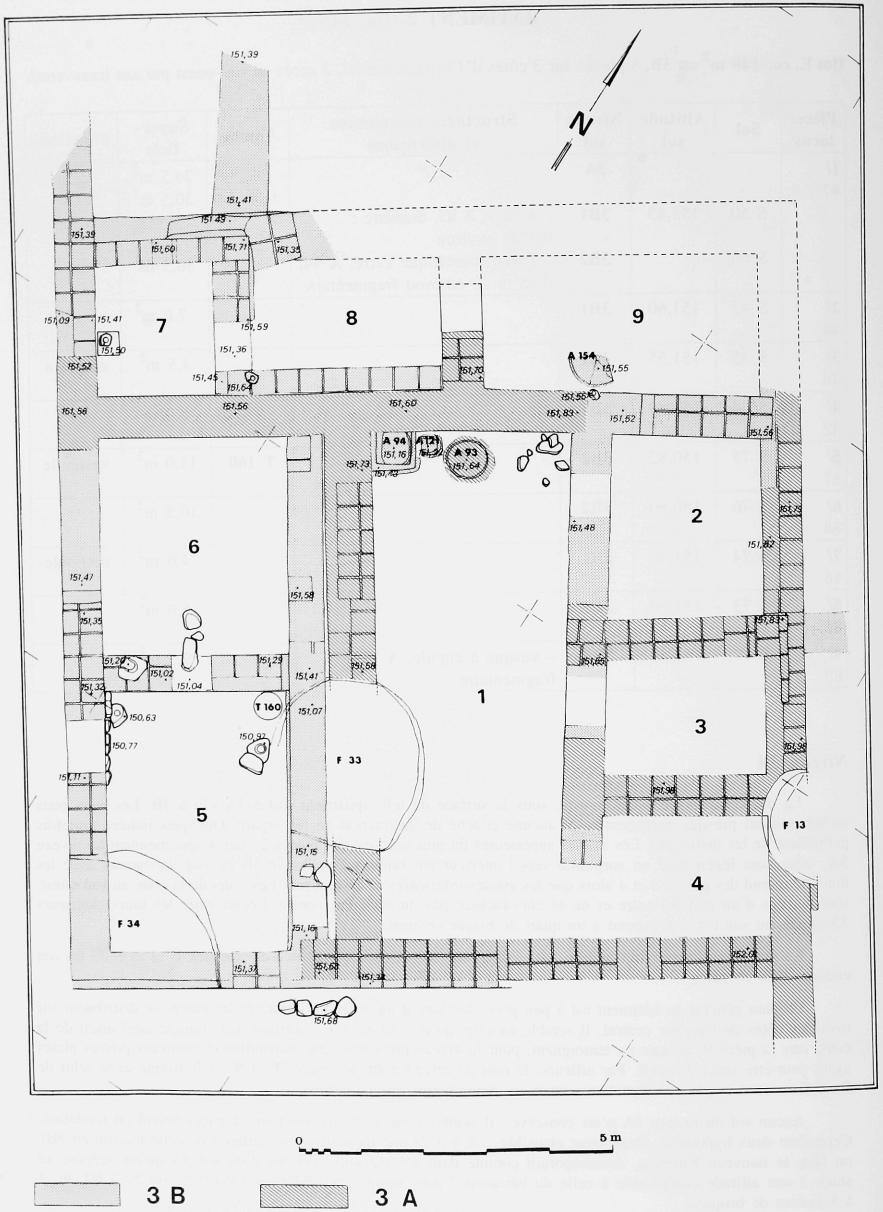


Fig. 34 - Plan du bâtiment 2.

d'une brique et demie. Bien qu'elle longe la place, ses deux entrées donnent sur une des rues transversales. L'une d'entre elles, ouvrant sur la pièce 5, est pourvue au niveau du sol 3B2 d'un seuil en pierre et les montants de la porte sont flanqués à l'intérieur de deux blocs de pierre plates dressés (voir fig. 35).

Les sols apparus sous la surface appartiennent au niveau 3B1 dans une grande partie du bâtiment. Seuls les sols des pièces 5 et 6, très endommagés en surface par des fosses, ne sont conservés qu'au niveau des sols 3B2. Ces deux pièces communiquent entre elles par une porte située non pas dans un angle, comme dans la plupart des cas, mais presque au milieu d'un mur. Dans la cour, une épaisse couche de cendres, de 35 cm environ, sépare les deux sols 3B. L'espace central est équipé d'un tannur, A 93, de fragments de mortier, A 121 et d'un foyer carré, A 94 ainsi les cendres correspondent-elles à une zone de défournement plutôt qu'à un incendie. Calé contre le mur nord-ouest, le foyer A 94 est une simple cavité entourée de briques crues disposées sur leur tranche tout autour des trois autres côtés; l'ensemble conservé mesure environ 25 cm de profondeur. Foyer et mortier, retrouvés tout à côté, sont vraisemblablement contemporains du niveau 3B2, tandis que le tannur existait encore en 3B1. Dans cette maison, c'est dans la cour qu'avaient lieu la préparation et la cuisson des aliments comme en témoignent l'équipement et l'épaisse couche de cendres.

Deux pièces (2 et 3) sont consacrées au stockage des denrées alimentaires et des archives. Des sols très riches sont abandonnés brutalement; on y retrouve en place tout le matériel céramique et les tablettes écrasées.

Au nord-ouest de la cour, les fondations du niveau 3A masquent l'ouverture vers la pièce 9. L'existence d'une porte semble être assurée par la présence d'une crapaudine en place. A côté, des fragments d'une vasque à cupule, A 154, comparable à celle du bâtiment 7, jonchaient le sol fouillé partiellement.

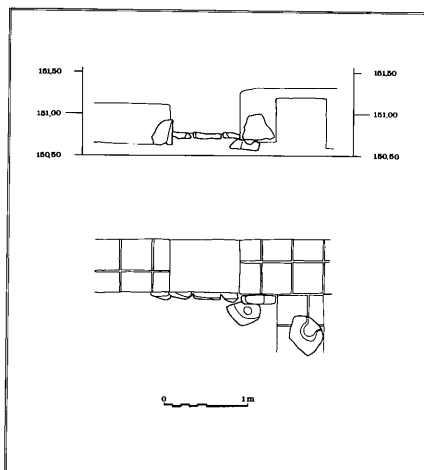


Fig. 35 – Pièce 5, bâtiment 2, élévation vue de l'intérieur et plan de la porte d'entrée du bâtiment.

Inventaires des formes céramiques identifiées

Sous-Classes	3B1			
	Pièce 2 S 47	Pièce 3 S 45	Pièce 7 S 74	Pièce 8 S 73
1.2	1	3		
2.1	3	2		
2.2	8	3		
2.3	6	5		
2.4	8	1		
3.1	2			
3.2	1			
3.3	1			
3.4		1		

Sous-Classes	3B1			
	Pièce 2 S 47	Pièce 3 S 45	Pièce 7 S 74	Pièce 8 S 73
4.1	1			
5.2	8	1		
5.3		2		
6.2	1			
6.3	3	1		
7.1	8	3		
7.2	1			
8.1	4	4		
8.2	4	4		
8.4	10	4		
9.2	1	2		
9.4	3	3		
10.2		1		
10.3	2	2		
11.1	1	1		
11.2	2			
11.4		2		
12.1	2	5		
12.2	5	7		
12.3	12	13		
12.4	8	8		
12.5	6	10		
12.6	4	4		
13.1	3	1		
13.2	1			
13.3	1			
13.4	1			
13.6		1		
13.8	5			
14.2	1	2		
15.3	4	2		
15.4	1			
17.1	1			
18.1	6	13		
18.2	4	2		
18.6	5	1		
18.7	1			
18.8	1			
19.1	3	4		
19.5	3	2		
19.8	3	4		
19.9	1			
19.12		3		
20.2		1		
20.4	4			
20.5	2	2		
21.1	7	2		
21.2	1			
21.3	1			
22.2	1	1		
22.4	6			
23.1	1			
23.2	1			
23.4	1			
23.6		6		
24.1	2	1		
24.2	1			

Sous-Classes	3B1			
	Pièce 2 S 47	Pièce 3 S 45	Pièce 7 S 74	Pièce 8 S 73
27.1	1			
28			1	
28.1	1			1
Base ronde	6	7		
Base plate de grande taille	2			
Base en disque	1			
Base annulaire de taille moyenne	18	13		
Grande base annulaire	24	7		
Bases :				
fig. 133 : 3	2			
fig. 133 : 7		1		
fig. 133 : 10	1			
Décor :				
fig. 141 : 11	1			
fig. 142 : 14	2			

Distribution des miscellanées

	3B1				
	Pièce 2 S 47	Pièce 3 S 45	Pièce 5 S 67	Pièce 7 S 74	Pièce 8 S 73
Terres cuites					
Chars miniatures (éléments divers)	m 215				
Bateaux miniatures					643
Divers		m 281			
Objets en métal					
Epingles	m 198				
Bracelets	m 214				
Eléments de parure					
Perles	m 211				m 272
Anneaux			m 249		
Objets en os					
Aiguilles				m 287 m 288	
Objets en pierre					
Poids	m 199				
Pesons, poids	m 213 m 636	m 619			
Meules				m 642	
Broyeurs	m 197	m 208 m 296 m 617		m 642	m 643
Lissoirs				m 642	
Galets oblongs				m 642	m 643
Silex					
Pommeaux en bitume	m 202				
Coquillages					
Coquillages fossilisés		m 295 m 618			
Coquillages				m 642	m 643

BÂTIMENT 7 (fig. 36)

Ilot E, ca. 175 m², 8 pièces sur 3 côtés d'1 espace central, accès au sud-est.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction	
1/ 36	S 37	152,15	3A	- <i>tannur</i> et surface de travail, A 45		26,0 m ²	cour	
2/ 48	S 43		3B1	- cuves en mortier, A 62 - plan de travail, A 63		9,5 m ²		
3/ 51			3A			13,5 m ²		
4/ 37	S 39	152,18	3A	- vasque à cupule, A 42, fig., Pl. 14 : 3 - mortier, A 66		13,0 m ²		
5/ 52	S 52	152,10	3A	- jarres de stockage		6,5 m ²	vestibule et magasin	
			3B1	- <i>tannur</i> , A 92		?		
6/ 11	S 34	152,18	3A	- cuve, A 44, 2 x 1,20 x 0,35 m	T 62	11,5 m ²	magasin	
7/ 40	S 38		3A			7,5 m ²		
8/ 41	S 48	151,44	3A	- banquette, A 135, 3,20 x 0,37 m			9,0 m ²	
			3B1				8,0 m ²	
			3B2				?	
			3C				?	
	S 49	150,51	3D			?		
	S 66	149,60	3D			?		
9/			3A			5,0 m ²		

Niveau 3A

La quasi-totalité de la maison de ce niveau est conservée soit en élévation, soit en fondation et si tout l'angle nord a disparu, ses limites devaient correspondre plus ou moins à celles du bâtiment plus ancien. On note au nord-est une double rangée de pièces dont quatre ne donnent pas directement sur la cour.

Les fosses néo-assyriennes sont particulièrement nombreuses ; leurs profondeurs varient entre 30 et 50 cm. F 13, dans la pièce 7 ainsi que F 40 et F 41 qui ont complètement détruit la pièce 3, atteignaient 1,50 m à 2 m en hauteur, depuis la surface du tell.

L'entrée se faisait au sud-est et le seuil était recouvert de pierres plates. Dans la cour, un *tannur* est flanqué d'une petite banquette, A 45, en brique crue, ayant servi vraisemblablement de plan de travail. Dans l'angle ouest de la pièce 4, une vasque à cupule, A 42, est encastrée dans un massif de brique crue. Il s'agit d'une cuve en terre cuite très grossière dont le dégraissant minéral est très abondant (voir fig. 130 : 1 et p. 328). Ce bassin plat présente au centre une cupule étroite profonde de 30 cm, enfoncée dans la terre ; sa lèvre s'ouvre au niveau du sol et porte des traces de plâtre. On relève à proximité un mortier, A 66, pierre en calcaire creusée au centre d'une cavité de 40 cm de profondeur ; d'une quinzaine de centimètres à l'ouverture, l'alvéole devient de plus en plus étroite vers le fond.

Les ouvertures sur la cour des pièces 7 et 8 sont mal assurées car les murs n'y sont conservés qu'en fondation et de façon fragmentaire. Dans l'angle ouest de l'espace central, quelques briques de chant soigneusement appareillées, A 64, correspondent soit à un emmarchement, soit à un fragment de structure écroulée.

Dans l'aile sud-est, les pièces 5 et 6 ont servi de lieu de stockage. La pièce 5 contenait de très grosses jarres dont les tessons remplissaient l'espace de part et d'autre d'une diagonale menant de l'entrée de la maison à la pièce 4. Ces vases qui n'ont été qu'en partie remontés (voir p. 202 et fig. 68) devaient à l'origine occuper les angles nord et sud.

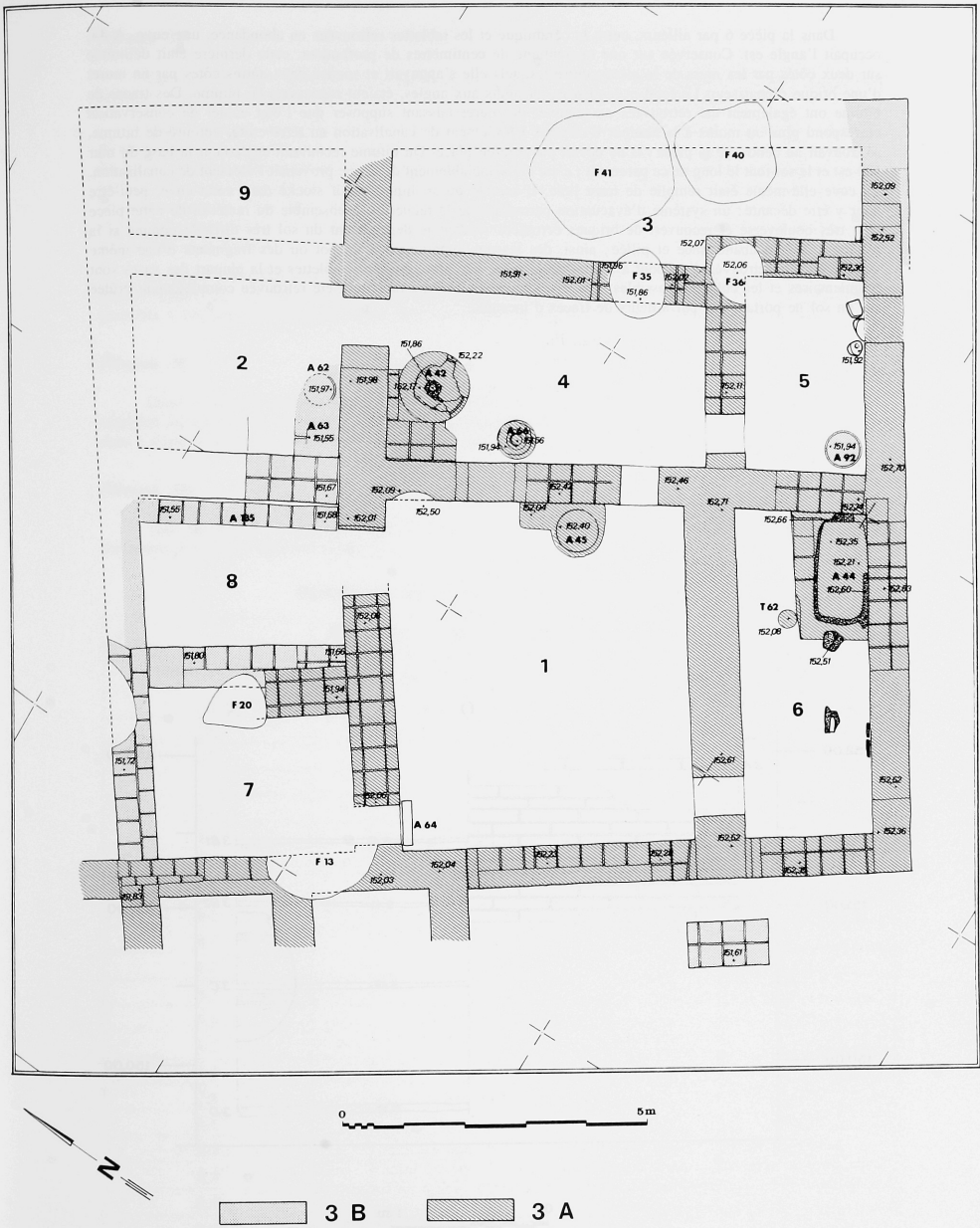


Fig. 36 – Plan du bâtiment 7.

Dans la pièce 6 par ailleurs, outre la céramique et les tablettes retrouvées en abondance, une cuve, A 44, occupait l'angle est. Conservée sur une quarantaine de centimètres de profondeur, cette dernière était délimitée sur deux côtés par les murs de la pièce contre lesquels elle s'appuyait et sur les deux autres côtés par un muret d'une brique d'épaisseur. Le fond et les parois, arrondis aux angles, étaient recouverts de bitume. Des traces de bitume ont également été retrouvées au sommet du muret laissant supposer que l'état actuel de conservation correspond plus ou moins à la hauteur d'origine. Un élément de canalisation en terre cuite, entouré de bitume, se trouvait au centre de la pièce : il ne devait pas être en place. Du bitume recouvrait également la base du mur sud-est et le sol tout le long de ce parement : c'est vraisemblablement de là que provenait l'élément de canalisation. La cuve elle-même était remplie de terre litée. Il semble qu'un liquide était stocké dans cette cuve, peut-être pour y être décanté ; un système d'évacuation permettait de le recueillir. L'ensemble du matériel de cette pièce était très bouleversé et recouvert de briques écroulées rendant le dégagement du sol très difficile comme si la maison avait été abandonnée et pillée ; ainsi, des tessons appartenant à un pot ou des fragments d'une même tablette ont été retrouvés d'un bout à l'autre de la pièce. De plus, plusieurs tablettes et la plupart des vases sont fragmentaires et les collages possibles sont assez rares. Enfin, une tablette a été retrouvée complètement brûlée sur un sol ne portant pas par ailleurs de traces d'incendie.

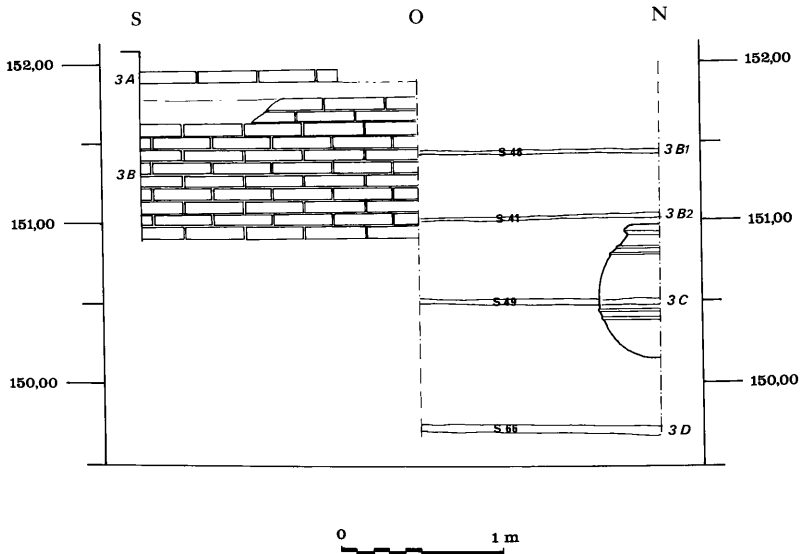


Fig. 37 – Pièce 8 du bâtiment 7, coupe schématique du sondage.

Niveau 3B

Quelques murs de l'état 3B sont apparus en surface, au nord-est et dans l'angle ouest : ils permettent de restituer les limites orientales du bâtiment dont un des côtés longe une rue transversale.

Dans la pièce 8, au sud-ouest, les murs des deux états se superposent bien qu'il y ait une légère différence d'orientation (voir fig. 36). On y a pratiqué un sondage jusqu'au sol vierge (fig. 37). Le mur sud-ouest porte les traces évidentes d'un incendie et tout son parement a été rougi par le feu. On retrouve les deux sols repérés partout ailleurs et là encore associés à un seul bâtiment. Au nord-est, une banquette d'une brique de large était accolée au mur de l'état 3B1 ; on ne la retrouve pas plus bas, en 3B2. Le mur nord-ouest n'a pas été repéré dans le périmètre fouillé c'est-à-dire à l'aplomb de celui de l'état 3A ; il était vraisemblablement en léger retrait par rapport à ce dernier.

La pièce 2 possède plusieurs cuves en mortier fragmentaires, A 62 ; leurs fonds plats sont calés par des pierres (classe 28, voir fig. 132 et p. 332). Les quelques briques dégagées à proximité, A 63, correspondraient peut-être à une sorte de banquette ayant servi de surface de travail ou de pose de matériel domestique.

Niveau 3C

Dans la pièce 8, aucun mur n'apparaît dans le périmètre restreint dégagé à l'aplomb des murs 3B et 3A ; toutefois un sol est très clairement mis au jour. Il comportait de nombreux tessons de jarres en mortier ; on note dans l'angle nord de la pièce une grande jarre de stockage dégagée fragmentairement (fig. 37).

Niveau 3D

Tout le fond du sondage est rempli de briques écroulées et ce qui pourrait correspondre au niveau 3D est fortement perturbé et très mal conservé.

Inventaires des formes céramiques identifiées

Sous-Classes	3D		3C		3B2		3B1		3A				
	P. 8 S 66	P. 8 S 49	P. 8 S 41	P. 2 S 43	P. 8 S 48	P. 1 S 37	P. 4 S 39	P. 5 S 52	P. 6 S 34	P. 7 S 38			
1.2									2	1			
2.1			4						1	1			
2.2		2	3						17	13			
2.3		2	2						2	5			
2.4		3	7						9	8			
3.1		1	3							3			
3.5					1								
4.1									1	1			
4.2									5	3			
5.1		2	1										
5.2				1					2	1			
5.3			2										
5.5			1										
6.2			2										
6.3		1	3			2			4				
7.1			4						8	2			
8.1		4	2			1				1			
8.2			2						3	3			
8.4		2	2						3	1			
8.5									7				
9.1						1			1				
9.2		2								2			
9.4		1	1			2			3	4			

Sous-Classes	3D	3C	3B2	3B1		3A				
	P. 8 S 66	P. 8 S 49	P. 8 S 41	P. 2 S 43	P. 8 S 48	P. 1 S 37	P. 4 S 39	P. 5 S 52	P. 6 S 34	P. 7 S 38
9.5				1						
10.1		2	3						1	
10.2								1		
11.1		1	2							
11.2			3						1	
11.3		3				2				
11.4		4	5			1		7	19	
12.1		6	18			1		9	9	
12.2			3					1	6	
12.3		4	1					12	20	
12.4		6	5			1		6	13	
12.5			2						2	
12.6			1						4	
13.1									3	
13.5		1								
14.1									1	
14.2						1		5		
14.3									1	
15.2			1						4	
15.3		1	1							
16.2		1								
18.1			4					1		
18.2			2			1		5	9	
18.5			4			1		2	1	
18.6		4	4						1	
18.7								4		
18.8			3			1			1	
18.11			1							
19.1		1	4					4	9	
19.2									1	
19.3							1			
19.4			1							
19.5		4	1					1		
19.6			2							
19.8	1	2			1					
19.9		3	2							
19.10					1					
19.12									4	
20.2							1			
20.4			2						1	
20.5								1		
20.6		2								
21.1			1			2		14	18	
21.3								2		1
21.6		2	3			1				

Sous-Classes	3D	3C	3B2	3B1		3A				
	P. 8 S 66	P. 8 S 49	P. 8 S 41	P. 2 S 43	P. 8 S 48	P. 1 S 37	P. 4 S 39	P. 5 S 52	P. 6 S 34	P. 7 S 38
22.1									2	
22.2									3	
22.3		1	1					1	2	
22.4								2		
23.1			1					2		
23.2									1	
23.6						2		1	3	
24.1								1		
24.2					1					
24.5								1		
24.7						1				
25.2									1	
25.7									1	
26.2							1			
27.1		1				1				
27.2									2	
27.3									1	
28.1			2							
28.2			2							
28			1							
Fond rond								10	1	
Grande base plate		1	2					3		
Base en disque		3	2					1	1	
Petite base annulaire			2					3		
Base annulaire, de taille moyenne		10	25					16	15	
Grande base annulaire		5	8					7	5	
Bases :										
fig. 133 : 3		2	1			1		5	1	
fig. 133 : 9		2						11	3	
fig. 133 : 10			1							
fig. 134 : 3								1		
fig. 134 : 5								1		
fig. 134 : 10										
Anse, fig. 135 : 2									1	
Marque :										
fig. 137 : 1									8	
fig. 137 : 8		1	1							
fig. 140 : 13								1		
fig. 140 : 5								1		
Décors :										
fig. 141 : 7		1						1		
fig. 141 : 13										
fig. 142 : 3		1								
fig. 142 : 8		2								
fig. 142 : 11								1		
fig. 142 : 15									1	
fig. 142 : 16							1	2		

Distribution des miscellanées

	3D	3C	3B2	3B1	3A			
	P. 8 S 66	P. 8 S 49	P. 8 S 41	P. 8 S 48	P. 1 S 37	P. 4 S 39	P. 6 S 34	P. 7 S 38
Glyptique							m 158 m 180	
Terres cuites Figurines anthropomorphes Chars miniatures (éléments divers)					m 118	m 179	m 53 m 81 m 181	
Terres crues Figurines zoomorphes				m 204		m 186	m 193	
Éléments de parure Perles							m 182	
Objets en pierre Pesons, poids Broyeurs Galets oblongs Coupelles	m 269	m 258 m 259 m 260 m 620 m 620	m 222 m 227 m 233 m 228 m 229 m 231 m 232					m 187 m 97

BÂTIMENT 1 (fig. 38)

Ilot F, ca. 210 m², 4 pièces sur 3 côtés d'l espace central, accès au nord-ouest par place centrale.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fon- ction
1 / 80	S 81	151,55	3B2	– banquette A 99, largeur : 40 cm		31,0 m ²	cour
	S 82	150,90	3C	– banquette A 133, largeur : 41 cm, hauteur 30 cm – bas-relief parement sud-est – bitume et plâtre sur sol, tiers sud-est – canalisation A 102		31,0 m ²	cour
	S 144	149,55	3D	– canalisation A 103 – puisard A 150		?	cour
2/ 77	S 84	151,60	3B2	– podium A 146 longueur : 1,80 m, largeur : 0,70 m		7,5 m ²	
	S 87	150,95	3C	– podium A 146 – escalier A 147 longueur : 2 m, largeur : 0,80 m			
3/ 78	S 88	151,60	3B			8,0 m ²	magasin ?
	S 83	150,88	3C	– banquette A 98, 0,75 x 0,55 m		8,0 m ²	
	S 122	149,55	3D			8,0 m ²	
4/ 147	S 90	151,16	3C	– cuvette A 148 1,10 x 0,40 x 0,22 m		3,0 m ²	cella
	S 106	149,55	3D	– puisard A 149		?	cella
5/ 111			3B	– banquette A 134 longueur : 7,60 m, largeur : 0,40 m		9,8 m ²	
	S 104	149,67	3D	– sol dallé de briques crues		?	
6/ 176	S 93		3B1	– porche A 151		3,35 m ²	porche d'entrée
	S 154		3C	– épaissement A 153 – porche A 152 avec 4 marches		4,4 m ²	

Le plan, l'ensemble des aménagements décrits ci-dessous, le matériel associé ainsi que les textes identifient ce bâtiment : il s'agit d'un temple, probablement voué au culte d'Ishtar.

Le temple conservé a été essentiellement construit en 3C. Il repose sur les ruines d'un bâtiment plus ancien de la période 3D. Il présente plusieurs remaniements fragmentaires datés de 3B ou 3A : ceux-ci se situent soit à l'intérieur, soit à l'extérieur et sont associés à l'occupation de nouveaux sols.

Niveau 3A

Dans l'angle nord, les briques dégagées en surface sont de format très irrégulier : elles pourraient correspondre aux fondations et à la base d'un mur 3A, construit à l'aplomb de celui du niveau 3C. Cette reconstruction, située au-dessus des sols 3B, peut toutefois correspondre à une réfection du sommet des murs au moment de l'occupation en 3B.

On a par ailleurs noté, contre la façade, à l'est du dispositif d'entrée, une réfection (d'une brique de largeur) qui recouvre partiellement le mur oriental du perron 3B1 (cf. fig. 38 et 39). Il est caractéristique que ce placage tardif reprenne l'alignement ancien (attesté dès l'état 3B2) du mur de façade dont il ne constitue sans doute qu'une réparation superficielle.

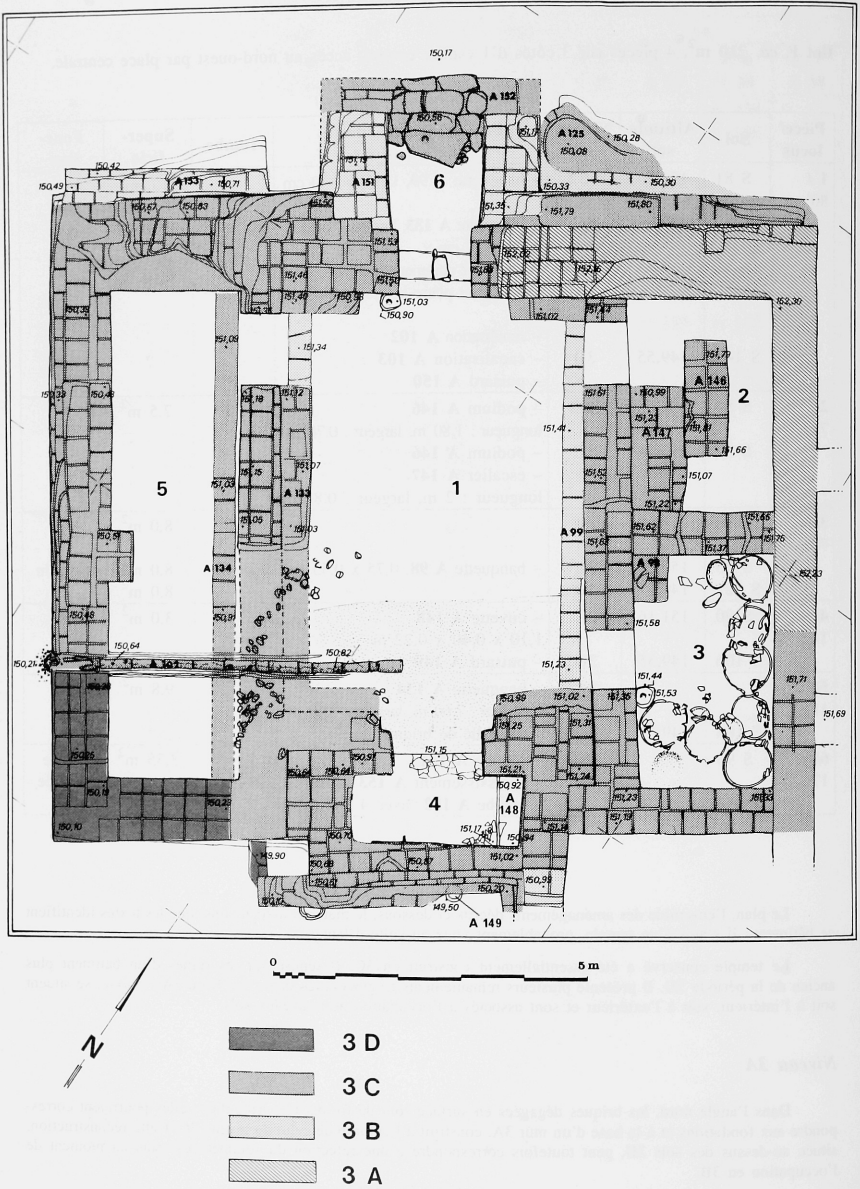


Fig. 38 – Plan du bâtiment 1.

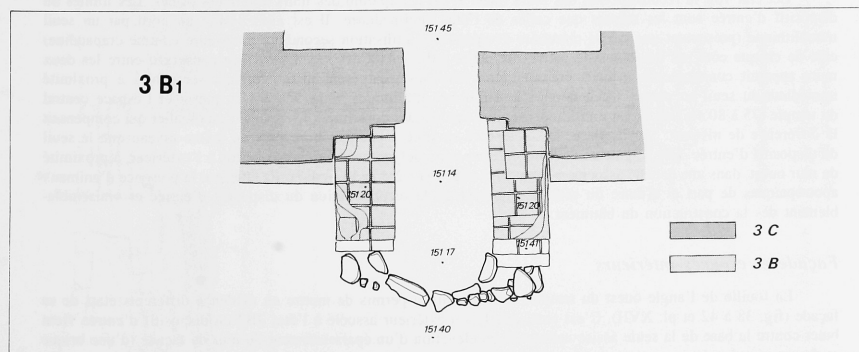
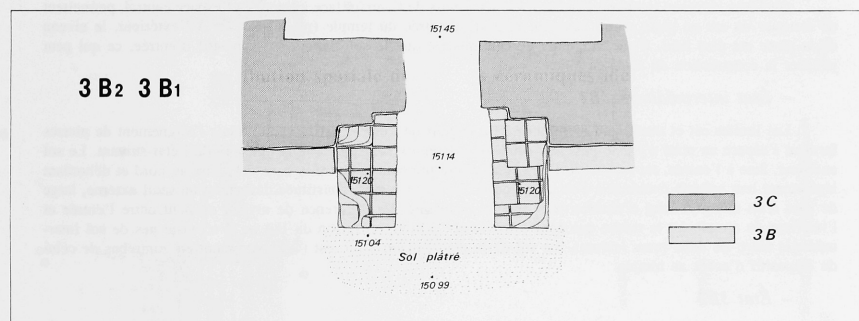
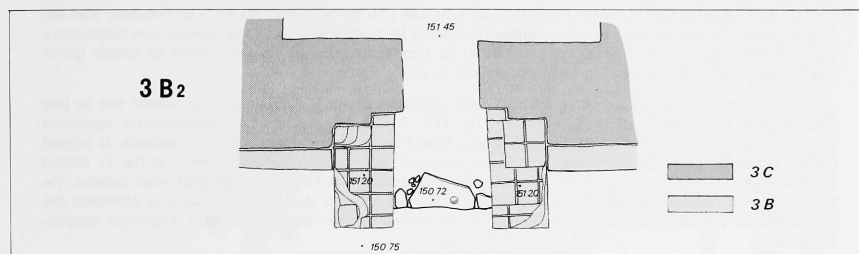
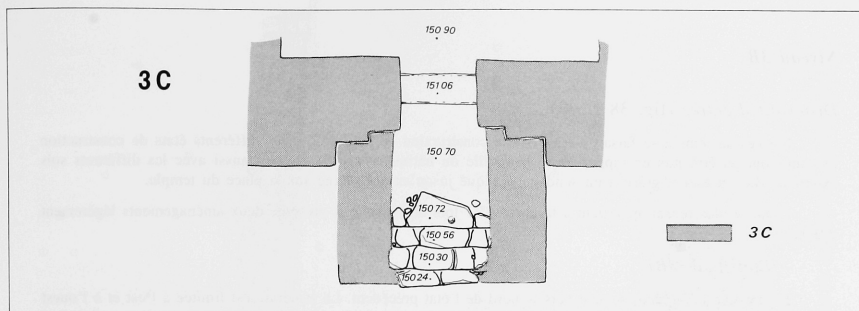


Fig. 39 – Bâtiment 1, dispositif d'entrée, plans des états successifs.

Niveau 3B

Dispositif d'entrée (fig. 38 et 39)

L'accès au temple se faisait à travers une construction en saillie dont les différents états de construction reconnus ont pu être mis en rapport avec la fouille du bâtiment lui-même, mais aussi avec les différents sols extérieurs du sanctuaire, grâce à un sondage pratiqué jusqu'au sol vierge sur la place du temple.

L'état le plus récent appartient à la phase 3B1 lors de laquelle il présente deux aménagements légèrement différents :

– État final, 3B1

Il constitue un agrandissement vers le nord de l'état précédent. La structure est limitée à l'est et à l'ouest par deux murs bas en brique crue (2 briques et demie de largeur) dont n'apparaît plus qu'une assise en élévation (ca. 10 cm). Au nord, l'espace ainsi déterminé (ca. 1,70 148 1,50 m) est fermé par un seuil constitué d'un alignement hémisphérique de blocs de pierres brutes (auxquelles les briques des deux murs latéraux sont liaisonnées). Il existe alors une différence de 30 cm entre le sol de l'entrée et celui de l'espace central du temple qui se trouve de ce fait très légèrement surélevé par rapport au niveau extérieur.

C'est à cet état qu'appartenaient les deux lions en terre cuite et le support de vase torsadé mis au jour en avant de la façade de l'édifice (pl. XVII : 2 et fig. 127 : 3, 152 et 153). Tous trois, fragmentaires, reposaient directement au contact du mur est du porche, les deux lions l'un derrière, l'autre en position verticale, le support basculé à plat. On peut raisonnablement penser que, comme à Tell Harmal (T. Baqir, 1959 : 4 et fig. 3), chacun des lions était, à l'origine, placé de part et d'autre de la construction, à l'extrémité des deux murs latéraux. On notera, outre les différences stylistiques et posturales entre les animaux des deux sites, qu'à la différence des deux mâles de Tell Harmal, les lions de Diniye forment un couple mâle-femelle nettement différencié morphologiquement.

Quelques claveaux tombés à plat entre les deux murs de l'entrée, face à l'accès à l'espace central, permettent de restituer un arc en plein cintre couvrant la porte d'entrée du temple (pl. XVII : 2). A l'extérieur, le niveau de la place est plus haut, d'une vingtaine de centimètres, que le sol associé au dispositif d'entrée, ce qui peut justifier la construction du seuil en pierre.

– État intermédiaire 3B1-3B2

Les limites est et ouest sont identiques et la largeur de l'entrée est la même, mais l'alignement de pierres fermant l'espace au nord n'existe pas. Les deux murs latéraux sont plus courts que lors de l'état suivant. Le sol extérieur, face à l'entrée, est recouvert d'un enduit plâtré remontant contre la base des murs au nord et débordant légèrement leur aplomb extérieur à l'est et à l'ouest. La surface ainsi constituée détermine un seuil externe, large de plus d'un mètre et long d'environ trois mètres cinquante. La différence de niveau existant entre l'entrée et l'intérieur du temple est la même que dans l'état final : 30 cm, en raison du fait qu'il n'existe pas de sol intermédiaire entre les deux murs latéraux. Le sol de la place, quant à lui, est très légèrement en contrebas de celui du dispositif d'accès au temple.

– État 3B2

Cet état voit la reconstruction des murs ouest et est à l'aplomb des murs antérieurs ruinés. Les limites du dispositif d'entrée sont les mêmes que celles de l'état intermédiaire. Il est alors limité au nord par un seuil monolithique (présentant une cavité circulaire évoquant une utilisation secondaire antérieure comme crapaudine) calé de chaque côté par des blocs de pierres de petite taille (pl. XVII : 3). La surface conservée entre les deux murs apparaît constituée de briques crues entières dont les joints sont difficilement discernables à proximité immédiate du seuil en pierre. Étant donnée la différence d'altitudes entre le seuil en pierre et l'espace central du temple (75 à 80 cm) on est en droit de penser que ces briques constituent les restes d'un escalier qui compensait la différence de niveaux. Sur la place, le sol associé se situe à peu de chose près au même niveau que le seuil du dispositif d'entrée. Des fragments de lions en terre cuite polychrome ont été recueillis à l'extérieur, à proximité du mur ouest, dans une couche associée à l'état 3B2 (fig. 151 : 2-4 et 152 : 4-7). Ils attestent la présence d'animaux apotropaïques de part et d'autre du seuil au moment de la reconstruction du dispositif d'entrée et vraisemblablement dès la construction du bâtiment.

Façade et espaces intérieurs

La fouille de l'angle ouest du temple, à l'extérieur, a permis de mettre en évidence différents états de sa façade (fig. 38 à 42 et pl. XVII). C'est ainsi que le sol extérieur associé à l'état 3B2 du dispositif d'entrée vient buter contre la base de la seule assise conservée en élévation d'un épaississement du mur de façade (d'une brique et demie, simple placage en avant du parement ancien), sans doute endommagé, au moins à l'extérieur, à la fin de l'état 3C. Il ne s'agit vraisemblablement que de la réparation d'une sape à la base du mur ancien, mais elle

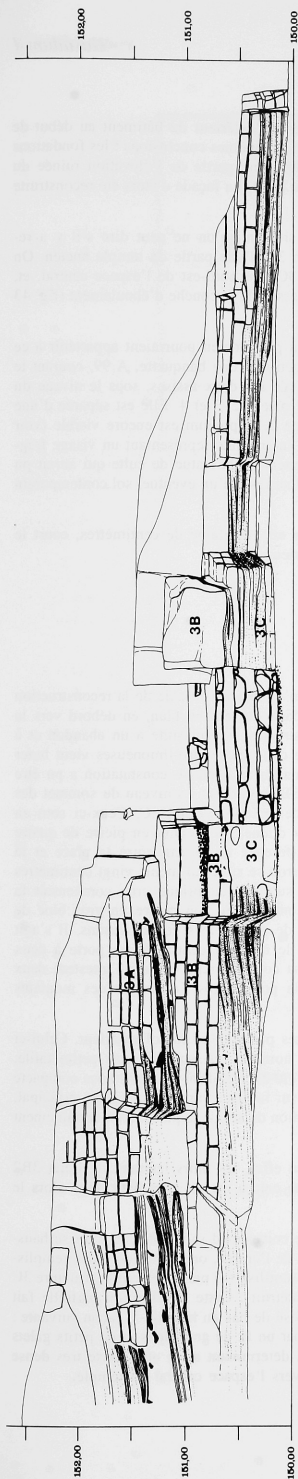


Fig. 40 – Elevation de la façade du bâtiment 1.



Fig. 41 – Elevation de l'angle extérieur ouest du bâtiment 1 : épaissement en 3B du mur 3D/3C ruiné.

Fig. 42 – Elevation de l'angle extérieur ouest du bâtiment 1 : restitution.

atteste néanmoins que des travaux d'une certaine ampleur ont été réalisés à l'extérieur du bâtiment au début de la période 3B. Un examen de la façade à l'est du dispositif d'entrée amène aux mêmes conclusions : les fondations du mur de l'état 3B2 reposent sur les couches limono-cendreuse scellant une partie de l'élévation ruinée du bâtiment de l'état 3C (ici encore par des phénomènes de sape de la base du mur). La façade a alors été reconstruite ou restaurée, légèrement en retrait de celle qui l'avait précédée.

Les assises supérieures de l'angle nord ne sont pas très claires si bien qu'on ne peut dire s'il y a reconstruction d'un bâtiment à l'aplomb de celui de 3C ou restauration en 3B d'une partie du temple ancien. On sait en effet qu'au moins un mur s'est écroulé à la fin de l'occupation 3C : au nord-est de l'espace central, et, qu'ensuite, le temple a été rebâti puisqu'on note un sol d'occupation au-dessus de la couche d'éboulement (fig. 43 et pl. XVII : 2)

À l'intérieur du temple, des sols associés à un état de construction plus ancien pourraient appartenir à ce niveau, dans les pièces 1 et 2. On voit dans l'espace central la reconstruction d'une banquette, A 99, courant le long des murs nord-est et sud-ouest. Large d'une brique, elle est conservée sur deux assises, sous le niveau du sol. En fondation, elle passe devant les ouvertures qui donnent accès aux pièces 2, 3 et 4. Elle est séparée d'une banquette plus ancienne 3C par une couche de destruction. Dans la pièce 2, le podium est encore visible (voir ci-après p. 130) ; un sol contemporain a livré une terre cuite polychrome incomplète représentant un visage fragmentaire traité en ronde bosse (fig. 151 : 1). Il s'agit peut-être d'un élément de la statue de culte qui aurait pu se dresser sur le podium décrit en 3C (cf. *supra* p. 130). Dans la pièce 3, il ne reste d'un éventuel sol contemporain qu'une crapaudine au-dessus de celle plus ancienne.

Dans la pièce 5, une banquette de 35 cm de large, conservée sur une vingtaine de centimètres, court le long du parement nord-est et passe au-dessus d'un redent de l'état antérieur (3C).

Niveau 3C

Dispositif d'entrée (fig. 39 et 40 et pl. XVII : 3)

Cet état a été reconnu essentiellement en élévation après la mise en évidence verticale de la reconstruction de 3B2. Seules les limites nord des deux murs latéraux sont apparues partiellement en plan, en débord vers le nord par rapport aux murs de l'état suivant. Il est apparu que la reconstruction faisait suite à un abandon et à la destruction du dispositif d'entrée primitif. En effet, une succession de couches cendro-limoneuses vient buter contre la face est érodée du mur oriental ancien qui présente un fruit marqué. La même constatation a pu être faite à propos du mur ouest. Les fondations des murs de l'état suivant (3B2) reposent au niveau du sommet des couches d'abandon et directement au contact de la surface conservée des murs de l'état 3C. Ceux-ci sont en relation avec le sol extérieur de la place (à 150,17 m/150,37 m) à partir duquel un escalier en pierre de quatre marches mène au perron d'accès au temple (à 150,70 m) ; soit une différence de niveau entre la place et la plate-forme du dispositif d'entrée d'environ cinquante centimètres. Le perron se situe lui même vingt centimètres plus bas que les sols intérieurs du sanctuaire (à 150,90 m) ; un seuil surélevé en brique crue compensait la différence d'altitudes à l'entrée du bâtiment, sous la porte voûtée. Il contenait en son centre un gros bloc de pierre non équarri, à surface supérieure légèrement concave et calé par de petits blocs et des tessons. Il s'agit très vraisemblablement de la base enfouie d'un poteau ayant constitué le montant central d'une porte à deux battants. Le seuil comportait vraisemblablement une poutre renforçant sa contremarche comme l'attestent deux cavités circulaires, retrouvées à même hauteur, de part et d'autre de la porte, dans l'épaisseur des montants latéraux.

Le temple était donc surélevé d'à peu près soixante-dix centimètres par rapport au sol extérieur. Celui-ci se caractérise, en avant du dispositif d'entrée, par sa préparation : de nombreux tessons de très petite taille, probablement pilés, lui ont été inclus et la surface ainsi obtenue a ensuite été damée, d'où la consistance compacte et homogène de ce sol. Il est par ailleurs important de noter qu'il existe, sur la place comme dans l'axe principal, un pendage marqué du sol d'est en ouest ; ceci comme peut-être la préparation du sol de la place, était certainement destiné à favoriser l'écoulement des eaux.

L'escalier n'a été utilisé en tant que tel que lors de l'état 3C ; en effet, les murs latéraux de l'état 3B2 sont fondés au niveau de la quatrième marche de ce dernier qui, comme cela a été dit plus haut, joue alors le rôle d'un seuil ou de la première marche d'un nouvel escalier.

La succession des différents états du dispositif d'entrée du temple correspond sans conteste à un surhaussement par accumulation des sols de la place elle-même. Pour ce qui est de l'entrée, on a procédé à des remplissages successifs à partir de l'état le plus ancien reconnu. Ainsi, le sol 3B2 réutilise-t-il partiellement la structure 3C (dernière marche formant seuil) dont les murs latéraux sont largement détruits. Cette réutilisation partielle fait peut-être suite à un recusement puis à un comblement de l'escalier réalisé de bas en haut de la façon suivante : recouvrement des trois premières marches par de la terre argileuse puis par un lit de gravillons et de petits galets mêlés, au moins contre le « seuil » de l'état 3B2, à un mortier de terre, déterminant ainsi une assise très dense et compacte destinée à supporter un escalier en briques crues montant vers l'espace central du temple.

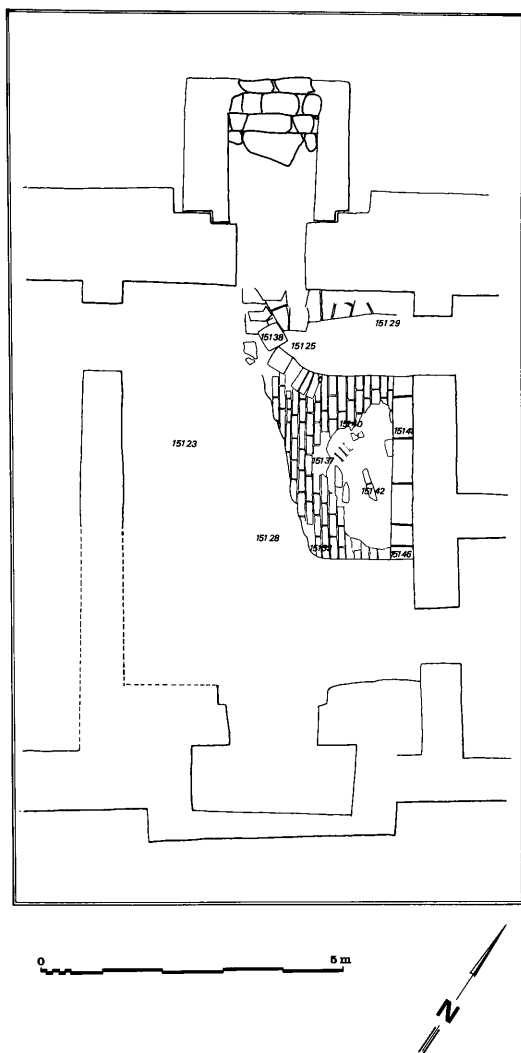


Fig. 43 – Plan du mur écroulé dans l'espace central du bâtiment 1.

Façade et espaces intérieurs (pl. XVIII)

Le bâtiment dégagé sous la surface du tell appartient presque entièrement au niveau 3C. Il possède un mur mitoyen avec la maison 3 et ses murs de refend sont liaisonnés avec celui-ci. On y accède depuis une place par une porte à redents précédée d'un escalier; les murs bordant ce dernier étaient vraisemblablement peu élevés laissant ainsi apparaître les redents de la façade.

L'entrée, située au milieu d'un des petits côtés, ouvre sur l'espace central. Celui-ci est alors pourvu sur ses quatre côtés de banquettes d'une brique de large assez mal préservées. Dans le tiers sud-est précédant la *cella*, le sol est recouvert de deux couches de plâtre de part et d'autre d'un lit de bitume (pl. XVII). Sur ce revêtement, on note, au nord, des vases posés sur des supports (fig. 126 et pl. XXII : 5). A l'entrée, une grande jarre de stockage, à décor incisé, occupait l'angle ouest (fig. 61). Ce sol a été détruit par un incendie et on y a dégagé un pan de mur tombé au-dessus d'une couche de destruction hétérogène comprenant sur 30 à 40 cm des briques brûlées, du charbon de bois, des poutres calcinées et des cendres (fig. 43 et pl. XIX : 1). Comme à l'extérieur et à la même altitude, ces éléments de couverture proviennent vraisemblablement des pièces 2 et 3. Par ailleurs, le mur écroulé au niveau de l'accès à la pièce 2 nous permet de restituer en élévation la porte avec son départ de voûte à claveaux.

Au fond de l'espace central, on note contre le parement sud-est, un revêtement en terre crue orné d'un bas-relief, conservé sur 20 à 30 cm de haut (pl. XVII : 2 et fig. 160 : 1, 2). On y distingue les deux pattes arrières d'un animal passant vers la *cella*. D'autres fragments tombés ont été retrouvés sur le sol : on y reconnaît, entre autres éléments, un œil et une oreille. L'un d'eux porte des traces d'enduit plâtré : l'ensemble du bas-relief en était vraisemblablement revêtu (voir fig. 161).

Une canalisation passe sous le revêtement de bitume et de plâtre (pl. XIX : 2). L'ouverture dans le sol devait se situer face à la *cella* : elle est mal définie car la couche de plâtre a disparu en cet endroit; sous le bitume, toutefois, on note plusieurs blocs de calcaire et un radier de petits cailloux (fig. 44). L'eau s'écoulait à travers une série d'éléments tronconiques en terre cuite, tous abouchés, dont dix longs et deux petits (fig. 38). En suivant une pente d'une vingtaine de centimètres, celle-ci passait sous la pièce 4 et débouchait dans la rue, à travers le mur, par un élément semi-cylindrique en terre cuite (pl. XIX : 2). La rue elle-même est recouverte, au débouché de la canalisation, d'un lit de graviers qui servaient de drain, à 20 cm environ sous le niveau d'occupation de la rue.

Le revêtement de plâtre et de bitume d'une partie de l'espace central, la canalisation pour l'évacuation des eaux de pluie et les seuils surhaussés constituent autant d'éléments qui amènent à penser que la cour n'était probablement pas couverte ou bien que seul un étroit espace, au-dessus des banquettes et du bas-relief, l'était, ce qui justifierait la quantité de poutres calcinées trouvées à proximité des murs.

L'espace central est pourvu de pièces de part et d'autre de ses longs côtés. On y accède par des seuils surhaussés d'une trentaine de centimètres. Ceux-ci portent les traces du plâtre dont ils étaient enduits. La couche en est très épaisse, notamment à l'entrée de la pièce 3. Dans l'angle nord, la pièce 2 est occupée en son centre par un massif de briques crues conservé sur 90 cm de hauteur : il s'agit sans doute d'un podium. Dans l'angle sud, un escalier permettait d'y accéder. Deux marches, de deux briques de haut et deux briques de long, ont été dégagées. Un sol, à 60 cm environ sous celui de 3B, a été mis au jour : il contenait très peu de matériel.

En 3C, la pièce 3 est un magasin. On y a retrouvé, le long des murs, sept jarres de stockage munies de couvercles; leur contenu n'a pas pu être déterminé. Quelques vases entiers à fond rond, dont l'un contenait deux tablettes, reposaient, dans l'angle ouest, sur une banquette basse, A 98, longue de deux briques et large d'une brique et demie. On observe là aussi de nombreuses traces d'incendie (fig. 38).

De l'autre côté de la cour, les murs de la pièce 5 sont conservés sous le sol. A l'extérieur, les assises sont décalées les unes par rapport aux autres et les briques sont séparées par des joints très larges. On observe donc deux redents d'une brique, à l'intérieur de la pièce, au milieu des deux longs côtés. En 3C, il n'existe donc qu'une seule pièce tout en longueur. L'accès depuis l'espace central se fait là aussi par un seuil surélevé et plâtré.

Sur le petit côté sud-est, les bas-reliefs encadraient une porte à redents qui mène par une marche à la pièce 4 très ruinée et conservée en grande partie sous le niveau du sol. L'absence de crapaudine et la largeur de l'ouverture laissent supposer qu'il n'existait pas de porte. Le sol, recouvert d'un mortier de terre très épais puis de plâtre, est situé à 25 cm au-dessus de celui de l'espace central. Il semble qu'une deuxième marche occupait le fond de la pièce. On observe le long d'un des petits côtés, au nord-est, une cuvette, A 148, de 20 cm de profondeur. Celle-ci était revêtue sous le plâtre d'une épaisse couche de bitume. La base des murs depuis les redents de l'entrée porte également des traces de bitume : bitume et plâtre devaient recouvrir les murs en élévation.

Le démontage des sols des pièces 1 et 4 clarifie les différentes étapes de construction qu'on peut résumer ainsi :

1) pose d'une couche de bitume dans l'espace central, en avant de la *cella*, et dans la *cella* elle-même : la couche est plus irrégulière dans cette pièce;

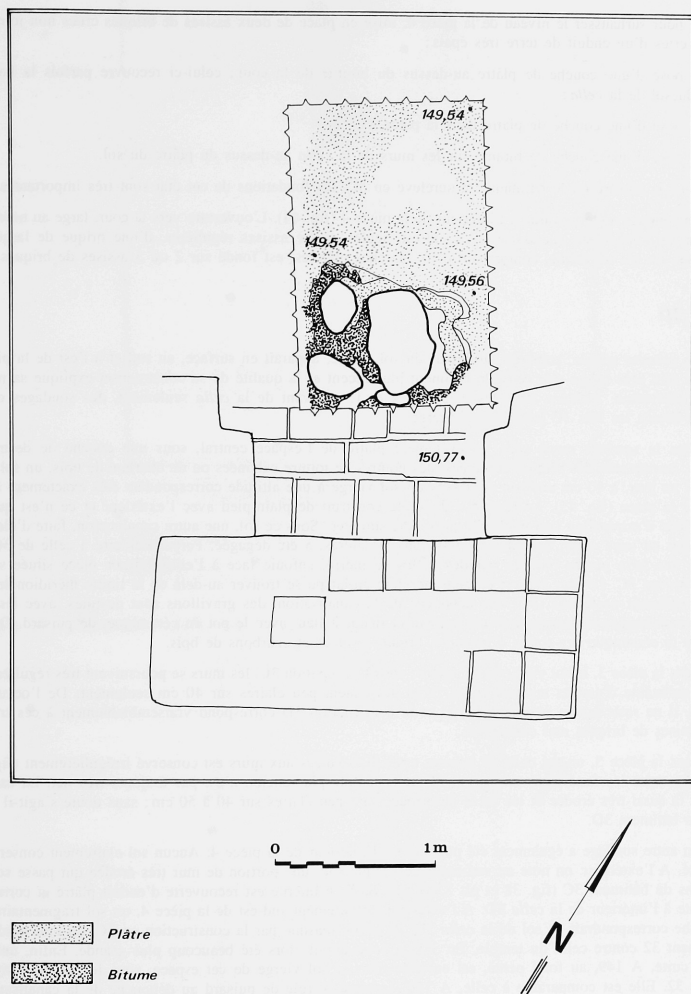


Fig. 44 – Bâtiment 1, plan de la pièce 4, du seuil et du sondage dans l'espace central, sous le niveau du sol 3C.

2) pour surhausser le niveau de la pièce 4, mise en place de deux assises de briques crues non jointoyées et recouvertes d'un enduit de terre très épais ;

3) pose d'une couche de plâtre au-dessus du bitume de la cour ; celui-ci recouvre parfois la base des briques du sol de la *cella* ;

4) pose d'une couche de plâtre dans la pièce 4 ;

5) pose d'une couche de bitume sur les murs de la *cella* au-dessus du plâtre du sol.

Dans la mesure où le bâtiment fut surélevé en 3C, les fondations de cet état sont très importantes.

Un sondage a été pratiqué à l'intérieur de la pièce 4 (fig. 44). L'ouverture vers la cour, large au nord-ouest d'1,50 m, est fondée sur six assises. Au sud-est, seules quatre assises régulières, d'une brique de large, sont conservées. Le sol lui-même, comprenant deux marches plâtrées, est fondé sur 2 ou 3 assises de briques.

Niveau 3D

Un premier temple, construit au-dessus du sol vierge, apparaît en surface, au sud et à l'est de la pièce 5. Ses murs sont plus larges que ceux du bâtiment plus récent et la qualité de sa construction explique sa relative bonne conservation. Ailleurs, dans les pièces 3, 4 et 1, en avant de la *cella* seulement, des sondages ont été pratiqués depuis les sols 3C jusqu'au sol vierge.

Dans le sondage mené sous le revêtement plâtré de l'espace central, sous une couche de destruction d'1,30 m, comprenant des briques écroulées, des poutres de toiture calcinées ou du charbon de bois, un sol plâtré a été mis au jour, à 40 cm environ au-dessus du sol vierge à une altitude correspondant très exactement à celle du sol de la place (fig. 45). Le temple a donc été construit de plain-pied avec l'extérieur et ce n'est que lors de la période d'occupation suivante (3C) qu'il a été surélevé. Sous ce sol, une autre canalisation, faite d'éléments cylindriques en terre cuite, emboîtés les uns dans les autres, a été dégagée. Perpendiculaire à celle de 3C, elle aboutit à une jarre percée bloquée par des dalles de pierre, enfouie face à l'entrée d'une pièce située sous la *cella* du niveau 3C. Le mur sud-est de cette dernière aurait pu se trouver au-delà de la limite méridionale de la *cella* du bâtiment postérieur (3C). Au débouché de la canalisation, des gravillons sont destinés, avec les blocs de pierre mentionnés ci-dessus, à absorber l'eau et tiennent lieu, avec le pot en céramique, de puisard. On note autour de la céramique des traces d'incendie, briques brûlées et charbons de bois.

Dans la pièce 3, le sol vierge a été atteint ; sous l'occupation 3C, les murs se poursuivent très régulièrement sur une quinzaine d'assises environ et les faces deviennent peu claires sur 40 cm seulement. De l'occupation ancienne, il ne reste aucun vestige matériel et la construction 3D correspond vraisemblablement à ces trois ou quatre assises de briques mal conservées.

Dans la pièce 5, un sol dallé de briques crues liaisonnées aux murs est conservé irrégulièrement (fig. 46). Le passage entre les fondations du niveau 3C et le temple plus ancien n'est pas toujours très net. La base des murs est là aussi très érodée et les faces de briques sont peu claires sur 40 à 50 cm ; sans doute s'agit-il là des ruines du bâtiment 3D.

Un autre sondage a également été poursuivi à l'intérieur de la pièce 4. Aucun sol clairement conservé n'a été repéré. A l'extérieur, on note au sud-ouest de l'angle sud, une portion de mur très érodée qui passe sous les fondations du bâtiment 3C (fig. 38 et pl. XVII : 1). Sa face interne est recouverte d'enduit plâtré et correspond sans doute à l'intérieur de la *cella* 3D. A l'extérieur du parement sud-est de la pièce 4, un sol fragmentaire mais assez riche correspondrait au sol de la *cella* 3D, en partie masqué par la construction en 3C, du mur nord-ouest du bâtiment 32 contre celui du temple. En 3D, la *cella* aurait alors été beaucoup plus grande. Enfin, une jarre en terre cuite, A 149, au fond percé, est enterrée dans le sol vierge de cet espace, sous le mur postérieur du bâtiment 32. Elle est comparable à celle, A 150, assurant le rôle de puisard au débouché de la canalisation de l'espace central. Il y aurait eu alors un deuxième puisard sous le sol de la *cella*.

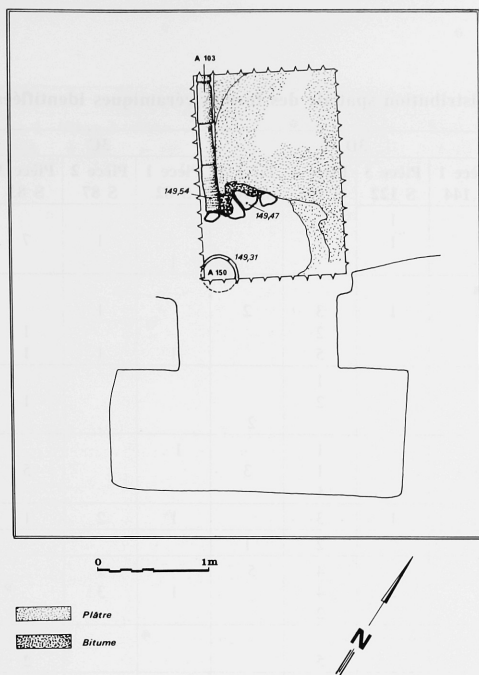


Fig. 45 – Bâtiment 1, plan sous le sol 3D dans le sondage de l'espace central face à la *cella*.

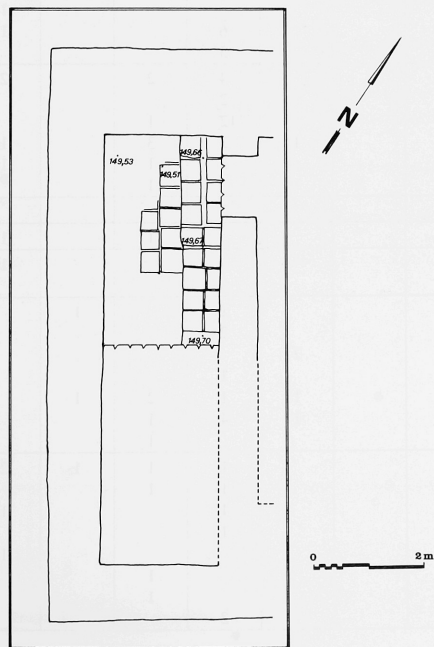


Fig. 46 – Bâtiment 1, pièce 5, plan du sol dallé 3D.

Distribution spatiale des formes céramiques identifiées

Sous-classes :	3D				3C			3B2	3B1
	Pièce 1 S 144	Pièce 3 S 122	Pièce 4 S 106	Pièce 5 S 104	Pièce 1 S 82	Pièce 2 S 87	Pièce 3 S 83	Pièce 1 S 81	Pièce 6 S 93
1.1		1							
1.2		1	2			1	7		
1.3					1				
2.1									1
2.2		1	3	2		1			
2.3			2				1		
2.4			5		1	1	1		
3.1			1						
3.2			2				1		
3.7				2					
5.1			1		1				
5.4			1	3			5		
5.5			1						
6.3		1	3		1	2	1		2
7.1			2	1					
8.1			4	5		1			
8.4		2	4		1	3			
8.8			2						
9.2							1		
9.4			5				2		
10.1			2						
11.1			1				2		
11.2						1	2		
11.3			6			1			
11.4			5						
12.1			4	2		2	4		
12.2			2						
12.3			12	1			2		
12.4		1	2	3		1			
12.5			3	1		1	1		
12.6				1			4		
15.2			2				1		1
16.2				1		1	1		1
17.2						1			
17.3							1		
18.1			1		1		1		
18.2			2						
18.3		2							
18.4			1						
18.5		1	1	2	1		1		
18.6		1	4	1			4		
18.8				1					
19.1			1	1	1	2	1		
19.4			1	1					
19.5			1			1	1		
19.6			1						
19.7									
19.9						1	3		
19.10				1			1		
19.12			2	1			1		

Sous-classes :	3D				3C			3B2	3B1
	Pièce 1 S 144	Pièce 3 S 122	Pièce 4 S 106	Pièce 5 S 104	Pièce 1 S 82	Pièce 2 S 87	Pièce 3 S 83	Pièce 1 S 81	Pièce 6 S 93
20.2			2			2			
20.3									
20.4							1		
20.5			1						
20.6				1	1	2			
21.3			3				2		1
21.6			1			2	1		
22.3						1	3		
23.1				1					
24.1							1		
24.3					1				
24.5					1				1
24.6									
24.7				1		1			1
25.1				1			2		
25.2							1		
25.3				1			1		
25.4				2					
26.3		1			1				
26.4				1					
26.6	9				9				
27.1								1	
28				1					
Base ronde		1	1				1		
Base plate moyenne			1						
Base plate grande			8	1		2			
Base en disque		1		2		5			
Base ann. petite			1	1	1	1			
Base ann. moyenne		1	27	7	2	4	9		
Base ann. grande			9	3	1		4		
Bases, fig. 133 : 3 133 : 6 133 : 9 133 : 10 134 : 6 134 : 7			1	1			1		1
Marques : fig. 138 : 3 139 : 4			1	1					
Décor : fig. 142 : 2 142 : 3 142 : 14 142 : 16			1 2				1		
Total des formes identifiées : 399									

Distribution spatiale des miscellanées

	3D		3C				3B2		3B1	
	P. 4 S 106	P. 5 S 104	P. 1 S 82	P. 2 S 87	P. 3 S 83	P. 4 S 90	P. 6 S 154	P. 1 S 81	P. 2 S 84	P. 6 S 93
Glyptique			221		322	482				
Terres cuites										
Figurines anthropomorphes					373					
Plaquettes	282				375		692	377	284	379
Rondes bossés							715	378		572
Divers								271		573
Terres crues										
Figurines zoomorphes					301					
Bas-reliefs			421							
			422							
			423							
			424							
Objets en métal										
Armes et outils				354						
Epingles					453					
					454					
					455					
Aiguilles	614									
Eléments de parure										
Perles		575	277		276	472				
			240		299	475				
					370	513				
					419					
Anneaux			277		371	481				
Objets en os										
Divers					300					
Objets en pierre										
Poids		302								
Broyeurs		383			265					
					376					
					720					
Vase					372					
Coquillages										
Coquillages					721					
Divers										
Fragments d'œuf d'autruche				316						

BÂTIMENT 3 (fig. 47)

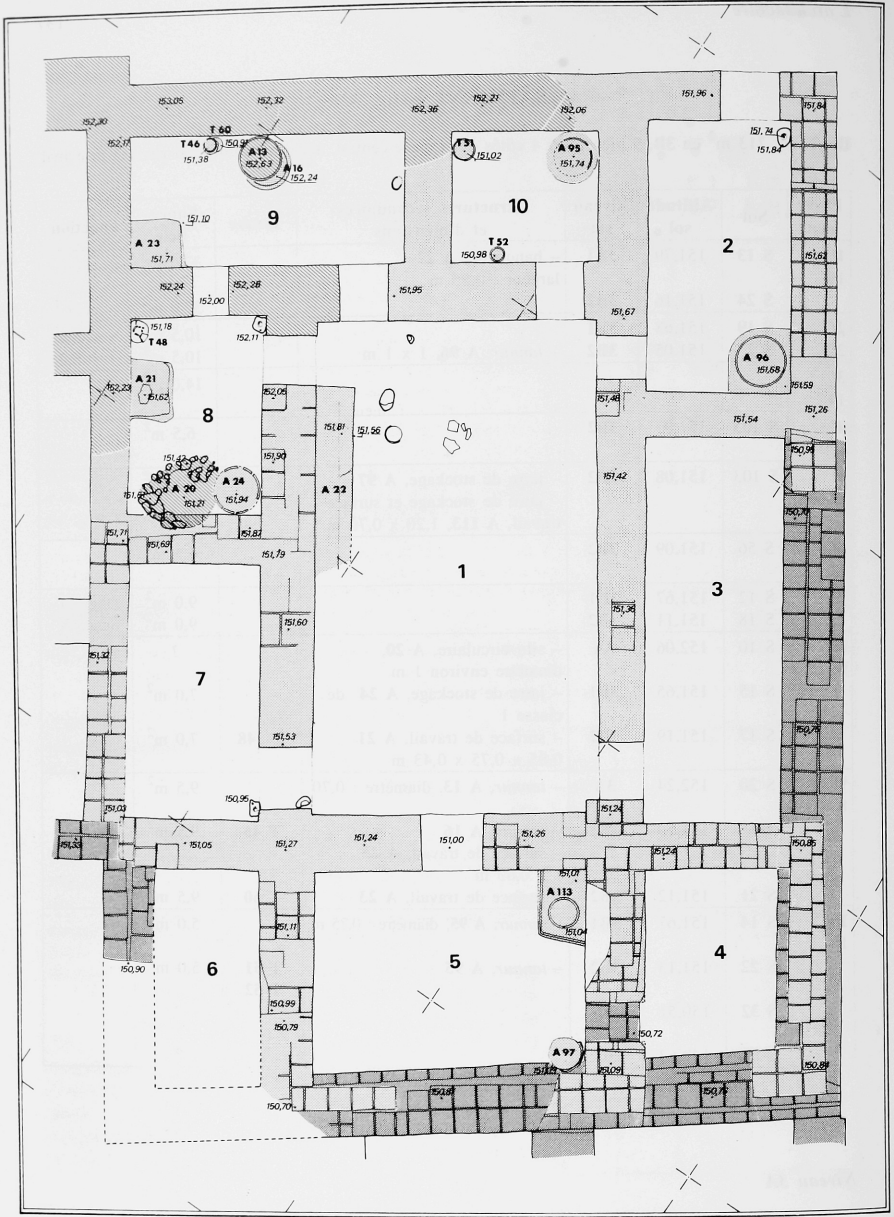
Ilot F, ca. 213 m² en 3B, 9 pièces sur 4 côtés d'1 espace central, accès au nord-ouest par axe principal.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 19	S 13	151,79	3B1	– banquette, A 22 largeur : 0,55 m		37,0 m ²	cour
	S 24	151,16	3B2			37,0 m ²	
2/ 20	S 19	151,68	3B1	– tannur, A 96, 1 x 1 m		10,5 m ²	vestibule
	S 23	151,05	3B2			10,5 m ²	
3/ 14						14,0 m ²	
4/ 119	S 105	151,07	3B2			6,5 m ²	
5/ 81	S 103	151,08	3B2	– jarre de stockage, A 97 – jarre de stockage et surface travail, A 113, 1,20 x 0,70 m		14,5 m ²	
6/ 82	S 56	151,09	3B2			6,5 m ²	
7/ 10	S 12	151,67	3B1			9,0 m ²	magasin
	S 18	151,11	3B2			9,0 m ²	
8/ 9	S 10	152,06	3A	– silo circulaire, A 20, diamètre environ 1 m – jarre de stockage, A 24 de classe 1 – surface de travail, A 21 0,85 x 0,75 x 0,43 m	T 148	?	
	S 15	151,65	3B1			7,0 m ²	
	S 17	151,19	3B2			7,0 m ²	
9/ 8	S 20	152,24	3A	– tannur, A 13, diamètre : 0,70	T 46	9,5 m ²	
	S 9	151,50	3B1	– tannur, A 16 – surface de travail, A 23, 1 x 0,65 m		9,5 m ²	
	S 21	151,12	3B2	– surface de travail, A 23		T 60	
10/ 13	S 14	151,67	3B1	– tannur, A 95, diamètre : 0,75 m	T 51 T 52	5,0 m ²	
	S 22	151,13	3B2	– tannur, A 95		5,0 m ²	
	S 32	150,51	3C			?	
	S 80	149,62	3D			?	

Niveau 3A

Le niveau 3A n'est conservé que dans l'angle ouest du bâtiment et correspond généralement au plan antérieur. Sa relation avec ce dernier n'est cependant pas toujours très évidente; les murs sont recouverts d'un enduit épais et les faces de briques sont peu claires si bien qu'il est bien difficile de déterminer s'il y a toujours reconstruction à l'aplomb des murs 3B ou réutilisation de ces derniers, au moins comme fondation, de l'état 3A.

On note toutefois quelques petites modifications dont une ouverture entre les pièces 8 et 9 qui n'existe pas en 3B. On remarque par ailleurs la construction d'un silo, A 20, d'un mètre de profondeur, plus ou moins cylindrique et dont le diamètre varie entre 1,20 m et 1,50 m; son fond est pourvu de pierres de calcaire disposées en cercle. Cette structure domestique a entaillé en partie le mur sud-est de la pièce 8 au niveau du bâtiment 3B :



on peut donc en conclure que le mur 3A devait être décalé vers le sud. On constate enfin des traces d'enduit plâtré au pied du parement sud-ouest de la pièce 8 et sur le sol 10.

Niveau 3B

Une rangée de pièces rayonnent autour d'un espace central. La maison possède un mur mitoyen avec le temple mais les murs de refend ne sont pas liaisonnés avec ce dernier : elle est venue s'adosser au sanctuaire construit préalablement. Au nord-est de même, un des murs n'est pas liaisonné avec celui qui longe la rue.

Le mur sud-ouest de la pièce 6 n'est pas dans le prolongement de celui de la pièce 7 ; à partir de cette dernière, en effet, le bâtiment 3 ne s'adosse plus au sanctuaire. On conjecture que toute la rangée de pièces de l'aile sud-est serait un rajout des niveaux 3B et 3C et qu'elle appartenait, à l'origine, en 3D, au bâtiment 17.

Les murs sont conservés de façon irrégulière ; hauts de près de deux mètres dans l'angle ouest, ils sont de plus en plus érodés vers l'est et n'ont été repérés qu'en fondation dans tout l'angle sud. Ils reposent alors directement sur les murs, plus larges d'une demie brique, du bâtiment 3C, plus ancien. Plusieurs fosses récentes, remplies de tessons de pots de noria, venaient détruire tous les sols de la pièce 3 ; on relève d'autres fosses néo-assyriennes notamment à l'entrée du bâtiment. Ailleurs, là où l'élévation est relativement bien préservée, soit dans cinq pièces et l'espace central, les deux sols du niveau 3B ont été repérés et les structures domestiques qui leur sont associées ne sont pas toujours identiques. Ainsi, on enregistre en 3B1, dans la cour, contre le mur sud-ouest, une banquette, A 22, d'une brique et demie de large, conservée sur deux assises ; elle n'existe plus en 3B2. On ne sait si le parement nord-est de l'espace central en était également pourvu car son niveau de conservation est trop bas. Entre les deux sols, les traces d'incendie sont abondantes : briques écroulées cuites par le feu, cendres, poutres calcinées. On observe sur le sol 3B2 de la pièce 2 quelques traces de plâtre ; partout ailleurs, les sols sont en terre battue. Au-dessus de la banquette A 23, dans l'angle sud de la pièce 9, deux petites cavités cubiques de 10 à 15 cm de côté sont creusées dans le mur et ont dû servir à déposer quelques objets utilitaires nécessaires à la préparation des aliments. Un autre plan de travail, A 21, dans la pièce 8, était recouvert de plaques de bitume : on peut supposer que toute la surface au moins en était pourvue et rendue ainsi imperméable. La jarre de stockage, A 97, était entourée d'un lit de petits gravillons ayant servi de drain au liquide entreposé tandis que la cuve A 113 était enfoncée dans une banquette. Le sol de la pièce 7 était couvert de tessons, de vases entiers, de tablettes et de terres cuites. Les traces d'incendie étaient particulièrement notoires dans l'angle nord et le long du parement nord-est de la pièce.

Niveau 3C

Un sondage jusqu'au sol vierge a été mené dans la pièce 10 (fig. 48). Les murs du niveau 3B, fondés sur deux assises, reposent directement sur une construction antérieure sans qu'il y ait une couche de destruction entre les deux. Le mur nord-ouest, celui qui longe l'axe de circulation principal présente un léger décrochement en avant mais se trouve à l'aplomb de celui du bâtiment postérieur. Les autres murs ne sont pas visibles dans le périmètre fouillé, celui de la pièce 10 : ils sont donc en retrait par rapport à la construction plus récente. Le sol associé à ce niveau 3C est par endroit recouvert d'une plaque épaisse d'enduit plâtré.

Les modifications de la maison d'un niveau à l'autre ne semblent pas affecter le plan général de la ville et son tracé des rues : le mur nord-ouest du bâtiment 3 en effet, qu'on a suivi sur une soixantaine de centimètres, demeure celui qui longe la rue, en 3B comme en 3C.

Niveau 3D

Dans le sondage de la pièce 10, le mur nord-ouest repose sur 40 à 50 centimètres de briques écroulées, reste vraisemblable d'un bâtiment plus ancien complètement ruiné au moment de la construction du niveau 3C. Près du sol vierge, des cendres, des tessons à plat sont les témoins d'un premier sol d'occupation, celui du niveau 3D.

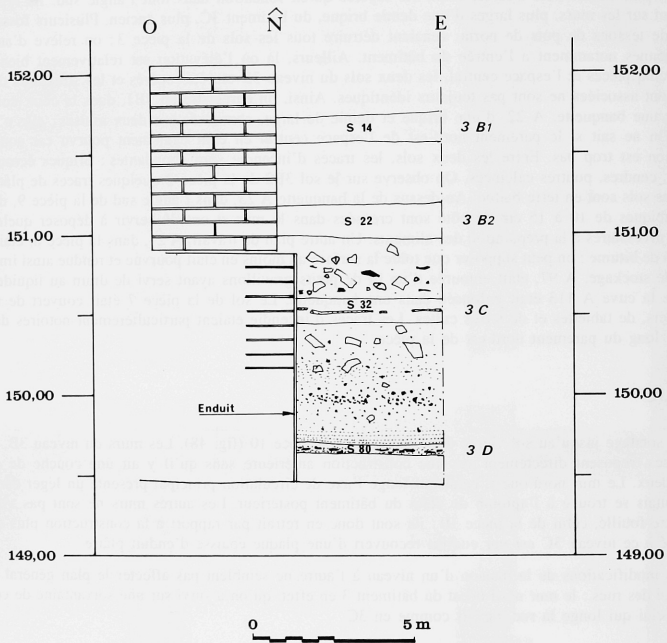


Fig. 48 - Pièce 10 du bâtiment 3, coupe schématique.

Inventaire des formes céramiques

Localisation	3D		3C		3B2						3B1						3A		
	P. 10 S 80	P. 10 S 32	P. 1 S 24	P. 2 S 23	P. 4 S 119	P. 5 S 103	P. 7 S 18	P. 8 S 17	P. 9 S 21	P. 10 S 22	P. 1 S 13	P. 2 S 19	P. 7 S 12	P. 8 S 15	P. 9 S 9	P. 10 S 14	P. 8 S 10	P. 9 S 20	
1.2								1									3	3	
2.1							5		1									1	
2.2							4							2			10	9	
2.3							6										4	5	
2.4							7								1		10	8	
3.1		1																	
3.2													1						4
3.4							1												2
3.5																			2
4.1												1	1		1				
5.1	1						1					1							2
5.2							2										3	1	
5.3				1			1					1							3
5.4																			1
6.3																			1
7.1							1	1				1		2	1	1			4
8.1																	2	11	
8.2							1	4											3
8.3	1																		2
8.4		2					1												5
8.5												1							2
8.6							1												
9.1							3												4
9.2							2				1	1							2
9.3																			
9.4							1					1	1						5

Localisation	3D		3C						3B2						3B1						3A	
	P. 10 S. 80	P. 10 S. 32	P. 1 S. 24	P. 2 S. 23	P. 4 S. 119	P. 5 S. 103	P. 7 S. 18	P. 8 S. 17	P. 9 S. 21	P. 10 S. 22	P. 1 S. 13	P. 2 S. 19	P. 7 S. 12	P. 8 S. 15	P. 9 S. 9	P. 10 S. 14	P. 8 S. 10	P. 9 S. 20				
Fond rond							1										2	1				
Base plate, grande							1										4	1				
Base en disque							1										2	1				
Base ann. petite							8										7	3				
Base ann. moyenne	2						11										13	34				
Base ann. grande																	7	3				
Bases fig.																	13	3				
133 : 7												1	1				2	1				
133 : 10																	1					
134 : 2																	1					
134 : 3												1					2					
134 : 6																	2					
134 : 11														3			2					
Anse, fig. 135 : 2																	2					
Marques :																						
fig. 137 : 5							1															
fig. 140 : 12																	1					
Décors fig.																						
141 : 9		1																				
141 : 10																						
142 : 3		1																				
142 : 4		1																				
142 : 5		1																				
142 : 6		1																				
142 : 8																	1					
142 : 9																	1					
142 : 11																	2	1				
142 : 13							1					1					2					

BÂTIMENT 17 (fig. 49)

Ilot F, 60 m² en 3C; en 3C : 2 ou 3 pièces sur 1 côté d'1 espace central, en 3D : probablement 5 pièces sur 3 côtés (?); accès à l'est par axe transversal.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 120	S 112	150,50	3C			20 m ²	cour
2/ 122	S 107	150,45	3C			14 m ²	
3/ 123	S 108	150,45	3C		T 146	7,5 m ²	
4/ 125	S 110	150,51	3C			6,5 m ²	impasse
5/			3D			?	
6/			3D			9,0 m ²	

Niveau 3C

On accédait au bâtiment 17 par une courte impasse (pièce 4) qui menait à une cour (pièce 1). Aucun système de fermeture de ce passage, d'un mètre de large, n'a été relevé : il était vraisemblablement non couvert et ne possédait pas de porte. A l'entrée de l'impasse, près de la rue, plusieurs pierres côte à côte semblent être en place et auraient servi soit de drain, soit à canaliser l'évacuation des eaux de pluie.

Deux ou trois pièces donnaient sur l'espace central ; dans la mesure où la pièce 2 en effet n'a été fouillée que fragmentairement, elle était peut-être divisée en deux. Les murs viennent s'appuyer au sud-ouest et au sud-est contre ceux des autres bâtiments avec lesquels ils ne sont pas liaisonnés. Le matériel est peu abondant et les sols apparus immédiatement sous la surface du tell sont pauvres et incomplets.

Niveau 3D

Quelques murs de cet état ont été dégagés en surface sous les sols des bâtiments 17 et 28. Ils sont tous peu larges (une brique et demie, voire une seule brique). Ils devaient appartenir à une même maison qui occupait sans doute aussi une partie de la surface déterminée par les pièces 4, 5 et 6 du bâtiment 3; le mur sud-ouest de la pièce 5 (bâtiment 17) en effet passe sous les constructions des niveaux 3C et 3B de la maison 3.

Les murs délimitant la pièce 6 sont partout coupés par les briques de l'état 3C. Par ailleurs, ils longent la même rue que les bâtiments plus récents et l'espace ainsi délimité couvre ce qui deviendra plus tard, en 3C, un passage (pièce 4).

Cette maison semble respecter aussi à l'est les limites du bâtiment 18 et les murs des niveaux 3D et 3C s'y superposent.

Distribution des formes céramiques identifiées

Formes	3C		
	Pièce 1 S 112	Pièce 3 S 108	Pièce 4 S 110
1.1		2	
1.2			1
2.1		3	
2.2		4	
2.3		10	1

Formes	3C		
	Pièce 1 S 112	Pièce 3 S 108	Pièce 4 S 110
2.4		8	3
3.1		3	
5.1		3	
5.3		1	
5.4		3	
6.2		2	
6.3		2	
7.1		1	
8.1		10	
8.2			1
8.4		9	
9.2		5	
9.4		10	
10.1		3	
10.3			1
11.1		1	
11.2		2	1
11.4		3	4
12.1		27	6
12.2		3	
12.3		8	1
12.4		7	3
12.5		2	
12.6	1	8	2
13.4		2	
14.1		1	
15.1			1
15.2		1	1
17.2		1	
18.1		3	
18.5		1	1
18.6		12	2
18.8		2	
18.9		2	
19.1		4	2
19.2			1
19.4		3	
19.5		10	
19.7		2	2
19.9			1
19.12			1
20.2		5	
20.5		1	
21.1		1	
21.3		1	

Formes	3C		
	Pièce 1 S 112	Pièce 3 S 108	Pièce 4 S 110
21.6		8	2
22.3		2	
22.4		6	
24.7		1	
27.1			1
27.4			2
Grande base plate		1	
Base en disque		3	2
Petite base annulaire		2	
Base annulaire, de taille moyenne		22	4
Grande base annulaire		5	3
Base, fig. :			
133 : 3		2	
134 : 3		1	
134 : 6		2	
Tenon, fig. 135 : 1			1

Distribution des miscellanées

	3C			
	Pièce 1 S 112	Pièce 2 S 107	Pièce 3 S 108	Pièce 4 S 110
Glyptique			m 438	
Terres cuites				
Figurines zoomorphes				m 447
Objets en métal				
Épingles			m 449	
Éléments de parure				
Anneaux	m 466			
Objets en os				
Aiguilles	m 467		m 434 m 435 m 436 m 437	
Objets en pierre				
Poids				m 448
Pesons, poids		m 439		
Meules			m 719	
Broyeurs		m 440		
Divers				m 471
Coquillages				
Bivalves d'eau douce			m 486	

BÂTIMENT 28 (fig. 49)

Ilot F, en 3C, ca. 37 m² sans cour, 2 pièces par axe transversal, accès au nord-est.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 118	S 133	150,48	3C			5,0 m ²	
2/ 121			3C			10,5 m ²	

Niveau 3C

Ce bâtiment vient s'appuyer au nord-ouest contre la maison 3 dont le mur extérieur détermine un des côtés. Ses murs sont conservés sur 40 à 60 cm. Les ouvertures n'ont pas été clairement repérées. Entre les pièces 1 et 2, une partie du mur, au centre, n'est conservée que sous le niveau du sol : une porte devait se situer là et les briques qui ont été dégagées à cet endroit seraient en fondation. L'accès de l'extérieur se faisait probablement face aux pierres mises au jour dans la rue, au nord-est : la porte de chacun des bâtiments possède souvent un seuil recouvert de dalles ou de cailloux. Cette ouverture aurait été par la suite rebouchée par les fondations du niveau 3B : les briques en surface n'étaient malheureusement pas suffisamment claires pour confirmer cette hypothèse.

Le sol 133 était particulièrement pauvre. Tous les murs sont de largeur inégale soit une brique et demie, deux briques ou encore deux briques et demie. La fonction de ce petit bâtiment s'apparente peut-être à celle des autres unités architecturales constituées d'une grande et d'une petite pièce avec accès dans la plus vaste des deux. Trois constructions de ce type ont été mises au jour dans l'ilot D ; elles sont décrites sous les numéros 11, 12 et 13 (voir p. 95, 97, 99).

Niveau 3D

Sous les sols 3C, des éléments d'une construction plus ancienne sont commentés dans le texte consacré au bâtiment 17 (voir ci-dessus p. 146).

Distribution spatiale des formes céramiques identifiées

Formes S 133	3C
	Pièce 1
5.1	1
5.5	1
6.3	1
8.2	1
9.2	2
9.3	1
9.4	2
11.4	1
12.1	7
12.5	2
12.6	1
14.1	1
19.3	1
20.2	2
26.1	1
Base annulaire, taille moyenne	3
Base annulaire grande	3

BÂTIMENT 18 (fig. 50)

Ilot F, ca. 105 m² en 3C, 4 pièces sur 2 côtés d'1 espace central, accès au nord-est par axe transversal.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 138	S 137		3C			30,5 m ²	cour
2/ 124	S 109	150,50	3C	– banquette, A 115 1,70 x 0,50 x 0,30 (?) m	T 147 T 148	9,0 m ²	
3/ 169			3B	– tannur, A 114 0,95 x 0,90 m		14,5 m ²	vestibule
4/ 127	S 111	150,50	3C	– jarre de stockage, A 155 de classe 1		7,5 m ²	
5/ 170			3C			?	

Niveau 3B

Une seule pièce appartient à ce niveau. Elle est située dans l'angle nord. Les niveaux 3C et 3B s'y superposent parfaitement. Toutefois, de deux briques de large en 3C, le mur nord-est ne fait plus qu'une brique et demie en 3B. Du sol 3B2, il ne reste que le seuil et la crapaudine de la porte donnant accès à la maison ainsi qu'un tannur aménagé dans un massif de briques crues de surface carrée.

On note à l'intérieur de la pièce 3, deux murs perpendiculaires d'une brique de large. L'un partage l'espace en deux et doit être en fondation car on ne note aucune ouverture tandis que l'autre longe ce qui reste du mur sud-ouest. Il est possible que ce dernier se soit écroulé et que le muret qui le double vers l'intérieur soit venu le remplacer. L'altitude de la base de ces deux murs est trop basse pour qu'ils puissent appartenir au niveau 3A, elle est située à un mètre en dessous environ; leur sommet conservé trop haut pour concerner l'état 3C ou même être contemporain de 3B2: leur construction ne peut que se situer entre les deux et aurait eu lieu au moment d'une hypothétique occupation d'un sol 3B1 non conservé et ils seraient tous les deux en fondation. En conclusion, le bâtiment 18 aurait subi une reconstruction partielle en 3B1 comme cela a peut-être été le cas en ce qui concerne la maison 2.

Niveau 3C

Quatre ou cinq pièces, dont deux seulement ont été fouillées, sont distribuées autour de deux des côtés de l'espace central.

Dans l'angle ouest, la pièce 4 possède une jarre de stockage, A 155, enterrée sur 40 cm environ. Ce bâtiment n'est pas liaisonné avec les maisons adjacentes; seul un mur, au sud-ouest, l'est.

Au nord, les murs de la pièce 2 sont conservés sur une quarantaine de centimètres; on note dans l'angle est une banquette d'une brique et demie de large et quatre et demie de long, préservée elle aussi sur 40 cm au-dessus du sol.

Distribution spatiale des miscellanées

	3C		
	Pièce 1 S 137	Pièce 2 S 109	Pièce 4 S 111
Terres cuites Plaquettes		m 470	
Terres crues Figurines zoomorphes			m 476 m 477 m 545
Objets en os Aiguille	m 473	m 468	

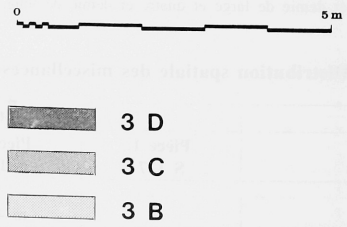
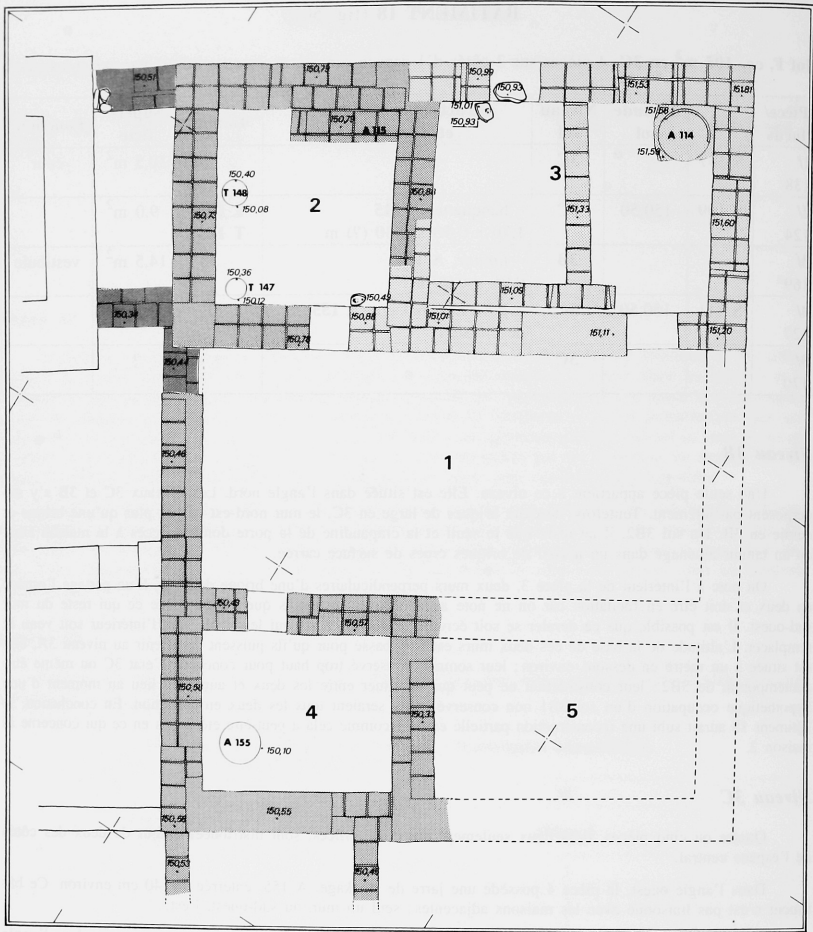


Fig. 50 - Plan du bâtiment 18.

	3C		
	Pièce 1 S 137	Pièce 2 S 109	Pièce 4 S 111
Objets en pierre			
Pesons, poids			m 509
Silex			m 506
			m 507
			m 508
Divers			m 510
			m 511
Coquillages			
Coquillages fossilisés			m 505
Coquillages		m 497	

Distribution spatiale des formes céramiques identifiées

Formes	3C		
	Pièce 1 S 137	Pièce 2 S 109	Pièce 4 S 111
1.2		1	1
2.2		1	
2.3		1	
3.4		1	
5.1		1	
5.4		1	
6.2		1	
6.3		1	1
7.1		1	1
9.4			1
11.2		1	
11.3			1
11.4			1
12.1		5	1
12.2		1	
12.4			2
12.5			2
12.6			1
15.3			2
18.1		2	3
18.5			3
18.8		2	1
19.2			1
19.7			1
19.9			1
20.2			1
20.4			1
22.3			1
22.4		1	1
23.6			1
Fond rond		1	1
Base annulaire, de taille moyenne		3	2
Base, fig. 134 : 6			1
Décor, fig. 142 : 16		1	
Marque, fig. 140 : 2	1		

BÂTIMENT 19 (fig. 51)

lot F, ca. 103 m² en 3B, 5 (?) pièces sur 2 côtés d'1 espace central, accès au nord-est par axe principal.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/			3B			?	espace central
2/ 174		151,78 (crapaudine)	3A			5,5 m ²	
3/		151,12	3B2			5,5 m ²	vestibule
4/			3B			4 m ²	

Niveau 3A

Une crapaudine dans la pièce 2 reste le seul témoin d'une occupation récente en relation avec la construction d'un bâtiment 3A.

Niveau 3B

Bien que fouillée de façon fragmentaire, cette maison est assez facile à restituer avec une autre série de pièces au sud-ouest de la cour qui, elle, ne peut que correspondre à l'espace 1. L'accès se fait au nord-est, par une pièce du milieu.

Distribution spatiale des formes céramiques identifiées

Formes	3B2	
	Pièce 3 S 26	Pièce 4 S 25
18.8		1
Base, fig. 134 : 3	1	

BÂTIMENT 25 (fig. 51)

Ilot F, ? m², ? pièces, accès au sud-ouest par axe transversal 4.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 18	S 28	150,76	3B2			4,75 m ²	vestibule
2/ 24	S 29	150,71	3B2			5,40 m ²	?
3/ 32		150,85	3B2			6,15 m ² fouillés	?
4/ 17	S 27	150,95	3B2		T 54	8,0 m ² fouillés	? ?
5/ 34		151,70 atteint				?	?

Niveau 3B2

Il s'agit du seul niveau représenté dans ce bâtiment dont uniquement les pièces 1 et 2 ont été entièrement fouillées en plan. Sa limite sud-ouest a été bouleversée par une grande fosse néo-assyrienne ayant arasé ses murs jusqu'au niveau du sol de la rue. L'accès se faisait par un étroit vestibule ouvrant sur l'axe transversal 4 au sud-ouest, sur une série de pièces au nord-ouest et, au nord-est, sur ce qui constituait vraisemblablement l'espace central du bâtiment (pièce 3). Celui-ci aurait pu comporter deux pièces au nord-est, face aux pièces 1 et 2, mais cette reconstitution demeure conjecturale.

Distribution spatiale des formes céramiques identifiées

Formes S 27	3B2	
	Pièce 1	Pièce 4 S 28
20.4	1	
23.6		1

Distribution spatiale des miscellanées

	3B2		
	Pièce 1 528	Pièce 2 S 29	Pièce 4 S 27
Terres cuites Figurines anthropomorphes			m 75
Objets en pierre Broyeurs	m 99 m 101	m 71	m 64 m 69 m 100

BÂTIMENT 23 (fig. 52)

Lot F, ca. ? m², fouille incomplète de 4 pièces, accès au nord-est par axe transversal 4.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 26	S 33	151,35	3B1	– silo, angle sud-ouest, A 27, 2 x 1 m	9,70 m ²	cellier ?	
2/ 30		151,40 atteint	3B1			11,25 m ² dont 10,50 m ² fouillés	?
3/ 31	S 42	151,07	3B2			11,25 m ² dont 10 fouillées	?
4/ 34		151,30	3B1			?	?

Niveau 3B

Ce bâtiment, comme très probablement celui qui lui fait face de l'autre côté de l'axe transversal 4, s'appuyait contre le mur d'enceinte. Il a dû comporter cinq ou six pièces organisées autour de l'espace central (pièce 2), sur trois de ses côtés.

La porte d'accès n'a pas été retrouvée, mais elle ouvrait sans aucun doute au nord-est sur l'axe transversal 4.

Les structures ont été bouleversées par quatre fosses néo-assyriennes dont deux de très grande taille (F8 et F10 qui ont détruit les pièces 1, 2 et 4 ainsi que les murs associés). La pièce 3 au sud-est était perturbée par des moellons écroulés provenant du soubassement du mur d'enceinte néo-assyrien construit sur les ruines du rempart paléo-babylonien.

Le sol de la pièce 3 n'est attesté que par un foyer et une fosse venant buter contre la face interne du mur d'enceinte paléo-babylonien.

La pièce 1 contenait une structure de stockage, dans l'angle sud-ouest, de forme rectangulaire, profonde d'un mètre, dont les murs étaient larges d'une brique. Le remplissage en était constitué d'une alternance de couches grises pulvérulentes, sans doute de décomposition végétale, et de couches limoneuses meubles.

Distribution spatiale des formes céramiques identifiées

	3B2
Formes S 42	Pièce 2
20.6	1
24.2	1

Distribution spatiale des miscellanées

	3B1	
	Pièce 1 S 33	Pièce 3 S 42
Terres cuites Figurines zoomorphes		m 160
Objets en pierre Broyeurs	m 184 m 185	m 190 m 191 m 195

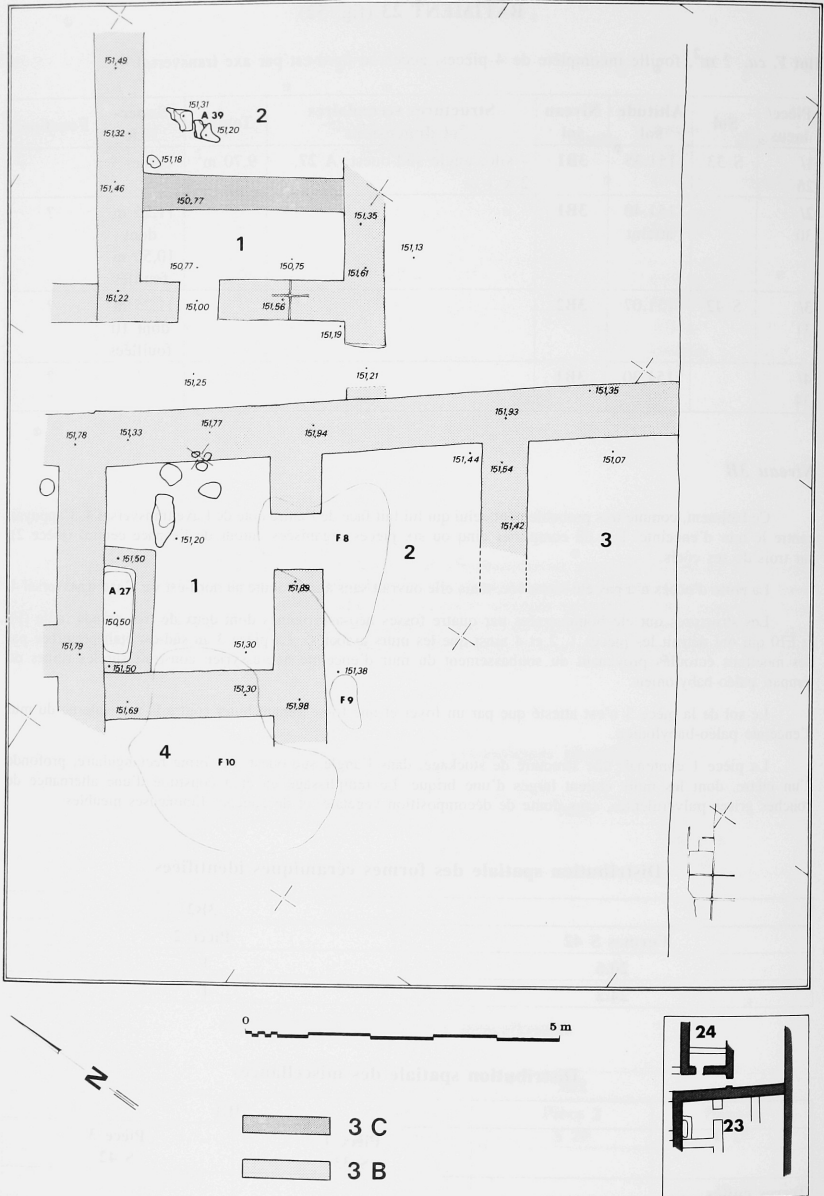


Fig. 52 – Plan des bâtiments 23 et 24.

BÂTIMENT 24 (fig. 52)

Ilot F, ca. ? m². ? pièces, accès au sud-ouest par axe transversal 4.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1-2/ 25	S 30	150,77	3B2			3,30 m ²	vestibule

On peut raisonnablement penser que, comme celui qui lui fait face au sud-ouest, le bâtiment 23 s'appuyait contre le mur d'enceinte paléo-babylonien.

Niveau 3B2

Aucun vestige postérieur à ce niveau n'est attesté. Le très mauvais état de conservation de ce bâtiment est notamment dû à l'occupation néo-assyrienne, comme le prouve la présence dans toute la partie nord de l'ilot F, de vastes fosses irrégulières et profondes (riches en céramique néo-assyrienne) ayant largement entamé les murs et parfois les sols.

Niveau 3C

Les pièces 1 et 2, différenciées, sont séparées par un mur large d'une brique et demie dont le sommet de conservation correspond à l'altitude supérieure du sol de l'état 3B2 qui le recouvrait; il ne présente pas de porte et n'est pas liaisonné aux murs nord-ouest et sud-est de la pièce qui l'ont probablement entaillé. Il s'agit donc de l'élévation conservée d'une structure antérieure (3C), peut-être associée à un bâtiment de plan légèrement différent, que recouvrait un amoncellement de blocs appartenant sans doute à une fosse incomplètement vidée. Les sols associés à ce mur n'ont pas été fouillés.

BÂTIMENT 32 (fig. 53)

Plot F, ca. 100 m², 4 ou 5 pièces sur 2 côtés d'1 espace central, accès au sud-ouest par axe transversal.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 194			3C				cour
2/ 79	S 78	150,98	3B2		T 165	9,0 m ²	
3/ 180	S 151	150,96	3B2		T 162	8,60 m ²	
	S 162	150,25	3C			?	
	S 169	149,60	3D			?	
4/ 177	S 150	150,35	3C			6,50 m ²	
5/ 182	S 158	150,21	3C			?	
	S 172	149,65	3D			?	

Niveau 3B

Un bâtiment appartenant au niveau de construction 3B est conservé de façon très fragmentaire dans l'angle nord. Préservés sur 40 cm environ, les murs de la pièce 2 sont de plus en plus érodés vers le sud. La porte se situe au sud-ouest comme semble en témoigner une crapaudine en place. On observe par ailleurs dans l'angle ouest, une rupture d'appareillage des briques en élévation correspondant à la juxtaposition des bâtiments 1 et 32 construits séparément (voir fig. 54). Le sol n'est pas très bien conservé; des blocs de terre plâtrés laissent supposer qu'il était recouvert d'un enduit de terre très épais puis d'une couche de plâtre. Enfin, une tombe de nouveau-né est ensevelie dans l'angle est mais trop près de la surface du tell, elle est très mal préservée.

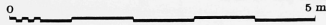
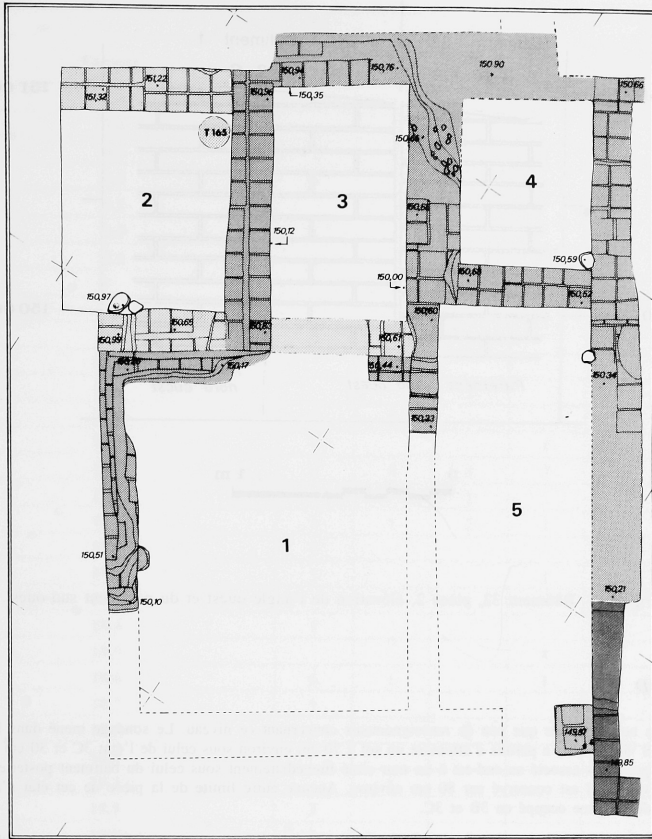
Niveau 3C

On voit se dessiner, à ce niveau, un bâtiment situé entre le temple et la maison 33. Un mur accolé à celui du temple délimiterait l'espace central. Il serait accessible par l'axe transversal qui longe le temple et serait construit un peu en retrait de celui-ci.

Bien qu'elle n'ait été que très partiellement fouillée sous le niveau du sol 3B, la pièce 2 semble en 3C connaître les mêmes limites qu'au-dessus, les murs sud-ouest et nord-est étant légèrement décalés. Un sondage a été mené dans la pièce 3 : aucun des murs, essentiellement du niveau 3C, n'a été fondé à la même altitude et ceci est vraisemblablement le résultat de l'irrégularité de conservation du niveau antérieur. Dans la pièce 4, on ne dénote aucune ouverture. Deux hypothèses demeurent plausibles : le mur sud-ouest correspond en fait à des fondations d'une construction 3B ou bien il appartient à l'état 3C et l'accès à la pièce se faisait au nord-ouest, par l'espace 3. A l'appui de cette dernière proposition, on n'observe à l'intérieur aucune rupture dans l'appareillage, depuis le sommet conservé jusqu'au sol 3C. Les sols des pièces 2 et 3 sont relativement bien conservés. Toutes deux au moins ouvrent sur l'espace 1.

La pièce 5, quant à elle, est très fragmentaire et complètement détruite par des fosses. Elle était vraisemblablement divisée en deux. Sa limite sud-ouest toutefois est aisément restituable dans le prolongement du mur de l'angle nord et à la croisée des deux. Dans l'angle sud, un fragment de mur bien conservé nous donne la limite sud-ouest du bâtiment, légèrement en retrait par rapport à celle du temple.

La rupture entre les niveaux 3B et 3C n'est souvent pas très apparente bien que nous ayons, sans aucun doute possible et comme ailleurs, deux états de construction différents. En effet, si le passage d'un état à l'autre n'est pas très évident, dans le même temps, on ne retrouve pas toujours un autre mur à l'aplomb des fondations 3B. Il est fort possible aussi que des murs moins ruinés que d'autres du bâtiment 3C aient été utilisés lors de la reconstruction de 3B et que tous les murs n'aient pas été refaits.






-  3 D
-  3 C
-  3 B

Fig. 53 – Plan du bâtiment 32.

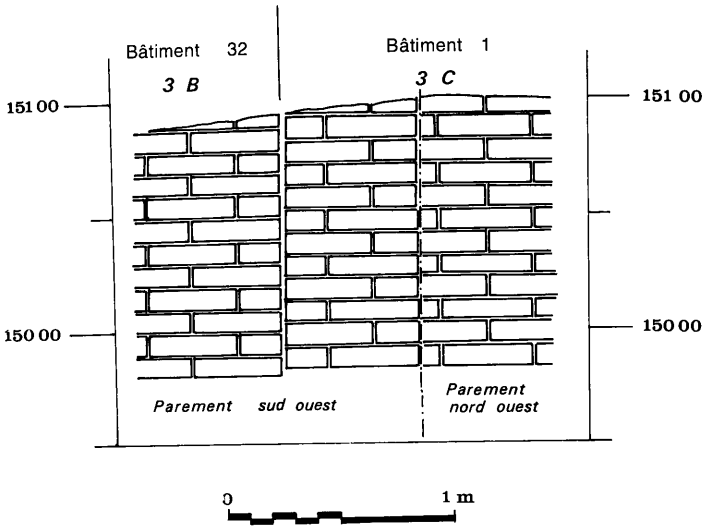


Fig. 54 – Bâtiment 32, pièce 2, élévation de l'angle ouest et du parement sud-ouest.

Niveau 3D

Nous ne possédons que peu de renseignements concernant ce niveau. Le sondage mené dans la pièce 3 jusqu'au sol vierge nous a permis d'atteindre un sol à 70 cm environ sous celui de l'état 3C et 30 cm au-dessus du sol vierge. Il est associé au sud-est à un mur situé immédiatement sous celui de l'état 3C et 30 cm au-dessus du sol vierge, il est conservé sur 80 cm environ. Aucune autre limite de la pièce de cet état n'apparaît à l'intérieur de l'espace occupé en 3B et 3C.

Dans l'angle sud de la pièce 5, un sol très fragmentaire a été mis au jour ; il était recouvert d'une épaisse couche de cendres, noircie et rougie par le feu.

Distribution spatiale des formes céramiques identifiées

Formes	3D		3C		3B2	
	Pièce 3 S 169	Pièce 3 S 162	Pièce 4 S 150	Pièce 5 S 158	Pièce 2 S 78	Pièce 3 S 151
1.1	1					
2.1	9		1	3		
2.2	6		1	1		
2.3	3				1	
2.4	2		5	2		
3.2	1					
5	2					
5.1	7			2		
5.2	1					

Formes	3D	3C			3B2	
	Pièce 3 S 169	Pièce 3 S 162	Pièce 4 S 150	Pièce 5 S 158	Pièce 2 S 78	Pièce 3 S 151
5.3	1			1		
5.4	1					
6.3	4	1			1	
8.1	6					
8.2	1					
8.3	1	1				
8.4	8			1		
9		1				
9.2		1	1	1		
9.4	3		1			
10.1					1	
11.2			1			
11.3	2	2				
11.4	1			1		
12.1	2	4	3	7	1	
12.2			1			
12.5	1	1	2	1		
15.3	2					
17.1	1			1		
17.2					1	
18.4	1					
18.5				4		
18.6	6	1		1		
18.7	1					
18.8	3		2			
18.9					1	
19.1		1				
19.5	3			2		
19.8	1					
19.9	1				1	
20.2	1	2				1
20.5			1	1	1	1
20.6	1					
21.4					1	
28	1					
Fond rond	2		1			
Base plate de taille moyenne	5	1				
Grande base plate	2	1		2		
Base en disque	2					
Base annulaire, de taille moyenne	7	1	1	1		
Grande base annulaire	11	3	2	1		
Bases, fig. :						
133 : 6	1					
133 : 9	1					
134 : 9				1		
133 : 10	1					
Décor, fig. 142 : 6			1			

Distribution des miscellanées

	3C	3B2	
	Pièce 4 S 150	Pièce 2 S 78	Pièce 3 S 162
Terres cuites			
Figurines zoomorphes		m 297	
Terres crues			
Figurines zoomorphes			m 704
Objets en métal			
Armes et outils	m 691		
Objets en os			
Aiguilles		m 241	
Objets en pierre			
Poids		m 235	
Pesons, poids	m 696	m 223	m 703
		m 224	
		m 225	
		m 255	
		m 268	
		m 255	
Broyeurs	m 697		
Divers	m 698		
			m 702
Coquillages			
Coquillages fossilisés			m 480
			m 495
Coquillages			m 496

BÂTIMENT 33 (fig. 55)

Hot F, dégagement fragmentaire, ? pièces sur 2 ou 3 côtés d'1 espace central, accès au sud-ouest par axe transversal.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 193			3B		T 164	?	cour
	S 168	150,41	3C	- jarre de stockage, A 156		17,5 m ²	cour
2/ 179	S 149	150,40	3C			3,8 m ²	
	S 157	149,65	3D	- silo, A 128, dégagement frag- mentaire, largeur : 0,85 m et hauteur : 0,45 m			
3/ 178	S 148	150,35	3C		T 161	4,0 m ²	
4/ 183	S 160	150,35	3C			?	
	S 167	149,75	3D	- tannur, A 129, diamètre : de 0,75 à 1 m			
5/ 184	S 161	150,37	3C				
6/ 185	S 163	149,70	3D	- silo (?) et plan de travail, A 127, 1,75 x 0,75 x 0,30 (?) m	9,75 m ²		

Niveau 3B

Il ne reste de cet état que les fondations d'un mur au milieu de l'espace central du niveau antérieur. Il se situe à peu près dans le prolongement du mur nord-est des cours du temple et du bâtiment 2. Les pièces 2 et 3 devaient être alors beaucoup plus grandes qu'en 3C.

C'est sans doute à l'intérieur de la pièce 3, sous un sol 3B, qu'était ensevelie la tombe, T 164, dont l'altitude inférieure se situe au-dessus du sol 3C de la cour.

Niveau 3C

Le bâtiment dégagé sous la surface appartient presque essentiellement au niveau 3C, les états postérieurs ayant été complètement érodés. Toutefois la limite sud-ouest a disparu. De même, une fosse au sud-est de la cour empêche de constater, le cas échéant, s'il y a communication avec des pièces situées plus au sud. On ne sait donc pas si ce bâtiment possédait deux ou trois ailes construites autour de la cour centrale.

Un matériel céramique abondant a été retrouvé dans les pièces 2 et 3 et dans cette dernière, une tombe de nouveau-né était enfouie sous le sol, dans l'angle sud. L'espace central était recouvert d'une épaisse couche de cendre sur 15 à 20 cm. Quant aux pièces 4 et 5, elles sont incomplètes et les sols, trop près de la surface, sont très mal conservés ; leurs murs sont essentiellement en fondation et aucune ouverture sur l'espace central n'a été repérée.

Niveau 3D

L'aile sud-ouest du bâtiment correspond en surface à un autre état de construction, celui du niveau 3D. Une partie des murs apparaissent sous et dans le prolongement des fondations 3C dont ils ne sont séparés par aucune couche de destruction apparente.

L'accès au bâtiment 3D se faisait vraisemblablement par la pièce 6, au sud-ouest, où une série de quatre pierres indiquent la construction d'un seuil surhaussé. Contre le parement nord-ouest, on observe une structure domestique comprenant une cuve et une banquette accolées. La cuve hémisphérique, de 75 cm de diamètre environ, est très légèrement creusée dans le sol lui-même. Elle est entourée, tout comme la banquette carrée, par une

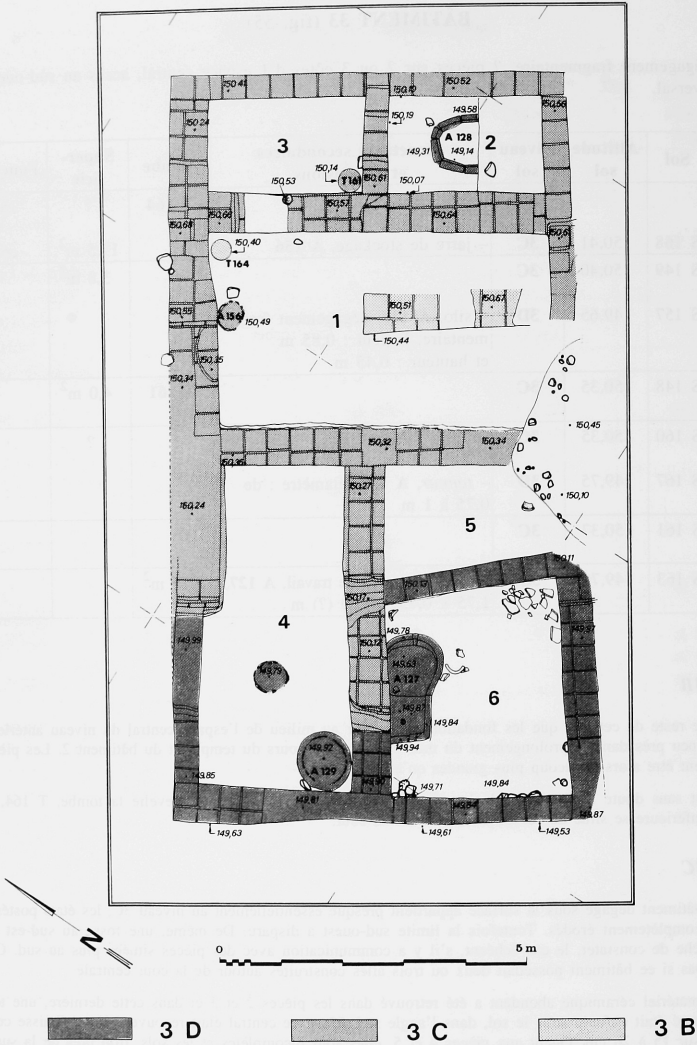


Fig. 55 - Plan du bâtiment 33.

rangée de briques de chant portant la hauteur totale à 30 cm au moins. Les parois sont recouvertes d'un enduit de terre et de plâtre. Le mur contre lequel s'appuie cette structure porte également des traces d'un enduit de plâtre très fin. On observe, au nord-est de la cuve, une ouverture de la paroi sur 7 à 8 cm de large faisant office de rigole.

Un *tannur* occupe l'angle sud de la pièce 4 dont la limite nord-est a disparu. Un sol comprenant plusieurs grandes jarres y était associé.

Un sondage mené jusqu'au sol vierge à l'intérieur de la pièce 2 a permis d'atteindre la première occupation (fig. 56). On ne retrouve aucun mur sous les fondations 3C et les limites de la pièce étaient donc différentes à l'origine. Il existe cependant un sol 3D, nettement caractérisé, à 80 cm environ sous celui du niveau supérieur et 30 cm au-dessus du sol vierge. La pièce possède alors une structure souterraine plus ou moins hémisphérique ; elle n'a pu être fouillée que partiellement. C'est une cuve, sans doute un silo, entourée d'une rangée de briques de chant dont l'altitude supérieure conservée correspond au fond du sol. Dans la berme du sondage, les couches de cendres et de charbons de bois qui caractérisent le sol 3D s'arrêtent très nettement à l'aplomb de cette structure. Cette dernière renfermait des tessons de céramique et un gros bloc de bitume dont le fond du silo était peut-être à l'origine enduit. Enfin, elle est en partie creusée dans le socle rocheux.

Distribution des formes céramiques identifiées

Formes	3D			3C			
	Pièce 2 S 157	Pièce 4 S 167	Pièce 6 S 163	Pièce 2 S 149	Pièce 3 S 148	Pièce 4 S 167	Pièce 5 S 161
1.1		1					
1.2			2	1			
2.1	1			1	3		
2.2				2	1		1
2.3	1	1		1	7		
2.4	2	1	4	4	5	1	1
3.1	2			1			
5				1			
5.1	1	1		3	1	1	
5.3		1		2			
5.5		1		1			
6.2			1				
6.3		1	1				
7.1			1	1			
8.1	2			1			1
8.4	1		1	4	5		
9.2	1		1	2	2		1
9.3					1		
9.4	1		1	1			
10.1	2						
11.2					1		
11.3	2	1		3	2		
11.4		2	1				
12.1	3	1	2	6	14	2	1
12.2			1	1	2		
12.3					3		
12.4			1	1	2		
12.5	1	1		5	10		
15.2							1
17.2					1		
18.1					3		
18.3					3	1	
18.5				1			
18.6	1				5		
18.7	1			2			1
18.8	1		1		1		

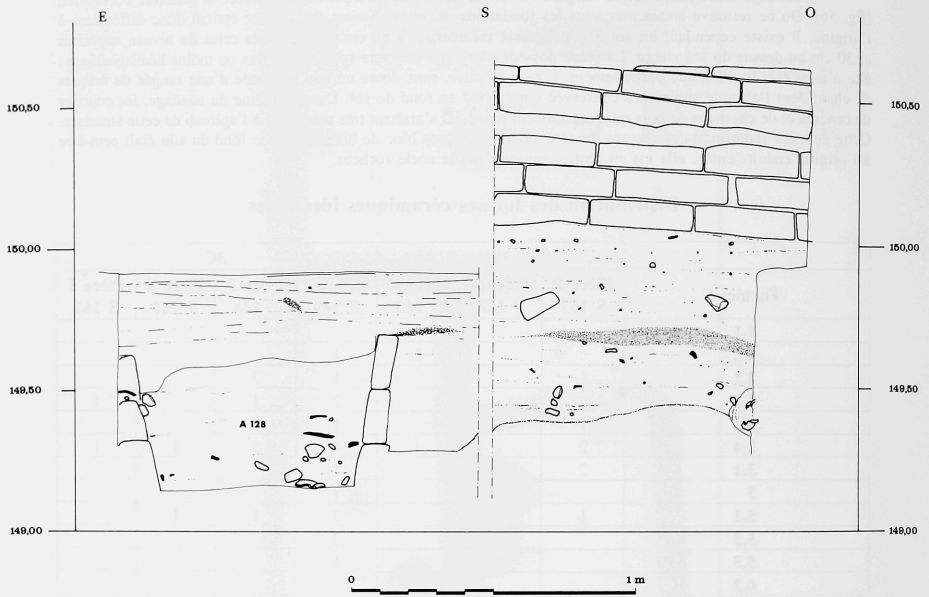


Fig. 56 – Bâtiment 33, coupe du sondage de la pièce 2.

Formes	3D			3C			
	Pièce 2 S 157	Pièce 4 S 167	Pièce 6 S 163	Pièce 2 S 149	Pièce 3 S 148	Pièce 4 S 167	Pièce 5 S 161
18.9				1			
19.1				1	3		1
19.2					1		
19.3					2		
19.5					5		
19.7					1		
19.9	2		1	1	1		
20.1					1		
20.2	2			2	6	2	
20.5				3	6		
23.5					2		
23.7					1		
26.1				1			
27.1				2			1
28				1			
28.1					1		
Couvercle, fig. 129 : 3					1		
Fond rond			1				
Base en disque				1	10		
Grande base plate	2			2	1		
Base annulaire, de taille moyenne	7	1	4	5	17	1	1
Base annulaire, de grande taille	1			3	6		1
Base, fig. : 133 : 7 133 : 10 134 : 9	1				1		1 1
Marque, fig. 140 : 8				1			
Décor, fig. 142 : 6				1			

Distribution des miscellanées

	3C	
	Pièce 3 S 148	Pièce 4 S 160
Glyptique		m 551
Terres cuites		
Divers	m 374	
Objets en pierre		
Pesons	m 695	
Broyeurs	m 694	

BÂTIMENT 20 (fig. 57)

Ilot G, ca. ? m², dégagement fragmentaire, en 3A : accès au sud-est par axe principal.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 151	S 117	152,00	3A			?	cour
			3B			?	cour
2/ 153	S 85		3B1	– silo, A 86, 1,40 x 0,70 x 0,80 (?) m		4,0 m ²	cellier
3/ 148	S 114	152,00	3A			6,5 m ²	
			3B			5,0 m ²	
4/ 173			3A			?	vestibule

Fouillée de façon fragmentaire mais continue depuis le niveau d'un sol 3A jusqu'à l'apparition des murs de l'état antérieur, cette maison établit la stratigraphie pour tout le chantier de l'ilot G : cette dernière est identique à celle reconnue plus au sud et les sols se situent aux mêmes altitudes, à quelques centimètres près.

Niveau 3A

Le niveau 3A n'est conservé que dans l'angle est de la maison mais cette construction n'est pas entièrement dégagée. Les murs, conservés sur une ou deux assises, sont essentiellement en fondation comme l'attestent l'altitude, la largeur par endroit des joints longitudinaux et, au nord-est, à l'extérieur du bâtiment, le décalage des assises les unes par rapport aux autres. L'entrée de la maison se faisait au sud-est, comme en témoigne la présence d'une crapaudine en place, par la pièce 4 qui sert de vestibule.

Niveau 3B

Une construction antérieure apparaît directement sous le niveau 3A et semble parfois servir de fondation à cet état. Les murs sont le plus souvent plus larges et partout où les deux états se superposent, on note une similitude des plans.

L'accès de la pièce 1 à la pièce 2 se faisait au nord-est de la cour : il a été bouché au moment de la fondation du bâtiment postérieur. Aucun sol n'a été atteint ; toutefois, la structure de stockage souterraine, A 86, semble appartenir à ce niveau. Il s'agit d'une cuve plus ou moins rectangulaire qui vient s'appuyer au nord-ouest, contre le mur de la pièce. Ses parois sont constituées de briques fragmentaires de format irrégulier et recouvertes d'un enduit épais ; au sud-est, les différentes assises sont disposées en encorbellement et déterminent un départ de voûte. La hauteur conservée de ce silo est de 80 cm : il ne devait guère être plus élevé à l'origine et s'ouvrait vraisemblablement au niveau d'un sol 3B1 ; nous ignorons s'il existait déjà en 3B2. Il était comblé par de la terre meuble, des briques écroulées, une tablette, des os d'animaux et des arêtes de poisson (voir ce volume, tableau de composition faunique, échantillon N° 12, p. 57). Il occupe pratiquement toute la pièce qui devait servir de cellier.

Entourée de murs plus épais qu'en 3A, la superficie de la pièce 3 est inférieure à celle de l'état plus récent.

Distribution des formes céramiques identifiées

Formes	3B1	3A
	Pièce 2 A 86	Pièce 3 S 114
1.2		1
2.3		3
4.2		1
8.4		2

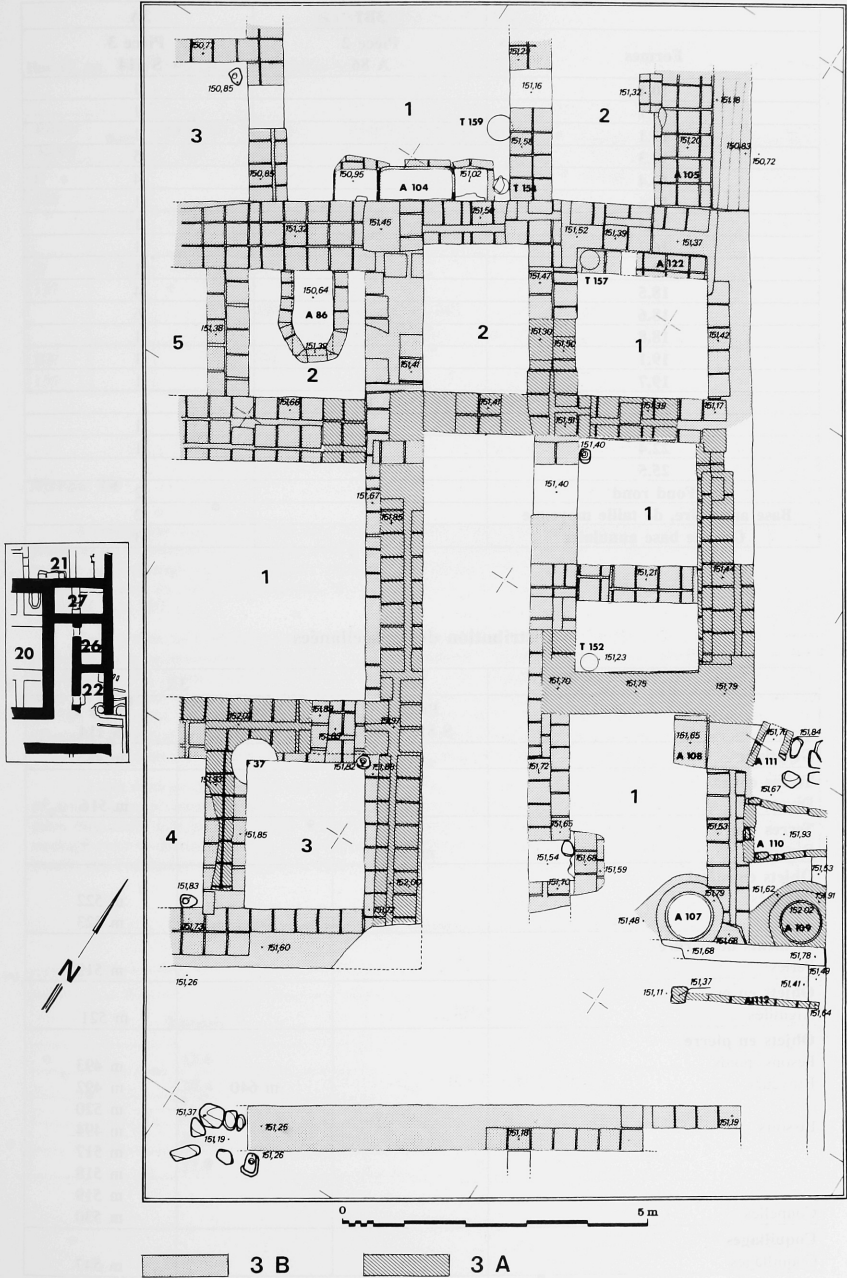


Fig. 57 – Plan des bâtiments 20, 21, 22, 26 et 27.

Formes	3B1	3A
	Pièce 2 A 86	Pièce 3 S 114
10.1		1
11.1		1
12.1		1
12.3		5
12.4		4
12.6		1
15.3		1
16.2		1
18.2		1
18.5		4
18.6		6
18.8		1
19.1		1
19.7		1
20.1	1	
20.2		1
22.4		1
25.5	1	
Fond rond		2
Base annulaire, de taille moyenne		2
Grande base annulaire		3

Distribution des miscellanées

	3B1	3A	
	Pièce 2 S 85, A 86	Pièce 1 S 117	Pièce 2 S 114
Glyptique			m 485
Terres cuites			
Divers			m 516
Terres crues			
Divers	m 608		
Objets en métal			
Epingles			m 522 m 523
Eléments de parure			
Perles			m 512
Objets en os			
Aiguilles			m 521
Objets en pierre			
Pesons, poids			m 493
Broyeurs		m 640	m 492 m 520
Lissoirs			m 494 m 517 m 518
Coupelles			m 519 m 530
Coquillages			
Coquillages			m 547

BÂTIMENT 21 (fig. 57)

Ilot G, ca. ? m², dégagement fragmentaire, accès non reconnu.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 156	S 131	150,90	3B1	– 3 cuves, A 104, 2,60 x 0,75 x 0,20 (?) m	T 159	?	cour
			3B2		T 158	?	cour
2/ 157	S 121	151,40	3B1	– banquette, A 105, largeur : 0,95 m			
			3B2				
B3/ 159			3B2				

Niveau 3B

Il semble que tous les murs de cette maison fouillée fragmentairement appartiennent au niveau 3B. Deux pièces au moins ouvrent sur un espace central, une cour vraisemblablement, et forment une unité dont les murs ne sont pas liaisonnés avec les édifices adjacents. Ce bâtiment vient fermer l'impasse et ses murs de refend s'appuient contre les autres constructions. On y retrouve deux sols à deux altitudes différentes correspondant aux états 3B1 puis 3B2.

Dans la cour, on a dégagé contre le mur sud-est une série de trois cuves : elles étaient entourées de briques posées de chant et recouvertes à l'intérieur de bitume dont on a plusieurs traces. Leurs profondeurs ne devaient pas dépasser 10 à 20 cm : peut-être s'agissait-il d'auges ; cette interprétation demeure bien sûr purement conjecturale. A proximité, une meule en basalte était scellée avec du bitume dans le sol. L'ensemble appartient à un sol 3B2 sous lequel est ensevelie la tombe 158. Quant à la tombe 159, elle fut enfouie sous un sol plus récent et entame légèrement le mur qui devait se situer sous celui du niveau postérieur : les tombes en effet sont toujours enterrées contre un mur et de préférence même dans un angle de pièce.

Le mur nord-est de la pièce 2 est très érodé ; en avant de ce dernier et le longeant, on observe une banquette de deux briques et demie de large, A 105. Elle est associée à des meules et broyeurs ce qui indique que cette pièce était vouée à la préparation des aliments ou du moins à la transformation des céréales et peut-être à leur stockage (voir ci-dessus, liste des miscellanées). Le passage au sud-est, vers le bâtiment 27, semble avoir été bouché dès l'occupation du sol 3B1. L'unité architecturale 27 n'aurait été intégrée au bâtiment 21 qu'en 3B2.

Distribution spatiale des formes céramiques identifiées

Formes	3B2	3B1
	Pièce 1 S 131	Pièce 2 S 121
12.6	1	
20.4		1
21.1	1	
25.5	1	
27.1	1	

Distribution des miscellanées

	3B2	3B1
	Pièce 1 S 131	Pièce 2 S 121
Terres cuites		
Figurines anthropomorphes		m 646
Fusaïoles		m 645
Objets en pierre		
Meules	m 717	m 718
Broyeurs	m 571 m 644	m 718
Pommeaux en bitume	m 637	
Coquillages		
Coquillages fossilisés	m 638	

BÂTIMENT 22 (fig. 57)

Ilot G, ca. 11,5 m² en 3B, 1 pièce, accès au sud-ouest par impasse.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 150	S 120		3A	- tannur, A 109 - foyer domestique, A 111, 0,75 x 0,60 m et A 112	T 73	?	
	S 116	151,40	3B1	- tannur, A 107 - banquette, A 108, fragmentaire	T 152	11,5 m ²	

Niveau 3A

Un certain nombre de structures domestiques semblent correspondre à une pièce dont les murs ont été complètement érodés à moins que A 109, A 110 et A 112 n'aient été en plein air. Au nord-ouest toutefois, un mur en fondation établit la séparation avec le bâtiment 26.

Les structures domestiques citées plus haut venaient s'appuyer contre le rempart et coupaient à cet endroit l'entrée de la rue du niveau précédent. Elles comprennent un tannur, A 109, un foyer domestique, A 111 et deux silos qui n'ont pas été vidés. Le premier, A 110, est une fosse rectangulaire, conservée sur 50 cm de hauteur, dont les parois sont recouvertes d'un enduit puis de briques posées de chant et de pierres plates prises dans la maçonnerie c'est-à-dire dans l'enduit de terre reliant l'ensemble. Dans le cas du second, A 112, seule la paroi sud-est, construite avec des briques posées de chant, est conservée de façon fragmentaire. Un foyer domestique, A 111, petite cavité d'une trentaine de centimètres de large, entourée de briques de chant, devait appartenir à ce même état : il est assez mal conservé et porte de nombreuses traces de combustion.

Niveau 3B

Sous les ruines des structures 3A, une seule pièce beaucoup plus longue, sans communication possible avec les bâtiments adjacents, ouvre sur une impasse. A l'intérieur de la pièce, deux marches en brique crue reposant sur des pierres descendent vers un sol en contrebas par rapport à la ruelle d'environ trente centimètres.

Tout le sol 3B1 dégagé est recouvert de cendres et de fragments de briques brûlées. Les parements du mur sud-ouest sont eux-mêmes très rougis par le feu et trahissent de toute évidence les traces d'un incendie ou une zone de défournement très importante. Une banquette, A 108, conservée sur une vingtaine de centimètres en hauteur est construite en pisé, et est accolée au parement nord-est ; elle semble avoir été coupée au nord-ouest par le mur sud-est du bâtiment 26 de l'état 3A.

Distribution spatiale des formes céramiques identifiées

Formes	3B1	3A
	Pièce 1 S 116	Pièce 2 S 120
1.2	2	
5.3		1
5.4	1	
11.2		1
11.3	1	
19.1		1
21.5	1	
Marque, fig. 137 : 1	1	
Décor, fig. 141 : 12		1

Distribution des miscellanées

	3A
	Pièce 1 S 120
Objets en pierre	m 498
Pesons	m 499
Galets oblongs	m 500

BÂTIMENT 26 (fig. 57)

Ilot G, ca. 8 m² en 3A, 4,5 m² en 3B, 1 pièce, accès au sud-ouest par impasse.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 149			3A			8,0 m ²	
	S 115	151,40	3B1			4,5 m ²	

Niveau 3A

Les fondations de ce niveau se trouvent directement sous la surface du tell, essentiellement dans l'angle est de la pièce où elles reposent immédiatement sur les briques de l'état antérieur. Les deux assises conservées toutefois sont décalées l'une par rapport à l'autre et au mur 3B à moins qu'il ne s'agisse d'une reconstruction contemporaine d'un sol 3B1. Cette dernière hypothèse a déjà été proposée pour l'interprétation de certains murs des bâtiments 2 et 18.

Niveau 3B

Une seule petite pièce indépendante ouvre sur une impasse. Au nord et au sud, les murs ne font qu'une brique et demie d'épaisseur comme ceux du bâtiment 27 contemporain. Une crapaudine témoigne de l'existence d'un sol 3B1 non conservé.

Distribution spatiale des formes céramiques identifiées

Formes	3B1
	Pièce 1 S 115
11.1	1
17.3	2
21.6	2
27.3	1
28	1
Base annulaire, de taille moyenne	1

Distribution des miscellanées

	3B1
	Pièce 1 S 115
Terres cuites	
Fusaïoles	m 483
Objets en pierre	
Pesons, poids	m 484 m 501 m 502
Meules	m 491 m 716
Broyeurs	m 716
Lissoirs	m 503
Galets oblongs	m 504
Coupelles	m 489 m 488
Coquillages	
Coquillages fossilisés	m 487 m 641
Coquillages	m 490 m 641

BÂTIMENT 27 (fig. 57)

Ilot G, ca. 22,5 m² en 3A et 14,5 m², en 3A : 2 pièces, en 3B : 1 pièce, en 3B accès au sud-ouest par impasse.

Pièce/ locus	Sol	Altitude sol	Niveau sol	Structures secondaires et dimensions	Tombe	Super- ficie	Fonction
1/ 152	S 125	151,40	3A	– banquette, A 122, 2,20 x 0,40 x ? m	T 157	?	
			3B1			4,5 m ²	
2/ 155			3A			4,0 m ²	

Niveau 3A

La pièce 2 semble être une création du niveau 3A ou 3B1. Bloquée au fond de l'impasse, elle est fermée au sud-est par un mur dont il ne reste que les fondations sur une seule assise; ainsi aucune porte n'a pu être repérée.

L'ouverture au nord-ouest de la pièce 1 vers le bâtiment 21 est bouchée : les pièces 1 et 2 devaient donc communiquer entre elles et on devait y accéder par l'impasse. Il semble par ailleurs que les autres murs se soient superposés à l'état antérieur et le périmètre des pièces devait être comparable. Ainsi la tombe enfouie sous un sol 3A, T 157, se retrouve-t-elle dans l'angle formé par deux murs du niveau 3B.

Niveau 3B

L'existence de la pièce 2 demeure conjecturale. Dans le mur nord-ouest de la pièce 1, deux ruptures dans l'appareillage trahissent une porte rebouchée donnant accès au bâtiment 21. Par ailleurs, une banquette, A 122, d'une brique de large, longe tout le parement nord-ouest de la pièce. Elle n'a pas pu exister en même temps que la porte. Cette dernière aurait donc pu être bouchée entre les niveaux 3B2 et 3B1 car la banquette semble être utilisée en même temps que le sol 3B1.

Distribution spatiale des formes céramiques identifiées

Formes	3B1
	Pièce 1 S 125
1.2	1
6.3	1
8.1	1
15.2	1
16.2	2
Base, fig. 134 : 6	3

Distribution des miscellanées

	3B1
	Pièce 1 S 125
Terres crues	
Plaquettes	m 609
Objets en métal	
Armes et outils	m 531 m 552
Objets en os	
Aiguilles	m 612
Divers	m 610 m 611
Objets en pierre	
Broyeurs	m 639

BÂTIMENT 35

Le seul mur mis au jour de ce bâtiment est apparu sous des tombes assyriennes en jarre, lors du dégagement du cimetière. Il était associé à un sol, riche en céramique, repéré très partiellement. Deux vases renfermaient des tablettes dont une était datée (voir ce volume, Francis Joannès, p. 32).

Ce mur et ce sol très fragmentaires sont toutefois la preuve d'une occupation hors les murs, même légère. Elle fut toutefois très limitée car on n'en repère aucun indice dans la tranchée effectuée en avant du site (voir p. 42).

Distribution spatiale des formes céramiques identifiées

	3C
Formes	Pièce 1 S 124
12.1	1
12.5	1

Distribution spatiale des miscellanées

	3C
	Pièce 1 S 124
Divers	
Tessons taillés circulairement	m 650

CHAPITRE 3

LA CÉRAMIQUE

INTRODUCTION

COLLECTE DU CORPUS ET ENREGISTREMENT

Durant la fouille, la stratégie adoptée, suivant en cela une pratique devenue banale, a consisté à collecter systématiquement tous les tessons et à les regrouper en fonction de leur provenance. Après lavage et séchage, deux cas de figure se présentaient : si les tessons provenaient d'un sol, des essais de remontage de vases entiers étaient effectués sinon seuls les tessons de lèvre, de bases ou ceux portant un décor ou une marque étaient conservés et enregistrés. Ainsi des lots de tessons, caractérisés par leur localisation ont-ils été déterminés et stockés.

Tous les vases entiers et tous les tessons révélant des types nouveaux ou des variantes de types connus furent dessinés et photographiés. Dans un premier temps, seules les formes entières ont été décrites. Les descriptions ne traduisent qu'une observation à l'œil nu. Aucune analyse plus fine n'a malheureusement pu être menée et il convient de les considérer comme de simples indices. Les critères retenus sont le façonnage, la couleur de la pâte, l'éventuelle présence d'un engobe et sa couleur, la nature du ou des dégraissants et le cas échéant, la description du décor. Compte tenu de la précarité des observations obtenues à l'œil nu, la description des différents critères technologiques est simplifiée au maximum. On ne se lassera pas de rappeler entre autre combien la couleur d'un pot peut différer entre le fond et la lèvre, entre une cassure fraîche et une plus ancienne, entre celle-ci et la surface, etc. Un corpus important a été ainsi constitué, régulièrement alimenté par le matériel des cinq premières campagnes de fouilles.

C'est à l'issue des cinq premières campagnes de fouille que nous avons pu consacrer deux campagnes d'étude à la céramique uniquement. Dans un premier temps, seuls les collages qui n'avaient pas pu être effectués lors des différentes campagnes ont été accomplis ; en effet plusieurs sols, détruits par des incendies notamment, avaient fourni un matériel très abondant. Puis nous avons procédé à la recherche de la correspondance entre les tessons stockés par lots et les tessons dessinés et regroupés morphologiquement en même temps que nous établissions une description, sous forme codée, des critères technologiques. Pour des raisons économiques, il n'était pas possible d'étudier de cette façon l'ensemble de la céramique enregistrée. C'est pourquoi il nous a fallu opérer un choix : seuls ont été retenus les tessons provenant de sols nettement caractérisés et homogènes et ceux appartenant à des structures domestiques particulières.

L'étude de la céramique était donc largement avancée lorsqu'a eu lieu la sixième campagne de fouilles. Tous les vases entiers et les tessons ont alors été décrits et enregistrés en fonction du classement préalablement établi de notre corpus. Les formes nouvelles ont été intégrées et les autres sont venus s'ajouter à notre base de données.

Le corpus définitif, pris en compte pour l'étude, comprend 4 243 vases entiers ou tessons dont la forme est clairement identifiable.

CLASSIFICATION

La céramique a été triée par niveau et plusieurs essais de classification ont commencé à être effectués. Les différents niveaux n'étant pas assez caractérisés les uns par rapport aux autres, il nous a très vite semblé superflu d'établir une typologie par état de construction; regrouper toute la poterie de la période babylonienne ancienne et spécifier, pour chaque classe, le pourcentage des occurrences dans les différents niveaux, paraissait beaucoup plus signifiant. De même, établir des catégories céramique déterminées par des critères technologiques ne présentait pas d'intérêt dans le cas de notre corpus. C'est pourquoi notre classement est purement morphologique. Nous verrons qu'il existe effectivement des sous-classes, telles que nous les avons définies, qui regroupent des vases dont la pâte est elle aussi nettement caractérisée. Toutefois, généralement, une même pâte ou un même façonnage peut ne correspondre qu'à une forme nettement caractérisée ou bien permettre de rassembler plusieurs types morphologiques très différents; de plus, la grande majorité de notre matériel possède une pâte peu caractéristique qui correspond à de multiples profils différents. Nous avons donc opté pour la seule solution qui nous permettait de présenter notre matériel de façon cohérente.

Les critères de classification adoptés, surtout au niveau des sous-classes, ne suivent pas toujours la même logique. Face à la complexité de toute culture matérielle, si un ordre peut être trouvé, on ne peut réduire la classification d'un corpus céramique à un simple procédé mécanique inintelligent. Ainsi les cas uniques sont-ils souvent aussi signifiants que les variantes de formes très répandues. Si elles demeurent exceptionnelles, les exceptions n'ont certes qu'un intérêt anecdotique. Leur signification toutefois peut être multiple : signes soit d'une première émergence qui fera école, soit de l'importation ou de l'imitation d'un élément étranger, elles peuvent traduire des contacts avec les cultures environnantes.

Notre but fut donc essentiellement de définir un cadre général de présentation pour faciliter la consultation du corpus. A l'intérieur de chaque groupe des formes fermées puis ouvertes, les critères de taille, du plus grand au plus petit, ont été prioritaires, puis ceux de la forme générale. Ainsi avons-nous distingué les vases « ovoïdes » à l'allure plus allongée de ceux dits « globulaires », aux formes plus ramassées. Puis les vases sans col ni encolure ont été classés avant ceux avec cols, ceux à fond rond avant ceux à base annulaire. Enfin le profil de la lèvre a pu déterminer bien des sous-groupes. Pour chaque catégorie, tous ces critères de distinction sont précisés dans l'étude. L'importance de chacune des classes et sous-classes ainsi définie, sera spécifiée par l'étude des pourcentages, sa pertinence précisée par les comparaisons éventuelles ou leur absence avec le matériel des sites voisins disponibles.

Le classement définitif nous a permis de reconnaître vingt-huit classes de formes, chacune comprenant un nombre de sous-classes varié. L'ensemble des tessons et des vases entiers étudiés de la sorte ont alors été enregistrés sur Macintosh, sur une feuille de calcul du logiciel Excel. Il va de soi que la provenance et les critères technologiques figuraient sous forme codée, à côté de la mention de la classe de référence. C'est ainsi que l'étude des pourcentages a pu être menée; elle porte sur un effectif total de 4 243 vases ou tessons.

PRÉSENTATION DES PLANCHES

Sur la page de gauche, figurent la légende des planches et à chaque début de classe, un tableau présentant les pourcentages de chacune des sous-classes et de la classe elle-même. Ces derniers sont calculés pour chacun des niveaux; le total de référence étant, pour chaque niveau, la somme des documents enregistrés et décrits appartenant à cet état de construction.

Dans la légende des planches, on trouve à gauche la provenance de chacun des tessons ou vases entiers figurés à droite, c'est-à-dire le numéro d'inventaire qui est soit un numéro de lot suivi après une barre par un numéro à l'intérieur du lot, soit un numéro de vase (ex : V 1). Dessous, on mentionne l'îlot, puis le bâtiment, la pièce et le sol (ex : S 123) et/ou la structure (tombe ou autre, silo, foyer, etc.) (ex : T 85 ou A 115) où le document a été retrouvé. Au centre, les critères technologiques sont regroupés à l'intérieur de cinq rubriques dont le contenu est rappelé en en-tête soit 1. façonnage; 2. couleur de la pâte; 3. couleur de l'engobe, le cas échéant; 4. nature du dégraissant; 5. décor, s'il y a lieu. Si on ne note pas d'engobe ou pas de décor, les rubriques 3. ou 5. sont tout simplement supprimées. A droite, enfin, quelques comparaisons sont notées; elles concernent soit la classe en entier, soit une sous-classe en particulier. A côté du nom du site, on rappelle la datation proposée par le fouilleur et dessous figure la référence bibliographique.

Sur la page de droite, sont représentés des dessins au trait qui illustrent chacune des sous-classes. Les tessons sont mélangés et associés aux vases entiers. Toutes les formes entières sont publiées car elles présentent toujours de petites variantes qu'il est particulièrement intéressant d'observer pour mieux caractériser chacun des sous-types. En ce qui concerne les tessons, nous avons adopté la démarche inverse et éliminé au maximum les profils comparables pour ne conserver que ceux pouvant servir de référence.

Dans la publication, ce sont nécessairement les exemplaires de la céramique mise au jour lors des premières campagnes de fouilles qui figurent en priorité sur les planches. Au fur et à mesure de leur découverte en effet, les formes redondantes n'étaient plus dessinées mais seulement enregistrées. C'est pourquoi les pourcentages apportent une information supplémentaire capitale dans la mesure où ils concernent l'ensemble du corpus étudié. De même, si sur les planches ne sont illustrés parfois que des exemplaires de sous-classe d'un seul niveau, dans le cas extrême, cela ne signifie en aucune façon que la sous-classe en question n'a pas été retrouvée dans les autres niveaux mais seulement que si elle l'a été, elle ne présentait pas de variantes importantes par rapport aux premiers exemplaires dessinés de la sous-classe. Par contre, chacune des sous-classes est illustrée aussi par un maximum de variantes qui parfois ne sont apparues que parmi le matériel dégagé lors des dernières campagnes. Encore une fois, les pourcentages publiés en regard des formes de référence rétablissent l'information dans son intégralité.

Nous avons choisi de présenter les vingt-huit classes déterminées en commençant par les formes fermées, des plus grandes aux plus petites puis en poursuivant avec les formes ouvertes de même. Nous montrons ensuite des supports de vases, des couvercles, quelques formes uniques non réductibles à un schéma général, des lampes, quelques pots modelés et de grands récipients en mortier de gypse (?). Nous avons ajouté à la fin, sans les intégrer à notre classement mais en les comprenant dans la somme des documents étudiés par niveau, quelques exemplaires de bases non représentés par des vases entiers et des éléments de pré-hension. Notre base de données comprend également toutes les bases et tous les tessons des lots de céramiques étudiés portant un décor ainsi que tous les exemplaires de marques au bitume, sur vase entier ou sur tesson.

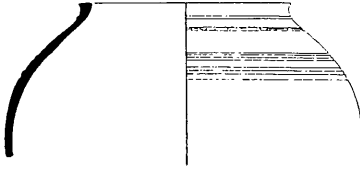
Dans le chapitre consacré à la description des bâtiments, nous publions pour chacun d'entre eux un inventaire des trouvailles qui débute toujours par la liste des différentes formes céramiques identifiées.

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. 437/5 Ilot F, bât. 33 pièce 4, S 167</p> <p>2. V 447 Ilot C, bât. 5 pièce 5, S 100</p>	<p>1. colombin ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. moulures base encolure, incisions sur épaule.</p> <p>1. colombin ; 2. beige verdâtre ; 4. minéral sableux abondant et végétal ; 5. lignes incisées base encolure, deux grosses moulures anguleuses sur panse.</p>	
<p>3. V 458 Ilot C, bât. 5 pièce 5, S 100</p> <p>4. V 542 Ilot A, bât. 34 pièce 3, S 165</p>	<p>1. colombin en deux parties, réparation au mortier sur partie haute ; 2. beige à beige verdâtre ; 4. végétal abondant ; 5. moulure base encolure, moulures rattachées sur épaule et base panse.</p> <p>1. colombin en deux parties ; 2. beige ; 4. végétal ; 5. moulures sur encolure, épaule et panse.</p>	<p>Mari, Le Palais. Parrot, 1958, Pl. XXXVI : 3.</p>

Niveau Type	3D	3C	3B2	3B1	3A
1.1	1,06 %	0,20 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
1.2	1,76 %	1,12 %	0,18 %	1,09 %	1,06 %
1.3	0,00 %	0,07 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Total	2,82 %	1,38 %	0,18 %	1,09 %	1,06 %

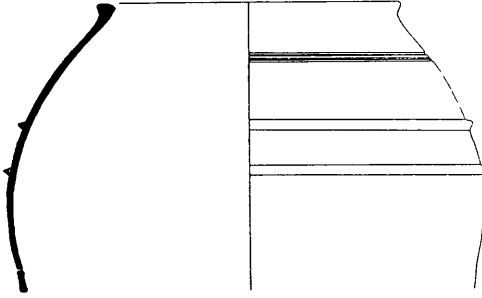
Pourcentages classe 1

1.1



3 D

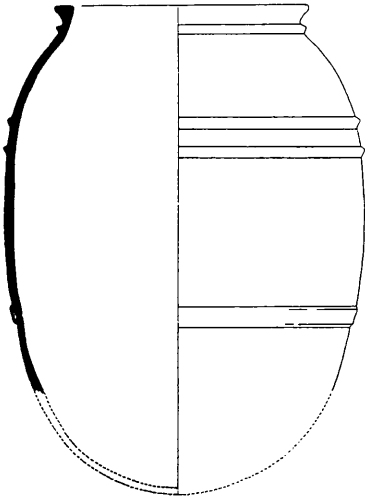
1



3 C

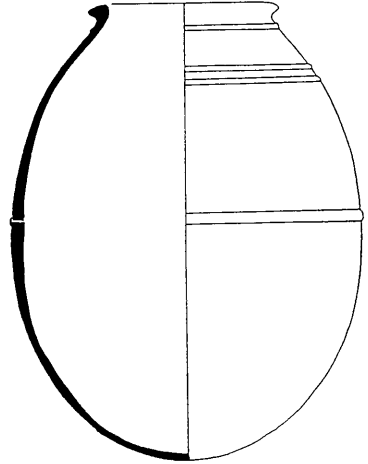
2

1.2



3 D

3



4

Fig. 58 - Vases fermés de très grande taille (échelle 1/12).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. V 440 Ilot F, bât. 18 pièce 4, S 111</p> <p>2. V 367 Ilot F, bât. 1 pièce 3, S 83 jarre 1</p> <p>3. V 365 Ilot F, bât. 1 pièce 3, S 83 jarre 5</p> <p>4. V 369 Ilot F, bât. 1 pièce 3, S 83 jarre 3</p> <p>5. V 292 Ilot F, bât. 1 pièce 3, S 83 jarre 4</p>	<p>1. colombin en deux parties ; 2. verdâtre ; 4. végétal abondant ; 5. moulures base encolure et épaule, moulure rapportée bas panse.</p> <p>1. colombin ; 2. beige à beige rosé ; 4. végétal ; 5. moulures.</p> <p>1. colombin ; 2. beige à beige rosé ; 4. végétal ; 5. moulures.</p> <p>1. colombin ; 2. beige à beige rosé ; 4. végétal ; 5. moulures.</p> <p>1. colombin ; 2. beige à beige rosé 4. végétal ; 5. moulures.</p>	<p>Nuzi. Starr, 1937, Pl. 63 : G et Pl. 66 : H.</p> <p>Kurban Höyük, Période III, transition Bronze Ancien/ Bronze Moyen. Algaze, 1990, Pl. 122 E et Pl. 123 F.</p>

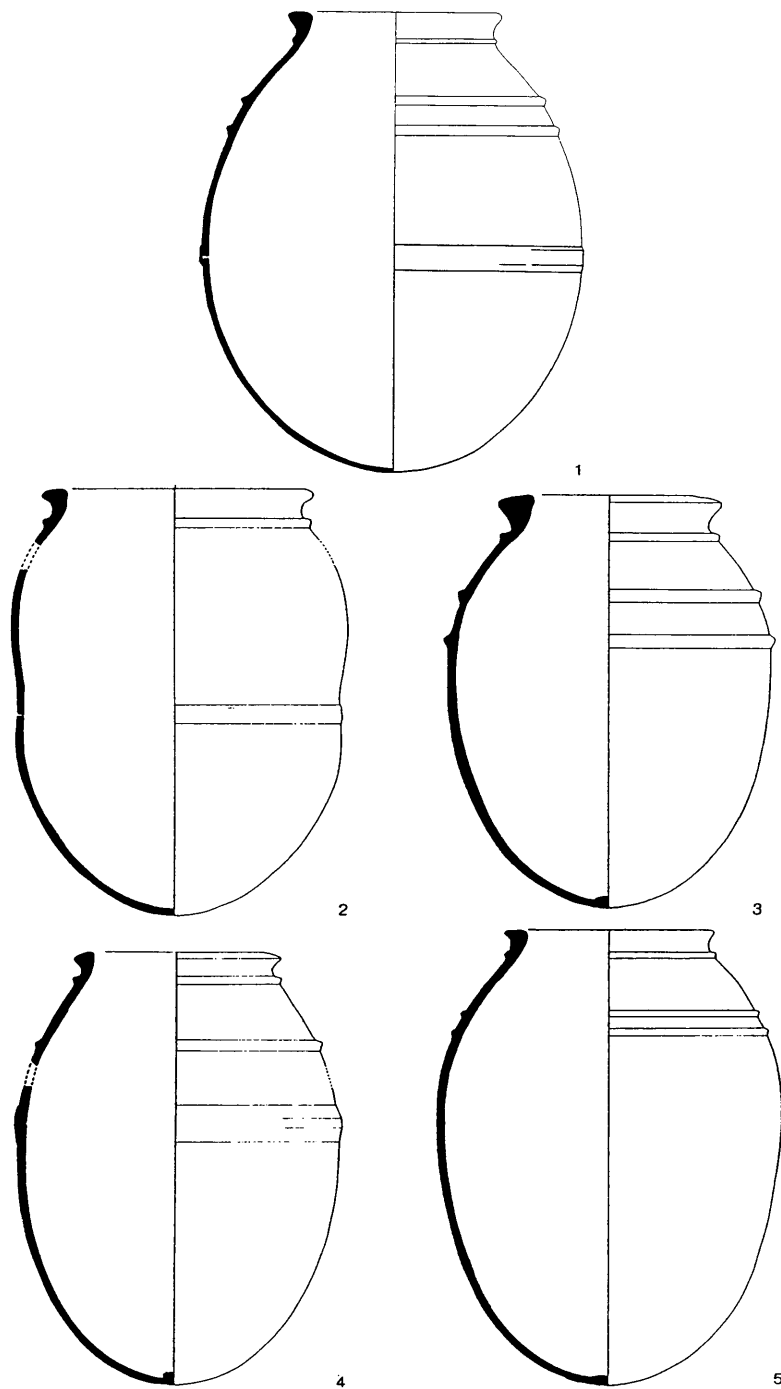
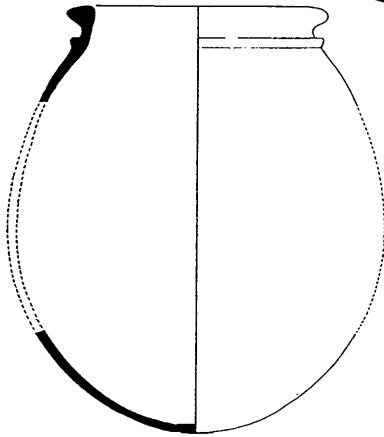
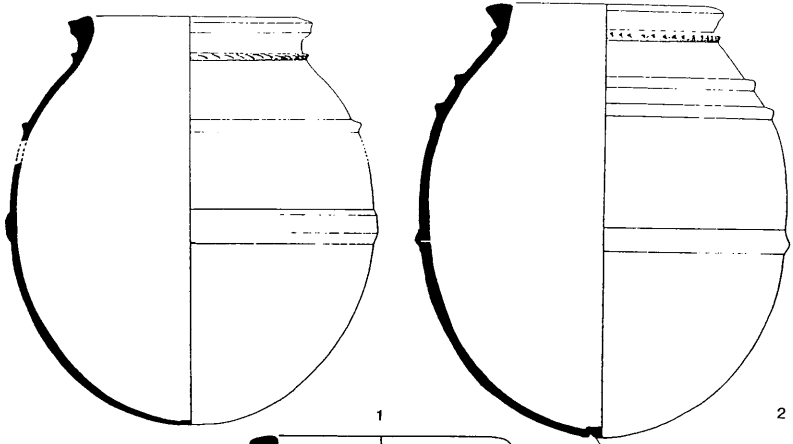


Fig. 59 – Vases fermés de très grande taille (échelle 1/12).

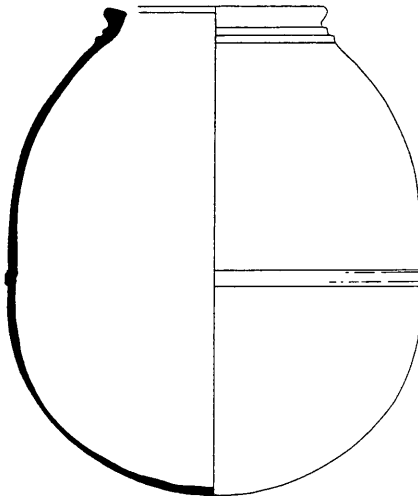
PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. V 370 Ilot F, bât. 1 pièce 3, S 83 jarre 7</p> <p>2. V 366 Ilot F, bât. 1 pièce 3, S 83 jarre 2</p> <p>3. V 368 Ilot F, bât. 1 pièce 3, S 83 jarre 6</p> <p>4. V 446 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 17</p>	<p>1. colombin ; 2. beige à beige rosé ; 4. végétal ; 5. moulures.</p> <p>1. colombin ; 2. beige à beige rosé ; 4. végétal ; 5. moulures.</p> <p>1. colombin ; 2. beige à beige rosé ; 4. végétal ; 5. moulures.</p> <p>1. colombin en deux parties ; 2. beige rosé ; 4. végétal abondant ; 5. deux moulures base lèvres, moulure rapportée milieu panse.</p>	

1.2

3 C



3



4

3 B₂

Fig. 60 – Vases fermés de très grande taille (échelle 1/12).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
V. 371 Ilot F, bât. 1 pièce 1, S 82	1. colombin en deux parties ; 2. beige verdâtre, cuisson haute ; 4. minéral fin abondant et végétal de même ; 5. décor figuratif incisé, cordons incisés et chevrons sur lèvres.	Assur , Archaische Ischtar-Tempel. Andrae, 1970, Pl. 22 b. Mari , maison Ur III. Parrot, 1962, p. 175. Nuzi . Starr, 1937, Pl. 58

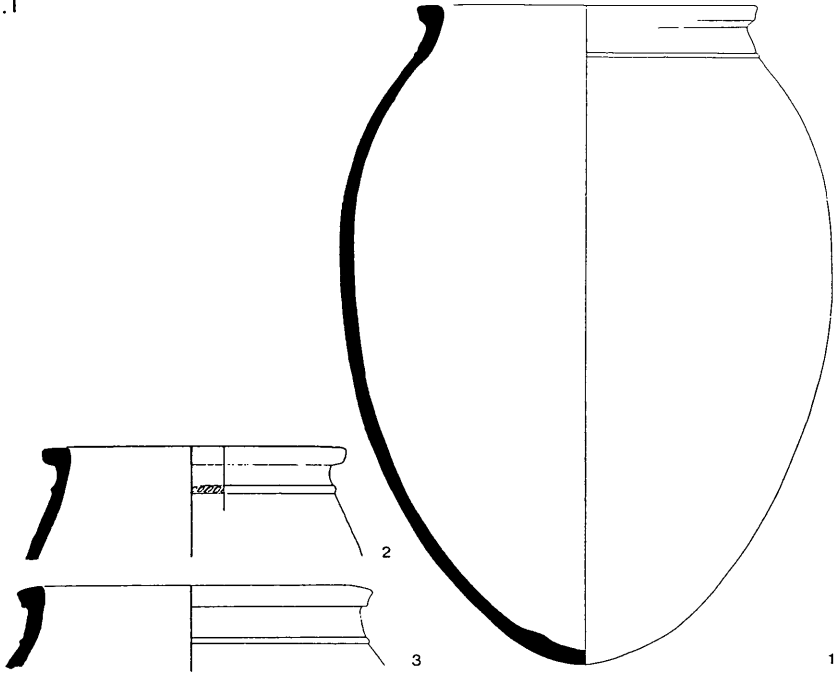
PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES	COMPARAISONS
<p>1. V 150 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>2. 239/171 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>3. 262/19 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 21</p>	<p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. incision base encolure.</p> <p>1. tourné ; 2. vert surcuit, surface dégradée ; 4. mixte ; 5. cordon gougé haut épaule.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulure base encolure.</p>	<p>Tello. de Genouillac, 1936, Pl. XXIX : 1228.</p> <p>Nuzi. Starr, 1937, Pl. 63 : R, Pl. 66 : E.</p> <p>Tell ed-Der, maison d'Ur- Utu, phase IIIb, T 251. Gasche, 1989, Pl. 24 : D 3842.</p> <p>Idem, Chantier E, phase IIIb. Gasche, 1989, Pl. 39 : 15.</p>
<p>4. 411/18 Ilot F, bât. 33 pièce 2, S 149</p> <p>5. 422/24 Ilot F, bât. 32 pièce 5, S 158</p> <p>6. 238/104 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>7. 76/124 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15</p> <p>8. 76/24 voir 7</p> <p>9. V 262 voir 6</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. particules minérales blanches quartzseuses et sable ; 5. moulure sur épaule.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. moulure base encolure et incisions sur épaule.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte 5. incisions base encolure.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. cordon incisé base encolure.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. végétal ; 5. moulure base encolure.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. végétal ; 5. moulure base encolure.</p>	<p>Tell Hadidi, Bronze Moyen IIA. Dornemann, 1983, fig. 17 : 12.</p> <p>Tell ed-Der, Chantier E, phase IIIc. Gasche, 1989, Pl. 39 : 2, 3.</p> <p>Failaka, Bronze Age. Hojlund, 1987, Type 54B, p. 56-57.</p> <p>Terqa, SG4, niveau 15, FT13, (1775-1750). Kelly-Buccellati, 1977, p. 27, fig. 12 : TPR 4 24.</p> <p>Isin. Hrouda, 1987, Pl. 27 : 6.</p> <p>Kurban Höyük, Période III transition Bronze Ancien/ Bronze Moyen. Algaze, 1990, Pl. 109 0.</p>

Niveau	3D	3C	3B2	3B1	3A
Type					
2.1	1,06 %	0,92 %	1,11 %	0,91 %	0,32 %
2.2	0,70 %	1,32 %	2,40 %	2,36 %	5,07 %
2.3	2,82 %	3,10 %	1,66 %	2,00 %	2,01 %
2.4	4,23 %	5,21 %	3,88 %	1,82 %	3,59 %
Total	8,80 %	10,55 %	9,06 %	7,09 %	10,98 %

Pourcentages classe 2

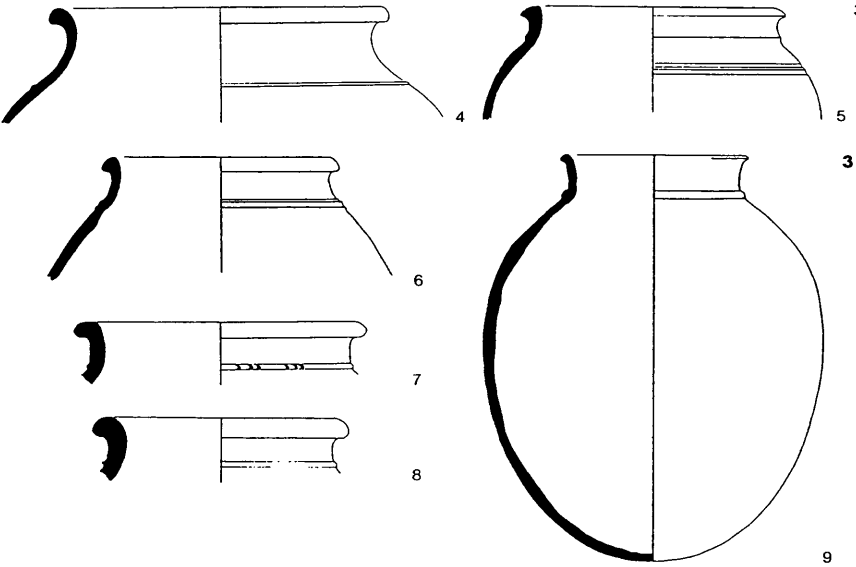
2.1

3 B2



2.2

3 C

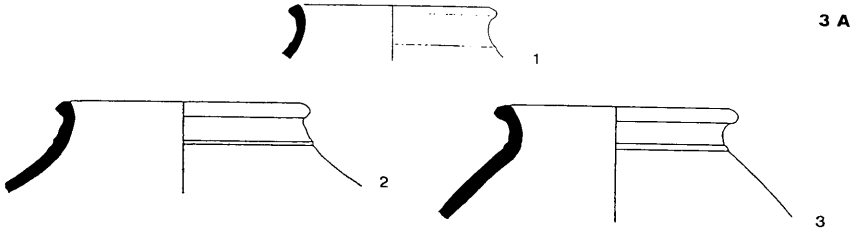


3 B1

Fig. 62 – Vases fermés ovoïdes de grande taille (échelle 1/5).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. 67/11 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p> <p>2. 167/22 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34</p> <p>3. 77/97 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 10</p>	<p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. moulure base encolure.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 3. beige rosé ; 4. minéral peu visible ; 5. moulure base encolure.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulure base encolure.</p>	
<p>4. 365/5 Ilot D, bât. 14 pièce 3, S 139</p> <p>5. V 139 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>6. 268/31 Ilot F, bât. 32 pièce 2, S 78</p> <p>7. V 260 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>8. 167/47 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34</p>	<p>1. tourné ; 2. gris-beige ; 4. minéral ; 5. moulure base encolure.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulure base lèvre et base encolure.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulure base lèvre et base encolure.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. végétal ; 5. moulure base lèvre et base encolure.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 3. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulure base encolure.</p>	<p>Nippur, WB niveau IV, Vieux babylonien. Gibson, 1978, fig. 61 : 1. Tell ed-Der, Chantier E, phase IIIId. Gasche, 1989, Pl. 39 : 1. Failaka, Bronze Age. Hojlund, 1987, Type 54A, p. 56. Terqa, SG2-3, niveau 11, milieu II^e millénaire. Kelly-Buccellati, 1977, p. 29, fig. 13 : TPR 4 25. Mari, chantier E. Lebeau, 1987, p. 458 : 19. Idem, Le Palais. Parrot, 1959, p. 123, fig. 87 : 895. Uruk, palais de Sinkasid. Van Ess, 1988, fig. 23 : 152 ; fig. 25 : 155.</p>

2.2



2.3

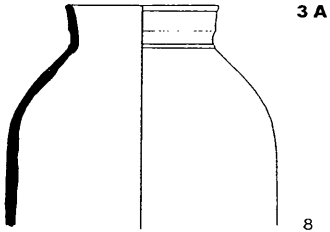
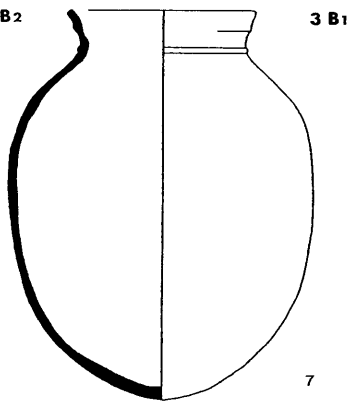
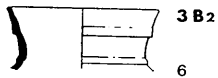
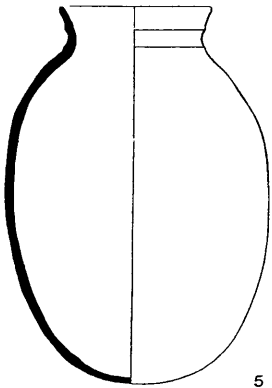
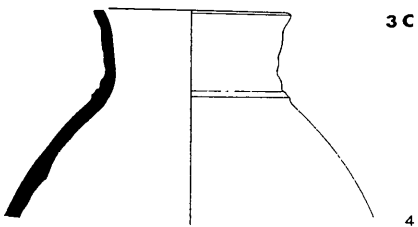
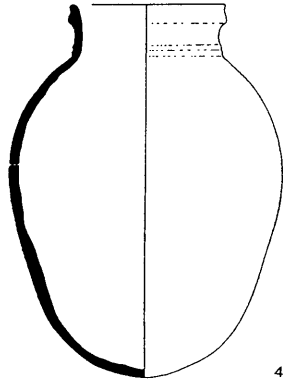
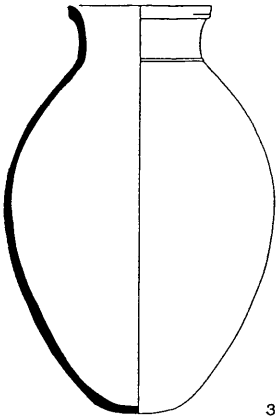
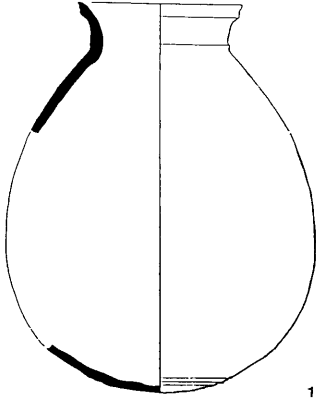


Fig. 63 – Vases fermés ovoïdes de grande taille (échelle 1/5).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. V 543 Ilot F, bât. 33 pièce 6, S 163</p> <p>2. 432/29 Ilot F, bât. 32 pièce 3, S 169</p> <p>3. V 479 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 49</p> <p>4. V 294 Ilot B, bât. 15 pièce 3, T 127</p> <p>5. V 402 Ilot D, bât. 13 pièce 1, sous S 99, T 131</p> <p>6. 377/9 Ilot B, bât. 29 pièce 2, S 134</p> <p>7. 146/19 Ilot F, bât. 3 pièce 10, S 32</p> <p>8. V 424 Ilot A, bât. 10 pièce 4, dans V 459 et V 461</p>	<p>1. tourné, fond modelé ; 2. rose à rouge ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. bandes peintes en noir sur lèvres et base encolure.</p> <p>1. tourné et modelé, fond rond modelé, rapporté à partie supérieure tournée ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. végétal ; 5. moulure base encolure.</p> <p>1. tourné, fond modelé ; 2. beige ; 4. minéral sableux abondant, végétal rare ; 5. moulures base encolure.</p> <p>1. tourné ; 2. beige à beige verdâtre ; 4. végétal et grosses inclusions minérales blanches, surface éclatée en bulle.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné, fond modelé ; 2. beige ; 4. végétal abondant.</p>	<p>Baghouz, nécropole du Bronze. Du Mesnil du Buisson, 1948, Pl. LXVIII, LXX, LXXI, LXXII : Forme A. Ur, Old Babylonian Period. Woolley, 1976, Pl. 106 : 56. Nuzi. Starr, 1937, Pl. 63 : S Failaka, Bronze Age. Höglund, 1987, Type IF, p. 15, Type 55B, p. 59. Terqa, SG4, niveau 11, (1775-1750). Kelly-Buccellati, 1977, p. 27, fig. 12 : TPR 4 23. Suse, A XIII. Gasche, 1973, Pl. 43 : 6, 7.</p> <p>Baghouz, nécropole du Bronze. Du Mesnil du Buisson, 1948, Pl. LXIX : Z 39.</p>

2.4

3 D



3 C

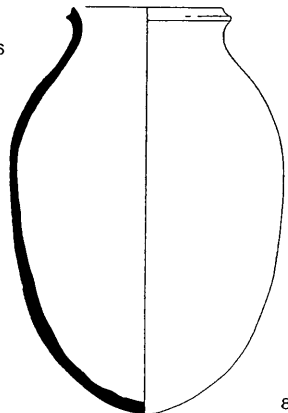
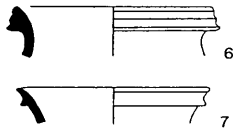
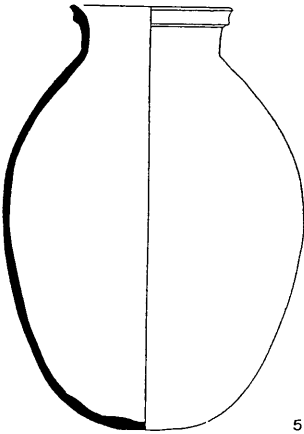
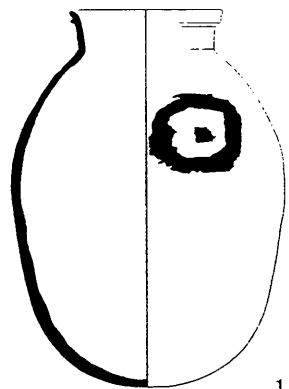


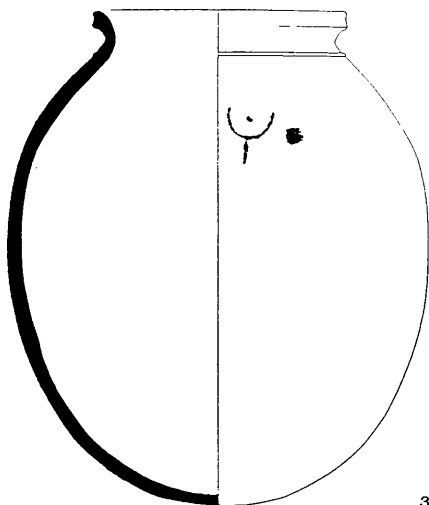
Fig. 64 – Vases fermés ovoïdes de grande taille (échelle 1/5).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
1. V 146 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18	1. tourné ; 2. beige ; 4. végétal ; 5. marque au bitume sur panse.	Ansari, Bronze Moyen I. Soleiman, 1983, Pl. III : 13, 14, 15.
2. 239/179 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	Kurban Höyük, Période III. Algaze, 1990, Pl. 113 N et 117 D.
3. V 145 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18	1. tourné ; 2. beige à beige rosé ; 4. végétal ; 5. marque au bitume sur panse.	
4. 61/96 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 9	1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte.	
5. 77/166 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 10	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. végétal.	
6. 167/44 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34	1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte.	
7. 77/49 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 10	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
8. 57/135 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20	1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte.	
9. 57/116 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20	1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte.	
10. 167/123 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34	1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.	

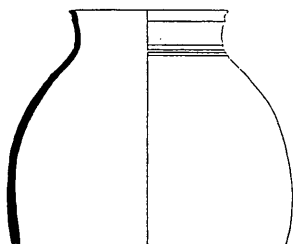
2.4



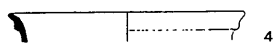
1



3



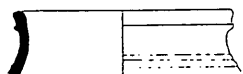
2



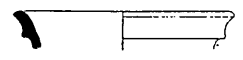
4

3 B2

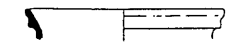
3 B1



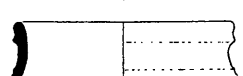
5



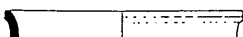
6



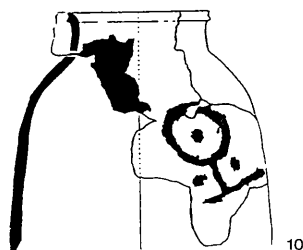
7



8



9



10

3 A

Fig. 65 – Vases fermés ovoïdes de grande taille (échelle 1/5).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
1. 411/43 Ilot F, bât. 33 pièce 2, S 149	1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. moulures.	Kurban Höyük , Période III, transition Bronze Ancien/ Bronze Moyen. Algaze, 1990, Pl. 118 E et 134 I.
2. 432/32 Ilot F, bât. 32 pièce 3, S 169	1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. moulures.	Tell Hadidi , Bronze Moyen I. Dornemann, 1983, fig. 20 : 25.
3. 238/188 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47	1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. moulures.	Kurban Höyük , Période III. Algaze, 1990, Pl. 106 A-B et 120 B.
4. 76/136 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15	1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte 5. moulures et ligne ondulée incisée.	
5. 429/27 Ilot E, place 30 S 156	1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte.	
6. 223/1 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18	1. tourné ; 2. beige ; 4. végétal ; 5. moulures et tenons de suspension rapportés.	
7. 266/14 Ilot C, bât. 8 pièce 3, S 43	1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. moulures et tenons de suspension rapportés.	

Niveau	3D	3C	3B2	3B1	3A
Type					
3.1	0,35 %	0,40 %	0,55 %	0,36 %	0,74 %
3.2	0,00 %	0,00 %	0,18 %	0,36 %	0,00 %
3.3	0,35 %	0,00 %	0,00 %	0,18 %	0,00 %
3.4	0,00 %	0,13 %	0,55 %	0,18 %	0,21 %
3.5	0,00 %	0,07 %	0,92 %	0,18 %	0,21 %
3.6	0,00 %	0,07 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
3.7	0,35 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Total	1,06 %	0,66 %	2,22 %	1,27 %	1,16 %

Pourcentages classe 3

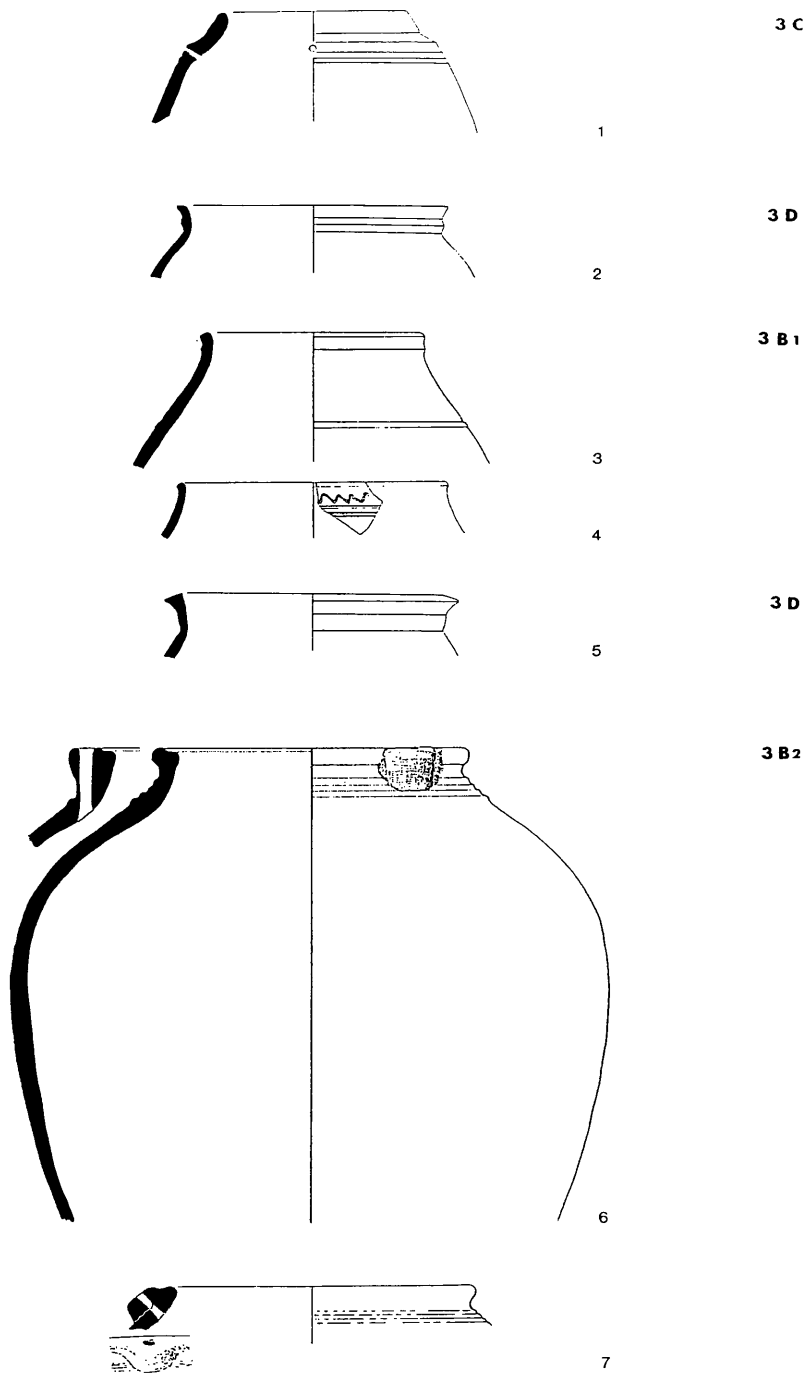
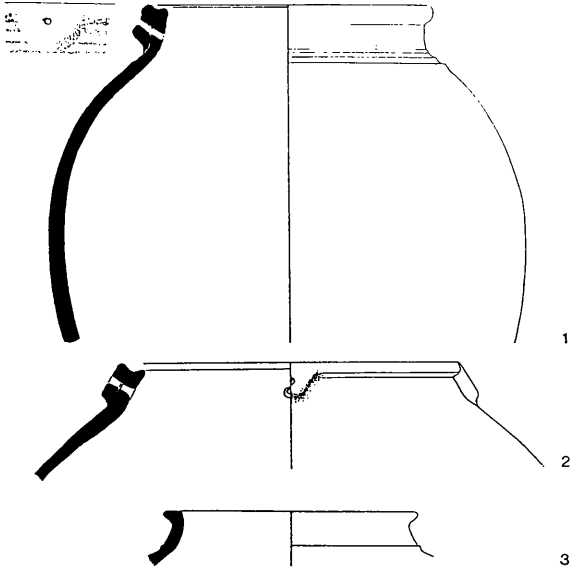


Fig. 66 – Vases fermés ovoïdes de grande taille (échelle 1/5).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1.238/197 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>2.234/26 Ilot E, bât. 2 pièce 3, S 45</p> <p>3.57/43 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte.</p>	
<p>4.266/10 Ilot C, bât. 8 pièce 3, S 43 A 72 (silo)</p> <p>5.200/19 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 41</p> <p>6.57/52 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p> <p>7.57/40 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. tourné ; 2. gris-beige ; 4. chamotte fine rouge rosée en majorité, sable et fines particules micacées ou gypseuses rares.</p> <p>1. tourné ; 2. gris-beige ; 4. chamotte fine rouge rosée en majorité, sable et fines particules micacées ou gypseuses rares.</p> <p>1. tourné ; 2. gris-beige ; 4. chamotte fine rouge rosée en majorité, sable et fines particules micacées ou gypseuses rares.</p> <p>1. tourné ; 2. gris-beige ; 4. chamotte fine rouge rosée en majorité, sable et fines particules micacées ou gypseuses rares.</p>	<p>Tell Hadidi, Bronze Moyen II. Dornemann, 1983, fig. 4 : 4.</p> <p>Idem. Dornemann, 1977, p. 135 : 24.</p> <p>Tell Munbaqa, 1550-1450. De Feyter, 1989, p. 246, fig. 4 : 11 et 12.</p>
<p>8.410/11 Ilot A, bât. 10 pièce 3, S 119</p>	<p>1. tourné ; 2. gris-beige ; 4. chamotte fine rouge rosée en majorité, sable et fines particules micacées ou gypseuses rares.</p>	<p>Tell Munbaqa, 1550-1450. De Feyter, 1989, p. 246, fig. 4 : 13.</p>
<p>9.313/20 Ilot F, bât. 1 pièce 5, S 104</p>	<p>1. tourné ; 2. gris-beige ; 4. chamotte fine rouge rosée en majorité, sable et fines particules micacées ou gypseuses rares.</p>	

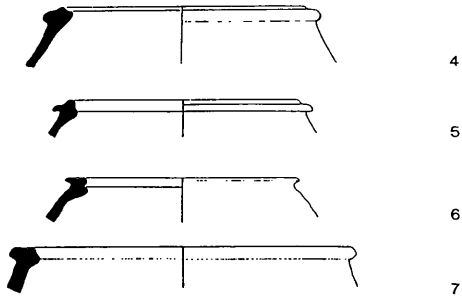
3.4



3 B 1

3 A

3.5

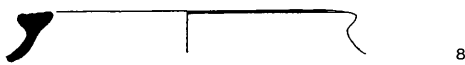


3 B 2

3 B 1

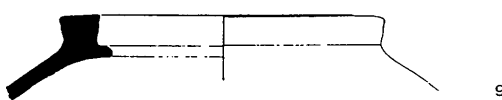
3 A

3.6



3 C

3.7



3 D

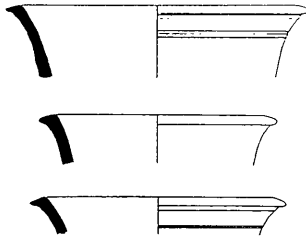
Fig. 67 - Vases fermés ovoïdes de grande taille (échelle 1/5).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. 86/26 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 12</p> <p>2. 76/53 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15</p> <p>3. 57/107 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. tourné ; 2. rose à rouge ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné ; 2. rose à rouge ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte.</p>	
<p>4. 340/1 Ilot E, bât. 7 pièce 5, S 52</p> <p>5. 340/3 Ilot E, bât. 7 pièce 5, S 52</p> <p>6. 340/2 Ilot E, bât. 7 pièce 5, S 52</p> <p>7. 340/4 Ilot E, bât. 7 pièce 5, S 52</p> <p>8. 340/243 Ilot E, bât. 7 pièce 5, S 52</p> <p>9. 167/1 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34</p>	<p>1. tourné ; 2. gris-beige ; 4. chamotte fine rouge rosée en majorité, sable et fines particules micacées ou gypseuses rares. 5. lignes horizontales incisées.</p> <p>1. tourné ; 2. rose à rouge ; 3. beige rosé ; 4. chamotte fine rouge rosée en majorité, sable et fines particules micacées ou gypseuses rares ; 5. lignes horizontales et ondulées incisées.</p> <p>1. tourné ; 2. rose ; 4. chamotte fine rouge rosée en majorité, sable et fines particules micacées ou gypseuses rares. 5. lignes horizontales, ondulées et motif hémisphérique incisés.</p> <p>1. tourné ; 2. gris-beige ; 3. beige rosé ; 4. chamotte fine rouge rosée en majorité, sable et fines particules micacées ou gypseuses rares ; 5. lignes horizontales et ondulées incisées.</p> <p>1. tourné ; 2. rose à rouge ; 3. beige rosé ; 4. chamotte fine rouge rosée en majorité, gypseuses rares ; 5. lignes horizontales, ondulées et motif cruciforme incisés.</p> <p>1. tourné ; 2. gris-beige ; 3. beige rosé ; 4. chamotte fine rouge rosée en majorité, sable et fines particules micacées ou gypseuses rares.</p>	<p>Tell Owessat, Hamrin. Jacob-Rost, 1983, p. 134, fig. 44 D (?).</p> <p>Tell Jidle (?). Mallowan, 1946, fig. 10 : 13 et p. 148.</p> <p>Tell Hadidi. Dornemann, 1977, p. 133, fig. 21 : 37.</p> <p>Kurban Höyük, Période III, transition Bronze Ancien/ Bronze Moyen. Algaze, 1990, Pl. 112 E-F.</p>

Niveau	3D	3C	3B2	3B1	3A
Type					
4.1	0,00 %	0,07 %	0,00 %	0,55 %	0,32 %
4.2	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,95 %
Total	0,00 %	0,07 %	0,00 %	0,55 %	1,27 %

Pourcentages classe 4

4.1



1

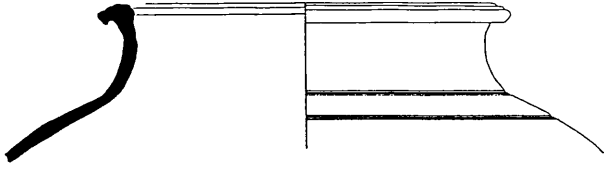
2

3

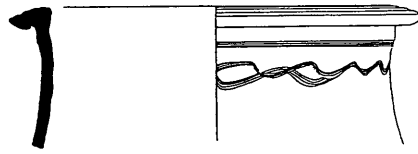
3 B1

3 A

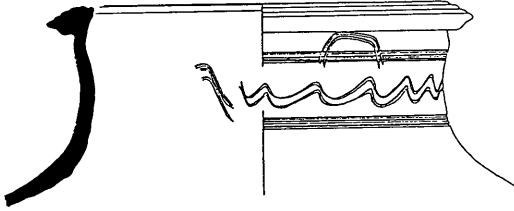
4.2



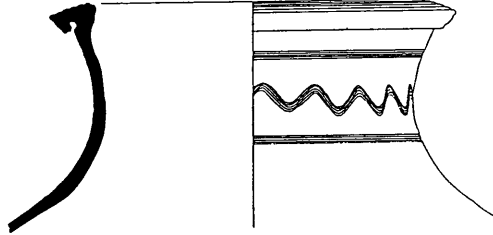
4



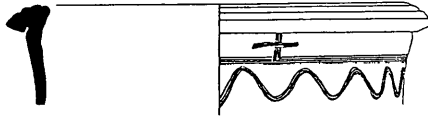
5



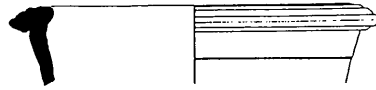
6



7



8



9

3 A

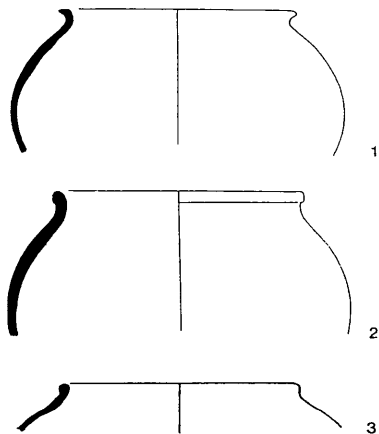
Fig. 68 - Vases fermés ovoïdes de grande taille (échelle 1/5).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. 319/2 Ilot F, bât. 1 pièce 4, S 106</p> <p>2. 319/3 voir 1</p> <p>3. 170/9 Ilot F, bât. 3 pièce 10, S 80</p> <p>4. V 410 Ilot F, bât. 18 pièce 2, sous S 109, T 147</p> <p>5. V 108 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>6. 86/8 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 12</p> <p>7. 57/55 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. tourné ; 2. rose à rouge ; 3. beige rosé ; 4. minéral sableux fin abondant.</p> <p>1. tourné ; 2. rose à rouge ; 3. beige rosé ; 4. minéral sableux fin abondant.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral sableux abondant.</p> <p>1. tourné ; 2. rose ; 3. couverte sableuse beige et dure sur moitié inférieure ; 4. minéral sableux fin abondant et grosses particules quartzeuses blanches.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte, végétal en surface ; 5. gorge incisée haut épaule.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral sableux abondant.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral sableux abondant.</p>	<p>Tell Hadidi, Bronze Moyen IIA. Dornemann, 1983, fig. 4 : 9.</p> <p>Idem. Dornemann, 1977, fig. 21 : 28.</p> <p>Uruk, palais de Sînkasid. Van Ess, 1988, fig. 12 : 97.</p>
<p>8. 238/52 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>9. V 204 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>10. V 167 Ilot E, bât. 7 pièce 6, sous S 34, T 62</p>	<p>1. tourné ; 2. rose à beige rosé ; 4. siliceux abondant ; 5. moulure base encolure et lignes incisées sur épaule.</p> <p>1. tourné au tour lent et tournassé ; 2. rose à beige rosé ; 4. siliceux abondant ; 5. moulure base encolure et lignes incisées sur épaule.</p> <p>1. tourné ; 2. beige verdâtre ; 4. mixte, végétal en surface ; 5. lignes incisées sur épaule.</p>	

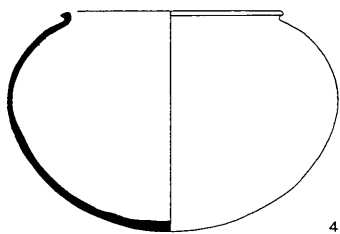
Niveau	3D	3C	3B2	3B1	3A
Type					
5.1	3,17 %	0,99 %	0,55 %	0,18 %	0,21 %
5.2	0,00 %	0,00 %	0,37 %	1,82 %	0,74 %
5.3	0,70 %	0,53 %	1,11 %	0,73 %	0,42 %
5.4	0,35 %	0,53 %	0,00 %	0,00 %	0,11 %
5.5	0,35 %	0,13 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Total	3,17 %	0,99 %	0,55 %	0,18 %	0,21 %

Pourcentages classe 5

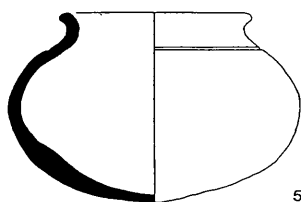
5.1



3 D



3 C



3 B2

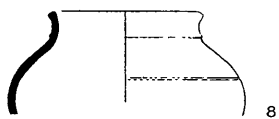


3 B1

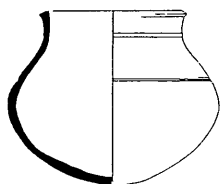


3 A

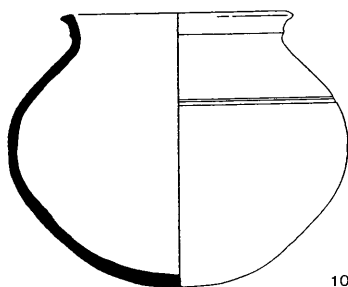
5.2



3 B1



9



10

3 A

Fig. 69 - Vases fermés globulaires de grande taille (échelle 1/5).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. V 515 Ilot E, bât. 2 pièce 5, Sous S 75, T 160</p> <p>2. 341/1 Ilot F, bât. 17 pièce 3, sous S 108, T 146</p> <p>3. 204/1 Ilot F, bât. 3 pièce 10, sous S 22, T 51</p> <p>4. 121/2 Ilot F, bât. 3 pièce 1, sous S 24</p> <p>5. V 454 Ilot D, bât. 13 pièce 2, sous S 98, T 130</p> <p>6. 86/30 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 12</p> <p>7. V 106 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 12</p> <p>8. V 232 Ilot G, bât. 22 pièce 1, sous S 120, T 73</p>	<p>1. épaule et lèvres tournées et rapportées sur fond modelé ; 2. rose ; 3. couverte sableuse beige, très rugueuse (intérieur et extérieur) sur bas de panse et fond (pour meilleure répartition de la chaleur) portant traces noirâtres de feu ; 4. particules minérales quartzzeuses épaisses, très abondantes et minéral sableux fin ; 5. moulure lèvre soulignée à l'intérieur et l'extérieur par une bande noire de bitume.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral sableux et chamotte fine rouge ; 5. moulures lèvre et haut épaule.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral sableux et chamotte fine rouge ; 5. moulure sur lèvre et ligne incisée sur haut épaule.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral sableux et chamotte fine rouge ; 5. moulures sur lèvre et haut épaule.</p> <p>1. tourné ; 2. beige à noirâtre (traces de brûlé) ; 3. couverte sableuse dure sur moitié inférieure et traces de cuisson ; 4. minéral sableux abondant et grosses inclusions minérales quartzzeuses ; 5. moulures sur lèvre et base encolure.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral sableux et chamotte fine rouge ; 5. moulures sur lèvre et haut épaule.</p> <p>1. tourné, tournassé ; 2. beige verdâtre à noir brûlé ; 4. mixte, végétal en surface ; 5. moulures sur lèvre et base encolure.</p> <p>1. tourné ; 2. beige à beige rosé ; 4. quartzzeux épais abondant ; 5. moulure tournassée sur épaule.</p>	

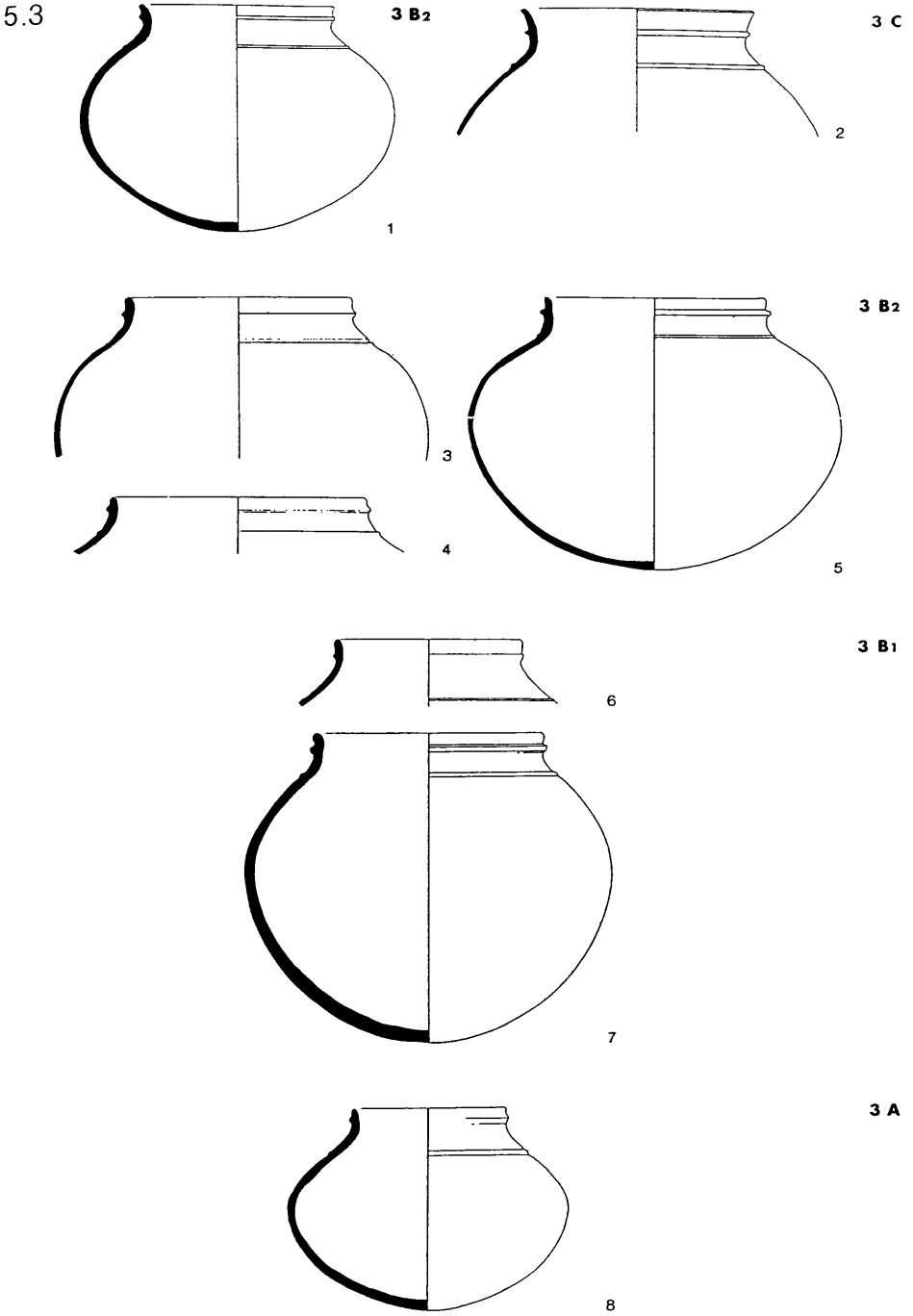
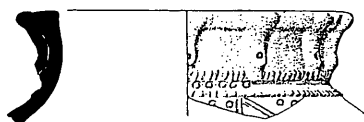
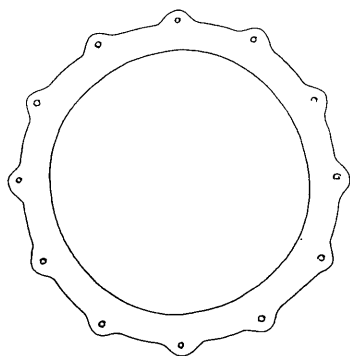
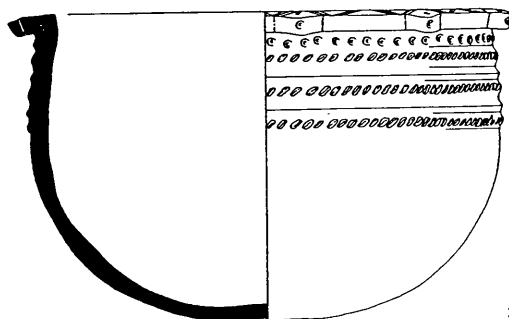
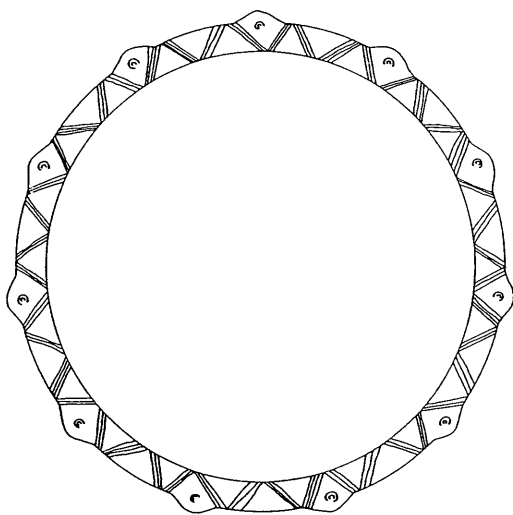


Fig. 70 – Vases fermés globulaires de grande taille (échelle 1/5).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. 313/33 Ilot F, bât. 1 pièce 5, S 104</p> <p>2. V 275 Ilot F, bât. 1 pièce 3, S 83</p>	<p>1. tourné ; 2. beige ; 4. végétal ; 5. lèvres à festons et décor géométrique incisé.</p> <p>1. tourné, fond recouvert de bitume ; 2. beige verdâtre ; 4. végétal abondant ; 5. moulures multiples, motif de cercles concentriques estampés sur lèvres, lèvres à festons.</p>	<p>Usiyeh, Area A. Fujii, 1984-85, fig. 7 : 13, 14, 15, 16.</p>



1



2

Fig. 71 – Vases fermés globulaires de grande taille (échelle 1/5).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. V 296 Ilot F, bât. 1 pièce 3, S 83</p> <p>2. V 295 Ilot F, bât. 1 pièce 3, S 83</p>	<p>1. tourné ; 2. beige ; 4. végétal ; 5. poissons incisés, moulures incisées, cercles concentriques estampés.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. végétal ; 5. cordons, moulures incisées, cercles concentriques estampés, motifs en "diabolos" appliqués sur lèvres.</p>	<p>Tesson avec poisson incisé, mais rendu différent, à :</p> <p>Larsa. Huot, 1981, fig. 28 : h.L. 78.14. Idem, sur forme différente : Tello, Isin-Larsa. Gros et Heuzey, 1910, p. 236.</p>

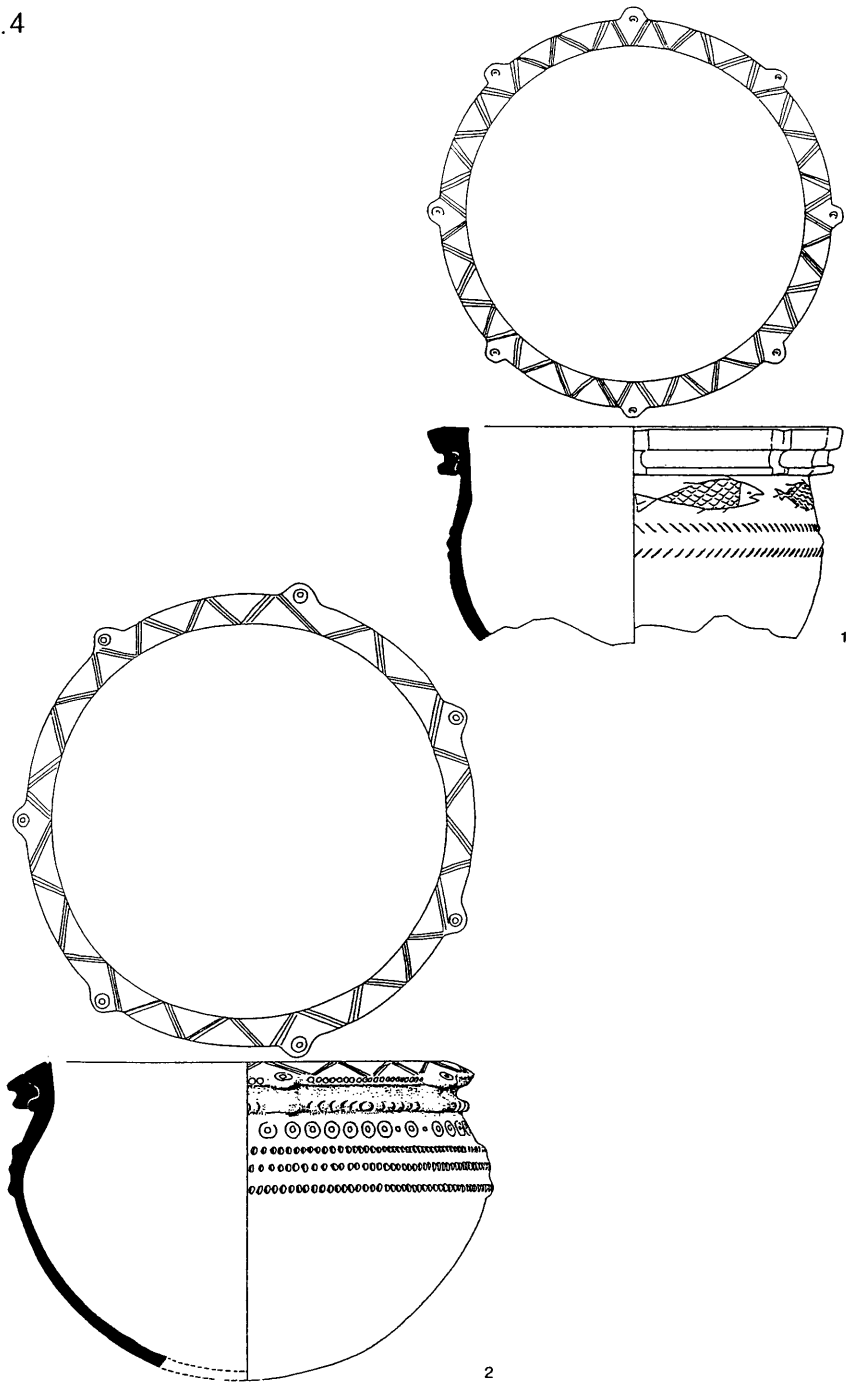
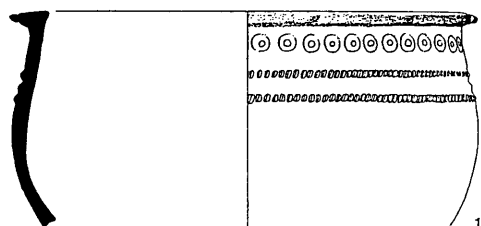
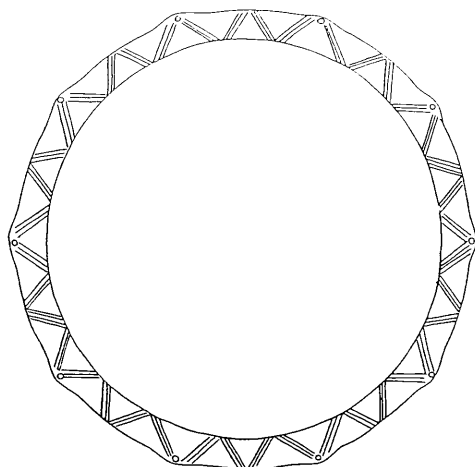


Fig. 72 - Vases fermés globulaires de grande taille (échelle 1/5).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
1. V 319 Ilot F, bât. 1 pièce 3, S 83	1. tourné ; 2. beige à brun clair ; 4. végétal ; 5. incisions en triangle sur lèvre et protubérances en saillie avec cercles concentriques estampés, de même sous lèvre ; moules à incisions verticales.	
2. V 540 Ilot F, bât. 33 pièce 4, S 167	1. tourné ; 2. beige ; 4. végétal ; 5. moulure sous lèvre.	Ur , Old Babylonian period. Woolley, 1976, Pl. 103 : 29. Nippur , WB niveau IV. Gibson, 1978, fig. 61 : 2.

5.4

3 C



5.5

3 D

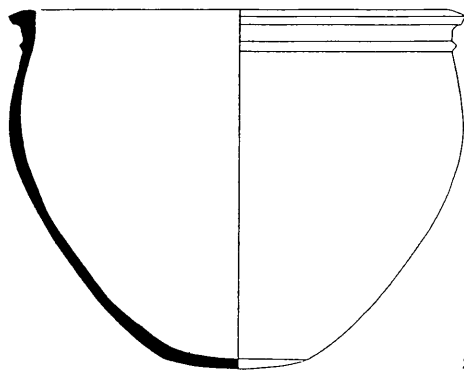


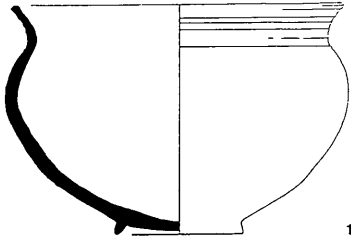
Fig. 73 – Vases fermés globulaires de grande taille (échelle 1/5).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
1. V 218 Ilot D, bât. 11 pièce 1, S 68	1. tourné, base tournassée ; 2. vert surcuit ; 4. mixte, végétal en surface ; 5. lignes horizontales peignées base lèvres.	Tell Munbaqa , 1550-1450. De Feyter, 1989, p. 246, fig. 4 : 8.
2. V 538 Ilot B, bât. 6 pièce 2, sous S 165, T 163	1. modelé au tour lent, base tournassée, surface égalisée ; 2. beige jaunâtre à beige rosé ; 4. minéral, mixte en surface ; 5. moulures gougées base lèvres.	Terqa , SG4, niveau 15, ST4, FT14, (1775-1750). Kelly-Buccellati, 1977, p. 23, fig. 10 : TPR 4.
3. V 258 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47	1. tourné, base tournassée ; 2. beige ; 4. végétal abondant ; 5. moulures base lèvre et base encolure.	Tell Munbaqa , 1550-1450. De Feyter, 1989, p. 244. fig. 3 : 5.
4. 432/41 Ilot F, bât. 32 pièce 3, S 169	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. bande horizontale peinte en noir sur lèvre et moulures.	Ur , Old Babylonian Period. Woolley, 1976, Pl. 104 : 37.
5. 432/18 Ilot F, bât. 32 pièce 3, S 169	1. tourné ; 2. beige ; 4. minéral.	Hama , niveau H. Fugman, 1958, fig. 132 : S. N° N 14.
6. 432/81 Ilot F, bât. 32 pièce 3, S 169	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulure.	
7. 430/14 Ilot F, bât. 33 pièce 6, S 163	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées.	
8. 437/1 Ilot F, bât. 33 pièce 4, S 167	1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. moulures en relief et moulures gougées.	

Niveau	3D	3C	3B2	3B1	3A
Type					
6.1	0,00 %	0,00 %	0,18 %	0,00 %	0,00 %
6.2	0,70 %	0,20 %	0,37 %	0,18 %	0,00 %
6.3	1,76 %	1,58 %	1,29 %	1,27 %	1,16 %
6.4	0,00 %	0,00 %	0,18 %	0,00 %	0,00 %
Total	2,46 %	1,78 %	2,02 %	1,45 %	1,16 %

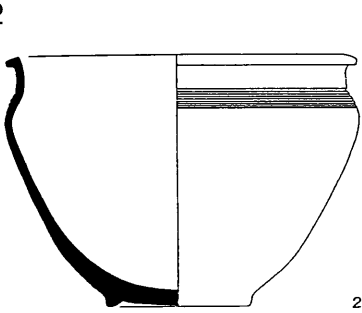
Pourcentages classe 6

6.1

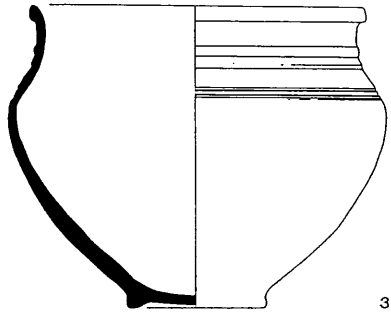


3 B₂

6.2



3 C



3 B₁

2

3

6.3



3 D

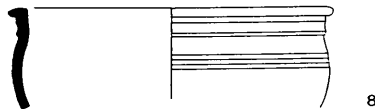
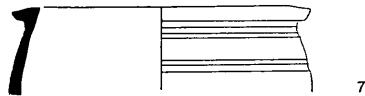
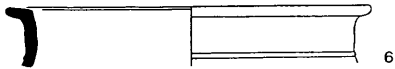
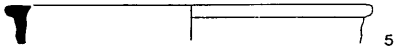
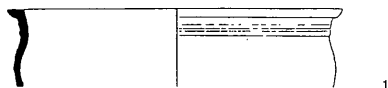


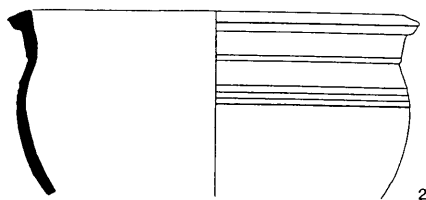
Fig. 74 - Vases fermés globulaires de grande taille (échelle 1/5).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
1. 146/3 Ilot F, bât. 3 Pièce 10, S 32	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées.	
2. 268/70 Ilot F, bât. 32 pièce 2, S 78	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées et moulure en relief.	
3. 238/207 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées et incisions.	
4. 76/83 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15	1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. moulures gougées et incisions.	
5. 238/199 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47	1. tourné ; 2. beige ; 3. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées.	
6. 76/110 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15	1. tourné ; 2. beige verdâtre ; 4. végétal ; 5. moulures gougées.	
7. 274/26 Ilot E, bât. 7 pièce 5, S 52	1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. moulures gougées.	
8. 57/184 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20	1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. incisions.	
9. 192/3 Ilot E, bât. 7 pièce 1, S 37	1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. gorge gougée.	
10. 274/26 Ilot E, bât. 7 pièce 5, S 52	1. tourné ; 2. beige ; 3. beige rosé ; 4. mixte ; 5. gorge gougée.	
11. 192/7 Ilot E, bât. 7 pièce 1, S 37	1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. incisions.	Tell Munbaqa, 1550-1450. De Feyter, 1989, p. 247, fig. 5 : 8.
12. 318/1 Ilot F, bât. 3 pièce 5, S 103	1. tourné ; 2. beige ; 3. beige rosé ; 4. minéral ; 5. incisions sur carène.	

6.3



3 C

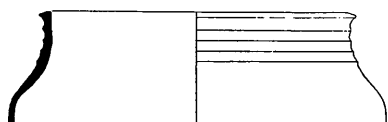


3 B2



3 B1

3

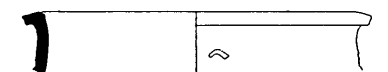


3 A

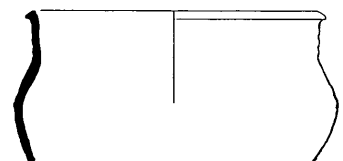
7



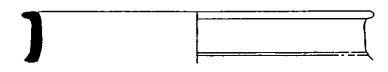
4



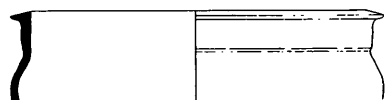
8



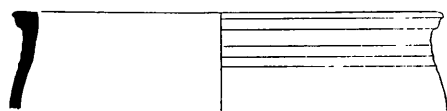
5



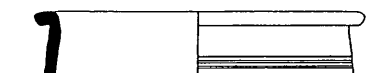
9



10

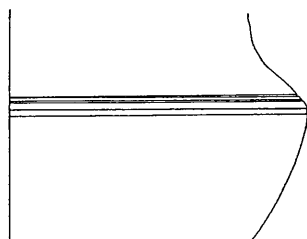
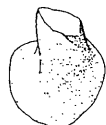


6



11

6.4



3 B2

12

Fig. 75 – Vases fermés globulaires de grande taille (échelle 1/5).

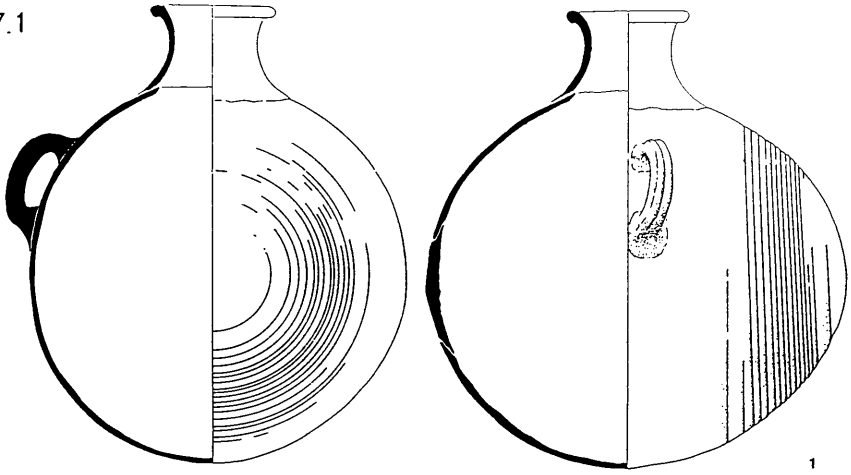
PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. V 151 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>2. V 228 Ilot E, bât. 2 pièce 1, S 50</p> <p>3. 96/28 Ilôt F, bât. 10 pièce 10, S 14</p> <p>4. 61/77 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 21</p> <p>5. 99/9 Ilot F, bât. 3 pièce 2, S 19</p> <p>6. 76/79 Ilot F, bât. 3 pièce 2, S 15</p> <p>7. 238/41 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>8. 76/80 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15</p> <p>9. 167/184 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34</p> <p>10. 57/12 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. deux fonds tournés latéraux réunis par modelage, col tourné rapporté ; 2. gris-beige à beige rosé ; 4. chamotte fine rouge rosé et minéral sableux.</p> <p>1. tourné et modelé, col et anse rapportés ; 2. rouge à brun clair et noir brûlé ; 4. chamotte fine rouge rosé et particules minérales peu visibles ; 5. anse à double section circulaire.</p> <p>1. tourné ; 2. gris-beige ; 4. particules minérales siliceuses et micacées rares.</p> <p>1. tourné ; 2. gris-beige ; 4. particules minérales siliceuses et cristaux de gypse broyés rares.</p> <p>1. tourné ; 2. gris-beige ; 4. particules minérales siliceuses et cristaux de gypse broyés rares.</p> <p>1. tourné ; 2. gris-beige ; 4. particules minérales siliceuses et cristaux de gypse broyés rares.</p> <p>1. modelé ; 2. gris-beige ; 4. particules minérales siliceuses et cristaux de gypse broyés rares.</p> <p>1. modelé ; 2. gris-beige ; 4. particules minérales siliceuses et cristaux de gypse broyés rares.</p> <p>1. modelé ; 2. gris-beige ; 4. particules minérales siliceuses et cristaux de gypse broyés rares.</p>	<p>Baghouz, nécropole du Bronze. Du Mesnil du Buisson, 1948, Pl. LXXVIII : Z 203. Tell ed-Der, maison d'Ur-Utu, phase IIIb, T 250. Gasche, 1989, Pl. 23 : D 3806 et Pl. 37 : 9. Terqa, SG4, niveau 15, FT13, (1775-1750). Kelly-Buccellati, 1977, p. 25, fig. 11 : TPR 4 18. Mari. Parrot, 1959, fig. 84 : 857, p. 117. Kurban Höyük, Période III, transition Bronze Ancien/ Bronze Moyen. Algaze, 1990, Pl. 116.</p>
<p>11. 238/221 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. particules minérales siliceuses et cristaux de gypse broyés rares, paille en surface ; 5. motifs peints, rouges et noirs.</p>	

Niveau	3D	3C	3B2	3B1	3A
Type					
7.1	1,06 %	0,26 %	1,29 %	3,09 %	1,06 %
7.2	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,18 %	0,00 %
Total	1,06 %	0,26 %	1,29 %	3,27 %	1,06 %

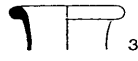
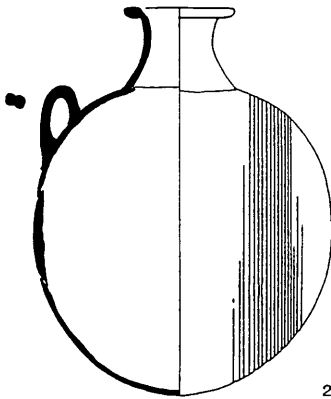
Pourcentages classe 7

7.1

3 B 2



1



3 B 1



7.2

3 B 1



3 B 1



8

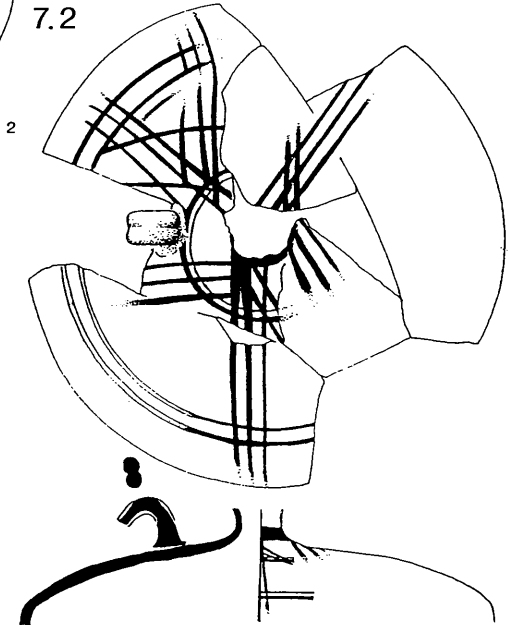


3 A

9



10



11

Fig. 76 - Vases fermés globulaires de grande taille (échelle 1/5).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES	COMPARAISONS
<p>1. 86/23 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 12</p> <p>2. 411/24 Ilot F, bât. 33 pièce 2, S 149</p> <p>3. 192/21 Ilot E, bât. 7 pièce 1, S 37</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 3. beige rosé ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral.</p>	
<p>4. 61/85 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 21</p> <p>5. 86/17 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 12</p> <p>6. 167/173 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34</p> <p>7. 57/121 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé à rouge ; 3. beige ; 4. minéral fin ; 5. marque au bitume.</p>	
<p>8 162/4 Ilot F, bât. 3 pièce 10, S 80</p> <p>9. 324/28 Ilot F, bât. 32 pièce 3, S 162</p> <p>10. 57/93 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p>	<p>Kurban Höyük, Période III, transition Bronze Ancien/ Bronze Moyen. Algaze, 1990, Pl. 105 J.</p>

Niveau	3D	3C	3B2	3B1	3A
Type					
8.1	2,46 %	1,52 %	0,37 %	1,64 %	1,58 %
8.2	0,00 %	0,33 %	1,11 %	1,45 %	0,95 %
8.3	0,35 %	0,07 %	0,00 %	0,00 %	0,21 %
8.4	3,52 %	2,37 %	1,66 %	2,55 %	1,06 %
8.5	0,00 %	0,00 %	0,55 %	0,18 %	0,84 %
8.6	0,00 %	0,00 %	0,37 %	0,00 %	0,00 %
8.7	0,00 %	0,07 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
8.8	0,35 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Total	6,69 %	4,35 %	4,07 %	5,82 %	4,65 %

Pourcentages classe 8

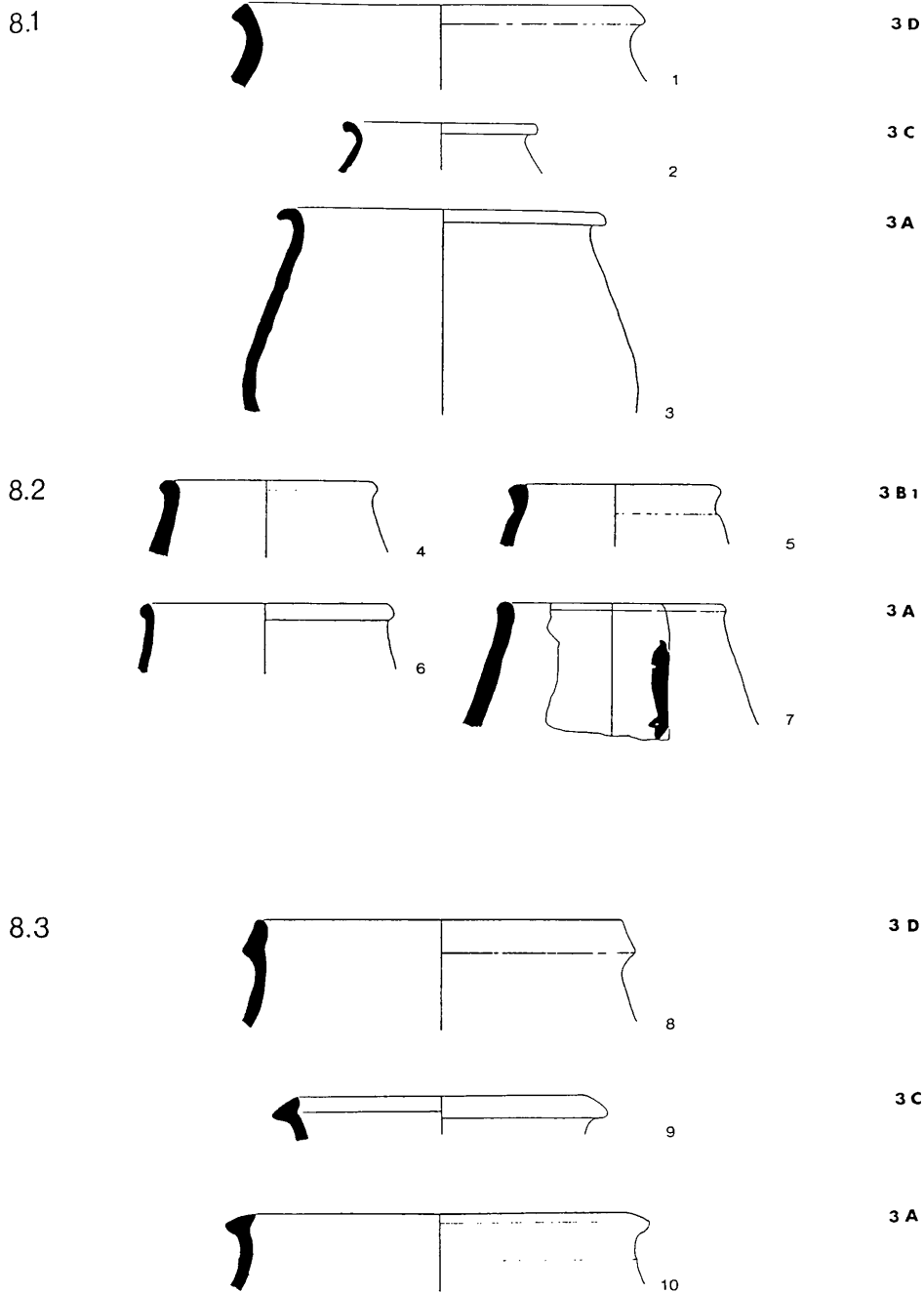


Fig. 77 – Vases fermés ovoïdes de taille moyenne (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. 207/1 Ilot F, bât. 3 pièce 10, S 80</p> <p>2. 381/25 Ilot F, bât. 1 pièce 4, S 106</p> <p>3. 170/2 Ilot F, bât. 3 pièce 10, S 80</p> <p>4. 276/7 Ilot B, bât. 15 pièce 3, S 89</p> <p>5. 100/17 Ilot F, bât. 3 pièce 10, S 22</p> <p>6. 61/117 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 21</p> <p>7. 238/142 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>8. 189/56 Ilot E, bât. 7 pièce 1, S 37</p> <p>9. 167/59 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte ; 5. moulure.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. moulure et incision.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. moulure et incision.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. moulure en relief et moulures gougées.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. moulures gougées.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. moulures gougées et incisions.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées.</p>	<p>Tell Hadidi, Bronze Moyen IIA. Dornemann, 1983, fig. 4 : 13 et 15.</p> <p>Kurban Höyük, Période III, transition Bronze Ancien/ Bronze Moyen. Algaze, 1990, Pl. 109 G et 115 N.</p>

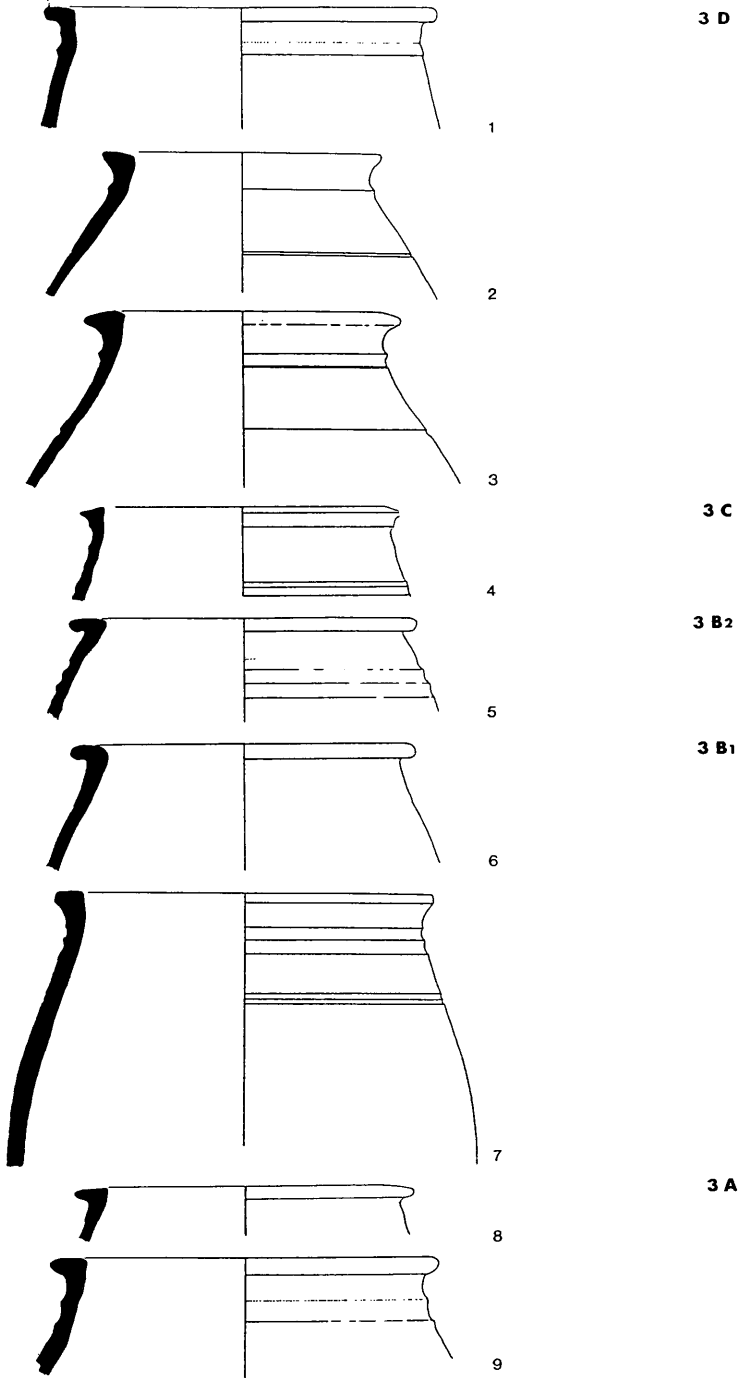
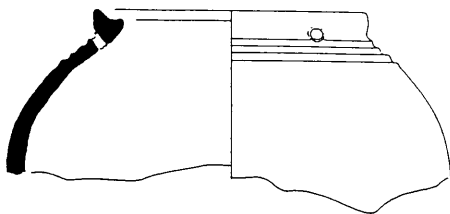


Fig. 78 - Vases fermés ovoïdes de taille moyenne (échelle 1/3).

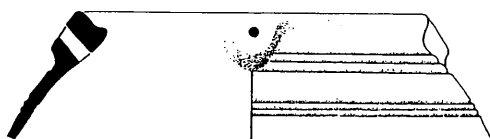
PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. 239/166 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>2. 86/99 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 12</p> <p>3. 274/6 Ilot E, bât. 7 pièce 5, S 52</p> <p>4. 57/106 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p> <p>5. 274/9 Ilot E, bât. 7 pièce 5, S 52</p> <p>6. 57/40 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. moulures.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures et ligne ondulée incisée.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures et incision.</p> <p>1. tourné ; 2. gris-beige ; 4. chamotte fine rouge rosé, particules minérales siliceuses et cristaux de gypse broyés rares ; 5. moulures gougées.</p>	

8.5



1

3 B2



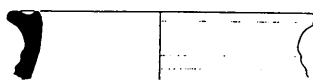
2

3 B1

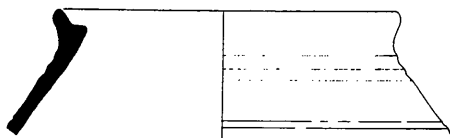


3

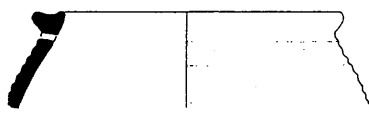
3 A



4



5

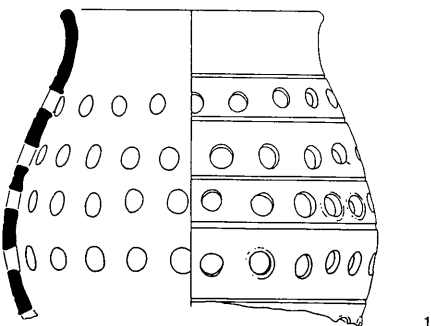


6

Fig. 79 - Vases fermés ovoïdes de taille moyenne (échelle 1/3).

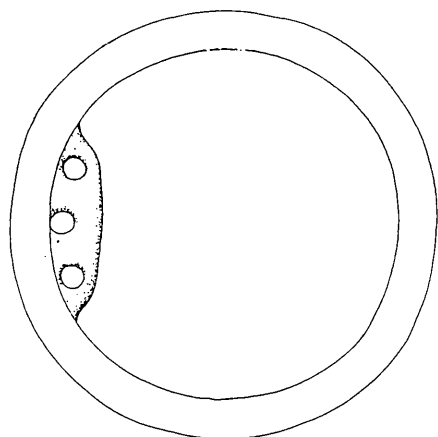
PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
1. 339/1 Ilot C, bât. 8 pièce 1, S 127	1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. lignes incisées et perforations rondes.	
2. 355/98 Ilot C, bât. 5 pièce 5, S 100	1. tourné ; 2. beige ; 4. végétal ; 5. versoir filtre perforé, surface interne lèvres.	
3. 313/14 Ilot F, bât. 1 pièce 5, S 104	1. tourné ; 2. beige verdâtre ; 4. mixte ; 5. croissants incisés.	

8.6



3B2

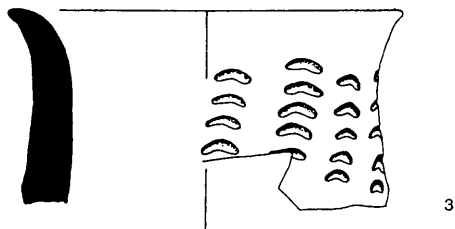
8.7



3C



8.8



3D

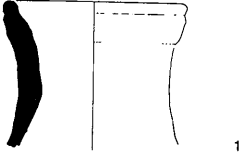
Fig. 80 – Vases fermés ovoïdes de taille moyenne (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. 192/17 Ilot E, bât. 7 pièce 1, S 37</p> <p>2. 57/57 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p> <p>3. 77/172 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 10</p> <p>4. 77/200 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 10</p> <p>5. 77/23 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 10</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulure gougée sur lèvres.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulure gougée sur lèvres.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p>	<p>Nuzi. Starr, 1937, Pl. 74 : C.</p> <p>Failaka, Bronze Age. Hojlund, 1987, Type 54C, p. 58, fig. 194.</p>

Niveau Type	3D	3C	3B2	3B1	3A
9.1	0,70 %	0,13 %	0,92 %	0,00 %	1,06 %
9.2	1,06 %	1,38 %	1,11 %	0,73 %	0,74 %
9.3	0,35 %	0,07 %	0,55 %	0,00 %	0,00 %
9.4	2,11 %	1,78 %	0,55 %	1,45 %	1,58 %
9.5	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,18 %	0,00 %
Total	4,23 %	3,36 %	3,14 %	2,36 %	3,38 %

Pourcentages classe 9

9.1



3A

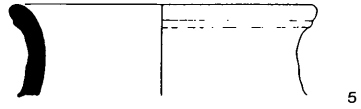
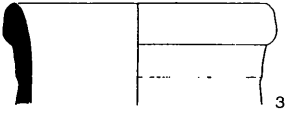
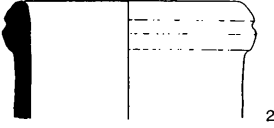
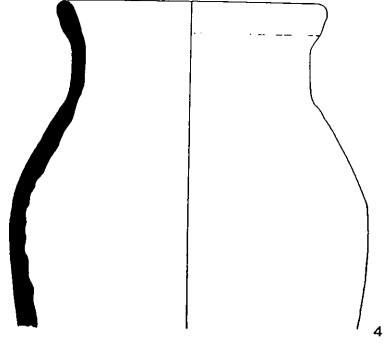


Fig. 81 – Vases fermés ovoïdes de taille moyenne (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. 435/1 Ilot F, bât. 33 pièce 2, S 157 Silo A 128</p> <p>2. 416/31 Ilot F, bât. 33 pièce 3, S 148</p> <p>3. 411/11 Ilot F, bât. 33 pièce 2, S 149</p> <p>4. V 326 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 124</p> <p>5. V 490 Ilot A, bât. 10 pièce 2, S 118</p> <p>6. 100/15 Ilot F, bât. 3 pièce 10, S 22</p> <p>7. 241/115 Ilot F, bât. 3 pièce 1, S 13</p> <p>8. 174/1 Ilot F, bât. 3 pièce 10, S 32</p> <p>9. 57/146 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. motifs peints en noir.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 3. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures sur haut panse.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. vert ; 3. beige verdâtre ; 4. végétal ; 5. trois registres de ligne ondulée incisée séparés par des moulures gougées horizontales.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige verdâtre ; 4. mixte ; 5. moulure gougée sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. moulure base encolure.</p>	<p>Baghouz, nécropole du Bronze. Du Mesnil du Buisson, 1948, Pl. LXXVI : Z 194, Z 75, Z 304, Z 42, Z 145.</p> <p>Ur, Old babylonian period. Woolley, 1976, Pl. 111 : 114, Pl. 112 : 122.</p> <p>Nuzi. Starr, 1937, Pl. 74 : E, F.</p> <p>Tell Owessat, Hamrin. Jacob-Rost, 1983, p. 122, fig. 25.</p> <p>Tell Munbaqa, 1550-1450. De Feyter, 1989, fig. 2 : 13.</p>

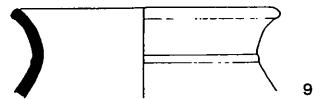
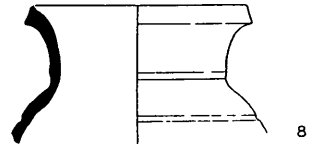
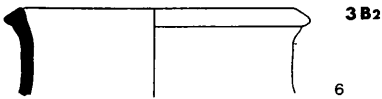
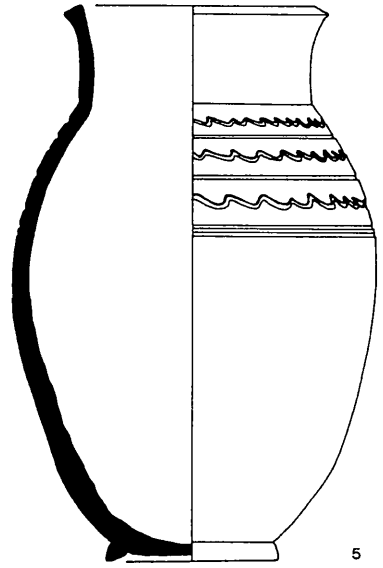
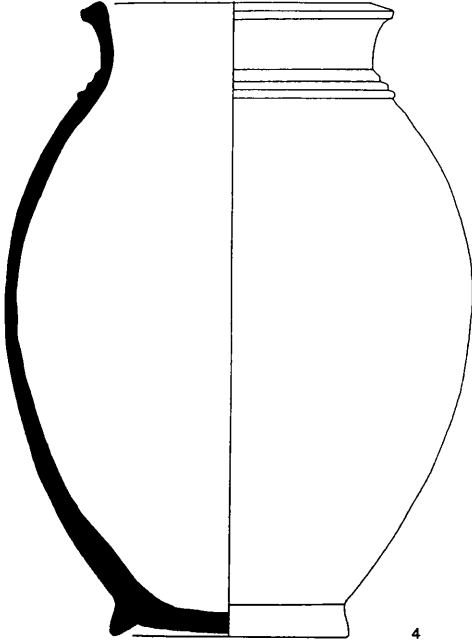
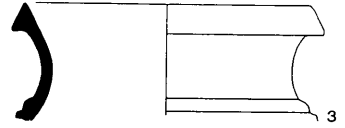
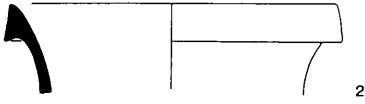
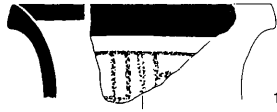
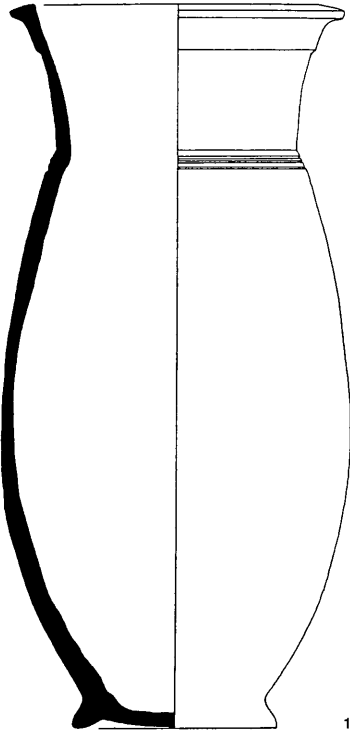


Fig. 82 – Vases fermés ovoïdes de taille moyenne (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. V 534 Ilot F, bât. 33 pièce 33, sous S 148, T 161</p> <p>2. V 124 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p>	<p>1. tourné, base panse tournassée sur tour lent (stries très espacées et irrégulières) ; 2. beige à beige rosé ; 4. mixte ; 5. quatre à cinq moulures gougées base col.</p> <p>1. tourné, base tournassée, surface égalisée ; 2. beige ; 4. végétal abondant ; 5. marque peinte en noir sur épaupe.</p>	<p>Tell Yelkhi, Hamrin. Bergamini, p. 236, fig. 61.</p> <p>Baghouz, nécropole du Bronze. Du Mesnil du Buisson, 1948, Pl. LXXVII : Z 309.</p> <p>Terqa, SG3, niveau 11, milieu II^e millénaire. Kelly-Buccellati, 1977, p. 27, fig. 12 : TPR 4 22, p. 33, fig. 15 : TPR 4 30.</p>

9.3



3C

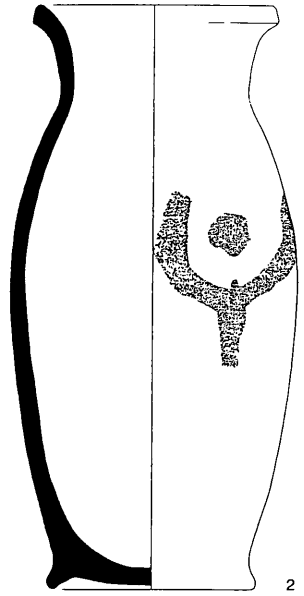
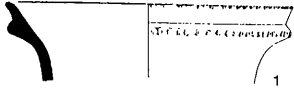


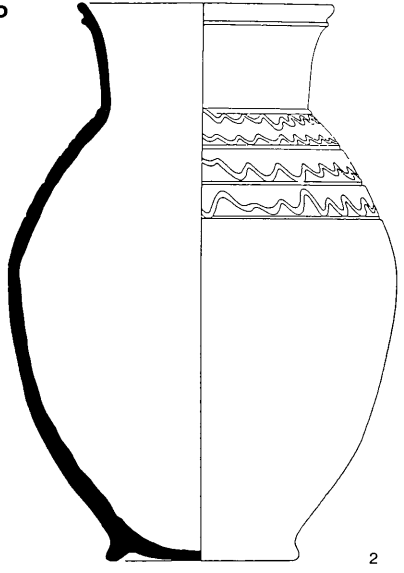
Fig. 83 – Vases fermés ovoïdes de taille moyenne (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. 319/37 Ilot F, bât. 1 pièce 4, S 106</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral et végétal en surface ; 5. lèvre moulurée avec deux registres d'incisions verticales.</p>	<p>Mari, temple d'Ishtar. Parrot, 1956, p. 225, fig. 108 : 911.</p>
<p>2. V 418 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123 dans V 459</p>	<p>1. tourné, base et lèvre tournassées ; 2. beige à beige rosé ; 4. minéral fin et petites particules rouges (chamotte ?) ; 5. lèvre moulurée, trois registres de lignes ondulées séparés par des moulures gougées.</p>	
<p>3. 100/11 Ilot F, bât. 3 pièce 10, S 22</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. lèvre moulurée.</p>	
<p>4. 238/82 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p>	<p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. lèvre moulurée, trois registres de lignes ondulées incisées et moulures gougées.</p>	
<p>5. 102/15 Ilot F, bât. 3 pièce 1, S 13</p>	<p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. lèvre moulurée.</p>	
<p>6. 86/43 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 12</p>	<p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. lèvre moulurée.</p>	
<p>7. 76/18 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15</p>	<p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. lèvre moulurée.</p>	
<p>8. 340/197 Ilot E, bât. 7 pièce 5, S 52</p>	<p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. moulures sur lèvre et base encolure, lignes incisées parallèles sur panse.</p>	
<p>9. 57/170 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 5. lèvre moulurée.</p>	
<p>10. 201/19 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 38</p>	<p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. lèvre moulurée, lignes incisées parallèles sur panse.</p>	
<p>11. 189/107 Ilot E, bât. 7 pièce 1, S 37</p>	<p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. moulure sur lèvre.</p>	
<p>12. 189/6 Ilot E, bât. 7 pièce 1, S 37</p>	<p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. deux moulures sur lèvre.</p>	

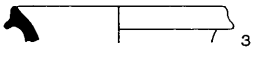
9.4



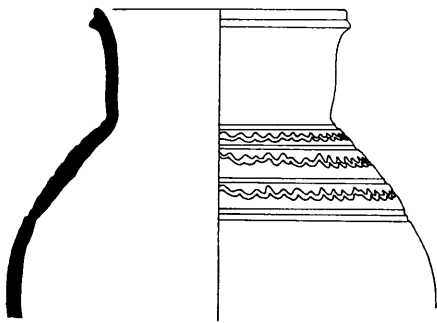
3D



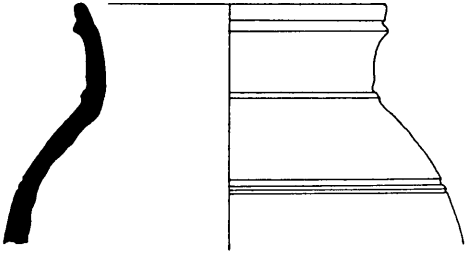
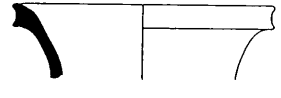
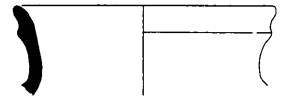
3C



3B2



3B1



3A

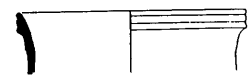
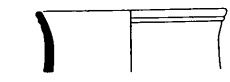
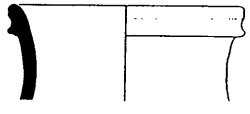
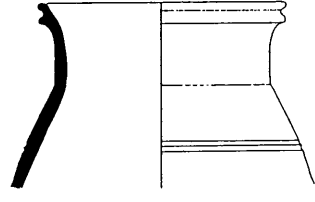


Fig. 84 – Vases fermés ovoïdes de taille moyenne (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. 336/6 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p> <p>2. 238/214 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p>	<p>Ur, Old Babylonian period. Woolley, 1976, Pl. 112 : 124.</p> <p>Nuzi. Starr, 1937, Pl. 74 : G.</p> <p>Tell ed-Der, maison d'Ur- Utu, phase IIIId, T 272. Gasche, 1989, Pl. 21 : D 4391.</p>

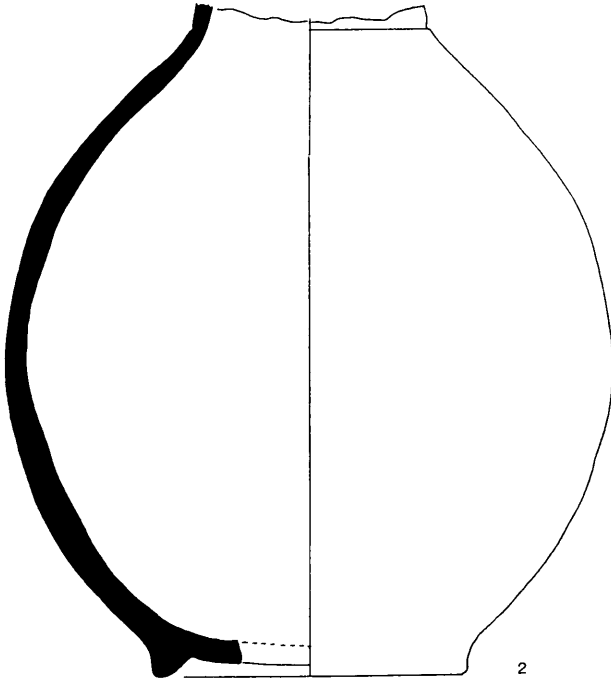
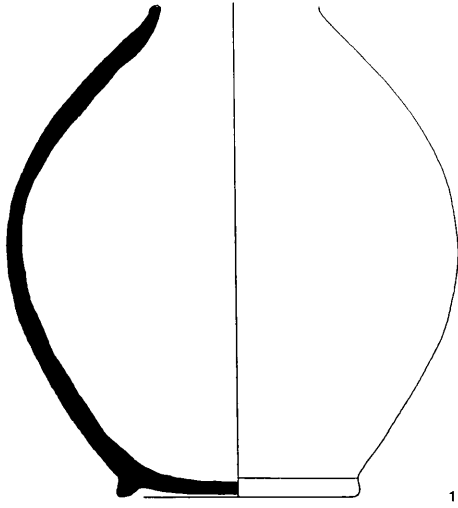


Fig. 85 – Vases fermés ovoïdes de taille moyenne (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES	COMPARAISONS
<p>1. 336/11 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p> <p>2. 268/26 Ilot F, bât. 32 pièce 2, S 78</p> <p>3. 167/5 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34</p> <p>4. 57/139 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. ligne incisée sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures en relief et en creux, base encolure et panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. rose à rouge ; 4. végétal ; 5. moulures gougées, haut panse.</p>	
<p>5. 234/135 Ilot E, bât. 2 pièce 3, S 45</p> <p>6. 340/146 Ilot E, bât. 7 pièce 5, S 52</p> <p>7. 57/60 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p> <p>8. 57/150 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. ligne ondulée incisée et moulure.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures parallèles.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées parallèles, haut panse.</p>	<p>Usiyeh, Area A. Fujii, 1984-85, p. 132, fig. 7 : 2.</p> <p>Nippur, WB niveau IV, Vieux Babylonien. Gibson, 1978, fig. 59 : 3a.</p> <p>Kurban Höyük, Période III transition Bronze Ancien/ Bronze Moyen. Algaze, 1990, Pl. 105 D, E.</p>
<p>9. 323/131 Ilot F, bât. 17 pièce 4, S 110</p> <p>10. 76/78 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. ligne ondulée incisée et moulures parallèles.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 5. moulures horizontales gougées et moulures ondulées en relief.</p>	<p>Tell Genj, vallée d'Hamrin. Wilson, Heim, Meighan, 1984, p. 178, Pl. VII : 6.</p> <p>Mari, chantier E. Lebeau, 1987, p. 456 : 9.</p>

Niveau	3D	3C	3B2	3B1	3A
Type					
10.1	1,06 %	0,53 %	0,18 %	0,00 %	0,32 %
10.2	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,18 %	0,32 %
10.3	0,00 %	0,20 %	0,00 %	0,91 %	0,00 %
Total	1,06 %	0,73 %	0,18 %	1,09 %	0,63 %

Pourcentages classe 10

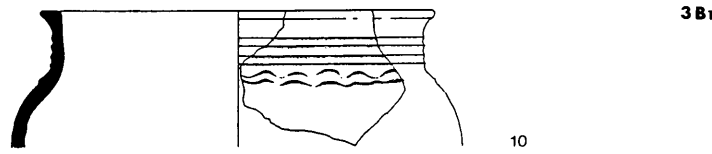
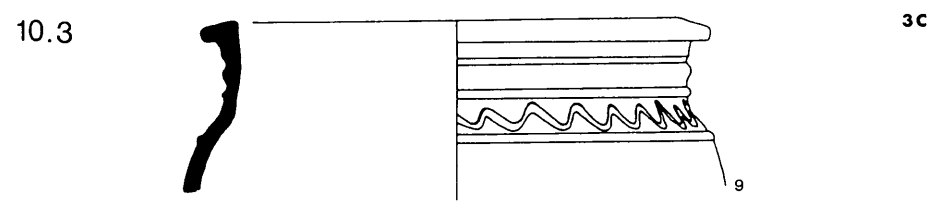
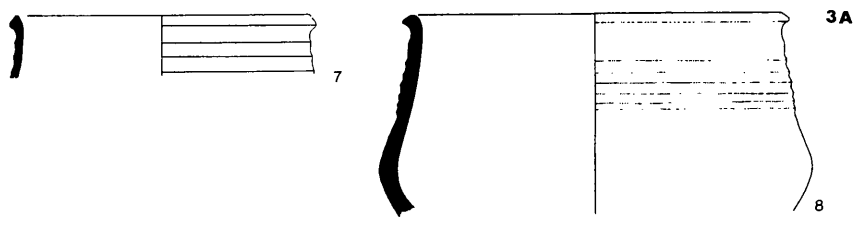
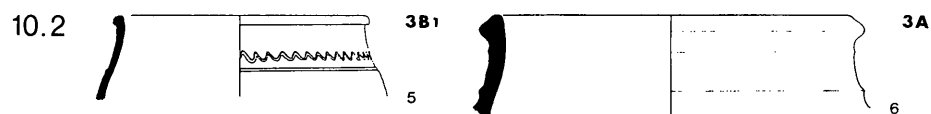
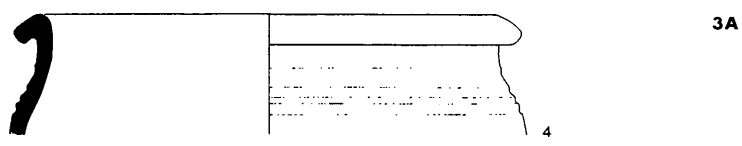
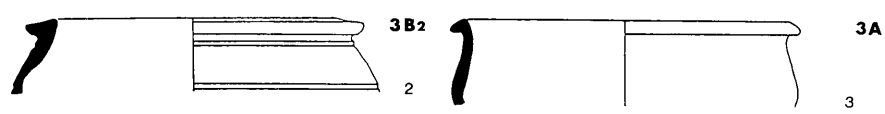
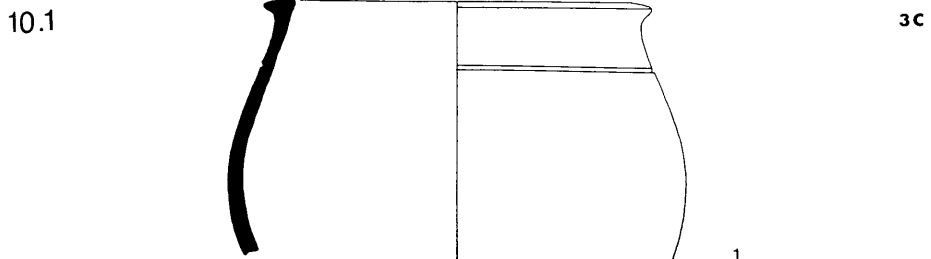


Fig. 86 - Vases fermés globulaires de taille moyenne (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. 351/98 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 49</p> <p>2. 238/20 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte.</p>	<p>Nuzi (?). Starr, 1937, Pl. 75 : I. Tell ed-Der, phases IIIb et IIIc. Gasche, 1989, Pl. 30 : 15, 16, 17.</p>
<p>3. V 501 Ilot F, bât. 1 pièce 4, S 106</p> <p>4. 381/86 Idem 3</p> <p>5. 319/47 Idem 3</p> <p>6. V 422 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123 dans V 460</p> <p>7. V 421 idem 6</p> <p>8. V 535 Ilot F, bât. 32 pièce 4, S 150</p> <p>9. V 474 Ilot B, bât. 6 pièce 3, S 113</p> <p>10. 276/37 Ilot B, bât. 15 pièce 3, S 89</p> <p>11. 276/12 idem 10</p> <p>12. 350/16 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 41</p> <p>13. V 257 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 44</p> <p>14. V 163 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 44</p> <p>15. 189/110 Ilot E, bât. 7 pièce 1, S 37</p> <p>16. 189/30 idem 15</p> <p>17. 57/204 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. tourné, base et carène tournassées ; 2. beige ; 3. beige ; 4. minéral sableux fin, particules micacées et végétal rare.</p> <p>1. tourné, tournassé ; 2. beige ; 3. beige ; 4. minéral ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige à beige rosé ; 4. végétal.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige verdâtre ; 4. végétal.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige rosé ; 4. végétal.</p> <p>1. tourné, tournassé ; 2. rose ; 3. beige ; 4. minéral sableux fin, particules micacées.</p> <p>1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné, tournassé ; 2. rose à rouge ; 4. mixte ; 5. traces de bitume sur panse (marque ?).</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige ; 4. mixte, végétal en surface.</p> <p>1. tourné ; 2. rose orangé ; 3. beige jaune ; 4. grosses particules minérales en surface ; 5. bandes horizontales peintes en rouge.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 4. minéral.</p>	<p>Tell Asmar, Larsa tardif. Delougaz, 1947, Pl. 153 : B.237.100 et B.236.300.</p> <p>Tell Ishchali, Larsa tardif. Delougaz, 1947, Pl. 153 : B.247.200.</p> <p>Tell Basmusian, niveau IV, temple 2 et tranchée A, niveau II, niveau III. Abu al-Soof, 1970, Pl. XIV : M 60263, Pl. XXX : 2, 3. Pl. XLII : 9. Ur, Old Babylonian Period. Woolley, 1976, Pl. 113 : 130.</p> <p>Kish, époque d' Hammourabi. de Genouillac, 1924, Pl. 51 : 38.</p> <p>Usiyeh, area A. Fujii, 1984-85, p. 131 : 12.</p> <p>Nippur, WB niveau IV, Vieux Babylonien. Gibson, 1978, fig. 59 : 4b</p> <p>Nuzi. Starr, 1937, Pl. 62 : S,T,X,Y Pl. 76 : I, J, K, L, M.</p> <p>Tell Genj, vallée d'Hamrin. Wilson, Heim, Meighan, 1984, p. 174, Pl. V : 7.</p> <p>Tell Halawa, Hamrin Abbu, 1984, p. 125, fig. 9.</p> <p>Nippur, TA 184 XI 1. Cown, 1967, pl. 95 : 5.</p> <p>Tell Owessat, Hamrin. Jacob-Rost, 1983, p. 123, fig. 30, p. 124, fig. 32.</p> <p>Tell ed-Der, phase IIIc, Gasche, 1989, Pl. 30 : 5.</p>

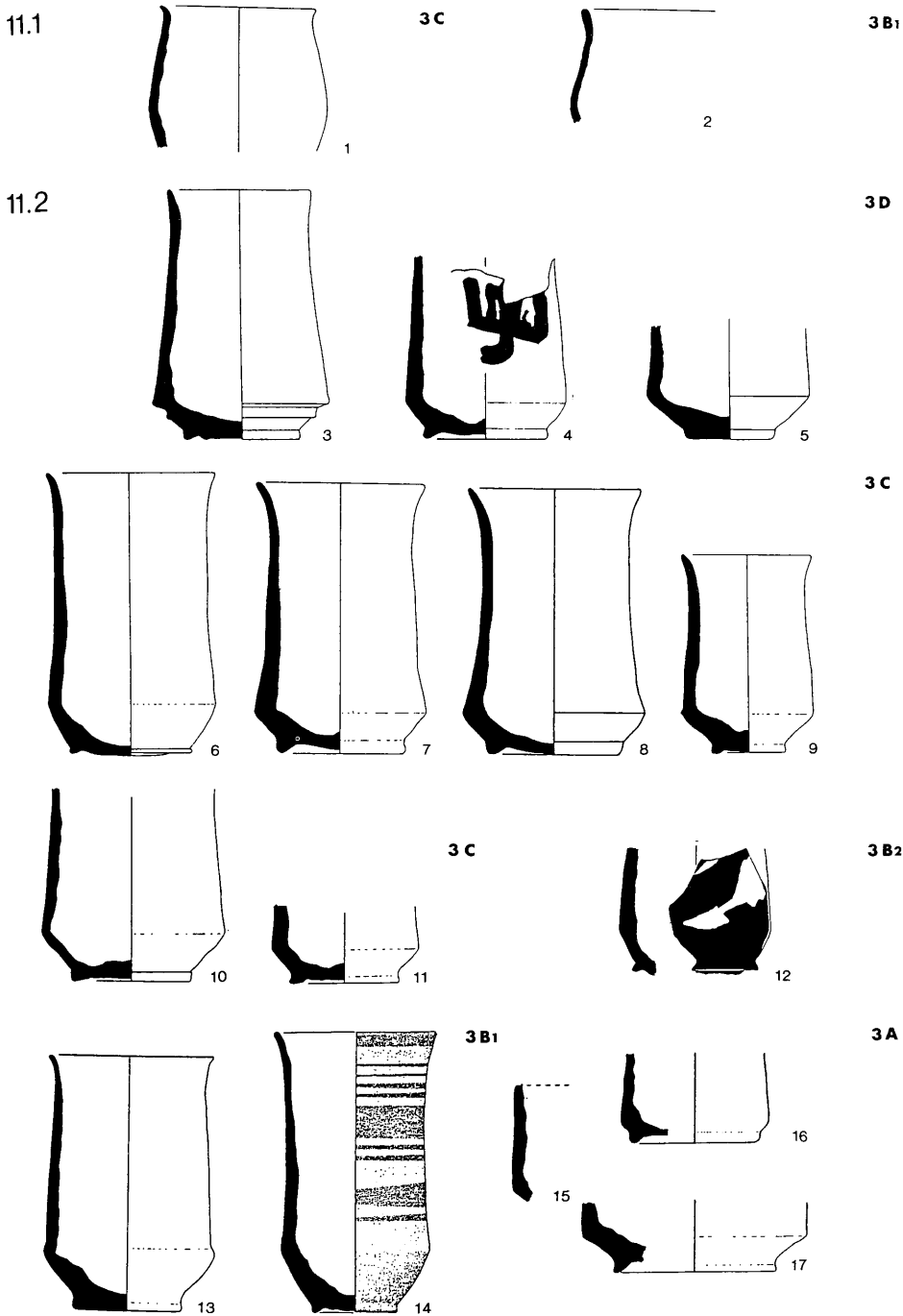


Fig. 87 – Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).

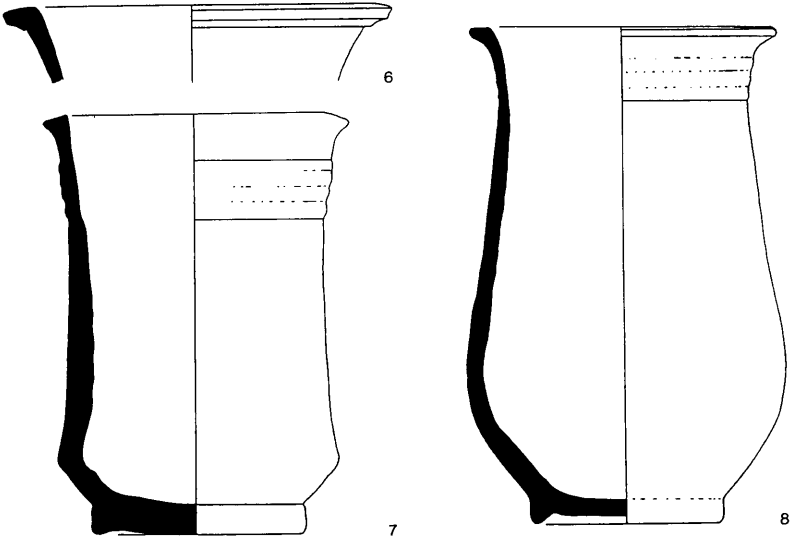
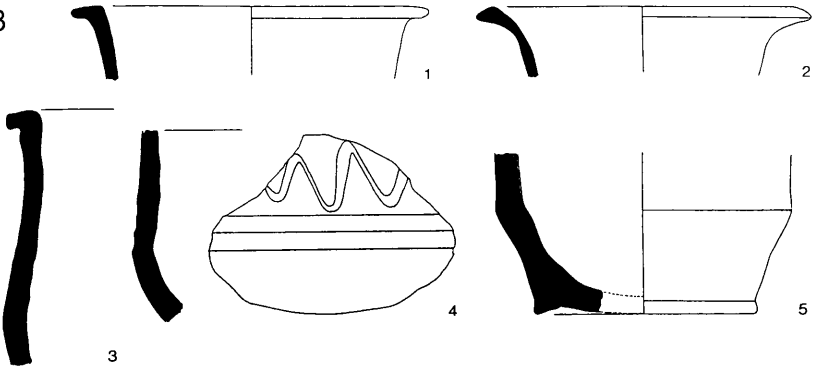
PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
1. 381/67 Ilot F, bât. 1 pièce 4, S 106	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral.	Ur , Old babylonian Period. Woolley, 1976, Pl. 108 : 78.
2. 381/48 Ilot F, bât. 1 pièce 4, S 106	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	Isin . Hrouda, 1977, Pl. 27 : IB 244.
3. 381/66 Ilot F, bât. 1 pièce 4, S 106	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	Tell Billa , niveau 3, hurrite. Speiser, 1933, Pl. LXII : 7.
4. 381/60 Ilot F, bât. 1 pièce 4, S 106	1. tourné ; 2. rose à rouge ; 4. mixte ; 5. ligne ondulée et moulures gougées.	Nuzi . Starr, 1937, Pl. 75 : K, Pl. 76 : C, D.
5. 432/7 Ilot F, bât. 32 pièce 3, S 169	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	Terqa , SG4, niveau 15 (1775-1750). Kelly-Buccellati, 1977, p. 35, fig. 16 : TPR 4 32 et 33.
6. 377/7 Ilot B, bât. 6 pièce 5, S 128	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
7. V 426 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123	1. tourné, base tournassée ; 2. beige ; 4. végétal ; 5. quatre moulure, base lèvres.	
8. V 423 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123 dans V 461	1. tourné, base tournassée ; 2. beige verdâtre ; 4. végétal ; 5. trois moulures anguleuses en faible relief, base lèvres.	
9. 336/1 Ilot A, bât. A pièce 4, S 123	1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. lignes incisées.	

Niveau	3D	3C	3B2	3B1	3A
Type					
11.1	0,35 %	0,53 %	0,55 %	0,36 %	0,21 %
11.2	0,35 %	0,92 %	0,55 %	0,36 %	0,32 %
11.3	3,52 %	1,65 %	1,29 %	0,36 %	0,42 %
11.4	2,11 %	1,25 %	0,74 %	0,73 %	3,80 %
Total	6,34 %	4,35 %	3,14 %	1,82 %	4,75 %

Pourcentages classe 11

11.3

3D



3C

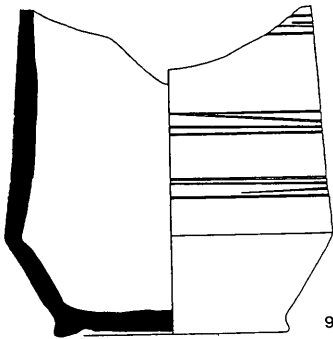


Fig. 88 – Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. V 216 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 49</p> <p>2. V 217 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 49</p> <p>3. 239/181 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>4. 61/17 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 21</p>	<p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige à beige rosé ; 4. mixte, végétal en surface ; 5. trois registres lignes horizontales peignées.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige rosé à rouge rosé ; 4. mixte, végétal en surface ; 5. trois registres lignes horizontales peignées.</p> <p>1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 4. végétal ; 5. lignes horizontales incisées.</p> <p>1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées.</p>	<p>Tell Billa, niveau 4, "période anatolienne, 1900". Speiser, 1933, Pl. LVII : 2.</p> <p>Nuzi. Starr, 1937, Pl. 73 : H.</p> <p>Terqa, ASH2-101. Kelly-Bucellati, 1977, p. 10, fig. 6.</p>

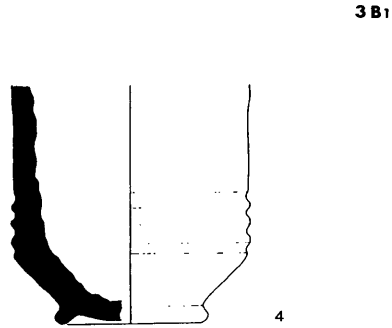
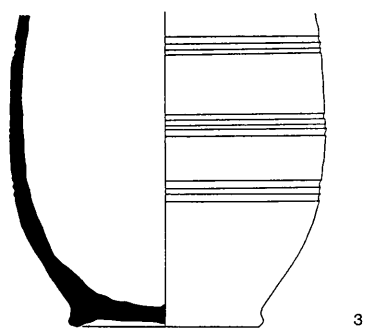
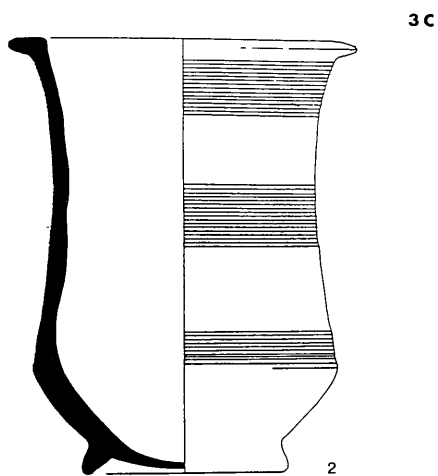
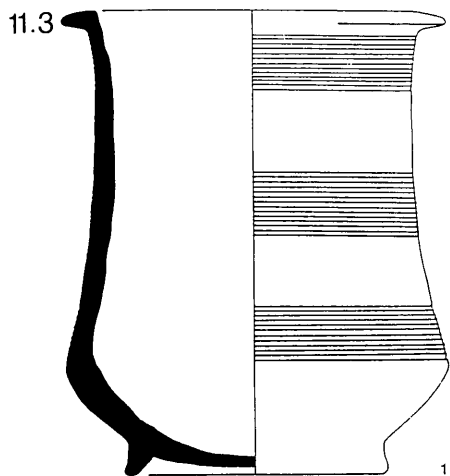
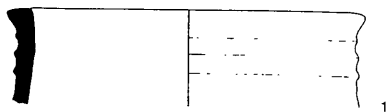
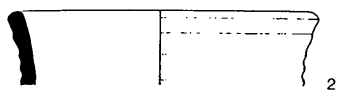


Fig. 89 - Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).

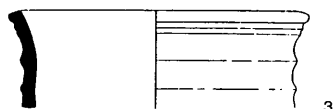
PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. 76/35 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées sous lèvres.</p>	<p>Usiyeh, Area A. Fuji, 1984-85, p. 132, fig. 7 : 4.</p>
<p>2. 57/65 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte ; 5. moulures gougées sous lèvres.</p>	
<p>3. 167/60 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte ; 5. moulures gougées sous lèvres.</p>	
<p>4. 167/131 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées sous lèvres et sur panse.</p>	
<p>5. 167/148 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte ; 5. moulures gougées sous lèvres.</p>	
<p>6. 167/71 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées sous lèvres.</p>	
<p>7. 57/1 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées sous lèvres.</p>	
<p>8. 57/5 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées sous lèvres.</p>	
<p>9. 167/80 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées sous lèvres.</p>	
<p>10. 77/130 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 10</p>	<p>1. tourné ; 2. rose à rouge ; 3. beige ; 4. mixte ; 5. moulures gougées sous lèvres.</p>	



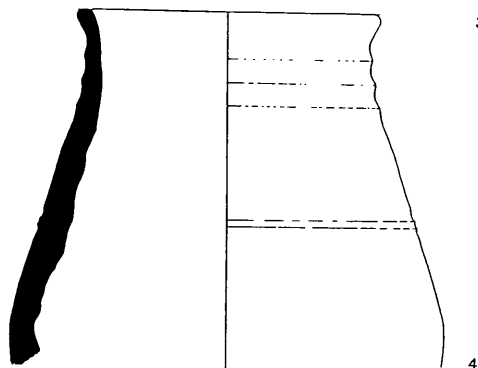
1



2

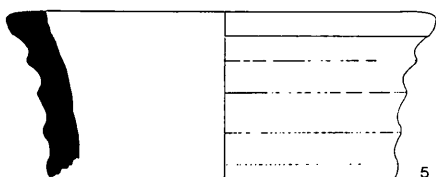


3

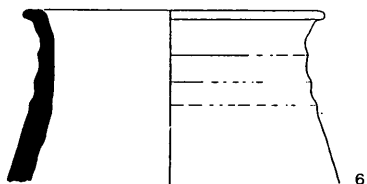


4

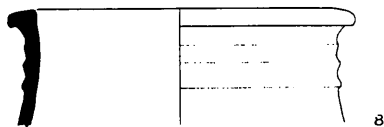
3 A



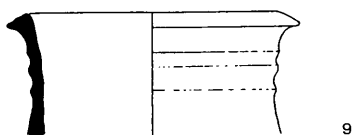
5



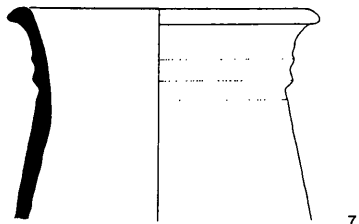
6



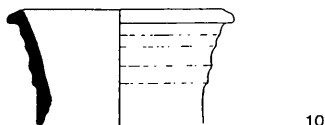
8



9



7



10

Fig. 90 - Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. 381/11 Ilot F, bât 1 pièce 4, S 106</p> <p>2. V 413 Ilot I, bât. 35 pièce 1, S 124</p> <p>3. V 419 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123 dans V 459</p> <p>4. 311/1 Ilot D, bât. 13 pièce 2, S 98</p> <p>5. 336/2 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p> <p>6. V 524 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 49</p> <p>7. 406/5 voir 6</p> <p>8. 398/2 Ilot D, bât. 13 pièce 2, S 126</p> <p>9. 351/96 voir 7</p> <p>10. 377/8 Ilot B, bât. 6 pièce 5, S 128</p> <p>11. 421/6 Ilot F, bât. 32 pièce 3, S 162</p> <p>12. 324/20 Ilot F, bât. 33 pièce 3, S 148</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné, base tournassée, céramique fine bien cuite ; 2. beige grisâtre ; 4. minéral très fin ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné, base tournassée, lèvres réparées au bitume ; 2. beige verdâtre ; 4. végétal ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné, tournassé ; 2. beige ; 3. rouge ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. rose à rouge ; 3. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. rouge ; 4. minéral ; 5. moulures gougées, panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné, tournassé ; 2. rose à rouge ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p>	<p>Ur, Old babylonian period. Woolley, 1976, Pl. 108 : 77.</p> <p>Usiyeh, area A. Fujii, 1984-85, p. 131 : 1,2, 3.</p> <p>Tell Yelkhi, Hamrin. Bergamini, 1984, p. 236, fig. 57.</p> <p>Tell Owessat, Hamrin. Jacob-Rost, 1983, p. 124, fig. 34.</p> <p>Isin, Nordabschnitt II, Raum 6. Ayoub, 1982, p. 84 : 1 et 2.</p> <p>Tell ed-Der, maison d'Ur- Utu, phase IIIc, T 259B, T 328, T 226 ; phase IIIb, T 250, T 259A, T 273, T 245. Gasche, 1989, Pl. 15 : D 4026, Pl. 16 : D 5824, Pl. 22 : D 3683, Pl. 23 : D 3807, Pl. 24 : D 4028, D 4406, D 3935.</p> <p>Idem, Chantier E, phases IIIb et IIIc. Gasche, 1989, Pl. 33.</p>

Niveau Type	3D	3C	3B2	3B1	3A
12.1	4,23 %	9,49 %	8,13 %	2,36 %	5,39 %
12.2	1,06 %	1,25 %	0,74 %	2,00 %	1,16 %
12.3	3,17 %	2,83 %	2,77 %	4,73 %	6,23 %
12.4	2,11 %	2,90 %	2,59 %	3,09 %	3,70 %
12.5	1,41 %	3,56 %	4,07 %	3,27 %	0,74 %
12.6	0,70 %	2,44 %	3,14 %	1,45 %	0,95 %
Total	12,67 %	22,48 %	21,44 %	16,91 %	18,16 %

Pourcentages classe 12

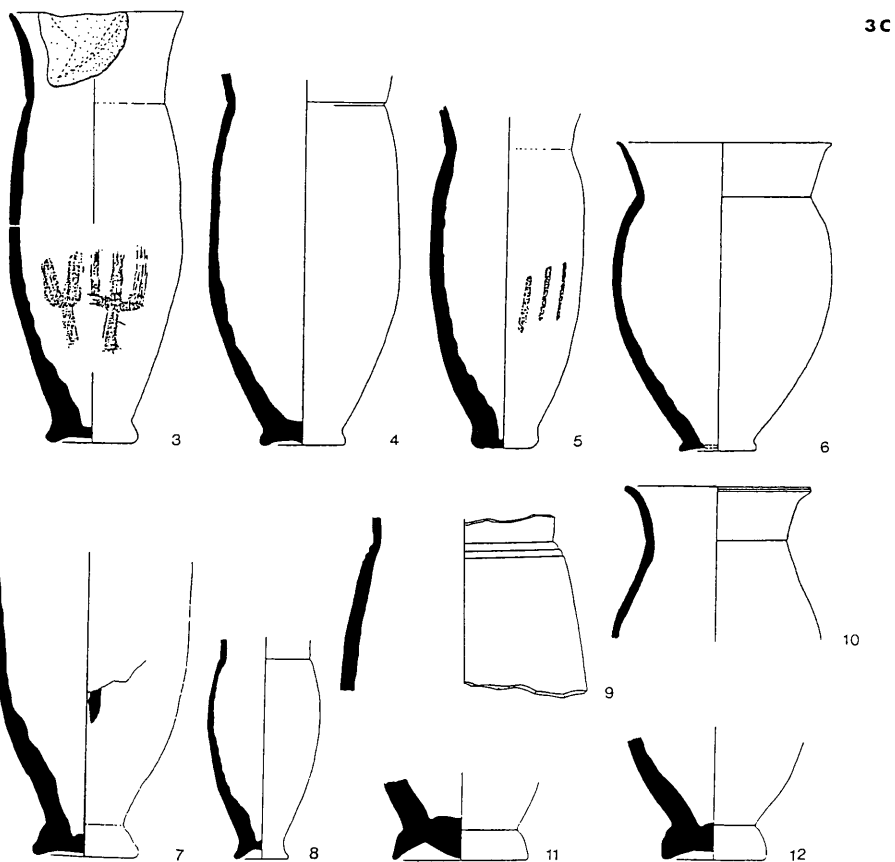
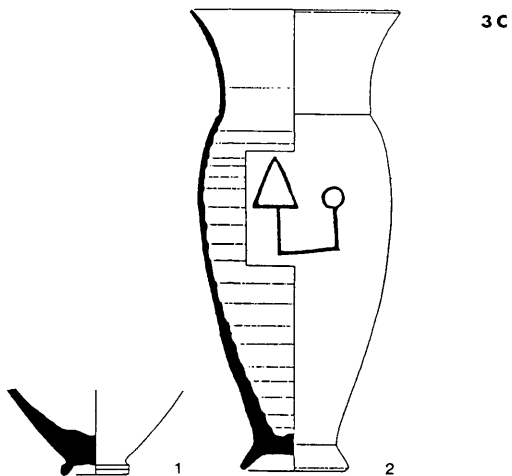


Fig. 91 – Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
1. V 517 Ilot F, bât. 3 pièce 7, 18	1. tourné, base tournassée ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.	Nippur , WA, niveau V. Gibson, 1975, fig. 42.
2. V 527 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18	1. tourné, tournassé ; 2. rose à rouge ; 4. végétal ; 5. couche de bitume sur fond.	Uruk , palais de Sînkasid. Van Ess, 1988, fig. 35 : 203.
3. V 99 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18	1. tourné, base tournassée, surface égalisée ; 2. beige ; 4. mixte, végétal peu abondant.	
4. V 144 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18	1. tourné ; 2. beige ; 4. végétal.	
5. V 269 Ilot C, bât. 8 pièce 4, S 55	1. tourné, base tournassée ; 2. beige rosé ; 4. mixte, végétal en surface.	
6. 239/184 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.	
7. V 531 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18	1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
8. 239/1 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18	1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.	
9. 239/2 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18	1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
10. 239/119 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18	1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
11. V 297 Ilot F, bât. 32 pièce 2, S 78	1. tourné, tournassé ; 2. beige brunâtre à beige rosé ; 4. particules minérales peu visibles, végétal rare en surface.	
12. 239/188 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18	1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	

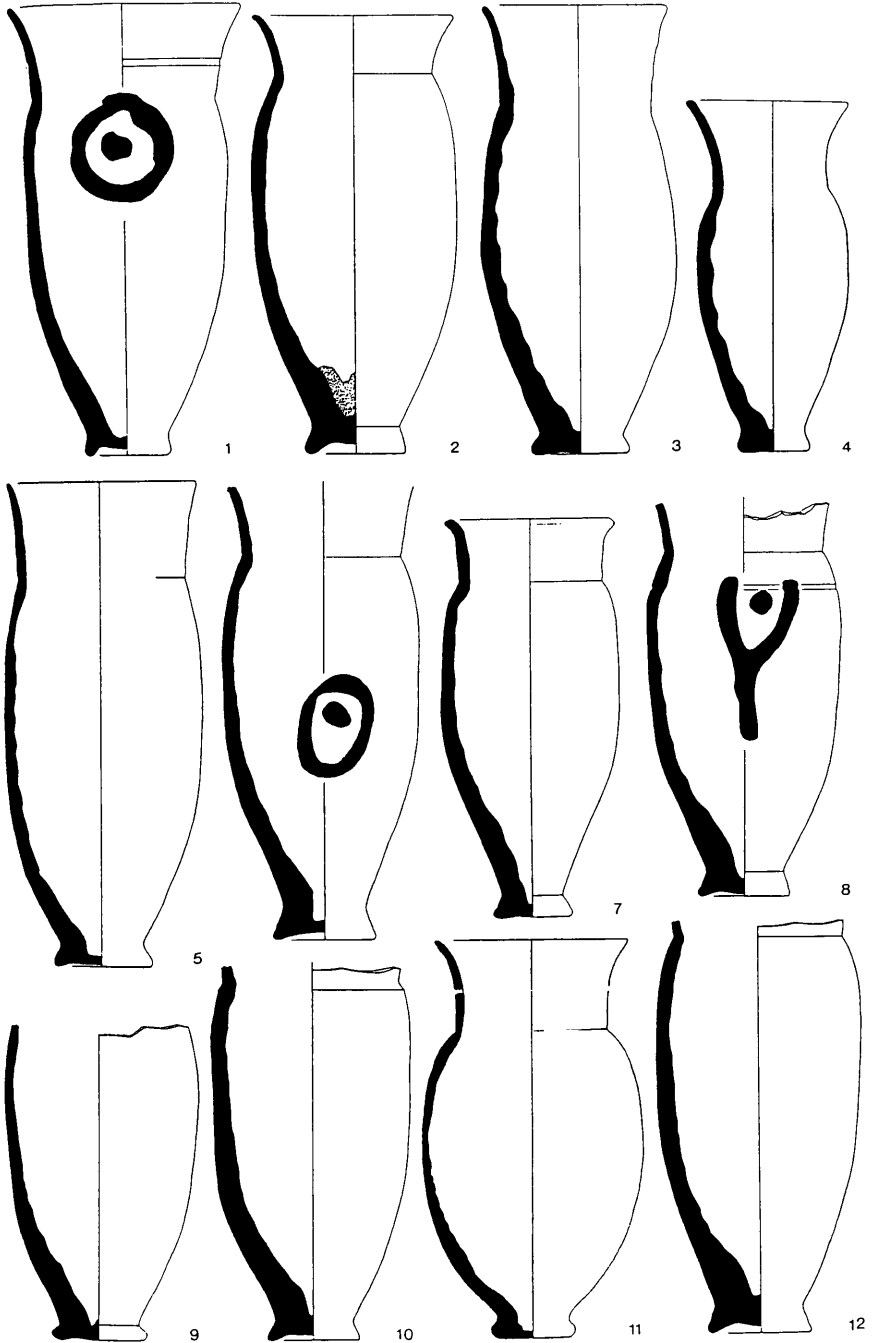


Fig. 92 - Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. 350/1 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 41</p> <p>2. 350/75 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 41</p> <p>3. 239/129 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>4. 100/1 Ilot F, bât. 3 pièce 10, S 22</p> <p>5. 350/48 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 41</p> <p>6. 239/187 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>7. V 210 Ilot E, bât. 2 pièce 1, S 50</p> <p>8. 96/19 Ilot F, bât. 3 pièce 10, S 14</p> <p>9. 61/29 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 21</p> <p>10. 86/2 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 12</p> <p>11. 61/9 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 21</p> <p>12. 86/7 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 12</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral ; 5. ligne incisée sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. moulures horizontales gougées sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. rose à rouge ; 3. beige rosé ; 4. minéral ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige rosé ; 4. particules minérales peu visibles, végétal en surface ; 5. bande horizontale peinte en noir, base lèvres.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p>	<p>Nippur, WB niveau IV, Vieux babylonien. Gibson, 1978, fig. 60 : 5. Isin, altbaby. Gebeude Raum 10. Ayoub, 1982, p. 84 : 4. Idem. Hrouda, 1987, Pl. 29 : 1.</p>

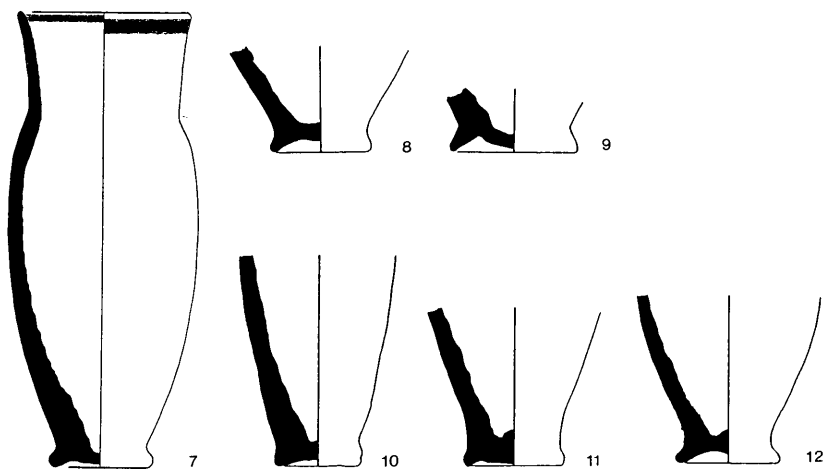
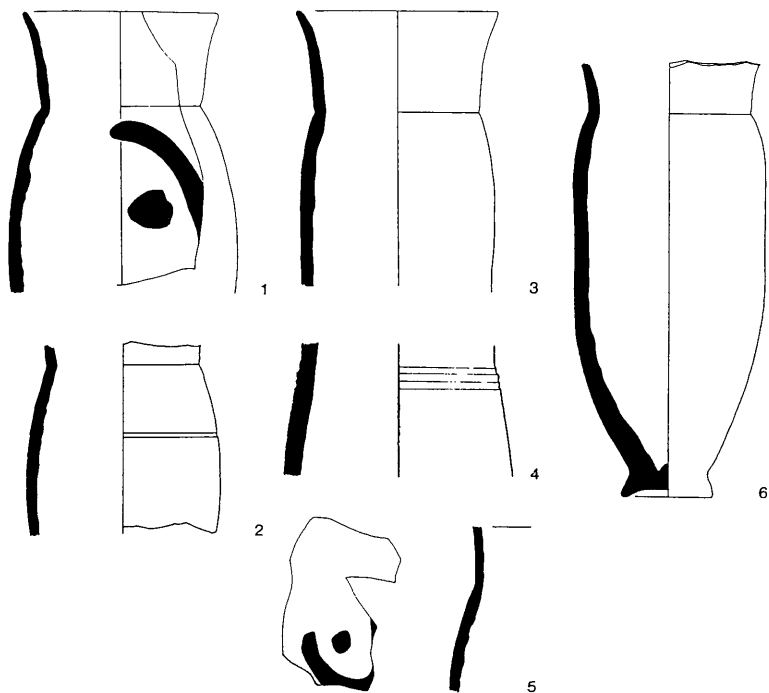
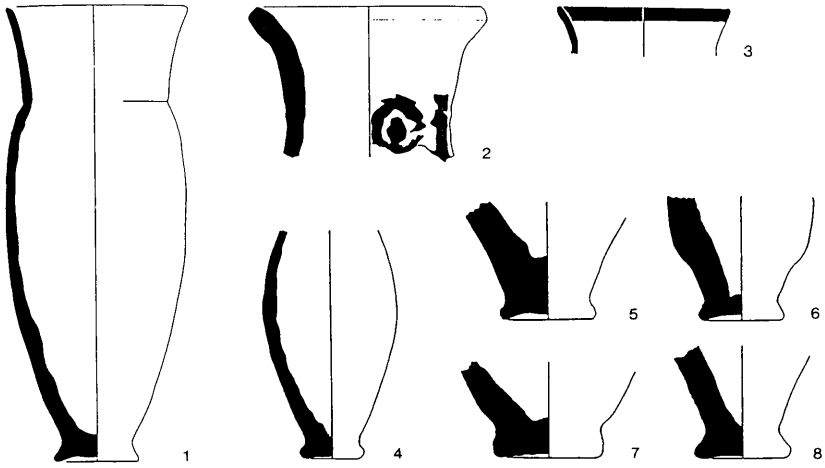


Fig. 93 – Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES	COMPARAISONS
<p>1. V 141 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p> <p>2. 197/3 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34</p> <p>3. 189/67 Ilot E, bât. 7 pièce 1, S 37</p> <p>4. 57/245 Voir 1</p> <p>5. 77/152 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 10</p> <p>6. 77/163 Voir 5</p> <p>7. 77/95 Voir 5</p> <p>8. 57/235 Voir 1</p>	<p>1. tourné, base tournassée, surface égalisée ; 2. beige rosé ; 3. beige (?) ; 4. mixte, végétal rare en surface.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur col.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. bande peinte en noir sur lèvre.</p> <p>1. tourné ; 2. rose à rouge ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. végétal.</p> <p>1. tourné ; beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p>	
<p>9. V 526 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p> <p>10. V 142 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>11. V 332 Ilot D, bât. 13 pièce 2, S 98</p> <p>12. V 520 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p>	<p>1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. ligne incisée sur panse.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige ; 4. mixte, végétal rare en surface.</p> <p>1. tourné ; 2. beige à beige verdâtre ; 4. végétal.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p>	<p>Tell Ishchali et Khafajeh maisons, de protodynastique III à babylonien ancien. Delougaz, 1947, Pl. 185 : C.556.320. Ur, Old babylonian period. Woolley, 1976, Pl. 109 : 91, 92. Isin. Hrouda, 1981, Pl. 31 : 21, 22. Nippur, WB niveau IV, Vieux Babylonien. Gibson, 1978, fig. 60 : 2, 3. Idem, TA 214, XI 1. Mc Cown et Haines, 1967, Pl. 94 : 18. Tell ed-Dibai, niveau V. Mustafa, 1949, Pl. V : 28. Tell ed-Der, maison d'Ur-Utu, phase IIIc, T 246. Gasche, 1989, Pl. 15 : D 3941. Failaka, Bronze Age. Hojlund, 1987, Type 61A, p. 71. Terqa, SG4, niveau 11, (1775-1750). Kelly-Buccellati, 1977, p. 39, fig. 18 : TPR 4 41.</p>

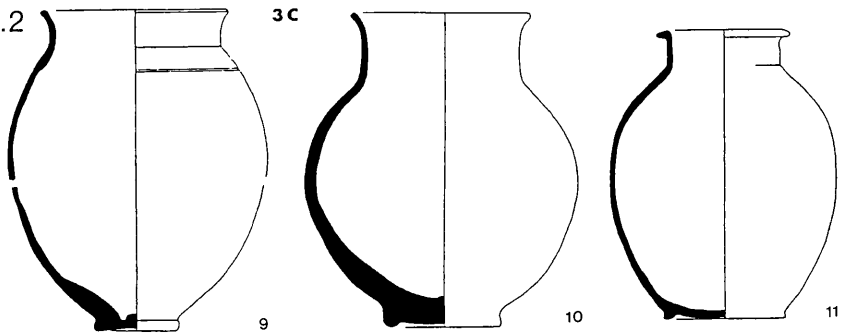
12.1

3A



12.2

3B2



3A

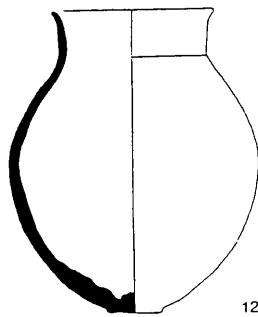
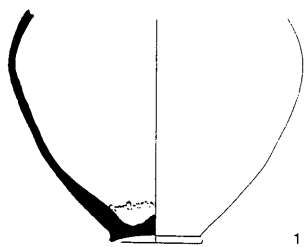


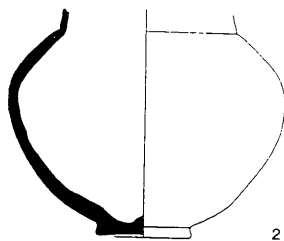
Fig. 94 - Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. 336/12 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p> <p>2. 336/7 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p> <p>3. 239/117 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>4. 239/85 voir 3</p> <p>5. V 172 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>6. V 171 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>7. 86/1 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>8. 234/43 Ilot E, bât. 2 pièce 3, S 45</p> <p>9. 238/14 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>10. V 164 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34</p> <p>11. 57/331 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 34</p> <p>12. 57/197 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 34</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. minéral ; 5. marque peinte au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte, végétal abondant en surface.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. minéral ; 5. ligne incisée sur épaule.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. minéral ; 5. lignes incisées horizontales sur épaule.</p> <p>1. tourné ; 2. beige à beige rosé ; 3. beige ; 4. minéral, légèrement végétal en surface ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral ; 5. lignes incisées horizontales.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral ; 5. lignes incisées horizontales.</p>	<p>Kish, époque d'Hammourabi. De Genouillac, 1924, Pl. 51 : 125.</p> <p>Isin. Hrouda, 1981, Pl. 31 : 19.</p> <p>Tell Billa, niveau 3, hurrite. Speiser, 1933, Pl. LX : 6.</p> <p>Humâm et-Turkmân, Bronze Moyen II. Van Loon et Meijer, 1981, p. 150 C.</p> <p>Nuzi. Starr, 1937, Pl. 75 : B.</p> <p>Chagar Bazar. Mallowan, 1936, fig. 17 : 6.</p> <p>Tell ed-Der, Chantier E, phase IIIb. Gasche, 1989, Pl. 36 : 7, 8.</p> <p>Failaka, Bronze Age. Hojlund, 1987, Type 61B, p. 74.</p> <p>Terqa, SG4, niveau 15, (1775-1750). Kelly-Buccellati, 1977, p. 43, fig. 20 : TPR 4 46.</p> <p>Mari, le Palais. Parrot, 1959, p. 126, fig. 88 : 915.</p>

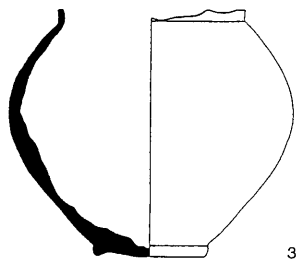
12.3



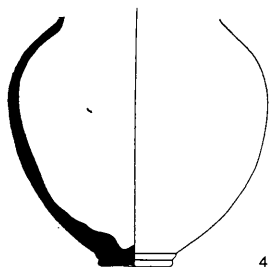
1



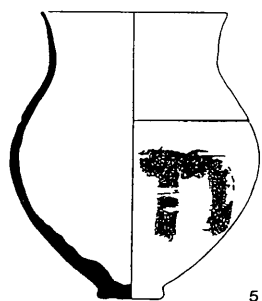
2



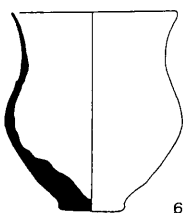
3



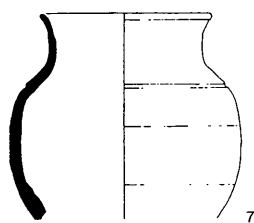
4



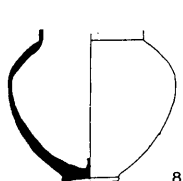
5



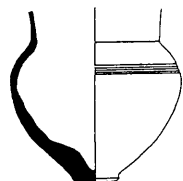
6



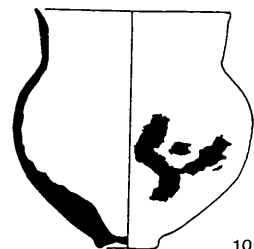
7



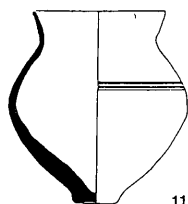
8



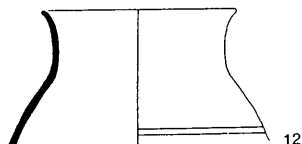
9



10



11



12

3C

3B2

3B1

3A

Fig. 95 – Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. V 510 Ilot B, bât. 6 pièce 1, S 129</p> <p>2. 355/96 Ilot C, bât. 5 pièce 5, S 100</p> <p>3. V 270 Ilot D, bât. 11 pièce 2, S 69</p> <p>4. V 345 Ilot D, bât. 13 pièce 2, S 98</p> <p>5. V 304 Ilot E, place 30 S 93</p> <p>6. V 202 Ilot F, bât. 3 pièce 1, S 13</p> <p>7. V 174 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>8. 234/42 Ilot E, bât. 2 pièce 3, S 45</p> <p>9. V 519 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>10. V 175 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>11. V 180 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>12. V 185 Ilot E, bât. 2 pièce 3, S 45</p> <p>13. V 173 Ilot E, bât. 7 pièce 1, S 37</p>	<p>1. tourné, base décollée à la ficelle ; 2. rosé ; 3. beige jaunâtre ; 4. minéral sableux fin et végétal peu abondant.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige ; 4. minéral blanc fin, traces paille en surface.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral quartzeux fin abondant.</p> <p>1. tourné, base décollée à la ficelle ; 2. beige ; 4. minéral sableux abondant.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige à beige rosé ; 4. particules minérales peu visibles.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 3. beige (?) ; 4. minéral ; 5. ligne incisée près base.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 5. minéral.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige. 4. mixte, végétal en surface.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte, végétal en surface ; 5. traces de feu à l'intérieur.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte, végétal en surface.</p>	<p>Tell Asmar, Larsa tardif. Delougaz, 1947, Pl. 151 : B. 175.720.</p> <p>Ur, Old babylonian period. Woolley, 1976, Pl. 113 : 131.</p> <p>Tell es-Sawwan, vieux babylonien. Sumer XXIV, 1968, Pl. XI : 1-4.</p> <p>Tell Billa, niveau 3, hurrite. Speiser, 1933, Pl. LX : 4.</p> <p>Nuzi. Starr, 1937, Pl. 74 : I, J.</p> <p>Tell Owessat, Hamrin. Jacob-Rost, 1983, p. 124, fig. 33.</p> <p>Isin. Ayoub, 1982, p. 84 : 3.</p> <p>Mari, époque des palais. Parrot, 1958, fig. 88 : 915.</p> <p>Tell ed-Der, chantier E, phase III d. Gasche, 1989, Pl. 35 : 10, 11, 12.</p> <p>Terqa, SG4, niveau 11, (1775-1750). Kelly-Buccellati, 1977, p. 43, fig. 20 : TPR 4 44j.</p> <p>Ur, Old babylonian period. Woolley, 1976, Pl. 106 : 58.</p>

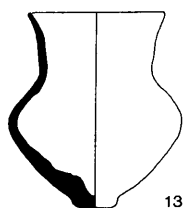
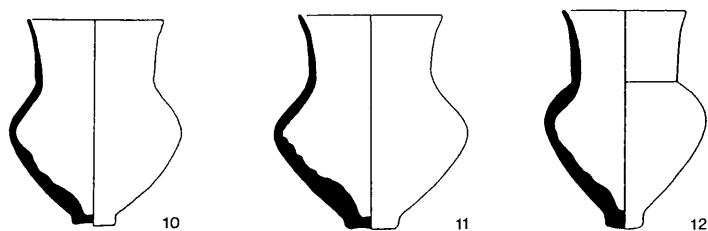
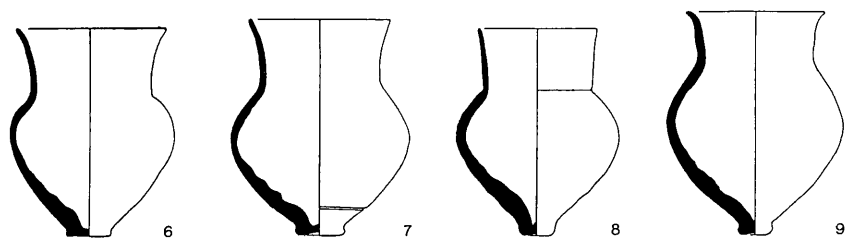
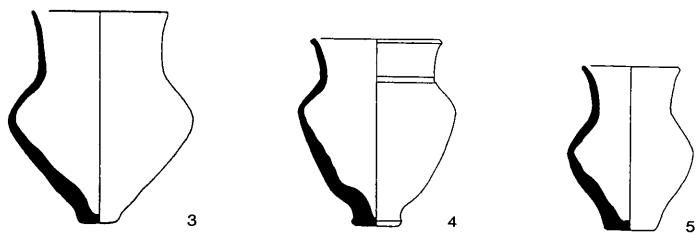
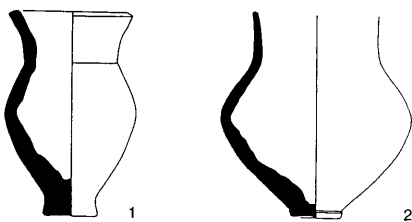


Fig. 96 – Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES	COMPARAISONS
<p>1. V 414 Ilot I, bât. 35 pièce 1, S 124</p> <p>2. V 430 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p> <p>3. V 478 Ilot C, bât. 5 pièce 5, S 100</p> <p>4. V 521 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>5. 336/3 idem 4</p> <p>6. 355/95</p>	<p>1. tourné, base décollée à la ficelle ; 2. beige ; 4. minéral fin abondant.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. fines particules minérales sableuses abondantes.</p> <p>1. tourné, base décollée à la ficelle, paroi tournassée ; 2. beige rosé ; 4. minéral sableux fin, particules micacées.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral.</p>	<p>Tell Asmar et Khafajeh de ED II à Larsa, palais et maisons. Delougaz, 1947, Pl. 157 : B.535.220.</p> <p>Usiyeh, area A. Fujii, 1984-85, p. 131:9,10,11.</p> <p>Tell Billa, niveau 3, hurrite. Speiser, 1933, Pl. LX : 2.</p> <p>Nippur, WB niveau IV, Vieux Babylonien. Speiser, 1978, fig. 60 : 1 idem, TB 147 D.</p> <p>Mc Cown et Haines, 1967,</p>
<p>Ilot C, bât. 5 pièce 5, S 100</p> <p>7. V 522 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p> <p>8. V 201 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>9. V 107 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>10. V 98 idem 9</p> <p>11. V 131 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>12. V 372 Ilot C, bât. 5 pièce 7, S 57</p> <p>13. V 143 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>14. V 132 idem 13</p> <p>15. V 133 idem 13</p> <p>16. V 496 Ilot D, bât. 13 pièce 2, S 98</p> <p>17. V 346 idem 16</p> <p>18. 266/29 Ilot C, bât. 8 pièce 3, S 43</p> <p>19. V 87 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15</p> <p>20. V 483 Ilot E, bât. 2 pièce 7, S 74</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige à beige rosé ; 4. particules minérales peu visibles, paille en surface.</p> <p>1. tourné, surface égalisée ; 2. beige à beige rosé ; 4. particules minérales peu visibles.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. particules minérales peu visibles.</p> <p>1. tourné, base décollée à la ficelle, surface égalisée ; 2. beige à noir (brûlé) ; 4. particules minérales peu visibles.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné, surface col égalisée ; 2. beige ; 4. mixte, végétal peu abondant.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. particules minérales peu visibles.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. végétal en surface ; 5. deux lignes horizontales gougées.</p> <p>1. tourné, base décollée à la ficelle ; 2. rose ; 3. beige rosé ; 4. minéral sableux fin et particules micacées.</p> <p>1. tourné, épaule égalisée ; 2. beige rosé ; 4. végétal rare.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte, végétal en surface.</p> <p>1. tourné, base et paroi tournassées ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. minéral sableux fin, particules micacées ; 5. déformation : empreinte des doigts du potier lors de l'enlèvement du pot fraîchement tourné.</p>	<p>Pl. 94 : 6.</p> <p>Chagar Bazar, niveau I. Mallowan, 1936, fig. 17 : 9.</p> <p>Tell Yelkhi, Hamrin. Bergamini, 1984, p. 236, fig. 56.</p> <p>Tell ed-Der, niveau I. Ayoub, 1982, Type 43c : 1.</p> <p>Terqa, IG2, SE baulk, milieu II^e millénaire. Kelly-Buccellati, 1977, p. 45, fig. 21 : TPR 4 47.</p> <p>Suse, A XII. Gasche, 1973, Pl. 11 : 25, 26.</p>

12.5

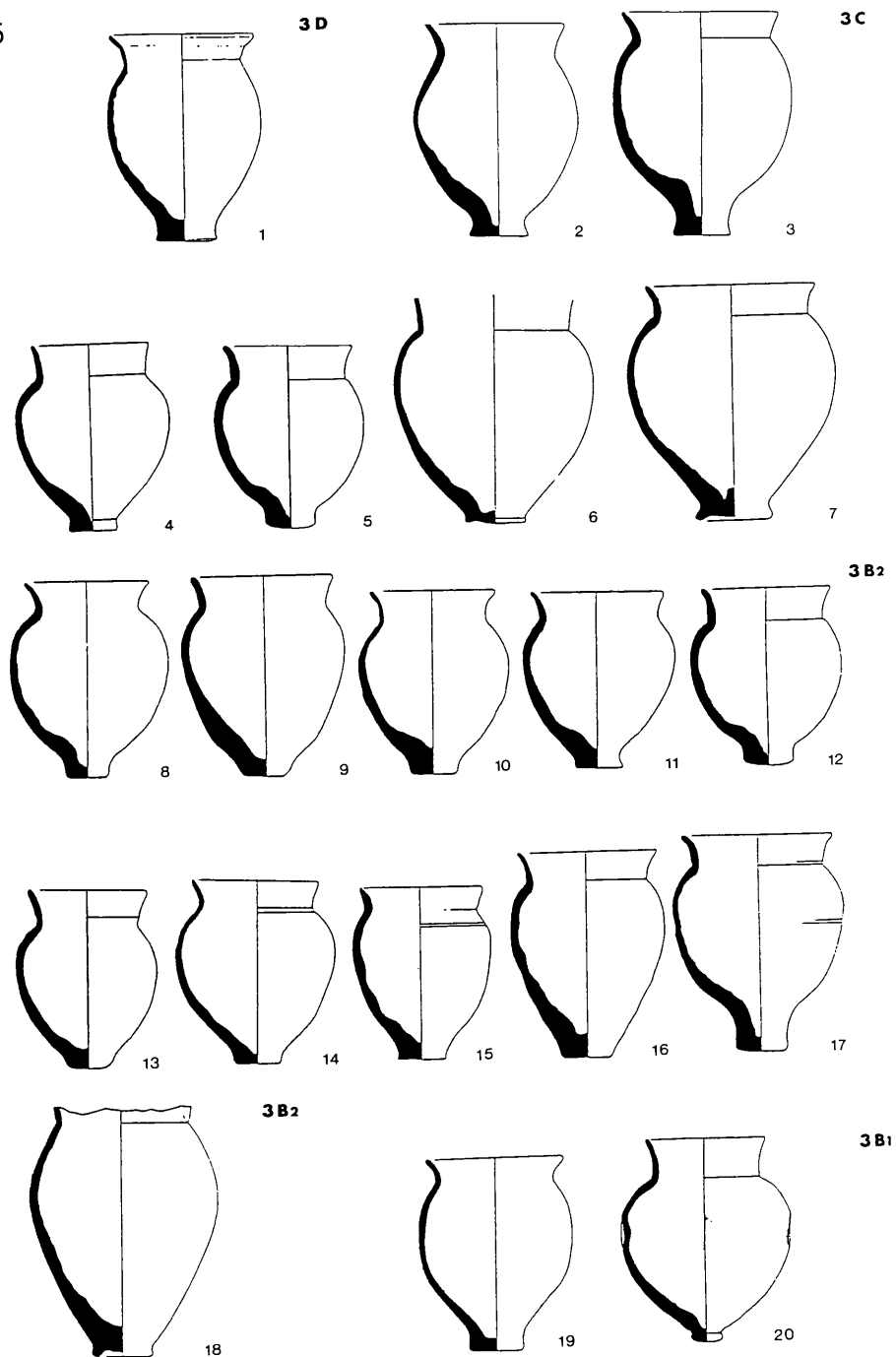
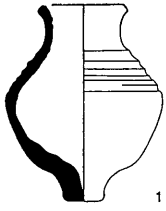
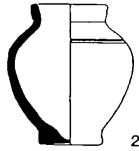


Fig. 97 - Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES	COMPARAISONS
<p>1. V 207 Ilot B, bât. 15 pièce 3, S 89</p> <p>2. V 136 Ilot F, bât. 3 pièce 10, S 80</p> <p>3. V 378 Ilot F, bât. 17 pièce 3, S 108</p> <p>4. V 347 Ilot D, bât. 13 pièce 1, S 99</p> <p>5. V 383 Ilot F, bât. 17 pièce 4, S 110</p> <p>6. V 334 Ilot D, bât. 14 pièce 1, S 102</p> <p>7. V 404 Ilot F, bât. 17 pièce 1, S 112</p> <p>8. V 333 idem 6</p> <p>9. V 373 Ilot F, bât. 17 pièce 4, S 110</p> <p>10. V 431 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p> <p>11. 318/1 Ilot F, bât. 3 pièce 5, S 103</p> <p>12. V 118 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>13. V 122 idem 12</p> <p>14. V 499 Ilot G, bât. 21 pièce 1, S 131</p> <p>15. 380/10 Ilot C, bât. 5 pièce 7, S 57</p> <p>16. V 351 Ilot F, bât. 3 pièce 4, S 105</p> <p>17. V 343 Ilot F, bât. 5 pièce 5, S 103</p> <p>18. 386/1 Ilot D, bât. 14 pièce 3, S 91</p> <p>19. V 176 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>20. V 219 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34</p>	<p>1. tourné ; 2. rouge rosé ; 3. beige rosé ; 4. minéral ; 5. moulures tournassées sur épaule.</p> <p>1. tourné, base décollée à la ficelle puis égalisée ; 2. beige rosé ; 4. deux lignes incisées horizontales haut épaule.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. minéral fin, quartzueux abondant.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. minéral fin abondant ; 5. gorge incisée sur épaule.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral fin, quartz et micas abondants ; 5. trois moulures gougées sur épaule.</p> <p>1. tourné, pansé déformée au décollement du rondeau ; 2. beige et taches brunâtres brûlées ; 3. minéral sableux abondant ; 5. gorge gougée base épaule et deux moulures gougées base col.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral fin abondant quartzueux et fines particules rouges (chamotte) ; 5. gorge gougée, épaule.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. fines particules minérales ; 5. cinq moulures gougées.</p> <p>1. tourné ; 2. vert surcuit, lèvres déformée à la cuisson ; 4. minéral sableux abondant, végétal rare ; 5. moulures gougées, épaule.</p> <p>1. tourné, épaule égalisée ; 2. beige ; 4. minéral sableux abondant, végétal rare ; 5. moulure gougée liaison pansé/ épaule.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. particules minérales peu visibles.</p> <p>1. tourné, base décollée à la ficelle ; 2. beige rosé ; 3. beige rosé ; 4. particules minérales peu visibles ; 5. gorge gougée.</p> <p>1. tourné ; 2. rose ; 3. beige rosé ; 4. minéral sableux fin, particules micacées.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral fin quartzueux abondant ; 5. moulures gougées en retrait successif sur épaule.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. minéral sableux abondant, végétal rare en surface ; 5. trois moulures gougées sur épaule et base col.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné ; 2. beige verdâtre surcuit ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné, base décollée à la ficelle ; 2. beige ; 4. mixte, végétal en surface.</p>	<p>Baghouz, nécropole du Bronze. Du Mesnil du Buisson, 1948, Pl. LXXVIII : Z 304.</p> <p>Nuzi. Starr, 1937, Pl. 75 : Z.</p> <p>Tell Owessat, Hamrin. Jacob-Rost, 1983, p. 125, fig. 38.</p> <p>Suse, A XI et A XII, 94. Gasche, 1973, pl. 11 : 22 et 25.</p> <p>Tell Harmal, niveau IV. Ayoub, 1982, p. 94 : Type 22 B : 2. idem, niveau II. Ayoub, 1982, p. 94 : Type 22C : 2.</p> <p>Nippur, TA 163 X 4. Mc Cown, 1967, Pl. 94 : 9.</p> <p>Tell ed-Der, Chantier E, phase IIIc. Gasche, 1989, Pl. 37 : 7.</p>



1

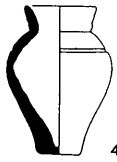


2

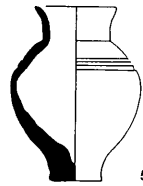
3D



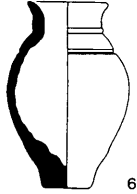
3



4

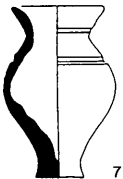


5

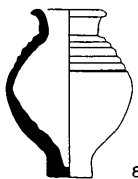


6

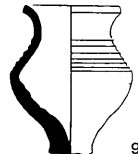
3C



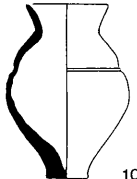
7



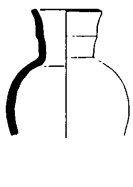
8



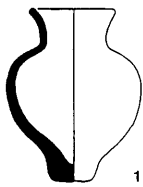
9



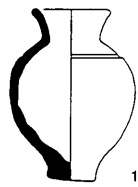
10



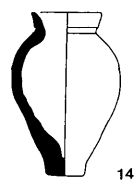
11



12

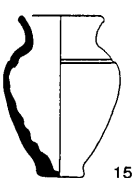


13

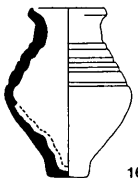


14

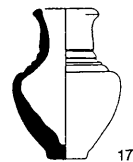
3B2



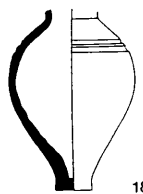
15



16

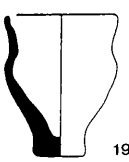


17



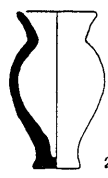
18

3B1



19

3A



20

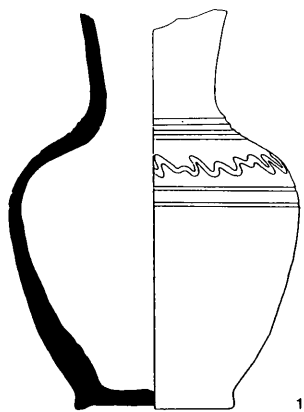
Fig. 98 - Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
1. 238/1 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47 2. 238/23 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47	1. tourné ; 2. beige verdâtre ; 4. végétal ; 5. lignes horizontales et ondulées incisées. 1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte.	Tell Basmusian , tranchée A, niveau I. Abu Al-Soof, 1970, Pl. XXVI : 3.
3. 238/2 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral ; 5. lignes horizontales peignées.	
4. 238/198 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral ; 5. lignes horizontales peignées.	
5. 357/154 Ilot C, bât. 4 pièce 3, S 61 6. 256/8 Ilot D, bât. 11 pièce 1, S 68 7. 414/1 Ilot E, place 30 S 147	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral. 1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral ; 5. lignes horizontales incisées. 1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte	Tell Hadidi , Bronze Moyen IIA. Dornemann, 1983, fig. 16 : 9. Terqa , SG4, FT 13, niveau 15, (1775-1750). Kelly-Buccellati, 1977, p. 6, fig. 2.

Niveau Type	3D	3C	3B2	3B1	3A
13.1	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,73 %	0,32 %
13.2	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,18 %	0,00 %
13.3	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,18 %	0,00 %
13.4	0,00 %	0,20 %	2,03 %	0,36 %	0,00 %
13.5	0,00 %	0,07 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
13.6	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,18 %	0,00 %
13.7	0,00 %	0,00 %	0,37 %	0,00 %	0,00 %
13.8	0,00 %	0,40 %	0,18 %	0,91 %	0,00 %
Total	0,00 %	0,66 %	2,59 %	2,55 %	0,32 %

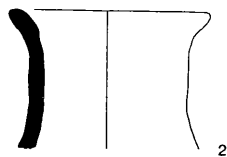
Pourcentages classe 13

13.1



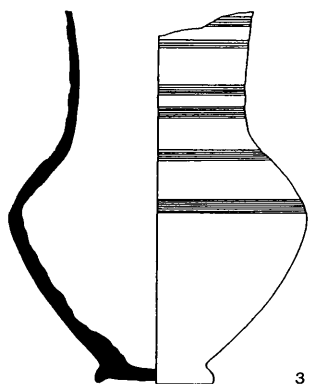
1

3B1



2

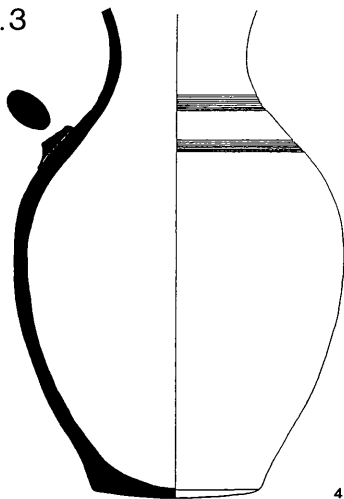
13.2



3

3B1

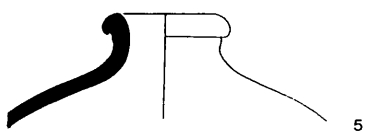
13.3



4

3B1

13.4



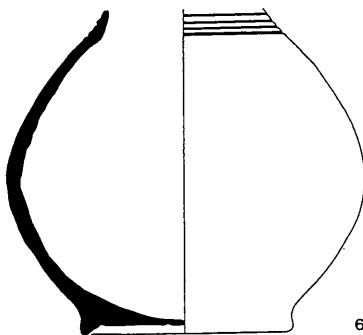
5

3B2



7

3B1



6

Fig. 99 – Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES	COMPARAISONS
1. 351/95 Ilot E, bât. 2 pièce 3, S 45	1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. minéral.	
2. V 239 voir 1	1. tourné, base tournassée ; 2. beige ; 4. particules minérales peu visibles.	Tell ed-Der , maison d'Ur-Utu, phase III d, T 327. Gasche, 1989, Pl. 15 : D 5816. Terqa , SG4, niveau 15, (1775-1750). Kelly-Buccellati, 1976, p. 37, fig. 17 : TPR 4 38. Nippur , TA X. Cown, Haines, 1967, Pl. 95 : 1.
3. 238/195 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47	1. tourné ; 2. rose à rouge ; 4. chamotte fine rouge rosée, particules minérales siliceuses et cristaux de gypse broyés ; 5. moulure gougée.	
4. V 278 Ilot C, bât. 8 pièce 6, S 64	1. tourné, base tournassée ; 2. gris-beige ; 3. rouge lissé (?) ; 4. végétal.	
5. 356/16 Ilot F, bât. 28 pièce 1, S 133	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
6. 234/33 voir 1 7. 238/15 voir 3 8. 340/199 Ilot E, bât. 7 pièce 5, S 52 9. 189/112 Ilot E, bât. 7 pièce 1, S 37	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. végétal ; 5. incisions. 1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte ; 5. incisions et moulures gougées. 1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulure gougée. 1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées et incisions.	
10. 406/40 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 124 11. 167/163 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34	1. tourné ; 2. gris-beige ; 4. minéral ; 5. moulures. 1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral.	Tell Hadidi , Bronze Moyen IIA. Dornemann, 1983, fig. 17 : 16 à 18. Kurban Höyük , Période III, transition Bronze Ancien/ Bronze Moyen. Algaze, 1990, Pl. 118 K-L.

Niveau	3D	3C	3B2	3B1	3A
Type					
14.1	0,00 %	0,20 %	0,00 %	0,00 %	0,11 %
14.2	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,55 %	0,63 %
14.3	0,00 %	0,07 %	0,00 %	0,00 %	0,11 %
Total	0,00 %	0,26 %	0,00 %	0,55 %	0,84 %

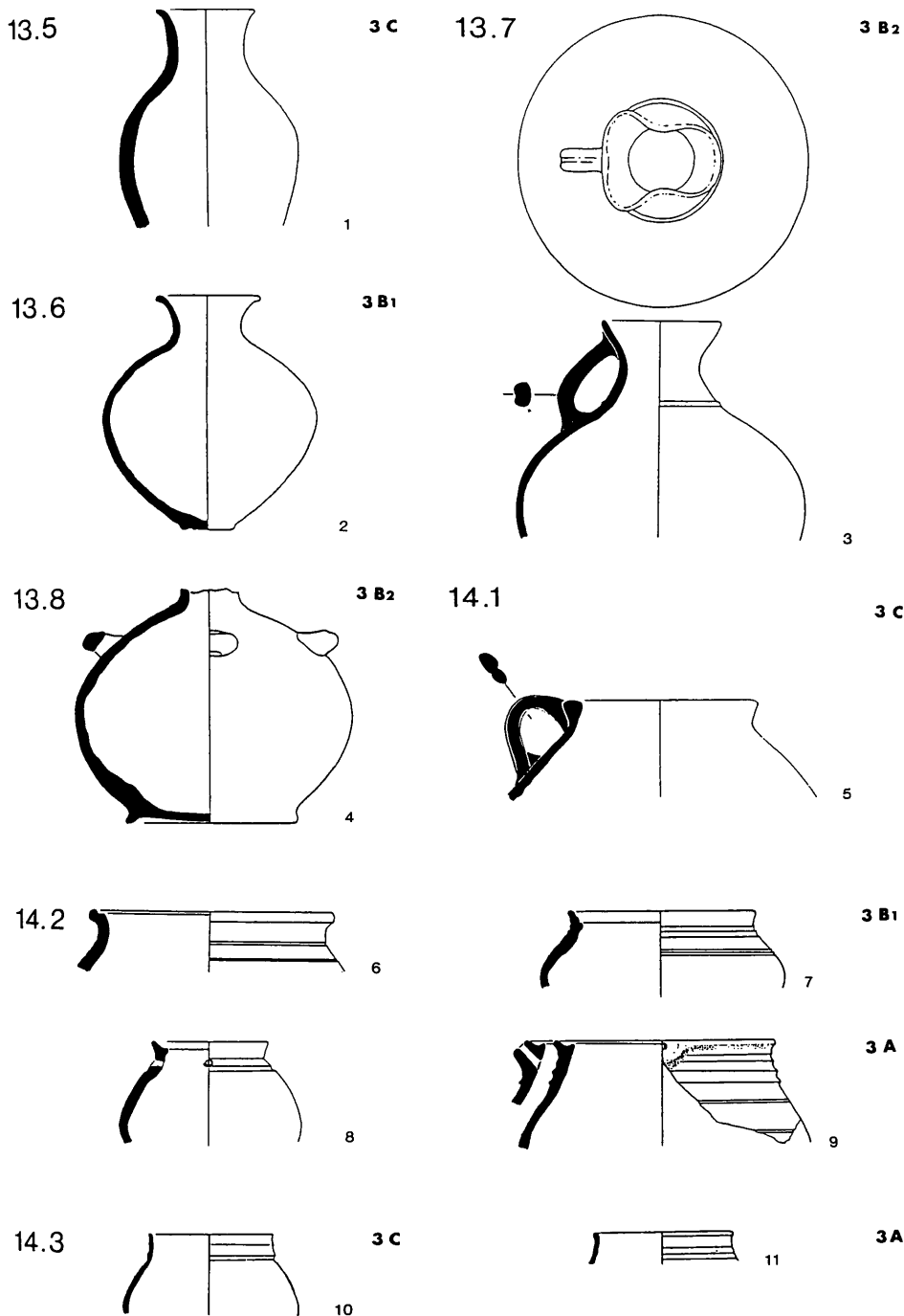


Fig. 100 – Vases fermés ovoïdes et globulaires de petite taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES	COMPARAISONS
<p>1. V 427 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p> <p>2. V 374 Ilot F, bât. 17 pièce 4, S 110</p> <p>3. 336/4 voir 1</p> <p>4. V 273 Ilot B, bât. 15 pièce 3, S 89</p> <p>5. V 279 Ilot C, bât. 5 pièce 6, S 54</p>	<p>1. tourné ; 2. beige à beige verdâtre ; 4. mixte, végétal rare et fines particules minérales quartzzeuses abondantes.</p> <p>1. tourné ; 2. beige verdâtre ; 4. mixte, végétal en surface ; 5. quatre mouleurs gougées sur épaule et marque peinte en noir sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. mouleurs gougées sur épaule.</p> <p>1. tourné ; 2. brun clair ; 3. particules minérales peu visibles.</p> <p>1. tourné, anse modelée ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p>	<p>Tell Asmar, protoimpérial. Delougaz, 1947, Pl. 145 : A. 785.520 (palais nord). Khafajeh, ED III, maisons. Delougaz, 1947, Pl. 145 : A. 655.520 a. Baghouz, nécropole Bronze. Du Mesnil du Buisson, 1948, Pl. LXXVIII : Z 285. Nuzi. Starr, 1937, Pl. 62 P, Pl. 75 T. Tell ed-Dibai, niveau IV. Ayoub, 1982, p. 109, Type 58A : 2. Tell Billa, niveau 4, "période anatolienne, 1900". Speiser, 1933, Pl. LVII : 4. Nuzi. Starr, 1937, Pl. 75 : V.</p>
<p>6. V 502 Ilot F, bât. 1 pièce 4, S 106</p> <p>7. V 123 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>8. V 92 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>9. 357/126 Ilot C, bât. 4 pièce 3, S 61</p> <p>10. V 482 Ilot C, bât. 4 pièce 3, S 61</p> <p>11. 307/48 Ilot F, place 30 S 93</p> <p>12. 384/22 Ilot G, bât. 27 pièce 1, S 125</p>	<p>1. tourné, base et paroi tournassées ; 2. rose ; 3. beige jaunâtre à beige rosé ; 4. minéral sableux fin, particules micacées ; 5. moulure fine tournassée, base enclure.</p> <p>1. tourné, base et surface tournassées ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. particules minérales peu visibles ; 5. petite gorge horizontale gougée sous lèvres.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige ; 4. mixte, végétal en surface ; 5. marque peinte en noir sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. végétal.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. verdâtre, cuisson haute ; 4. minéral sableux fin, particules micacées.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. végétal ; 5. lignes horizontales peignées et une une moulure.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. minéral.</p>	<p>Baghouz, nécropole du Bronze. Du Mesnil du Buisson, 1948, Pl. LXXV : Z 63 et Z 48, Pl. LXXVIII : Z 191, Pl. LXXIX : Z 220. Tell ed-Der, maison d'Ur- Utu, phase IIIc, T 218, phase IIIb, T 242 Gasche, 1989, Pl. 23 : D 3475. Isin. Hrouda, 1981, Pl. 31 : 31, IB 1059. Tell Owessat, Hamrin. Jacob-Rost, 1983, p. 125, fig. 36. Terqa, SG2, niveau 36, milieu II^e millénaire. Kelly-Buccellati, 1977, p. 45, fig. 21 : TPR 4 48.</p>

Niveau	3D	3C	3B2	3B1	3A
Type					
15.1	0,00 %	0,20 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
15.2	0,70 %	0,59 %	0,92 %	0,55 %	0,95 %
15.3	0,70 %	0,53 %	0,55 %	1,09 %	0,53 %
15.4	0,00 %	0,13 %	0,37 %	0,18 %	0,00 %
15.5	0,00 %	0,13 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Total	1,41 %	1,58 %	1,85 %	1,45 %	1,48 %

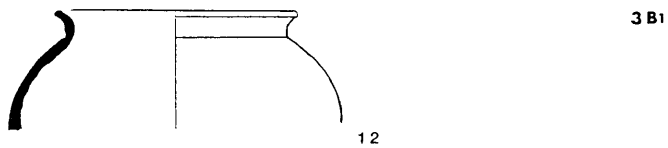
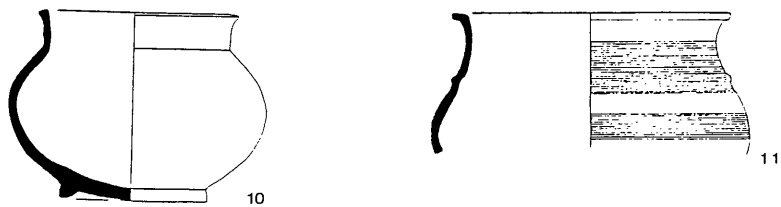
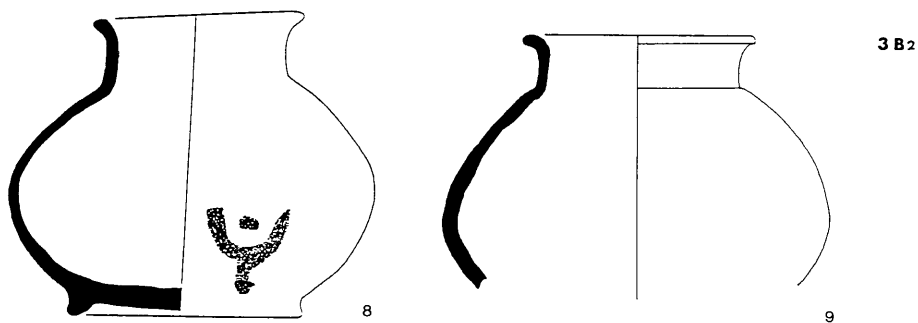
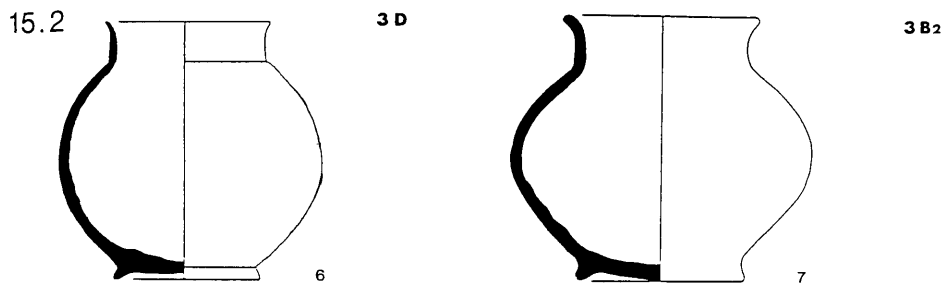
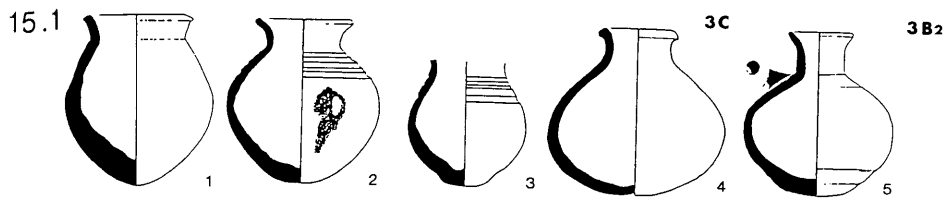


Fig. 101 – Vases fermés globulaires de petite taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES	COMPARAISONS
<p>1. V 544 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34</p> <p>2. 167/227 voir 1</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p>	
<p>3. 352/18 Ilot B, bât. 6 pièce 3, S 113</p> <p>4. 351/82 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 49</p> <p>5. V 514 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p> <p>6. 336/13 voir 5</p> <p>7. 336/5 voir 5</p> <p>8. 277/1 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 41</p> <p>9. 357/54 Ilot C, bât. 4 pièce 3, S 61</p> <p>10. V 518 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>11. V 170 voir 10</p> <p>12. 234/92 Ilot E, bât. 2 pièce 3, S 45</p>	<p>1. tourné ; 2. rose à rouge ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. modelé ; 2. vert surcuit ; 4. minéral sableux fin.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné ; 2. vert surcuit ; 4. minéral sableux fin.</p> <p>1. modelé ; 2. fritte blanchâtre ; 3. glaçure jaune ; 5. motifs en noir, ligne ondulée et bande horizontale.</p> <p>1. tourné ; 2. rose à rouge ; 3. beige rosé ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. minéral ; 5. lignes horizontales peignées sur épaule.</p>	<p>Tell Asmar, Akkad, maisons. Delougaz, 1947, Pl.161 : B.574.240.</p> <p>Tell Harmal, niveau II. Ayoub, 1982, p. 103, Type 44 : 5.</p> <p>Failaka, Bronze Age. Hojlund, 1987, Type 64, p. 76.</p> <p>Terqa, SG4, niveau 15, (1775-1750). Kelly-Buccellati, 1977, p. 45, fig. 21 : TPR 4 50.</p>
<p>13. 355/75 Ilot C, bât. 5 pièce 5, S 100</p> <p>14. 336/104 voir 5</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. minéral ; 5. moulures gougées sur col.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral ; 5. moulures gougées sous lèvres.</p>	
<p>15. 276/17 Ilot B, bât. 15 pièce 3, S 89</p> <p>16. 406/26 voir 5</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées et incisions.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. lignes incisées sur épaule.</p>	<p>Isin, Raum 8, altbab. Gebaude. Ayoub, 1982, p. 128, Type 90 : 4.</p> <p>Hummâm et-Turkmân. Van Loon et Meijer, 1981, p. 147, fig. 8 : B.</p>

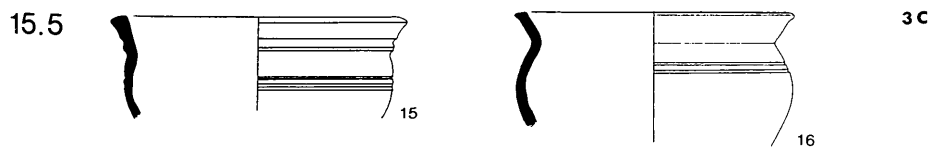
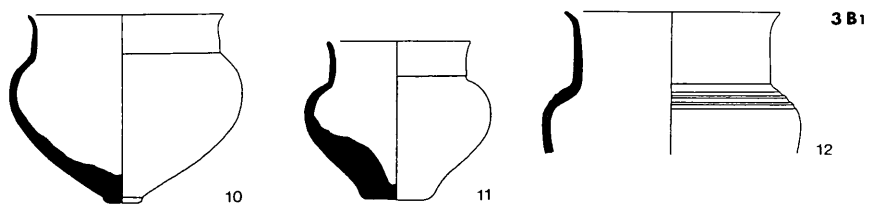
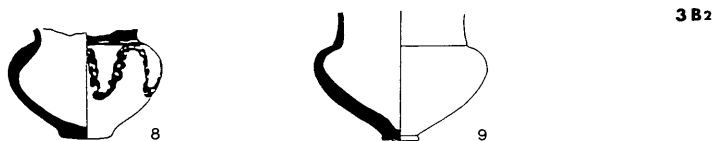
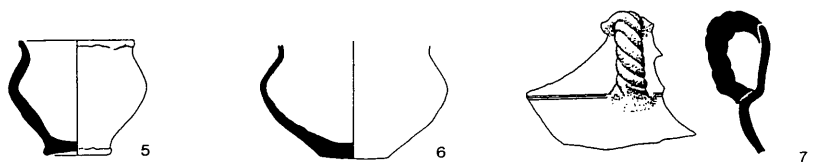
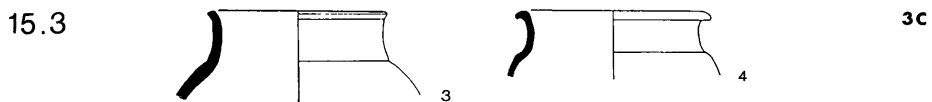
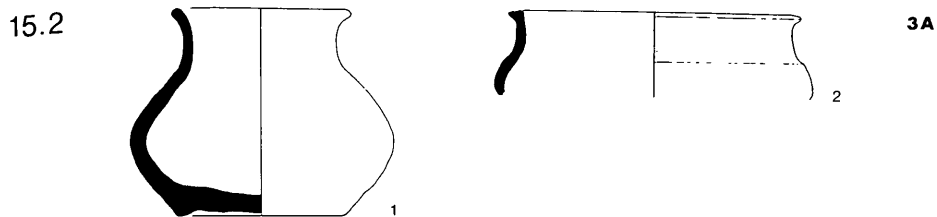


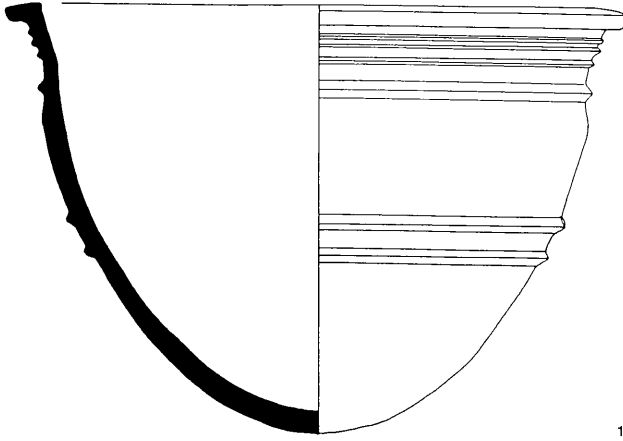
Fig. 102 – Vases fermés globulaires de petite taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
1. V 452 Ilot B, bât. 6 pièce 3, S 113	1. colombin ; 2. beige jaunâtre ; 4. végétal ; 5. deux moulures rapportées milieu panse et moulures sous lèvres.	Tell Asmar , Larsa tardif. Delougaz, 1947, Pl. 190 : D.044.510.
2. V 205 Ilot E, bât. 2 pièce 1, S 50	1. tourné, base perforée bitumée ; 2. beige ; 4. végétal ; 5. moulures multiples base lèvres et paroi, décor incisé.	Ur , Old babylonian Period. Woolley, 1976, Pl. 103 : 30.
3. 76/126 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15	1. colombin ; 2. beige rosé ; 4. végétal ; 5. moulures multiples sous lèvres.	Tell ed-der , chantier E, phase IIIId, T 322, maison d'Ur-Utu, phase IIIb, T 326. Gasche, 1989, Pl. 22 : D 5794. Pl. 24 : D 5809 et Pl. 40 : 6.
4. 57/179 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20	1. colombin ; 2. beige rosé ; 4. végétal ; 5. moulures multiples sous lèvres.	Terqa , SG2, niveau 34 et SG3, niveau 11, milieu II ^e millénaire. Kelly-Buccellati, 1977, p. 23, fig. 10 : TPR 4 14 et 4.

Niveau	3D	3C	3B2	3B1	3A
Type					
16.1	0,00 %	0,07 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
16.2	0,00 %	0,53 %	0,18 %	0,73 %	0,53 %
Total	0,00 %	0,59 %	0,18 %	0,73 %	0,53 %

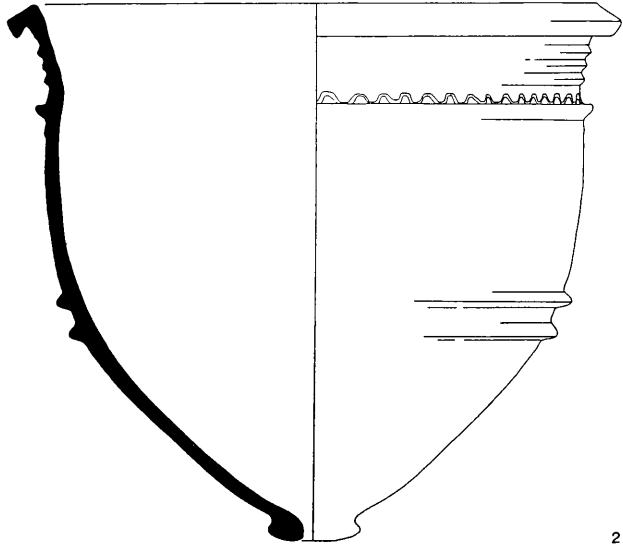
Pourcentages classe 16

16.1

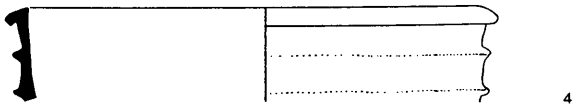


3C

16.2



3B1



3A

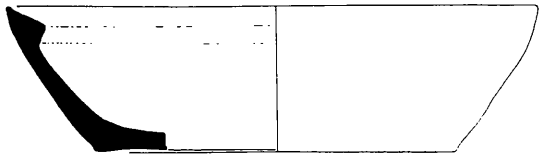
Fig. 103 – Vases ouverts de très grande taille (échelle 1/5).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. V 231 Ilot F, bât. 32 pièce 2, S 78</p>	<p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte, grosses particules minérales blanches et paille.</p>	<p>Nippur, WB niveau IV, Vieux Babylonien. Gibson, 1978, fig. 59 : 2b, 2d.</p> <p>Uruk, palais Sînkasid. Strommenger, 1963, Pl. 24 : g, W 20 454.</p> <p>Isin. Hrouda, 1987, Pl. 28 : 12 IB 1407.</p>
<p>2. V 80 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. tourné ; 2. beige et gris (brûlé) ; 4. végétal abondant.</p>	<p>Tell Owessat, Hamrin. Jacob-Rost, p. 123, fig. 28. (avec V 231 ?).</p>
<p>3. V 211 Ilot C, bât. 4 pièce 3, S 61</p> <p>4. V 476 Ilot C, bât. 5 pièce 5, S 100</p>	<p>1. tourné ; 2. beige ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. modelé (plaque fond) et tourné (paroi) base annulaire formée par bourrelet pinçé, paroi interne très dégradée ; 2. rose ; 3. beige rosé ; 4. végétal abondant ; 5. moulure base lèvre.</p>	<p>Nippur, WB niveau IV, Vieux Babylonien. Gibson, 1978, fig. 61 : 4.</p> <p>Suse, A XIV, Tombe 144. Gasche, 1973, Pl. 2 : 5.</p> <p>Isin. Hrouda, 1987, Pl. 28 : 1.</p>

Niveau	3D	3C	3B2	3B1	3A
Type					
17.1	0,00 %	0,07 %	0,00 %	0,18 %	0,00 %
17.2	0,00 %	0,26 %	0,18 %	0,00 %	0,11 %
17.3	0,00 %	0,07 %	0,18 %	0,18 %	0,00 %
17.4	0,00 %	0,07 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Total	0,00 %	0,46 %	0,37 %	0,36 %	0,11 %

Pourcentages classe 17

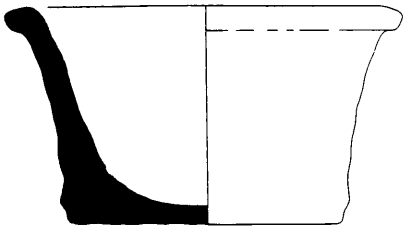
17.1



3 B2

1

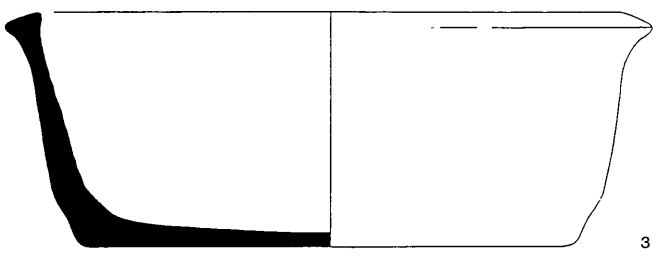
17.2



3 A

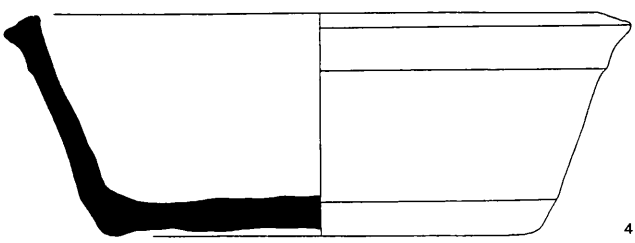
2

17.3



3 B2

3

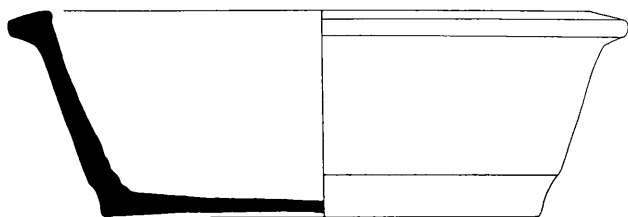


4

Fig. 104 – Vases ouverts de grande taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
1. V 451 Ilot G, bât. 26 pièce 1, S 115	1. tourné ; 2. vert surcuit ; 4. végétal.	
2. V 437 Ilot B, bât. 6 pièce 3, S 113	1. tourné et modelé ; 2. beige verdâtre à vert ; cuisson haute ; 4. végétal abondant.	

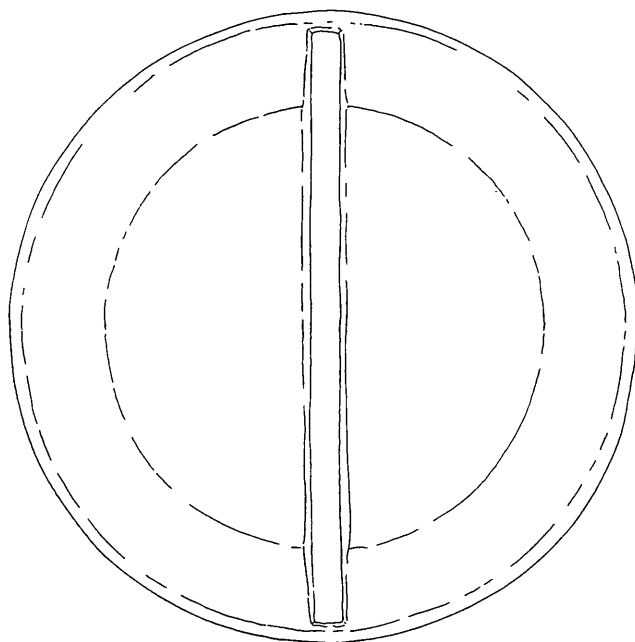
17.3



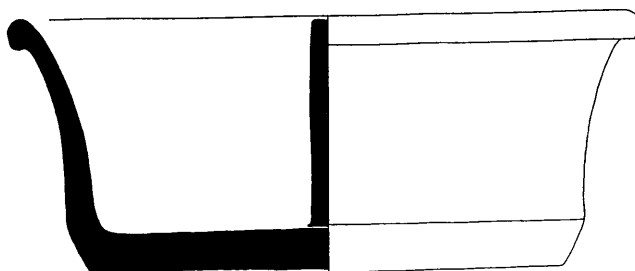
3 B₁

1

17.4



3 C



2

Fig. 105 – Vases ouverts de grande taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
1. V 114 Ilot F, bât. 3 pièce 2, S 24	1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte, végétal abondant.	Ur, Old Babylonian Period. Woolley, 1976, Pl. 101 : 13.
2. V 135 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18	1. tourné ou façonné à la tournette ; 2. beige à beige rosé ; 4. minéral quartzeux grosses particules très abondantes.	
3. 239/38 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. particules minérales blanches quartzueuses abondantes.	
4. 61/112 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 21	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
5. 61/1 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 9	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
6. 86/27 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
7. 57/75 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
8. 57/174 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	

Niveau	3D	3C	3B2	3B1	3A
Type					
18.1	0,00 %	1,85 %	2,59 %	3,82 %	1,27 %
18.2	0,00 %	0,20 %	0,74 %	1,82 %	3,59 %
18.3	0,70 %	0,33 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
18.4	0,35 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
18.5	0,70 %	0,46 %	1,11 %	0,36 %	0,95 %
18.6	1,76 %	3,10 %	1,48 %	1,27 %	0,95 %
18.7	0,35 %	0,20 %	0,74 %	0,36 %	0,42 %
18.8	1,41 %	0,99 %	0,55 %	0,73 %	0,53 %
18.9	0,00 %	0,26 %	0,18 %	0,00 %	0,00 %
18.10	0,00 %	0,07 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
18.11	0,00 %	0,00 %	0,18 %	0,00 %	0,00 %
Total	5,28 %	7,45 %	7,58 %	8,36 %	7,71 %

Pourcentages classe 18

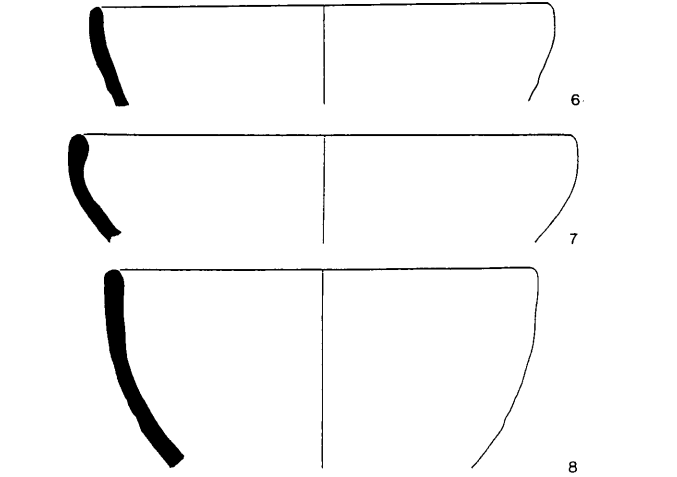
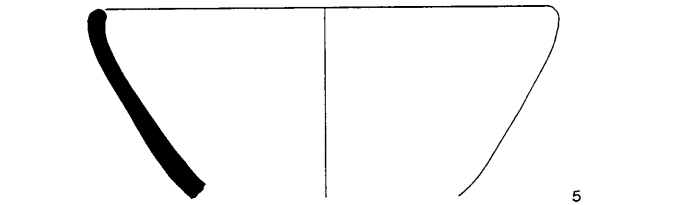
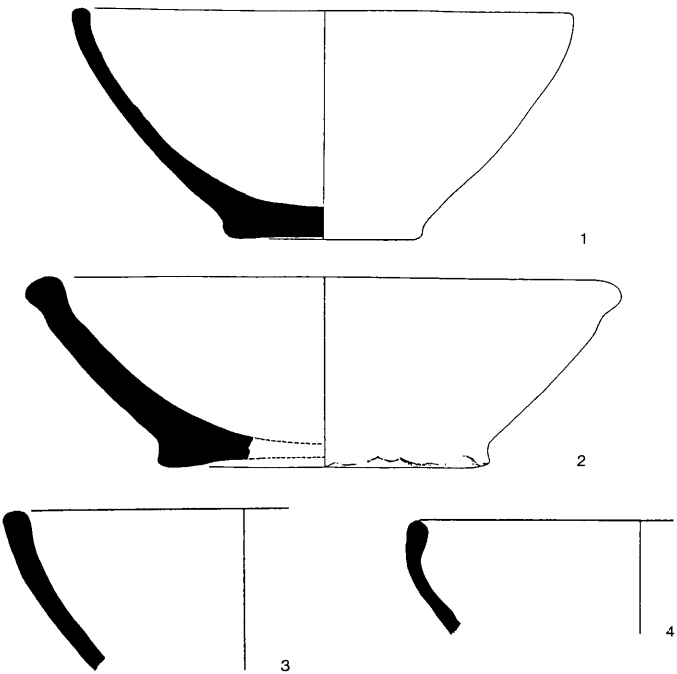
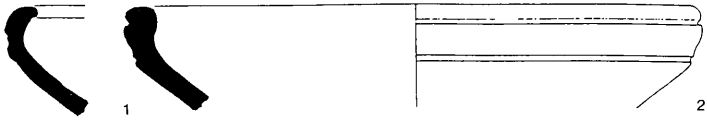


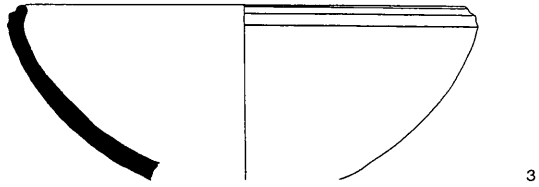
Fig. 106 - Bols de grande taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. 200/2 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 41</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées.</p>	<p>Tell ed-Der, Chantier E, phase III d, phase III b. Gasche, 1989, Pl. 25 : 46, Pl. 28 : 2.</p>
<p>2. 257/34 Ilot C, bât. 4 pièce 4, S 63</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées.</p>	<p>Failaka, Bronze Age. Hojlund, Type 67B, p. 78.</p>
<p>3. 76/2 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées.</p>	<p>Terqa, SG4, niveau 13, ST1 (1775-1750). Kelly-Buccellati, 1977, p. 17, fig. 7 : 5.</p>
<p>4. V 493 Ilot E, bât. 2 pièce 3, S 45</p>	<p>1. tourné, bas paroi grossièrement égalisé après séchage, fond tournassé ; 2. beige brunâtre ; 3. beige, intérieur bitumé ; 4. végétal abondant, minéral sableux (particules micacées) et grosses inclusions calcaires blanches rares ; 5. moulures base lèvres, anneau base soulignée par bande bitumée.</p>	<p>Tell Hadidi. Dornemann, 1977, p. 123. fig. 12 : 2, fig. 15 : 29.</p> <p>Kurban Höyük, Période III, transition Bronze Ancien/ Bronze Moyen. Algaze, 1990, Pl. 98 L.</p>
<p>5. 76/18 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures sous lèvres.</p>	
<p>6. 76/115 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées.</p>	
<p>7. 99/18 Ilot F, bât. 3 pièce 2, S 19</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulure gougée.</p>	

18.2



3 B2



3 B1

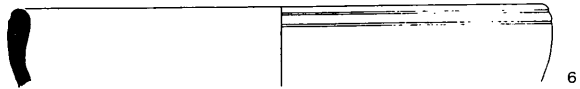
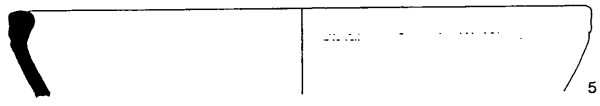
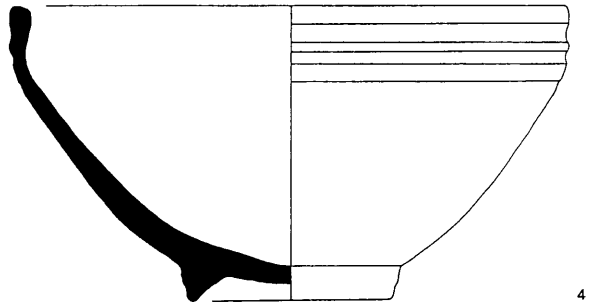
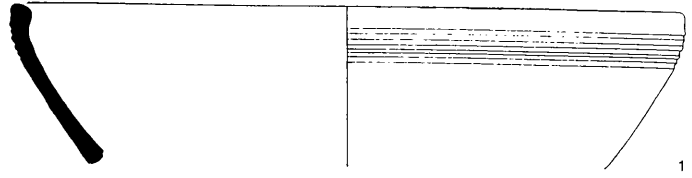
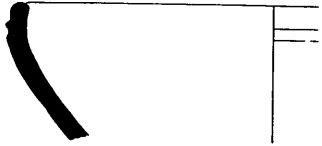


Fig. 107 – Bols de grande taille (échelle 1/3).

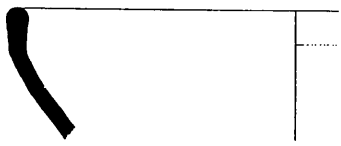
PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
1. 67/12 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. lignes horizontales peignées.	Nuzi. Starr, 1937, Pl. 85 : B.
2. 77/156 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 10	1. tourné ; 2. rose à rouge ; 3. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées sous lèvres.	
3. 77/88 voir 2	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
4. 77/145 voir 2	1. tourné ; 2. rose à rouge ; 3. beige rosé ; 4. mixte.	
5. 167/143 voir 1	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. lignes horizontales incisées.	
6. 274/4 Ilot E, bât. 7 pièce 5, S 52	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. lignes horizontales incisées sous lèvres.	
7. 57/53 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral ; 5. moulures sous lèvres.	
8. 274/18 voir 6	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures sous lèvres.	
9. 167/162 voir 1	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures sous lèvres.	
10. 77/79 voir 2	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
11. 201/1 voir 1	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées sous lèvres.	
12. 189/104 Ilot E, bât. 7 pièce 1, S 37	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures sous lèvres.	
13. 77/94 voir 2	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées sous lèvres.	
14. 197/2 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34 intérieur cuve bitumée A 44	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées sous lèvres et motifs incisés.	



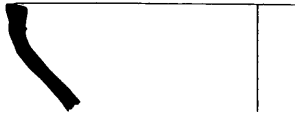
1



2



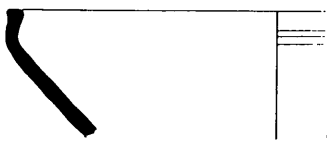
3



4



5



6



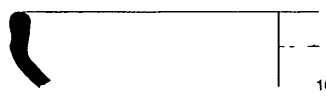
7



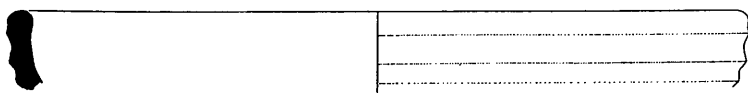
8



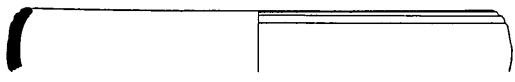
9



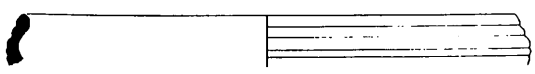
10



11



12



13

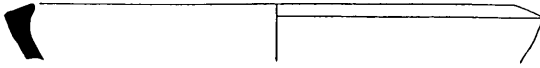


14

Fig. 108 – Bois de grande taille (échelle 1/3).

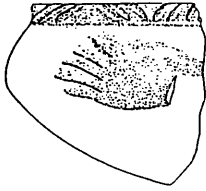
PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. 331/11 Ilot F, bât. 1 pièce 3, S 122</p> <p>2. 358/1 Ilot A, bât. 10 pièce 2, S 118</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. végétal ; 5. chevrons incisés sur lèvres, décor appliqué sur panse (mains), traces de peinture rouge et noire.</p>	<p>Kurban Höyük, Période III transition Bronze Ancien/ Bronze Moyen. Algaze, 1990, Pl 133 C.</p>
<p>3. 432/23 Ilot F, bât. 32 pièce 3, S 169</p> <p>4. 381/15 Ilot F, bât. 1 pièce 4, S 106</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p>	<p>Kurban Höyük, Période III. Algaze, 1990, Pl. 98 K.</p>
<p>5. 76/94 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15</p> <p>6. 61/91 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 9</p> <p>7. 189/49 Ilot E, bât. 7 pièce 1, S 37</p> <p>8. 57/182 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulure sous lèvres.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p>	<p>Nuzi. Starr, 1937, Pl. 86 : M.</p>

18.3



1

3 D



2

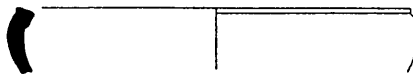
3 C

18.4



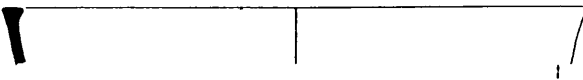
3

3 D



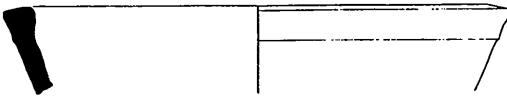
4

18.5

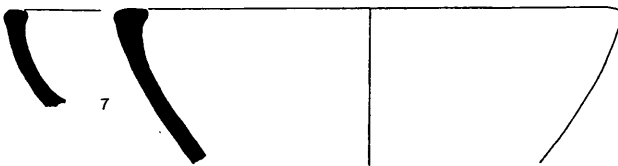


5

3 B1



6



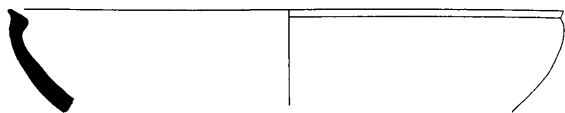
7

3 A

Fig. 109 – Bols de grande taille (échelle 1/3).

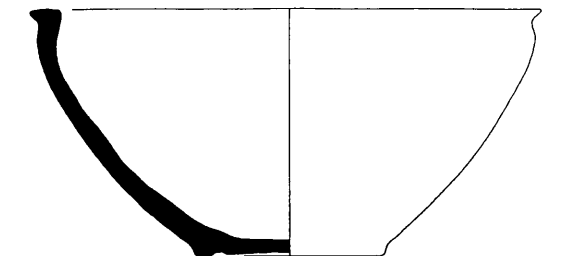
PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. 381/75 Ilot F, bât. 1 pièce 4, S 106</p> <p>2. V 442 Ilot F, bât. 17 pièce 3, sous S 108, T 146</p> <p>3. 86/29 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 12</p> <p>4. 57/92 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. tourné ; 2. rose à rouge ; 3. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné, base tourmassée ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. végétal.</p>	<p>Ur, Old Babylonian period. Woolley, 1976, Pl. 101 : 9. Uruk, palais Sinkasid. Strommenger, 1963, Pl. 24 : d, W 20116,3. Idem. Van Ess, 1988, p. 459, fig. 5 : 20. Nuzi. Starr, 1937, Pl. 84 : B, Pl. 88 : B. Tell Hadidi. Dornemann, 1977, p. 123, fig. 12 : 18.</p>
<p>5. 432/16 Ilot F, bât. 32 pièce 3, S 169</p> <p>6. 239/167 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>7. 238/257 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>8. 96/2 Ilot F, bât. 3 pièce 10, S 14</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. lignes ondulées et horizontales gougées.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. lignes ondulées et horizontales incisées.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures gougées sous lèvres.</p>	<p>Tell Billa, niveau 4, "période anatolienne, 1900" Speiser, 1933, Pl. LIX : 2. Terqa, SG4, niveau 11 et niveau 15. Kelly-Buccellati, 1977, p. 17, fig. 7 : 1 et 2. Tell Hadidi. Dornemann, 1977, p. 135 : 15.</p>

18.6



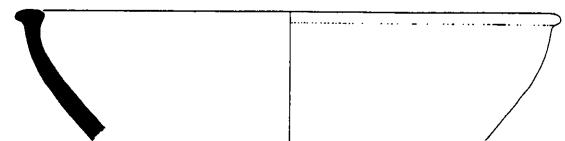
1

3D



2

3C



3

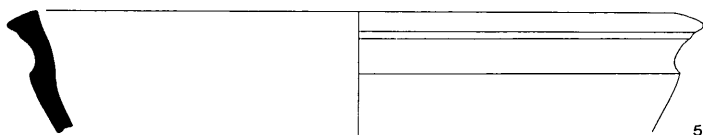
3B1



4

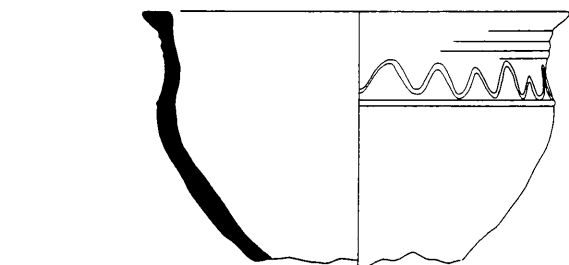
3A

18.7



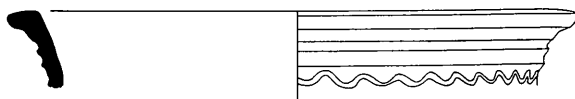
5

3D



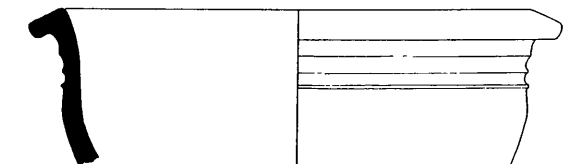
6

3B2



7

3B1



8

Fig. 110 – Bols de grande taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
1. 432/26 Ilot F, bât. 32 pièce 3, S 169	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte. 5. moulures sur panse.	Nuzi. Starr, 1937, Pl. 84 : C.
2. V 401 Ilot D, bât. 13 pièce 1, sous S 99, T 131	1. tourné, base tournassée ; 2. beige à beige rosé ; 4. végétal.	Tell Owessat , Hamrin. Jacob-Rost, 1983, p. 123, fig. 29.
3. V 409 Ilot F, bât. 18 pièce 2, sous S 109, T 147	1. tourné, base tournassée ; 2. beige ; 4. végétal ; 5. marque au bitume sur panse.	Tell Hadidi. Dornemann, 1977, p. 123, fig. 12 : 25.
4. 153/4 Ilot F, bât. 19 pièce 4, S 25	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
5. 96/5 Ilot F, bât. 3 pièce 10, S 14	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
6. 76/74 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	Tell Munbaqa , 1550-1450. De Feyter, 1989, p. 248, fig. 6 : 4, fig. 7 : 6, 7.
7. 99/20 Ilot F, bât. 3 pièce 2, S 19	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
8. V 233 Ilot G, bât. 22 pièce 1, sous S 120, T 73	1. tourné, base tournassée ; 2. beige ; 4. mixte, végétal en surface.	
9. 189/59 Ilot E, bât. 7 pièce 1, S 37	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	Tell Hadidi , Bronze Moyen IIA. Dornemann, 1983, fig. 15 : 27.
10. 57/14 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	Kurban Höyük , Période III, transition Bronze Ancien/ Bronze Moyen.
11. 167/32 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34	1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte.	Algaze, 1990, Pl. 100 : G-K.

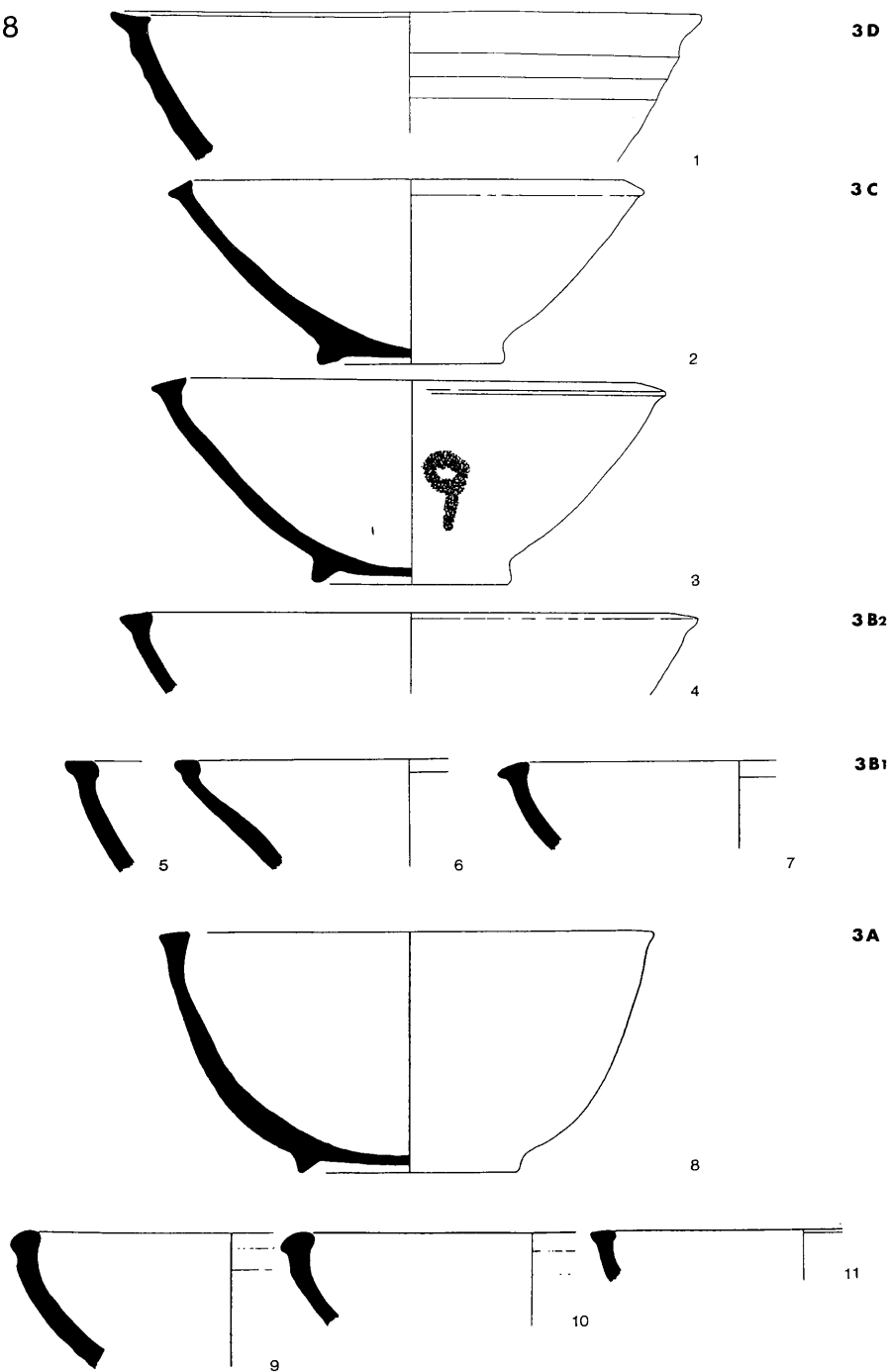


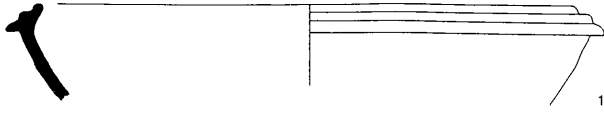
Fig. 111 – Bols de grande taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. 411/9 Ilot F, bât. 33 pièce 2, S 149</p> <p>2. 268/2 Ilot F, bât. 32 pièce 2, S 78</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte ; 5. moulures sur lèvres.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte ; 5. moulures sur lèvres.</p>	<p>Tell Es-Sweyhat. Holland, 1975, fig. 2 : 11. Kurban Höyük, Période III, transition Bronze Ancien/ Bronze Moyen. Algaze, 1990, Pl. 133 B.</p>
<p>3. 358/36 Ilot A, bât. 2 pièce 2, S 118</p>	<p>1. tourné ; 2. rose à rouge ; 3. beige rosé ; 4. mixte.</p>	<p>Terqa, SG4, niveau 15, FT13, (1775-1750). Kelly-Buccellati, 1977, p. 17, fig. 7 : 4.</p>
<p>4. V 209 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 41</p>	<p>1. tourné, base tripode rapportée ; 2. beige ; 4. minéral quartzeux épais.</p>	

Niveau	3D	3C	3B2	3B1	3A
Type					
19.1	0,70 %	2,37 %	3,14 %	1,45 %	3,06 %
19.2	0,00 %	0,13 %	0,00 %	0,36 %	0,11 %
19.3	0,00 %	0,20 %	0,74 %	0,18 %	0,11 %
19.4	0,35 %	0,20 %	0,18 %	0,18 %	0,11 %
19.5	0,35 %	1,65 %	0,37 %	1,64 %	0,53 %
19.6	0,70 %	0,00 %	0,55 %	0,00 %	0,00 %
19.7	0,00 %	0,66 %	0,18 %	0,00 %	0,63 %
19.8	0,35 %	0,40 %	0,37 %	1,64 %	0,11 %
19.9	1,41 %	0,46 %	0,74 %	0,36 %	0,32 %
19.10	0,00 %	0,13 %	0,00 %	0,18 %	0,11 %
19.11	0,00 %	0,07 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
19.12	0,35 %	0,07 %	0,00 %	0,55 %	0,42 %
Total	4,23 %	6,33 %	6,28 %	6,55 %	5,49 %

Pourcentages classe 19

18.9

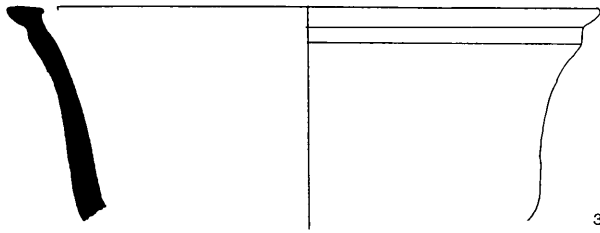


3 C



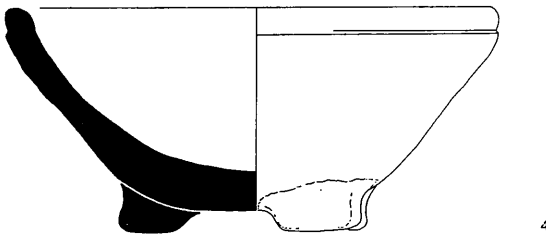
3 B2

18.10



3 C

18.11



3 B2

Fig. 112 – Bols de grande taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES	COMPARAISON
<p>1. 313/51 Ilot F, bât. 1 pièce 5, S 104</p> <p>2. V 429 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p> <p>3. 427/8 Ilot F, bât. 33 pièce 5, S 161</p> <p>4. V 516 Ilot A, bât. 10 pièce 3, S 119</p> <p>5. V 441 voir 2</p> <p>6. V 428 voir 2 contre V 459</p> <p>7. V 433 voir 2</p> <p>8. V 513 voir 2</p> <p>9. V 310 Ilot F, bât. 1 pièce 3, S 83</p> <p>10. V 508 Ilot D, bât. 11 pièce 2, S 69</p> <p>11. V 110 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>12. V 271 Ilot C, bât. 4 pièce 3, S 61</p> <p>13. V 486 Ilot C, bât. 4 pièce 3, S 61</p> <p>14. V 488 voir 12</p> <p>15. V 109 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>16. V 100 voir 15</p> <p>17. 239/48 voir 15</p> <p>18. V 491 Ilot D, bât. 14 pièce 3, S 91</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné, base égalisée ; 2. beige à beige rosé ; 4. végétal.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. rose ; 3. beige rosé ; 4. végétal, minéral sableux et particules micacées.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. végétal.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige ; 4. végétal.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige ; 4. minéral fin et petites particules rouges, chamotte (?).</p> <p>1. tourné, base et paroi tournassées ; 2. rose ; 3. beige ; 4. mixte, végétal, minéral sableux fin, particules micacées.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige ; 4. végétal.</p> <p>1. tourné, base et paroi tournassées ; 2. rosé ; 3. beige ; 4. minéral fin et particules micacées.</p> <p>1. tourné, base et paroi tournassées ; 2. beige ; 4. végétal.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige rosé ; 4. végétal.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. orangé, rouge ; 3. rose orangé ; 4. minéral sableux fin et particules micacées rares.</p> <p>1. tourné ; 2. rose ; 3. beige ; 4. minéral sableux fin et particules micacées.</p> <p>1. tourné, base tournassée, surface grossièrement égalisée ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte, végétal en surface ; 5. bande peinte en noir sur lèvres, métopes avec point central de même sur panse.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte, végétal peu abondant.</p> <p>1. tourné, 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. bande peinte en noir sur lèvres.</p> <p>1. tourné, base décollée à la ficelle ; 2. rose ; 3. beige ; 4. minéral sableux fin et particules micacées.</p>	<p>Tell ed-Der, maison d'Ur-Utu, phase III d, T 276 et T 272.</p> <p>Gasche, 1989, Pl. 15 : 12, 9, 4 et Pl. 21 : D 4390.</p> <p>Idem, phase III d.</p> <p>Gasche, 1989, Pl. 27 : 19, 20, 21, 22.</p> <p>Uruk, palais de Sinkasid.</p> <p>Van Ess, 1988, fig. 4 : 49, 51.</p> <p>Tell Asmar, Larsa ou plus tardif (?).</p> <p>Delougaz, 1947, Pl. 165 : B.705.370 (décor uniquement).</p> <p>Tell ed-Der, phase III d-c.</p> <p>Gasche, 1989, Pl. 27 : 25.</p> <p>Nippur, TA 188 X 4.</p> <p>Mc Cown et Haines, 1967, Pl. 93 : 8.</p>

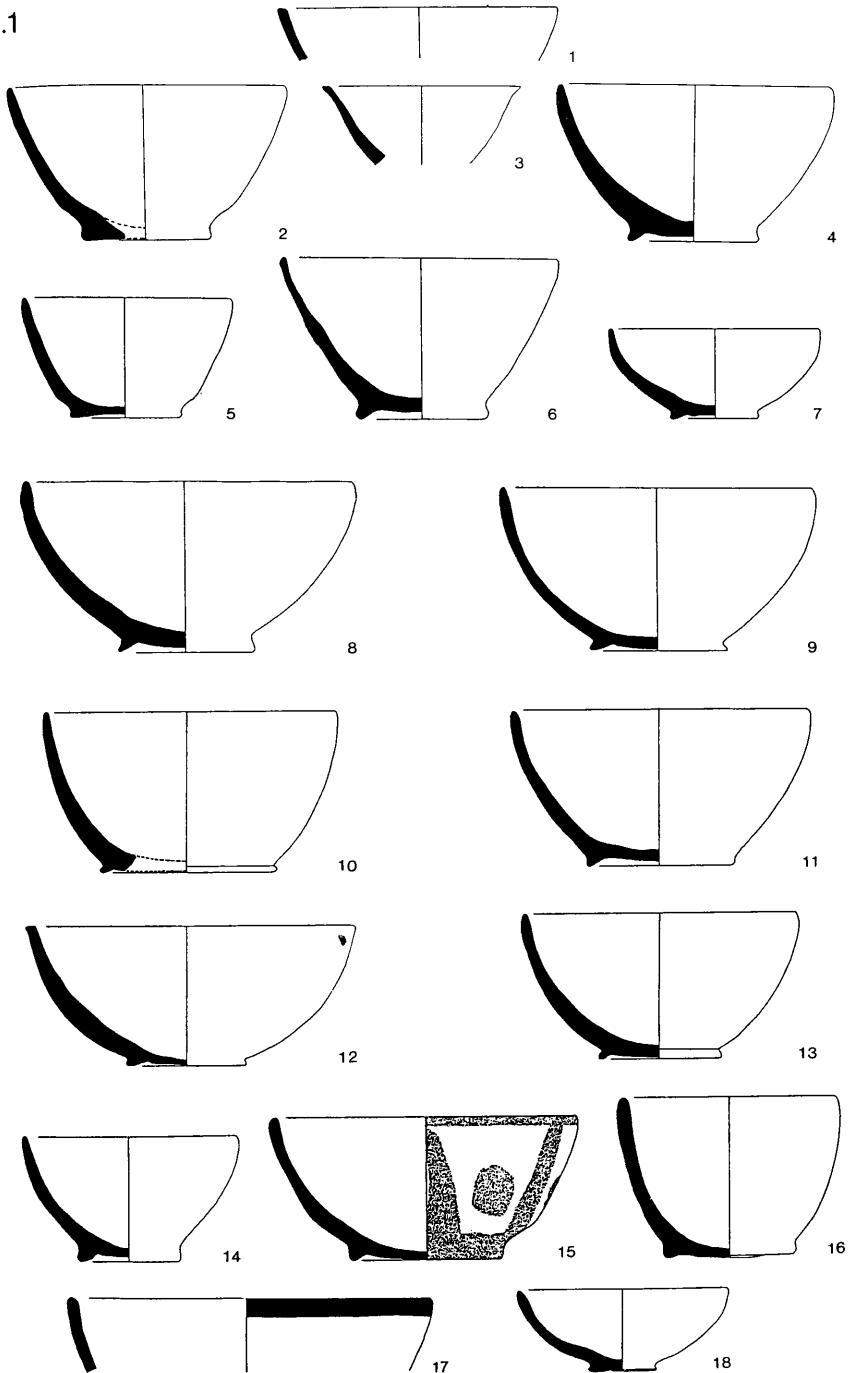
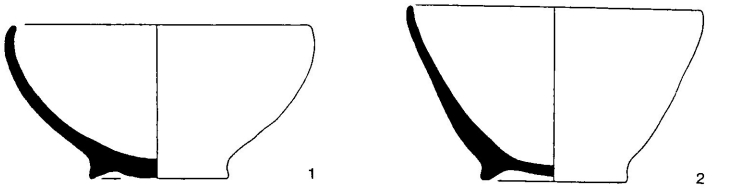


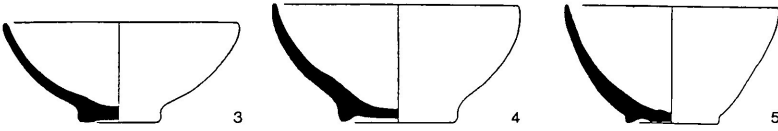
Fig. 113 - Bols de grande taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISON
<p>1. V 73 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 12</p> <p>2. V 248 Ilot E, bât. 2 pièce 3, S 45</p> <p>3. V 183 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>4. V 246 Ilot E, bât. 2 pièce 3, S 45</p> <p>5. V 256 Ilot E, bât. 2 pièce 3, S 45</p> <p>6. V 76 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p> <p>7. V 233 Ilot G, bât. 22 pièce 1, sous S 120, T 73</p> <p>8. V 89 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 10</p> <p>9. 77/142 voir 8</p> <p>10. 57/117 voir 6</p>	<p>1. tourné puis tournassé ; 2. jaune pâle ; 4. végétal.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige rosé ; 4. minéral ou organique blanc fin et abondant.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte, végétal en surface.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige à beige rosé ; 4. minéral blanc fin et abondant (ou organique ?).</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige ; 4. mixte, végétal en surface ; 5. gorge gougée haut panse.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. jaune pâle ; 4. mixte, végétal en surface.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige ; 4. mixte, végétal en surface.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige ; 3. beige ; 4. mixte, végétal peu abondant en surface.</p> <p>1. tourné ; 2. rose à rouge ; 3. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p>	<p>Baghouz, nécropole du Bronze. Du Mesnil du Buisson, 1948, Pl. LXXIX : Z 168.</p>
<p>11. 323/7 Ilot F, bât. 17 pièce 4, S 110</p> <p>12. 76/103 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15</p> <p>13. 61/99 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 9</p> <p>14. 67/85 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34</p>	<p>1. tourné ; 2. rose à rouge ; 3. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p>	<p>Tell Hadidi, Bronze Moyen IIA. Dornemann, 1983, Fig. 15 :</p> <p>Nuzi. Starr, 1937, Pl. 62 : H.</p> <p>Failaka, Bronze Age. Hojlund, 1987, Type 67C p. 79.</p> <p>Terqa, SG5, niveau 5, milieu II^e millénaire. Kelly-Buccellati, 1977, p. 49, fig. 23 : TPR 4 56.</p> <p>Kurban Höyük, Période III. Algaze, 1990, Pl. 97 H, R.</p>

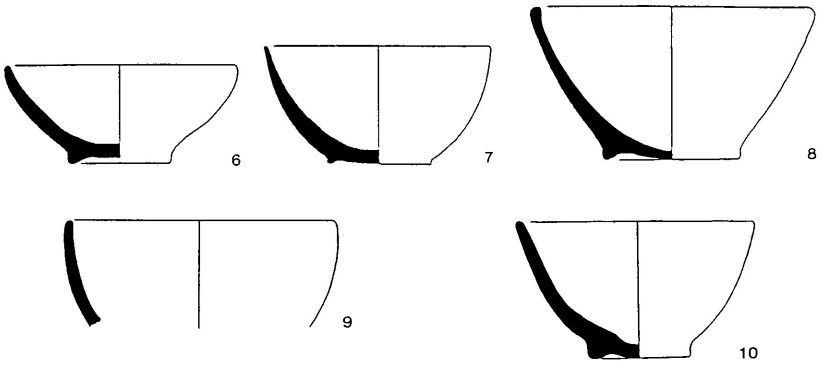
19.1



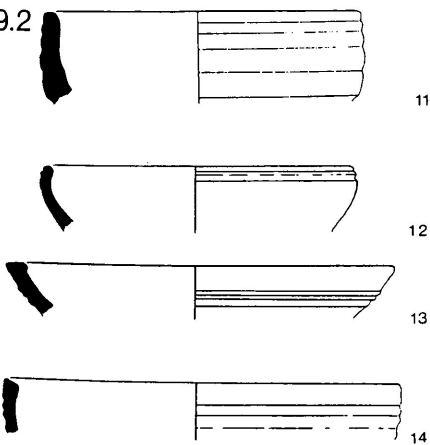
3 B1



3 A



19.2



3 C

11

3 B1

12

13

3 A

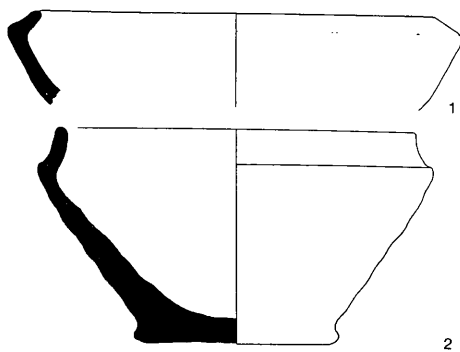
14



Fig. 114 – Bols de taille moyenne (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. 61/82 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 9</p> <p>2. V 157 Ilot E, bât. 7 pièce 4, S 39, dans vasque à cupule A 42</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte avec grosses particules minérales.</p>	<p>Tell Es-Sweyhat. Holland, 1977, fig. 2 : 4. Hama, niveau H. Fugman, 1958, fig. 117 : 3 B 565. Tell Hadidi. Dornemann, 1977, fig. 22 : 14.</p>
<p>3. 61/92 voir 1</p> <p>4. 57/118 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p>	
<p>5. V 214 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 49</p> <p>6. 351/40 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 49</p> <p>7. 257/1 Ilot C, bât. 4 pièce 4, S 63</p> <p>8. 76/91 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15</p> <p>9. 86/41 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 12</p> <p>10. 61/83 voir 1</p> <p>11. 61/81 voir 1</p> <p>12. 57/76 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige à beige rosé ; 4. mixte, végétal en surface.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. végétal.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. gorge gougée sous lèvres.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige rosé ; 4. mixte.</p>	<p>Nuzi. Starr, 1937, Pl. 62 : L, Pl. 87 : N.</p> <p>Uruk, palais de Sînkasid. Van Ess, 1988, fig. 5 : 60, 61.</p>

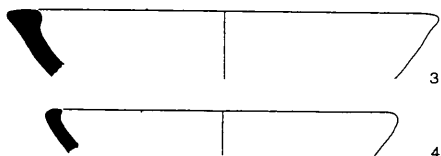
19.3



3B1

3A

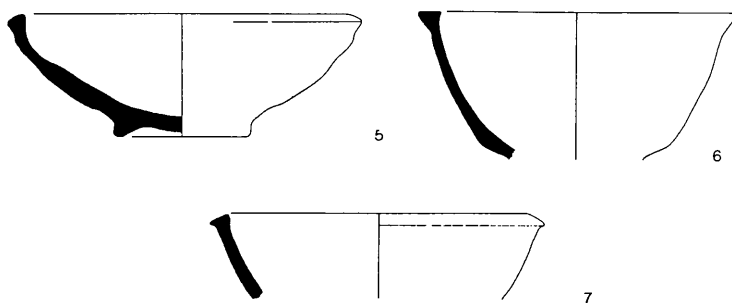
19.4



3B1

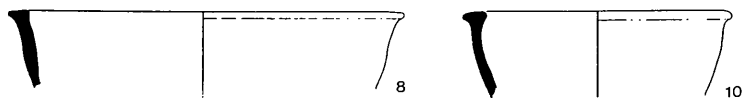
3A

19.5

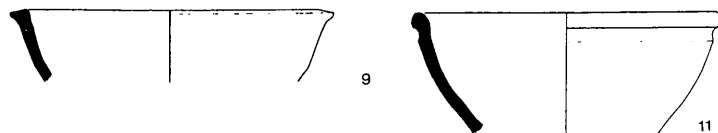


3C

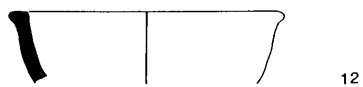
3B2



3B1



3A



12

Fig. 115 - Bols de taille moyenne (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. 381/26 Ilot F, bât. 1 pièce 4, S 106</p> <p>2. 429/26 Ilot E, place 30 S 156</p> <p>3. 350/22 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 41</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. lignes horizontales incisées.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. lignes horizontales incisées.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige rosé ; 5. ligne horizontale gougée.</p>	<p>Nippur, WB niveau IV, Vieux Babylonien. Gibson, 1978, fig. 59 : 3d. (exemplaire peint).</p> <p>Terqa, SG4, niveau 15, FT13, (1775-1750). Kelly-Buccellati, 1977, p. 19, fig. 8 : TPR 4 7.</p>
<p>4. 57/87 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p> <p>5. V 77 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 10</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. végétal.</p> <p>1. tourné ; 2. jaune pâle ; 4. végétal abondant.</p>	<p>Usiyeh, Area A. Fujii, 1984-85, p. 132, fig. 7 : 10.</p>
<p>6. 161/3 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 66</p> <p>7. 100/3 Ilot F, bât. 3 pièce 10, S 22</p> <p>8. 96/15 Ilot F, bât. 3 pièce 10, S 14</p> <p>9. 200/14 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 41</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p>	<p>Tell Asmar et Khafajeh, de ED III à Larsa (maisons). Delougaz, 1947, Pl. 170 : C.142.310.</p> <p>Baghouz, nécropole du Bronze. Du Mesnil du Buisson, 1948. Pl. LXXX : Formes V.</p> <p>Isin. Hrouda, 1977, Pl. 27 : IB 386.</p> <p>Nuzi. Starr, 1937, Pl. 87 : R.</p> <p>Kurban Höyük, Période III. Algaze, 1990, Pl. 98 E-H.</p>
<p>10. V 242 Ilot F, bât. 32 pièce 2, S 78</p> <p>11. V 212 Ilot C, bât. 4 pièce 3, S 61</p> <p>12. 102/14 Ilot F, bât. 3 pièce 1, S 13</p> <p>13. 77/54 voir 5</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé à rouge rosé ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. rouge rosé ; 3. externe beige ; 4. mixte, siliceux et végétal en surface.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p>	<p>Tell Genj, vallée d'Hamrin. Wilson, Heim, Meighan, 1984, p. 179, Pl. VIII : 9.</p> <p>Failaka, Bronze Age. Hojlund, 1987, Type 66, p. 77.</p>

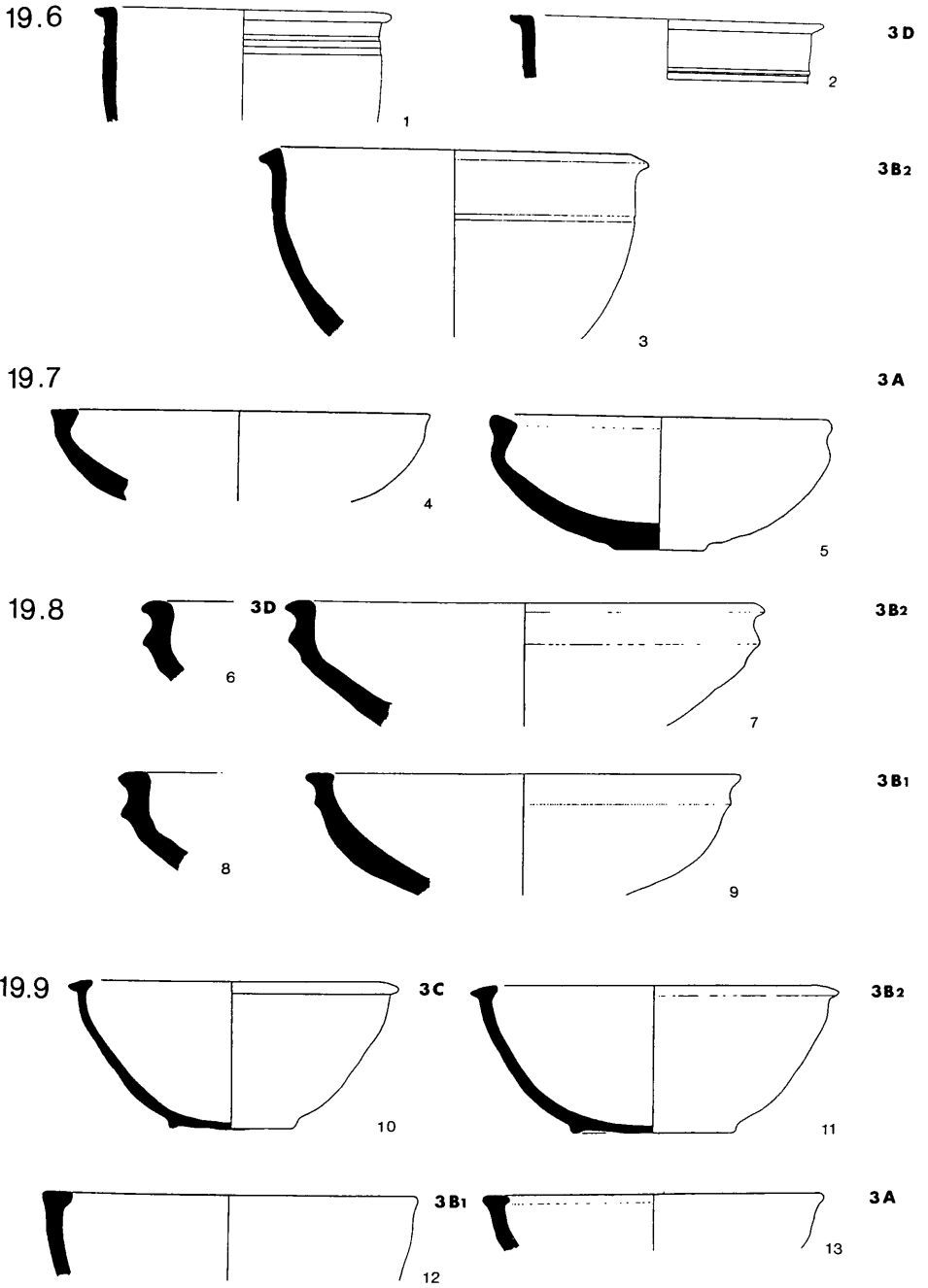


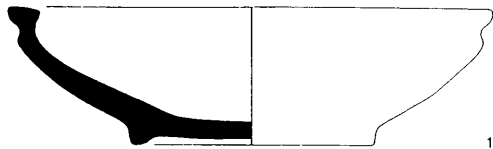
Fig. 116 – Bols de taille moyenne (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES	COMPARAISONS
<p>1. V 434 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p> <p>2. 200/3 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 41</p> <p>3. 57/79 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige ; 4. végétal et minéral sableux fin.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. végétal.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. végétal.</p>	
<p>4. V 492 Ilot B, bât. 6 pièce 3, S 113</p>	<p>1. tourné, base décollée à la ficelle ; 2. brun rouge ; 4. minéral sableux fin, particules micacées abondantes, particules minérales blanches fines et nombreuses.</p>	
<p>5. V 500 Ilot F, bât. 1 pièce 4, S 106</p> <p>6. V 237 Ilot E, bât. 2 pièce 3, S 47</p>	<p>1. tourné, perforations pratiquées sur pâte fraîche ; 2. beige rosé à beige ; 4. minéral sableux, particules micacées et végétal.</p> <p>1. tourné, perforé après séchage ; 2. beige à beige rosé ; 4. végétal abondant.</p>	<p>Baghouz, nécropole du Bronze. Du Mesnil du Buisson, 1948, Pl. LXXX : Z 52.</p> <p>Nuzi. Starr, 1937, Pl. 95 : P.</p> <p>Tell Halawa, Hamrin. Abbu, 1984, p. 126, fig. 14.</p> <p>Tell Owessat, Hamrin. Jacob-Rost, 1983, p.133, fig. 43B.</p> <p>Tell ed-Dibai, niveau V. Ayoub, 1982, p. 115, Type 68 : 2.</p>
<p>7. 324/106 Ilot F, bât. 33 pièce 3, S 148</p> <p>8. V 506 Ilot A, bât. 10 pièce 1, S 138</p> <p>9. V 220 Ilot C, bât. 4 pièce 4, S 63</p> <p>10. V 134 Ilot F, bât. 3 pièce 1, S 24</p> <p>11. V 450 Ilot G, bât. 20 pièce 2, S 85</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. rose ; 3. beige ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. tourné, repris à la paille ; 2. beige, traces noires brûlées ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. tourné, repris à la paille ; 2. rosé ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. plaque et tournette ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. minéral abondant.</p>	<p>Isin. Ayoub, 1982, p. 120, Type 77 : 1 et 2.</p> <p>Tell ed-der, maison d'Ur- Utu, phase IIIId, T 276 et T 260, phases IIIb et IIIId. Gasche, 1989, Pl. 15 : 11 et D 4031, Pl. 25 : RO, 1c et d.</p> <p>Nippur, WA, niveau V. Gibson, 1975, fig. 42 : 220127.</p> <p>Uruk, palais de Sinkasid. Strommenger, 1962, Pl. 22 : b, W 19821.</p> <p>Idem. Van Ess, 1988, fig. 1 : 7.</p>

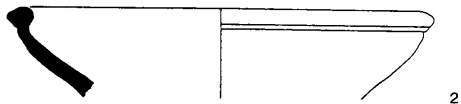
Niveau	3D	3C	3B2	3B1	3A
Type					
20.1	0,00 %	0,13 %	0,37 %	0,18 %	0,00 %
20.2	1,06 %	1,38 %	0,74 %	0,36 %	0,21 %
20.3	0,70 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
20.4	0,00 %	0,20 %	0,74 %	0,91 %	0,21 %
20.5	0,35 %	1,45 %	0,92 %	0,73 %	0,21 %
20.6	0,70 %	0,53 %	0,55 %	0,00 %	0,00 %
Total	2,82 %	3,69 %	3,33 %	2,18 %	0,63 %

Pourcentages classe 20

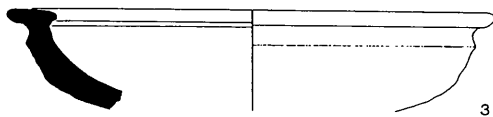
19.10



3 C

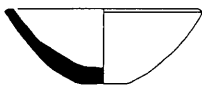


3 B1



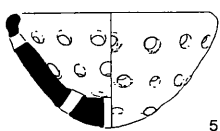
3 A

19.11

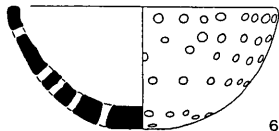


3 C

19.12



3 D

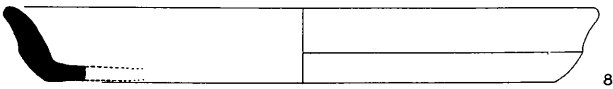


3 B1

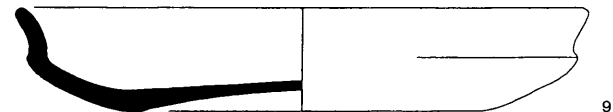
20.1



3 C



3 B2



3 B1

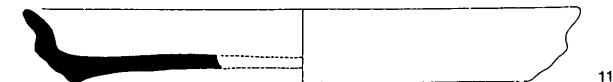
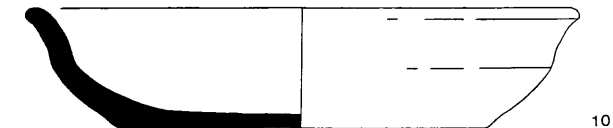


Fig. 117 – Bols de taille moyenne et assiettes de grande taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. V 405 Ilot F, bât. 17 pièce 3, S 108</p> <p>2. V 480 Ilot F, bât. 28 pièce 1, S 133</p> <p>3. V 477 Ilot C, bât. 5 pièce 5, S 100</p> <p>4. V 321 Ilot F, bât. 32 pièce 3, S 162</p> <p>5. V 537 Ilot F, bât. 32 pièce 3, S 162</p> <p>6. V 407 Ilot F, bât. 33 pièce 3, S 148</p> <p>7. V 408 Ilot F, bât. 33 pièce 3, S 148</p> <p>8. 100/4 Ilot F, bât. 3 pièce 10, S 22</p> <p>9. V 359 Ilot F, bât. 3 pièce 5, S 103</p> <p>10. V 221 Ilot C, bât. 4 pièce 4, S 63</p> <p>11. V 230 Ilot F, bât. 32 pièce 3, S 63</p> <p>12. 194/9 Ilot E, bât. 7 pièce 4, S 39</p> <p>13. 57/185 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. tourné ; 2. beige à beige rosé ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. tourné et modelé, travail à la plaque jusqu'à mi-hauteur de la paroi - séchage - montage final à partir de colombins rapportés et égalisation surface externe à l'estèque sur tour lent ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. plaque pour le fond et tour pour la paroi ; 2. rose ; 3. beige rosé ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. tourné ; 2. rose ; 3. beige rosé ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. modelé et/ ou tour lent ; 2. beige rosé ; 4. minéral, mixte en surface, pas de trace de reprise à la paille.</p> <p>1. plaque et colombin sur tour lent, cuisson haute ; 2. beige verdâtre ; 4. végétal et minéral sableux fin abondants.</p> <p>1. tourné, plaque et colombin sur tour lent ; 2. beige ; 4. végétal abondant et minéral sableux fin.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. végétal.</p> <p>1. tourné ; 2. beige verdâtre ; 3. beige ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral.</p>	<p>Ur, Old Babylonian Period. Woolley, 1976, Pl. 101 : 1. Warka, S.K. Palast. UVB 18, Pl. 22a. Isin. Hrouda, 1987, Pl. 28 : 15.</p> <p>Tell ed-Der, phase IIIId. Gasche, 1989, Pl. 25 : 42, 43.</p>

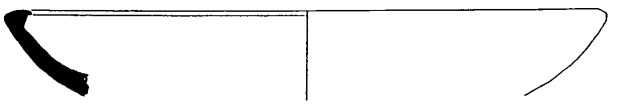
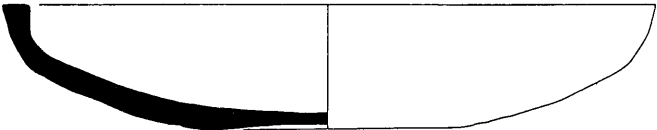
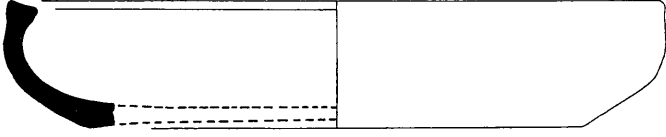
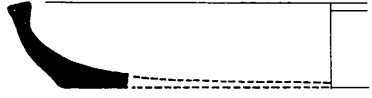
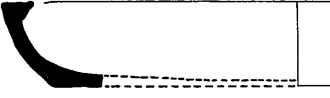
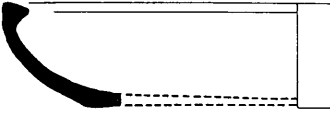
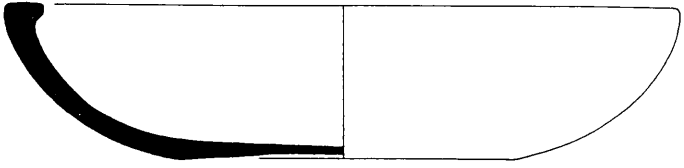


Fig. 118 - Assiettes de grande taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
1. 381/47 Ilot F, bât. 1 pièce 4, S 106	1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte.	
2. V 511 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123 3. V 435 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123 4. V 117 Ilot H, bât. 25 pièce 1, S 28 5. V 507 Ilot G, bât. 21 pièce 2, S 121 6. V 208 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47 7. 238/61 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47	1. tourné, fond repris à la paille ; 2. rose ; 3. beige ; 4. végétal abondant et épaisses particules minérales blanches rares ; 5. marque au bitume. 1. plaque et colombin sur tour lent ; 2. beige jaunâtre, cassure rose ; 4. végétal abondant. 1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige rosé ; 4. végétal. 1. tourné ; 2. rose ; 3. beige ; 4. végétal abondant. 1. tourné ; 2. beige ; 4. végétal abondant. 1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte.	Nippur , WB niveau IV, Vieux Babylonien. Gibson, 1978, fig. 59 : 2a. Tell ed-der , chantier E, phase III ^d , T 226. Gasche, 1989, Pl. 22 : D 3681. Uruk , palais de Sīnkasid. Strommenger, 1962, Pl. 22 : a, W 19 890c.

20.3

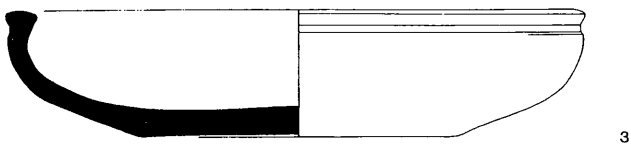


3 D

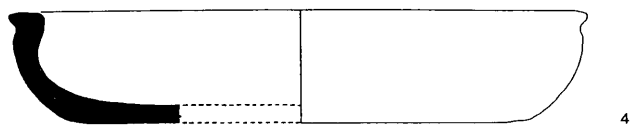
20.4



3 C

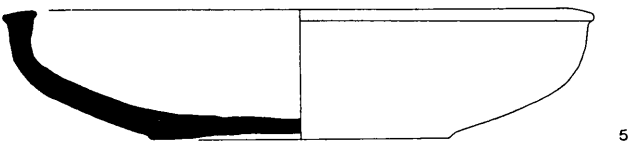


3



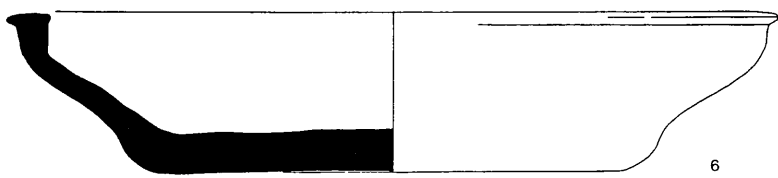
4

3 B2



5

3 B1



6



7

Fig. 119 – Assiettes de grande taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. V 509 Ilot B, bât. 6 pièce 1, S 129</p> <p>2. V 512 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p> <p>3. V 241 Ilot F, bât. 32 pièce 3, S 162</p> <p>4. V 484 Ilot C, bât. 4 pièce 3, S 61</p> <p>5. 268/4 Ilot F, bât. 32 pièce 2, S 78</p>	<p>1. tourné ; 2. brun clair ; 4. mixte, grosses particules minérales blanches peu abondantes et végétal abondant.</p> <p>1. tourné, fond repris à la paille ; 2. rose ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. tourné ; 2. beige à beige rosé ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. fond modelé et paroi tournée ; 2. beige 3. beige ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. végétal.</p>	<p>Nuzi. Starr, 1937, Pl. 91 : H.</p> <p>Isin. Hrouda, 1987, Pl. 28 : 10.</p> <p>Uruk, palais de Sînkasid. Van Ess, 1988, fig. 1 : 8.</p>
<p>6. V 364 Ilot F, bât. 1 pièce 5, S 104</p> <p>7. V 243 Ilot B, bât. 15 pièce 3, S 89</p> <p>8. V 411 Ilot F, bât. 1 pièce 1, S 82</p> <p>9. V 475 Ilot F, bât. 1 pièce 2, S 87</p> <p>10. V 539 Ilot A, bât. 34 pièce 3, sous S 165, T 163</p> <p>11. V 381 Ilot D, bât. 13 pièce 2, T 130 sous S 98</p> <p>12. V 485 Ilot C, bât. 4 pièce 3, S 61</p> <p>13. V 115 Ilot F, bât. 23 pièce 3, S 42</p>	<p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige verdâtre ; 4. végétal et minéral sableux abondant.</p> <p>1. tourné, tournassée ; 2. beige ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. rose ; 3. beige ; 4. végétal abondant et grosses inclusions minérales blanches.</p> <p>1. modelé (plaque fond) et tourné (paroi) ; 2. rose ; 3. beige ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. modelé ou tour lent, reprise fond et parois au bouchon de paille (pas la lèvre) ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte, traces végétales abondantes en surface à cause du bouchonnage après séchage.</p> <p>1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. modelé (fond) et tourné (paroi), liaison irrégulière, non égalisée ; 2. beige rosé ; 3. beige jaune ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. tourné ; 2. jaune pâle ; 4. végétal.</p>	<p>Tell ed-Der, phase IIIb, d-f. Gasche, 1989, Pl. 25 : 44, 45.</p> <p>Tell ed-Der, maison d'Ur- Utu, phase III b, T 273. Gasche, 1989, Pl. 24 : D 4408.</p> <p>Terqa, SG4, niveau 11, 1775-1750 Kelly-Buccellat, 1977, p. 21, fig. 9 : TPR 4 13.</p> <p>Baghouz. Du Mesnil du Buisson, 1948, Pl. LXXIX : Z 174, Z 281.</p> <p>Uruk, palais Sînkasid. Strommenger, 1963, Pl. 24 : e, W 20 453.</p> <p>Idem. Van Ess, 1988, fig. 1 : 9.</p>

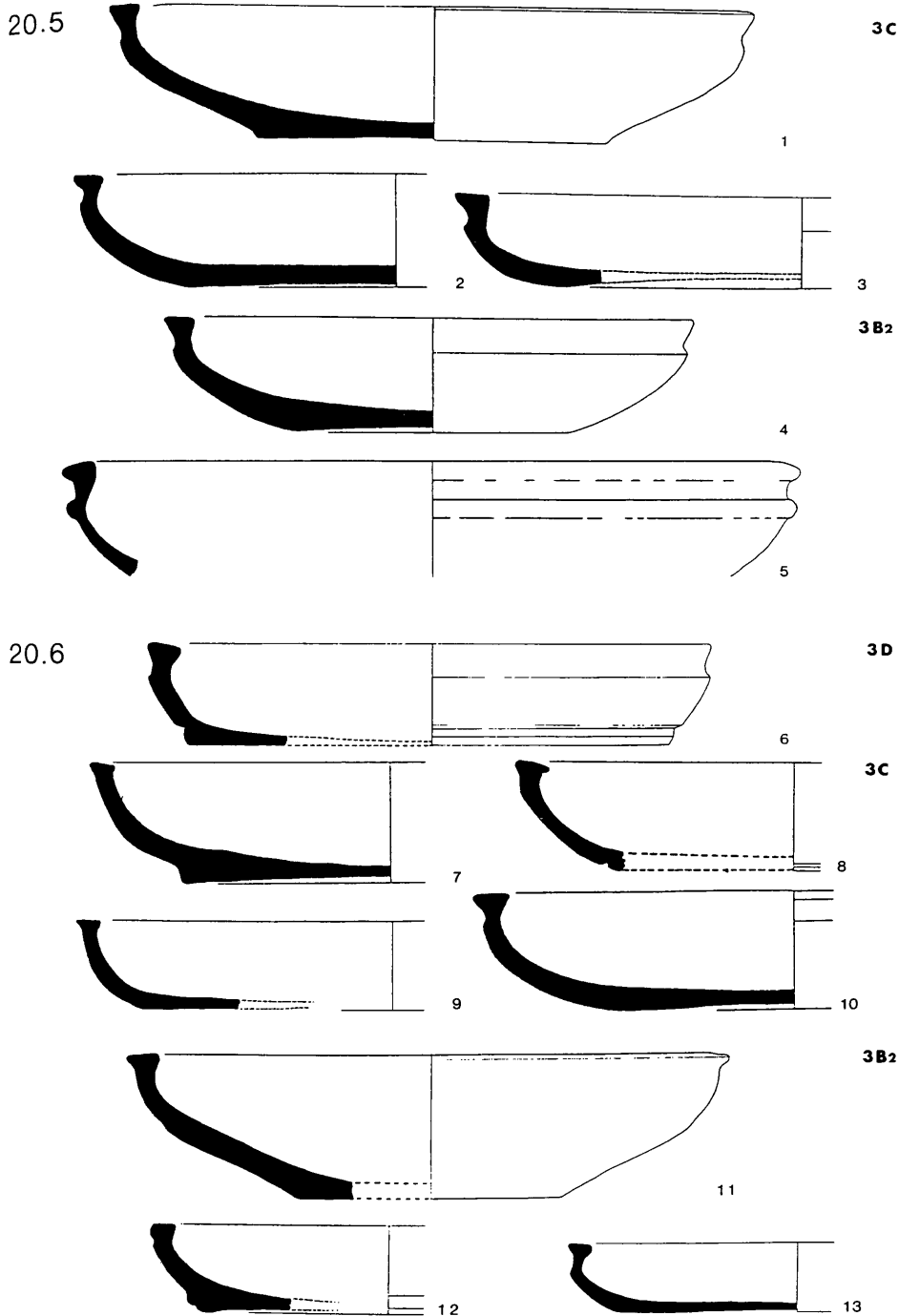
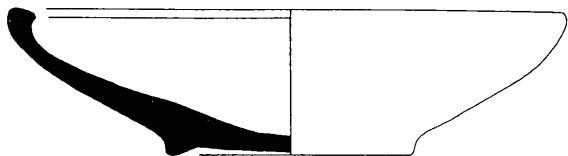


Fig. 120 – Assiettes de grande taille (échelle 1/3).

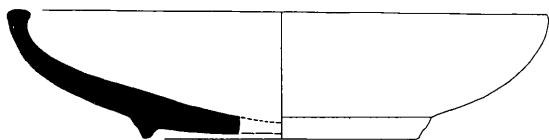
PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES	COMPARAISONS
1. V 503 Ilot G, bât. 21 pièce 1, sous S 131, T 158	1. tourné, base rapportée (colombin), bas paroi repris à la paille ; 2. beige verdâtre ; 4. végétal abondant et grosses particules minérales blanches rares, surface éclatée.	Mari , chantier E. Lebeau, 1987, p. 462 : 1.
2. V 505 Ilot D, bât. 9 pièce 2, S 96 dans four A 79	1. tourné, base rapportée au colombin ; 2. beige, jaune ; 4. végétal abondant, couverte sableuse sur fond.	
3. V 472 Ilot E, bât. 7 pièce 5, S 52	1. tourné, base rapportée (colombin), fond tournassé ; 2. beige rosé ; 3. traces de couverte bitumineuse sur paroi externe ; 4. végétal abondant.	
4. V 166 Ilot E, bât. 7 pièce 6, sous S 34, T 62	1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte.	
5. V 471 voir 3	1. tourné, base rapportée (colombin), fond tournassé ; 2. beige ; 4. végétal abondant.	
6. V 165 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34	1. tourné ; 2. beige à beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte.	
7. V 160 Ilot E, bât. 7 pièce 1, S 37	1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte, végétal en surface.	
8. 192/9 voir 7	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
9. 77/91 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 10	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
10. 77/131 voir 9	1. tourné ; 2. rose à rouge ; 3. beige rosé ; 4. mixte.	

Niveau Type	3D	3C	3B2	3B1	3A
21.1	0,00 %	0,20 %	0,37 %	1,64 %	4,65 %
21.2	0,00 %	0,00 %	0,74 %	0,18 %	0,00 %
21.3	1,06 %	0,40 %	1,11 %	0,73 %	0,74 %
21.4	0,00 %	0,00 %	0,18 %	0,00 %	0,00 %
21.5	0,00 %	0,00 %	0,37 %	0,18 %	0,00 %
21.6	0,35 %	1,05 %	0,18 %	0,18 %	0,11 %
Total	1,41 %	1,65 %	2,96 %	2,91 %	5,49 %

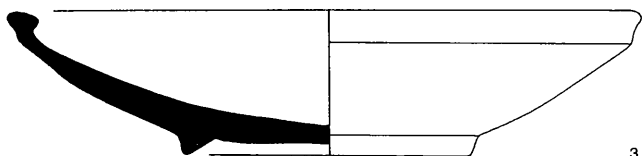
Pourcentages classe 21



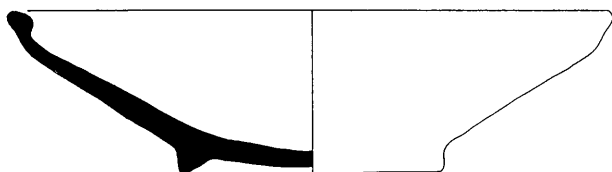
1



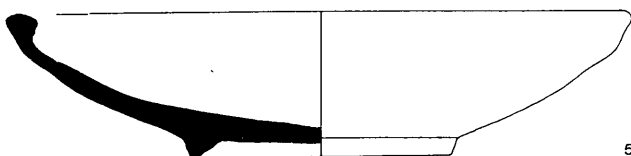
2



3



4

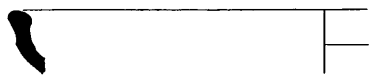


5

3A



6



8



9



7



10

Fig. 121 – Assiettes de grande taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. V 224 Ilot C, bât. 4 pièce 4, S 63</p> <p>2. V 272 Ilot C, bât. 4 pièce 3, S 61</p> <p>3. V 481 Ilot C, bât. 4 pièce 3, S 61</p> <p>4. V 259 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p>	<p>1. tourné, paroi et base tournassées ; 2. rouge rosé ; 3. beige ; 4. végétal.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige rosé ; 4. végétal.</p> <p>1. tourné, base annulaire rapportée, fond égalisé ; 2. rose ; 3. beige rosé à rose ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. végétal abondant et particules minérales épaisses.</p>	
<p>5. V 432 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p> <p>6. V 236 Ilot F, bât. 1 pièce 2, S 84</p> <p>7. V 71 Ilot F, bât. 3 pièce 1, S 13</p> <p>8. V 101 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15</p>	<p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige ; 4. végétal abondant ; 5. marque au bitume.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige ; 4. végétal.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. vert (très cuit) ; 4. mixte, végétal en surface.</p> <p>1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. végétal abondant.</p>	<p>Mari, chantier E. Lebeau, 1987, p. 454 : 13.</p>
<p>9. 268/51 Ilot F, bât. 32 pièce 2, S 78</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p>	
<p>10. 239/105 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures sur lèvres.</p>	
<p>11. 189/34 Ilot E, bât. 7 pièce 1, S 37</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p>	

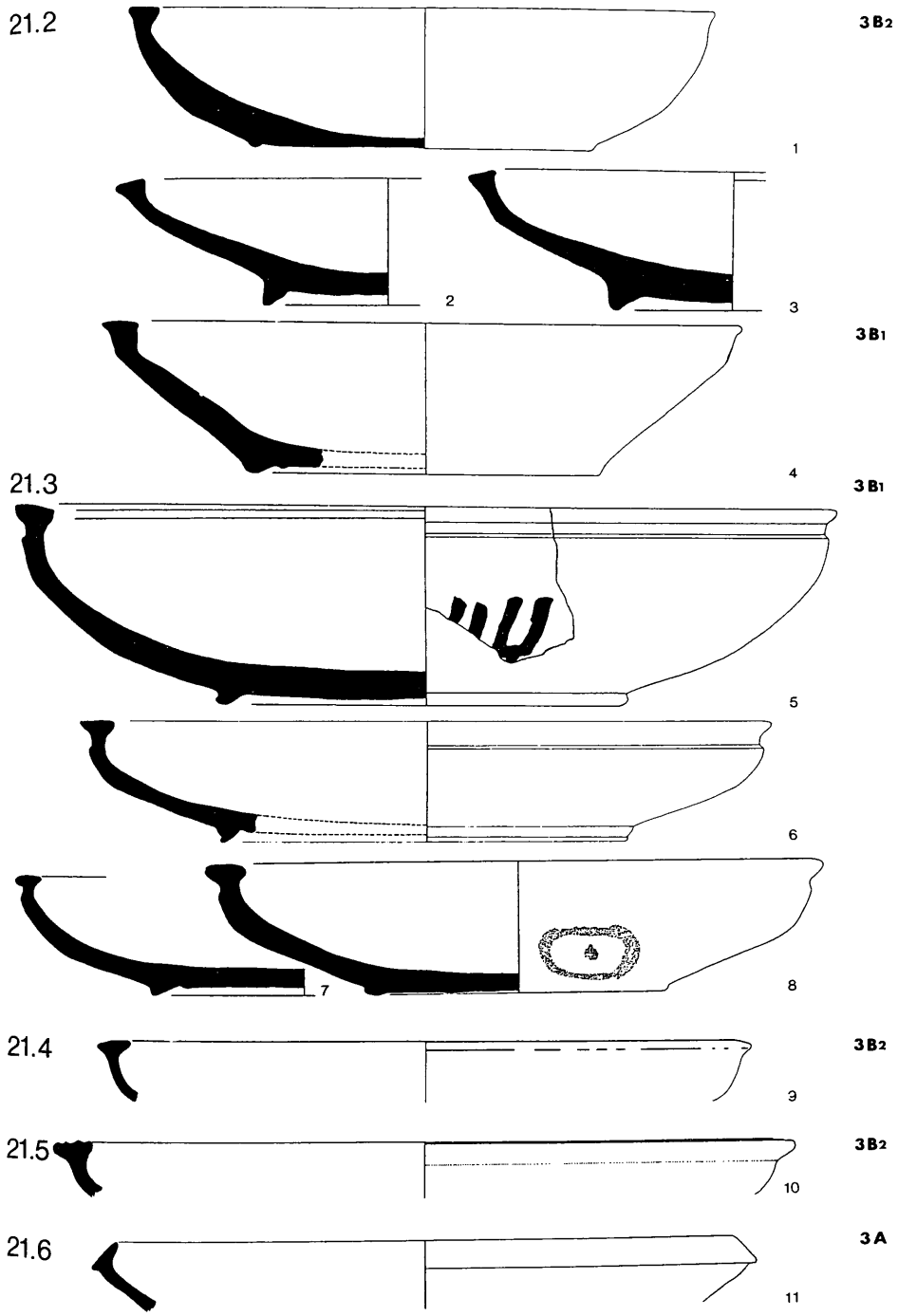


Fig. 122 – Assiettes de grande taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES	COMPARAISONS
<p>1. 61/95 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 9</p> <p>2. 86/44 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 12</p> <p>3. 167/91 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p>	<p>Kurban Höyük, Période III. Algaze, 1990, Pl. 98 J.</p>
<p>4. 86/25 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 12</p> <p>5. 76/32 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15</p> <p>6. 76/144 voir 5</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p>	
<p>7. V 126 Ilot F, bât. 3 pièce 10, S 14</p> <p>8. 201/5 voir 3</p>	<p>1. tourné ; 2. beige à beige rosé ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. végétal.</p>	<p>Tell Billa, niveau 3, hurrite. Speiser, 1933, Pl. LXII : 1. Nuzi. Starr, 1937, Pl. 91 : J. Hama, niveau H. Fugman, 1958, fig. 117 : 3 B 131.</p>
<p>9. 61/110 voir 1</p> <p>10. 99/47 Ilot F, bât. 3 pièce 2, S 19</p> <p>11. 57/80 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p>	
<p>12. 355/1 Ilot C, bât. 5 pièce 5, S 100</p> <p>13. 406/12 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p> <p>14. V 420 voir 13</p> <p>15. 406/43 voir 13</p> <p>16. 100/23 Ilot F, bât. 3 pièce 10, S 22</p> <p>17. 239/15 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>18. V 111 voir 17</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. particules minérales blanches quartzueuses abondantes.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. particules minérales blanches quartzueuses abondantes.</p> <p>1. tourné, base décollée à la ficelle ; 2. beige à beige rosé ; 4. végétal.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné, base décollée à la ficelle, fond tournassé ; 2. jaune pâle ; 4. végétal.</p>	<p>Ur, Old babylonian period. Woolley, 1976, Pl. 101 : 4, 5. Nuzi. Starr, 1937, Pl. 86 : B.</p>

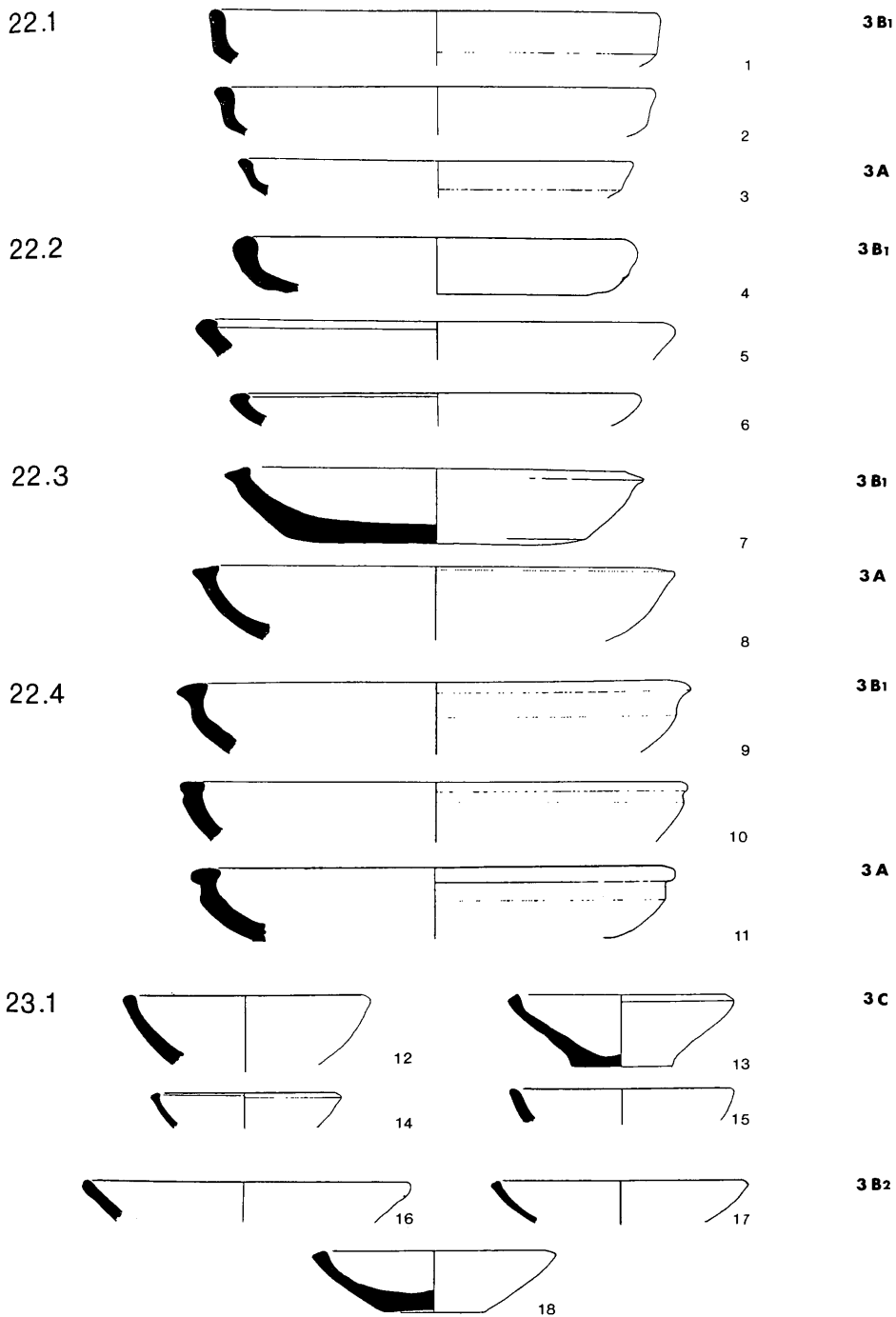


Fig. 123 - Assiettes de taille moyenne (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. V 72 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 12</p> <p>2. V 75 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 12</p> <p>3. V 85 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15</p> <p>4. V 203 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>5. V 74 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p> <p>6. 57/85 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p> <p>7. V 88 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 10</p>	<p>1. tourné, base décollée à la ficelle ; 2. beige rosé ; 4. mixte, végétal en surface.</p> <p>1. tourné, base décollée à la ficelle ; 2. beige rosé ; 4. mixte, végétal en surface.</p> <p>1. tourné, base décollée à la ficelle ; 2. beige rosé ; 3. beige rosé ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné, base plate tournassée ; 2. beige rosé ; 4. mixte, végétal en surface.</p> <p>1. tourné, surface grossièrement égalisée, traces décollement à la ficelle ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte, végétal en surface.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral.</p>	<p>Tell Asmar et Tell Ishchali, Larsa. Delougaz, 1947, Pl. 168 : C. 001.201b (maisons).</p> <p>Ur, Old Babylonian Period. Woolley, 1976, Pl. 101 : 12.</p> <p>Nippur, WB niveau IV. Gibson, 1978, fig. 59 : 1a.</p>
<p>8. 238/180 voir 4</p> <p>9. 167/188 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige .</p>	
<p>10. 239/147 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>11. 77/57 voir 7</p> <p>12. 57/187 voir 6</p>	<p>1. tourné ; 2. rose à rouge ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p>	<p>Isin. Ayoub, 1982, p. 116, Type 69 A : 3.</p> <p>Kurban Höyük, Période III, transition Bronze Ancien/ Bronze Moyen. Algaze, 1990, Pl. 98 B.</p>

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>13. 238/50 voir 4</p> <p>14. 324/164 llot F, bât. 33 pièce 3, S 148</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige rosé.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige rosé.</p>	
<p>15. V 497 llot D, bât. 13 pièce 2, S 98</p> <p>16. V 153 llot H, bât. 25 pièce 4, S 27</p> <p>17. V 247 llot E, bât. 2 pièce 3, S 45</p> <p>18. V 245 llot E, bât. 2 pièce 3, S 45</p> <p>19. 234/8 voir 18</p> <p>20. 76/12 llot F, bât. 3 pièce 8, S 15</p> <p>21. 167/156 voir 9</p> <p>22. 189/3 llot E, bât. 7 pièce 1, S 37</p> <p>23. 192/48 voir 22</p> <p>24. 167/10 voir 9</p>	<p>1. tourné, base et paroi tournassées ; 2. gris ; 3. surface lissée, engobe noir, cuisson réductrice uniforme (trempage) ; 4. minéral.</p> <p>1. tourné, base décollée à la ficelle ; 2. beige rosé ; 4. mixte, végétal rare en surface, particules minérales peu visibles.</p> <p>1. tourné, base décollée à la ficelle puis égalisée ; 2. beige à beige rosé ; 4. mixte, rares traces de paille en surface.</p> <p>1. tourné, base décollée à la ficelle ; 2. beige à beige rosé ; 4. mixte, traces de paille en surface.</p> <p>1. tourné ; 2. rose à rouge ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.</p>	<p>Tell Asmar, Ur III, Agade tardif (maisons). Delougaz, 1947, Pl. 170 : C.111.210.</p> <p>Tell Asmar, Larsa tardif. Delougaz, 1947, Pl. 140 : A. 111.210 et OIP 63, C. 111.310b.</p> <p>Ur, Old Babylonian Period. Woolley, 1976, Pl. 101 : 8.</p> <p>Isin. Hrouda, 1977, Pl. 27 : IB 292.</p> <p>Idem. Ayoub, 1982, p. 116, Type 69 C : 3.</p> <p>Nippur, TB 10 II 1. Mc Cown et Haines, 1967, Pl. 82 : 23.</p> <p>Suse, B VII. Gasche, 1973, Pl. 7 : 24.</p> <p>Mari, temple d'Ishtar. Parrot, 1956, p. 230, fig. 11 : 931.</p>
<p>25. V 125 llot F, bât. 3 pièce 1, S 24</p> <p>26. V 121 voir 10</p>	<p>1. tourné, base décollée à la ficelle ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. tourné, base décollée à la ficelle ; 2. jaune pâle ; 4. végétal.</p>	

Niveau Type	3D	3C	3B2	3B1	3A
22.1	0,00 %	0,13 %	0,00 %	0,36 %	0,21 %
22.2	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,91 %	0,32 %
22.3	0,00 %	0,59 %	0,00 %	0,18 %	0,32 %
22.4	0,00 %	0,66 %	0,00 %	1,45 %	0,42 %
Total	0,00 %	1,38 %	0,00 %	2,91 %	1,27 %

Niveau Type	3D	3C	3B2	3B1	3A
23.1	0,35 %	0,40 %	0,92 %	0,73 %	0,53 %
23.2	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,18 %	0,11 %
23.3	0,00 %	0,00 %	0,18 %	0,00 %	0,21 %
23.4	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,18 %	0,00 %
23.5	0,00 %	0,13 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
23.6	0,00 %	0,13 %	0,37 %	1,27 %	0,63 %
23.7	0,00 %	0,07 %	0,37 %	0,00 %	0,00 %
Total	0,35 %	0,73 %	1,85 %	2,36 %	1,48 %

Pourcentages classes 22 et 23

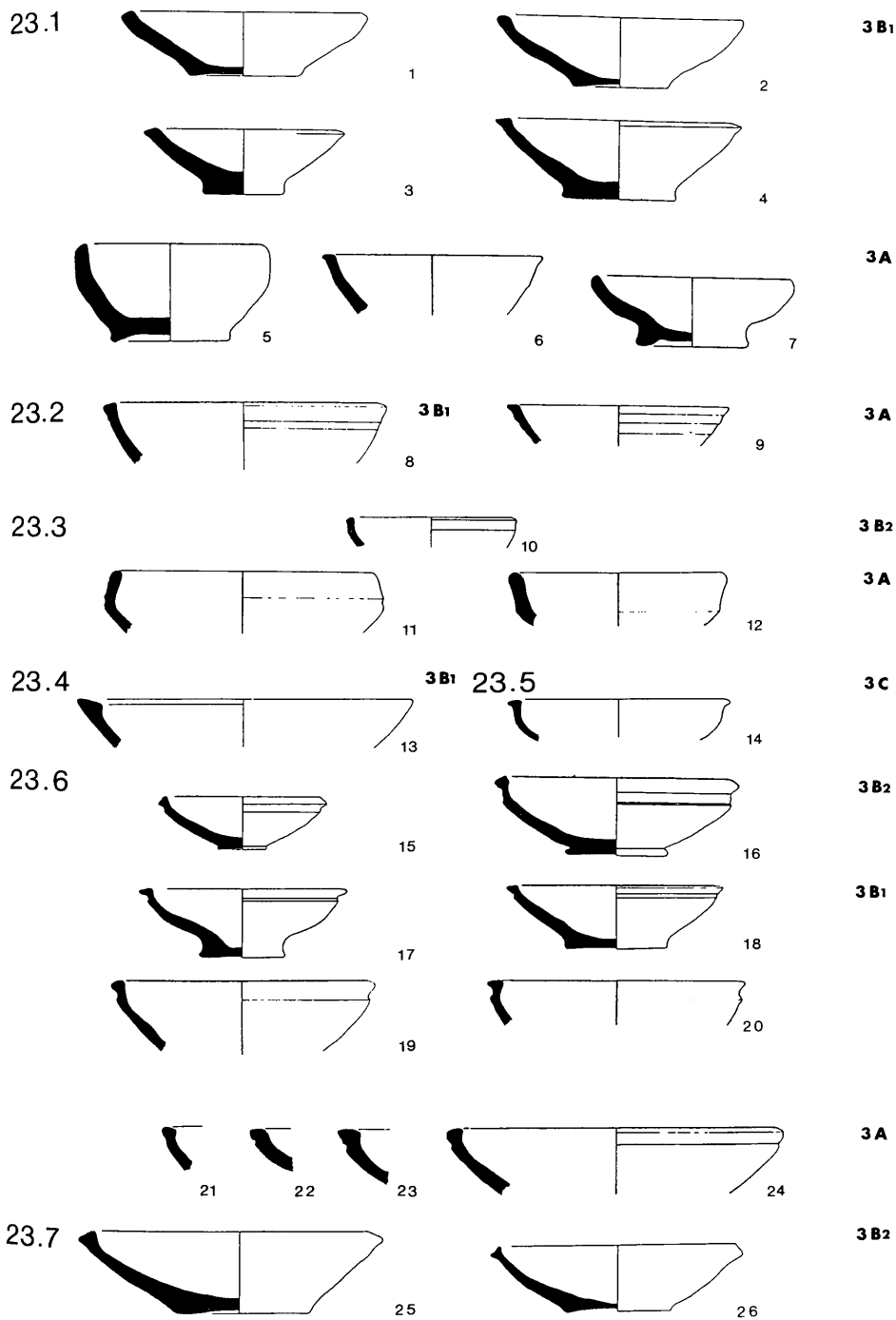


Fig. 124 – Assiettes de petite taille (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. V 436 Ilot B, bât. 6 pièce 3, S 129</p> <p>2. V 276 Ilot F, bât. 1 pièce 3, S 83</p> <p>3. V 360 Ilot E, place 30 S 93</p> <p>4. 314/1 Ilot D, bât. 14 pièce 4, S 92</p>	<p>1. tourné ; 2. beige ; 4. végétal ; 5. moulure base fût.</p> <p>1. tourné, sommet bitumé ; 2. beige verdâtre ; 4. végétal abondant ; 5. moulures incisées verticalement.</p> <p>1. tourné ; 2. beige verdâtre ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. végétal.</p>	<p>Assur, Die Archaischen Ischtar-Tempel. Andrae, p. 47, fig 22.</p>
<p>5. V 494 Ilot E, bât. 2 pièce 3, S 45</p> <p>6. V 184 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>7. V 200 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>8. V 84 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 48</p> <p>9. V 93 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 10</p>	<p>1. tourné ; 2. rouge ; 3. beige rosé à rouge ; 4. minéral sableux, particules micacées et végétales.</p> <p>1. tourné ; 2. rose orangé à beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte.</p> <p>1. tourné ; 2. beige à beige rosé ; 4. végétal.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte, végétal en surface.</p> <p>1. tourné ; 2. beige verdâtre ; 4. végétal.</p>	<p>Nuzi. Starr, 1937, Pl. 93 : C.</p> <p>Ur, Old babylonian period. Woolley, 1976, Pl. 113 : 138.</p>

Niveau	3D	3C	3B2	3B1	3A
Type					
24.1	0,00 %	0,13 %	0,37 %	0,55 %	0,11 %
24.2	0,00 %	0,00 %	0,18 %	0,55 %	0,11 %
24.3	0,00 %	0,07 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
24.4	0,00 %	0,13 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
24.5	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,18 %	0,00 %
24.6	0,00 %	0,07 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
24.7	0,35 %	0,13 %	0,18 %	0,00 %	0,00 %
Total	0,35 %	0,53 %	0,74 %	1,27 %	0,32 %

24.1

3C

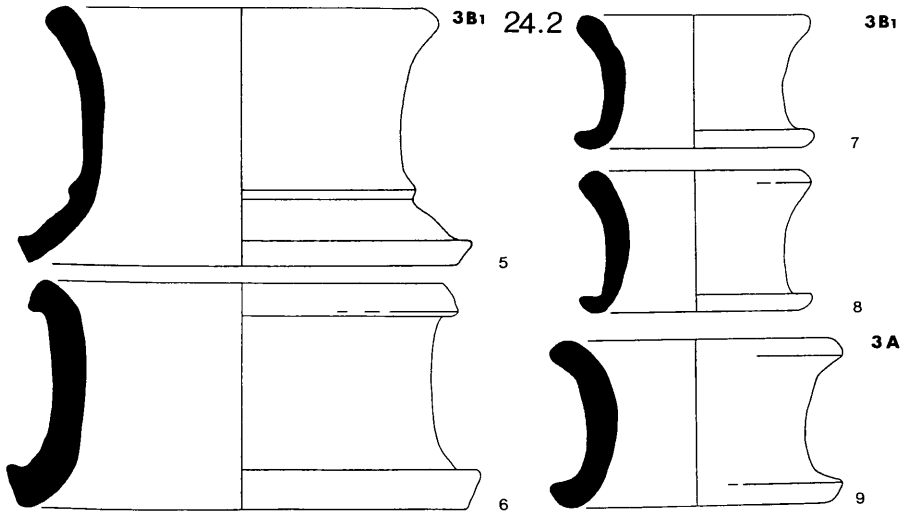
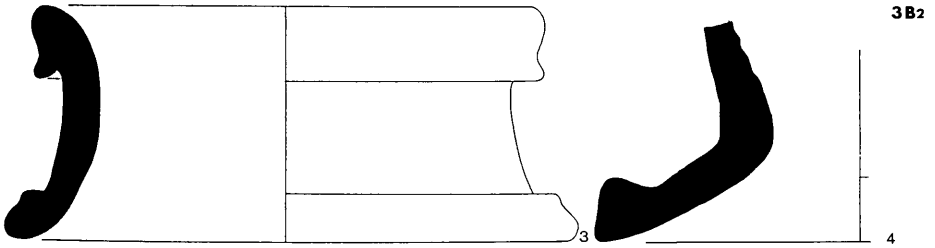
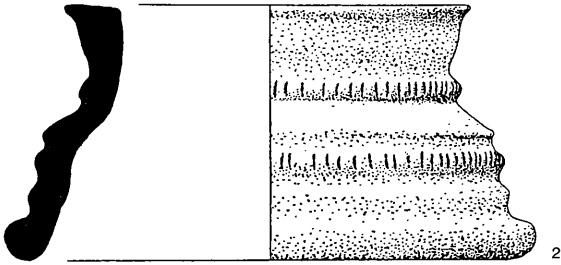
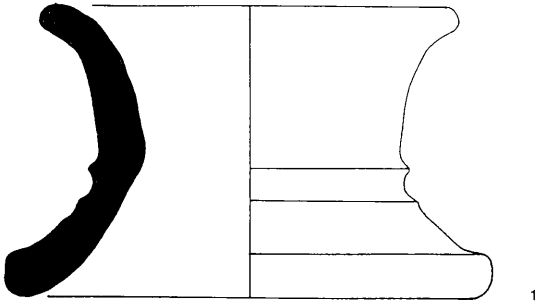
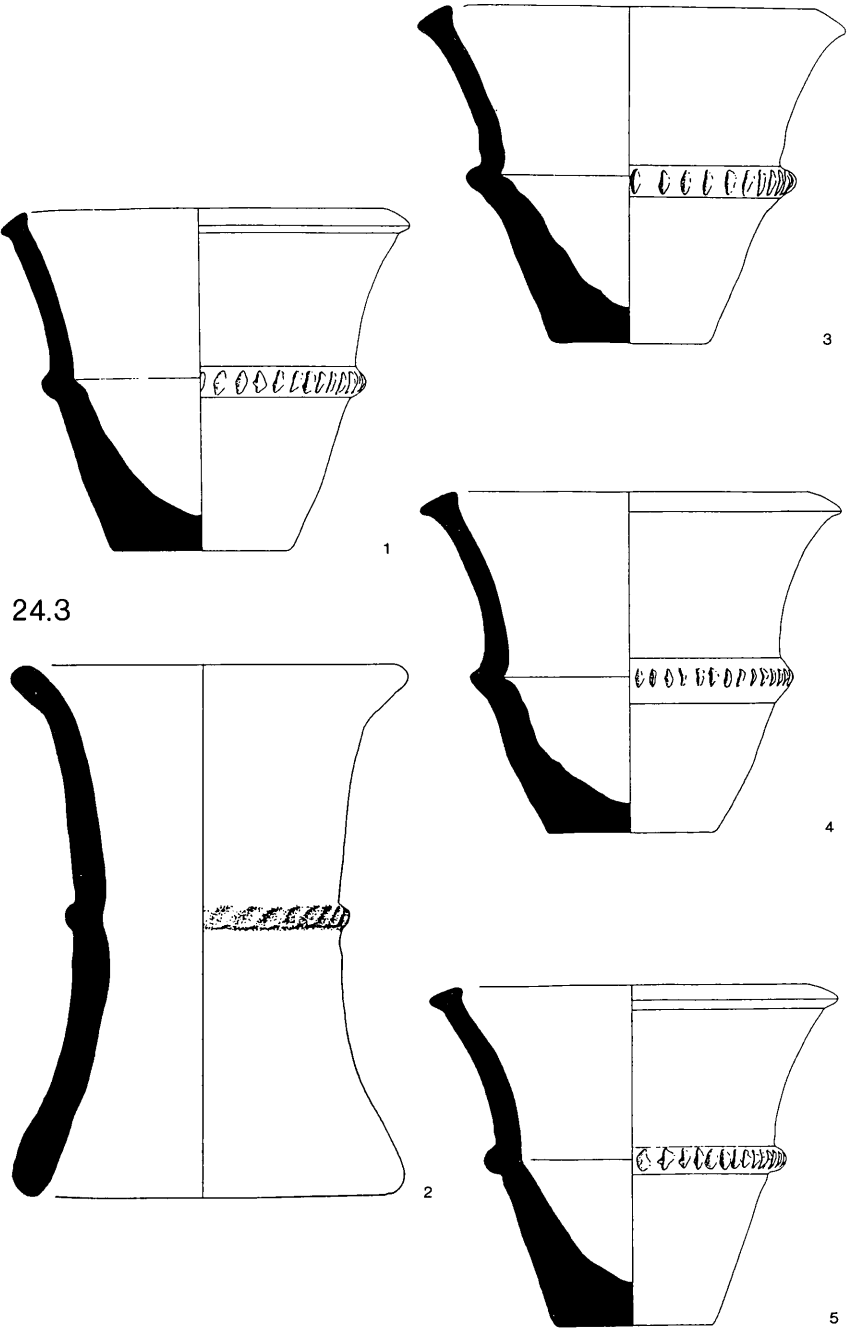


Fig. 125 – Supports de vases (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. V 315 Ilot F, bât. 1 pièce 1, S 82</p> <p>2. V 305 Ilot F, bât. 1 pièce 1, S 82</p> <p>3. V 316 Ilot F, bât. 1 pièce 1, S 82</p> <p>4. V 317 Ilot F, bât. 1 pièce 1, S 82</p> <p>5. V 318 Ilot F, bât. 1 pièce 1, S 82</p>	<p>1. tourné, cuisson haute, pâte friable ; 2. beige verdâtre ; 3. reprise à main mouillée ; 4. végétal abondant ; 5. cordon à incisions verticales milieu panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. végétal ; 5. cordon digité.</p> <p>1. tourné sur tour lent, cuisson trop haute, pâte friable ; 2. beige verdâtre à vert ; 3. reprise à main mouillée ; 4. végétal abondant ; 5. cordon à incisions verticales milieu panse.</p> <p>1. tourné, cuisson haute, pâte friable ; 2. beige verdâtre à vert ; 3. reprise à main mouillée ; 5. cordon à incisions verticales, milieu panse.</p> <p>1. tourné, cuisson haute, pâte friable ; 2. beige verdâtre à vert ; 3. reprise à main mouillée ; 4. végétal abondant ; 5. cordon à incisions verticales, milieu panse.</p>	<p>Tell Asmar, ED II. Delougaz, 1947, Pl. 68 : g, idem, sanctuaire, ED III, idem, Pl. 172 : C. 354.010.</p> <p>Support comparable sur peinture murale de Mari, Le Palais. Parrot, 1958, Pl. XVII.</p>

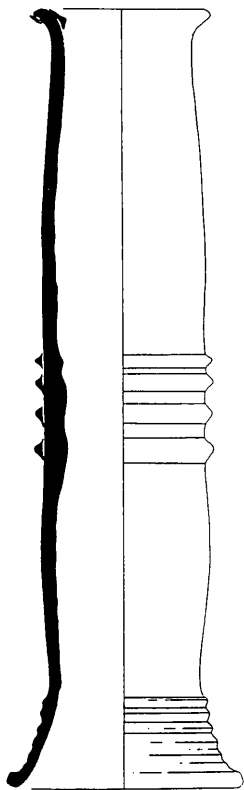


24.3

Fig. 126 – Supports de vases (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
1. V 438 Ilot A, bât. 10 pièce 2, S 118	1. tourné en deux parties, cuisson haute ; 2. beige jaunâtre ; 4. végétal abondant et minéral sableux ; 5. cinq moulures au- dessus de la base, quatre moulures anguleuses rapportées à la liaison des demi-fûts.	Assur , Die Archaischen Ischtar-Tempel. Andrae, 1970, p. 41, fig. 18 ; Pl. 11, 18, 19, 20.
2. 358/1 Ilot A, bât. 10 pièce 2, S 118	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. végétal ; 5. chevrons incisés sur lèvre, décor appliqué sur panse (mâins), traces de peinture rouge et noire.	
3. V 311 Ilot F, bât. 1 porche (6), S 93	1. tourné ; 2. beige à beige rosé ; 3. traces peinture rouge ; 4. végétal abondant, grosses inclusions minérales blanches calcaire et minéral sableux.	

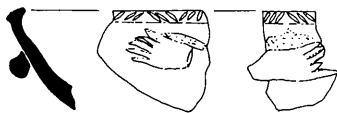
24.4



3 c

18.3

3 c



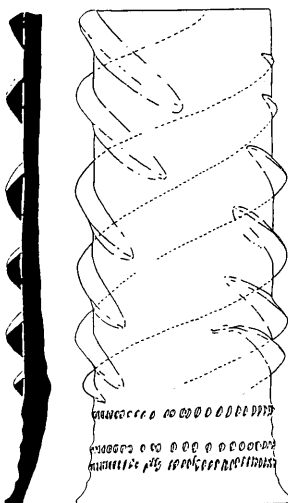
2

1

24.5



3 B2

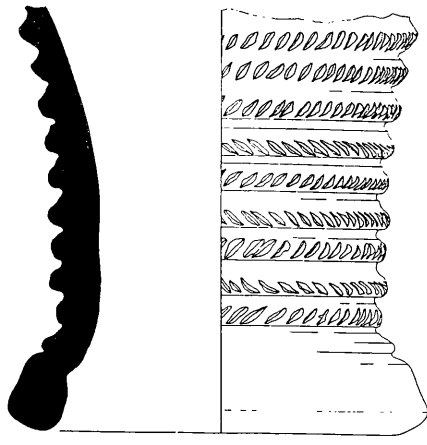


3

Fig. 127 – Supports de vases (échelle 1/3).

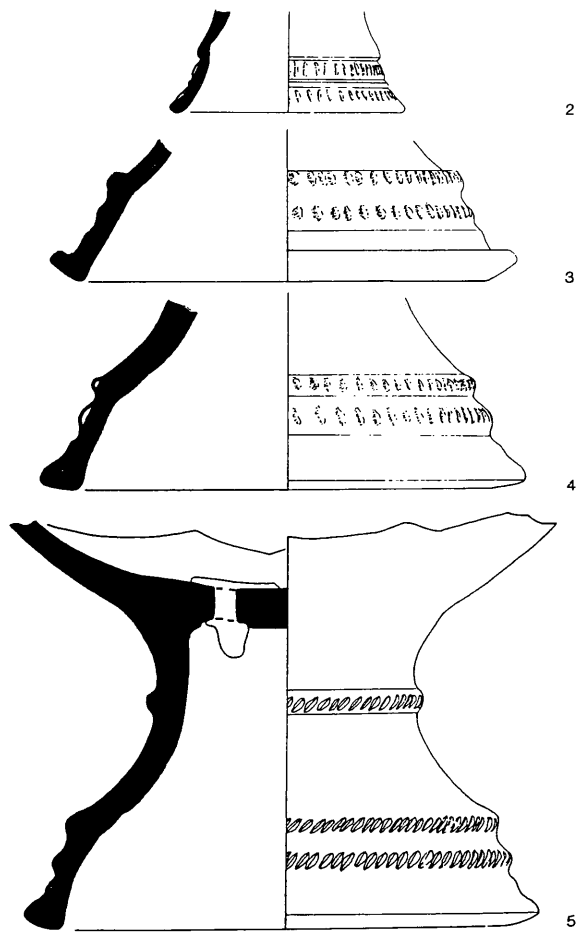
PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
1. 305/2 Ilot F, bât. 1 pièce 1, S 82	1. tourné ; 2. beige brun ; 4. végétal ; 5. moulures à incisions verticales.	Nuzi. Starr, 1937, Pl. 115 : K.
2. 307/47 Ilot F, bât. 1 porche (6) S 156 3. 311/1 Ilot D, bât. 13 pièce 2, S 98 4. 312/26 Ilot F, bât. 1 pièce 2, S 87 5. 322/122 Ilot F, bât. 17 pièce 3, S 108	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures à incisions verticales. 1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures à incisions verticales. 1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures à incisions verticales. 1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures à incisions verticales.	Khafajah , tombes, ED II et III. Delougaz, 1947, Pl. 81. idem, ED II et III (maisons) idem, PL 88 et Pl. 174. Usiyeh , Area A. Fujii, 1984-85, p. 132, fig. 7 : 6. Hummam et-Turkmân , Bronze Moyen I. Van Loon et Meijer, 1981, p. 147, fig. 8 C. Kish . Mackay, 1929, Pl. XLIX : 16. Hama , niveau H. Fugman, 1958, p. 89, fig. 109 : 3C 204.

24.6



3C

24.7



3D

3C

Fig. 128 - Supports de vases (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES	COMPARAISONS
<p>1. V 293 Ilot F, bât. 1 pièce 3, S 83 sur V 365</p> <p>2. V 309 Ilot F, bât. 1 pièce 3, S 83</p>	<p>1. modelé ; 2. brun clair ; 4. végétal ; 5. surface supérieure digitée.</p> <p>1. plaque, modelé ; 2. beige rosé ; 4. végétal ; 5. décor digité sur surface supérieure.</p>	
3. V 339 voir 2	1. modelé ; 2. beige rosé ; 4. végétal abondant.	
4. V 340 Ilot F, bât. 1 pièce 3, S 83	1. modelé à perforation centrale ; 2. beige à beige rosé ; 4. végétal abondant.	
5. 313/30 Ilot F, bât. 1 pièce 5, S 104	1. modelé ; 2. beige rosé ; 4. végétal .	
6. V 69 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34	1. tourné ; 2. rouge rosé ; 3. reprise à main mouillée ; 4. mixte, végétal en surface.	
7. V 417 Ilot G, bât. 21 pièce 1, S 131	1. modelé sur tournette ; 2. beige ; 4. végétal abondant ; 5. perforations sur face interne.	<p>Nuzi. Starr, 1937, Pl. 95 : O. Warka, S.K. Palast. Ayoub, 1982, p. 120, Type 78 : 3. Larsa. Parrot, 1968, Pl. XLV, fig. 15, L 583. Tello. Parrot, 1948, fig. 60 : 4101.</p>
8. V 155 voir 6	1. modelé ; 2. beige verdâtre ; 4. végétal.	
9. V 526 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123	1. modelé ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	Tell Ishchali, Larsa tardif. Delougaz, 1947, Pl. 155 : B. 506.270b.

Niveau	3D	3C	3B2	3B1	3A
Type					
25.1	0,00 %	0,13 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
25.2	0,00 %	0,13 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
25.3	0,00 %	0,07 %	0,18 %	0,00 %	0,00 %
25.4	0,35 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
25.5	0,00 %	0,00 %	0,18 %	0,00 %	0,00 %
25.6	0,00 %	0,00 %	0,18 %	0,18 %	0,21 %
25.7	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,11 %
Total	0,35 %	0,33 %	0,55 %	0,18 %	0,32 %

Pourcentages classe 25

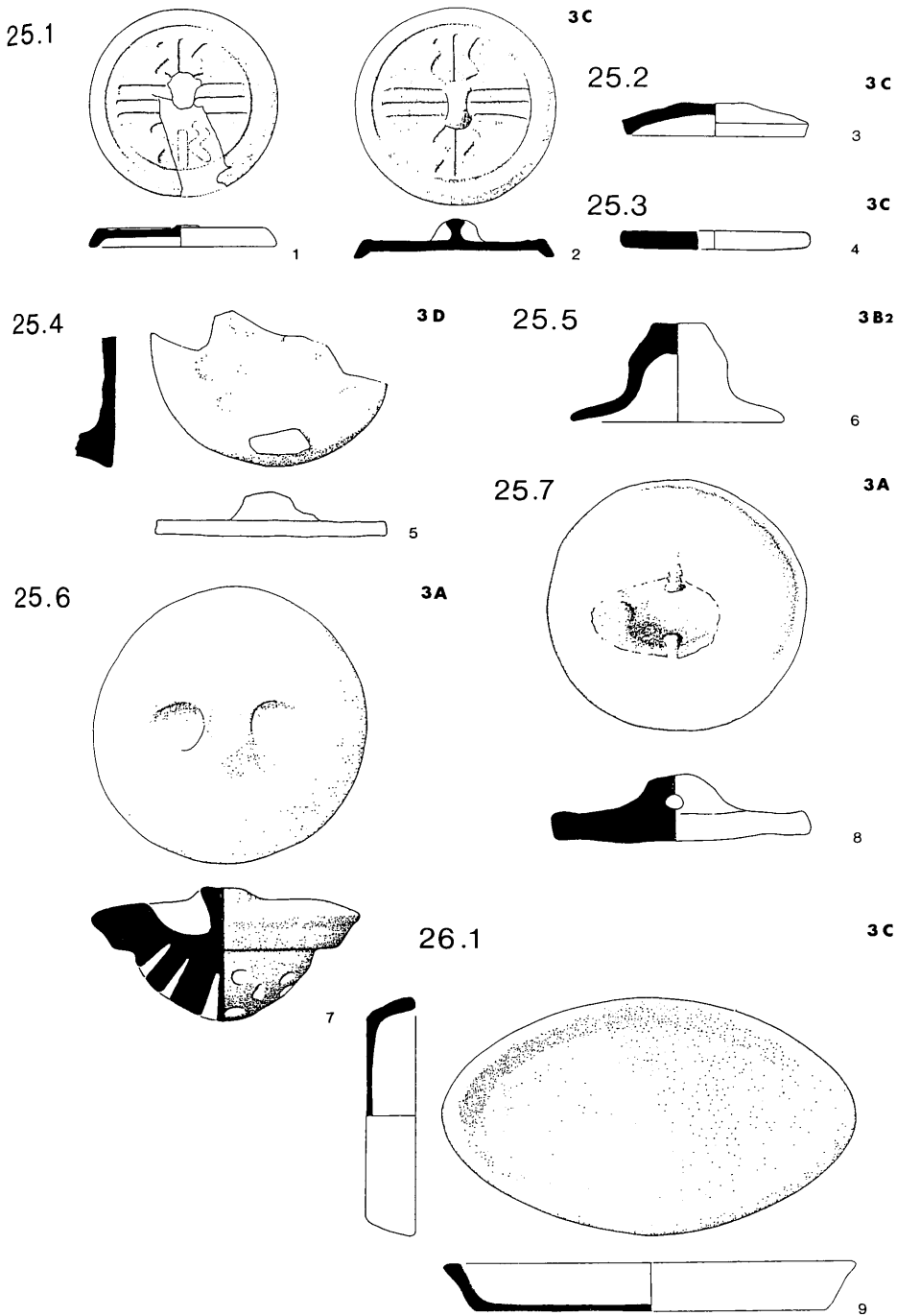
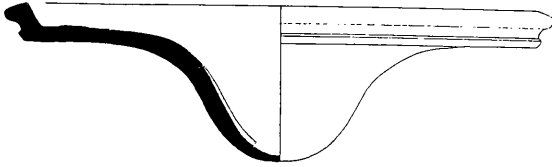


Fig. 129 – Couvertres et forme exceptionnelle : échelles 1/12 (1 à 5 et 9), 1/3 (6 à 8).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
1. V 444 Ilot E, bât. 7 pièce 4, S 39	1. modelé, plaque et colombin, cuisson assez basse ; 2. brun clair à rose ; intérieur plâtré ; 4. grosses inclusions quartzueuses abondantes.	Tell Asmar , Larsa tardif. Delougaz, 1947, Pl. 118 : c.
2. V 455 Ilot F, bât. 1 pièce 1, S 82	1. colombin monté au tour puis refermé, cupules tournées et anse de panier rapportées ; 2. beige rosé à rose ; 3. beige ; 4. végétal.	Tell Brak , Bâtiment Mitannien. Oates, 1985, Pl XXIX d. Tepe Gawra , niveau IX, fin période Uruk. Tobler, 1950, Pl. LXXX b. Tell Brak , destruction bâtiment 1c, akkadien ancien. Oates, 1977, Pl. X a, p. 242, 243. Nuzi . Starr, 1937, Pl. 115 : A.
3. 311/45 Ilot D, bât. 13 pièce 2, S 98	1. tourné, pieds modelés rapportés ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte.	Tell Munbaqa , 1550-1450. De Feyter, 1989, p. 250 fig. 7 : 4.
4. 315/1 Ilot D, bât. 14 pièce 1, S 102	1. tourné, pieds modelés et décor plastique rapportés ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte ; 5. têtes de bélier et moulure à incisions.	

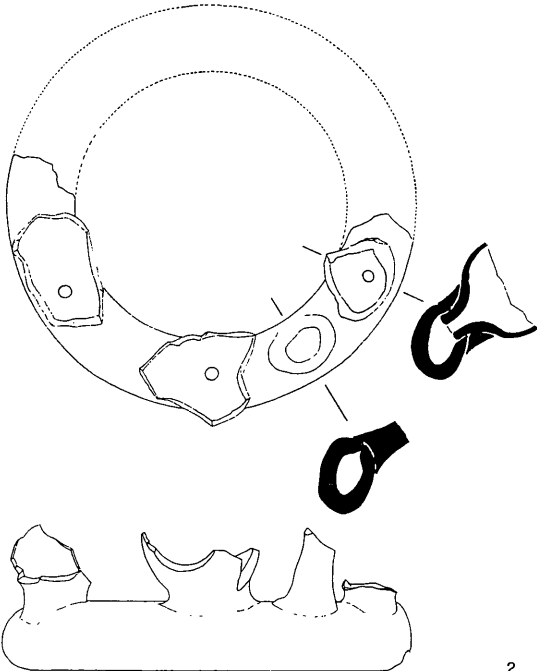
26.2



3A

1

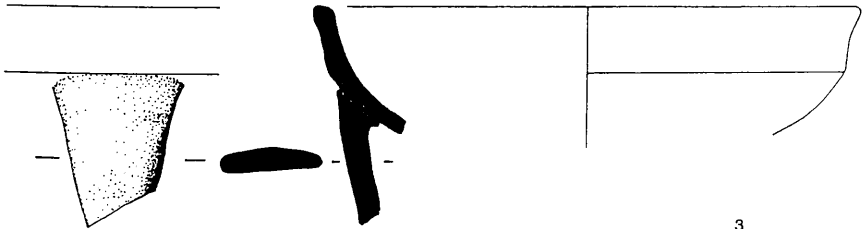
26.3



3C

2

26.4



3B2

3

26.5



3C

4

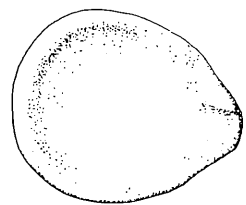
Fig. 130 – Formes exceptionnelles : échelles 1/12 (1), 1/3 (2 à 4).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. V 532 Ilot F, bât. 33 pièce 2, S 149</p> <p>2. V 533 Ilot F, bât. 33 pièce 2, S 149</p> <p>3. V 385 Ilot F, bât. 17 pièce 4, S 110</p> <p>4. V 445 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p> <p>5. V 177 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p>	<p>1. modelé, cuisson haute ; 2. brun clair à gris noir (traces combustion) ; 4. végétal abondant.</p> <p>1. modelé, cuisson basse ; 2. brun clair à rosé, surface interne noircie par la combustion ; 4. minéral sableux, particules micacées rares ; 5. marque au bitume sur paroi débordant sur le fond.</p> <p>1. modelé, mal cuite ; 2. beige brunâtre ; 4. fines particules minérales sableuses peu visibles.</p> <p>1. modelé, cuisson haute, traces de brûlé. 2. surface grise à noire, cassure beige à brunâtre ; 4. végétal.</p> <p>1. modelé, traces de feu sur bec ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte ; 5. incisions sur lèvres.</p>	
<p>6. V 159 Ilot E, bât. 7 pièce 1, S 37</p>	<p>1. modelé ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte.</p>	
<p>7. V 406 Ilot G, bât. 26 pièce 1, S 115</p> <p>8. V 70 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34</p>	<p>1. modelé ; 2. beige ; 4. végétal ; 5. registre de lignes verticales incisées.</p> <p>1. modelé ; 2. beige rosé ; 4. particules minérales peu visibles ; 5. deux registres de lignes incisées grossières, base lèvre, milieu panse et une sur lèvre.</p>	
<p>9. V 382 Ilot F, bât. 3 pièce 5, S 103</p> <p>10. V 384 Ilot F, bât. 1 pièce 5, S 104</p>	<p>1. modelé ; 2. brun rouge ; 4. végétal.</p> <p>1. modelé ; 2. rouge brun ; 4. mixte.</p>	

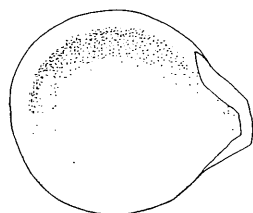
Niveau	3D	3C	3B2	3B1	3A
27.1	0,00 %	0,40 %	0,00 %	0,18 %	0,11 %
27.3	0,00 %	0,00 %	0,18 %	0,18 %	0,11 %

Pourcentages sous-classes 27.1 et 27.3

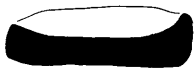
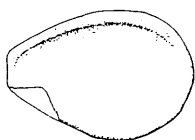
27.1



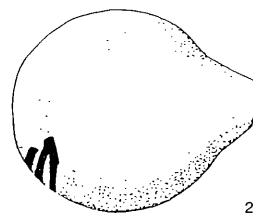
1



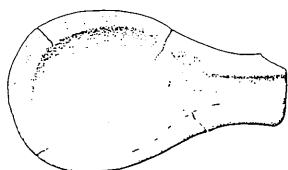
3C



3



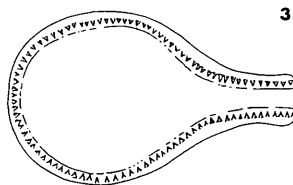
2



3C



4



3B1



5

27.2

3A



6

27.3

3B1

3A

27.4

3C



7



8



9



10

Fig. 131 - Vases modelés (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. V 461 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p> <p>2. V 261 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p>	<p>1. modelé probablement par assises horizontales successives puis épaissi verticalement ; 2. mortier blanchâtre.</p> <p>1. sans doute moulé sur place ; 2. mortier gris blanchâtre ; 4. inclusions minérales.</p>	<p>Uruk, palais de Sînkasid. Strommenger, 1961, Pl. 22 : h, W 19679.</p>
<p>3. V 460 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p> <p>4. V 459 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p>	<p>1. modelé probablement par assises horizontales successives puis épaissi verticalement ; 2. mortier blanchâtre ; 4. inclusions minérales.</p> <p>1. modelé probablement par assises horizontales successives puis épaissi verticalement ; 2. mortier blanchâtre ; 4. inclusions minérales.</p>	

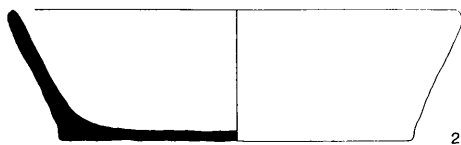
Niveau Type	3D	3C	3B2	3B1	3A
28.1	0,00 %	0,13 %	0,00 %	0,18 %	0,00 %
28.2	0,00 %	0,07 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
28.3	0,00 %	0,13 %	0,18 %	0,00 %	0,00 %
Total	0,00 %	0,33 %	0,18 %	0,18 %	0,00 %

Pourcentages classe 28

28.1

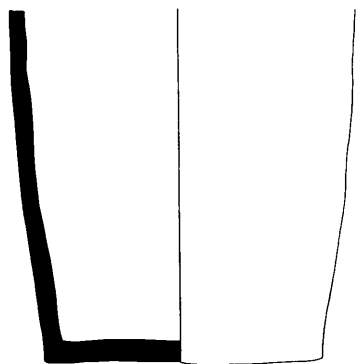
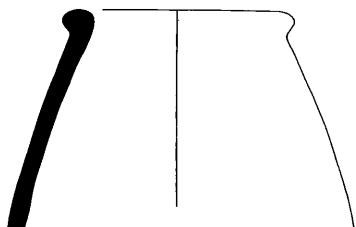
3C

3B1



28.2

3C



28.3

3C

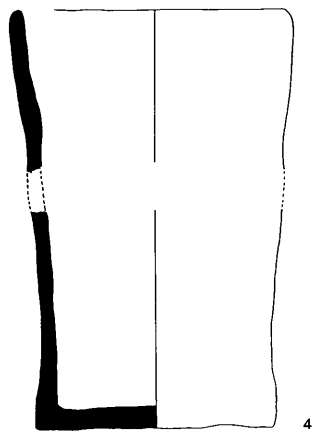


Fig. 132 - Vases en mortier (échelle 1/12).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
1. 275/11 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 49	1. colombin ; 2. beige rosé ; 4. végétal.	
2. 238/4 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47	1. colombin ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
3. 192/52 Ilot E, bât. 7 pièce 1, S 37	1. colombin ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
4. 422/33 Ilot F, bât. 32 pièce 5, S 158	1. colombin ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
5. 427/6 Ilot F, bât. 33 pièce 5, S 161	1. colombin ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
6. 174/25 Ilot F, bât. 3 pièce 10, S 32	1. tourné, tour lent, base modelée rapportée ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
7. 238/6 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47	1. tourné, base rapportée ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
8. 241/130 Ilot F, bât. 3 pièce 1, S 13	1. tourné, base modelée rapportée ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
9. 167/111 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34	1. tourné, base modelée rapportée ; 2. beige rosé ; 4. végétal.	
10. 57/255 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20	1. tourné, base modelée rapportée ; 2. beige ; 4. minéral.	

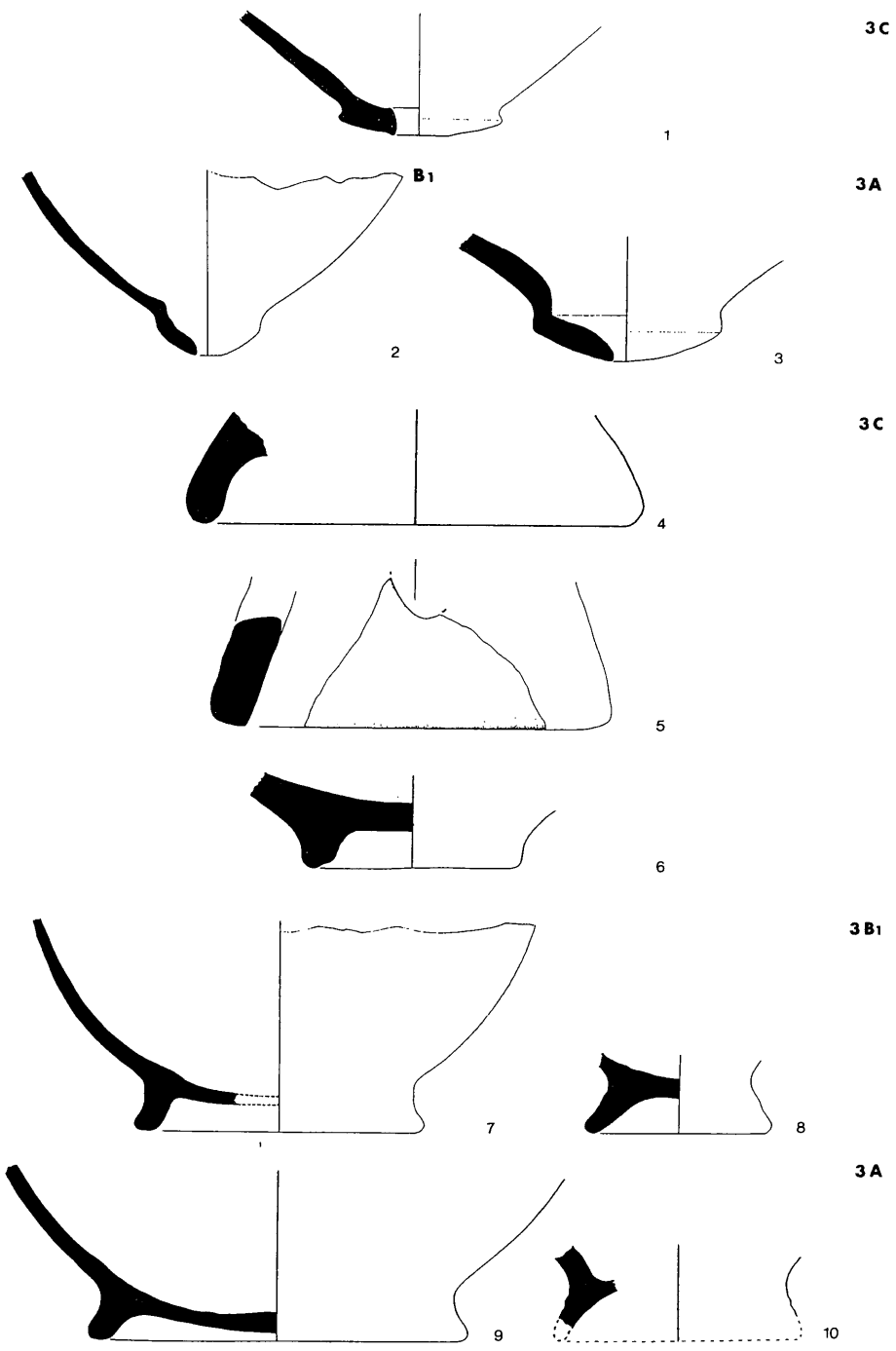


Fig. 133 - Bases (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
1. 313/53 Ilot F, bât. 1 pièce 5, S 104	1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
2. 429/1 Ilot E, place 30 S 156	1. colombin ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
3. 197/1 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34 intérieur cuve bitumée A 44	1. tourné, tournassé ; 2. rose à rouge ; 3. beige rosé ; 4. mixte.	
4. 319/62 Ilot F, bât. 1 pièce 4, S 106	1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte ; 5. lignes horizontales incisées.	
5. 340/77 Ilot E, bât. 7 pièce 5, S 52	1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte.	
6. 331/14 Ilot F, bât. 1 pièce 3, S 122	1. tourné, tournassé, traces de décollement à la ficelle ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte.	
7. 381/14 Ilot F, bât. 1 pièce 4, S 106	1. tourné, tournassé ; 2. rose à rouge ; 4. chamotte fine rouge rosée, particules minérales siliceuses et cristaux de gypse broyés rares.	
8. 324/24 Ilot F, bât. 33 pièce 3, S 148	1. tourné, tournassé ; 2. rose à rouge ; 4. mixte.	
9. 379/1 Ilot B, bât. 6 pièce 5, S 128	1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume.	
10. 340/78 Ilot E, bât. 7 pièce 5, S 52	1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
11. 76/70 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15	1. colombin ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
12. 76/87 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	

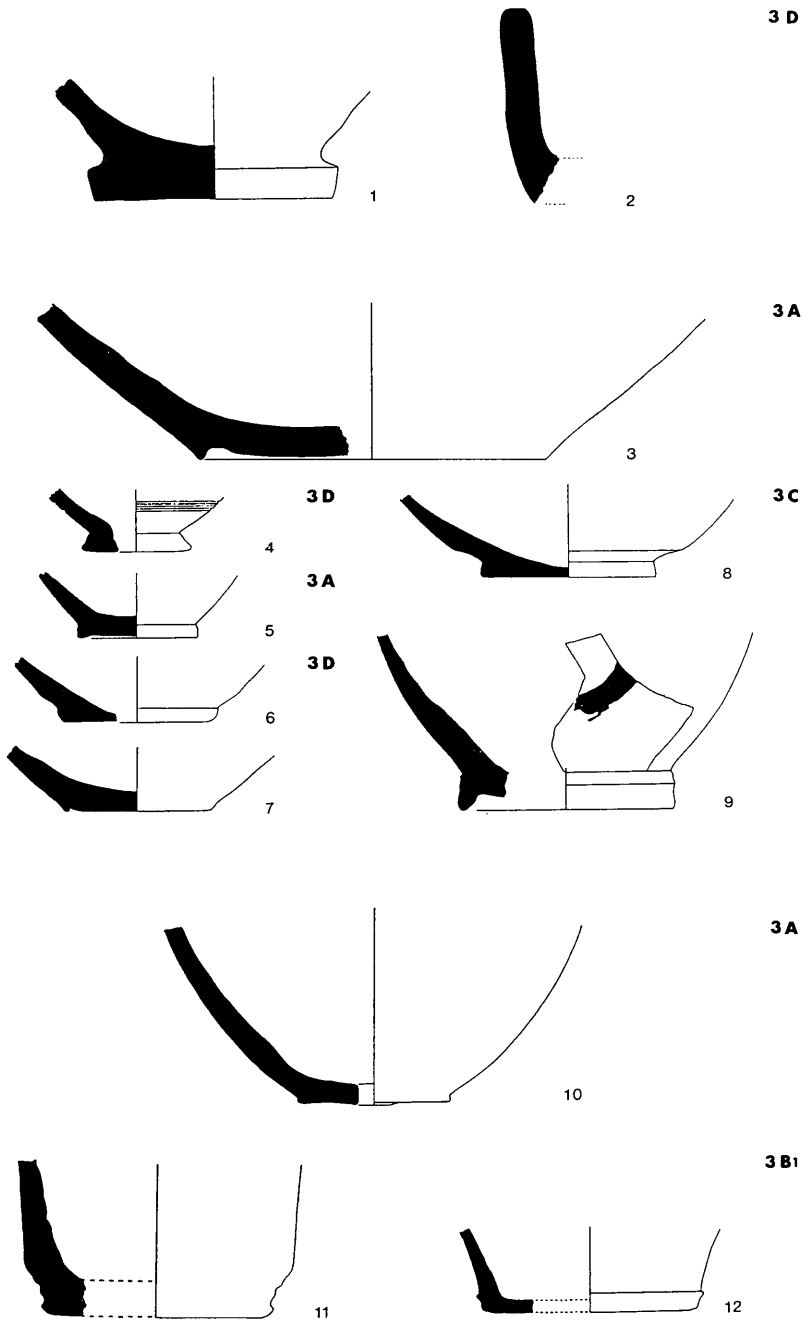


Fig. 134 – Bases (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES	COMPARAISONS
1. 357/94 Ilot C, bât. 4 pièce 3, S 61	1. modelé et rapporté ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
2. 167/46 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34	1. modelé et rapporté ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. chevrons incisés.	
3. 59/7 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15	1. modelé et rapporté ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte.	
4. 86/40 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 12	1. modelé ; 2. beige rosé ; 4. mixte.	
5. 189/36 Ilot E, bât. 7 pièce 1, S 37	1. modelé et rapporté ; 2. beige ; 4. mixte.	

Niveau	3D	3C	3B2	3B1	3A
base ronde	1,40 %	0,59 %	0,18 %	2,18 %	1,68 %
base plate, moyenne	1,76 %	0,06 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
base plate, grande	3,87 %	0,72 %	0,55 %	0,54 %	0,42 %
base en disque	1,76 %	1,58 %	0,73 %	0,18 %	0,73 %
base annulaire, petite	0,35 %	0,52 %	0,55 %	0,00 %	0,84 %
base annulaire, moyenne	15,49 %	7,84 %	8,31 %	5,45 %	7,39 %
base annulaire, grande	6,33 %	2,96 %	4,80 %	3,81 %	2,85 %
fig. 133: 1, 2, 3	0,35 %	0,39 %	0,18 %	0,54 %	0,31 %
fig. 133: 6, 8, 10	1,05 %	0,26 %	0,00 %	0,36 %	0,42 %
fig.133: 7, 9	0,70 %	0,39 %	0,36 %	0,54 %	0,95 %
fig. 134:3	0,00 %	0,13 %	0,19 %	0,00 %	2,06 %
fig. 134:6	0,35 %	0,59 %	0,18 %	0,54 %	0,21 %
fig. 134:7	0,35 %	0,06 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
fig. 135:2	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,31 %
Total	33,36 %	16,09 %	16,03 %	14,14 %	17,86 %

Pourcentages bases et anse

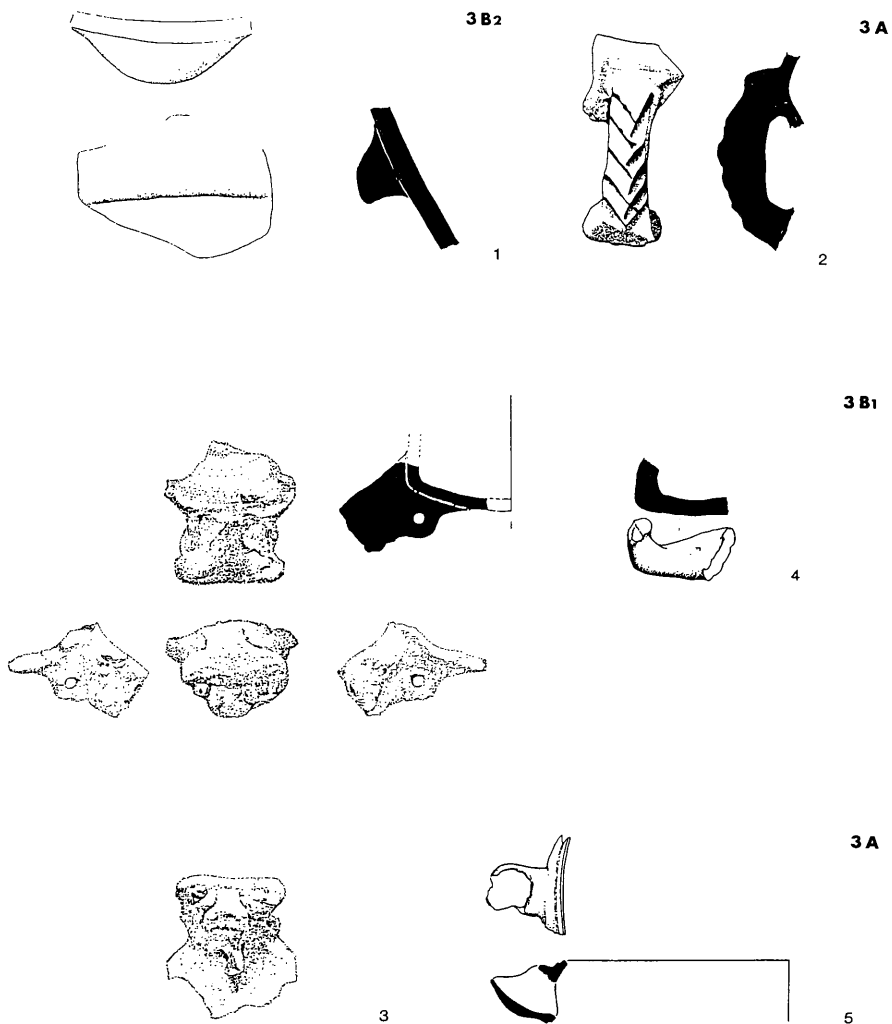


Fig. 135 – Anses, tenons et bec verseur (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. 239/184 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>2. V 517 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>3. V 146 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>4. 115/33 Ilot F, bât. 19 pièce 3, S 26</p> <p>5. 57/77 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20</p> <p>6. V 101 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. végétal ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. végétal abondant ; 5. marque au bitume sur panse.</p>	<p>Baghouz, nécropole du Bronze. Du Mesnil du Buisson, 1948, Pl. LXXXI, LXXXII, LXXXIII, LXXXIV. marques différentes, de même à Terqa. Kelly-Buccellati, 1977, p. 8, fig. 4, p. 9, fig. 5, Pl. IV : 16, 18.</p> <p>Marque identique à : Isin. Hrouda, 1987, Pl. 29 : 1. IB 1429.</p>
<p>7. V 511 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p> <p>8. 381/86 Ilot F, bât. 1 pièce 4, S 106</p> <p>9. 311/44 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p> <p>10. 336/113 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p> <p>11. 76/82 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 15</p>	<p>1. tourné, fond repris à la paille ; 2. rose ; 3. beige ; 4. végétal abondant, épaisses particules minérales blanches rares ; 5. marque au bitume.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. minéral ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral ; 5. marque au bitume sur panse.</p>	<p>Warka, S.K. Palast. UVB 17 Pl. 21h.</p>

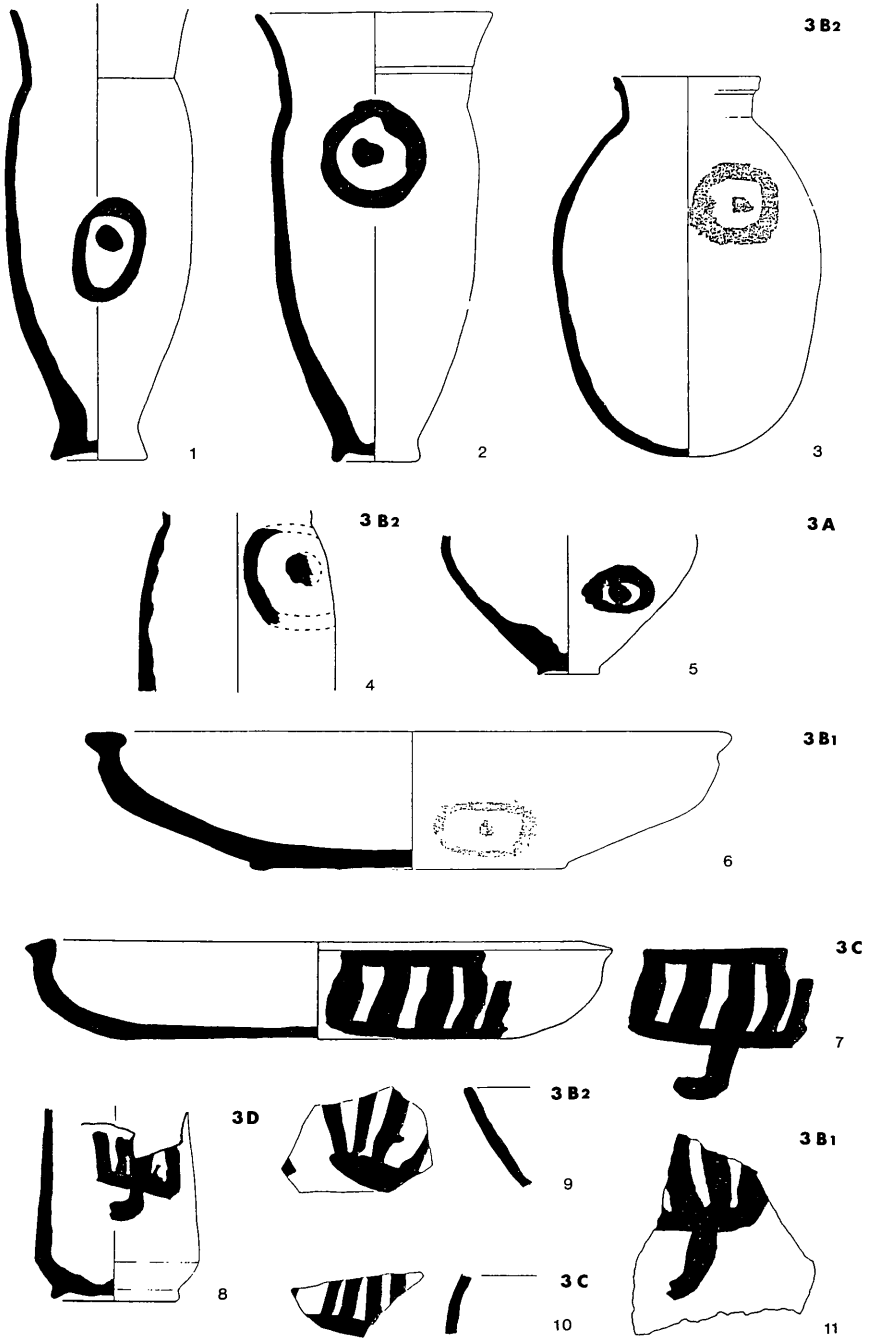


Fig. 136 – Marques au bitume (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES	COMPARAISONS
1. V 124 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18	1. tourné, base tournassée, surface égalisée ; 2. beige ; 4. végétal abondant ; 5. marque au bitume sur épaule.	
2. 350/1 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 41	1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.	
3. 350/48 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 41	1. tourné ; 2. rose à rouge ; 3. beige rosé ; 4. minéral ; 5. marque au bitume sur panse.	
4. 167/39 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34	1. tourné ; 2. rose à rouge ; 3. beige rosé ; 4. minéral ; 5. marque au bitume sur panse.	
5. 239/1 voir 1	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.	
6. 167/113 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.	
7. V 164 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34	1. tourné ; 2. beige à beige rosé ; 3. beige ; 4. minéral, légèrement végétal en surface ; 5. marque au bitume sur panse.	
8. V 145 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18	1. tourné ; 2. beige à beige rosé ; 4. végétal ; 5. marque au bitume sur panse.	
9. V 92 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18	1. tourné, base tournassée ; 2. beige ; 4. mixte, végétal en surface ; 5. marque au bitume sur panse.	

Niveau	3D	3C	3B2	3B1	3A
Type					
fig.136 : 1 à 6	0,00 %	0,06 %	1,29 %	0,18 %	0,21 %
fig.136 : 7 à 11	0,35 %	0,13 %	0,18 %	0,18 %	0,00 %
fig.137 : 1 à 9	0,00 %	0,00 %	1,29 %	0,18 %	1,05 %
fig.138 : 1 à 3	0,35 %	0,06 %	0,18 %	0,36 %	0,00 %
fig.138 : 4 à 6	0,00 %	0,06 %	0,00 %	0,18 %	0,10 %
Total	0,70 %	0,31 %	2,94 %	1,08 %	1,36 %

Pourcentages marques

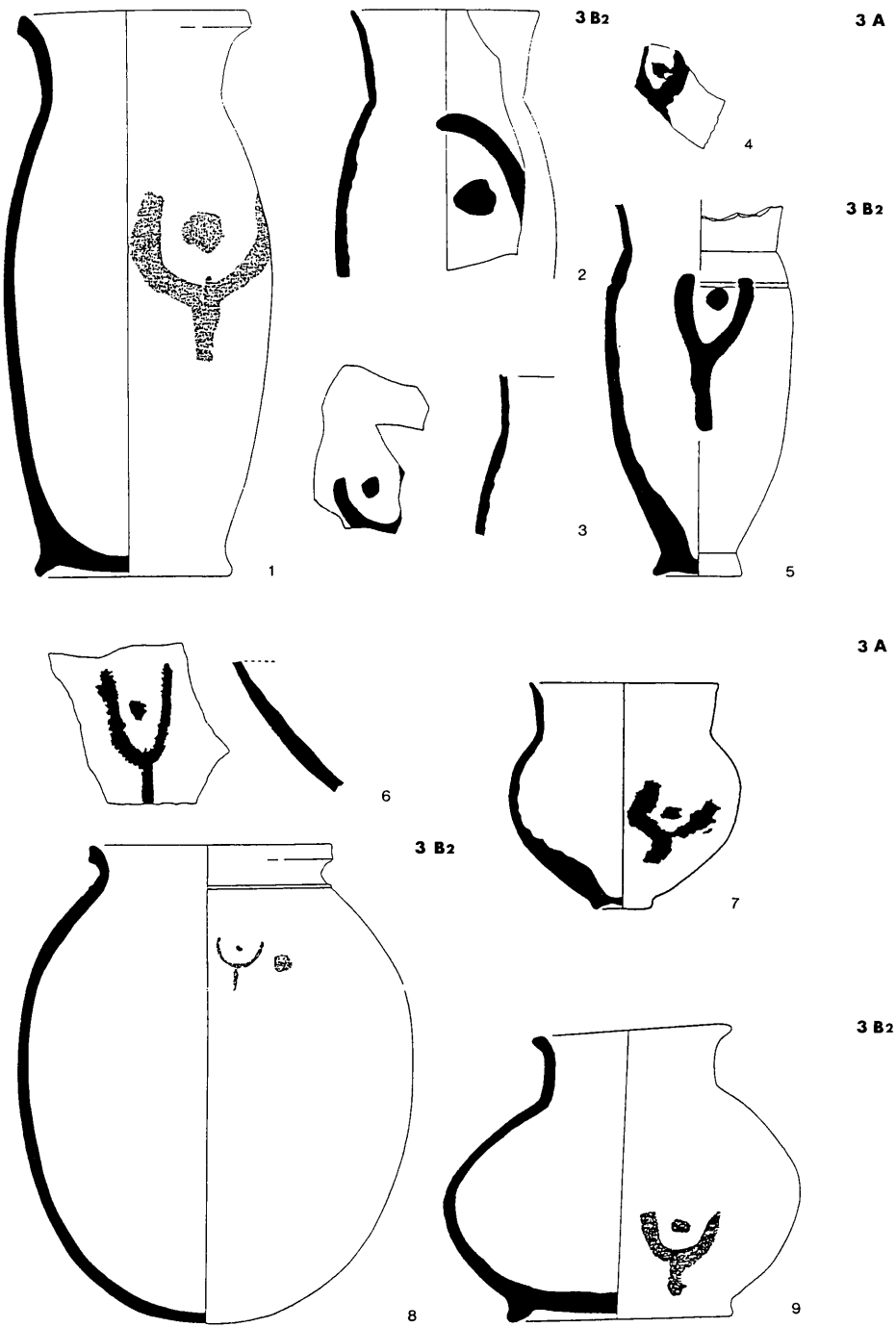


Fig. 137 – Marques au bitume (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. V 109 Ilot F, bât. 18 pièce 2, sous S 109, T 147</p> <p>2. 61/62 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 9</p> <p>3. 334/42 Ilot G, bât. 22 pièce 1, S 116</p> <p>4. V 419 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123 dans V 459</p> <p>5. 77/61 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 10</p> <p>6. V 432 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p>	<p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige ; 4. végétal ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné, base tournassée, lèvres réparées au bitume ; 2. beige verdâtre ; 4. végétal ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné, tournassé ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné, base tournassée ; 2. beige verdâtre ; 4. végétal abondant ; 5. marque au bitume sur panse.</p>	<p>Tell Asmar, Larsa tardif. Delougaz, 1947, Pl. 119 : à décor uniquement.</p>

Niveau	3D	3C	3B2	3B1	3A
Total	4,16 %	8,33 %	26,38 %	13,88 %	31,94 %

Pourcentages des tessons portant des marques

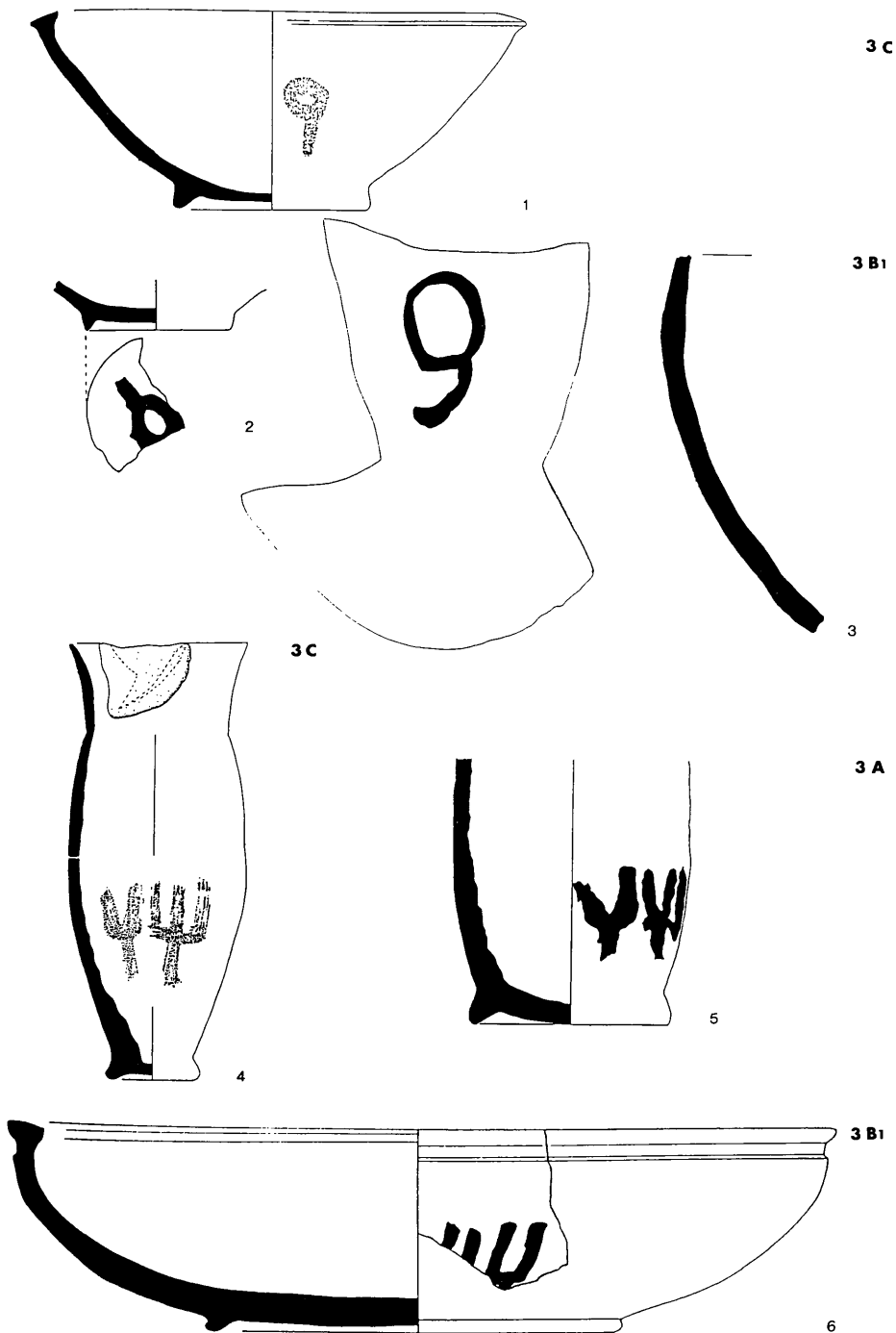


Fig. 138 – Marques au bitume (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
<p>1. V 413 Ilot I, bât. 35 pièce 1, S 124</p> <p>2. 336/2 Ilot A, bât. 10 pièce 4, S 123</p> <p>3. 336/120 voir 2</p> <p>4. 381/59 Ilot F, bât. 1 pièce 4, S 106</p> <p>5. 115/33 Ilot F, bât. 19 pièce 3, S 26</p> <p>6. 154/36 Ilot H, bât. 25 pièce 4, S 27</p> <p>7. 154/95 voir 6</p> <p>8. 400/24 Ilot D, bât. 11 pièce 2, S 69</p> <p>9. 152/14 Ilot F, bât. 19 pièce 4, S 25</p> <p>10. 121/13 Ilot F, bât. 3 pièce 1, S 24</p> <p>11. 121/25 voir 10</p> <p>12. 115/48 voir 5</p> <p>13. V 172 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>14. 412/2 Ilot E, place 30 S 147</p> <p>15. 412/1 voir 14</p> <p>16. 61/11 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 21</p>	<p>1. tourné, base tourmassée ; 2. beige grisâtre ; 4. minéral très fin peu visible ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige rosé ; 4. minéral ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. minéral ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.</p>	

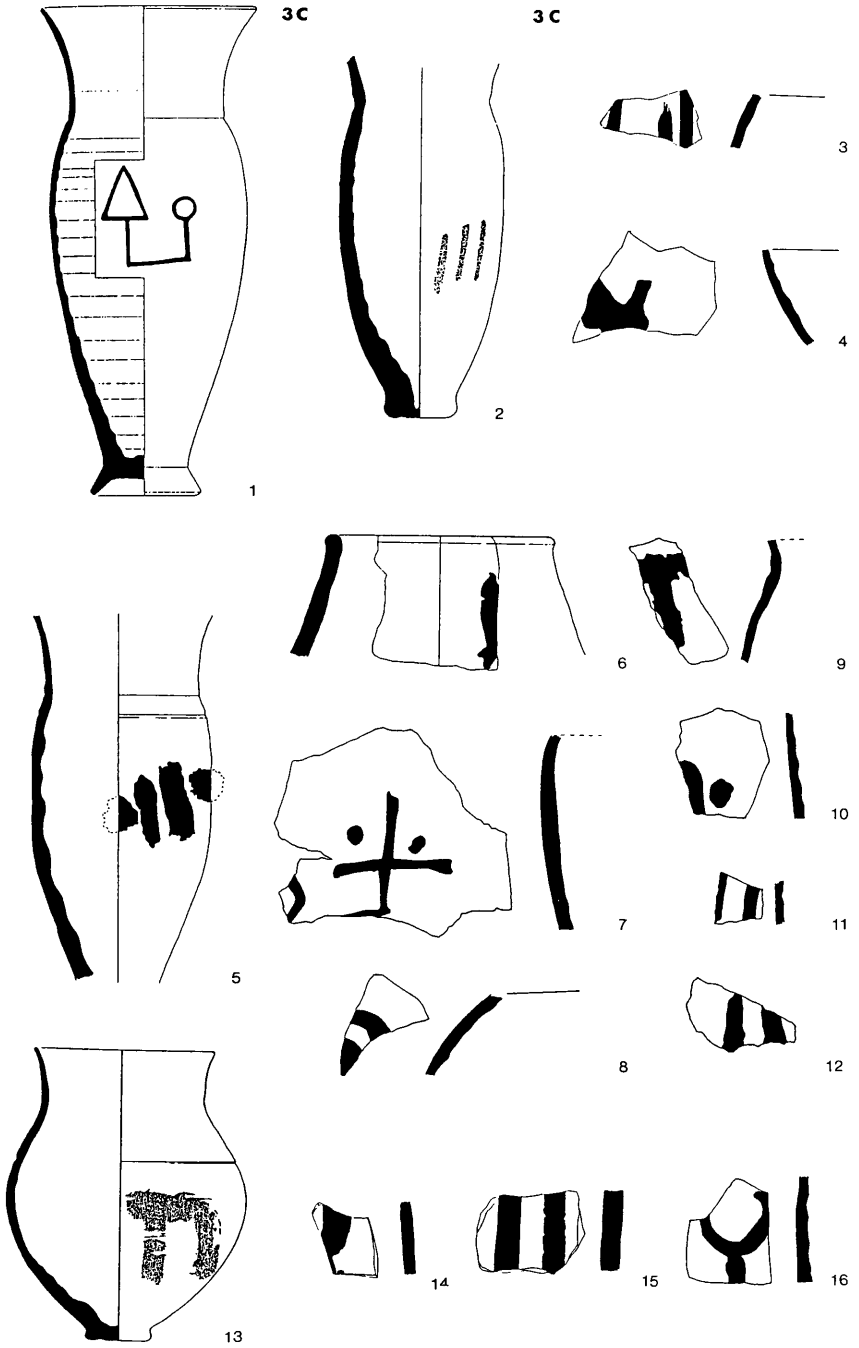


Fig. 139 – Marques au bitume (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES 1. façonnage ; 2. couleur de la pâte ; 3. couleur de l'engobe ; 4. dégraissant ; 5. décor.	COMPARAISONS
1. 77/121 Ilot F, bât. 3 pièce 8, S 10	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.	
2. 329/6 Ilot F, bât. 18 pièce 1, S 90	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.	
3. 167/123 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.	
4. 340/125 Ilot E, bât. 7 pièce 5, S 52	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.	
5. 340/126 voir 4	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral ; 5. marque au bitume sur panse.	
6. 192/12 Ilot E, bât. 7 pièce 1, S 37	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral ; 5. marque au bitume sur panse.	
7. 184/18 Ilot E, bât. 7 pièce 7, S 38	1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.	
8. 184/7 voir 7	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.	
9. 194/7 Ilot E, bât. 7 pièce 4, S 39	1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. minéral ; 5. marque au bitume sur panse.	
10. 57/5 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20	1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.	
11. 194/8 voir 9	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.	
12. 197/3 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.	
13. 340/123 voir 4	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. marque au bitume sur panse.	

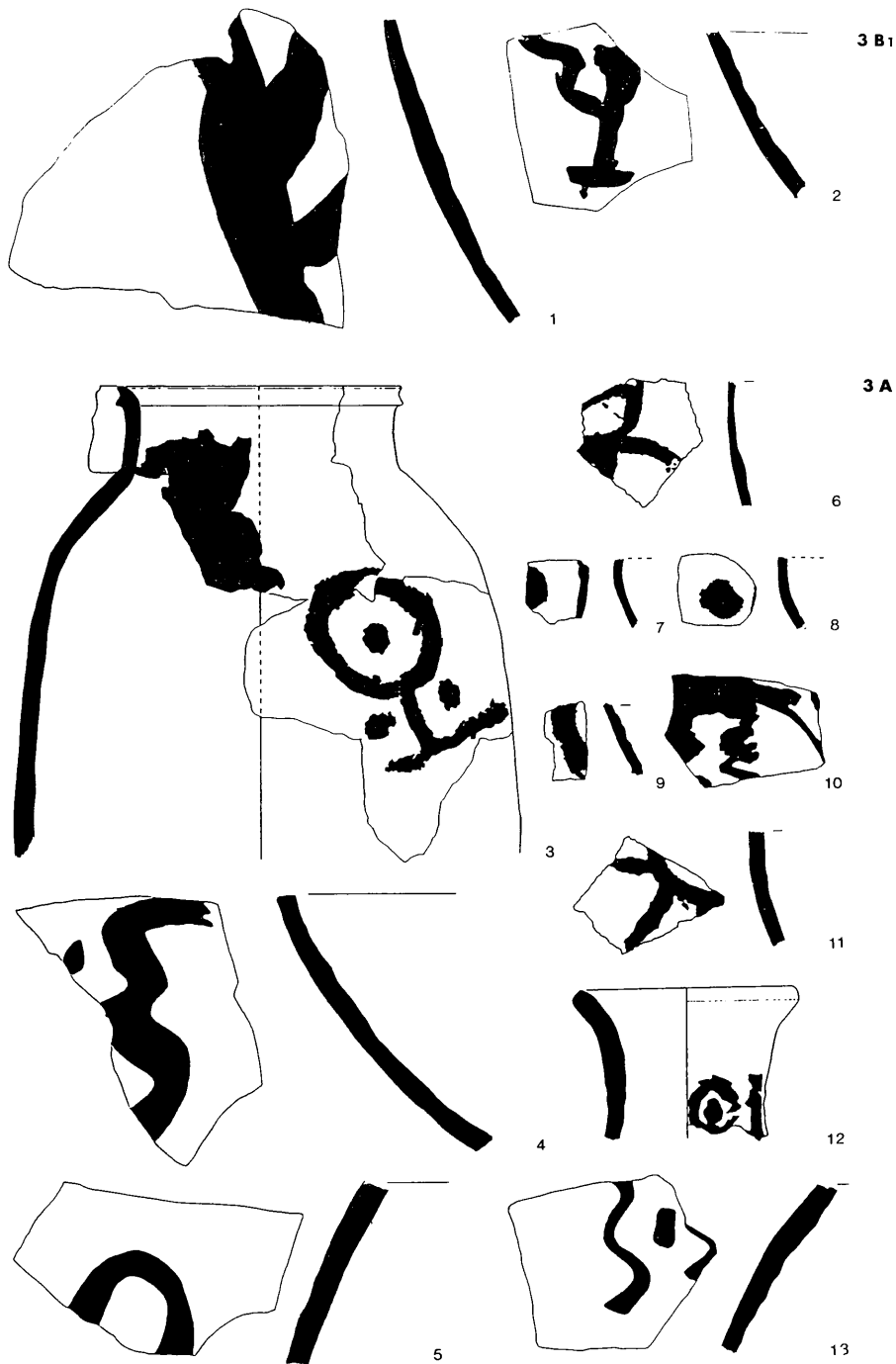


Fig. 140 – Marques au bitume (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES	COMPARAISONS
1. 430/15 Ilot F, bât. 33 pièce 6, S 163	1. tourné ; 2. beige ; 4. mixte ; 5. motif (poisson fragmentaire) incisé.	
2. 319/27 Ilot F, bât. 1 pièce 4, S 106	1. tourné ; 2. rose à rouge ; 4. minéral ; 5. motif en relief (personnage assis fragmentaire) rapporté et décor incisé.	
3. 304/39 Ilot F, bât. 1 pièce 3, S 83	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. minéral ; 5. moulures gougées et chevrons incisés.	
4. 351/7 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 49	1. tourné ; 2. beige verdâtre ; 4. végétal ; 5. motifs incisés et gougés.	
5. 416/30 Ilot F, bât. 33 pièce 3, S 148	1. colombin ; 2. beige rosé ; 3. beige rosé ; 4. mixte ; 5. décor géométrique incisé.	
6. 57/226 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 20	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. décor incisé.	
7. 61/42 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 21	1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. mixte ; 4. décor incisé.	
8. 238/247 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47	1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige rosé ; 4. particules minérales blanches quartzieuses ; 5. décor incisé.	
9. 334/32 Ilot G, bât. 22 pièce 1, S 116	1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulure et décor (poisson fragmentaire) incisés.	
10. 340/240 Ilot E, bât. 7 pièce 5, S 52	1. colombin ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulures rapportées, décor incisé.	

Niveau	3D	3C	3B2	3B1	3A
fig.142 : 2	0,70 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
fig.142 : 6	0,00 %	0,13 %	0,18 %	0,00 %	0,00 %
fig.142 : 8	0,00 %	0,19 %	0,18 %	0,00 %	0,31 %
fig.142 : 11	0,00 %	0,00 %	0,18 %	0,18 %	0,10 %
fig.142 : 14	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,18 %	0,10 %
fig.142 : 16	0,35 %	0,13 %	0,00 %	0,00 %	0,31 %

Pourcentages décors figure 142

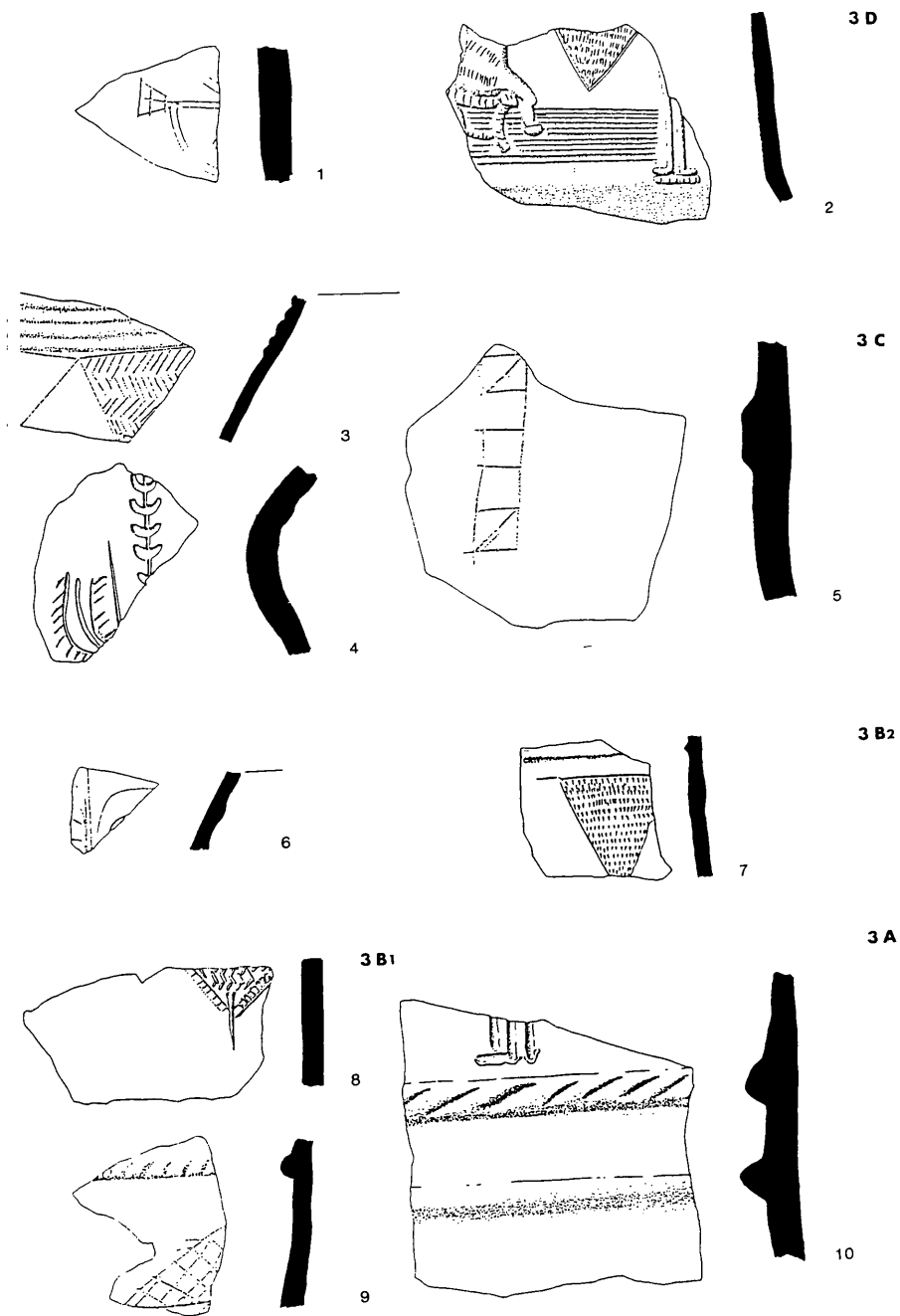


Fig. 141 - Décors (échelle 1/3).

PROVENANCE	CRITERES TECHNOLOGIQUES	COMPARAISONS
<p>1. 381/29 Ilot F, bât. 1 pièce 4, S 106</p> <p>2. 381/46 voir 1</p> <p>3. 161/4 Ilot F, bât. 3 pièce 10, S 32</p> <p>4. 170/4 voir 3</p> <p>5. 170/3 voir 3</p> <p>6. 61/5 Ilot F, bât. 3 pièce 9, S 21</p> <p>7. 350/45 Ilot E, bât. 7 pièce 8, S 41</p> <p>8. 61/28 voir 6</p> <p>9. 266/20 Ilot C, bât. 8 pièce 3, S 43</p> <p>10. 239/25 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 18</p> <p>11. 238/82 Ilot E, bât. 2 pièce 2, S 47</p> <p>12. 241/113 Ilot F, bât. 3 pièce 1, S 13</p> <p>13. 86/5 Ilot F, bât. 3 pièce 7, S 12</p> <p>14. 238/12 voir 11</p> <p>15. 201/12 Ilot E, bât. 7 pièce 6, S 34</p> <p>16. 182/5 Ilot E, bât. 7 pièce 4, S 39 intérieur de vasque à cupule A 42</p>	<p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige rosé ; 4. moulures et décor incisé.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige rosé ; 4. moulures incisées et décor estampé.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. décor incisé.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. végétal ; 5. moulures gougeées digitées.</p> <p>1. tourné ; 2. rose ; 3. beige rosé ; 4. minéral ; 5. lignes horizontales incisées.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. végétal ; 5. cercles concentriques estampés.</p> <p>1. tourné ; 2. rose à rouge ; 4. minéral ; 5. moulure avec décor incisé.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. moulure et décor incisés.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 3. beige rosé ; 4. mixte ; 5. décor de lignes ondulées incisées.</p> <p>1. tourné ; 2. beige verdâtre ; 4. végétal ; 5. moulure et décor incisés.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. lignes horizontales et ondulées incisées.</p> <p>1. tourné ; 2. rose ; 3. beige rosé ; 4. minéral ; 5. cercles concentriques incisés.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. lignes horizontales et ondulées peignées.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. mixte ; 5. lignes horizontales peignées.</p> <p>1. tourné ; 2. beige rosé ; 4. végétal ; 5. chevrons incisés.</p> <p>1. tourné ; 2. rose ; 4. végétal ; 5. moulures à décor digité.</p>	<p>Tell Asmar. Delougaz, 1947, Pl. 126 : b.</p> <p>Nuzi. Starr, 1937, Pl. 115 : J.</p>

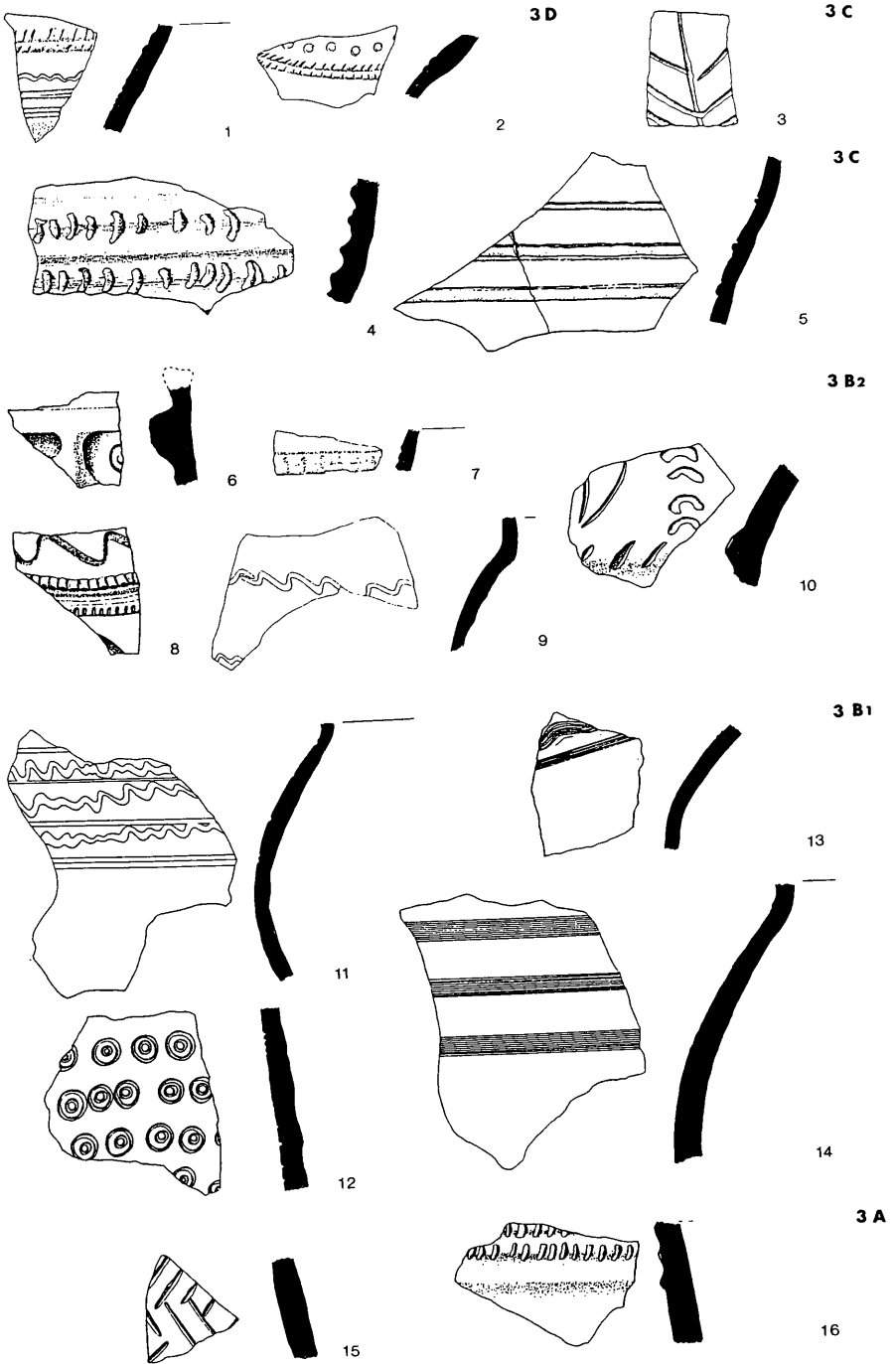


Fig. 142 - Décors (échelle 1/3).

ÉTUDE

LES FORMES FERMÉES

Les vases de très grande taille : classe 1 (fig. 58 à 61)

- diamètre à l'ouverture : entre 35 et 50 cm.
- hauteur entre : 80 et 95 cm.

Ils sont tous ovoïdes : leur hauteur est supérieure à leur diamètre maximum. Leur fond est rond et ils sont sans col ni encolure ou à encolure très courte. Nous avons distingué trois sous-classes déterminées par la variation du décor. La première sous-classe n'est représentée que dans les niveaux anciens, 3D et 3C. La deuxième concerne, dans des proportions comparables, tous les niveaux et la troisième correspond à une forme unique provenant du temple.

Ce sont de grandes jarres de stockage en partie enfoncées dans le sol des pièces où elles ont été mises au jour. Elles servaient à entreposer des réserves d'eau ou de céréales nécessaires aux besoins quotidiens.

Elles sont toutes montées au colombin, très souvent en deux parties, et dans ce dernier cas, la jonction est ornée de moulures anguleuses ou aplaties.

Les vases de grande taille, ovoïdes : classes 2, 3 et 4 (fig. 62 à 68)

- diamètre à l'ouverture : 12,5 à 30 cm.
- hauteur : 33 à 60 cm.

Nous avons rassemblé, dans la classe 2, tous les vases de grande taille à fond rond, ils sont tous sans col ni encolure ou à encolure courte. Ceux présentant ce dernier critère mais dont le fond est inconnu ont été regroupés dans la classe 3. Enfin en 4, ont été réunis les vases à col. L'aspect de la lèvre détermine les différentes sous-classes.

Les deux sous-classes 2.1 et 2.2 évoluent d'un niveau à l'autre, de façon inverse, décroissante pour la première et croissante pour la suivante ; l'évolution étant plus nettement caractérisée dans le second cas. Les sous-classes 2.3 et 2.4, qui comptent généralement plus d'exemplaires, sont régulièrement représentées pendant toute la durée d'occupation du site. La plupart des variantes de l'ensemble de cette classe sont très bien attestées dans tous les sites contemporains.

La majorité des formes de la classe 3 sont peu représentées. Les sous-classes 3.1, 3.4 et 3.5 correspondent à des types de vases très bien caractérisés et représentatifs. Dans le premier cas, quoique les exemplaires soient peu nombreux, des spécimens en apparaissent dans chacun des niveaux. Pour ce qui est des suivantes, les illustrations en sont très régulièrement de plus en plus nombreuses, de l'état d'occupation le plus ancien à celui le plus récent. Le groupe 3.4, très nettement caractérisé par la forme originale de sa lèvre ne possède aucun parallèle parmi les cultures voisines. La sous-classe 3.5 correspond à une catégorie de pâte bien définie et à une forme qu'on retrouve sur le Moyen-Euphrate syrien.

La sous-classe 4.2, dont la pâte est elle aussi nettement caractérisée, est typique du dernier niveau d'occupation de la ville et n'apparaît absolument pas plus tôt. Comme la variante 3.5, c'est une forme dont il existe peu de parallèles en Mésopotamie ; on en trouve essentiellement le long de l'Euphrate, en Syrie tout comme en Anatolie.

Ces grandes formes fermées sont, selon toute évidence, des jarres de stockage. Aucune ne porte de traces de combustion.

Les vases de grande taille, globulaires : classes 5 à 7 (fig. 69 à 76)

- diamètre à l'ouverture : 10 à 40 cm.
- diamètre maximum : 19 à 50 cm.
- hauteur : 16 à 32 cm.

Leur hauteur est toujours égale ou inférieure à leur diamètre maximum. La première classe regroupe les exemplaires à fond rond, la seconde ceux à base annulaire ou bien les tessons dont l'extrémité inférieure n'est pas connue; la troisième enfin rassemble les spécimens à col étroit.

La première classe correspond à des vases à fond rond; leur ouverture est large et les sous-classes sont fonction des divers aspects de la lèvre. La sous-classe 5.1 est très caractéristique du niveau le plus ancien, tout comme les formes 5.5 et 5.4 le sont pour 3D et 3C. Les autres récipients ne connaissent pas de véritables évolutions. Ceux de 5.4 et 5.5 sont parfois très ouverts mais leur diamètre à l'ouverture est toujours inférieur à celui de la panse; ils sont, de plus, nettement caractérisés aussi par le décor de leur lèvre. 5.4 enfin est surtout typique du temple.

Les trois premières sous-classes sont des marmites; elles portent des traces de feu. Elles ont, souvent aussi, été utilisées comme tombes, pour les nouveau-nés ensevelis sous les sols, à l'exclusion quasiment de tout autre type de pot.

La plupart de ces marmites mais essentiellement celles de la sous-classe 5.3 semblent être façonnées selon deux techniques. L'épaule et la lèvre sont tournées et rapportées sur un fond modelé; les traces du raccord sont visibles à l'intérieur. Pour la lèvre et l'épaule, on ajoute à l'argile un dégraissant minéral sableux et de la chamotte fine rouge; de plus la lèvre est régulièrement noircie avec du bitume. La moitié inférieure du vase possède en abondance des particules minérales blanches quartziques qui ont provoqué la plupart du temps un éclatement localisé de la surface. Mica, sable ou paille sont parfois ajoutés en très petite quantité. A l'extérieur, le pot reçoit jusqu'à mi-hauteur une couverture siliceuse, vraisemblablement destinée à une meilleure répartition et absorption de la chaleur.

6.1 et 6.4 correspondent à des vases uniques. 6.2 et 6.3 connaissent une distribution décroissante. La fonction de ces vases n'est pas nettement caractérisée; ils ont sans doute servi à préparer la cuisine ou bien à stocker des denrées alimentaires. Quelques rares exemplaires ont été aussi utilisés comme tombes pour les nouveau-nés.

La classe 7 réunit des jarres à col étroit, panse globulaire et anse à double section circulaire dont la pâte est nettement caractérisée. De couleur gris-beige à beige rosé, celle-ci comprend des particules minérales siliceuses et des cristaux de gypse broyés assez rares. La cuisson est haute et la céramique est sonore. Si le cœur est gris, on observe souvent un ajout de chamotte fine rouge rosée. Cette sous-classe est en très forte progression jusqu'au niveau 3B1; en 3A, elle est déjà beaucoup moins représentée. Il s'agit d'une forme typique de la vallée de l'Euphrate, attestée sur tous les sites contemporains des environs immédiats et de beaucoup plus loin, notamment à Kurban Höyük, en Turquie; elle est connue aussi à Tell ed-Der. La sous-classe 7.2 enfin est illustrée par un pot unique peint de l'état 3B1.

Les vases globulaires de grande taille ont eu des fonctions diversifiées, marmites, secondairement tombes de nouveau-nés, cruches ou récipients de stockage.

Les vases de taille moyenne, ovoïdes : classes 8 à 9 (fig. 77 à 85)

- diamètre à l'ouverture : 9 à 18 cm.
- diamètre maximum : 17 à 24 cm.
- hauteur : 28 à 35 cm.

La première classe regroupe les exemplaires sans col ni encolure et la seconde ceux avec col. Les variations de la lèvre déterminent la plupart des sous-classes.

On observe, dans le groupe 8, trois sous-classes représentant des formes uniques. La sous-classe 8.5, déterminée par une lèvre rentrante en gouttière correspond à une forme déjà présente parmi les vases fermés de grande taille et classée dans la sous-classe 3.4; elle progresse numériquement avec le temps. 8.2 connaît également une progression surtout en 3B. La sous-classe 8.4, très nettement caractérisée, est avec 8.1 la plus abondamment illustrée; toutefois, comme elle, ses attestations sont de moins en moins nombreuses dans les niveaux récents. Aucune de ces variantes n'a de parallèles mésopotamiens. Les formes 8.3 et 8.4 cependant sont connues sur des sites de la vallée de l'Euphrate, en Syrie tout comme en Anatolie.

Parmi les vases de la classe 9, les deux sous-classes les mieux illustrées 9.2 et 9.4 sont plus abondantes dans les niveaux anciens. Les quatre premières variantes sont peu attestées en Mésopotamie du centre ou du sud. Par contre, on en trouve des spécimens dans le nord de l'Irak, dans la vallée d'Hamrin et en Syrie.

Les vases de taille moyenne, globulaires : classe 10 (fig. 86)

- diamètre à l'ouverture : 13 à 24 cm.
- diamètre maximum : 15 à 29 cm.
- hauteur : 12 à 21 cm.

Les deux premières classes, à ouverture large, sont sans col ni encolure, toutefois, la seconde se distingue de la première par le profil de sa lèvre et sa panse carénée. Le troisième groupe, toujours très largement ouvert, possède une encolure. Ce sont dans l'ensemble des formes assez rares dont nous ne possédons que des profils incomplets. Les attestations de l'une semblent décroître, de l'autre, croître mais ce sont avant tout des formes assez peu connues et leurs parallèles, comme pour les classes 9 et 4 se trouvent essentiellement à la fois dans la vallée de Hamrin et sur l'Euphrate, à proximité de Haradum ou au-delà en Syrie et en Turquie.

Les vases de petite taille, ovoïdes : classes 11 à 13 (fig. 87 à 100)

- diamètre à l'ouverture : 4,5 à 16,5 cm.
- diamètre maximum : 6 à 22 cm.
- hauteur : 9 à 27 cm.

La première classe regroupe les spécimens sans col ni encolure, la deuxième, ceux à col court et la dernière ceux à col long et étroit. Dans le premier cas, le profil de la lèvre détermine les diverses sous-classes. Ces dernières présentent aussi des proportions générales différentes.

Les sous-classes 11.2 et 11.3 ont toutes deux une carène très prononcée à la base de la panse. Dans le groupe 11.4, la carène est beaucoup moins prononcée et si un renflement est toujours observé dans la moitié inférieure du pot, cette dernière est arrondie. Les lèvres de 11.3 et 11.4 toutefois sont très comparables et sous celles-ci, on observe généralement dans les deux cas, des moulures horizontales. Pour toutes ces raisons, il nous a paru difficile de séparer ces trois sous-classes bien que 11.2 et 11.3 auraient pu être décrits avec les formes ouvertes. Aucune ne connaît une évolution de leur distribution identique. Les deux premières sont représentées dans des proportions comparables d'un niveau à l'autre. 11.3 connaît une décroissance très nette; il en est de même avec 11.4. Cependant ce dernier groupe semble être remis au goût du jour en 3A. Notons encore qu'une variante peinte de la sous-classe 11.2 est attestée en 3B1, témoin, encore une fois, des formes exceptionnelles rencontrées dans ce niveau. La pâte de ce vase aussi n'est pas courante. Les parallèles de cette classe sont très nombreux, aussi bien dans la vallée de Hamrin qu'en Mésopotamie, mais ils demeurent rares en Syrie. 11.3 est le témoin encore une fois des relations ayant existé entre la Mésopotamie du nord et la région de Haradum.

La classe 12 est de loin la plus représentative de la période paléo-babylonienne et en particulier, les sous-classes 12.1, 12.3, 12.4 et 12.5. Leur évolution est variable d'un état à l'autre. Leurs attestations sont généralement en progression de 3D à 3B puis elles semblent

être un peu moins utilisées en 3A. Ce sont des formes largement diffusées dans tous les sites contemporains. Plusieurs exemplaires ont le fond recouvert de bitume (pl. 23 : 6) et le cas échéant, le bitume est fréquemment mélangé à de la paille hachée.

Le groupe suivant 13, est essentiellement illustré par des formes uniques plus fréquentes en 3B que dans n'importe quel autre état et plus variées en 3B1. La pâte de la variante 13.7 est identique à celle des jarres de la classe 7; elle est caractéristique de 3B. Comme pour toutes les formes rares, les quelques parallèles proviennent essentiellement de Syrie. 13.6 toutefois est connue en Mésopotamie du centre et à Terqa.

Les vases de petite taille, globulaires : classes 14 et 15 (fig. 100 à 102)

- diamètre à l'ouverture : 4,5 cm à 14 cm.
- diamètre maximum : 6 à 20 cm.
- hauteur : 6 à 16 cm.

Les pots de la classe 14 sont sans col ni encolure tandis que ceux de la classe 15 présentent un col. Les critères des sous-divisions ne sont pas toujours de même nature. Pour la classe 14, il s'agit essentiellement du profil de la lèvre. La classe 15 au contraire regroupe des vases à fond rond, puis à base annulaire avec un renflement de la panse situé dans la moitié inférieure ou au contraire juste sous l'encolure; l'aspect de la lèvre et la taille de l'ouverture déterminent d'autres sous-classes. La variante 14.2, caractérisée par une lèvre « en bec de perroquet » appliquée également sur des vases de grande taille (3.4) et de taille moyenne (8.5) est dans les trois cas en progression numérique à l'intérieur de la période paléo-babylonienne, les plus petites tailles toutefois apparaissent toujours après les spécimens de plus grand format. Dans la classe 14, par ailleurs, seul le groupe 14.2 présente plusieurs attestations au moins au cours des deux niveaux de sol les plus récents. La sous-classe 14.3 appartient à ce groupe de vases attestés sur plusieurs sites de l'Euphrate, en Syrie et même jusque dans l'Anatolie.

Dans la classe 15, la première forme est typique du niveau 3C; toutefois, aucun vase fragmentaire dont le fond au moins n'est pas conservé, n'a pu être classé avec ces vases complets; l'information demeure, plus que pour tout autre type, très partielle. 15.2 et 15.3 sont toutes les deux régulièrement attestées et une variante de l'état 3B2 est particulièrement intéressante. Il s'agit d'un vase (277/1) en fritte, recouvert d'une glaçure jaune et noire dessinant un décor de ligne ondulée (fig. 102 : 8) (voir également ce volume, p. 407 et fig. 176). Les dernières sous-classes sont assez peu illustrées. La classe 15 est dans l'ensemble aussi typique de la période paléo-babylonienne que la classe 12 et très proche de cette dernière. Les parallèles en sont très nombreux en Mésopotamie comme dans le voisinage immédiat de Haradum.

LES FORMES OUVERTES

Les vases de très grande taille : classe 16 (fig. 103)

- diamètre à l'ouverture : 80 à 100 cm.
- hauteur : 80 à 100 cm.

Les grandes formes ouvertes semblent pour la plupart modelées en deux parties et deux moulures parallèles sont généralement rapportées à la jonction. Le fond est constitué par une plaque modelée et un colombin assure le départ de la panse. La liaison est souvent visible, irrégulière, non égalisée. La partie supérieure est façonnée à partir d'un colombin reprenant la partie inférieure après séchage. Vient ensuite le séchage de l'ensemble et l'égalisation grossière à l'estèque de la liaison des deux parties laissant des traces grumeleuses en raison sans doute d'un séchage trop avancé. Un dégraissant végétal abondant est toujours ajouté à la pâte. La forme la plus fréquente a un fond percé d'un trou et est attestée à peu près dans les mêmes proportions depuis l'état 3C jusqu'à la fin de l'occupation paléo-babylonienne.

Les vases de grande taille : classes 17 et 18 (fig. 104 à 112)

- diamètre ouverture : 18 à 40 cm.
- hauteur : 8 à 16 cm.

Deux classes ont été distinguées en fonction de la forme de la base. La première regroupe les vases à fond plat et la seconde ceux à base en disque ou à base annulaire. Dans les deux cas, les profils variés des lèvres déterminent les sous-classes. La classe 17 est bien caractérisée mais peu représentée : la forme 17.3 toutefois semble être propre à 3B. Les parallèles sont plutôt mésopotamiens.

Parmi le groupe suivant, 18.3, 18.4, 18.9, 18.10 et 18.11 correspondent à des formes plus ou moins uniques de l'un ou l'autre état de construction. Plusieurs sous-classes sont très bien représentées dans un niveau en particulier : 18.2 en 3A, 18.6 en 3C et 18.8 en 3D et 3C. La fréquence des attestations de la première se trouve en très nette progression depuis 3C et va de pair avec la multiplication des variantes tandis que les exemplaires des deux suivantes sont de moins en moins nombreux. L'ensemble des comparaisons proviennent à la fois des sites de la vallée de l'Euphrate syrien et anatolien et de Mésopotamie, surtout du nord.

Les bols de taille moyenne : classe 19 (fig. 113 à 117)

- diamètre : 11 à 25 cm.
- hauteur : 4,5 à 11 cm.

Le profil de la lèvre spécifie la plupart des diverses sous-classes. Plusieurs d'entre elles, comme 19.2, 19.6, 19.10, 19.11 et 19.12, sont peu significatives. 19.1 est la plus illustrée et une variante portant un décor peint est attestée en 3B2 (fig. 113 et 114 : 15), 19.8 connaît un apogée en 3B1 et 19.9, tout comme sa version en plus grande taille (18.8), est typique du niveau 3D. Toutes les formes sont généralement assez bien illustrées sur la totalité des sites contemporains.

Les assiettes de grande taille : classes 20 et 21 (fig. 117 à 122)

- diamètre : 28 à 45 cm.
- hauteur : 4,5 à 11 cm.

La première classe réunit les exemplaires à base plate, le plus souvent concave tandis que la suivante regroupe tous ceux à base annulaire. Les sous-classes sont déterminées par le profil de la lèvre : lèvre simple, à épaissement interne, à épaissement externe avec ou sans point d'inflexion ou lèvre à double épaissement. La pâte utilisée pour ces assiettes est essentiellement à dégraissant végétal.

A part 20.3 qui correspond à une forme unique et 20.1 qui n'apparaît qu'en 3C et 3B, les autres sous-classes sont assez bien représentées. 20.2 toutefois décroît régulièrement de l'état le plus ancien à celui le plus récent ; il en est de même de 20.6 qui n'est plus du tout attestée à partir de 3B1. 20.5 connaît un apogée en 3C et 20.4 en 3B1. La plupart des formes sont très bien illustrées sur tous les sites de Mésopotamie, surtout du sud et du centre.

La sous-classe 21.3 à épaissement interne-externe et point d'inflexion est régulièrement attestée tandis que la sous-classe 21.1, à épaissement interne, n'apparaît qu'à partir de 3C et connaît une nette progression jusqu'à la fin de l'occupation du site. Il semble que ce soit une classe inconnue en Mésopotamie ; les seuls parallèles proviennent de Mari.

Les assiettes de taille moyenne : classe 22 (fig. 123)

- diamètre : 21 à 27 cm.
- hauteur : environ 4,5 cm.

Cette classe n'est pas très clairement représentée et n'est illustrée que par un seul exemplaire de profil complet, les autres attestations correspondant toutes à des tessons. La forme 22.3, la plus clairement définie, peut être comparée à des assiettes d'Irak du nord tandis que 22.1 semble avoir des parallèles sur l'Euphrate anatolien.

Les assiettes de petite taille : classe 23 (fig. 124)

- diamètre : 9 à 19 cm.
- hauteur : 3 à 5 cm.

Là encore, c'est le profil de la lèvre qui spécifie les différentes sous-classes. Seules la première avec lèvre simple et la sixième avec un épaississement externe et un point d'inflexion sont clairement attestées. Les comparaisons possibles sont essentiellement mésopotamiennes.

Les supports de vases : classe 24 (fig. 125 à 128)

Les sous-classes 24.1 et 24.2 sont les plus représentatives. Les formes 24.3, 24.4 et 24.5 proviennent uniquement de temples ; ils peuvent correspondre à diverses fonctions cultuelles et sont à mettre en parallèle avec des objets semblables représentés par l'iconographie¹. Ils figurent dans des scènes variées, de libation, de boisson au chalumeau, d'hommage à un dieu et supportent, selon le cas, divers objets, des palmes et des inflorescences de palmier, des vases, des emblèmes, etc. 24.5 se trouvait à l'entrée du temple, à l'extérieur, et était associé à un couple de lions en terre cuite (pl. XXII : 5 et fig. 152) tandis que 24.3 reposait, avec les quatre vases représentés sur la même planche (fig. 126), sur le revêtement en bitume et plâtre qui précédait la *cella* de l'édifice 1, dans l'angle est de l'espace central. 24.4, quant à lui, a été retrouvé dans le bâtiment 10, interprété lui-même comme un temple ; il supportait probablement une coupe à décor appliqué polychrome dont des tessons ont été retrouvés à proximité immédiate du piédestal, lui-même écrasé au sol (fig. 109 : 2). 24.7 correspond à un pied de coupe et son évolution est nettement décroissante puisqu'elle n'est plus attestée à partir des sols 3B1. Les parallèles établissent une fois encore la relation entre des sites comme Khafajah, la région de Haradum et la Syrie.

Les couvercles : classe 25 (fig. 129)

Peu de vases portaient de réels couvercles. C'est le cas toutefois des grandes jarres du temple. Par contre, il semble qu'on utilisait des assiettes pour fermer notamment les vases globulaires ainsi que l'atteste leur utilisation postérieure comme tombes (voir pl. XVI).

Diverses formes exceptionnelles : classe 26 (fig. 130)

Nous avons regroupé dans cette classe divers vases inclassables. Les autres formes uniques pourraient être reportées ici également. La forme 26.3 est un objet de culte et provient de l'espace central du temple situé au centre de la ville. On en trouve plusieurs parallèles en Irak du nord et dans le Khabur². 26.4 est également clairement attestée à Tell Munbaqa, en Syrie.

Les lampes et autres petits vases modelés : classe 27 (fig. 131)

Ils sont faiblement mais régulièrement attestés, depuis le niveau 3C jusqu'à la fin de l'occupation de la ville.

1. Voir Kepinski, 1988.

2. Voir Oates, 1977, p. 242 et 243.

Les vases en mortier : classe 28 (fig. 132)

Ces vases semblent avoir été montés sur place¹. On commençait vraisemblablement par creuser un trou circulaire dans lequel on faisait couler une pâte préparée à base de pierres calcaires ou gypseuses calcinées, mélangée à de grosses inclusions minérales pour former le fond du vase ; en effet, ces vases étaient tous enterrés dans un sol et présentaient le même type de fond plat. On plaquait ensuite des assises successives de mortier contre la paroi du trou pour faire le corps et parfois même la lèvre du vase. On remarquera qu'au moins dans un cas (fig. 132 : 3) un vase en mortier copie une forme céramique à lèvre épaissie externe. Ce matériau est également utilisé une fois, dans le bâtiment 10, pour enduire très probablement le plafond d'une des pièces (voir ce volume, p. 68 et pl. XV : 5). On a également mis au jour quelques objets faits à partir d'un matériau comparable ; ils sont « en forme de disque », à double perforation et à usage vraisemblablement de pesons (voir p. 390 et fig. 171 : 3). Le plâtre tout comme la chaux sont de bons conservateurs pour les céréales et sans doute ces vaisseaux servaient-elles de jarres de stockage ou de petits silos. La fabrication et l'utilisation d'un tel matériau sont de toute évidence liées à la présence au fond de certains *ouadi*, à proximité du site, de galets d'albâtre gypseux.

Les bases (fig. 133 à 134)

Nous avons choisi de présenter sur ces deux figures des bases de pots mal ou insuffisamment documentées par les formes entières. À côté de cela, notre base de données comprend l'inventaire, pour chacun des lots étudiés, des bases dans la mesure où base et lèvre étaient toutes deux comprises dans la collecte des tessons. Toutefois quand des bases étaient conservées avec une partie de la panse du pot et que la forme était identifiable – ce qui est le cas de la sous-classe 12.1 par exemple – le tesson a été identifié directement à la forme de référence et la base n'a pas été inventoriée séparément. On a distingué les bases rondes, celles en disque, puis les bases plates et les bases annulaires selon leur taille. Des pourcentages de différents types de base ont pu être établis ; on s'aperçoit ainsi que les bases annulaires sont les plus communément attestées. Par ailleurs, nous n'avons pas observé d'évolution très caractéristique, en dehors du type fig. 134 : 7 qui, lui, est spécifique des niveaux les plus anciens.

Les anses, tenons et becs verseurs (fig. 135)

Ils sont très rares et ont pour certains été présentés avec les vases entiers auxquels ils sont associés ; là encore, nous n'avons reproduit que les éléments de préhension et les becs verseurs qui n'étaient pas attestés par des formes entières.

Les marques au bitume (fig. 136 à 140)

Des marques au bitume très nettement caractérisées sont représentées sur certains pots. Elles ne sont jamais très fréquentes mais existent toutefois à chaque niveau ; cependant leurs attestations sont en nette progression du niveau le plus ancien à celui le plus récent. Elles proviennent en très grande majorité des îlots F et E d'où est issue il est vrai la plus grande partie du matériel. Cette pratique est très caractéristique de la région. On en retrouve notamment à Baghouz, Terqa et dans d'autres sites de la vallée d'Haditha, à Usiya et Chouemiye mais dans le cas de celles qui sont publiées au moins, aucune n'est identique aux exemplaires d'Haradum².

Signes distinctifs évidents, leur interprétation n'est pas aisée dans la mesure où l'on retrouve des marques identiques sur des pots de volume et de formes très différents, provenant

1. Des exemplaires beaucoup plus anciens sont abondamment cités par Maréchal, 1982.

2. Voir Kelly-Buccellati, 1977, p. 7 et Du Mesnil du Buisson, 1948, p. 48-51.

de bâtiments et de niveaux divers. Ce ne sont pas des marques de potiers, sauf à supposer la pérennité de familles d'artisans apposant une même marque sur leur production pendant toute la durée d'existence d'Haradum. Ce ne sont pas non plus des indications du contenu, ce que prouve la variété de formes, tant ouvertes (assiettes) que fermées portant une marque identique. Il est tentant d'établir une relation entre ces marques au bitume et le type d'organisation sociale en vigueur sur le Moyen-Euphrate dans la première moitié du second millénaire. Si les marques diffèrent, en effet, d'Haradum à Terqa et Baghouz, il semble exister un « vocabulaire de base commun » entre les signes peints. Des marques simples peuvent se combiner entre elles pour former des signes composés dont l'un des termes peut être commun à deux sites. Le cercle pointé, par exemple, très bien représenté à Haradum est également attesté à Terqa, mais prolongé par une barre verticale (voir Kelly-Buccellati, 1977, fig. 15 : TPR 431 ; fig. 18 : TPR 39 et ce volume, fig. 136). Qu'il s'agisse de signes se référant à l'appartenance à des groupes ou des fractions de groupes sociaux, ou d'une écriture idéographique rudimentaire comme le pensait Du Mesnil du Buisson, le problème reste pendant et seule une étude exhaustive à l'échelle de la région (incluant les trouvailles irakiennes récentes de Choumiye) permettra de trancher.

Décors (fig. 141 à 142)

Nous avons regroupé sur ces deux figures des décors qui ne sont pas attestés, dans les différentes classes, par des vases entiers.

Le corpus céramique de Haradum ne présente pas en général de décor très complexe. Il s'agit en grande majorité de moulures, de gorges ou d'incisions géométriques, le plus souvent horizontales et parfois ondulées, situées de préférence sur la lèvre, à la base de l'encolure ou sur l'épaule. On rencontre parfois des cordons gougés ou à incisions verticales, des lignes horizontales peignées. Quelques vases isolés sont peints : ligne horizontale noire unique ou dans un cas seulement plusieurs lignes rouges (fig. 87 : 14) ; deux spécimens seulement présentent un décor peint un peu plus élaboré (jarre 7.2 incomplète et bol à métopes, fig. 76 : 11 et 113 : 15). La céramique des temples possède quelques types de décor plus exceptionnels, lèvres à festons, cercles concentriques estampés, décor figuratif incisé, voire décor plastique rapporté mais les exemplaires en demeurent rares (fig. 61, 71, 72, 73, 109 : 2 et 141 : 2).

CONCLUSION

Le corpus céramique de Haradum est très homogène et la grande majorité des pots est tournée. Les vases de très grande taille toutefois sont montés au colombin, très fréquemment en deux parties et quelques formes très rares sont modelées (classe 27). La pâte est généralement beige à beige rosé et le dégraissant observé à l'œil nu est mixte ; des particules minérales étant régulièrement incorporées à la pâte d'origine. Toutefois, les assiettes à paroi épaisse, modelée, sont le plus souvent à dégraissant végétal abondant moins finement haché que dans le cas du dégraissant mixte ; il en est de même des vases de très grande taille ouverts ou fermés. Plutôt qu'une couverte difficile à discerner à l'œil nu, on observe souvent une reprise à main mouillée du vase tourné. Une autre technique d'égalisation de la surface, en particulier de celle des bases de vases fermés essentiellement et de certaines assiettes de grand diamètre, semble avoir été la reprise de ces zones à l'aide d'un bouchon de paille. Ainsi l'aspect de tessons appartenant à un même vase peut-il différer fondamentalement selon que l'on en décrit les parties haute ou basse sans que la qualité de la pâte qui s'avère être d'une très grande homogénéité soit en cause.

On observe toutefois quelques pâtes exceptionnelles associées le plus souvent à un type de façonnage particulier et à des formes bien caractérisées. Il s'agit des sous-classes 3.5, 4.2, 5.3, 7.1 et 13.7.

Certaines formes sont très abondamment illustrées pendant toute la période paléo-babylonienne en Mésopotamie du sud, du centre et sur les sites voisins de Haradum (2.2, 2.3, 5.5, 7.1, 9.1, 13.6, 16.1, 16.2, 17.1, 17.3, 19.6, 20.1, 20.2, 20.4), de même qu'en Syrie et en Anatolie (1.2, 18.2, 23.2, 24.7); d'autres sont représentées sur tous les sites mésopotamiens, du sud comme du nord, de même que dans la région de Hamrin (2.4, 11.2, 11.3, 12.1, 12.2, 12.3, 12.4, 12.5, 12.6, 15.1, 15.2, 15.3, 18.6, 18.7, 19.1, 19.2, 19.8, 19.12 et 20.6). Des sous-classes sont typiques des environs de Haradum (5.4, 6.2, 9.4, 18.10, 21.1, 21.3) tandis que plusieurs autres ont des parallèles au nord-ouest, sur tous les sites de la vallée de l'Euphrate depuis la Syrie jusqu'à l'Anatolie¹ (2.2, 2.4, 3.1, 3.2, 3.5, 3.6, 6.1, 6.2, 6.3, 7.1, 8.3, 8.4, 9.2, 10.2, 13.4, 14.3, 18.3, 18.4, 18.9, 19.3, 19.8, 22.1, 26.4). On notera enfin les formes établissant des relations entre Assur et Haradum (24.1, 24.4), entre la région de Hamrin et celle de Haradum (9.2, 9.3) et entre le Hamrin, la Syrie et la Turquie (4.2, 18.8).

Les pourcentages affinent considérablement l'information concernant l'évolution des différentes sous-classes distinguées. Ainsi un simple regard permet de voir si une forme demeure exceptionnelle ou si elle est bien attestée. Les vases les plus régulièrement et abondamment représentés pendant toute la durée d'occupation du site appartiennent aux sous-classes 2.3, 2.4, 5.1, 8.1, 8.4, 9.4, 11.3, 11.4, 12, 18.1, 18.2, 19.1, 20.2, 20.4, 20.5, 20.6 et 21.3.

Les sous-classes 1.3, 3.6, 3.7, 6.1, 6.4, 7.2, 8.6, 8.7, 8.8, 13.1, 13.2, 13.3, 13.5, 13.6, 13.7, 14.1, 16.1, 17.4, 18.3, 18.4, 18.9, 18.10, 18.11, 19.11, 20.3, 24.3, 24.4, 24.5, 24.6, 25.1, 25.2, 25.4, 25.5, 25.7, 26 et 27.2 correspondent à des formes uniques. La plupart n'ont pas de parallèles; ce n'est pas le cas de 1.3, 13.1, 13.6, 16.1, 18.9, 18.10, 26.1, 25.6, 26.2 et 26.3. Plusieurs de ces vases de formes nouvelles appartiennent au niveau 3B1 (7.2, 13.1, 13.2, 13.5, 13.6 et 13.7) et plus spécifiquement au bâtiment 2 (7.2, 13.1, 13.2, 13.5, 13.6, 13.7 et 18.10); citons également le gobelet 11.2 dont la pâte et le décor peint sont uniques (fig. 87 : 14 et pl. XXII : 2). Quelques-uns encore ont été mis au jour dans l'un des deux temples et peuvent, le plus souvent, être comparés à des vases en provenance d'autres lieux de culte : il s'agit sans conteste, pour la plupart, d'objets spécifiquement cultuels (1.3, 3.7, 8.8, 18.3, 20.3, 24.3, 24.4, 24.5, 24.6, 25.1, 25.2, 25.3, 25.4, et 26.3).

Certaines sous-classes sont de plus en plus représentées de l'état le plus ancien à celui le plus récent, ainsi 2.2, 3.4, 3.5, 7.1, 8.5 (absente en 3D et 3C), 12.3, 12.4, 18.2 (à partir de 3C), 19.8 et 21.1 (à partir de 3C) tandis que d'autres sont de moins en moins attestées, ainsi 2.1, 5.1, 6.2, 6.3, 8.2, 8.4, 9.2, 9.4, 11.3, 18.8, 20.2, 20.6 et 24.7. Des formes sont typiques d'un niveau; pour 3D et 3C, nous citerons 1.1, 1.3, 5.4, 5.5, 15.1, 15.5, 18.3, 18.4, 18.6, 24.7, 25.1 et 25.2 parmi lesquelles plusieurs apparaissent exclusivement dans l'un des deux temples (1.3, 5.4, 15.1, 18.3, 25.1 et 25.2); pour 3C et 3B, notons 20.1 et 20.6 et pour 3A, 4.2 et 18.2. Des formes connaissent leur apogée dans un niveau en particulier; citons 20.4 pour 3B1 et 20.5 pour 3C.

L'information donnée par la céramique de Haradum est riche de renseignements et permet d'affiner considérablement nos connaissances. Le corpus présenté de la sorte conserve sa diversité. Ainsi, pour chaque forme attestée, sa signification réelle est-elle précisée, à la fois par le pourcentage de ses occurrences dans les différents niveaux, et sa parenté ou non avec le matériel des cultures voisines; toute conclusion par ailleurs ne donne qu'une information réductrice.

1. La parenté entre les cultures matérielles des sites de la vallée de l'Euphrate, depuis Haradum jusqu'en Anatolie, est abondamment illustrée par tous les sites des environs immédiats de Khirbet ed-Diniye, par tous ceux du lac de Tabqa et plus récemment par la publication de Kurban Höyük. Notre publication était terminée quand nous en avons pris connaissance et cette information nouvelle devrait ultérieurement, faire l'objet d'un article.

CHAPITRE 4

LES MISCELLANÉES

INTRODUCTION

Chaque petit objet porte un n° de m pour miscellanées. Parfois, nous avons constitué des lots et donné un même numéro à plusieurs objets de même provenance. Signalons que les éclats de silex et le lithique en général ont fait l'objet d'une collecte sélective. Le corpus est présenté par type d'objet et par niveau. Chaque objet, suivi des indications de provenance, est brièvement décrit et illustré soit par une photo, soit par un dessin, quelquefois les deux ; dans plusieurs cas également les objets semblables ne sont représentés qu'une fois et on renvoie à l'illustration de référence.

CORPUS

LA GLYPTIQUE

Niveau 3C (1725-1690)

m 221 (fig. 143 : 1, 2)

Hlot F, bâtiment 1, pièce 1, S 82

Sceau-cylindre. Hématite. Longueur : 6 cm, diamètre : 3,3 cm.

Deux registres. Registre supérieur : combat entre le héros-nu, barbu, à genoux et l'homme taureau ; entre les deux, une tête. Procession de trois adorants, à vêtement long. Ils font face au dieu soleil tenant de la main droite une massue et de la main gauche, une hachette ; ce dernier porte une longue barbe et un de ses pieds est replié sur un monticule, symbole de la montagne. Entre les adorants et lui, un autel et au-dessus le soleil et le croissant lunaire. Derrière, un personnage mâle, à jupe courte, tient une massue et entre les deux on note une tête et une étoile. Registre inférieur : procession de deux personnages à vêtement court, d'une déesse aux bras qui implorent, d'une mangouste, d'un autre personnage suppliant, d'un animal à tête humaine puis nouvelle scène de combat entre un homme-taureau et le héros-nu ; dans le champ, le foudre et une autre tête.

m 322 (fig. 143 : 3)

Ilot F, bâtiment 1, pièce 3, S 83

Sceau-cylindre. Stéatite. Scène peu claire, travaillée à la bouterolle.

Dans le champ, étoile, hampes surmontées d'éléments symboliques dont le croissant lunaire, deux personnages assis et plusieurs boules faites à la bouterolle.

m 438 (fig. 144 : 1, 2)

Ilot F, bâtiment 17, pièce 3, S 108

Sceau-cylindre. Stéatite. Longueur : 2,5 cm, diamètre : 0,9 cm.

Deux personnages face à face, l'un à vêtement court porte une arme (une massue ?) dans la main gauche, l'autre à longue robe, une courte hampe surmontée du symbole lunaire ; entre les deux, un personnage plus petit. Dans le champ, foudre et divers symboles. Une inscription illisible.

m 482 (fig. 144 : 3, 4)

Ilot F, bâtiment 1, pièce 4, S 90

Sceau-cylindre. Hématite.

Scène peu claire. Un personnage ailé (?), suivi d'un personnage mâle tenant une arme (?) et d'un autre, à vêtement court.

m 551 (fig. 144 : 7, 8)

Ilot F, bâtiment 33, pièce 4, S 160

Sceau-cylindre. Stéatite. Longueur : 2,5 cm, diamètre : 1,1 cm.

Une déesse suppliante, à vêtement long, face à un personnage mâle tenant l'emblème de la lune ; derrière ce dernier, un personnage de face, de plus petite taille, jambes écartées puis un autre personnage de face, plus grand, à vêtement court et mains repliées sur la poitrine. Deux scènes secondaires : dans le registre supérieur, deux lions sont dressés sur leurs pattes arrière et se font face ; dessous, deux petits personnages de part et d'autre d'un troisième.

Niveau 3A (1668-1628)

m 158 (fig. 143 : 4)

Ilot E, bâtiment 7, pièce 6, S 34

Sceau-cylindre, cassé dans le sens de la longueur. Argile vernissé (?) ou fritte (?).

Scène peu lisible : un personnage debout très schématique.

m 180 (fig. 143 : 5)

Ilot E, bâtiment 7, pièce 6, S 34

Sceau-cylindre. Argile vernissée (?), surface friable. Gravure schématique et scène peu lisible.

Deux personnages face à face, un troisième encore moins clair.

m 485 (fig. 144 : 5, 6)

Ilot G, bâtiment 20, pièce 2, S 114

Sceau-cylindre. Terre cuite. Longueur : 3,4 cm, diamètre : 1,3 cm.

Un personnage assis sur un tabouret, derrière lui, un serpent et un animal assis. Travail grossier, en partie à la bouterolle.

LES TERRES CUITES

Moulées, modelées ou estampées, elles ont toujours une pâte beige à beige rosé dégraissée à la paille. Elles portent parfois un engobe et des traces plus ou moins abondantes de peinture.

Figurines anthropomorphes

Niveau 3C (1725-1690)

m 548 (fig. 145 : 2, 4)

Ilot B, bâtiment 6, pièce 3, S 113

Relief estampé, fragmentaire : jambes et bassin.

Figurine féminine nue. Indication du triangle pubien.

m 581 (fig. 145 : 1, 3)

Ilot A, bâtiment 10, pièce 1, S 138

Relief estampé, fragmentaire.

Figurine féminine nue. Mains repliées sur la poitrine ; bracelets aux poignets ; collier et pendentif circulaire autour du cou. Triangle pubien ou cache-sexe. Sur la tête, tiare à cornes (?).

Comparaison : **Mari**, palais. Parrot, 1959, pl. XXVIII : 849.

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1675)

m 75 (fig. 146 : 2, 4)

Ilot H, bâtiment 25, pièce 4, S 27

Relief estampé, fragmentaire ; la tête manque. Recouvert d'une peinture rouge.

Figurine féminine nue. Avant-bras et mains repliés sous la poitrine. Indication du triangle pubien. Pieds posés sur un socle.

m 417 (fig. 145 : 6)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 6, S 56

Relief estampé, fragmentaire : jambes nues et sexe.

Figurine mâle.

3B1 (1675-1650)

m 646 (fig. 145 : 5)

Ilot G, bâtiment 21, pièce 2, S 121

Matrice de figurine nue, fragmentaire, seules les jambes sont conservées.

Niveau 3A (1668-1628)

m 23

Ilot F, bâtiment 3, pièce 9, S 20

Relief estampé fragmentaire. Largeur : 4,5 cm, épaisseur : 1,5 cm.

Figurine féminine nue : jambes conservées.

m 53 (fig. 146 : 1, 3)

Ilot E, bâtiment 7, pièce 6, S 34

Relief estampé. Hauteur : 12,75 cm.

Figurine féminine nue. Les mains sont repliées sur la poitrine. Elle porte un collier. On note une toison pubienne ou un cache-sexe. La coiffure est représentée par deux bandeaux striés verticalement et entourés par une torsade. Genoux et poignets sont soulignés par des rainures.

Figurines zoomorphes**Niveau 3C** (1725-1690)**m 217** (fig. 147 : 3)**Ilot B, bâtiment 15, pièce 3, S 89**

Relief estampé fragmentaire : jambes conservées.

Vraisemblablement singe assis, mains posées sur les genoux. Porte un anneau à la cheville gauche.

m 447 (fig. 147 : 1, 2)**Ilot F, bâtiment 17, pièce 4, S 110**

Relief estampé. Hauteur : 9 cm.

Singe assis. Mains posées sur les genoux. Bandeau frontal. Décor « en forme d'arêtes » sur le sommet du crâne. Collier lisse autour du cou. Joues soulignées par deux lignes obliques.

Niveau 3B (1690-1650)**3B2** (1690-1675)**m 297** (fig. 147 : 4)**Ilot F, bâtiment 32, pièce 2, S 78**

Relief estampé. Hauteur : 8,75 cm.

Singe anthropomorphe, ithyphallique, assis de face ; mains posées sur les genoux.

Plaquettes**Niveau 3D** (1775-1760)**m 282** (fig. 148 : 1)**Ilot F, bâtiment 1, pièce 4, S 106**

Relief estampé, fragmentaire. Argile beige rosé, dégraissant végétal ; peint en rouge et noir.

Un personnage boit au chalumeau. Il tient dans sa bouche une tige fragmentaire. Sa chevelure, ceinte d'un bandeau lisse, de même que sa barbe sont ornées de motifs « en forme de chevrons ».

Niveau 3C (1725-1690)**m 470** (fig. 148 : 3, 4)**Ilot F, bâtiment 18, pièce 2, S 109**

Relief estampé fragmentaire, en deux morceaux, recouvert d'une couche de peinture ou d'un engobe rouge. Personnage debout sur un animal passant. Dans l'angle supérieur gauche, foudre.

Comparaisons : **Tell Ahmar**, Syria XXXII, p. 259, fig. 24. **Nippur**, Van Buren, 1930, pl. XXVI, fig. 127 et Legrain, 1930, pl. XL : 214.**Niveau 3B** (1690-1650)**3B2** (1690-1675)**m 85** (fig. 149 : 3, 4)**Ilot F, bâtiment 3, pièce 10, S 22**

Relief estampé – 7 x 5 cm.

Scène de banquet : deux personnages assis de part et d'autre d'un grand vase ouvert posé sur un support.

m 91 (fig. 149 : 1, 2)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 7, S 18

Relief estampé – 10,5 x 7 cm.

Scène de boisson au chalumeau : deux personnages debout, face à face, vêtus d'un pagne court, de part et d'autre d'un récipient d'où sortent deux éléments tubulaires qu'ils tiennent dans leur bouche. Ils portent sur la tête une calotte.

Comparaisons : scène identique mais avec un rendu complètement différent à **Mari**, palais, Parrot, 1959, p. 75, fig. 58. **Tell Hadidi**, Dornemann, 1983, fig. 21; Syria XXI, 1965, pl. 5 : 54.

m 105 (fig. 148 : 2)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 2, S 23

Relief estampé fragmentaire, recouvert de bitume.

Trois arcs de cercle à rainures restituant peut-être une façade de bâtiment.

m 395 (fig. 149 : 5,6)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 5, S 103

Relief estampé circulaire, fragmentaire. Diamètre : 8 cm.

Alternance d'éléments rayonnants : boules avec petites cavités et poissons.

Rondes bosses ou très hauts-reliefs

Niveau 3D (1775-1760)

m 711

Ilot E, place 30, sondage au centre, S 156

Fragment de plaque modelée. Épaisseur : 3,5 cm, longueur : 23,5 cm, largeur maximum : 15 cm.

Fragment identique aux socles des lions du temple, angle avec bourrelet le long du long côté conservé.

Niveau 3C (1725-1690)

m 373 (fig. 152 : 5)

Ilot F, bât. 1, pièce 3, S 83

Fragment de ronde bosse. Patte d'animal avec décor incisé.

m 692 (fig. 150 : 1 et 151 : 3)

Ilot F, bâtiment 1, porche 6, S 154

Fragment de sculpture en très haut-relief sur plaque d'argile plate, modelée; peinture rouge uniformément répartie et bien conservée, traces de peinture noire sur les tresses – 12,5 x 9 cm, épaisseur maximum : 12 cm. Sans doute destinée à être fixée à un mur.

Oreille droite de personnage, finement ourlée et entourée d'une tresse incisée. Départ d'une autre tresse en avant de l'oreille rejoignant sans doute la chevelure. Rendu très réaliste du conduit auditif figuré par une cavité profonde de 6 cm.

m 715 (fig. 151 : 4)

Ilot F, bâtiment 1, porche 6, S 154

Douze fragments de lion (s) apotropaïque (s), modelés et incisés, présentant tous des restes de peinture rouge. Ils sont apparemment de plus petite taille que ceux de la phase suivante.

Un fragment de socle avec griffes patte arrière gauche; un fragment avec moulure et départ tresse; trois tessons courbes sans décor pouvant appartenir au fût du corps; un petit

fragment incisé de crinière; deux petits fragments sans décor; un fragment courbe de patte avant (?); un avec « cloisonnement »; un bord arrondi avec des incisions ponctuées profondes; un fragment portant deux tresses recourbées.

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1675)

m 284 (fig. 151 : 1)

Ilot F, bâtiment 1, pièce 2, S 84

Ronde bosse portant des traces d'enduits colorés, rouge, noir et blanc.

Tête fragmentaire : nez, œil, dents, départ de sourcil. Les détails sont soit modelés, soit incisés.

m 375 (fig. 152 : 7)

Ilot F, bâtiment 1, pièce 3, S 83

Fragment de ronde bosse : mâchoire inférieure fragmentaire de lion recouverte de peinture rouge.

m 377 (fig. 152 : 5)

Ilot F, bâtiment 1, pièce 1, S 81

Relief estampé fragmentaire.

Disque solaire ailé.

m 378 (fig. 152 : 5)

Ilot F, bâtiment 1, pièce 1, S 81

Relief estampé fragmentaire, recouvert d'une couche de peinture rouge et de bitume.

m 710 (fig. 150 : 2 et 151 : 3)

Ilot E, place 30, sondage au centre, S 159

Ronde bosse anthropomorphe modelée, pâte beige avec peinture rouge et noire. Longueur : 17 cm, largeur : 11,7 cm, épaisseur : 4,5 cm

Œil gauche et arcade sourcilière. Paupière rendue par fin bourrelet dont l'extrémité est peinte en noir, œil fortement convexe. Pupille symbolisée par un trou perforant la totalité de la plaque formant le dos de la sculpture, sur 4,5 cm. Sourcil souligné par une tresse correspondant sans doute à celle de m 692. Surface colorée en rouge, sauf l'œil et l'extrémité des paupières, et tresse sourcil, en noir.

3B1 (1675-1650)

m 379 (fig. 152 : 6)

Ilot F, bâtiment 1, porche 6, S 93

Fragment de ronde bosse : probablement une langue d'animal.

m 572 (fig. 152 : 2, 3 et 153 : 1, 2)

Ilot F, bâtiment 1, porche 6, S 93

Ronde bosse fragmentaire. Hauteur : 96 cm et diamètre : 32 cm, environ; emprise au sol avec pattes : environ 60 cm.

Lion mâle, position assise, pattes en avant. Le corps est monté sur tour lent, les membres sont modelés puis rapportés et le lion repose sur une plaque modelée. Les détails sont modelés et incisés. On note des traces d'enduit coloré rouge et noir. A la base du dos et d'un cordon incisé figurant la queue, un trou était bouché par une boule de bitume.

Comparaisons : **Tell Usiya**, Fujii, 1984-85. **Tell Harmal**, Syria XXXI, 1954, p. 10, fig. 6. Acquisitions du Louvre, AO 19807, 19808. Syria XXXI, 1954, pl. III, p. 8-9. **Nuzi**. Starr, 1937, pl. 107 à 111.

Voir également une tête de lion en terre cuite à **Mari**, Le Palais, Parrot, 1959, p. 59, fig. 49. **Tell Basmusian**, Abu al-Soof, 1970, pl. XXXVII : 4 et 5.

m 573 (fig. 152 : 1, 3 et 153 : 3, 4)

Ilot F, bâtiment 1, porche 6, S 93

Ronde bosse très fragmentaire. Hauteur conservée : 51 cm, diamètre : 53 cm ; emprise au sol avec pattes : environ 60 cm.

Lion formant couple avec m 572 avec lequel elle partage les mêmes critères technologiques.

m 712 (fig. 150 : 3 et 151 : 2)

Ilot E, place 30, S 147

Fragment courbe modelé et incisé. Il appartient vraisemblablement à l'un des deux lions trouvés en avant du temple (m 572, m 573). En haut-relief : tresse incisée se terminant par un « pendentif » incisé piriforme.

Surface

m 356 (fig. 152 : 4)

Ronde bosse fragmentaire avec une couverture rouge : nez.

Chars miniatures (éléments divers)

Comparaisons : **Nippur**, Legrain, 1930, pl. XLVI : 241-242. Voir Barrelet, 1968, pl. LXXI et LXXXVIII. **Tello**, Parrot, 1948, pl. 53 : f.

Niveau 3C (1725-1690)

m 709 (fig. 154 : 3, 4)

Ilot A, bâtiment 34, pièce 3, S 165

Figurine d'équidé, modelée. Longueur : 15 cm, hauteur du corps : 5 cm, hauteur avec tête : 7,2 cm, diamètre protubérances pattes : 2,5 cm.

Corps massif cylindrique. Crinière, garrot, queue épaisse terminée en pointe, yeux figurés par de simples trous. Pattes représentées par deux protubérances cylindriques (niveau torse et arrière-train) percées pour y insérer deux essieux.

m 714 (fig. 155 : 2)

Ilot A, bâtiment 34, pièce 3, S 165

Relief estampé ; pâte beige, dégraissant minéral, engobe beige, bitume sur cassure, fragmentaire.

Vraisemblablement fragment de tablier de char : on note une perforation dans le quart supérieur pour assujettir le timon. A noter la même provenance que m 709. Dans le champ, une étoile.

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1675)

m 413 (fig. 155 : 7, m 118)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 5, S 103

Roue de char miniature modelée. Diamètre : 8,5 cm.

Comparaisons : Les roues de chars miniatures sont très fréquentes sur les sites contemporains et sont toutes à peu près identiques. Voir par exemple : **Hama**, niveau H. Fugmann, 1958, p. 89, fig. 109 : 3 F 676. **Tell es-Sweyhat**, Holland, 1977, p. 60 : 49-59.

m 444 (fig. 155 : 1, 3)

Ilot C, bâtiment 5, pièce 6, S 54

Relief estampé, fragmentaire.

Parapet de char. Double arcature, deux trous passe-guides. Dans le cadre, disque solaire et croissant lunaire. Dans le champ, quatre cercles avec point à l'intérieur.

m 616 (fig. 155 : 7, m 118)

Ilot C, bâtiment 4, pièce 3, S 61

Deux roues de char miniature, fragmentaires.

3B1 (1675-1650)

m 54 (fig. 155 : 4)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 7, S 12

Figurine animale modelée, fragmentaire : corps monté sur roue ; on observe en effet une perforation pour permettre le passage de l'essieu.

m 215 (fig. 154 : 1, 2)

Ilot E, bâtiment 2, pièce 2, S 47

Matrice pour estamper un parapet de char. Hauteur : environ 13 cm. A la base du parapet, on note une gorge pour passer le timon.

Le décor incisé symbolise peut-être une porte monumentale surmontée de deux tours à merlons. On observe également de nombreuses incisions au calame.

m 340 (fig. 155 : 5)

Ilot E, place 30, S 147

Roue de char miniature ou fusaïole, modelée. Diamètre : 6 cm.

La circonférence est dentelée.

Comparaison : **Ur**, période paléo-babylonienne. Mallowan, 1976, pl. 90 : 244.

Niveau 3A (1668-1628)

m 31 (voir m 181, fig. 155 : 6)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 9, S 20

Roue de char miniature, modelée.

m 81 (voir m 181, fig. 155 : 6)

Ilot E, bâtiment 7, pièce 6, S 34

Roue de char miniature, modelée. Diamètre : 6 cm.

m 118 (fig. 155 : 7)

Ilot E, bâtiment 7, pièce 1, S 37

Roue de char miniature, modelée. Diamètre : 6 cm.

m 179 (fig. 154 : 5)

Ilot E, bâtiment 7, pièce 4, S 39

Relief estampé. Fragment de parapet de char avec trou pour passer le timon.

m 181 (fig. 155 : 6)

Ilot E, bâtiment 7, pièce 6, S 34

Roue de char miniature, modelée. Diamètre : 6,6 cm.

Bateaux miniatures

Comparaisons : **Nippur**, Scribal Quarter, TA XII. Mc. Cown, 1967, pl. 144 : 9. **Isin**. Hrouda, 1977, pl. 12 : IB 416. **Tello**, Parrot, 1948, pl. 53 : i. **Ur**, période paléo-babylonienne. Mallo-wan, 1976, pl. 93 : o.U. 1034, p. U. 2788.

Niveau 3C (1725-1690)

m 353 (fig. 156 : 1)

Ilot D, bâtiment 14, pièce 1, S 102

Bateau miniature modelé. Longueur : 19 cm, hauteur : 5 cm, largeur : 9 cm. Céramique beige rosé, engobe beige et dégraissant minéral fin abondant.

m 635 (fig. 157 : 1)

Ilôt B, bâtiment 29, pièce 2, S 134

Bateau miniature fragmentaire.

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1675)

m 175 (fig. 156 : 2 et 5)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 7, S 18

Bateau modelé. Pâte beige, particules minérales peu visibles et dégraissant végétal peu abondant en surface.

m 92 (fig. 157 : 3, 4)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 7, S 18

Bateau miniature modelé.

m 114 (fig. 156 : 4, 6, 7)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 7, S 18

Bateau miniature modelé.

m 115 (fig. 156 : 6, m 114)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 7, S 18

Bateau miniature, modelé. Longueur : 21 cm, hauteur : 4,5 cm.

3B1 (1675-1650)

m 159 (voir m 114, fig. 156 : 4)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 10, S 14

Bateau miniature modelé, très fragmentaire, en trois morceaux.

m 643 (fig. 157 : 2)

Ilot E, bâtiment 2, pièce 8, S 73

Deux bateaux miniatures fragmentaires, modelés.

Fusaïoles

Niveau 3C (1725-1690)

m 321 (voir m 391, fig. 158 : 1)

Ilot B, bâtiment 15, pièce 3, S 89

Fusaïole modelée. Terre cuite beige à dégraissant mixte.

m 391 (fig. 158 : 1)

Ilot D, bâtiment 14, pièce 1, S 102

Fusaïole modelée. Diamètre : 9 cm. Terre cuite beige rosée, dégraissant mixte.

m 623 (fig. 158 : 5)

Ilot D, bâtiment 14, pièce 1, S 102

Perle ou fusaïole. Diamètre : 3 cm. Terre cuite beige, dégraissant minéral.

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1675)

m 251 (voir m 386, fig. 158 : 4)

Ilot C, bâtiment 4, pièce 4, S 63

Fusaïole. Argile beige rosé, dégraissant végétal.

m 386 (fig. 158 : 2)

Ilot D, bâtiment 14, pièce 3, S 91

Fusaïole modelée, couverte brun-rouge, dégraissant mixte.

Comparaison : **Fara**, Heinrich, 1931, pl. 34 : e.

3B1 (1675-1650)

m 483 (fig. 158 : 3 et 169 : 17)

Ilot G, bâtiment 26, pièce 1, S 115

Fusaïole. Pierre noire. Diamètre : 2,8 cm, hauteur maximum : 0,7 cm.

Comparaison : **Hama**, niveau H, Fugmann, 1958, p. 89, fig. 109 : 3 A 183.

m 645 (fig. 158 : 1)

Ilot G, bâtiment 21, pièce 2, S 121

Deux fusaïoles modelées. Diamètre : 8 cm. Terre cuite beige, dégraissant mixte. Circonférence dentelée.

Creusets

Ce sont des coupelles en terre cuite, à dégraissant végétal abondant, souvent fragmentaires et très friables. Elles ont été soumises à de très fortes températures. Toute la surface intérieure est recouverte de cuivre.

Comparaison : **Nuzi**, Starr, 1937, pl. 57 F.

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1675)

m 615

Ilot C, bâtiment 4, pièce 3, S 61, associé à V 470

Fragment de creuset ; objet parallélépipédique allongé avec une face plus ou moins concave. « Brique » crue à dégraissant végétal abondant, cuite par la fonte du métal.

m 142

Ilot F, bâtiment 3, pièce 9, S 21

Creuset.

3B1 (1675-1650)**m 124****Ilot F, bâtiment 3, pièce 2, S 19**

Fragment de creuset recouvert de cuivre.

m 722**Ilot F, bâtiment 3, pièce 1, S 13**

Deux creusets fragmentaires.

Niveau 3A (1668-1628)**m 132****Ilot F, bâtiment 3, pièce 8, S 10**

Creuset fragmentaire, profil complet.

m 143**Ilot F, bâtiment 3, pièce 8, S 10**

Creuset fragmentaire.

m 144**Ilot F, bâtiment 3, pièce 8, S 10**

Creuset fragmentaire mais profil complet.

Divers**Niveau 3C** (1725-1690)**m 374****Ilot F, bâtiment 33, pièce 3, S 148**

Tesson de base de petit vase fermé retallé. Utilisé pour frotter perpendiculairement à une surface; traces d'usure sur l'extrémité supérieure. Pâte beige rosé et dégraissant minéral.

Niveau 3B (1690-1650)**3B2** (1690-1675)**m 271****Ilot F, bâtiment 1, pièce 1, S 81**

Fragment de lit miniature, décor incisé de corde tressée.

Comparaisons : **Isin**, Hrouda, 1987, pl. 23 : IB 1454P. **Uruk**, palais de Sīnkasid. Strommenger, 1961, pl. 14 : n, o, p, q. **Nippur**, Scribal Quarter, TB IV. Mc. Cown, 1967, pl. 144 : 3. **Warka**, Ziegler, 1962, fig. 327. **Tello**, Ur III et dynastie de Larsa. Genouillac, 1936, pl. 113-115. **Idem**, Parrot, 1948, pl. 53 : g. Ur, période paléo-babylonienne. Mallowan, 1976, pl. 88 : 216-218. **Nuzi**, Starr, 1937, pl. 57 : U.

3B1 (1675-1650)**m 61** (fig. 158 : 6)**Ilot F, bâtiment 3, pièce 8, S 15**

Objet piriforme, fragmentaire, creux et sans trace de perforation.

m 62 (fig. 158 : 5)**Ilot F, bâtiment 3, pièce 8, S 15**

Objet ovale, légèrement concave; on note un rebord avec un bourrelet.

m 78 (fig. 158 : 9)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 8, S 15

Hochet «en forme de» gallinacé; de petites protubérances indiquent les ailes.

Comparaisons : **Mari**, palais. Parrot, 1959, pl. XXXI : 1511. **Tell Halawa**, Adil, 1984, p. 129 fig. 27. Ur. période paléo-babylonienne. **Mallowan**, 1976, pl. 90 : 237. **Nippur**, Legrain, 1930, pl. LXII : 342.

m 281 (fig. 158 : 8)

Ilot E, bâtiment 2, pièce 3, S 45

Figurine animale modelée, «en forme de» gallinacé.

Niveau 3A (1668-1628)

m 516 (fig. 158 : 7)

Ilot G, bâtiment 20, pièce 2, S 114

Base de céramique réutilisée comme coupelle. Diamètre : 4 cm.

Surface

m 218

Fragment de lit miniature; incisions circulaires au calame.

LES TERRES CRUES

La plupart des objets en terre crue n'ont pas de dégraissant visible à l'œil nu. La pâte est fine et très épurée; on note parfois des traces minérales qui peuvent tout aussi bien provenir de l'argile elle-même. Les objets sont très friables et sont, la plupart du temps, fragmentaires.

Figurines zoomorphes

Comparaisons : **Mari**, palais. Parrot, 1959, pl. XXXI : 1512, 1293. **Isin**, Hrouda, 1981, pl. 27 : IB 12 54.

Niveau 3C (1725-1690)

m 301 (voir m 704, fig. 159 : 1)

Ilot F, bâtiment 1, pièce 3, S 83

Figurine animale très fragmentaire.

m 459 (voir m 708, fig. 159 : 2)

B, bâtiment 15, pièce 3, S 89

Figurine animale fragmentaire, modelée.

m 476 (fig. 159 : 5)

Ilot F, bâtiment 18, pièce 4, S 111

Figurine animale : bovidé. Longueur : 5,5 cm, hauteur : 3 cm.

m 477 (fig. 159 : 1, m 704)

Ilot F, bâtiment 18, pièce 4, S 111

Figurine animale fragmentaire.

m 545 (fig. 159 : 4)

Ilot F, bâtiment 18, pièce 4, S 111

Figurine animale fragmentaire, modelée : mouton (?).

m 704 (fig. 159 : 1)

Ilot F, bâtiment 32, pièce 3, S 162

Figurine zoomorphe fragmentaire, modelée. Pâte beige à l'origine, gris-noir actuellement (traces de brûlé). Longueur : 4,8 cm, hauteur conservée : 3,8 cm.

Félin, probablement lion ; pattes et queue manquent, tête très érodée.

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1675)

m 583 (voir m 708, fig. 159 : 2)

Ilot D, bâtiment 9, pièce 2, S 96, dans four A 79

Figurine animale fragmentaire modelée...

3B1 (1675-1650)

m 204 (voir m 704, fig. 159 : 1)

Ilot E, bâtiment 7, pièce 8, S 48

Figurine animale fragmentaire, modelée.

Niveau 3A (1668-1628)

m 186 (fig. 159 : 6)

Ilot E, bâtiment 7, pièce 4, S 39

Figurine animale miniature, modelée. Longueur : 5 cm, hauteur : 3,5 cm.

m 193 (fig. 159 : 7)

Ilot E, bâtiment 7, pièce 6, S 34

Figurine animale miniature, modelée : bœuf à bosse (?). Longueur : 7,5 cm, hauteur : 2,8 cm.

Surface

m 701 (fig. 159 : 3)

Dégagement du mur d'enceinte paléo-babylonien, dans niche extérieure de la porte.

Quatre figurines zoomorphes, modelées. Pâte fine brun clair à gris-noir portant des traces de brûlé. Rendu assez réaliste, oreilles tombantes, queue courte et épaisse : moutons (?).

Un exemplaire assez bien conservé, il ne manque que les pattes droites. Un fragment avant-train et tête, patte avant gauche brisée niveau garrot. Un fragment arrière-train sans doute du même, queue courte et pattes brisées. Un fragment dos et croupe (partie supérieure), pattes manquantes.

m 708 (fig. 159 : 2)

Tranchée en avant de l'enceinte sud-ouest, dans le prolongement de la porte, à 2,50 m sous la surface.

Figurine zoomorphe fragmentaire, beige à beige rosé, modelée. Longueur : 5,7 cm, hauteur conservée (tête brisée) : 3 cm.

Félin. Les pattes manquent. Rendu réaliste et fin de la tête malgré érosion de surface, oreilles arrondies marquées, museau, crinière, face et mâchoire inférieure finement modelés.

Bas-reliefs et hauts-reliefs

Ce sont, pour la plupart, des fragments d'un des parements de la cour du temple, à l'est de l'entrée vers la *cella*. Il semble en effet que le mur était recouvert d'un enduit très épais décoré de bas-reliefs en terre crue. On y a retrouvé *in situ* les pattes d'un animal passant à droite vers la *cella* (voir fig. 160 : 1, 2, p. 130 et pl. XVII : 2). Ils portent quelques traces d'un enduit plâtré et en étaient vraisemblablement entièrement recouverts.

Niveau 3C (1725-1690)

m 421 (fig. 161 : 1)

Ilot F, bâtiment 1, pièce 1, S 82

Cinq fragments de bas-relief à décor incisé.

m 422 (fig. 160 : 3 et 161 : 5)

Ilot F, bâtiment 1, pièce 1, S 82

Fragment de bas-relief à décor incisé : mâchoire (?).

m 423 (fig. 161 : 4)

Ilot F, bâtiment 1, pièce 1, S 82

Fragment de bas-relief avec décor incisé : œil.

m 424 (fig. 161 : 3)

Ilot F, bâtiment 1, pièce 1, S 82

Fragment de bas-relief modelé : oreille.

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1675)

m 629

Ilot C, bâtiment 8, pièce 1, S 59

Fragment de ronde bosse, fortement dégraissé à la paille : patte d'animal (?).

3B1 (1675-1650)

m 160 (fig. 160 : 4)

Ilot F, bâtiment 23, pièce 3, S 42

Fragment de ronde bosse, fortement dégraissé à la paille, décor excisé et incisé : patte de félin (?).

Plaquettes

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1675)

m 382 (fig. 159 : 8)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 5, S 103

Plaquette circulaire estampée. Diamètre : 8 cm.

Masque d'Humbaba.

Comparaisons : Les masques d'Humbaba sont très fréquents. Citons pour exemple : **Nippur**, Scribal Quarter, TB IV, Mc. Cown, 1967, pl. 132 : 7, en terre cuite avec un rendu différent. **Idem**, Legrain, 1930, pl. XXXVI : 192, 193. **Isin**, Hrouda, 1987, pl. 20 : IB 1435, *idem*. **Kish**, Moorey, 1975, pl. XXII : c, p. 88-89, groupe XIII et Genouillac, 1925, pl. V : 4. **Tello**, Barrelet, 1968, pl. XVII. **Idem**, Ur III et dynastie de Larsa. Genouillac, 1936, pl. 97. Ur, période

paléo-babylonienne. Mallowan, 1976, pl. 85-86. **Tell el-Rimah**, Barrelet, 1968, pl. LXXV : a. Voir également Barrelet, 1968 b, p. 206-214.

3B1 (1675-1650)

m 609 (fig. 160 : 5)

Ilot G, bâtiment 27, pièce 1, S 125

Plaquette à usage indéterminé.

Divers

Niveau 3B (1690-1650)

3B1 (1690-1675)

m 608 (fig. 161 : 2)

Ilot G, bâtiment 20, pièce 2, S 85, silo A 86

Trois bouchons. Diamètre : de 4,5 à 5,5 cm.

LES OBJETS EN MÉTAL

Armes et outils

Niveau 3C (1725-1690)

m 354 (fig. 162 : 4 et 165 : 4)

Ilot F, bâtiment 1, pièce 2, S 87

Hachette fragmentaire. Bronze. Longueur conservée : 7,5 cm.

Comparaisons : **Hama**, niveau H. Fugmann, 1958, p. 89, fig. 109 : 3 A 175. **Tello**, Ur III et dynastie de Larsa. Genouillac, 1936, pl. 92 : 3a.

m 586 (fig. 162 : 1 et 165 : 4)

Ilot B, bâtiment 6, pièce 4, S 130

Lame de faucille. Bronze. Longueur approximative : 16 cm.

m 587 (fig. 162 : 2 et 165 : 4)

Ilot B, bâtiment 6, pièce 5, S 128

Lame. Bronze. Longueur : environ 13 cm.

Comparaison : **Nuzi**, Starr, 1937, pl. 124 : C-E.

m 591 (fig. 162 : 5 et 165 : 4)

Ilot B, bâtiment 6, pièce 5, S 128

Lame très fragmentaire. Bronze.

m 549 (fig. 164 : 11)

Ilot D, bâtiment 13, pièce 2, S 126

Pointe de lame de couteau, très fragmentaire. Bronze.

m 691 (fig. 163 : 4)

Ilot F, bâtiment 32, pièce 4, S 150

Lame de couteau. Bronze. Longueur lame : 20,4 cm, largeur maximale : 4 cm.

Bout arrondi. Probablement double tranchant. Soie brisée avec reste d'un trou de rivetage.

Comparaisons : **Uruk**, palais de Sînkasid. Strommenger, 1962, pl. 18 : d, W 20 003a. **Tello**, Ur III et dynastie de Larsa. Genouillac, 1936, pl. 92 : 3D.

Niveau 3B (1690-1650)**3B2** (1690-1675)**m 250** (fig 165 : 5)**Ilot C, bâtiment 8, pièce 1, S 59**

Lame tranchante courbe. Bronze. Longueur conservée : 18,5 cm.

Comparaison : **Tello**, Ur III et dynastie de Larsa. Genouillac, 1936, pl. 93 : 2.**m 346** (fig. 163 : 1 et 165 : 4)**Ilot D, bâtiment 13, pièce 2, S 98**

Lame de couteau à soie. Bronze. Longueur de la lame : 17 cm.

Deux trous pour la pose de rivets destinés à fixer le manche.

Comparaison : **Tell ed-Der**, maison d'Ur-Utu, phase IIIId, T 274. Gasche, 1989, pl. 17 : D 4404.**m 347** (fig. 163 : 2 et fig. 164 : 11)**Ilot D, bâtiment 13, pièce 2, S 98**

Lame de couteau, fragmentaire. Bronze. Longueur conservée : 18 cm.

Nervure médiane.

m 348 (fig. 163 : 3 et fig. 164 : 11)**Ilot D, bâtiment 13, pièce 2, S 98**

Lame de couteau à soie ; la soie est brisée, la lame fragmentaire. Bronze. Longueur conservée : 24 cm.

Comparaison : **Mari**, palais, Parrot, 1959, pl. XXXIII : 1397.**m 349** (fig ; 162 : 6)**Ilot D, bâtiment 13, pièce 2, S 98**

Lame de couteau très fragmentaire. Bronze. Longueur pointe conservée : 9 cm.

3B1 (1675-1650)**m 203** (fig. 163 : 5)**Ilot A, bâtiment 31, pièce 1, S 51**

Pointe à deux barbelures, fragmentaire. Bronze. Longueur conservée : 14 cm.

m 531 (fig. 162 : 9 et 164 : 11)**Ilot G, bâtiment 27, pièce 1, S 125**

Pincette. Bronze. Longueur : 6,5 cm.

Comparaisons : **Tell Basmusian**, Abu al-Soof, 1970, pl. XXIII : 60225. **Tell Chagar Bazar**, Mallowan, 1936, fig. 8 : 19. **Tepe Gawra**, Speiser, 1935, pl. L : 3.**m 552** (fig. 162 : 3, 8 et 165 : 4)**Ilot G, bâtiment 27, pièce 1, S 125**

Lame de faucille. Bronze. Longueur : environ 20 cm. Présence d'une soie.

Comparaisons : **Nippur**, Scribal Quarter, TB II. Mc. Cown, 1967, pl. 154 : 1. **Mari**, Syria XXXII, n° 3. **Tell Sifr**, babylonien ancien. Moorey, 1971, pl. XX bet XXII : 32, 33. **Tell Chagar Bazar**, Mallowan, 1936, fig. 8 : 3.**Surface****m 433** (fig. 162 : 7)**Ilot F, transverse 4**

Petite lame fragmentaire. Bronze. Longueur conservée : 9 cm.

Comparaison : **Hama**, niveau H. Fugmann, 1958, p. 89, fig. 109 : 3 C 676.

m 465 (fig. 163 : 6 et 165 : 4)

Ilot D, dégagement en surface du bâtiment 14

Pointe de javeline. Bronze. Longueur : 13 cm.

Nervure médiane. Soie, douille repliée.

Comparaisons : **Mari**, palais, Parrot, 1959, pl. XXXIII : 1316. **Tello**. Ur III et dynastie de Larsa, Genouillac, 1936, pl. 93 : 1e. **Chagar Bazar**, Mallowan, 1937, fig. 13 : 13.

Épingles

Niveau 3C (1725-1690)

m 449 (fig. 164 : 3)

Ilot F, bâtiment 17, pièce 3, S 108

Épingle. Bronze. Longueur : 9 cm.

Une des extrémités, façonnée par martelage, est aplatie puis enroulée sur elle-même.

m 453 (fig. 164 : 5)

Ilot F, bâtiment 1, pièce 3, S 83

Épingle fragmentaire. Bronze. Longueur conservée : 10 cm.

Une extrémité manque, l'autre est aplatie puis enroulée.

m 454 (fig. 164 : 4 et 165 : 4)

Ilot F, bâtiment 1, pièce 3, S 83

Épingle. Bronze. Longueur : 5,3 cm.

Une extrémité aplatie et enroulée.

m 574 (fig. 164 : 2, 12 et 165 : 4)

Ilot D, bâtiment 13, pièce 2, S 126

Épingle ou fibule. Bronze. Longueur : 15,5 cm.

Deux étranglements au niveau de la tête.

Comparaisons : **Tell Basmusian**, Abu al-Soof, 1970, pl. XXIII : 60 227. **Ur**, période paléo-babylonienne, Mallowan, 1976, pl. 99 : U. 6009. **Chagar Bazar**, Mallowan, 1937, pl. XVI. **B. Tepe Gawra**, Speiser, 1935, pl. L : 1.

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1675)

m 350 (fig. 164 : 9 et 165 : 4)

Ilot D, bâtiment 13, pièce 2, S 98

Épingle ou pointe. Bronze. Longueur : 8,5 cm.

Section ronde à une extrémité et carrée à l'autre pour emmanchement.

3B1 (1675-1650)

m 198

Ilot E, bâtiment 2, pièce 2, S 47

Épingle. Bronze. Longueur : 8 cm.

Extrémité pointue et tête de section carrée.

Niveau 3A (1668-1628)**m 523****Ilot G, bâtiment 20, pièce 2, S 114**

Tige d'épingle (?), très fragmentaire, conservée en deux parties. Bronze.

Surface**m 562** (fig. 164 : 1, 12 et 165 : 4)

Place 36, contre mur nord-ouest du porche.

Fibule de section carrée à tête moulurée de section circulaire. Anneau traversant à la jonction du corps et de la tête.

Comparaison : **Chagar Bazar**, Mallowan, 1937, pl. XVI B.**Aiguilles****Niveau 3D** (1775-1760)**m 614** (fig. 164 : 10)**Ilot F, bâtiment 1, pièce 4, S 106**

Aiguille. Bronze. Longueur : 14 cm.

Niveau 3C (1725-1690)**m 550** (fig. 164 : 11)**Ilot D, bâtiment 13, pièce 2, S 126**

Aiguille fragmentaire. Bronze.

m 584 (fig. 164 : 6 et 11)**Ilot B, bâtiment 6, pièce 1, S 129**

Aiguille amincie. Bronze. Longueur : 12 cm.

Une extrémité aplatie et recourbée.

m 455 (voir fig. 164 : 7, m 561)**Ilot F, bâtiment 1, pièce 3, S 83**

Aiguille fragmentaire. Bronze. Longueur conservée : 6 cm.

Niveau 3B (1690-1650)**3B2** (1690-1675)**m 342** (fig. 164 : 8 et 165 : 4)**Ilot D, bâtiment 14, pièce 4, S 92**

Aiguille ou épingle. Bronze. Longueur : 6,7 cm.

m 561 (fig. 164 : 7)**Ilot C, bâtiment 5, pièce 7, S 57**

Aiguille. Bronze. Longueur : 12,5 cm.

Comparaison : **Hama**, niveau H. Fugmann, 1958, p. 111, fig. 139 : 4 E 305.**Niveau 3A** (1668-1628)**m 522** (voir m 584, fig. 164 : 6)**Ilot G, bâtiment 20, pièce 2, S 114**

Épingle ou aiguille tordue. Bronze. Extrémité mal conservée et couche de corrosion non nettoyée.

Bracelets

Niveau 3C (1725-1690)

m 589

Ilot D, bâtiment 14, pièce 4, S 132

Bracelet (?) fragmentaire. Bronze. Diamètre : 5,5 cm.

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1675)

m 344 (fig. 165 : 1 et 164 : 11)

Ilot D, bâtiment 14, pièce 4, S 92

Bracelet aux deux extrémités ligaturées de fil de cuivre formant fermoir. Bronze. Diamètre : 7 cm.

3B1 (1675-1650)

m 214

Ilot E, bâtiment 2, pièce 2, S 47

Bracelet fragmentaire et déformé.

Divers

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1675)

m 262 (fig. 165 : 3)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 6, S 56

Deux pendentifs en argent.

Un « en forme de » croissant de lune. L'autre circulaire, avec six petites protubérances circulaires travaillées au repoussé, rayonnant autour d'une sphère centrale, plus importante.

Comparaisons : Mari, palais. Parrot, 1959, fig. 71. Nippur, TB IV. Cown, 1967, pl. 150 : 46.

m 345 (fig. 165 : 2)

Ilot D, bâtiment 13, pièce 2, S 98

Bol très fragmentaire. Bronze. Diamètre à l'ouverture : 9 cm.

m 83

Ilot F, bâtiment 3, pièce 10, S 22

Tige à usage indéterminé. Bronze. Longueur conservée : environ 25 cm.

Perles et bagues : voir éléments de parure, m 419, m 234 (perles), m 588, m 277 (bagues).

ÉLÉMENTS DE PARURE

Perles

Niveau 3D (1775-1760)**m 236****Ilot A, bâtiment 31, pièce 1, S 51**

Trois perles. Pierre, deux en amazonite (?) et une grise et noire avec des inclusions de pyrite de fer.

Deux fusiformes et une carrée.

m 575**Ilot F, bâtiment 1, pièce 5, S 104**

Trois perles. Cornaline.

Une fusiforme. Longueur : 3 cm, diamètre : de 0,4 à 0,6 cm et deux sphériques, diamètre : 0,5 cm.

m 706 (fig. 166 : 4)**Place centrale 30, S 156**

Perle. Cornaline. Sphérique. Diamètre : 0,6 cm.

m 707 (fig. 166 : 15)**Place centrale 30, S 156**

Perle. Coquillage marin percé. Blanc-beige lustré. Longueur : 1,5 cm et diamètre maximum : 1 cm.

Niveau 3C (1725-1690)**m 277** (fig. 167 : 8)**Ilot F, bâtiment 1, pièce 1, S 82**

3 perles. Cornaline et agate.

Deux en cornaline dont une en forme de barillet et une autre, subsphérique. Une en agate, fusiforme.

m 240**Ilot F, bâtiment 1, pièce 1, S 82**

4 perles. Cornaline, agate et coquille.

Une en cornaline, sphérique. Une en agate rouge et blanche, fusiforme. Une en agate blanche, en forme de baril. Une en coquillage taillé, de section circulaire et plate.

m 276**Ilot F, bâtiment 1, pièce 3, S 83**

Deux perles subsphériques. Cornaline et agate gris-noir.

m 299**Ilot F, bâtiment 1, pièce 3, S 83**

Lot de 10 perles. Cornaline et agate.

Quatre en cornaline dont 1 fusiforme et 4 sphériques de taille différente. Cinq en agate brune et blanche dont 3 fusiformes, 1 en forme de barillet et 1 sphérique.

m 370 (fig. 166 : 1 et 168 : 2)**Ilot F, bâtiment 1, pièce 3, S 83**

Lot de 23 perles. Agate, cornaline, pierres de différentes couleurs et coquille.

Quatre en agate dont 3 fusiformes, longueur : 2,06, 1,68 et 1,14 cm et diamètre : entre 0,54 et 0,7 cm, entre 0,42 et 0,6 cm puis entre 0,43 et 0,52 cm et 1 sphérique, à perforation transversale oblique, diamètre : 0,84 cm. Dix en cornaline dont 6 fusiformes, longueur : entre 1,06 et 1,7 cm et 4 sphériques, diamètre : entre 0,45 et 0,78 cm. Quatre en coquille, de deux types différents, longueur comprise entre 1,05 et 1,55 cm. Une en pierre noire et verte, longueur : 0,93 cm et diamètre : entre 0,96 et 1,3 cm. Une en argile blanche, très poudreuse, en forme de rondelle plate, diamètre : 1,1 cm et épaisseur : 0,16 cm. Trois en pierre marron-gris avec des rainures blanchâtres dont 1 cylindrique, diamètre : 0,93 cm, 1 triangulaire et la dernière en forme de rondelle plate.

m 419**Ilot F, bâtiment 1, pièce 3, S 83**

Perle cylindrique. Bronze. Longueur : 1,5 cm, diamètre : 0,9 cm.

m 472 (fig. 167 : 7)**Ilot F, bâtiment 1, pièce 4, S 90, cuvette A 148**

Perle, pierre noire avec incrustation d'une lamelle de coquille puis de pierre verte. Longueur : 1,2 cm, hauteur : entre 0,3 et 0,6 cm.

m 475 (fig. 166 : 17 et 168 : 1)**Ilot F, bâtiment 1, pièce 4, S 90**

Lot de 24 perles. Agate, cornaline, cristal de roche, améthyste, hématite, coquille et diverses autres pierres.

Sept en agate dont une cylindrique, longueur : 1,6 cm et diamètre : 0,88 cm ; quatre fusiformes, respectivement longueur : 1,72 cm et diamètre : de 0,46 à 0,66 cm, longueur : 1,35 cm et diamètre : de 0,50 à 0,73 cm, longueur : 1,35 cm et diamètre : de 0,37 à 0,46 cm, longueur : 1,17 cm et diamètre : de 0,40 à 0,51 cm ; une sphérique, longueur : 0,84 cm et diamètre : de 0,55 à 0,81 cm ; une multitubulaire à deux passants, longueur : 1,97 cm et largeur : 0,93 cm.

Une en quartz, blanc-rouge, fusiforme, fragmentaire, longueur conservée : 2,24 cm et diamètre : de 0,44 à 0,64 cm.

Une en coquille (voir dessin fig. 166 : 17).

Une en améthyste, fusiforme plano-convexe, longueur : 1,2 cm et diamètre : de 0,6 à 1,1 cm.

Dix en cornaline dont huit sphériques, diamètre : de 0,43 à 0,58 cm et deux fusiformes, respectivement longueur : 1,1 cm et diamètre : de 0,29 à 0,49 cm, longueur : 1,1 cm et diamètre : de 0,30 à 0,55 cm.

Une en cristal de roche transparent, longueur : 0,2 cm et diamètre : 0,4 cm.

Une en pierre sombre, sphérique, longueur : 0,78 cm et diamètre : de 0,60 à 0,94 cm.

Une perle collectrice, à deux perforations, longueur : 2,26 cm et épaisseur : 0,80 cm.

m 513 (fig. 166 : 11)**Ilot F, bâtiment 1, pièce 4, S 90**

Perle cylindrique. Bronze. Longueur : 1,6 cm, diamètre : 0,6 cm.

m 534**Ilot A, bâtiment 10, pièce 4, S 123**

Cinq perles. Fritte.

Quatre blanches dont une sphérique, longueur : 0,6 cm et diamètre maximum : 1 cm et trois fusiformes à cannelures, longueur : 1,1 cm et diamètre maximum : 1,1 cm ; une noire, en forme d'étoile à cinq branches, diamètre : 0,9 cm.

m 535**Ilot A, bâtiment 10, pièce 4, S 123**

Deux perles. Agate et pierre grise.

Une en agate, cylindrique, longueur : 1 cm et diamètre : 0,8 cm et l'autre en pierre grise, fusiforme, longueur : 2,5 cm et diamètre maximum : 0,8 cm.

m 543 (fig. 166 : 2)

Ilot A, bâtiment 10, pièce 4, S 123, dans V 461

Perle. Fritte blanc-jaune. Cylindrique à décor géométrique incisé. Longueur : 1,6 cm, diamètre : 0,5 cm.

m 546 (fig. 167 : 7)

Ilot B, bâtiment 6, pièce 3, S 113

Neuf perles. Agate, cornaline et lapis-lazuli.

Six en agate dont deux cylindriques, longueur : 0,8 cm et diamètre 0,5 cm, longueur : 0,8 cm et diamètre : 0,3 cm, trois sphériques, longueur : 0,8 cm et diamètre : de 0,4 à 0,6 cm dans deux cas et une avec un diamètre de 0,4 cm.

Deux en cornaline, sphériques. Diamètre : 0,4 cm.

Une en lapis-lazuli, cylindrique. Longueur : 0,9 cm et diamètre : 0,4 cm.

m 553

Ilot D, bâtiment 14, pièce 1, S 102

Perle. Cornaline. Sphérique. Longueur : 0,5 cm et diamètre : 1 cm.

m 592

Ilot D, bâtiment 14, pièce 4, S 132

Perle. Coquillage percé.

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1675)

m 84 (fig. 168 : 3)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 1, S 24

Perle. Fritte. Diamètre : 1,8 cm.

Sphérique et décorée de sept cannelures.

m 234

Ilot C, bâtiment 8, pièce 6, S 64

Perle. Cornaline. Fusiforme. Longueur : 1,3 cm, diamètre : de 0,40 à 0,60 cm.

m 279 (fig. 167 : 9)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 6, S 56

Lot de 14 perles. Ivoire, pierre noire, fritte et coquille.

Une en ivoire, cylindrique. Trois en pierre noire dont une cylindrique, une en forme de disque et une autre subsphérique. Six en fritte dont 1 cylindrique et 5 subsphériques. Quatre en coquille dont 3 coquillages entiers perforés et 1 perle « en forme de disque ».

m 352 (fig. 166 : 5 et 167 : 7)

Ilot D, bâtiment 13, pièce 2, S 98

Perle fusiforme. Agate. Longueur : 1,9 cm et diamètre entre 0,5 et 0,7 cm.

m 351 (fig. 166 : 9 et 167 : 7)

Ilot D, bâtiment 13, pièce 2, S 98

Perle cylindrique. Calcite. Longueur : 0,9 cm, diamètre : 0,9 cm.

m 390 (fig. 166 : 14)

Ilot D, bâtiment 12, pièce 2, S 101, silo A 77

Coquillage percé. Ivoire. Longueur : 3,4 cm.

m 394 (fig. 166 : 7)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 5, S 103

Perle fusiforme. Agate. Longueur : 2,6 cm et diamètre maximum : 0,6 cm.

m 429

Ilot D, bâtiment 13, pièce 2, S 98

Perle. Cornaline. Fusiforme. Longueur : 2 cm, diamètre : de 0,5 à 0,70 cm.

m 445 (fig. 166 : 13)

Ilot D, bâtiment 13, pièce 1, au-dessus de S 99

Deux perles cylindriques. Fritte. Diamètre : 2,5 mm et longueur : 2 mm.

m 541 (fig. 166 : 6)

Ilot D, bâtiment 13, pièce 2, S 98

Deux perles. Agate. Fusiformes, longueur : 1,9 cm, diamètre : de 0,4 à 0,5 cm et longueur : 2 cm, diamètre : de 0,5 à 0,9 cm.

m 542 (fig. 166 : 12)

Ilot C, bâtiment 5, pièce 7, S 57

Deux perles. Ivoire et fritte.

Une en ivoire, cylindrique, longueur : 0,5 cm, diamètre 0,5 cm et l'autre en fritte blanche, cylindrique à parois légèrement concaves, longueur : 2 cm, diamètre : 0,9 cm.

3B1 (1675-1650)

m 211 (fig. 167 : 6)

Ilot E, bâtiment 2, pièce 2, S 47

Perle cylindrique. Ivoire, à décor géométrique incisé. Longueur : 4 cm, diamètre : 1,5 cm.

m 272

Ilot E, bâtiment 2, pièce 8, S 73

Perle cylindrique. Albâtre. Longueur : 4 cm, diamètre : 2 cm.

m 693 (fig. 166 : 3)

Place centrale 30, S 152

Perle. Pierre blanche grisâtre, brûlée. Cylindrique. Diamètre : 1 cm et diamètre perforation : 4 mm.

Niveau 3A (1668-1628)

m 182

Ilot E, bâtiment 7, pièce 6, S 34

Perle. Coquillage. Diamètre : 1,5 cm et épaisseur : 3 mm.

m 512 (fig. 166 : 10 et 167 : 7)

Ilot G, bâtiment 20, pièce 2, S 114

Perle cylindrique. Pierre noire. Longueur : 1,5 cm, diamètre : 0,8 cm.

Surface

m 239

Ilot A, dégagement place 36, le long du bâtiment 34

Perle fusiforme. Cristal de roche. Longueur : 5,4 cm, largeur : 4 cm.

m 554

Dégagement porte de l'enceinte paléo-babylonienne.

Perle circulaire et plate, en pierre blanche (albâtre?), veinée de gris. Longueur : 5,4 cm et largeur maximale : 4,5 cm.

Anneaux**Niveau 3D** (1775-1760)

m 415 (fig. 167 : 3 et 168 : 4)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 10, S 80

Anneau. Coquille. Diamètre : 2,6 cm.

Comparaison : **Mari**, temple d'Ishtar, Fugmann, 1958, p. 169, fig. 95 : 257, 352.

Niveau 3C (1725-1690)

m 277

Ilot F, bâtiment 1, pièce 1, S 82

Fragment de bague (?). Bronze.

m 371 (fig. 167 : 1)

Ilot F, bâtiment 1, pièce 3, S 83

Anneau. Pierre sombre. Diamètre : 3,4 cm.

m 466 (fig. 167 : 4 et 168 : 4)

Ilot F, bâtiment 17, pièce 1, S 112

Anneau. Coquille. Diamètre : 2,5 cm.

m 481 et m 475 (fig. 167 : 5 et 168 : 4)

Ilot F, bâtiment 1, pièce 4, S 90

Anneau. Coquille. Diamètre : 2,5 cm.

m 588

Ilot D, bâtiment 14, pièce 4, S 132

Deux bagues soudées. Bronze. Diamètre : 2 cm.

Niveau 3B (1690-1650)**3B2** (1690-1675)

m 393 (fig. 168 : 4)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 5, S 103

Anneau. Coquille.

m 627

Ilot D, bâtiment 13, pièce 2, S 98

Anneau. Perle ou bague. Gypse saccharoïde. Diamètre maximum : 3 cm.

3B1 (1675-1650)

m 249

Ilot E, bâtiment 2, pièce 5, S 67

Fragment de bague. Bronze.

Bracelets (M 589, 344, 214) et Pendentifs (M 262) : Voir les objets en métal, p. 375.

LES OBJETS EN OS

Aiguilles

Comparaison : **Chagar Bazar**, Mallowan, 1937, fig. 12.

Niveau 3C (1725-1690)

m 341 (fig. 169 : 4)

Ilot D, bâtiment 13, pièce 1, S 99

Aiguille. Longueur : 9,7 cm.

Pour un lot d'aiguilles en os, voir : **Mari**, palais, Parrot, 1959, p. 83, fig. 64.

m 434 (fig. 169 : 12)

Ilot F, bâtiment 17, pièce 3, S 108

Aiguille, fragmentaire. Longueur extrémité conservée : 6 cm.

m 435 (fig. 169 : 13)

Ilot F, bâtiment 17, pièce 3, S 108

Aiguille. Longueur : 9,3 cm.

m 436 (fig. 169 : 14 et 15)

Ilot F, bâtiment 17, pièce 3, S 108

Aiguille. Décor de lignes incisées horizontales au-dessus du chas. Longueur : 13,1 cm.

Comparaison : **Chagar Bazar**, Mallowan, 1937, pl. XVI A : 2.

m 437 (fig. 169 : 8)

Ilot F, bâtiment 17, pièce 3, S 108

Aiguille, fragmentaire. Longueur extrémité conservée : 3,2 cm.

m 467 (fig. 169 : 1)

Ilot F, bâtiment 17, pièce 1, S 112

Aiguille. Longueur : 18 cm.

m 468 (fig. 169 : 2)

Ilot F, bâtiment 18, pièce 2, S 109

Aiguille. Longueur : 9,7 cm.

m 473 (fig. 169 : 9)

Ilot F, bâtiment 18, pièce 1, S 137

Aiguille, fragmentaire. Longueur conservée : 4,2 cm.

m 540 (fig. 169 : 6 et 15)

Ilot D, bâtiment 13, pièce 2, S 126

Aiguille ou épingle non percée. Longueur : 9,4 cm.

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1675)

m 241

Ilot F, bâtiment 32, pièce 2, S 78

Aiguille, fragmentaire et brûlée.

m 247

Ilot D, bâtiment 11, pièce 1, S 68

Aiguille, fragmentaire.

m 343 (fig. 169 : 5 et 16)

Ilot D, bâtiment 14, pièce 4, S 92

Aiguille. Longueur : 7,2 cm.

m 428

Ilot D, bâtiment 13, pièce 2, S 98

Aiguille, fragmentaire. Longueur conservée : 3 cm.

3B1 (1675-1650)

m 287 (fig. 169 : 16)

Ilot E, bâtiment 2, pièce 7, S 74

Aiguille.

m 288

Ilot E, bâtiment 2, pièce 7, S 74

Aiguille, fragmentaire.

m 612

Ilot G, bâtiment 27, pièce 1, S 125

Aiguille, fragmentaire. Longueur : environ 9 cm.

Niveau 3A (1668-1628)

m 521 (fig. 169 : 3)

Ilot G, bâtiment 20, pièce 2, S 114

Aiguille. Longueur : 13 cm.

Surface

m 432 (fig. 169 : 11)

Dégagement axe principal, entre bâtiments 3 et 7.

Aiguille, fragmentaire. Longueur extrémité conservée : 9,8 cm.

m 582 (fig. 169 : 7 et 16)

Dégagement porche d'entrée de la ville.

Aiguille. Longueur : 8,2 cm.

Divers

Niveau 3C (1725-1690)

m 300 (fig. 170 : 4)

Ilot F, bâtiment 1, pièce 3, S 83

Lamelle fragmentaire. Décor incisé : lignes en zigzag et cercles concentriques.

m 539 (fig. 170 : 1, 2, 3)

Ilot A, bâtiment 10, pièce 4, S 123, contre base de V 458

Outil, houe (?). Bois de daim (?). Une perforation ayant servi à introduire un manche ; l'extrémité oblique porte des traces d'utilisation.

Comparaison : Isin, Hrouda, 1977, pl. 12 : IB 166.

Niveau 3B (1690-1650)

3B1 (1675-1650)

m 610 (fig. 170 : 5)

Ilot G, bâtiment 27, pièce 1, S 125

Plaquette à usage indéterminé; bordures dentelées.

m 611 (fig. 170 : 6)

Ilot G, bâtiment 27, pièce 1, S 125

Plaquettes fragmentaires à usage indéterminé.

LES OBJETS EN PIERRE

Poids

Niveau 3D (1775-1760)

m 302

Ilot F, bâtiment 1, pièce 5, S 104

Poids-canard. Agate. Longueur : 5 cm, hauteur : 4 cm.

Comparaisons : **Nippur**, WB, niveau IV, sol 1. Gibson, 1975, p. 119, fig. 87 : 3. **Isin**, Hrouda, 1981, pl. 30 : 60, IB 741. **Tello**, Parrot, 1948, pl. 53 : c. **Tell Yelkhi**, Bergamini, 1984, p. 227.

Niveau 3C (1725-1690)

m 448 (fig. 169 : 17)

Ilot F, bâtiment 17, pièce 4, S 110

Poids, fusiforme. Hématite. Longueur : 3,4 cm, diamètre : de 0,5 à 0,9 cm.

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1675)

m 235 (fig. 171 : 2 et 169 : 17)

Ilot F, bâtiment 32, pièce 2, S 78

Poids, fusiforme. Hématite. Longueur : 5 cm, diamètre maximum : 2 cm.

3B1 (1675-1650)

m 199 (fig. 171 : 1,2)

Ilot E, bâtiment 2, pièce 2, S 47

Poids-canard. Basalte. Une perforation permet de le suspendre. Traces illisibles d'une inscription. Longueur : 13,5 cm, largeur : 8,5 cm et hauteur : 9 cm.

Comparaisons : **Mari**, palais, Parrot, 1959, fig. 63 : 1385. **Uruk**, palais de Sinkasid, Strommenger, 1962, pl. 14 : W 19945. **Chagar Bazar**, Mallowan, 1937, fig. 11 : 3 et 6. **Nuzi**, Starr, 1937, pl. 122 : N, O, P, W.

Poids et Pesons

Comparaison : **Tepe Gawra**, Speiser, 1935, Pl. XL b.

Niveau 3D (1775-1760)

m 269 (voir m 418, fig. 171 : 3)

Hot E, bâtiment 7, pièce 8, S 66

Pierre siliceuse blanche à deux perforations naturelles partielles terminées au foret (voir pour le matériau utilisé ce volume p. 360).

Niveau 3C (1725-1690)

m 258 (voir m 418, fig. 171 : 3)

Hot E, bâtiment 7, pièce 8, S 49

Pierre siliceuse blanche à deux perforations naturelles.

m 259 (voir m 620, fig. 171 : 5)

Hot E, bâtiment 7, pièce 8, S 49

Pierre siliceuse brune à perforation naturelle.

m 260 (voir m 620, fig. 171 : 5)

Hot E, bâtiment 7, pièce 8, S 49

Pierre calcaire blanchâtre à perforation naturelle.

m 439 (voir m 140, fig. 171 : 6)

Hot F, bâtiment 17, pièce 2, S 107

Pierre brune, de forme irrégulière, percée d'un trou. Peson (?).

m 509 (voir m 140, fig. 171 : 6)

Hot F, bâtiment 18, pièce 4, S 111

Pierre de forme irrégulière, percée d'un trou. Peson (?).

m 565 (voir m 268, fig. 172 : 3)

Hot D, bâtiment 14, pièce 4, S 132

Bloc en forme de tore, percé d'un trou central. Basalte. Poids (?). Diamètre maximum : 13 cm, épaisseur : 4 cm.

m 566 (voir m 418, fig. 171 : 3)

Hot D, bâtiment 14, pièce 4, S 132

Rondelle, à perforation centrale. Mortier de chaux. Peson (?). Diamètre : 7cm, épaisseur : 2,5 cm.

m 620 (fig. 171 : 5)

Hot E, bâtiment 7, pièce 8, S 49

Trois galets de rivière, percés d'un trou. Pesons (?).

m 695 (voir fig. 172 : 2)

Hot F, bâtiment 33, pièce 3, S 148

Pierre brute, plate, à perforation naturelle. Grossièrement hémisphérique. Peson de métier à tisser, contrepoids ou poids de filet (?). Dimensions : 9 x 8 cm, diamètre perforation : 2,5 cm.

m 696 (voir fig. 172 : 2)

Hot F, bâtiment 32, pièce 4, S 150

Petit rognon de silex, à perforation centrale; cortex recouvert de concrétions blanchâtres. Grossièrement circulaire. Longueur maximum : 6 cm, épaisseur : 2 cm.

m 703 (fig. 172 : 2)

Ilot F, bâtiment 32, pièce 3, S 162

Galet en forme de cupule. Peson métier à tisser ou poids de filet (?). Pierre dure, grise blanchâtre. Dimensions : 7 x 5,5 cm.

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1675)

m 134 (fig. 172 : 1)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 7, S 18

Pierre, à double perforation. Peson ou poids (?).

m 140 (fig. 171 : 6)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 7, S 18

Pierre calcaire, à perforation transversale. Peson ou poids (?).

m 222 (fig. 172 : 3)

Ilot E, bâtiment 7, pièce 8, S 41

Bloc de pierre circulaire, en forme de tore ; ébauche de deux perforations sur chacune des faces et dans le même axe. Poids (?). Pierre sombre.

m 223 (voir fig. 172 : 2)

Ilot F, bâtiment 32, pièce 2, S 78

Bloc de granit, de section sub-rectangulaire. Poids (?). Large perforation centrale.

m 224 (voir fig. 172 : 2)

Ilot F, bâtiment 32, pièce 2, S 78

Bloc de marbre (?), sphérique. Poids (?). Perforation transversale.

m 225 (fig. 172 : 3)

Ilot F, bâtiment 32, pièce 2, S 78

Bloc quartzeux semi-circulaire. Ébauche de perforation transversale.

Comparaison : **Tepe Gawra**, Speiser, 1935, pl. XL : 10.

m 227 (voir fig. 172 : 2)

Ilot E, bâtiment 7, pièce 8, S 41

Silex roulé à large gorge centrale naturelle, réutilisé comme poids (?).

m 233 (voir fig. 172 : 2)

Ilot E, bâtiment 7, pièce 8, S 41

Galet roulé avec ébauches de perforation sur chaque face au centre. Grès.

m 255 (voir fig. 172 : 2)

Ilot F, bâtiment 32, pièce 2, S 78

Pierre siliceuse blanche à perforation naturelle.

m 268 (fig. 172 : 3)

Ilot F, bâtiment 32, pièce 2, S 78

Bloc en forme de tore, à perforation circulaire transversale. Poids (?). Basalte.

m 616 (fig. 171 : 4)

Ilot C, bâtiment 4, pièce 3, S 61

Une plaquette en silex à perforation naturelle et un tesson retailé à double perforation.

3B1 (1675-1650)**m 213** (fig. 172 : 4)**Ilot E, bâtiment 2, pièce 2, S 47**

Objet fusiforme à double perforation circulaire, face supérieure abîmée. Ivoire. Longueur : 5,7 cm, hauteur : 0,6 cm. Peson (?).

m 418 (fig. 171 : 3)**Ilot E, place centrale 30, S 147**

Rondelle percée de deux trous. Mortier de chaux, modelé. Peson (?). Diamètre : 6 cm.

m 484 (voir m 140, fig. 171 : 6)**Ilot G, bâtiment 26, pièce 1, S 115**

Pierre brune percée d'un trou. Peson (?). Largeur : 4 cm.

m 501 (voir m 418, fig. 171 : 3)**Ilot G, bâtiment 26, pièce 1, S 115**

Rondelle percée d'un trou. Mortier de chaux. Peson (?). Diamètre : 8 cm.

m 502 (voir m 140, fig. 171 : 6)**Ilot G, bâtiment 26, pièce 1, S 115**

Pierre brune percée d'un trou. Peson (?). Longueur : 8 cm.

m 619 (voir m 620, fig. 171 : 5)**Ilot E, bâtiment 2, pièce 3, S 45**

Deux galets de rivière, percés d'un trou. Pesons (?).

m 636 (voir m 418, fig. 171 : 3)**Ilot E, bâtiment 2, pièce 2, S 46**

Rondelle percée d'un trou central. Mortier de chaux, modelé. Peson (?). Diamètre : 5 cm.

Niveau 3A (1668-1628)**m 493** (voir m 140, fig. 171 : 6)**Ilot G, bâtiment 20, pièce 2, S 114**

Pierre de forme irrégulière, percée d'un trou. Peson (?).

m 498 (voir m 620, fig. 171 : 5)**Ilot G, bâtiment 22, pièce 1, S 120**

Pierre de forme irrégulière, percée d'un trou. Peson (?).

m 499 (voir m 620, fig. 171 : 5)**Ilot G, bâtiment 22, pièce 1, S 120**

Pierre brune percée d'un trou. Peson (?).

Meules**Niveau 3C (1725-1690)****m 67****Ilot A, bâtiment 10, pièce 4, S 123**

Fragment de meule dormante en basalte.

m 719**Ilot F, bâtiment 17, pièce 3, S 108**

Trois fragments de meule dormante. Basalte.

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1675)

m 142 (fig. 172 : 5)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 9, S 21

Meule. Pierre calcaire avec une cavité. Plus ou moins sphérique, diamètre : 5 cm.

m 616

Ilot C, bâtiment 4, pièce 3, S 61

Un fragment de meule dormante ovale portant des traces de bitume sur surface intérieure.

m 626

Ilot C, bâtiment 5, pièce 6, S 54

Meule fragmentaire. Basalte.

m 717

Ilot G, bâtiment 21, pièce 1, S 131

Meule posée sur une plaque de bitume. Basalte.

3B1 (1675-1650)

m 491

Ilot G, bâtiment 26, pièce 1, S 115

Meule, fragmentaire. Basalte.

m 642

Ilot E, bâtiment 2, pièce 7, S 74

Trois fragments de meule dormante. Basalte.

m 716

Ilot G, bâtiment 26, pièce 1, S 115

Meule, fragmentaire. Basalte.

m 718

Ilot G, bâtiment 21, pièce 2, S 121

Deux fragments de meule. Basalte.

Broyeurs-percuteurs (voir fig. 172 : 6 à 8)

Niveau 3D (1775-1760)

m 206

Ilot A, bâtiment 31, pièce 1, S 51

Broyeur, parallélépipédique. Dimensions : 11 x 9,5 x 5 cm.

m 207

Ilot A, bâtiment 31, pièce 1, S 51

Broyeur. Basalte.

m 383

Ilot F, bâtiment 1, pièce 5, S 104

Broyeur. Pierre blanche. Hauteur : 3,5 cm.

Niveau 3C (1725-1690)**m 219****Plot B, bâtiment 15, pièce 3, S 89**

Broyeur, subsphérique, réutilisé comme perceur. Grès, gris blanchâtre.

m 220**Plot B, bâtiment 15, pièce 3, S 89**

Broyeur, fusiforme, fragmentaire. Basalte, gris-noir.

m 265**Plot F, bâtiment 1, pièce 3, S 83**

Perceur. Silex brun.

m 273**Plot B, bâtiment 15, pièce 3, S 89**

Pilon. Silex brun roulé.

m 286**Plot B, bâtiment 15, pièce 3, S 97**

Broyeur-pilon. Silex brun.

m 296**Plot E, bâtiment 2, pièce 3, S 45**

Broyeur tronconique. Basalte.

m 376**Plot F, bâtiment 1, pièce 3, S 83**

Broyeur, parallélépipédique. Pierre grise. Côté : 4,5 cm.

m 392**Plot D, bâtiment 14, pièce 1, S 102**

Broyeur, cubique. Pierre blanche, translucide. Côté : 5,5 cm.

m 440**Plot F, bâtiment 17, pièce 2, S 107**

Broyeur, fragmentaire. Pierre blanche. Longueur conservée : 10 cm, hauteur : 3,5 cm.

m 474**Plot C, bâtiment 5, pièce 5, S 100**

Broyeur. Calcaire. Diamètre : 7 cm, hauteur : 5,5 cm.

m 555**Plot A, bâtiment 10, pièce 4, S 123**

Broyeur, cubique. Basalte. Côté : 3 cm.

m 556**Plot A, bâtiment 10, pièce 4, S 123**

Broyeur, parallélépipédique. Pierre grise, foncée. Côté base : 6 cm, hauteur : 4,5 cm.

m 557**Plot A, bâtiment 10, pièce 4, S 123**

Broyeur, ovoïde. Pierre brune. Diamètre : 7 cm, hauteur : 5,5 cm.

m 558**Plot A, bâtiment 10, pièce 4, S 123**

Broyeur, ovoïde. Pierre brune. Diamètre : 6 cm, hauteur : 3 cm.

m 559

Ilot A, bâtiment 10, pièce 4, S 123

Broyeur, ovoïde. Pierre brune. Longueur : 8,5 cm, largeur : 6 cm et hauteur : 5,5 cm.

m 567

Ilot D, bâtiment 14, pièce 4, S 132

Broyeur. Silex. Longueur : 10 cm, hauteur : 7 cm.

m 568

Ilot D, bâtiment 14, pièce 4, S 132

Broyeur. Pierre. Longueur : 6 cm, largeur : 3 cm.

m 569

Ilot D, bâtiment 14, pièce 4, S 132

Broyeur, pyramidal. Calcaire. Côté base : 4 cm, hauteur : 3,5 cm.

m 694

Ilot F, bâtiment 33, pièce 3, S 148

Galet subparallélépipédique utilisé comme molette; trois des faces présentent des traces d'utilisation (surface grumeleuse); sur les autres faces, cortex lisse conservé. Silex. Dimensions moyennes des faces : 4 x 4 cm.

m 697

Ilot F, bâtiment 32, pièce 4, S 150

Galet utilisé comme percuteur (?), extrémité distale brisée. Pierre dure, gris-noir. Longueur : 55 cm, largeur : 5 cm.

m 698

Ilot F, bâtiment 32, pièce 4, S 150

Galet utilisé comme broyeur sur trois de ses faces. Pierre dure, brun clair à surfaces grumeleuses et ternes. Longueur approximative : 8,5 cm, largeur : 5,5 cm.

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1650)

m 64

Ilot F, bâtiment 25, pièce 4, S 27

Broyeur, sphérique. Basalte. Diamètre : 6 cm.

m 69

Ilot F, bâtiment 25, pièce 4, S 27

Broyeur, fragmentaire. Granit.

m 71

Ilot F, bâtiment 25, pièce 2, S 29

Broyeur, sphérique. Granit. Diamètre : 7,5 cm.

m 99

Ilot F, bâtiment 25, pièce 1, S 28

Broyeur, cylindrique, fragmentaire. Granit (?) sombre.

m 100

Ilot F, bâtiment 25, pièce 4, S 27

Broyeur, sphérique. Calcaire. Diamètre : 8 cm.

m 101**Plot F, bâtiment 25, pièce 1, S 28**

Broyeur, sphérique. Diamètre : 8,5 cm.

m 133 (fig. 172 : 7)**Plot F, bâtiment 3, pièce 7, S 18**

Pilon, cylindrique. Granit. Hauteur : 8 cm, diamètre : 6 cm.

m 136**Plot F, bâtiment 3, pièce 7, S 18**

Broyeur, sphérique. Calcaire. Diamètre : 7,5 cm.

m 137**Plot F, bâtiment 3, pièce 7, S 18**

Broyeur, sphérique. Granit. Diamètre : 5,5 cm.

m 138**Plot F, bâtiment 3, pièce 7, S 18**

Broyeur, sphérique. Pierre marron-noir. Diamètre : 6 cm.

m 139**Plot F, bâtiment 3, pièce 7, S 18**

Broyeur, parallélépipédique. Pierre blanche. Dimensions : 8,5 x 6 x 3 cm.

m 146**Plot F, bâtiment 3, pièce 7, S 18**

Broyeur, parallélépipédique. Pierre noire. Côté : 5,5 cm, hauteur : 6 cm.

m 190 (fig. 172 : 6)**Plot F, bâtiment 23, pièce 3, S 42**

Broyeur, sphérique. Calcaire. Côté : 5 cm.

m 191**Plot F, bâtiment 23, pièce 3, S 42**

Broyeur, cubique. Calcaire. Côté : 4,5 cm.

m 195**Plot F, bâtiment 23, pièce 3, S 42**

Broyeur, cubique. Basalte. Côté : 5 cm.

m 228**Plot E, bâtiment 7, pièce 8, S 41**

Broyeur sphérique, réutilisé en affûteuse. Roche siliceuse.

m 229**Plot E, bâtiment 7, pièce 8, S 41**

Galet roulé, fusiforme, réutilisé en broyeur.

m 231**Plot E, bâtiment 7, pièce 8, S 41**

Broyeur. Basalte.

m 232**Plot E, bâtiment 7, pièce 8, S 41**

Pilon, broyeur. Roche siliceuse grise.

m 255**Plot F, bâtiment 32, pièce 2, S 78**

Pilon. Grès grisâtre.

m 263

Ilot C, bâtiment 8, pièce 3, S 38

Percuteur cylindrique réutilisé en broyeur. Silex.

m 289

Ilot E, bâtiment 2, pièce 1, S 50

Pilon. Silex roulé, brun-gris.

m 414

Ilot F, bâtiment 3, pièce 5, S 103

Broyeur, sphérique. Pierre noire. Diamètre : 4 cm, hauteur : 3 cm.

m 571

Ilot G, bâtiment 21, pièce 1, S 131

Broyeur.

m 616

Ilot C, bâtiment 4, pièce 3, S 61

Broyeur, cylindrique aplati. Basalte.

m 621

Ilot C, bâtiment 5, pièce 6, S 54

Deux broyeurs. Un cylindrique, un en forme de poids-canard.

m 626

Ilot C, bâtiment 5, pièce 6, S 54

Un broyeur sphérique plat.

m 627

Ilot D, bâtiment 13, pièce 2, S 98

Deux galets de rivière, ovoïdes, utilisés comme broyeurs (extrémité distale usée) puis comme percuteurs.

m 628

Ilot D, bâtiment 13, pièce 2, S 98

Gros galet de rivière ovoïde, recouvert d'une gangue calcaire blanchâtre. Broyeur.

m 644 (fig. 172 : 8)

Ilot G, bâtiment 21, pièce 1, S 131

Broyeur tronconique. Basalte.

3B1 (1675-1650)

m 184

Ilot F, bâtiment 23, pièce 1, S 33

Broyeur, sphérique. Calcaire. Diamètre : 6 cm.

m 185

Ilot F, bâtiment 23, pièce 1, S 33

Broyeur, sphérique. Calcaire. Diamètre : 6 cm.

m 197

Ilot E, bâtiment 2, pièce 2, S 47

Broyeur. Cylindre à section triangulaire. Longueur : 11 cm, hauteur : 5,5 cm.

m 208**Ilot E, bâtiment 2, pièce 3, S 45**

Broyeur, conique. Basalte. Hauteur : 6 cm.

m 639**Ilot G, bâtiment 27, pièce 1, S 125**

Broyeur, sphérique. Quartz beige.

m 642**Ilot E, bâtiment 2, pièce 7, S 74**

Lot de trois galets de rivière. Silex. Percuteurs.

m 643**Ilot E, bâtiment 2, pièce 8, S 73**

Lot de trois galets de rivière. Un en silex, deux en quartzite. Deux percuteurs, un broyeur.

m 716**Ilot G, bâtiment 26, pièce 1, S 115**

Trois broyeurs de taille moyenne. Silex.

m 718**Ilot G, bâtiment 21, pièce 2, S 121**

Quatre broyeurs de taille moyenne. Silex marron.

Niveau 3A (1665-1630)**m 187****Ilot E, bâtiment 7, pièce 7, S 38**

Pilon, cylindrique. Basalte. Hauteur : 9 cm, diamètre : 6,5 cm.

m 492**Ilot G, bâtiment 20, pièce 2, S 114**

Broyeur, parallélépipédique. Pierre blanche, translucide. Dimensions : 8 x 5,5 x 4,5 cm.

m 520**Ilot G, bâtiment 20, pièce 2, S 114**

Broyeur, cubique. Pierre noire. Côté : 6 cm.

m 640**Ilot G, bâtiment 20, pièce 1, S 117**

Deux broyeurs, cubiques. Quartz.

Lissoirs-affûteuses (?) (voir fig. 173 : 1 à 4)**Niveau 3C (1725-1690)****m 389 (fig. 173 : 2)****Ilot D, bâtiment 13, pièce 1, S 99**

Affûteuse (?) à extrémité perforée, fragmentaire. Pierre grise. Longueur conservée : 6 cm, largeur : 4,5 cm, épaisseur : 1,4 cm.

Comparaison : **Tepe Gawra**, Speiser, 1935, pl. XLI : 3.

m 544 (fig. 173 : 3)**Ilot A, bâtiment 10, pièce 4, S 123**

Lissoir subconique, à face inférieure lustrée. Pierre. Dimensions : 2,5 x 1 x 2 cm.

Niveau 3B (1690-1650)

3B1 (1675-1650)

m 503

Ilot G, bâtiment 26, pièce 1, S 115

Lissoir (?), fragmentaire. Pierre brune plate. Longueur conservée : 9 cm, largeur maximum : 3,5 cm.

m 504 (fig. 173 : 1 et 4)

Ilot G, bâtiment 26, pièce 1, S 115

Lissoir (?), à extrémité perforée. Pierre grise. Longueur : 15 cm, largeur : 4,5 cm, épaisseur : 0,5 cm.

Comparaisons : **Nuzi**, Starr, 1937, pl. 122 : **K. Tepe Gawra**, Speiser, 1935, pl. XLI : 4, 8.

m 617

Ilot E, bâtiment 2, pièce 3, S 45

Galet fusiforme. Affûteuse (?).

Niveau 3A (1668-1628)

m 494

Ilot G, bâtiment 20, pièce 2, S 114

Lissoir (?), fragmentaire. Pierre plate, brun clair. Longueur conservée : 14 cm, épaisseur : 1,5 cm.

m 517

Ilot G, bâtiment 20, pièce 2, S 114

Lissoir, fragmentaire. Pierre grise. Hauteur : 1,5 cm, largeur : 9,5 cm.

m 518

Ilot G, bâtiment 20, pièce 2, S 114

Lissoir en forme de bâtonnet. Pierre brune. Longueur : 11,5 cm, côté : 2,5 cm.

m 519

Ilot G, bâtiment 20, pièce 2, S 114

Lissoir en forme de bâtonnet. Pierre grise. Longueur : 11,5 cm, côté : 2,5 cm.

Galets oblongs (voir fig. 173 : 5 à 8)

Nous avons regroupé des galets oblongs qui portent des traces d'usure non naturelles mais leur utilisation demeure indéterminée.

Niveau 3D (1775-1760)

m 705

Ilot E, place centrale 30, S 156

Galet oblong, fusiforme ; traces d'utilisation sur extrémité proximale inférieure. Affûtoir ou lissoir (?). Silex brun clair. Longueur : 12 cm ; largeur maximale : 2,7 cm.

Niveau 3C (1725-1690)

m 285 (fig. 175 : 5)

Ilot B, bâtiment 15, pièce 3, S 97

Silex brun roulé fusiforme.

m 506**Ilot F, bâtiment 18, pièce 4, S 111**

Pierre brune, cylindrique et oblongue, à excroissance centrale. Longueur : 10 cm, diamètre : 3 cm, diamètre au niveau de l'excroissance : 5,5 cm.

m 507**Ilot F, bâtiment 18, pièce 4, S 111**

Grande pierre noire, oblongue et courbe. Longueur : 22 cm, largeur : de 1,5 à 8,5 cm.

m 508**Ilot F, bâtiment 18, pièce 4, S 111**

Pierre grise, oblongue. Longueur : 14 cm, largeur : 4 cm.

m 620 (fig. 175 : 5)**Ilot E, bâtiment 7, pièce 8, S 49**

Galet plat et oblong. Longueur : 10 cm, largeur : 2 cm.

m 633 (fig. 173 : 7)**Ilot D, bâtiment 13, pièce 1, S 99**

Galet oblong, portant des traces d'usure. Silex.

m 634 (fig. 173 : 5)**Ilot B, bâtiment 6, pièce 2, S 135**

Lot de trois galets, de formes variées, présentant des traces d'usure. Silex.

m 647 (fig. 173 : 6)**Ilot D, bâtiment 14, pièce 4, S 132**

Deux galets oblongs, fusiformes. Silex. Longueur : 12 cm, largeur : 4 cm.

Niveau 3B (1690-1650)**3B2 (1690-1675)****m 116 (fig. 173 : 8)****Ilot F, bâtiment 3, pièce 1, S 24**

Pierre cylindrique et oblongue, à excroissance portant des traces d'utilisation. Silex.

m 616**Ilot C, bâtiment 4, pièce 3, S 61**

Quinze galets de rivière. Quatorze silex et une quartzite.

m 621**Ilot C, bâtiment 5, pièce 6, S 54**

Un galet long et plat et un autre fragmentaire.

m 629**Ilot C, bâtiment 8, pièce 1, S 59**

Un galet de rivière oblong.

3B1 (1675-1650)**m 489****Ilot G, bâtiment 26, pièce 1, S 115**

Galet cylindrique et oblong, à excroissance centrale (élément de préhension ou surface d'utilisation). Silex. Longueur : 7 cm, diamètre minimum : 1,3 cm.

m 642

Ilot E, bâtiment 2, pièce 7, S 74

Un petit galet fusiforme plat.

Niveau 3A (1668-1628)

m 500

Ilot G, bâtiment 22, pièce 1, S 120

Pierre brune, oblongue. Longueur : 14 cm, largeur : 2,5 à 3 cm.

Silex taillés

Niveau 3C (1725-1690)

m 547

Ilot A, bâtiment 10, pièce 4, S 123, dans V 418

Lamelle fragmentaire. Obsidienne.

m 625

Ilot D, bâtiment 14, pièce 1, S 102

Silex travaillé.

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1675)

m 253

Ilot C, bâtiment 4, pièce 1, S 62

Silex. Éclat de débitage brut.

m 616

Ilot C, bâtiment 4, pièce 3, S 61

Cinq éclats bruts de débitage et six galets utilisés comme nuclei.

m 629

Ilot C, bâtiment 8, pièce 1, S 59

Deux éclats de débitage bruts et un petit nucleus brisé.

m 631

Ilot D, bâtiment 13, pièce 2, S 98, A 80

Gros éclat de débitage brut portant des retouches d'utilisation, probablement débité sur un ancien percuteur de section subcylindrique.

3B1 (1675-1650)

m 642

Ilot E, bâtiment 2, pièce 7, S 74

Trois petits nuclei dont deux chauffés. Deux éclats bruts de débitage dont un cortical.

m 643

Ilot E, bâtiment 2, pièce 8, S 73

Deux petits nuclei. Deux éclats bruts de débitage.

*Surface***m 699**

Dégagement rempart.

Cinq éclats bruts de débitage, un percuteur fusiforme, surface érodée (brun foncé), un en forme de burin ou de perçoir. Silex brun à brun-gris.

m 700

Dégagement rempart, au sud du bastion d'entrée.

Huit éclats bruts de débitage et trois nuclei, grossièrement débités. Silex gris; cortex brun clair.

Coupelles ou vases en pierre (voir fig. 174)*Niveau 3C* (1725-1690)**m 270**

Ilot B, bâtiment 15, pièce 3, S 37

Silex brun roulé; large et profonde cavité naturelle cylindrique.

m 372 (fig. 174 : 4)

Ilot F, bâtiment 1, pièce 3, S 83

Vase en diorite. Diamètre à l'ouverture : 7,46 cm, hauteur : 3,33 cm.

m 560

Ilot A, bâtiment 10, pièce 4, S 123

Silex hémisphérique, à cupule de même; traces d'utilisation. Diamètre maximum : 6 cm, hauteur : 2,5 cm.

m 624 (fig. 174 : 1)

Ilot D, bâtiment 14, pièce 1, S 102

Silex hémisphérique, creusé d'une cavité.

Niveau 3B (1690-1650)*3B1* (1675-1650)**m 34** (fig. 174 : 6)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 1, S 13

Vase tripode fragmentaire. Basalte. Diamètre : 16 cm.

Comparaisons : **Tell ed-der**, Chantier E, Ensemble III. Gasche, 1989, pl. 42 : 1. **Nuzi**, Starr, 1937, pl. 122 : A-D.

m 488

Ilot G, bâtiment 26, pièce 1, S 115

Pierre parallélépipédique, à cupule hémisphérique. Dimensions : 10,5×7×3,5 cm.

Niveau 3A (1668-1628)**m 530**

Ilot G, bâtiment 20, pièce 2, S 114

Coupelle ovoïde. Albâtre rose. Décor géométrique incisé.

m 97 (fig. 174 : 2)

Ilot E, bâtiment 7, pièce 6, S 34

Pierre hémisphérique, à cavité centrale arrondie. Silex poli.

Divers

Niveau 3C (1725-1690)

m 471 (fig. 174 : 3)

Ilot F, bâtiment 17, pièce 4, S 110

Petit bassin fragmentaire. Albâtre rose et fragments de bitume.

m 510 (fig. 174 : 5)

Ilot F, bâtiment 18, pièce 4, S 111

Pierre oblongue, de section triangulaire, à deux encoches parallèles présentant des traces d'usure. Bobine (?). Longueur : 10 cm, côté : 4 cm.

Comparaison : Nuzi. Starr, 1937, pl. 124 : A.

m 511

Ilot F, bâtiment 18, pièce 4, S 111

Pierre parallélépipédique. Brune. Bobine (?). Dimensions : 11,5×9,5×2 cm.

m 649

Ilot B, bâtiment 6, pièce 1, S 129

Galet plat en forme de feuille de laurier, à usage indéterminé.

m 702 (fig. 172 : 2)

Ilot F, bâtiment 32, pièce 3, S 162

Plaquette plus ou moins circulaire ; une surface plane, une irrégulière ; sans traces d'utilisation. Silex gris foncé ; cortex brun clair. Dimensions : 6,8 x 5 cm.

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1675)

m 622

Ilot D, bâtiment 14, pièce 4, S 92

Fragment d'albâtre rose, travaillé.

POMMEAUX EN BITUME (voir fig. 175 : 1, 2)

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1675)

m 637

Ilot G, bâtiment 21, pièce 1, S 131

Boule de bitume, dégraissée à la paille, percée d'un trou. Pommeau.

3B1 (1675-1650)

m 202 (fig. 175 : 1)

Ilot E, bâtiment 2, pièce 2, S 47

Boule de bitume, percée d'un trou ; dans la cavité, fragment de tige en bois. Pommeau.

Niveau 3A (1668-1628)

m 145 (fig. 175 : 2)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 8, S 10

Boule de bitume à usage de pommeau.

OBJETS EN COQUILLAGE

Coquillages fossilisés (voir fig. 175 : 3 à 5)

Souvent des valves de bivalves de rivière, recouverts de concrétion sont utilisés, vraisemblablement comme petites lampes à huile : on remarque en effet, la plupart du temps, des traces de brûlé à l'intérieur.

Niveau 3C (1725-1690)

m 117

Ilot F, bâtiment 3, pièce 10, S 32

Avec traces de brûlé.

m 480

Ilot F, bâtiment 32, pièce 3, S 162

m 495

Ilot F, bâtiment 32, pièce 3, S 162

Deux exemplaires.

m 505

Ilot F, bâtiment 18, pièce 4, S 111

m 648

Ilot D, bâtiment 14, pièce 4, S 132

m 650

Ilot A, bâtiment 10, pièce 4, S 124**Niveau 3B (1690-1650)****3B2 (1690-1675)**

m 98

Ilot F, bâtiment 3, pièce 1, S 24

m 106

Ilot F, bâtiment 3, pièce 2, S 23

m 135 (fig. 175 : 4)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 7, S 18

m 408 (fig. 175 : 3)

Ilot F, bâtiment 3, pièce 4, S 105

Coquillage fossilisé, sans traces de brûlé.

m 616

Ilot C, bâtiment 4, pièce 3, S 61

Un bivalve fossilisé sans traces de brûlé.

m 627

Ilot D, bâtiment 13, pièce 2, S 98

Trois demi-bivalves d'eau douce, fossilisés.

m 638

Ilot G, bâtiment 21, pièce 1, S 131

3B1 (1675-1650)

m 89

Ilot F, bâtiment 3, pièce 10, S 14

Traces de brûlé au fond de la cavité.

m 295

Ilot E, bâtiment 2, pièce 3, S 45

m 487

Ilot G, bâtiment 26, pièce 1, S 115

m 618 (fig. 175 : 5)

Ilot E, bâtiment 2, pièce 3, S 45

m 641

Ilot G, bâtiment 26, pièce 1, S 115

Deux coquillages fossilisés.

Bivalves d'eau douce

Ils n'ont pas été systématiquement inventoriés et contrairement aux coquillages fossilisés, ils ne semblent pas avoir été utilisés.

Niveau 3C (1725-1690)

m 486

Ilot F, bâtiment 17, pièce 3, S 108

Cinq coquillages d'eau douce.

m 496

Ilot F, bâtiment 32, pièce 3, S 162

Un coquillage d'eau douce.

m 497

Ilot F, bâtiment 18, pièce 2, S 109

Deux coquillages d'eau douce.

m 536

Ilot A, bâtiment 10, pièce 4, S 123

Coquillage percé.

m 721

Ilot F, bâtiment 1, pièce 3, S 83

Quatre valves de coquillages de rivière.

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1675)

m 616

Ilot C, bâtiment 4, pièce 3, S 61

Deux bivalves d'eau douce.

m 629

Ilot C, bâtiment 8, pièce 1, S 59

Un bivalve d'eau douce.

3B1 (1675-1650)

m 490

Ilot G, bâtiment 26, pièce 1, S 115

Coquillage d'eau douce.

m 641

Ilot G, bâtiment 26, pièce 1, S 115

Deux valves de coquillages d'eau douce.

m 642

Ilot E, bâtiment 2, pièce 7, S 74

Un bivalve d'eau douce.

m 643

Ilot E, bâtiment 2, pièce 8, S 73

Un bivalve d'eau douce.

Niveau 3A (1668-1628)

m 547

Ilot G, bâtiment 20, pièce 2, S 114

Trois coquillages d'eau douce.

DIVERS

Tessons circulaires (voir fig. 175 : 6)

On note de nombreux tessons taillés, circulaires avec des traces d'utilisation sur la tranche ; ils n'ont pas tous été inventoriés. Nous donnerons pour exemple :

Niveau 3C (1725-1690)

m 650 (fig. 175 : 6)

Ilot I, bâtiment 35, pièce 1, S 124

Trois tessons retaillés circulairement ; les tranches présentent des traces d'utilisation.

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1675)

m 230

Ilot C, bâtiment 8, pièce 4, S 55, foyer A 137

Tesson retaillé, circulaire. Dégraissant végétal beige.

m 616

Ilot C, bâtiment 4, pièce 3, S 61

Tesson retaillé.

Fragments d'œufs d'autruche

Niveau 3C (1725-1690)

m 316

Ilot F, bâtiment 1, pièce 2, S 87

m 721

Ilot F, bâtiment 1, pièce 3, S 83

Niveau 3B (1690-1650)

3B2 (1690-1675)

m 248

Ilot C, bâtiment 4, pièce 4, S 63

m 264

Ilot C, bâtiment 8, pièce 3, S 38, A 72

m 627

Ilot D, bâtiment 13, pièce 2, S 98

Vase en fritte recouvert d'une glaçure jaune et noire

L 277/1 (3B2 : 1690-1675)

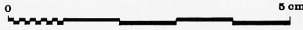
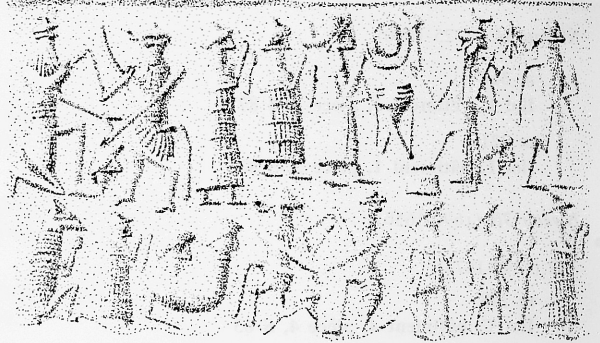
Ilot E, bâtiment 7, pièce 8, S 41

Il s'agit d'une forme très bien attestée à Haradum comme sur d'autres sites contemporains (voir sous-classe 15.3, fig. 102). Sa couverte par contre est tout à fait exceptionnelle pour cette période. Il est en effet entièrement revêtu d'une glaçure jaune avec en noir un décor de lignes horizontale et ondulée. Ce spécimen serait plus ancien que celui de Tell Atchana VI connu jusqu'à présent comme étant la première attestation de céramique à glaçure*.

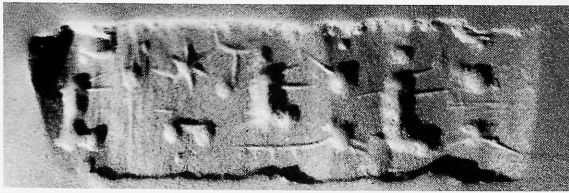
* Ce vase fait actuellement l'objet d'une analyse menée au Louvre par le D^r Kaczmarczyk grâce à l'intervention d'Annie Caubet, Conservateur en chef du Département des Antiquités Orientales.



1



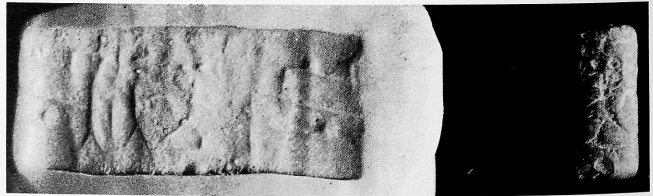
2



3



4

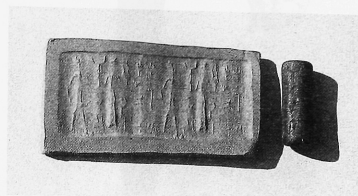


5

Fig. 143 – Sceaux-cylindres. 1, 2 : m 221 ; 3 : m 322 ; 4 : m 158 ; 5 : m 180.



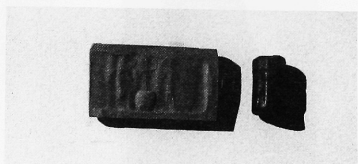
1



2



3



4



5



6



7



8

Fig. 144 – Sceaux-cylindres. 1, 2 : m 438 ; 3, 4 : m 482 ; 5, 6 : m 485 ; 7, 8 : m 551
(échelle dessins, 1/2).



1



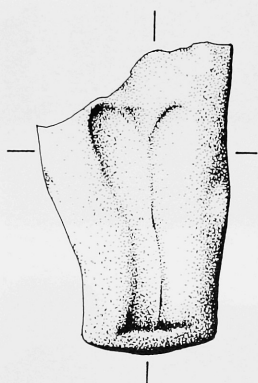
2



3



4



5

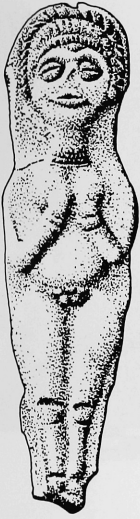


6

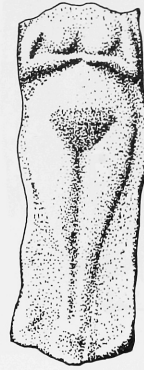


7

Fig. 145 – Figurines anthropomorphes. 1, 3 : m 581; 2, 4 : m 548; 5 : m 646; 6, 7 : m 417 (échelle dessins, 1/2).



1



2



3

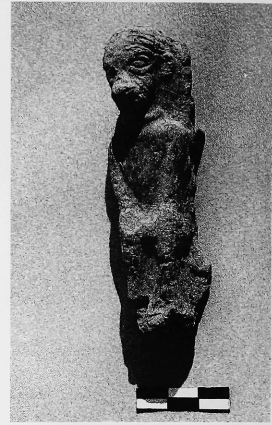


4

Fig. 146 – Figurines anthropomorphes. 1, 3 : m 53 ; 2, 4 : m 75 (échelle dessins, 1/1,4).



1



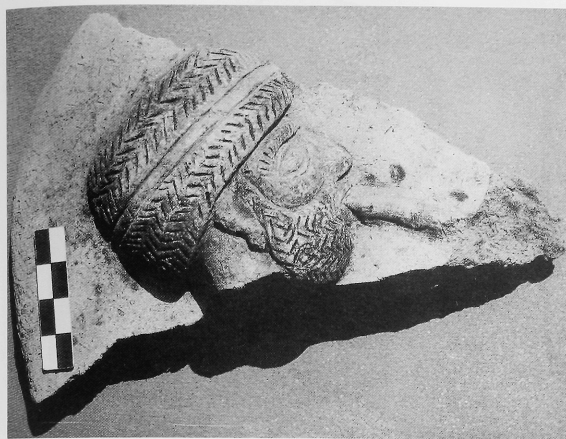
2



3

4

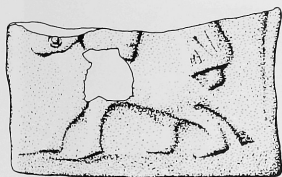
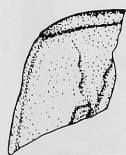
Fig. 147 – Figurines zoomorphes. 1, 2 : m 447 ; 3 : m 217 ; 4 : m 297 (échelle dessin, 1/2).



1



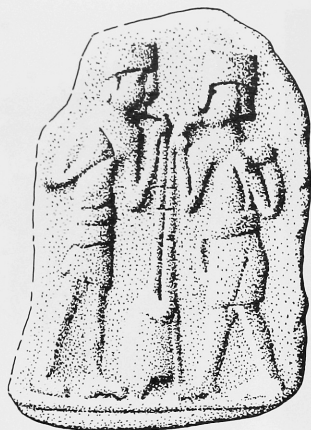
2



4

3

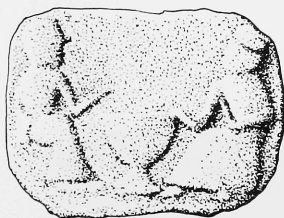
Fig. 148 – Plaquettes en terre cuite. 1 : m 282 ; 2 : m 105 ; 3, 4 : m 470 (échelle dessin, 1/2).



1



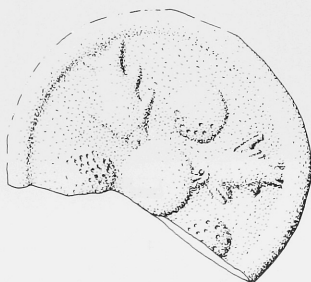
2



3



4



5



6

Fig. 149 – Plaquettes en terre cuite. 1, 2 : m 91 ; 3, 4 : m 85 ; 5, 6 : m 395 (échelle dessin, 1/1,4).

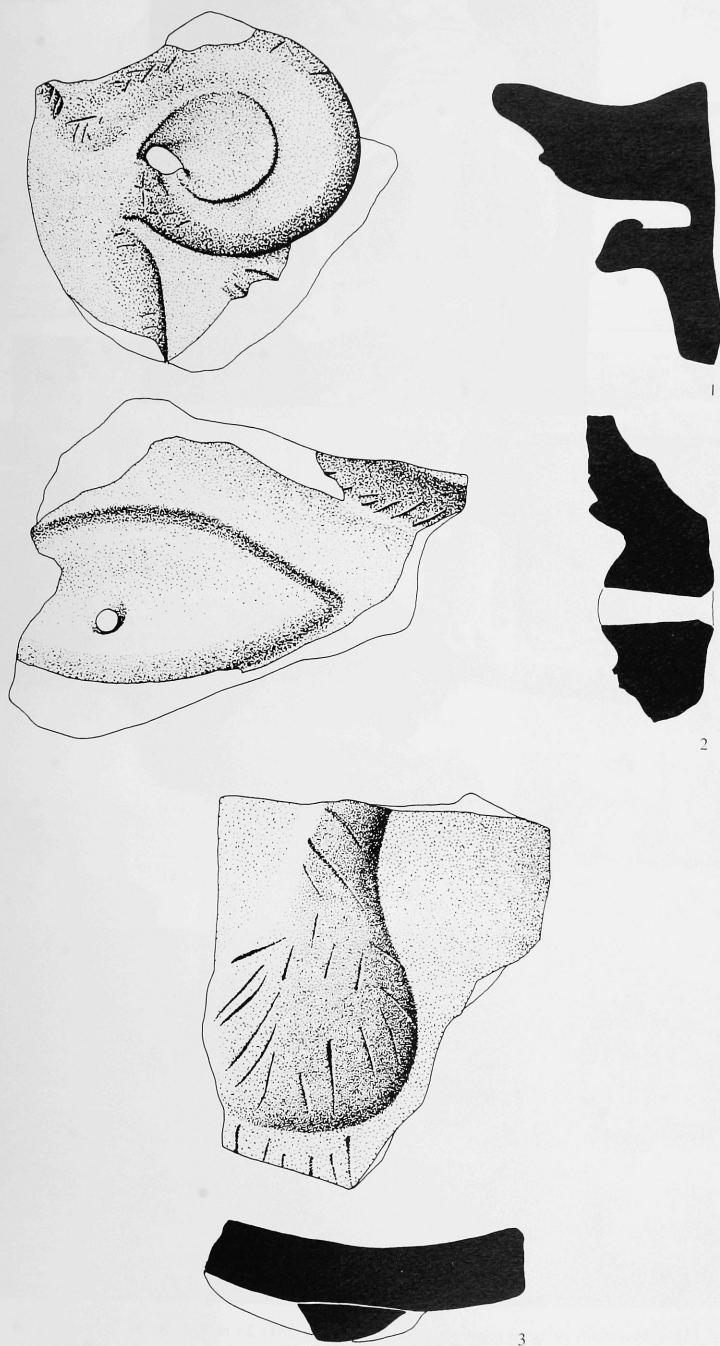


Fig. 150 - Hauts-reliefs en terre cuite. 1 : m 692 ; 2 : m 710 ; 3 : m 712 (échelle 1/2).



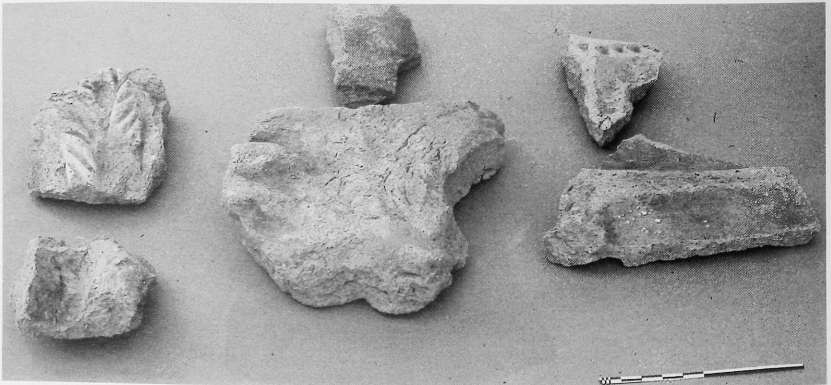
1



2

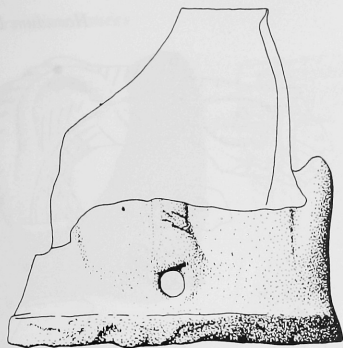


3

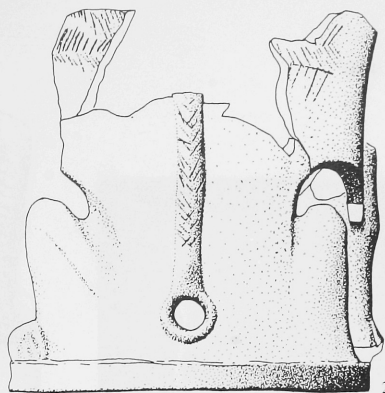


4

Fig. 151 – Fragments de hauts-reliefs en terre cuite. 1 : m 284; 2 : m 712; 3 : m 710, m 692; 4 : m 715.



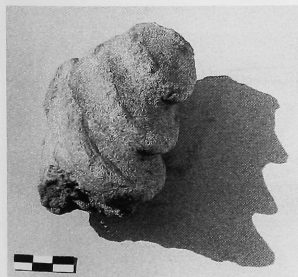
1



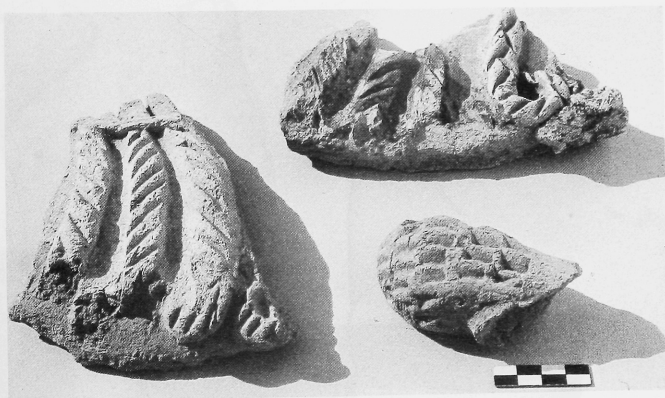
2



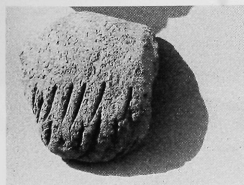
3



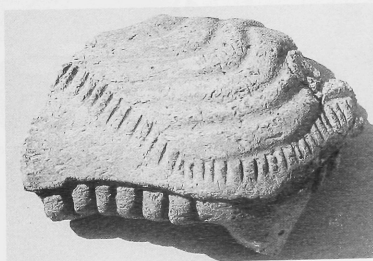
4



5



6



7

ts-reliefs en terre cuite. 1 : m 573 ; 2 : m 572 ; 3 : m 572, 77, m 378 ; 6 : m 379 ; 7 : m 375 (échelle dessin, 1/8).

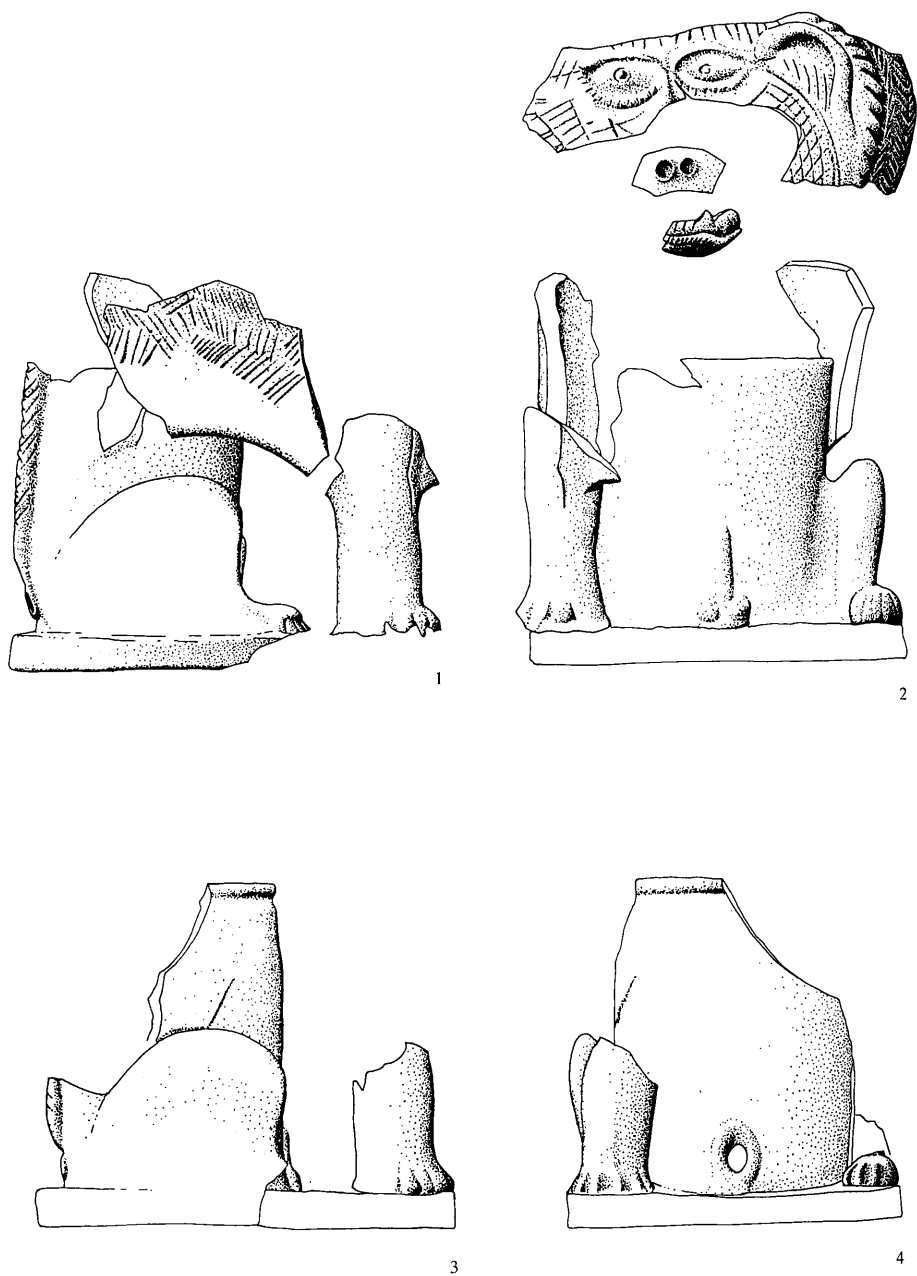


Fig. 153 – Couple de lions en terre cuite (échelle, 1/2).

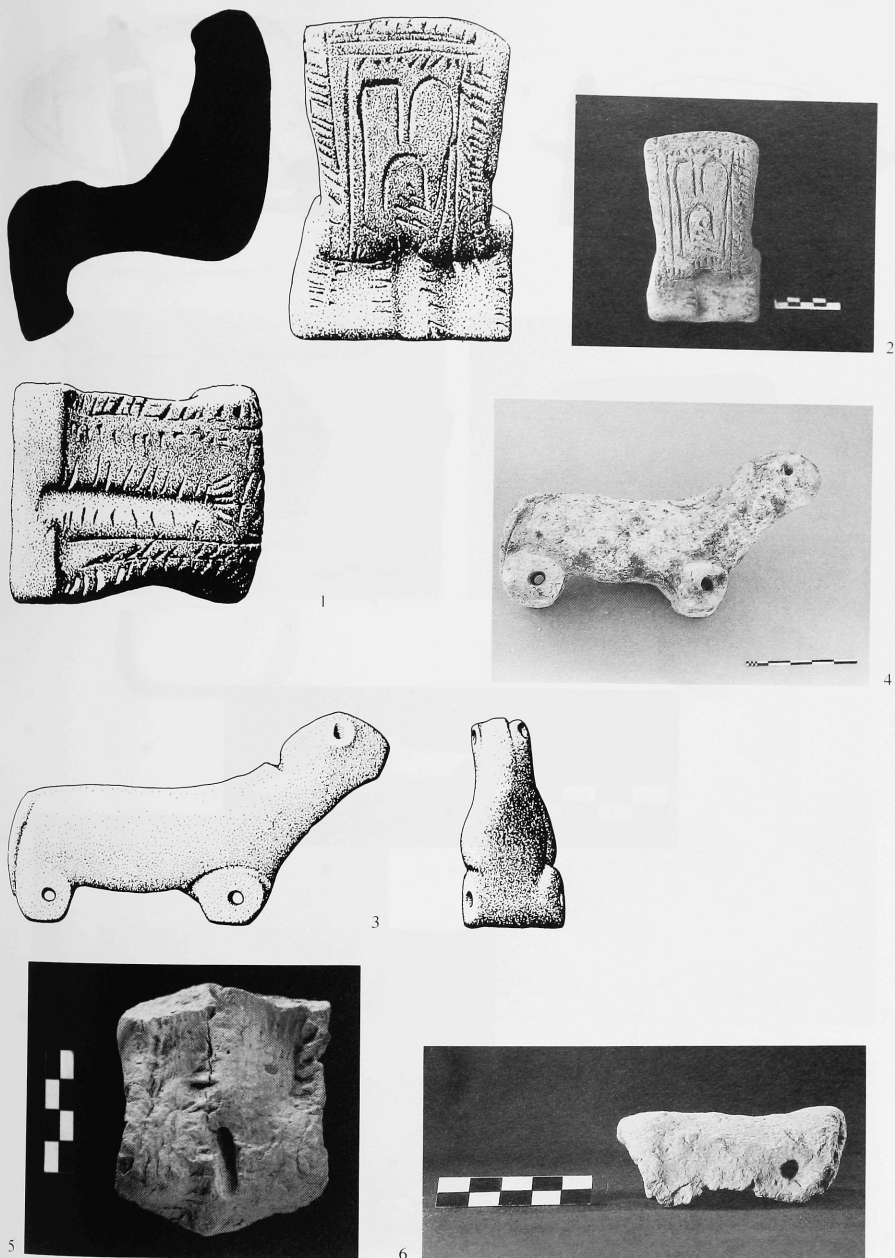
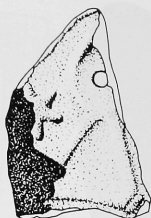


Fig. 154 – Divers éléments de chars miniatures en terre cuite. 1, 2 : m 215; 3, 4 : m 709; 5, 6 : m 179 (échelle dessin, 1/2).



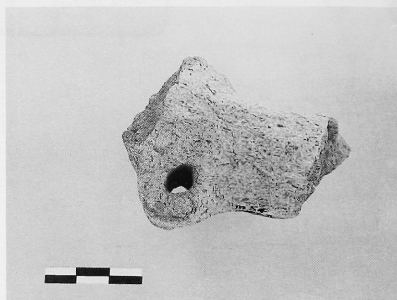
1



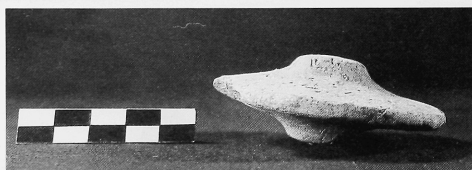
2



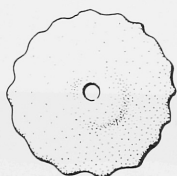
3



4



6



5



7

Fig. 155 – Divers éléments de chars miniatures en terre cuite. 1, 3 : m 444; 2 : m 714; 4 : m 54; 5 : m 340; 6 : m 181; 7 : m 118 (échelle dessin, 1/2).

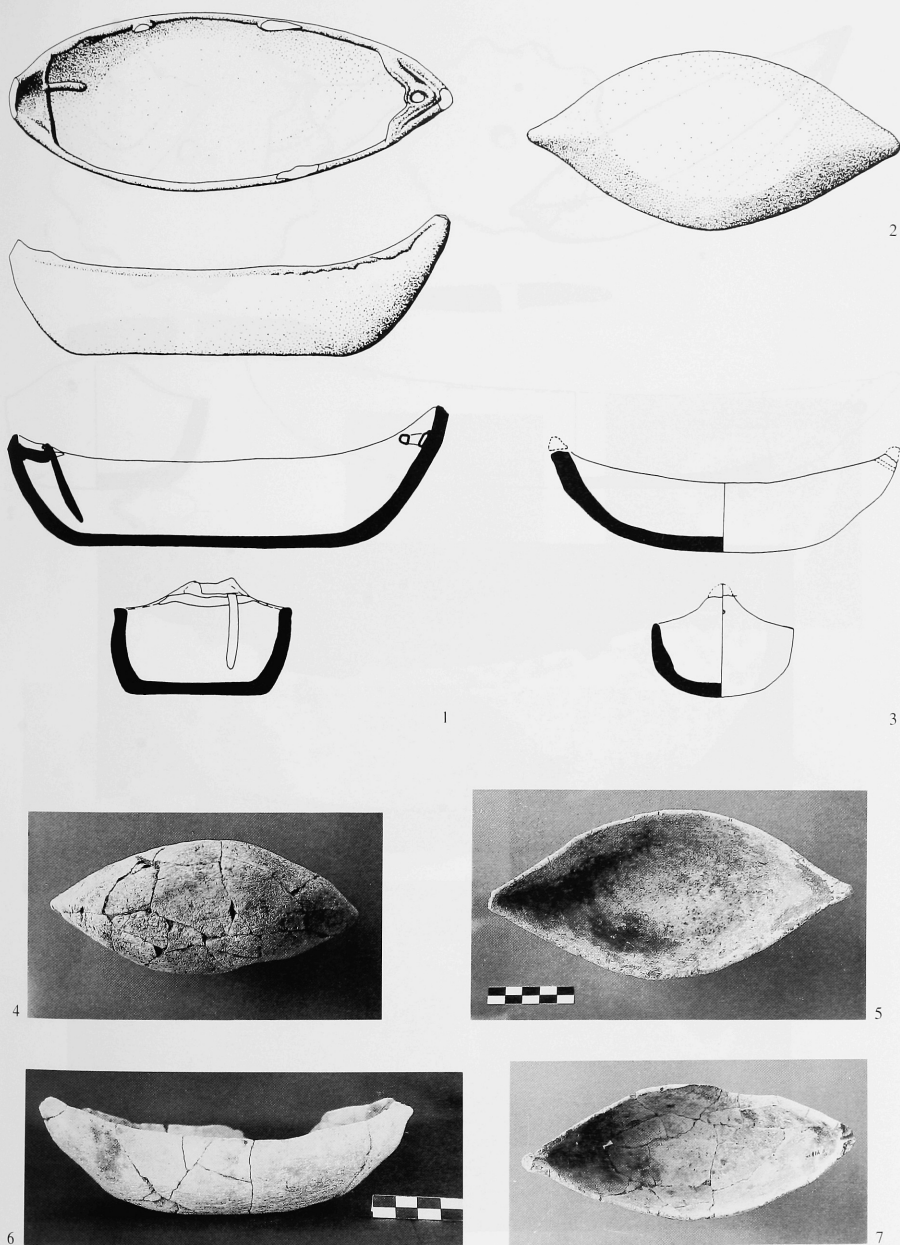


Fig. 156 – Bateaux miniatures en terre cuite. 1 : m 353 ; 2, 5 : m 175 ; 3, 4, 6 et 7 : m 114 (échelle dessins, 1/3).

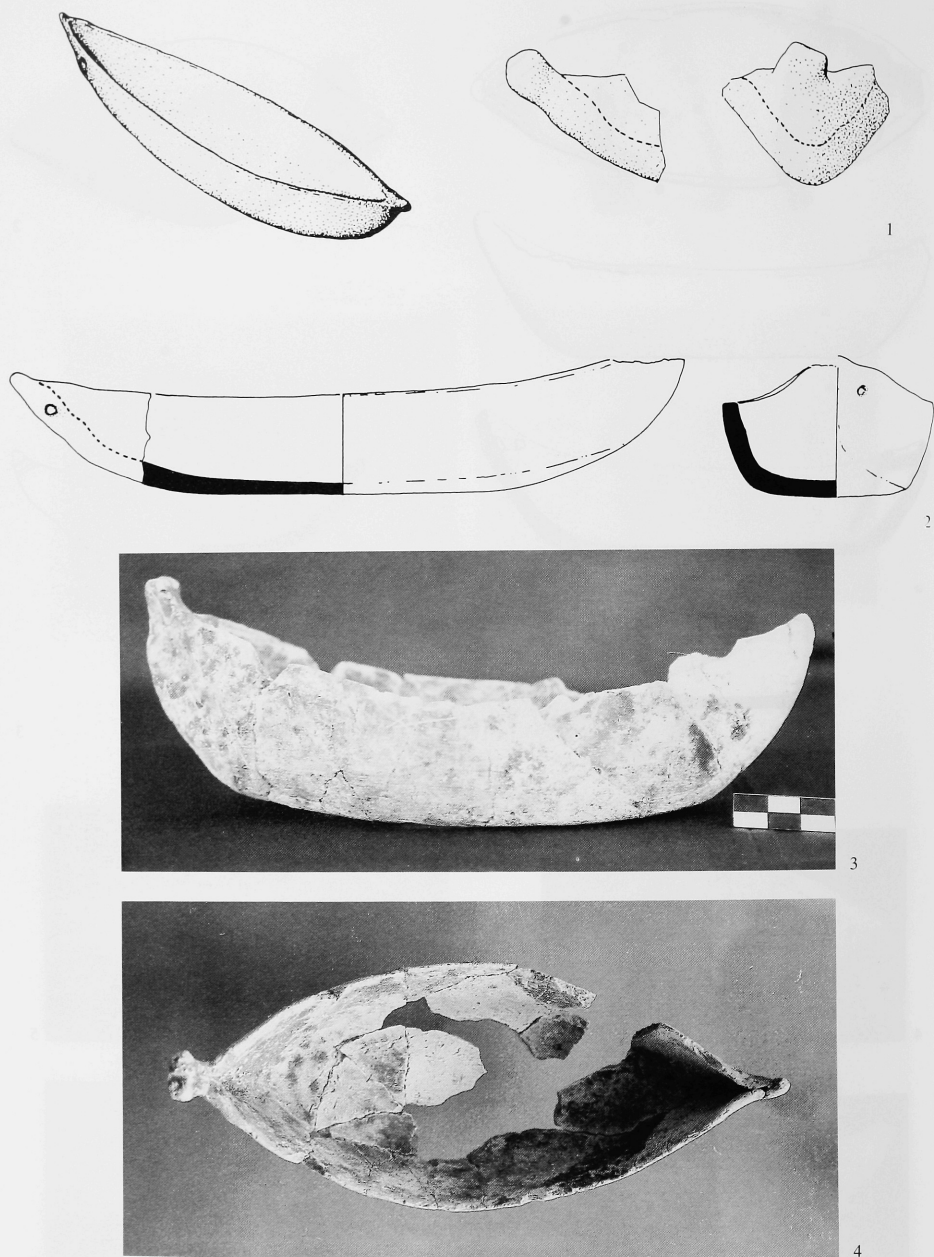


Fig. 157 – Bateaux miniatures en terre cuite. 1 : m 635; 2 : m 643; 3, 4 : m 92 (échelle dessins, 1/2).

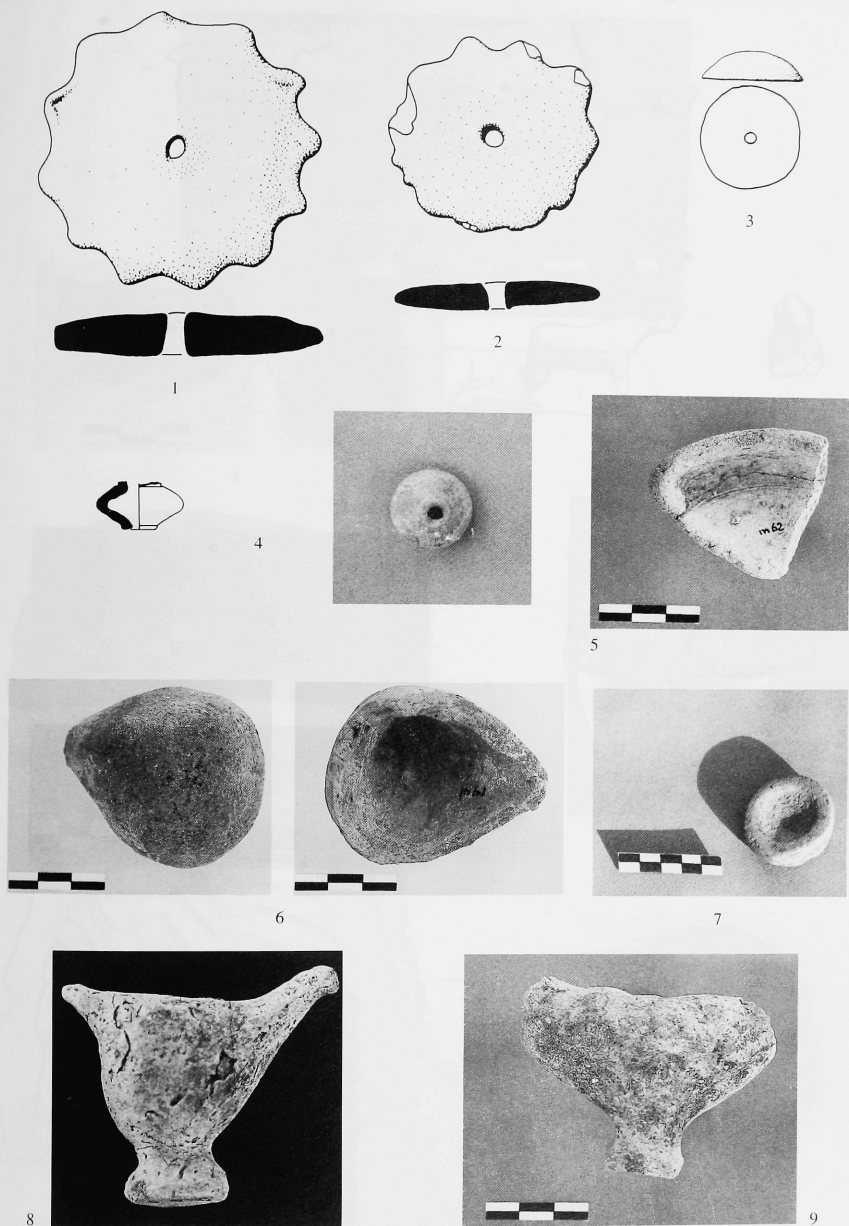


Fig. 158 – Divers objets en terre cuite. 1 : m 391 ; 2 : m 386 ; 3 : m 483 ; 4 : m 623 ; 5 : m 62 ; 6 : m 61 ; 7 : m 516 ; 8 : m 281 ; 9 : m 78 (échelle dessins, 1/2).

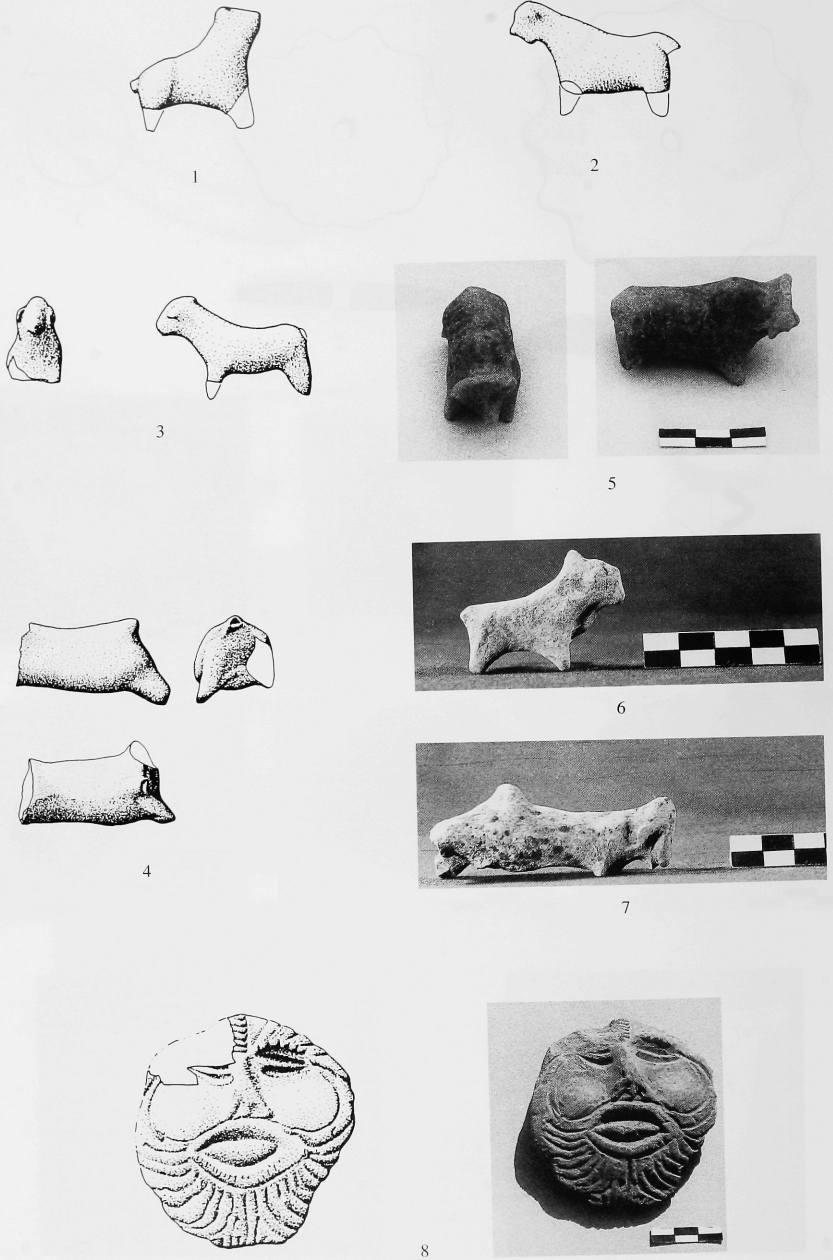


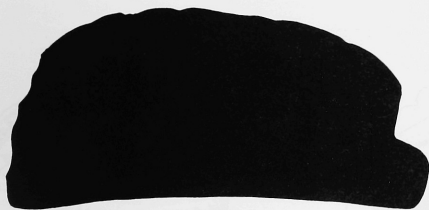
Fig. 159 – Figurines zoomorphes et plaquette en terre crue. 1 : m 704 ; 2 : m 708 ; 3 : m 701 ; 4 : m 545 ; 5 : m 476 ; 6 : m 186 ; 7 : m 193 ; 8 : m 382 (échelle dessins, 1/2).



1



2



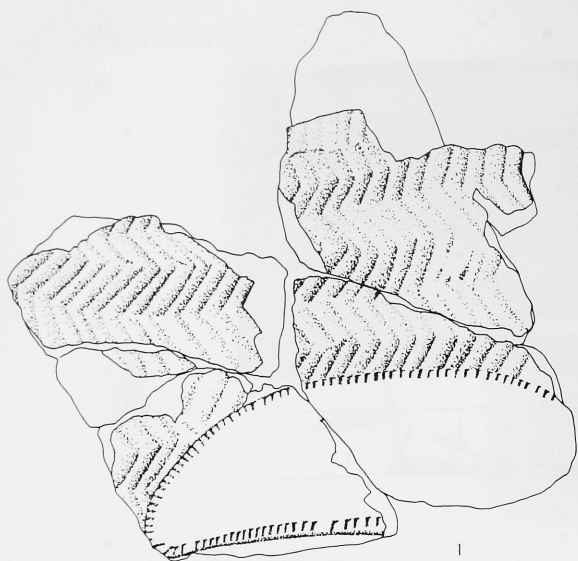
4

5



3

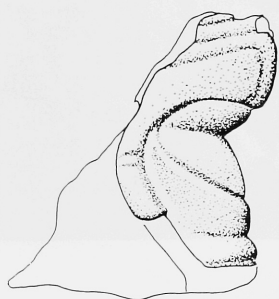
Fig. 160 – Terres crues : bas-relief et divers objets. 1, 2 : bas-relief fragmentaire du temple :
3 : m 422 ; 4 : m 160 ; 5 : m 609 (échelles dessins, 2 : 1/20, 3 : 1/2).



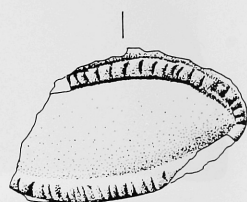
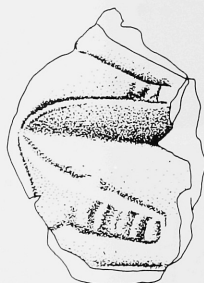
1



2



3



4



5

Fig. 161 – Éléments de bas-reliefs et bouchons en terre crue. 1 : m 421 ; 2 : m 608 ; 3 : m 424 ; 4 : m 423 ; 5 : m 422, m 424 et m 423 (échelles dessins, 1 : 1/4, 3, 4 : 1/2).

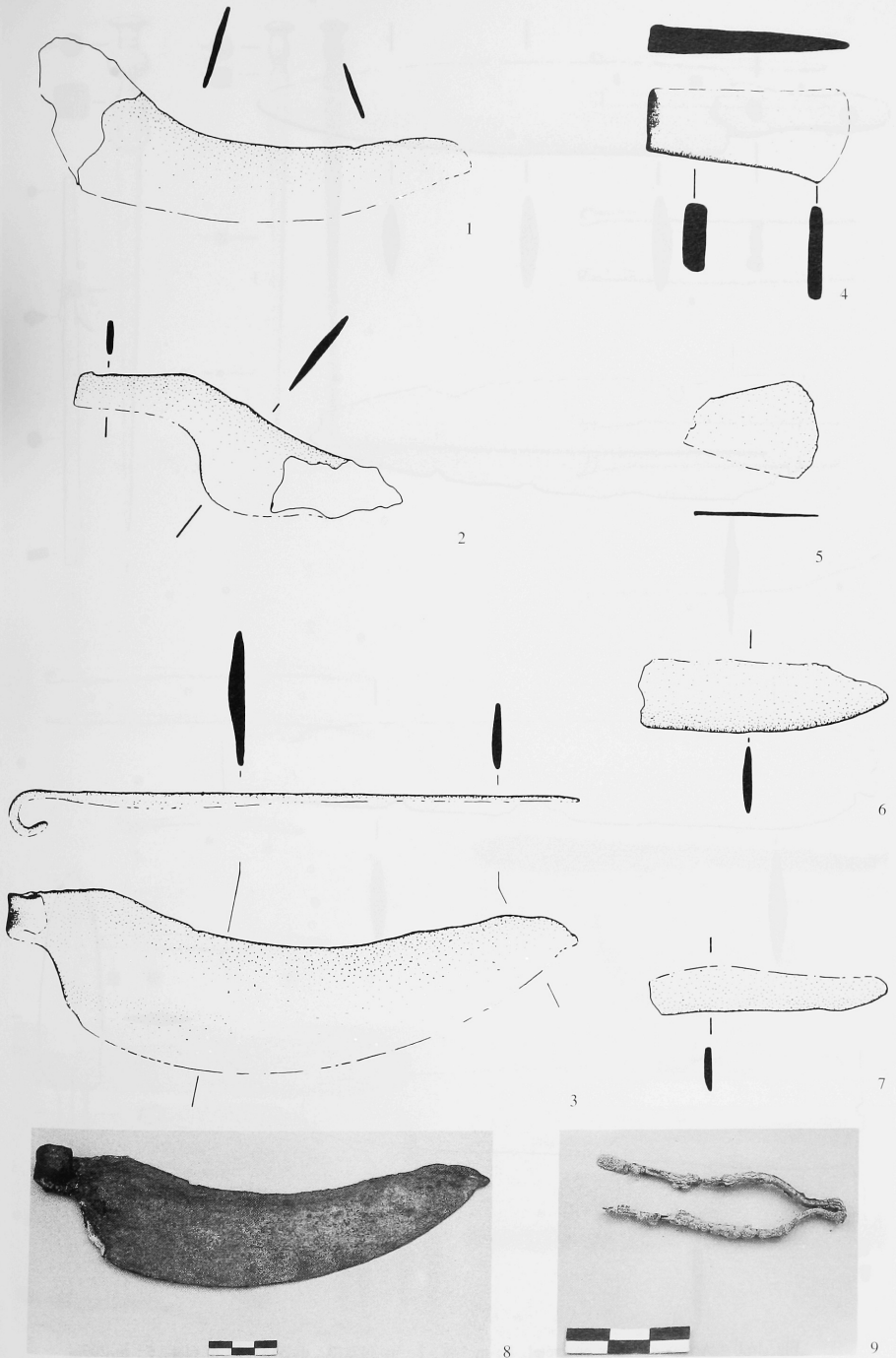
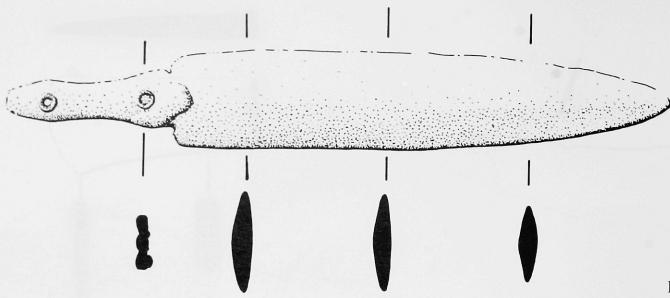
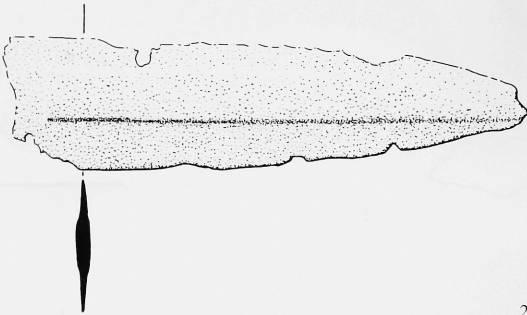


Fig. 162 – Armes et outils en métal. 1 : m 586 ; 2 : m 587 ; 3 : m 552 ; 4 : m 354 ; 5 : m 591 ; 6 : m 349 ; 7 : m 433 ; 8 : m 552 ; 9 : m 531 (échelle 1/2).



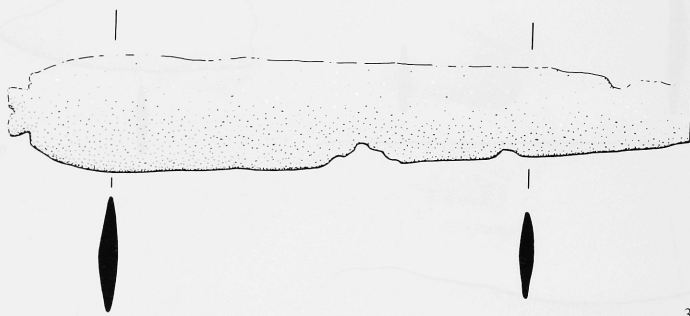
1



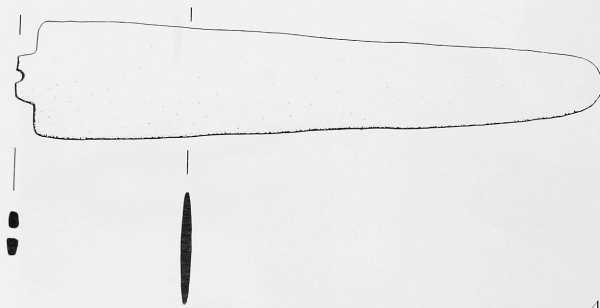
2



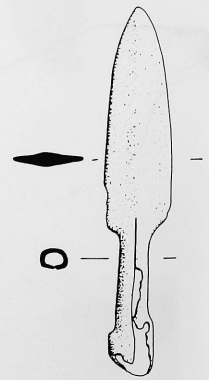
5



3



4



6

Fig. 163 - Armes et outils en métal. 1 : m 346; 2 : m 347; 3 : m 348; 4 : m 691; 5 : m 203; 6 : m 465 (échelle 1/2).

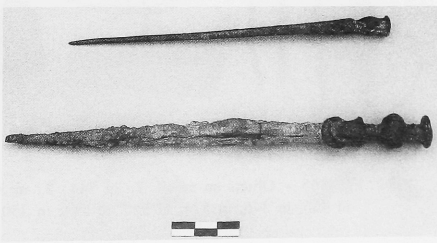
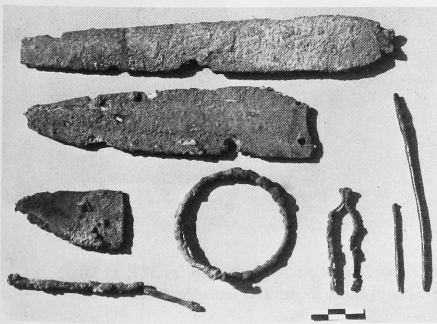
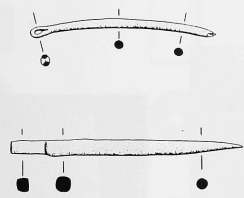
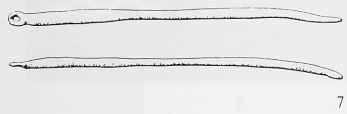
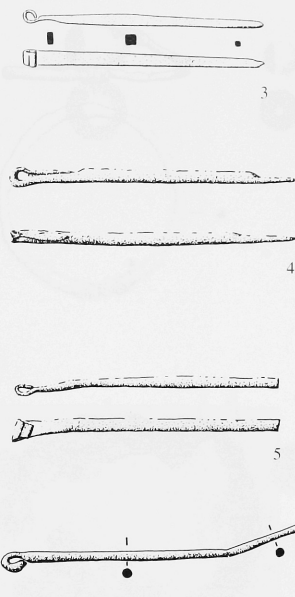
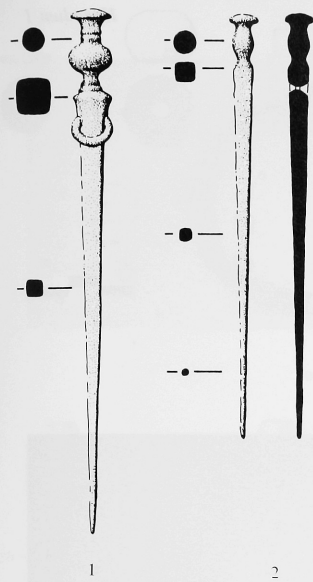
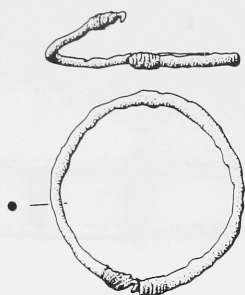


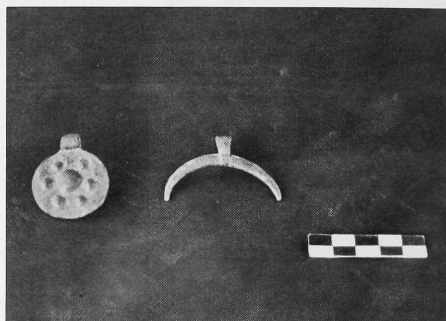
Fig. 164 – Objets en métal. 1 : m 562; 2 : m 574; 3 : m 449; 4 : m 454; 5 : m 453; 6 : m 584; 7 : m 561; 8 : m 342; 9 : m 350; 10 : m 614; 11 : m 348, m 347, m 549, m 584, m 561, m 550, m 531, m 344; 12 : m 562, m 574 (échelle dessins, 1/2).



1



2



3



4



5

Fig. 165 – Objets en métal. 1 : m 344; 2 : m 345; 3 : m 262; 4 : m 552, m 586, m 587, m 354, m 465, m 346, m 574, m 562, m 591, m 350, m 342, m 454; 5 : m 250 (échelle dessin, 1/2).

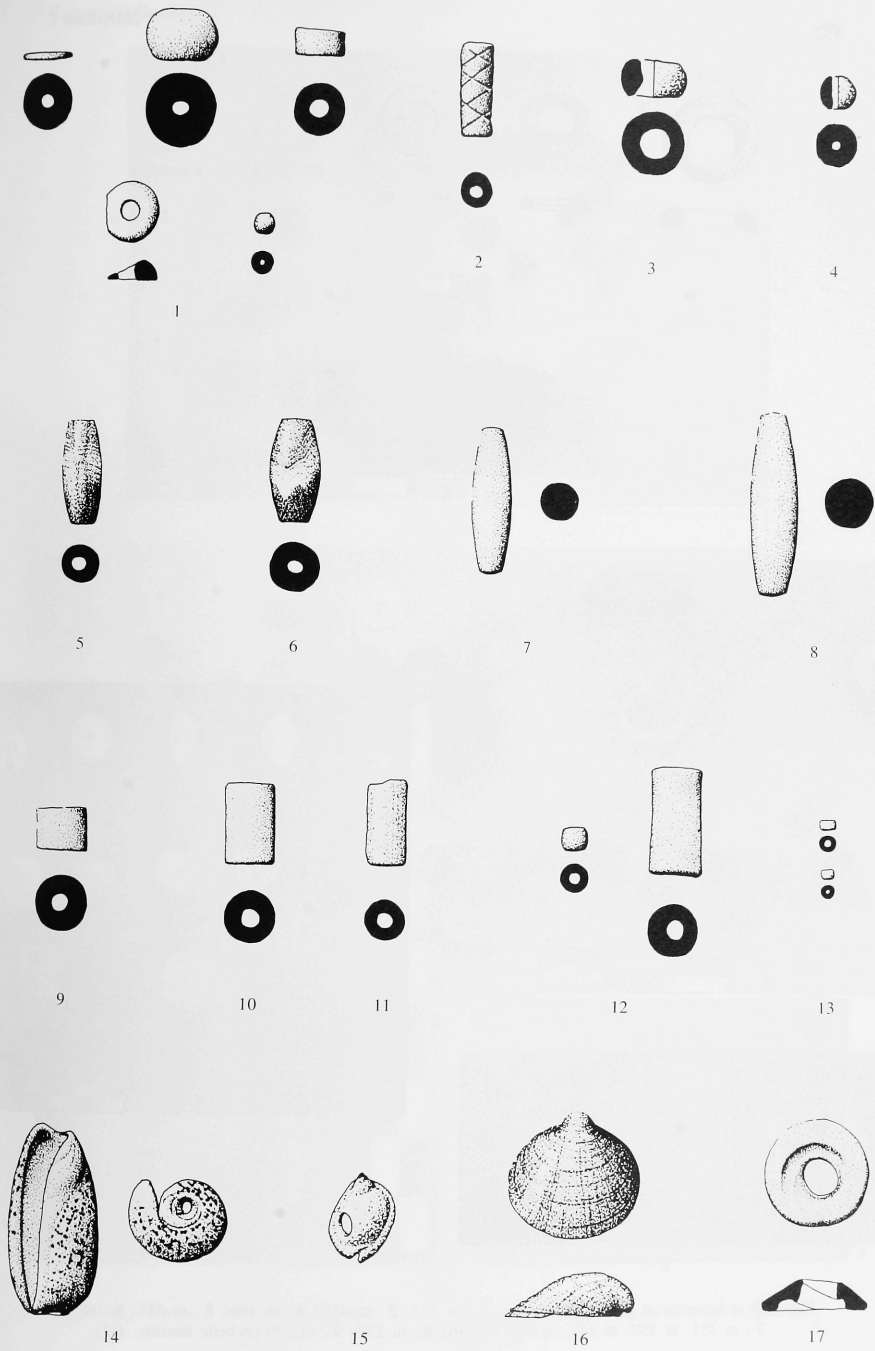
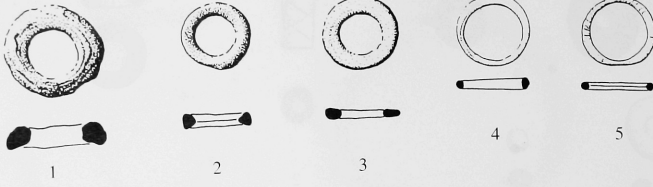


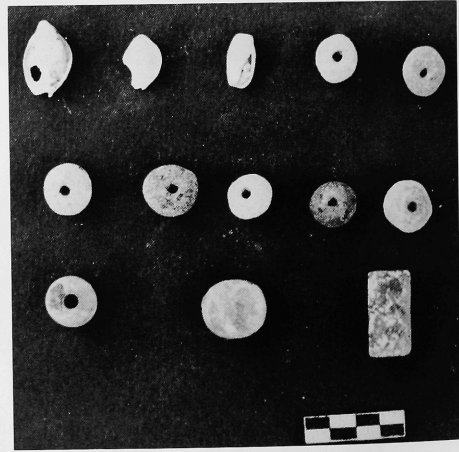
Fig. 166 – Perles. 1 : m 370; 2 : m 543; 3 : m 693; 4 : m 706; 5 : m 352; 6 : m 541; 7 : m 394; 8 : m 448; 9 : m 351; 10 : m 512; 11 : m 513; 12 : m 542; 13 : m 445; 14 : m 390; 15 : m 707; 16 : m 398; 17 : m 475 (échelle 1/1).



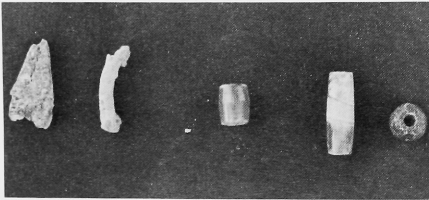
6



7



9



8

Fig. 167 – Anneaux et perles. 1 : m 371; 2 : m 393; 3 : m 415; 4 : m 466; 5 : m 481; 6 : m 211; 7 : m 351, m 352, m 512, m 472, m 546; 8 : m 277; 9 : m 279 (échelle dessins, 1/2).

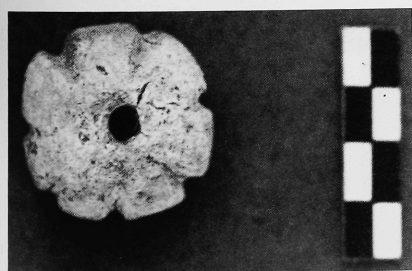


Fig. 168 – Perles et anneaux. 1 : m 475 ; 2 : m 370 ; 3 : m 84 ; 4 : m 466, m 393, m 415, m 475, m 481.

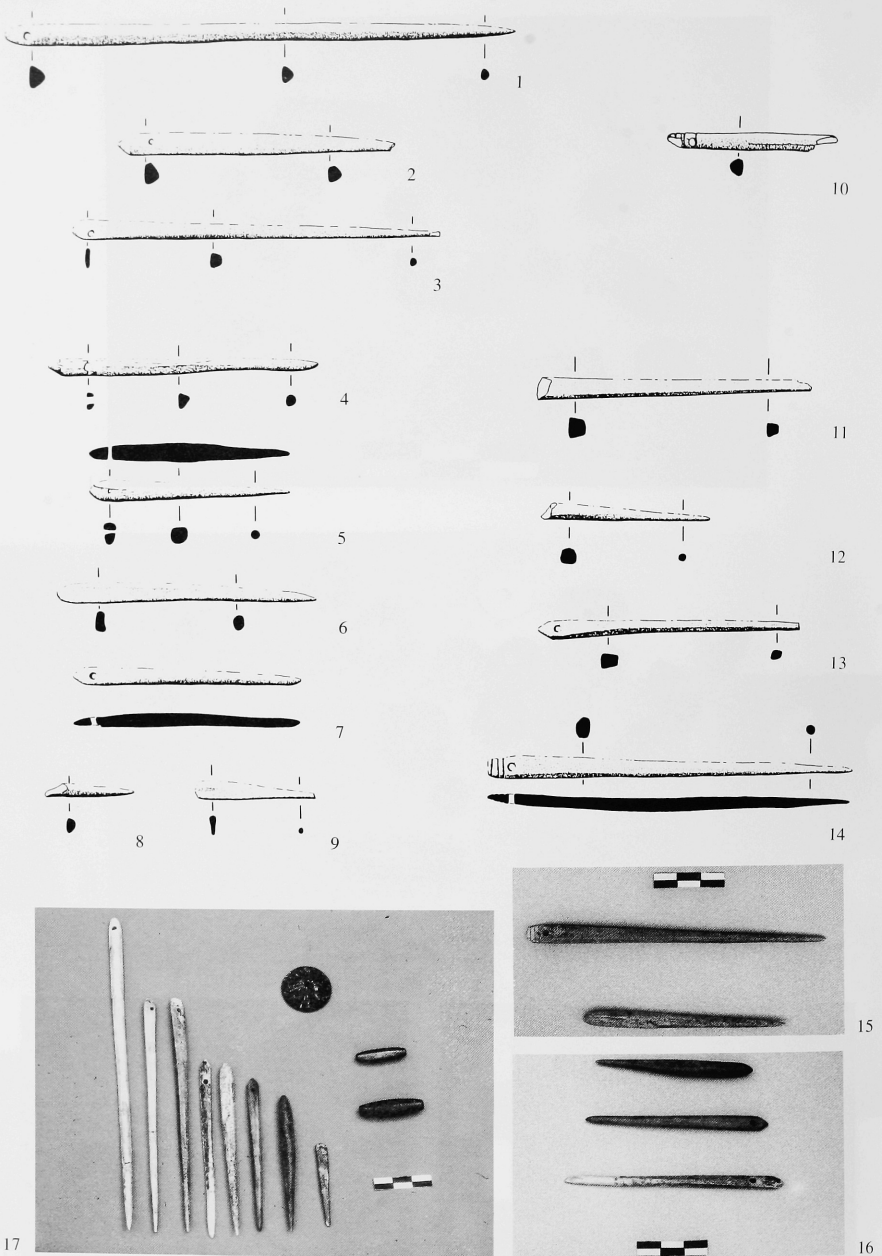


Fig. 169 – Aiguilles en os. 1: m 467; 2: m 468; 3: m 521; 4: m 341; 5: m 343; 6: m 540; 7: m 582; 8: m 437; 9: m 473; 10: m 428; 11: m 432; 12: m 434; 13: m 435; 14: m 436; 15: m 540, m 436; 16: m 343, m 582, m 169; 17: lots d'aiguilles en os et m 483, m 448, m 235 (échelles dessins, 1/2).

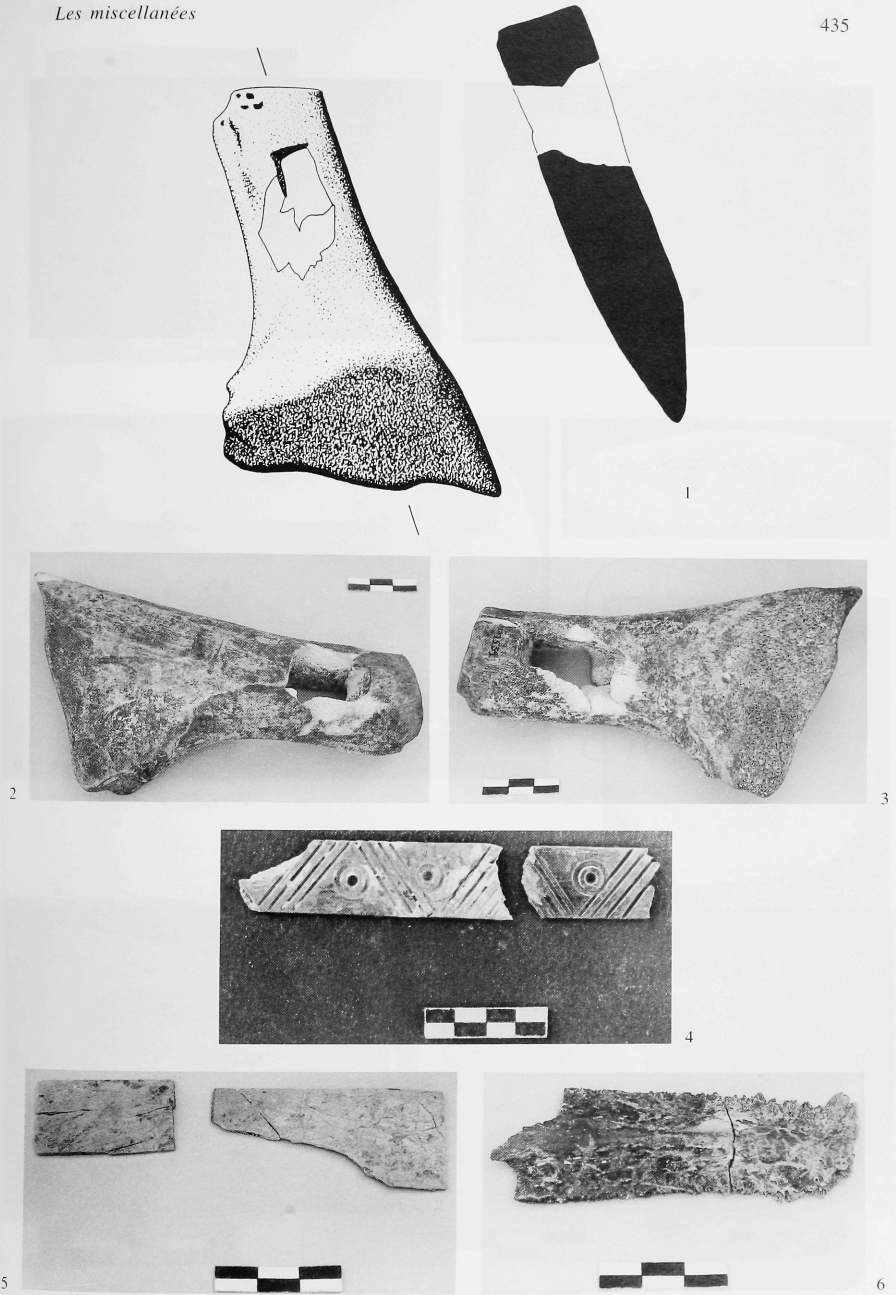
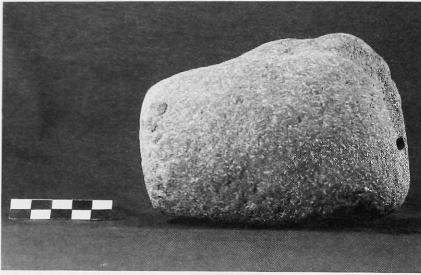
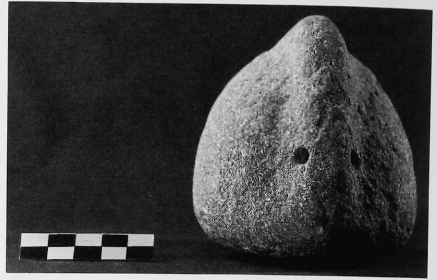


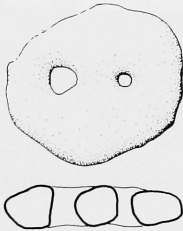
Fig. 170 – Divers objets en bois de daim et os. 1, 2, 3 : m 539; 4 : m 300; 5 : m 610; 6 : m 611 (échelle dessin, 1/2).



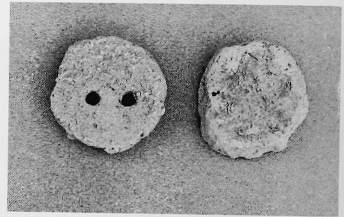
1



2



3



4



5



6

Fig. 171 – Divers objets en pierre. 1, 2 : m 199; 3 : m 418; 4 : m 616; 5 : m 620; 6 : m 140 (échelle dessin, 1/2).



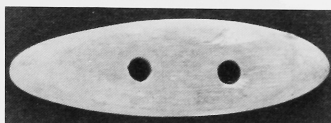
1



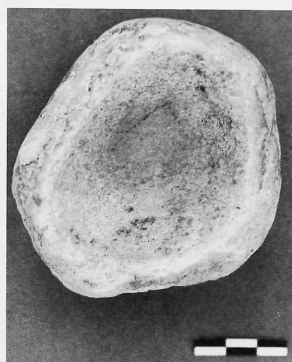
2



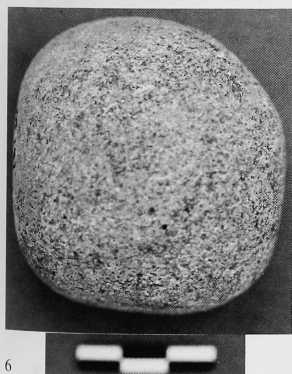
3



4



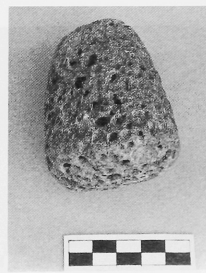
5



6



7

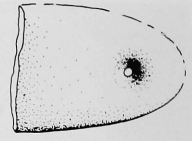


8

Fig. 172 – Divers objets en pierre. 1 : m 134; 2 : m 702, m 703; 3 : m 268, m 222, m 225; 4 : m 213; 5 : m 142; 6 : m 190; 7 : m 133; 8 : m 644.



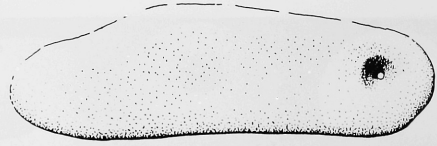
1



2



3



4



5



6



7



8

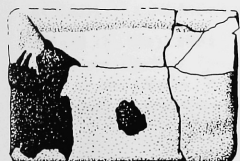
Fig. 173 - Divers objets en pierre. 1, 4 : m 504; 2 : m 389; 3 : m 544; 5 : m 634; 6 : m 647; 7 : m 633; 8 : m 116 (échelle dessins, 1/2).



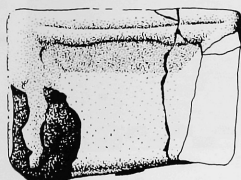
1



2



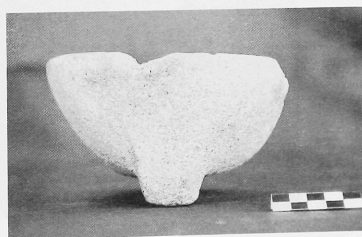
3



5

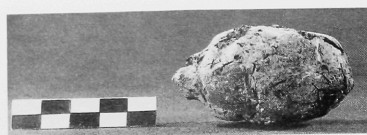


4



6

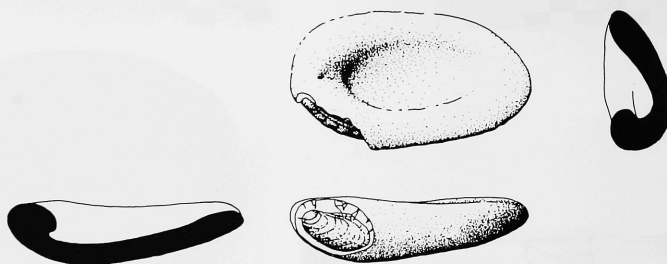
Fig. 174 - Divers objets en pierre. 1 : m 624; 2 : m 97; 3 : m 471; 4 : m 372; 5 : m 510; 6 : m 34 (échelle dessin, 1/2).



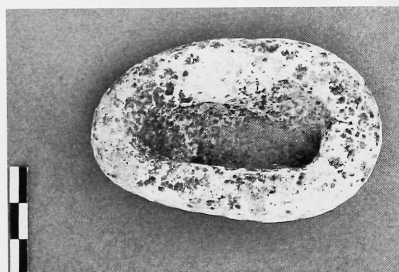
1



2



3



4



5



6

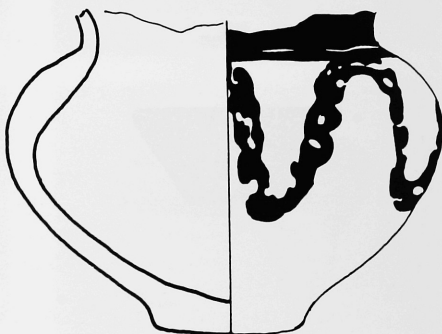


Fig. 175 – Objets divers. 1 : m 202 ; 2 : m 145 ;
3 : m 408 ; 4 : m 135 ; 5 : m 618, m 619, m 285 ;
6 : m 650 (échelle dessin, 1/2).

Fig. 176 – Pot recouvert d'une glaçure 277/1.

BIBLIOGRAPHIE

- ABU AL-SOOF (B.), 1968. – "Tell Es-Sawwan Excavation (Fourth Season)". *SUMER* 24 : 3-16.
1970. – "Mounds in the Rania Plain and Excavations at Tell Basmusian (1956)". *SUMER* 26 : 65-99.
- ACSADI (G.), NEMESKERI (J.), 1970. – *History of Human Life Span and Mortality*. Budapest.
- ADAM (E. Mc), 1981. – *Town Planning and Domestic Architecture in Ancient Mesopotamia from Earliest Times until The Middle of the Second Millennium B.C. Thesis submitted to the faculty of Oriental Studies for the Degree of Doctor of Philosophy*. Somerville College : The British Library.
- ADIL (N. Abbu), 1984. – "The Excavation at Tell Halawa". *SUMER* 40 : 122-129.
- ALEX (M.), 1985. – *Klimadaten ausgewählter Stationen des Vorderen Orients*, T.A.V.O., reihe A, n^o 14, Wiesbaden.
- ALGAZE (G.), 1990. – *Town and Country in Southeastern Anatolia. Vol. II : The Stratigraphic Sequence at Kurban Höyük*. OIP 110. Chicago : The University of Chicago.
- ANDRAE (W.), 1970. – *Die Archaischen Ishtar-Tempel in Assur*. WVD OG 39. Osnabrück : O. Zeller.
- AYOUB (S.), 1982. – *Die Keramik in Mesopotamien und in den Nachbargebieten. Von der UR III-Zeit bis zum Ende der kassitischen Periode*. München : Mäander.
- BADRE (L.), 1980. – *Les figurines anthropomorphes en terre cuite à l'âge du Bronze en Syrie*. Paris : P. Geuthner.
- BAQIR (T.), 1959. – *Tell Harmal*. Baghdad : Ar-Rabita Press.
- BARRELET (M.-Th.), 1968 a. – *Figurines et Reliefs en terre cuite de la Mésopotamie ancienne*. Paris : P. Geuthner.
1968 b. – "Remarques sur une découverte faite à Tell al Rimah : "face de humbaba" et conventions iconographiques" *IRAQ* XXX : 206-214.
- BERGAMINI (G.), 1984. – "The Excavations in Tell Yelkhi" *SUMER* 40 : 224-244.
- BRIAND (P.), 1982. – *Etat et Pasteurs au Moyen-Orient Ancien*. Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'homme et The Press Syndicate of the University of Cambridge.
- CROS (G.) et HEUZEY (L.), 1910. – *Nouvelles Fouilles de Tello*. Paris : E. Leroux.
- DELOUGAZ (P.), 1947. – *Pottery from the Diyali Region*. OIP LXIII. Chicago : The University of Chicago Press.
- DORNEMANN (R. H.), 1977. – "Tell Hadidi : A Millennium of bronze Age city occupation". *A.A.S.O.R.* 44 : 113-151.
1983. – "The Syrian Euphrates Valley as a Bronze Age Cultural Unit, Seen from the Point of View of Mari and Tell Hadidi" *Symposium international – Histoire de Deir ez-zor et ses antiquités : Deir ez-zor 2-6 octobre 1983* : 63-88.

- FEYTER (T. de), **1989**. – “The Aussenstadt Settlement of Munbaqa, Syria”. *To The Euphrates and Beyond. Archaeological Studies in Honour of Maurits N. van Loon*. Edited by O.M.C. Maex, H.H. Curvers and P.M.M.G. Akkermans. AA. Balkena, Rotterdam, Brookfield.
- FRANKFORT (H.), **1943**. – *More Sculpture from the Diyala Region*. O.I.P. LX. Chicago : The University of Chicago.
- FUGMANN (E.), **1958**. – *Hama, Fouilles et Recherches 1931-38 II*. Copenhague : Nationalmuseets Skrifter.
- FUJII (H.), OKADA (Y.), MATSUMOTO (K.), **1984-85**. – “Preliminary Report on the Excavations at Area A and Area B of Usiyeh”. *Al-Rafidan V-VI* : 111-150.
- GAILANI (L. al-), **1965**. – “Tell edh-Dhiba’i”. *SUMER XXI* : 33-40.
- GASCHE (H.), **1973**. – *La Poterie Elamite du deuxième millénaire a-c. MDAI tome XLVII. Mission de Susiane sous la direction de R. Ghirshman. Ville Royale de Suse I*. Leiden, Paris : Geuthner.
- 1989**. – *La Babylonie au 17^e siècle avant notre ère : Approche archéologique, Problèmes et Perspectives*. Mesopotamian History and Environment, Series II, Memoirs I. Ghent : The University of Ghent.
- GENOUILLAC (H. de), **1924**. – *Premières Recherches Archéologiques à Kich I-II*. Paris : Champion.
- 1936**. – *Fouilles de Telloh, tome II. Epoques d’Ur III et dynastie de Larsa*. Paris : Geuthner.
- GEYER (B.), **1985**. – “Géomorphologie et occupation du sol dans la moyenne vallée de l’Euphrate dans la région de Mari”, *M.A.R.I.*, n° 4 : 27-39.
- 1990**. – “Aménagements hydrauliques et terroir agricole dans la moyenne vallée de l’Euphrate”, in B. Geyer (ed.), *Techniques et pratiques hydro-agricoles traditionnelles en domaine irrigué*, Actes du Colloque de Damas 1987, Bibliothèque Archéologique et Historique, CXXXVI, Paris : Geuthner : 63-85.
- GEYER (B.), MONCHAMBERT (J.-Y.), **1987**. – “Prospection de la moyenne vallée de l’Euphrate : rapport préliminaire 1982-1985”, *M.A.R.I.*, n° 5 : 293-344.
- GIBSON (Mac G.), **1975**. – *Excavations at Nippur. Eleventh Season*. O.I.C. 22 : The University of Chicago Press.
- GIBSON (Mac G.), FRANKE (J. A.), **1978**. – *Excavations at Nippur, twelfth season*. O.I.C. 23. Chicago : The University of Chicago.
- GNOLI (G.), VERNANT (J.-P.), **1982**. – *La mort, les morts dans les sociétés anciennes*. Cambridge : Maison des Sciences de l’Homme et Cambridge University Press.
- HOJLUND (F.), **1987**. – *Failaka/ Dilmun, The Second Millennium Settlements. Volume 2 : The Bronze Age Pottery*. Aarhus.
- HOLLAND (T.A.), **1977**. – “Preliminary Report on Excavations at Tell Es-Sweyhat, Syria 1975”. *Levant IX* : 36-65.
- HROUDA (B.), **1977**. – *Isin – Isan Bahriyat I, Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1973-1974, 1977*. München : Bayerischen Akademie der Wissenschaften.
- 1981**. – *Isin-Isân Bahriyat II, Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1975-1978, 1981*. München : Bayerischen Akademie der Wissenschaften.
- 1987**. – *Isin-Isan Bahriyat III. Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1983-84, 1987*. München : Bayerischen Akademie der Wissenschaften.
- HUOT (J.-L.), **1981**. – “Rapport Préliminaire sur la huitième campagne à Larsa et la deuxième campagne à Tell el-Oueili (1978)” *SYRIA LVIII* : 7-99.
- IONIDES (M.G.), **1937**. – *The regime of the Rivers Euphrates and Tigris*, Londres : Spon.
- JAKOB-ROST (L.), WARTKE (R.B.), WESARG (B.), **1983**. – “Tell Owessat”. *SUMER 39* : 103 et suiv.
- JOANNES (F.), **1985**. – “Haradum et le pays de Suhum d’après la documentation cunéiforme à l’époque babylonienne ancienne”, *Archéologia*, n° 205 : 56-59.

- KELLY-BUCCELLATI (M.), SHELBY (W.R.), 1977. – “Terqa Preliminary Reports n°4. A Typology of Ceramic Vessels of the third and second Millennium from the first two seasons” *Syro Mesopotamian Studies vol 1 Issue 6*. Malibu.
- KEPINSKI (C.), LECOMTE (O.), 1983. – “Présence babylonienne dans le pays de Suhu au XVII^e siècle av. J-C : l'exemple de Khirbet ed Diniye (Irak)”. *Revue d'Assyriologie* 77 : 119-139.
1985. – “Haradum/ Harada, une forteresse sur l'Euphrate”. *Archeologia* n° 205 : 46-56.
- KEPINSKI (C.), 1988. – “Note d'anthropologie religieuse : à propos de différents types de supports en céramique” *Revue d'Assyriologie* 82 : 47-57.
- KERBE (J.), 1979. – *Climat, hydrologie et aménagements hydro-agricoles en Syrie*, Thèse d'Etat, Bordeaux III, 370 p.
- KRAMER (C.), 1979. – “An Archaeological View of a Contemporary Kurdish Village : Domestic Architecture, Household Size and Wealth”. in *Ethnoarchaeology : Implications of Ethnography for Archaeology*, ed. by C. Kramer : 149-156. New York.
- KUPPER (J.R.), 1957. – *Les Nomades en Mésopotamie au temps des rois de Mari*. Paris : Les Belles Lettres.
- LANGDON (.), 1934. – *Excavations at Kish, vol. IV*. Paris : Geuthner.
- LEBEAU (M.), 1987. – “Rapport préliminaire sur la céramique paléo-babylonienne du chantier E de Mari” *M.A.R.I.* 5 : 443-462.
- LEGRAIN (L.), 1930. – *Terracottas from Nippur*. Philadelphia : The University of Pennsylvania Press.
- Mac COWN (Donald E.), HAINES (Richard C.), 1967. – *Nippur I. Temple of Enlil, Scribal Quarter and Soundings*. O.I.P. LXXVIII. Chicago : The University of Chicago Press.
- Mac COWN (Donald E.), HAINES (Richard C.), BIGGS (Robert D.), 1978. – *Nippur II. The North Temple and Soundings E*. O.I.P. XCVII. Chicago : The University of Chicago Press.
- MACKAY (E.), 1929. – *A Sumerian Palace and the “A” Cemetery at Kish, Mesopotamia*. Chicago.
- MALLOWAN (M.E.L.), 1936. – “The Excavations at Chagar Bazar”. *IRAQ* III : 1 – 86.
1937. – “The Excavations at Chagar Bazar and an archaeological Survey of the Habur Region. Second Campaign, 1936” *IRAQ* IV : 91-177.
1946. – “Excavations in the Balih Valley, 1938” *IRAQ* VIII : 111-159.
- MARECHAL (C.), 1982. – “Vaisselles blanches du Proche-Orient : El Kowm (Syrie) et l'usage du plâtre au néolithique”. *C.N.R.S. Cahiers de l'Euphrate* 3 : 217-251.
- MASSET (C.), 1973. – “La démographie des populations inhumées, essai de paléo-démographie” *L'homme, revue française d'anthropologie, vol. XIII cahier 4* : 94-131.
- MESNIL DU BUISSON (Le Comte du), 1948. – *Baghouz, l'ancienne Corsôê*. Leiden : E.J. Brill.
- MEYER (L. de), GASCHÉ (H.), PAEPE (R.), 1971. – *Tell ed-Der I*. Leuven : Peeters.
1978. – *Tell ed-Der II*. Leuven : Peeters.
- MOOREY (P.R.S.), 1971. – “The Loftus Hoard of Old Babylonian Tools from Tell Sifr in Iraq”. *IRAQ* XXXIII : 61-85.
1975. – “The Terracotta Plaques from Kish and Hursagkalama, c. 1850 to 1650 B.C.” *IRAQ* XXXVII : 79-99.
- MUSTAFA (M.A.), 1949. – “Soundings at tell al-Dhibai”. *SUMER* 5/2 : 173-198.
- OATES (D.), 1985. – “Excavations at Tell Brak, 1983-1984”. *IRAQ* XLVII : 159-172.
- OPIFICIUS (R.), 1961. – *Das Altbabylische terrakottarelieff*. Berlin : Gruyter.
- PARROT (A.), 1948. – *Tello*. Paris : Albin Michel.
1956. – *Mission Archéologique de Mari. Tome I. Le temple d'Ishtar*. Paris : Geuthner.
1958. – *Mission Archéologique de Mari, vol. II. Le palais. Peintures Murales*. Paris : Geuthner.
1958. – *Mission Archéologique de Mari, vol. II. Le Palais. Architecture*. Paris : Geuthner.

1959. – *Le Palais. Mission Archéologique de Mari, vol. II.* Paris : Geuthner.
1962. – “Les fouilles de Mari. Douzième campagne (automne 1961)”. *SYRIA XXXIX, 3-4* : 151-179.
1968. – “Les Fouilles de Larsa, deuxième et troisième campagnes (1967)”. *SYRIA 45* : 205-239.
- PLANHOL (X. de), ROGNON (P.), 1970. – *Les Zones Tropicales Arides et Subtropicales.* Paris.
- REUTHER (.), 1968. – *Die Innenstadt von Babylon (Merkes).* W.V.D.O.G. 47. Osnabrück : Zeller.
- SANLAVILLE (P.), 1985. – “L’espace géographique de Mari”, *M.A.R.I., n° 4* 15-26.
- SOLEIMAN (A.), 1983. – “Fouilles d’el-Ansari-Alep”. *A.A.S. XXXIII* : 179-214.
- SPEISER (E.A.), 1933. – “The Pottery of Tell Billa. A Preliminary Account”. *Museum Journal 23* : 249-283.
1935. – *Excavations at Tepe Gawra, vol. I.* Philadelphia : Pennsylvania Press.
- STARR (R.F.S.), 1937. – *Nuzi : Report on the Excavations at Yorgan Tepe : 1927-1931.* Cambridge : Harvard University Press.
- STONE (E.C.), 1981. – “Texts, Architecture and Ethnographic Analogy : Patterns of residence in Old babylonian Nippur”. *IRAQ 43* : 19-34.
1987. – *Nippur Neighborhoods.* Studies in Ancient Oriental Civilization n° 44. Chicago : The University of Chicago.
- STROMMINGER (E.), 1961. – “Die Kleinfunde aus dem Gebiet des Sinkasid-Palastes”. *U.V.B. 17* : 38-44.
1962. – “Die Kleinfunde aus dem Sinkashid-Palast”. *U.V.B. 18* : 30-38.
1963. – “Kleinfunde aus dem Gebiet des Sinkashid-Palastes”. *U.V.B. 19* : 37-44.
- TOBLER (J.), 1950. – *Excavations at Tepe Gawra, vol II.* Philadelphia : University of Pennsylvania-Museum Monographs.
- UCKO (J.), 1969. – “Ethnography and Archaeological Interpretation of Funerary Remains”. *World Archaeology 1* : 262-277.
- VAN BUREN (D.), 1930. – *Clay Figurines of Babylonia and Assyria. Yale Oriental Series Researches vol. 16.* New Haven : Yale University Press.
- VAN ESS (M.), 1988. – “Keramik von der Akkad bis zum Ende der altbabylonischen Zeit aus den Planquadraten NXV und XVI und aus dem Sinkasid-Palast in Uruk-Warka”. *Baghdader Mitteilungen 19* : 443-464.
- VAN LOON (M.) et MEIJER (D.), 1981. – “Hummân et-Turkmân on the Balikh : first results”. *A.A.S. XXXIII* : 131-152.
- WEULERSEE (J.), 1946. – *Paysans de Syrie et du Proche-Orient.* Paris.
- WILKINSON (T.J.), 1990. – *Town and Country in Southeastern Anatolia. Vol. I : Settlement and Land Use at Kurban Höyük and Other Sites in the Lower Karababa Basin.* OIP 109. Chicago The University of Chicago.
- WOOLLEY (L.), 1955. – *Alalakh. An Account of the Excavations at Tell Atchana.* Oxford : The University Press.
- WOOLLEY (L.), MALLOWAN (M.), 1976. – *Ur excavations, vol VII. The Old Babylonian Period.* Philadelphia : The Trustees of the British Museum.
- ZIEGLER (C.), 1962. – *Die Terrakotten von Warka. Ausgrabungen der Deutschen Forschungsgemeinschaft in Uruk, Band 6.* Berlin : Gebr. Mann.

LISTE DES FIGURES

- Figure 1 – Coupe A-A' de la courtine sud-ouest (voir pl. VI).
- Figure 2 – Coupe B-B' de la courtine sud-ouest (voir pl. VI).
- Figure 3 – Coupe C-C' de la courtine sud-ouest (voir pl. VI).
- Figure 4 – Section D-D' de la courtine sud-ouest (voir pl. VI).
- Figure 5 – Coupe E-E' de la courtine sud-ouest (voir pl. VI).
- Figure 6 – Coupe schématique F-F' de la courtine sud-ouest (voir pl. VI).
- Figure 7 – Carte de localisation du site (d'après Sanlaville, 1985).
- Figure 8 – Données climatiques (d'après Sanlaville, 1985).
- Figure 9 – Coupe schématique des terrasses quaternaires de l'Euphrate dans la région de Diniye. **1** : roche en place ; **2** : dalle calcaire ; **3** : formation Q_{II} ; **4** : formation Q₀ ; **5** : site de Diniye.
- Figure 10 – Coupe géomorphologique du secteur de Diniye. **1** : sondage ou puits avec niveau d'apparition de la roche-mère ; **2** : tranchée. **I** : tombe de l'enceinte nord-est ; **II** : puits ; **III** : sondage de la place du temple ; **IV** : sondage de l'enceinte sud-ouest ; **V** : tranchée dans la terrasse holocène (voir fig.12).
- Figure 11 – Tracé de l'Euphrate dans la région de Diniye. **1** : Euphrate ; **2** : wadi ; **3** : point coté ; **4** : môle de résistance rocheux ; **5** : môle de résistance graveleux (Q_{II}) ; **6** : terrasses holocènes.
- Figure 12 – Coupe dans la terrasse holocène entre le site et l'Euphrate : formation Q_{0b}. **I** : horizon perturbé par les cultures et les terriers ; **II** : limons de débordement ocre gris à ocre ; **III** : limons argileux brun-gris, progressivement plus compacts vers la base ; **IV** : sables limoneux brun-gris à gris.
- Figure 13 – *Dama mesopotamica*, bois de chute (photographie : J.D. Strich, CRA/ CNRS).
- Figure 14 – Radiographie en vue crâniale des pièces vertébrales des poissons de Khirbet ed-Diniye (radiographie : Michel Rocheteau, ERA 38 du CRA/ CNRS).
- Figure 15 – Répartition par séquence chronologique des 966 ossements déterminés.
- Figure 16 – Nombre de restes par catégories.
- Figure 17 – Répartition sauvages/domestiques.
- Figure 18 – Proportion (en %) des différents animaux domestiques.
- Figure 19 – *Dama mesopotamica*(?). Traces de découpes sur la seconde vertèbre cervicale (dessin : M. Rocheteau, ERA 38, CRA/CNRS).

- Figure 20 – Dent molariforme, poisson vraisemblablement fossile présentant sur sa face interne des traces bitumineuses (élément de parure?) (dessin : M. Rocheteau, ERA 38, CRA/CNRS).
- Figure 21 – Plan du bâtiment 10.
- Figure 22 – Plan des bâtiments 31 et 34.
- Figure 23 – Plan des bâtiments 6 et 29.
- Figure 24 – Plan du bâtiment 15.
- Figure 25 – Plan des bâtiments 4 et 8.
- Figure 26 – Plan du bâtiment 5.
- Figure 27 – Plan du bâtiment 9.
- Figure 28 – Plan du bâtiment 11.
- Figure 29 – Plan du bâtiment 12.
- Figure 30 – Plan du bâtiment 13.
- Figure 31 – Plan du bâtiment 14.
- Figure 32 – Plan de la place centrale 30.
- Figure 33 – Coupe nord-ouest du sondage au centre de la place 30.
- Figure 34 – Plan du bâtiment 2.
- Figure 35 – Pièce 5, bâtiment 2, élévation vue de l'intérieur et plan de la porte d'entrée du bâtiment.
- Figure 36 – Plan du bâtiment 7.
- Figure 37 – Pièce 8 du bâtiment 7, coupe schématique du sondage.
- Figure 38 – Plan du bâtiment 1.
- Figure 39 – Bâtiment 1, dispositif d'entrée, plans des états successifs.
- Figure 40 – Elévation de la façade du bâtiment 1.
- Figure 41 – Elévation de l'angle extérieur ouest du bâtiment 1 : épaissement en 3B du mur 3D/3C ruiné.
- Figure 42 – Elévation de l'angle extérieur ouest du bâtiment 1 : restitution.
- Figure 43 – Plan du mur écroulé dans l'espace central du bâtiment 1.
- Figure 44 – Bâtiment 1, plan de la pièce 4, du seuil et du sondage dans l'espace central, sous le niveau du sol 3C.
- Figure 45 – Bâtiment 1, plan sous le sol 3D dans le sondage de l'espace central face à la *cella*.
- Figure 46 – Bâtiment 1, pièce 5, plan du sol dallé 3D.
- Figure 47 – Plan du bâtiment 3.
- Figure 48 – Pièce 10 du bâtiment 3, coupe schématique.
- Figure 49 – Plan des bâtiments 17 et 28.
- Figure 50 – Plan du bâtiment 18.
- Figure 51 – Plan des bâtiments 19 et 25.
- Figure 52 – Plan des bâtiments 23 et 24.
- Figure 53 – Plan du bâtiment 32.

Figure 54 – Bâtiment 32, pièce 2, élévation de l'angle ouest et du parement sud-ouest.

Figure 55 – Plan du bâtiment 33.

Figure 56 – Bâtiment 33, coupe du sondage de la pièce 2.

Figure 57 – Plan des bâtiments 20, 21, 22, 26 et 27.

Figure 58 – Vases fermés de très grande taille (échelle 1/12).

Figure 59 – Vases fermés de très grande taille (échelle 1/12).

Figure 60 – Vases fermés de très grande taille (échelle 1/12).

Figure 61 – Vase fermé de très grande taille (échelle 1/8).

Figure 62 – Vases fermés ovoïdes de grande taille (échelle 1/5).

Figure 63 – Vases fermés ovoïdes de grande taille (échelle 1/5).

Figure 64 – Vases fermés ovoïdes de grande taille (échelle 1/5).

Figure 65 – Vases fermés ovoïdes de grande taille (échelle 1/5).

Figure 66 – Vases fermés ovoïdes de grande taille (échelle 1/5).

Figure 67 – Vases fermés ovoïdes de grande taille (échelle 1/5).

Figure 68 – Vases fermés ovoïdes de grande taille (échelle 1/5).

Figure 69 – Vases fermés globulaires de grande taille (échelle 1/5).

Figure 70 – Vases fermés globulaires de grande taille (échelle 1/5).

Figure 71 – Vases fermés globulaires de grande taille (échelle 1/5).

Figure 72 – Vases fermés globulaires de grande taille (échelle 1/5).

Figure 73 – Vases fermés globulaires de grande taille (échelle 1/5).

Figure 74 – Vases fermés globulaires de grande taille (échelle 1/5).

Figure 75 – Vases fermés globulaires de grande taille (échelle 1/5).

Figure 76 – Vases fermés globulaires de grande taille (échelle 1/5).

Figure 77 – Vases fermés ovoïdes de taille moyenne (échelle 1/3).

Figure 78 – Vases fermés ovoïdes de taille moyenne (échelle 1/3).

Figure 79 – Vases fermés ovoïdes de taille moyenne (échelle 1/3).

Figure 80 – Vases fermés ovoïdes de taille moyenne (échelle 1/3).

Figure 81 – Vases fermés ovoïdes de taille moyenne (échelle 1/3).

Figure 82 – Vases fermés ovoïdes de taille moyenne (échelle 1/3).

Figure 83 – Vases fermés ovoïdes de taille moyenne (échelle 1/3).

Figure 84 – Vases fermés ovoïdes de taille moyenne (échelle 1/3).

Figure 85 – Vases fermés ovoïdes de taille moyenne (échelle 1/3).

Figure 86 – Vases fermés globulaires de taille moyenne (échelle 1/3).

Figure 87 – Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).

Figure 88 – Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).

Figure 89 – Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).

Figure 90 – Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).

Figure 91 – Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).

- Figure 92 – Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).
Figure 93 – Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).
Figure 94 – Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).
Figure 95 – Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).
Figure 96 – Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).
Figure 97 – Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).
Figure 98 – Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).
Figure 99 – Vases fermés ovoïdes de petite taille (échelle 1/3).
Figure 100 – Vases fermés ovoïdes et globulaires de petite taille (échelle 1/3).
Figure 101 – Vases fermés globulaires de petite taille (échelle 1/3).
Figure 102 – Vases fermés globulaires de petite taille (échelle 1/3).
Figure 103 – Vases ouverts de très grande taille (échelle 1/5).
Figure 104 – Vases ouverts de grande taille (échelle 1/3).
Figure 105 – Vases ouverts de grande taille (échelle 1/3).
Figure 106 – Bols de grande taille (échelle 1/3).
Figure 107 – Bols de grande taille (échelle 1/3).
Figure 108 – Bols de grande taille (échelle 1/3).
Figure 109 – Bols de grande taille (échelle 1/3).
Figure 110 – Bols de grande taille (échelle 1/3).
Figure 111 – Bols de grande taille (échelle 1/3).
Figure 112 – Bols de grande taille (échelle 1/3).
Figure 113 – Bols de grande taille (échelle 1/3).
Figure 114 – Bols de taille moyenne (échelle 1/3).
Figure 115 – Bols de taille moyenne (échelle 1/3).
Figure 116 – Bols de taille moyenne (échelle 1/3).
Figure 117 – Bols de taille moyenne et assiettes de grande taille (échelle 1/3).
Figure 118 – Assiettes de grande taille (échelle 1/3).
Figure 119 – Assiettes de grande taille (échelle 1/3).
Figure 120 – Assiettes de grande taille (échelle 1/3).
Figure 121 – Assiettes de grande taille (échelle 1/3).
Figure 122 – Assiettes de grande taille (échelle 1/3).
Figure 123 – Assiettes de taille moyenne (échelle 1/3).
Figure 124 – Assiettes de petite taille (échelle 1/3).
Figure 125 – Supports de vases (échelle 1/3).
Figure 126 – Supports de vases (échelle 1/3).
Figure 127 – Supports de vases (échelle 1/3).
Figure 128 – Supports de vases (échelle 1/3).

- Figure 129 – Couvertres et forme exceptionnelle :
échelles 1/12 (1 à 5 et 9), 1/3 (6 à 8).
- Figure 130 – Formes exceptionnelles :
échelles 1/12 (1), 1/3 (2 à 4).
- Figure 131 – Vases modelés (échelle 1/3).
- Figure 132 – Vases en mortier (échelle 1/12).
- Figure 133 – Bases (échelle 1/3).
- Figure 134 – Bases (échelle 1/3).
- Figure 135 – Anses, tenons et bec verseur (échelle 1/3).
- Figure 136 – Marques au bitume (échelle 1/3).
- Figure 137 – Marques au bitume (échelle 1/3).
- Figure 138 – Marques au bitume (échelle 1/3).
- Figure 139 – Marques au bitume (échelle 1/3).
- Figure 140 – Marques au bitume (échelle 1/3).
- Figure 141 – Décors (échelle 1/3).
- Figure 142 – Décors (échelle 1/3).
- Figure 143 – Sceaux-cylindres. **1, 2** : m 221 ; **3** : m 322 ; **4** : m 158 ; **5** : m 180.
- Figure 144 – Sceaux-cylindres. **1, 2** : m 438 ; **3, 4** : m 482 ; **5, 6** : m 485 ; **7, 8** : m 551 (échelle
dessins, 1/2).
- Figure 145 – Figurines anthropomorphes. **1, 3** : m 581 ; **2, 4** : m 548 ; **5** : m 646 ; **6, 7** : m 417
(échelle dessins, 1/2).
- Figure 146 – Figurines anthropomorphes. **1, 3** : m 53 ; **2, 4** : m 75 (échelle dessins, 1/1,4).
- Figure 147 – Figurines zoomorphes. **1, 2** : m 447 ; **3** : m 217 ; **4** : m 297 (échelle dessin, 1/2).
- Figure 148 – Plaquettes en terre cuite. **1** : m 282 ; **2** : m 105 ; **3, 4** : m 470 (échelle dessin, 1/2).
- Figure 149 – Plaquettes en terre cuite. **1, 2** : m 91 ; **3, 4** : m 85 ; **5, 6** : m 395 (échelle dessin,
1/1,4).
- Figure 150 – Hauts-reliefs en terre cuite. **1** : m 692 ; **2** : m 710 ; **3** : m 712 (échelle 1/2).
- Figure 151 – Fragments de hauts-reliefs en terre cuite. **1** : m 284 ; **2** : m 712 ; **3** : m 710,
m 692 ; **4** : m 715.
- Figure 152 – Rondes bosses ou très hauts-reliefs en terre cuite. **1** : m 573 ; **2** : m 572 ;
3 : m 572, m 573 ; **4** : m 356 ; **5** : m 373, m 377, m 378 ; **6** : m 379 ; **7** : m 375 (échelle
dessin, 1/8).
- Figure 153 – Couple de lions en terre cuite (échelle, 1/2).
- Figure 154 – Divers éléments de chars miniatures en terre cuite. **1, 2** : m 215 ; **3, 4** : m 709 ;
5, 6 : m 179 (échelle dessin, 1/2).
- Figure 155 – Divers éléments de chars miniatures en terre cuite. **1, 3** : m 444 ; **2** : m 714 ;
4 : m 54 ; **5** : m 340 ; **6** : m 181 ; **7** : m 118 (échelle dessin, 1/2).
- Figure 156 – Bateaux miniatures en terre cuite. **1** : m 353 ; **2, 5** : m 175 ; **3, 4, 6 et 7** : m 114
(échelle dessins, 1/3).
- Figure 157 – Bateaux miniatures en terre cuite. **1** : m 635 ; **2** : m 643 ; **3, 4** : m 92 (échelle
dessins, 1/2).

- Figure 158 – Divers objets en terre cuite. **1** : m 391; **2** : m 386; **3** : m 483; **4** : m 623; **5** : m 62; **6** : m 61; **7** : m 516; **8** : m 281; **9** : m 78 (échelle dessins, 1/2).
- Figure 159 – Figurines zoomorphes et plaquette en terre crue. **1** : m 704; **2** : m 708; **3** : m 701; **4** : m 545; **5** : m 476; **6** : m 186; **7** : m 193; **8** : m 382 (échelle dessins, 1/2).
- Figure 160 – Terres crues : bas-relief et divers objets. **1, 2** : bas-relief fragmentaire du temple; **3** : m 422; **4** : m 160; **5** : m 609 (échelles dessins, **2** : 1/20, **3** : 1 :2).
- Figure 161 – Eléments de bas-reliefs et bouchons en terre crue. **1** : m 421; **2** : m 608; **3** : m 424; **4** : m 423; **5** : m 422, m 424 et m 423 (échelles dessins, **1** : 1/4, **3, 4** : 1/2).
- Figure 162 – Armes et outils en métal. **1** : m 586; **2** : m 587; **3** : m 552; **4** : m 354; **5** : m 591; **6** : m 349; **7** : m 433; **8** : m 552; **9** : m 531 (échelle 1/2).
- Figure 163 – Armes et outils en métal. **1** : m 346; **2** : m 347; **3** : m 348; **4** : m 691; **5** : m 203; **6** : m 465 (échelle 1/2).
- Figure 164 – Objets en métal. **1** : m 562; **2** : m 574; **3** : m 449; **4** : m 454; **5** : m 453; **6** : m 584; **7** : m 561; **8** : m 342; **9** : m 350; **10** : m 614; **11** : m 348, m 347, m 549, m 584, m 561, m 550, m 531, m 344; **12** : m 562, m 574 (échelle dessins, 1/2).
- Figure 165 – Objets en métal. **1** : m 344; **2** : m 345; **3** : m 262; **4** : m 552, m 586, m 587, m 354, m 465, m 346, m 574, m 562, m 591, m 350, m 342, m 454; **5** : m 250 (échelle dessin, 1/2).
- Figure 166 – Perles. **1** : m 370; **2** : m 543; **3** : m 693; **4** : m 706; **5** : m 352; **6** : m 541; **7** : m 394; **8** : m 448; **9** : m 351; **10** : m 512; **11** : m 513; **12** : m 542; **13** : m 445; **14** : m 390; **15** : m 707; **16** : m 398; **17** : m 475 (échelle 1/1).
- Figure 167 – Anneaux et perles. **1** : m 371; **2** : m 393; **3** : m 415; **4** : m 466; **5** : m 481; **6** : m 211; **7** : m 351, m 352, m 512, m 472, m 546; **8** : m 277; **9** : m 279 (échelle dessins, 1/2).
- Figure 168 – Perles et anneaux. **1** : m 475; **2** : m 370; **3** : m 84; **4** : m 466, m 393, m 415, m 475, m 481.
- Figure 169 – Aiguilles en os. **1** : m 467; **2** : m 468; **3** : m 521; **4** : m 341; **5** : m 343; **6** : m 540; **7** : m 582; **8** : m 437; **9** : m 473; **10** : m 428; **11** : m 432; **12** : m 434; **13** : m 435; **14** : m 436; **15** : m 540, m 436; **16** : m 343, m 582, m 169; **17** : lots d'aiguilles en os et m 483, m 448, m 235 (échelles dessins, 1/2).
- Figure 170 – Divers objets en bois de daim et os. **1, 2, 3** : m 539; **4** : m 300; **5** : m 610; **6** : m 611 (échelle dessin, 1/2).
- Figure 171 – Divers objets en pierre. **1, 2** : m 199; **3** : m 418; **4** : m 616; **5** : m 620; **6** : m 140 (échelle dessin, 1/2).
- Figure 172 – Divers objets en pierre. **1** : m 134; **2** : m 702, m 703; **3** : m 268, m 222, m 225; **4** : m 213; **5** : m 142; **6** : m 190; **7** : m 133; **8** : m 644.
- Figure 173 – Divers objets en pierre. **1, 4** : m 504; **2** : m 389; **3** : m 544; **5** : m 634; **6** : m 647; **7** : m 633; **8** : m 116 (échelle dessins, 1/2).
- Figure 174 – Divers objets en pierre. **1** : m 624; **2** : m 97; **3** : m 471; **4** : m 372; **5** : m 510; **6** : m 34 (échelle dessin, 1/2).
- Figure 175 – Objets divers. **1** : m 202; **2** : m 145; **3** : m 408; **4** : m 135; **5** : m 618, m 619, m 285; **6** : m 650 (échelle dessin, 1/2).
- Figure 176 – Pot recouvert d'une glaçure 277/1.

LISTE DES PLANCHES

Planche I – Carte de la vallée de l'Euphrate.

Planche II – Plan topographique de Haradum.

Planche III – Plan de situation de Haradum.

Planche IV – Plan de la ville paléo-babylonienne (niveaux).

Planche V – Plan de la ville paléo-babylonienne (îlots et bâtiments).

Planche VI – La porte de la ville et la courtine sud-ouest.

Planche VII – Le bastion d'angle sud.

Planche VIII – Le bastion d'angle est.

Planche IX – Plan et coupe de la courtine nord-est.

Planche X – **1** : Vallée de l'Euphrate, les palmeraies des hameaux de Diniye et Tishzaniye; **2** : Khirbet ed-Diniye; **3** : Haradum, vue générale.

Planche XI – **1** : L'alvéole de Khirbet ed-Diniye; **2** : Noria située en rive droite, à l'aval de Khirbet ed-Diniye, la palmeraie est sur la terrasse Qob; **3** : Palmeraie et noria de Tishzaniye, en rive gauche, face à Khirbet ed-Diniye.

Planche XII – Les remparts. **1** : La porte; **2, 3** : Le bastion d'angle sud; **4** : L'enceinte sud-ouest, la ruelle et la base du rempart; **5** : L'enceinte sud-ouest et le bastion sud de la porte, vers le nord; **6** : L'enceinte sud-ouest, vers l'est.

Planche XIII – **1** : Les bâtiments 18, 17, 28 et 3 et l'axe transversal 4, vue du sud; **2** : Le bâtiment 22 vu depuis l'angle sud; **3** : Les bâtiments 21, 20, 27, 26 et 22, vue du nord et l'intersection entre la rue principale et une impasse.

Planche XIV – **1** : Sondage au centre de la place centrale 30 vers le nord; **2** : Bâtiment 7, pièce 8, angle sud, superposition des murs 3A et 3B; **3** : Vasque à cupule A 42, bâtiment 7, pièce 4; **4** : Bâtiment 10, les trois jarres en mortier de la pièce 4.

Planche XV – **1** : Sol 52, bâtiment 7, pièce 5; **2** : Sol 18, bâtiment 3, pièce 7; **3** : Sol 123, bâtiment 10, pièce 4; **4** : idem, intérieur d'une jarre en mortier; **5** : Bâtiment 10, pièce 2, fragments de mortier de gypse (voir p. 85).

Planche XVI – Tombes de nouveau-nés. **1** : T 147 et T 148 en cours de dégagement, bâtiment 18, pièce 2; **2** : T 163, sous S 165, bâtiment 6, pièce 2 (V 538 et V 539); **3** : T 62, sous S 34, bâtiment 7, pièce 6 (V 167 et V 166); **4** : Dégagement d'un squelette de nouveau-né dans une marmite.

Planche XVII – Le temple d'Ishtar, bâtiment 1. **1** : Vue vers le nord; **2** : Vue depuis l'entrée, au nord-ouest, le temple en cours de dégagement avec fragments du couple de lions et du support de vase *in situ*; **3** : Le dispositif d'entrée.

Planche XVIII – Vue axonométrique du temple, bâtiment 1, état 3C.

Planche XIX – Bâtiment 1. **1** : Détail du mur écroulé à l'intérieur de l'espace central et les pièces 2 et 3 à l'arrière-plan; **2** : Détail de la canalisation A 102; **3** : Pièce 4, angle est et cuvette A 148; **4** : Sondage dans l'espace central en face de l'accès à la pièce 4, au fond, puisard A 150.

Planche XX – **1** : V 139 (2.3, figure 63); **2** : V 106 (5.3, figure 70); **3** : V 275 (5.4, figure 71); **4** : V 295 (5.4, figure 72); **5** : V 296 (5.4, figure 72); **6** : 340/2 (4.2, figure 68).

Planche XXI – **1** : V 426, V 422, V 421, V 423 (11.2, 11.3, fig. 87 et 88); **2** : V 535 (11.2, fig. 87); **3** : 239/4 (intérieur d'une marmite 5.3, voir fig. 70, bâtiment 3, S 18); **4** : V 108 (5.1, fig. 69); **5** : V 92 (15.2, fig. 101); **6** : Tessons avec marques au bitume (fig. 137 et 140).

Planche XXII – **1** : V 419, V 203, V 418 (12.1, 23.1, 9.4, fig. 91, 124, 84); **2** : V 163 (11.2, fig. 87); **3** : V 101 (21.3, fig. 122); **4** : Lampe modelée fragmentaire (27.1, fig. 131); **5** : Supports de vases du temple (24.3, 24.4, 24.5, 24.6, fig. 126, 127, 128).

Planche XXIII – **1, 2** : V 500 (19.12, fig. 117); **3** : Tessons décorés (322/193, 312/26, 322/124, 321/99, 313/31); **4** : 57/176; **5** : 319/27 (fig. 141); **6** : Fonds de gobelets 12.1 couverts de bitume (340/96, 403/18, 403/30, 403/6, 350/18).

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	7
INTRODUCTION.....	9
Chapitre 1 : GÉNÉRALITÉS	
LE SITE, PRÉSENTATION GÉNÉRALE	11
Le plan	11
La stratigraphie.....	12
Les pratiques funéraires	14
LES REMPARTS D'HARADUM par Régis Vallet	15
Présentation et analyse des données.....	15
La porte de la ville et la courtine sud-ouest.....	15
Les bastions d'angle sud et est	21
Les courtines sud-est et nord-est.....	22
Synthèse.....	23
HISTOIRE DE HARÂDUM À L'ÉPOQUE PALÉO-BABYLONIENNE par Francis Joannès.....	30
Le nom du site.....	30
Harâdum à l'époque de Mari.....	30
Harâdum sous Samsu-iluna.....	31
Harâdum sous Abi-ešuh.....	32
Harâdum sous Ammiditana et Ammišaduqâ.....	33
La fin de la ville paléo-babylonienne.....	34
Datation des niveaux de Diniye	36
L'ENVIRONNEMENT ANCIEN D'HARADUM : UN SITE PARFAITEMENT INTÉGRÉ À SON ENVIRONNEMENT par Bernard Geyer.....	37
La vallée de l'Euphrate dans la région de Diniye	37
Aspect général de la vallée et milieu naturel.....	37
Schéma géomorphologique.....	38
Les inondations et leurs conséquences sur l'implantation des sites	40
Mise en valeur agricole et irrigation.....	40
Le site de Khirbet ed-Diniye et son implantation.....	41

Haradum-Harada	41
Le terroir agricole de Haradum-Harada	44
Le site face aux inondations.....	44
LES FAUNES par Jean Desse	51
Composition faunique	51
Les poissons.....	52
Les mammifères sauvages chassés :	
<i>Dama mesopotamica</i> et <i>Gazella sp.</i>	52
L'hippopotame : (<i>Hippopotamus sp.</i>) (?).....	52
Les animaux domestiques.....	53
Interprétation.....	54
Type d'exploitation.....	54
Traces de boucherie et de décarnisation.....	55
Répartition spatiale.....	55
 Chapitre 2 : L'ARCHITECTURE	
GÉNÉRALITÉS.....	61
Les murs, mise en œuvre, élévations et ouvertures	61
Les sols.....	63
Les structures domestiques.....	63
Les rues.....	64
 DESCRIPTION DES DIFFÉRENTS BÂTIMENTS	65
Les critères de description et de présentation	65
Bâtiment 10.....	66
Bâtiment 34.....	71
Bâtiment 31.....	73
Bâtiment 6.....	74
Bâtiment 29.....	78
Bâtiment 15.....	79
Bâtiment 4.....	82
Bâtiment 8.....	85
Bâtiment 5.....	88
Bâtiment 9.....	92
Bâtiment 11.....	95
Bâtiment 12.....	97
Bâtiment 13.....	99
Bâtiment 14.....	102
Place centrale 30.....	106
Bâtiment 2.....	111
Bâtiment 7.....	116
Bâtiment 1.....	123
Bâtiment 3.....	137
Bâtiment 17.....	146
Bâtiment 28.....	150
Bâtiment 18.....	151
Bâtiment 19.....	154
Bâtiment 25.....	156
Bâtiment 23.....	157
Bâtiment 24.....	159
Bâtiment 32.....	160

Bâtiment 33.....	165
Bâtiment 20.....	170
Bâtiment 21.....	173
Bâtiment 22.....	174
Bâtiment 26.....	175
Bâtiment 27.....	177
Bâtiment 35.....	178

Chapitre 3 : LA CÉRAMIQUE

INTRODUCTION.....	179
Collecte du corpus et enregistrement.....	179
Classification.....	180
Présentation des planches.....	181
ÉTUDE.....	354
Les Formes fermées.....	354
Les vases de très grande taille : classe 1.....	354
Les vases de grande taille, ovoïdes : classes 2, 3 et 4.....	354
Les vases de grande taille, globulaires : classes 5 à 7.....	355
Les vases de taille moyenne, ovoïdes : classes 8 à 9.....	355
Les vases de taille moyenne, globulaires : classe 10.....	356
Les vases de petite taille, ovoïdes : classes 11 à 13.....	356
Les vases de petite taille, globulaires : classes 14 et 15.....	357
Les Formes ouvertes.....	357
Les vases de très grande taille : classe 16.....	357
Les vases de grande taille : classes 17 à 18.....	358
Les bols de taille moyenne : classe 19.....	358
Les assiettes de grande taille : classes 20 et 21.....	358
Les assiettes de taille moyenne : classe 22.....	358
Les assiettes de petite taille : classe 23.....	359
Les supports de vases : classe 24.....	359
Les couvercles : classe 25.....	359
Diverses formes exceptionnelles : classe 26.....	359
Les lampes et autres petits vases modelés : classe 27.....	359
Les vases en mortier : classe 28.....	360
Les bases.....	360
Les anses, tenons et becs verseurs.....	360
Les marques au bitume.....	360
Décors.....	361
CONCLUSION.....	361

Chapitre 4 : LES MISCELLANÉES

INTRODUCTION.....	363
CORPUS.....	363
La glyptique.....	363
Les terres cuites.....	364
Figurines anthropomorphes.....	365

Figurines zoomorphes.....	366
Plaquettes.....	366
Rondes bosses ou très hauts-reliefs.....	367
Chars miniatures.....	369
Bateaux miniatures.....	371
Fusaïoles.....	371
Creusets.....	372
Divers.....	373
Les terres crues.....	374
Figurines zoomorphes.....	374
Bas-reliefs et hauts-reliefs.....	376
Plaquettes.....	376
Divers.....	377
Les objets en métal.....	377
Armes et outils.....	377
Épingles.....	379
Aiguilles.....	380
Bracelets.....	381
Divers.....	381
Perles et bagues.....	381
Eléments de parure.....	382
Perles.....	382
Anneaux.....	386
Bracelets et pendentifs.....	386
Les objets en os.....	387
Aiguilles.....	387
Divers.....	388
Les objets en pierre.....	389
Poids.....	389
Poids et pesons.....	390
Meules.....	392
Broyeurs-percuteurs.....	393
Lissoirs-affûteuses.....	398
Galets oblongs.....	399
Silex taillés.....	401
Coupelles ou vases en pierre.....	402
Divers.....	403
Pommeaux en bitume.....	403
Objets en coquillage.....	404
Coquillages fossilisés.....	404
Bivalves d'eau douce.....	405
Divers.....	406
Tessons circulaires.....	406
Fragments d'œufs d'autruche.....	407
Vase en fritte recouvert d'une glaçure.....	407
BIBLIOGRAPHIE.....	441
LISTE DES FIGURES.....	445
LISTE DES PLANCHES.....	451
TABLE DES MATIÈRES.....	453

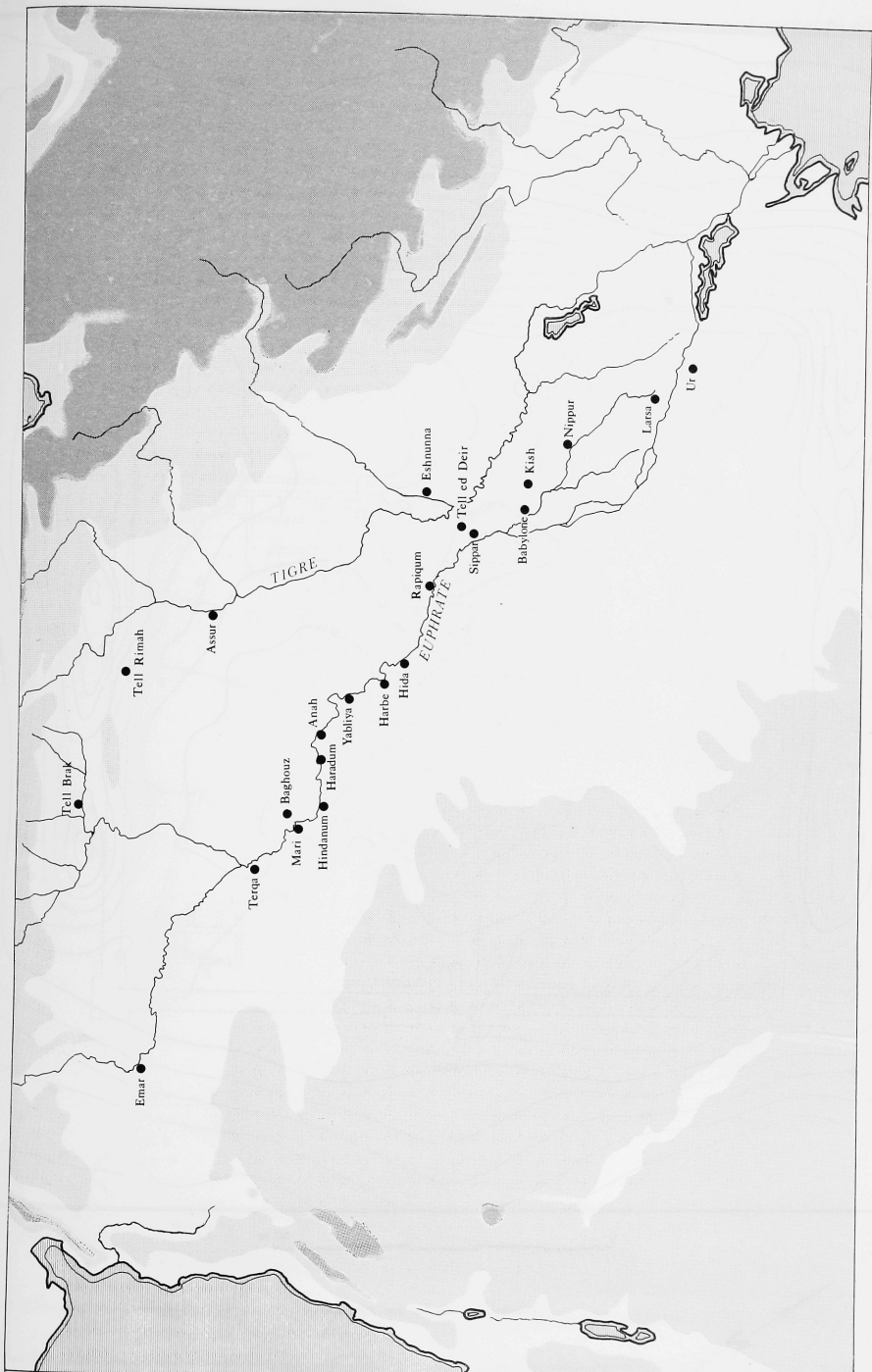
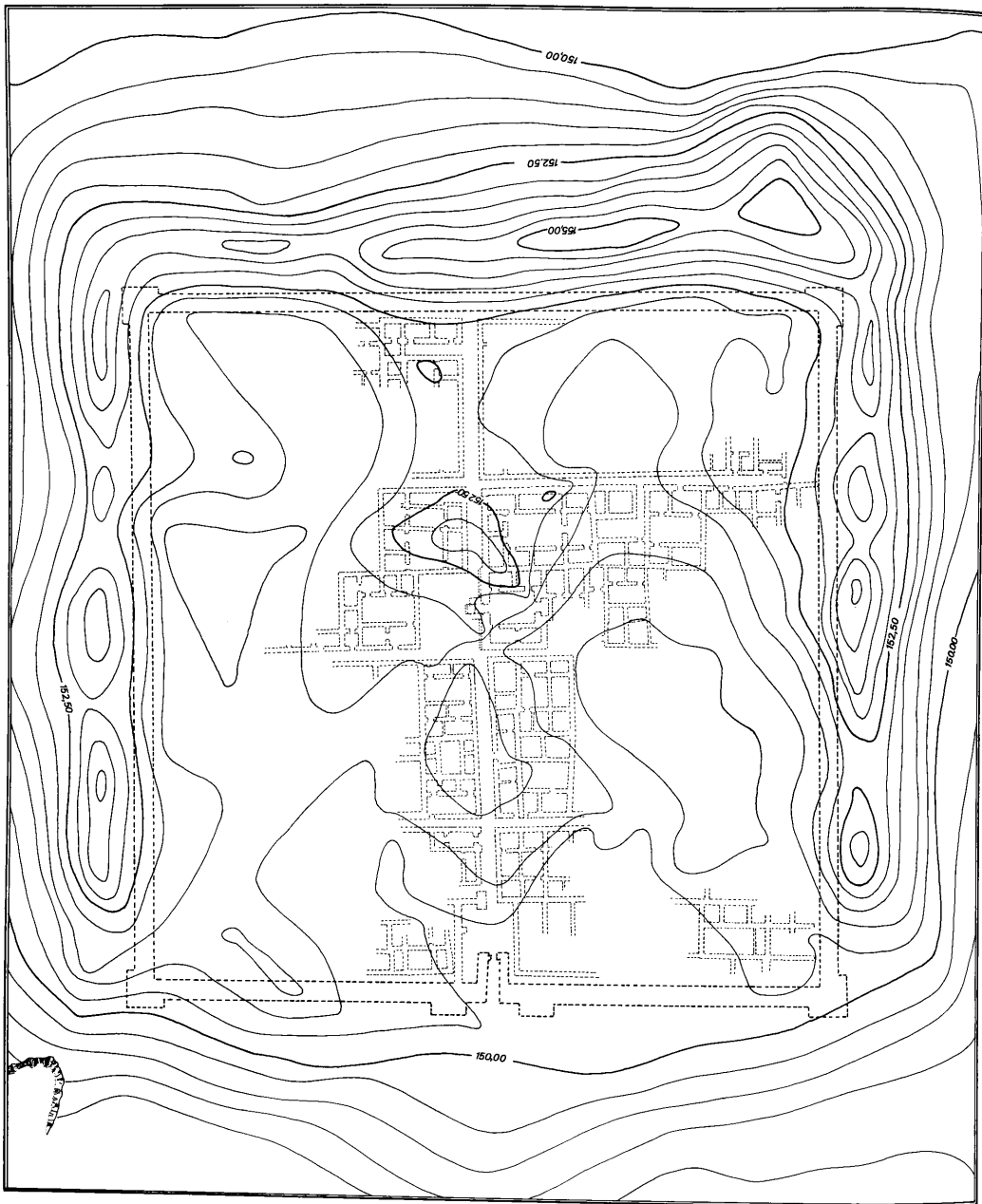


Planche I - Carte de la vallée de l'Euphrate.



0 50 m

Equidistance des courbes : 0,50 m

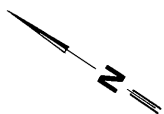


Planche II - Plan topographique de Haradum.



Planche III – Plan de situation de Haradum.

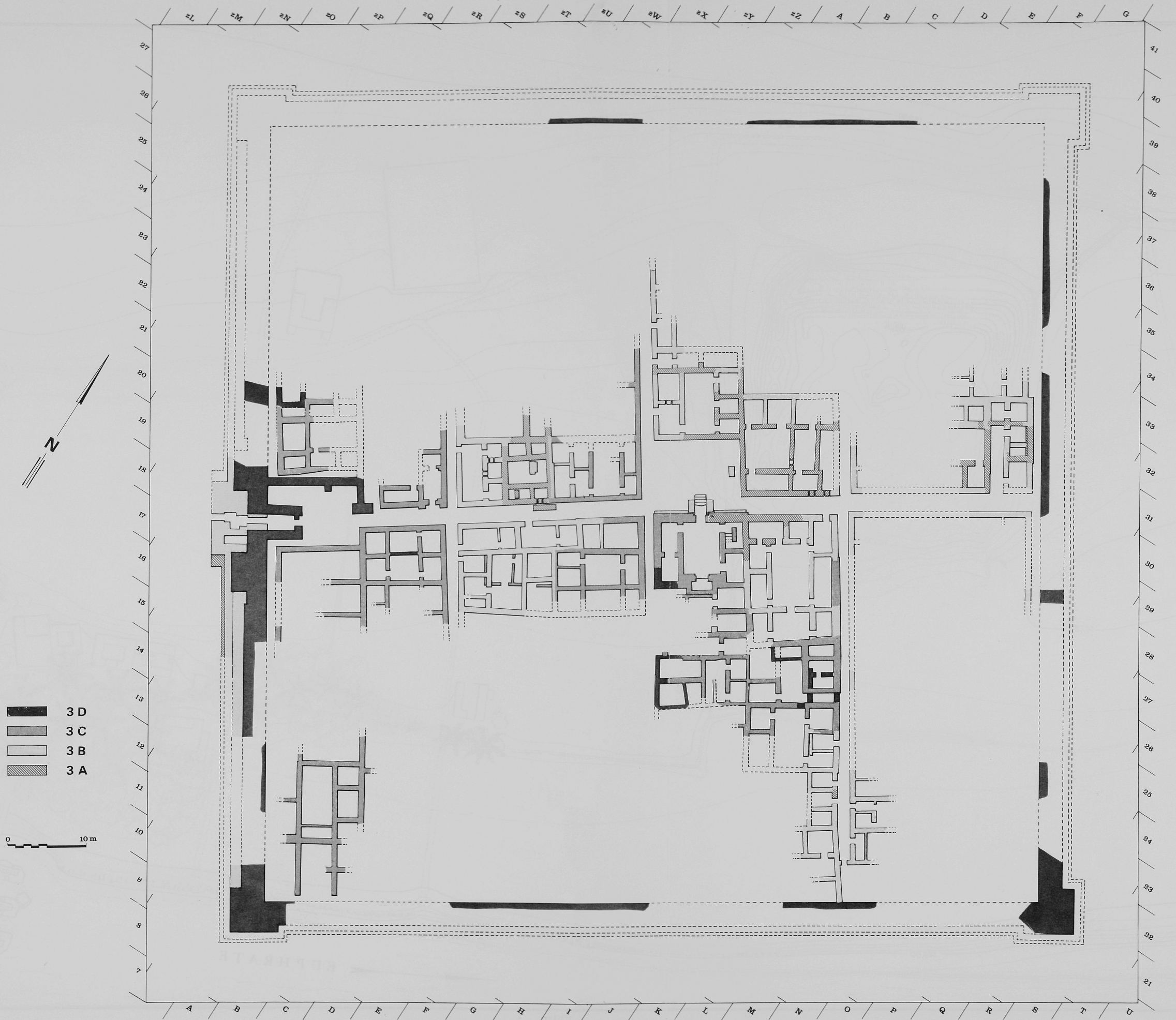
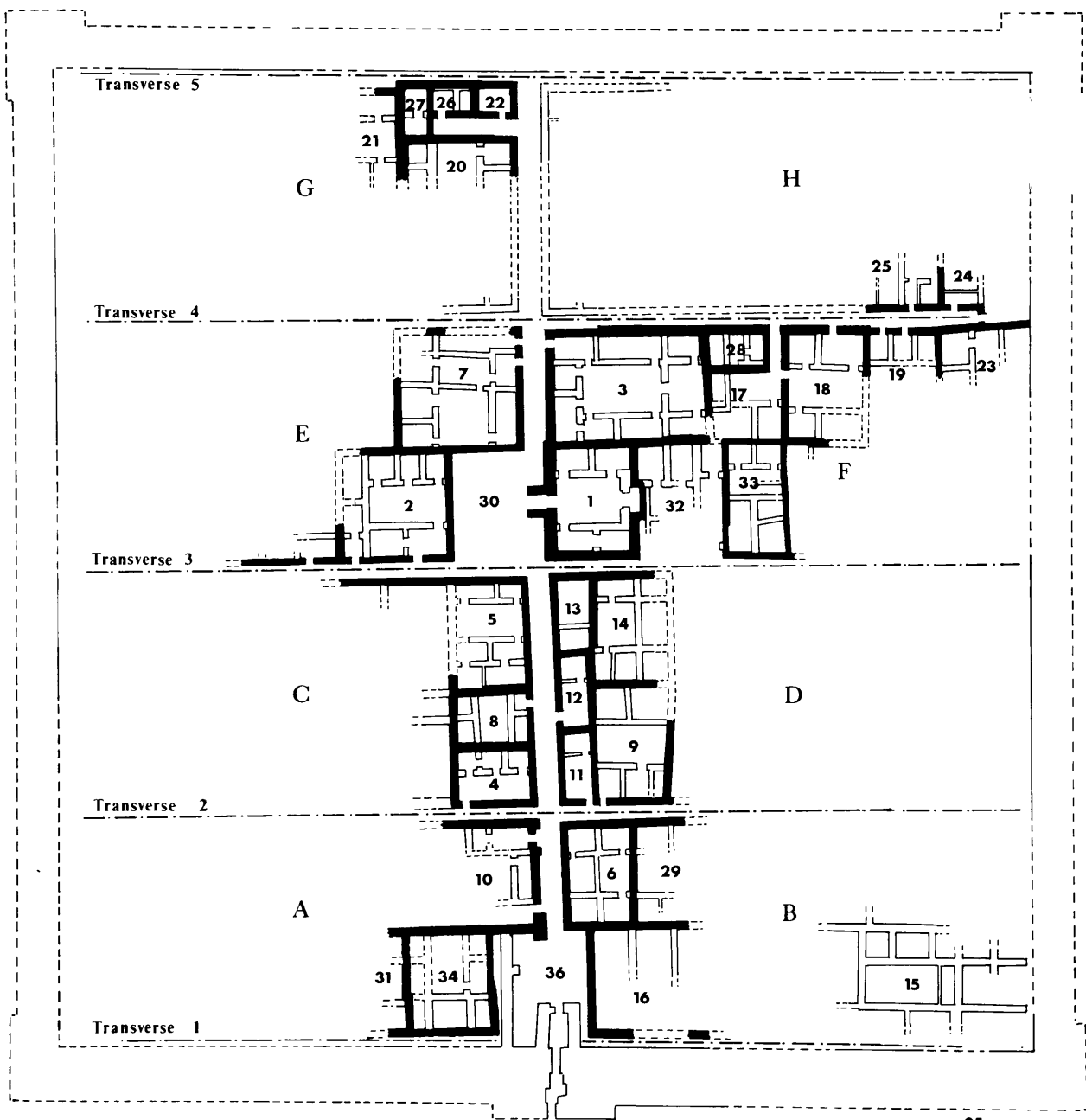


Planche IV - Plan de la île paléo-babylonienne (niveaux).

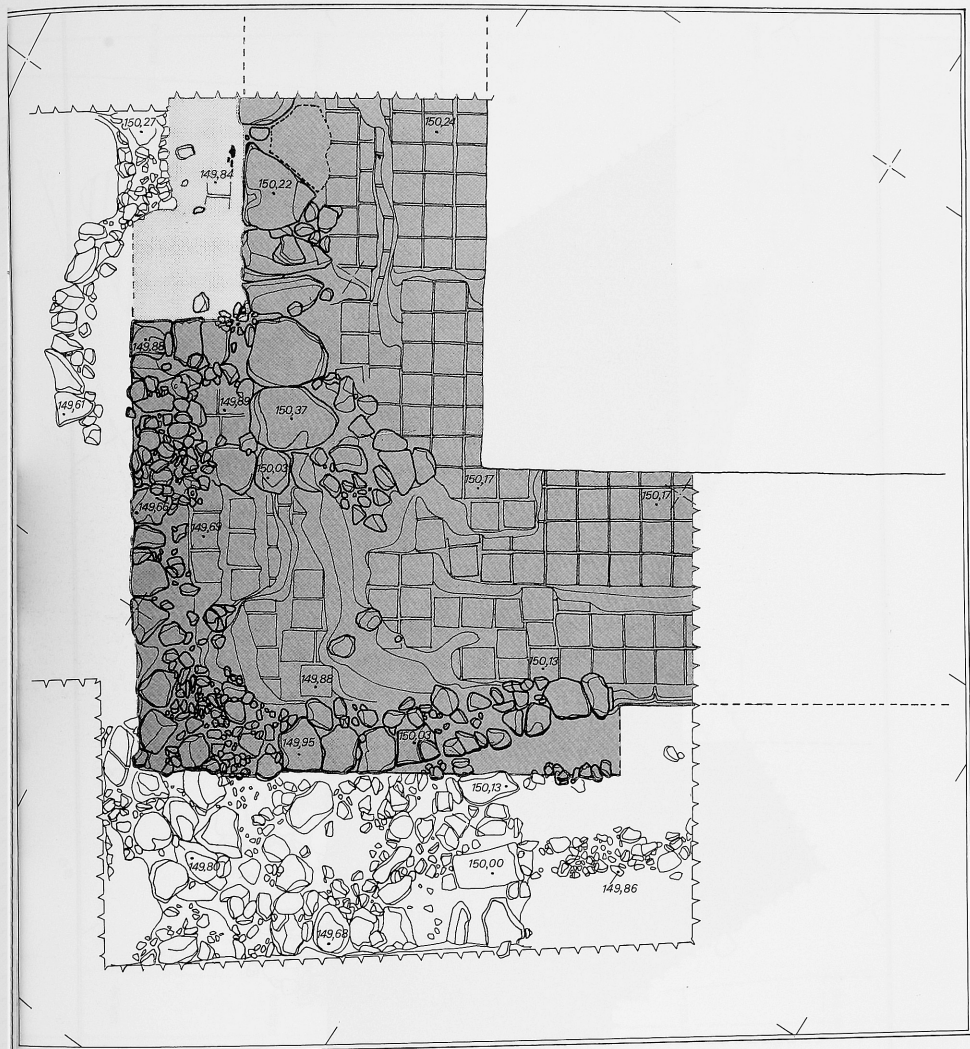


35

Planche V – Plan de la ville paléo-babylonienne (flots et bâtiments).



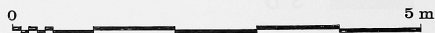
Planche VI – La porte de la ville et la courtine sud-ouest.



- 3 D
- 3 B



Planche VII – Le bastion d'angle sud.



3 D



Planche VIII – Le bastion d'angle est.

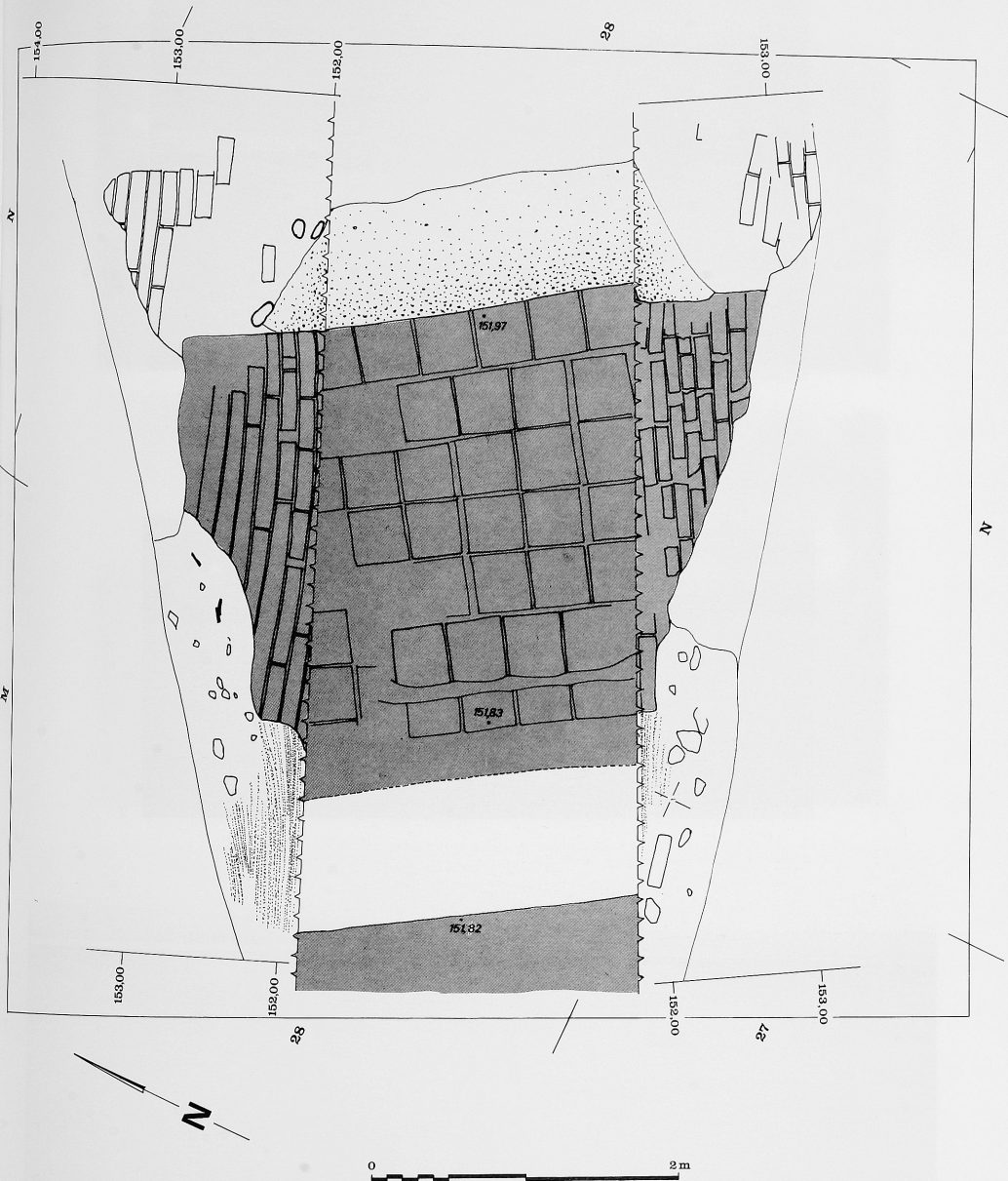


Planche IX – Plan et coupe de la courtine nord-est.



1

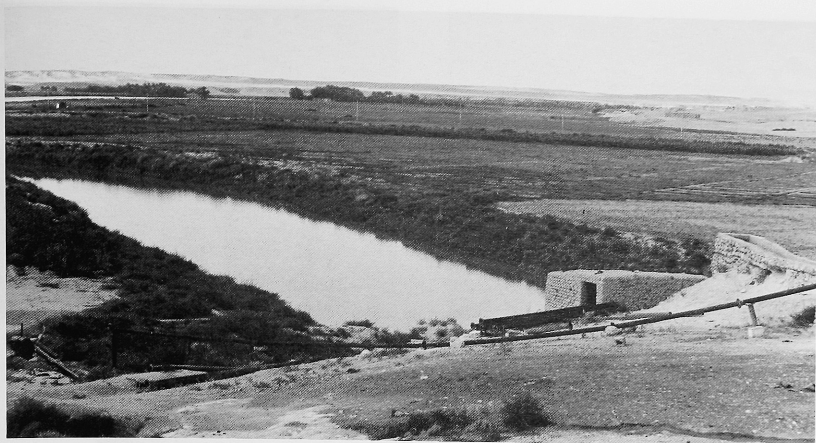


2



3

Planche X – 1 : Vallée de l'Euphrate, les palmeraies des hameaux de Diniye et Tishzaniye; 2 : Khirbet ed-Diniye; 3 : Haradum, vue générale.



1



2

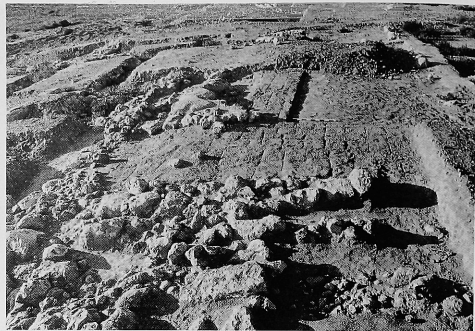


3

Planche XI – 1 : L'alvéole de Khirbet ed-Diniye ; 2 : Noria située en rive droite, à l'aval de Khirbet ed-Diniye, la palmeraie est sur la terrasse Qob ; 3 : Palmeraie et noria de Tishzaniye, en rive gauche, face à Khirbet ed-Diniye.



1



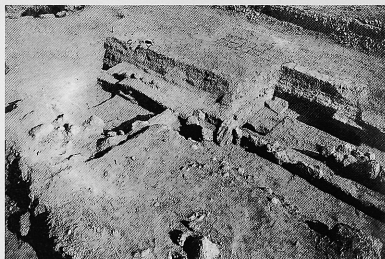
2



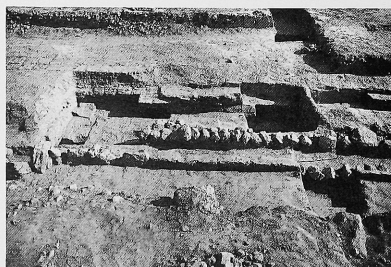
3



4



5



6

Planche XII – Les remparts. 1 : La porte ; 2, 3 : Le bastion d'angle sud ; 4 : L'enceinte sud-ouest, la ruelle et la base du rempart ; 5 : L'enceinte sud-ouest et le bastion sud de la porte, vers le nord ; 6 : L'enceinte sud-ouest, vers l'est.



1



2



3

Planche XIII – 1 : Les bâtiments 18, 17, 28 et 3 et l'axe transversal 4, vue du sud ; 2 : Le bâtiment 22 vu depuis l'angle sud ; 3 : Les bâtiments 21, 20, 27, 26 et 22, vue du nord et l'intersection entre la rue principale et une impasse.



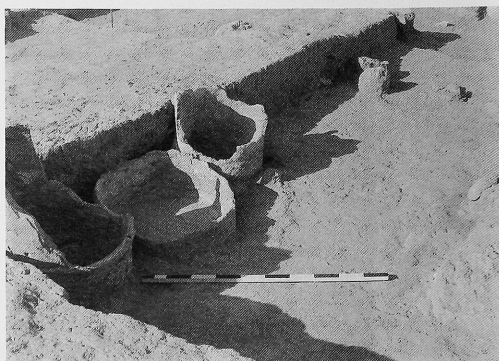
1



2



3



4

Planche XIV – 1 : Sondage au centre de la place centrale 30 vers le nord ; 2 : Bâtiment 7, pièce 8, angle sud, superposition des murs 3A et 3B ; 3 : Vasque à cupule A 42, bâtiment 7, pièce 4 ; 4 : Bâtiment 10, les trois jarres en mortier de la pièce 4.

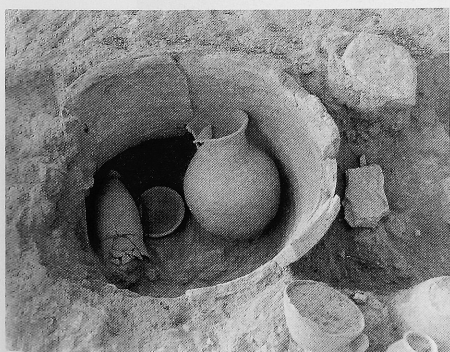


Planche XV - 1 : Sol 52, bâtiment 7, pièce 5 ; 2 : Sol 18, bâtiment 3, pièce 7 ; 3 : Sol 123, bâtiment 10, pièce 4 ; 4 : idem, intérieur d'une jarre en mortier ; 5 : Bâtiment 10, pièce 2, fragments de mortier de gypse (voir p. 85).



1



2

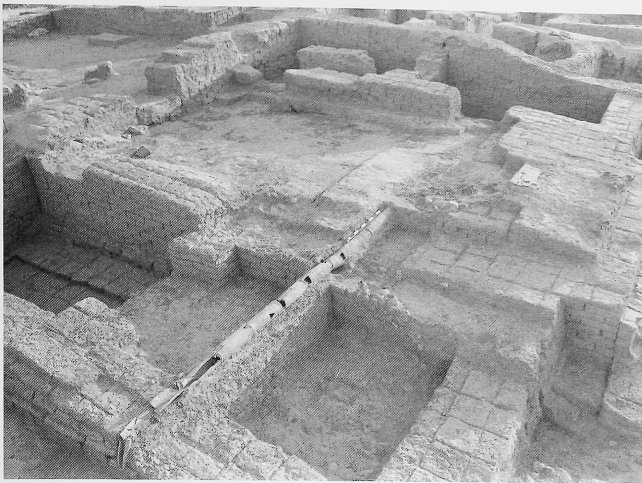


3



4

Planche XVI – Tombes de nouveau-nés. 1 : T 147 et T 148 en cours de dégagement, bâtiment 18, pièce 2 ; 2 : T 163, sous S 165, bâtiment 6, pièce 2 (V 538 et V 539) ; 3 : T 62, sous S 34, bâtiment 7, pièce 6 (V 167 et V 166) ; 4 : Dégagement d'un squelette de nouveau-né dans une marmite.



1



2



3

Planche XVII – Le temple d'Ishtar, bâtiment 1. 1 : Vue vers le nord; 2 : Vue depuis l'entrée, au nord-ouest, le temple en cours de dégagement avec fragments du couple de lions et du support de vase *in situ*; 3 : Le dispositif d'entrée.

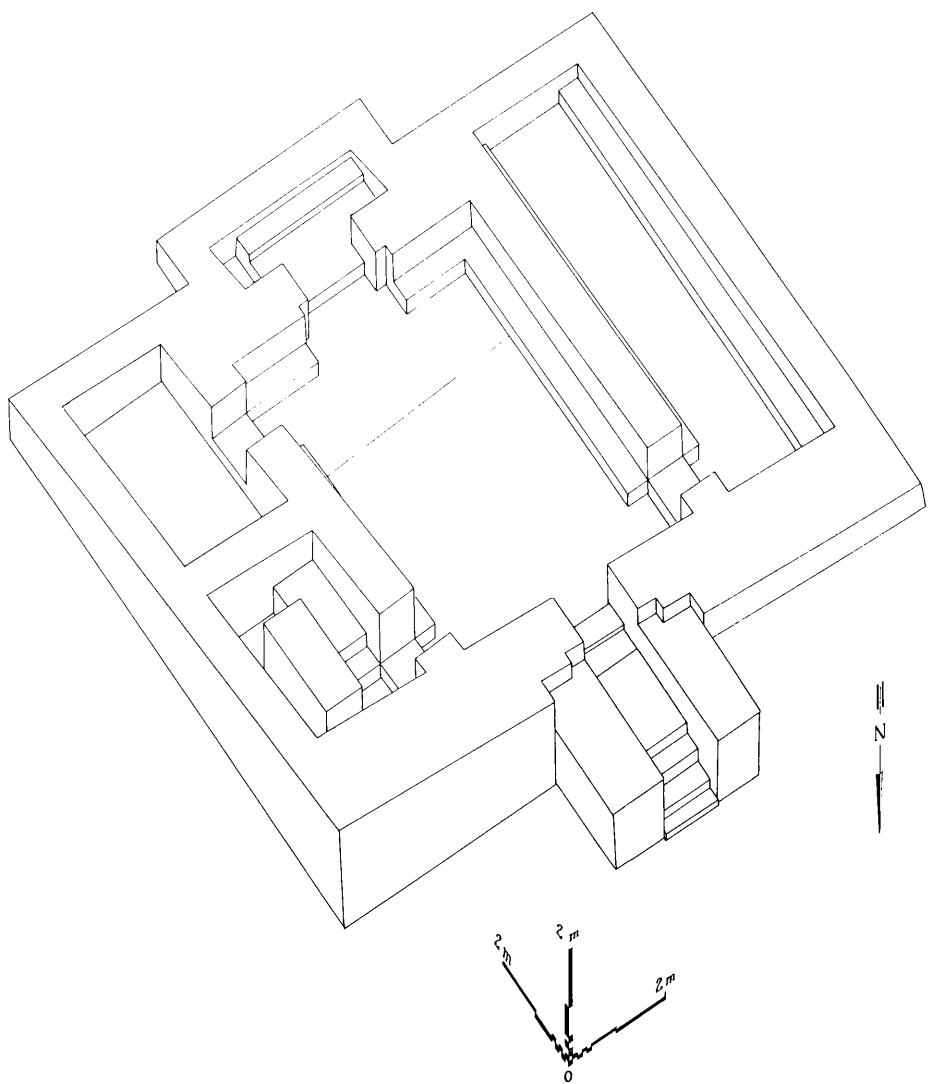
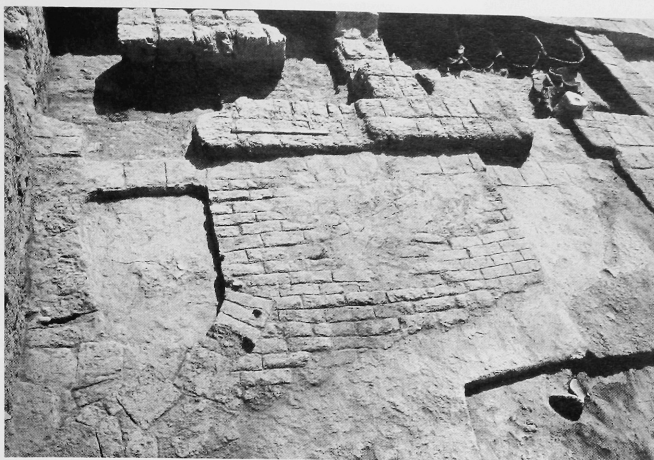


Planche XVIII – Vue axonométrique du temple, bâtiment 1, état 3C.



1



2

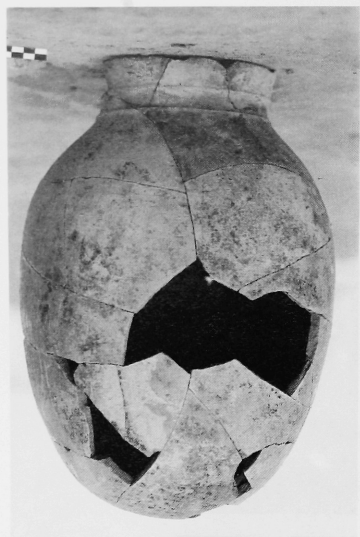


3



4

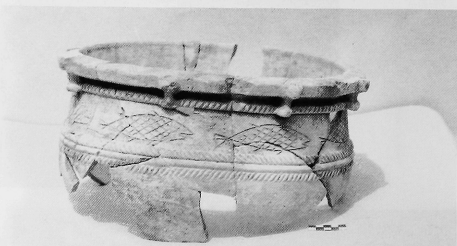
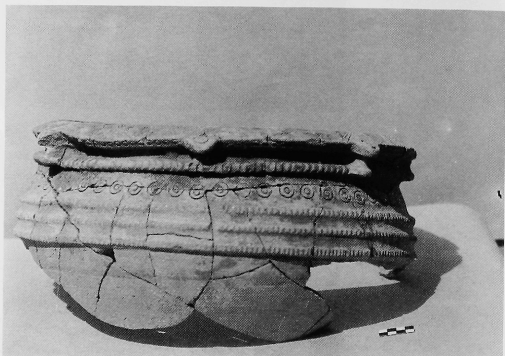
Planche XIX – Bâtiment 1. 1 : Détail du mur écroulé à l'intérieur de l'espace central et les pièces 2 et 3 à l'arrière-plan ; 2 : Détail de la canalisation A 102 ; 3 : Pièce 4, angle est et cuvette A 148 ; 4 : Sondage dans l'espace central en face de l'accès à la pièce 4, au fond, puisard A 150.



1



3



5

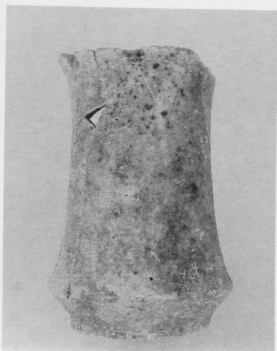


6

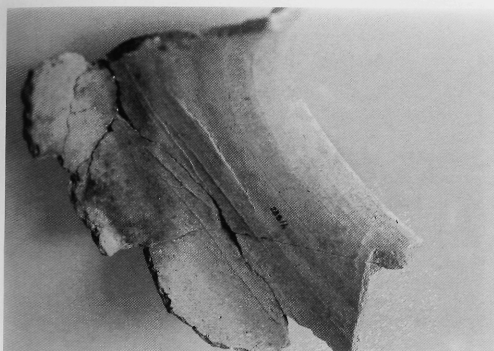
Planche XX – 1 : V 139 (2.3, figure 63) ; 2 : V 106 (5.3, figure 70) ; 3 : V 275 (5.4, figure 71) ; 4 : V 295 (5.4, figure 72) ; 5 : V 296 (5.4, figure 72) ; 6 : 340/2 (4.2, figure 68).



1



2



3



4

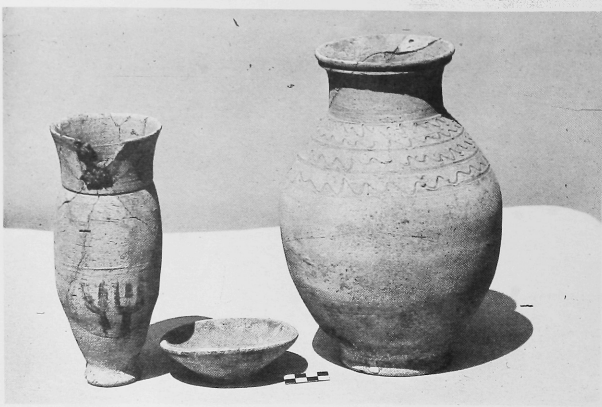


5

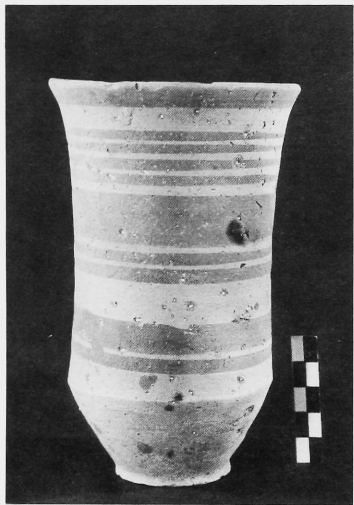


6

Planche XXI – 1 : V 426, V 422, V 421, V 423 (11.2, 11.3, fig. 87 et 88) ; 2 : V 535 (11.2, fig. 87) ; 3 : 239/4 (intérieur d'une marmite 5.3, voir fig. 70, bâtiment 3, S 18) ; 4 : V 108 (5.1, fig. 69) ; 5 : V 92 (15.2, fig. 101) ; 6 : Tessons avec marques au bitume (fig. 137 et 140).



1

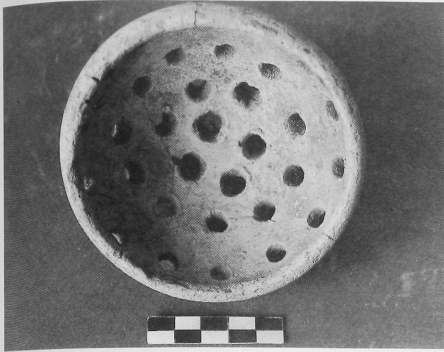


2



5

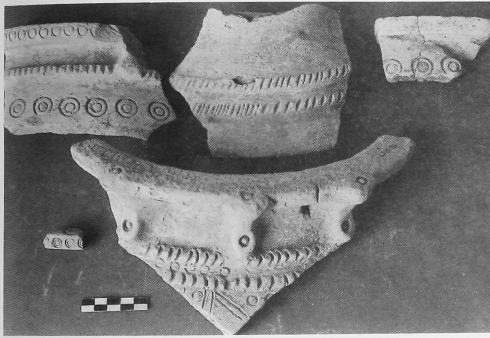
Planche XXII – 1 : V 419, V 203, V 418 (12.1, 23.1, 9.4, fig. 91, 124, 84) ; 2 : V 163 (11.2, fig. 87) ; 3 : V 101 (21.3, fig. 122) ; 4 : Lampe modelée fragmentaire (27.1, fig. 131) ; 5 : Supports de vases du temple (24.3, 24.4, 24.5, 24.6, fig. 126, 127, 128).



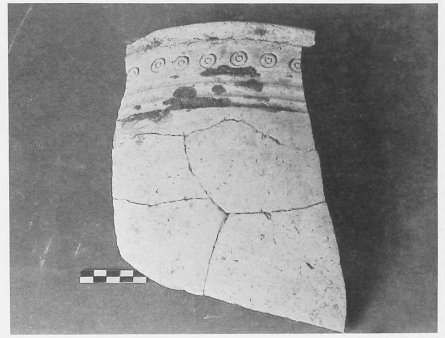
1



2



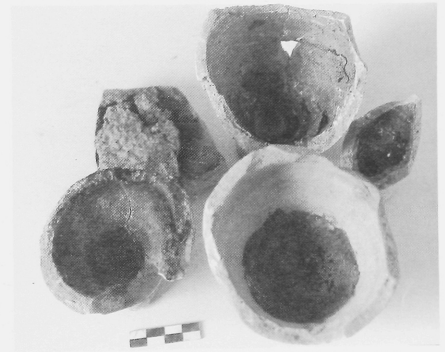
3



4



5



6

Planche XXIII – 1, 2 : V 500 (19.12, fig. 117); 3 : Tessons décorés (322/193, 312/26, 322/124, 321/99, 313/31); 4 : 57/176; 5 : 319/27 (fig. 141); 6 : Fonds de gobelets 12.1 couverts de bitume (340/96, 403/18, 403/30, 403/6, 350/18).

LOUIS - JEAN
avenue d'Embrun, 05003 GAP cedex
Tél. : 92.53.17.00
Dépot légal : 150 — Janvier 1993
Imprimé en France

والاصناف الفرعية التالية : 1-3 ، 3-6 ، 3-7 ، 6-1 ، 6-4 ، 7-2 ، 8-6 ، 8-7 ، 8-8 ، 13-1 ، 13-2 ، 13-3 ، 13-5 ، 13-6 ، 13-7 ، 14-1 ، 16-1 ، 17-4 ، 18-3 ، 18-4 ، 18-9 ، 18-10 ، 18-11 ، 19-11 ، 20-3 ، 24-3 ، 24-4 ، 24-5 ، 24-6 ، 25-1 ، 25-2 ، 25-4 ، 25-5 ، 25-7 ، 26 ، 27-2 تطابق اشكالاً فريدة . ومعظمها ليس له ما يوازيه .

وليس ذلك حال : 1-3 ، 13-1 ، 13-6 ، 16-1 ، 18-9 ، 18-10 ، 26-1 ، 26-2 ، 26-3 . ان الكثير من هذه الآنية ذات الاشكال الجديدة تنتمي الى المستوى 3B1 (7-2 ، 13-1 ، 13-2 ، 13-5 ، 13-6 ، 13-7) ، وينوع اخص الى البناية 2 (7-2 ، 13-1 ، 13-2 ، 13-5 ، 13-6 ، 13-7 ، 18-10) . ونشير ايضاً الى الطاس 11-2 الذي يتفرد بمعجمته وزخرفه الملون (الصورة ٨٧ : ١٤ واللوحة) . وطاسات اخرى ايضاً ، اكتشفت في احد المعبدن ، تمكن مقارنتها في غالب الاحيان بآنية وجدت في اماكن اخرى للعبادة . ولا شك ان معظمها كان مخصصاً للشعائر الدينية (3-1 ، 3-7 ، 8-8 ، 18-3 ، 20-3 ، 24-3 ، 24-4 ، 24-5 ، 24-6 ، 25-1 ، 25-2 ، 25-3 ، 25-4 ، 26-3) .

ونجد بعض الاصناف الفرعية متواجدة في اقدم حالات البناء حتى احداثها ، مثل 2-2 ، 3-4 ، 3-5 ، 7-1 ، 8-5 (منعدمة في 3D و 3C) ، 12-3 ، 12-4 ، 18-2 (ابتداء من 3C) ، 19-8 و 21-1 (ابتداءً من 3C) بينما تندر اصناف غيرها تدريجياً مثل 2-1 ، 5-1 ، 6-2 ، 6-3 ، 8-2 ، 8-4 ، 9-2 ، 9-4 ، 11-3 ، 18-8 ، 20-2 ، 20-6 ، 24-7 . وثمة اشكال مقصورة على مستوى معين ؛ اما بصدد 3D و 3C فنذكر : 1-1 ، 1-3 ، 5-4 ، 5-5 ، 15-1 ، 15-5 ، 18-3 ، 18-4 ، 18-6 ، 24-7 ، 25-1 و 25-2 ، وكثير منها يظهر حصراً في احد المعبدن (3-1 ، 5-4 ، 15-1 ، 18-3 ، 25-1 ، 25-2) ؛ ونذكر بصدد 3C و 3B : 20-1 و 20-6 ، وبصدد 3A : 4-2 و 18-2 . وهنالك اشكال تبلغ الأوج في مستوى بعينه ؛ نذكر 20-4 بصدد 3B1 و 20-5 بصدد 3C .

يوافى خرف خرادوم بمعلومات وفيرة ، ويتيح تهذيب معارفنا الى حد بعيد . وان مجموع العناصر السابق ذكرها يحتفظ بتنوعه . وكل شكل ثابت الوجود قد اوضح مغزاه الحقيقي ، بواسطة النسب المثوية ، كما بتواتر تواجده في مختلف المستويات ، وقيام القرى او عدم قيامها بينه وبين عناصر الثقافات المجاورة . وان كل استنتاج آخر لا يأتي في هذا الصدد الا بمعرفة محدودة .

* *
*

خلاصة الدراسة

ان العناصر المكتشفة في خردوم متناسقة جداً ، والأوعية في معظمها مبرومة . على ان الأنية الكبيرة الحجم مصنوعة بواسطة المدحاة^(١) ، غالباً من جزعين ، وبعض الأشكال النادرة جداً هي مَقْوَلِيَّة (الصنف ٢٧) . العجينة هي عامة بلون الصوف الطبيعي او المائل الى الوردى ، ومذيب الدهن الملاحظ بالعين المجردة هو كناية عن خليط ؛ وأدخلت بانتظام جزيفات معدنية على العجينة الأصلية . على ان الصحون ، ذات الجوانب السمكية ، والمقولة ، هي غالباً ذات مذيب نباتي وفير ، ولكنه اخشن ملمساً من المذيب الخليط . كذلك هي الحال بالنسبة الى الأنية الكبيرة الحجم ، سواء كانت مفتوحة او مغلقة . وبدلاً من طلاء يصعب تبيته بالعين المجردة ، تلاحظ غالباً استعادة صنع الاناء المبروم بيد مبلولة . ثمة تقنية اخرى لتسوية الصفحة وصقلها ، وبخاصة صفحة قاعدات الأنية المغلقة اساساً ، وبعض الصحون الكبيرة القطر ، يبدو انها استعملت في تسوية هذه المواضع مستخدمة في ذلك سداة من قش . وعلى هذا الوجه ، ان مظهر الكسّر المتأثية من الاناء عينه ، يمكن ان يختلف اختلافاً جوهرياً ، سواء تناول الوصف الاجزاء العليا او السفلى منها ، بدون ان ينال ذلك من نوعية العجينة التي بدت ذات تجانس كبير جداً . ولكن تلاحظ بعض عجائن غير مألوفة مضافة غالباً الى نمط صناعي خاص ، او الى اشكال متميزة جيداً ، عتينا بها الاصناف الفرعية التالية : 3-5 ، 4-2 ، 5-3 ، 7-1 ، 13-7 .

بعض الأشكال هي وفيرة التواجد جداً طوال الحقبة البابلية القديمة في منطقة ما بين النهرين بالجنوب ، والوسط ، والمواقع المجاورة لخردوم (2-2 ، 2-3 ، 5-5 ، 7-1 ، 9-1 ، 13-6 ، 16-1 ، 16-2 ، 17-1 ، 17-3 ، 19-6 ، 20-1 ، 20-2 ، 20-4) كما في سوريا والانااضول (1-2 ، 18-2 ، 23-2 ، 24-7) . واشكال اخرى نلقاها في جميع مواقع بلاد الرافدين ، الجنوبية منها والشمالية ، كما في منطقة حمرين (2-4 ، 11-2 ، 11-3 ، 12-1 ، 12-2 ، 12-3 ، 12-4 ، 12-5 ، 12-6 ، 15-1 ، 15-2 ، 15-3 ، 18-6 ، 18-7 ، 19-1 ، 19-2 ، 19-8 ، 19-12 ، 20-6) .

وان اصنافاً فرعية نجدها خاصة في نواحي خردوم (5-4 ، 6-2 ، 9-4 ، 18-10 ، 12-1 ، 21-3) ، فيما ان اشكالا كثيرة اخرى لها ما يوازيها في الشمال الغربي ، بجميع مواقع وادي الفرات منذ سوريا حتى الانااضول^(٢) (2-2 ، 2-4 ، 3-1 ، 3-2 ، 3-5 ، 3-6 ، 6-1 ، 6-2 ، 6-3 ، 7-1 ، 8-3 ، 8-4 ، 9-2 ، 10-2 ، 13-4 ، 14-3 ، 18-3 ، 18-4 ، 18-9 ، 19-3 ، 19-8 ، 22-1 ، 26-4) . ونذكر أخيراً الأشكال التي تنم عن قيام علاقات بين اشور وخردوم (24-1 ، 24-4) وبين منطقة حمرين ومنطقة خردوم (9-2 ، 9-3) وأخيراً بين حمرين وسوريا وتركيا (4-2 ، 18-8) .

ان النيسب المتوية تهذب الى حد بعيد المعلومات المتعلقة بتطور مختلف الاصناف الفرعية المميزة . وعلى هذه الحال ، ان مجرد نظرة تتيح التبين هل ان شكلاً ما قد ظل فريداً من نوعه ، ام انه ثابت الوجود . فالأنية الأوفر تواجداً وانتظماً طوال مدة استيطان الموقع باسرها تنتمي الى الاصناف الفرعية التالية : 2-3 ، 2-4 ، 5-1 ، 8-1 ، 8-4 ، 9-4 ، 11-3 ، 11-4 ، 12 ، 18-1 ، 18-2 ، 19-1 ، 20-2 ، 20-4 ، 20-5 ، 21-3 ، 20-6

(١) كناية عن مدحاة صغيرة من مادة لينة تستعمل لصنع الآنية الضخمة بدلاً من استخدام دولاب الخزاف .
(٢) ان التقارب بين الصفات المادية للمواقع الكائنة في وادي الفرات ، منذ خردوم حتى الانااضول ، هو جلبي الظهور وقيمه في جميع المواقع الموجودة في النواحي المجاورة لخرية الدنيا ، وجميع مواقع بحيرة طبرية ، وفي كتاب قربان هيوك الذي صدر حديثاً . وكما قد اتينا من كتابنا هذا عندما بلغنا امره . وسوف يكون هذا الخبر المستجد موضوع مقال في اجل لاحق

رقم إناء . (مثلا : V1) ، ويُذكر تحت ذلك الحارة ثم البناء ، فالغرفة والتربة (مثلا : S 123) او / والبنية المعنية (ضريح او غيره ، هري ، موقد الخ (مثلا : T85 او A 115) حيث وُجِدَت الوثيقة . وفي الوسط ، جُمِعَت المعايير التكنولوجية تحت خمسة عناوين يردّ التذكير بها في رأس الصفحة على الوجه التالي : ١ : كيفية الصنع ؛ ٢ : لون العجينة ؛ ٣ : لون دهان الخزف عند الاقتضاء ؛ ٤ : طبيعة مُزِيل الدهن ؛ ٥ : الزخرف ، اذا توفّر ؛ وان لم يُذكر مزيل الدهن او الزخرف ، يُحذَف العنوانان ٣ و ٥ . اخيراً الى اليمين ، قد أُورِدَت بعض المقارنات . وهي تتناول صنفاً بأسره ، او صنفاً فرعياً على الاخص . والى جانب اسم الموقع ، أُشير الى التاريخ الذي يقترحه المنقّب ، وتأتي تحته قائمة المراجع البيبليوغرافية .

أثبتت في صفحة اليمين رسومٌ بسيطة تنوّه بكل من الاصناف الفرعية . فقد خلّطت الكِسرَ وجُعِلت مع الآنية المكتملة . وتُشيرت جميع الاشكال الكاملة ، لانها لا تخلو دائماً من تنوعات ضمنية ، يجدر التوقف لديها بخاصة ، لاجل حصر مميزات كل من الاصناف الفرعية . اما بشأن الكِسرَ ، فقد اعتمدنا المسعى الخالف . فحذفنا ما امكن من العناصر المتائلة ، محتفظين فقط بالعناصر التي تصلح لان تكون مرجعاً .

تجدر الإشارة ، في ما نشره ، الى ان الامثلة الخزفية المكتشفة خلال الحملات التنقيبية الاولى هي التي ذُكِرَت اولاً في اللوحات . اجل ، قد اقلعنا تدرجياً عن رسم الاشكال المتكررة ، على توالي اكتشافها ، واكتفينا بتسجيلها فقط . ولهذا السبب توافي النِسَب المثوية بمعلومات اضافية جوهريّة ، بقدر ما تتناول مجمل العناصر المتوفرة . وكذلك اذا لم تُرسم احياناً على اللوحات سوى امثلة من صنف فرعي ناجم عن مستوى واحد . لا يعني ذلك البتة وفي اقصى تعديل ، ان الصنف الفرعي المقصود لم يُعثر عليه في المستويات الاخرى ، بل انه في حال العثور عليه ، لم ينجل عن تنوعات هامة بالنسبة إلى الامثلة الاولى المرسومة من الصنف الفرعي . وخلافاً لما سبق - ان كلا من الاصناف الفرعية قد رُسمَ ايضاً مع القسط الأوفر من التنوعات الضمنية التي لم تظهر احياناً الا في العناصر المكتشفة خلال الحملات التنقيبية الاخيرة . ونعيد القول بان النِسَب المثوية الصادرة إزاء الاشكال المرجعية توافي بالمعلومات كاملة مكتملة .

قد اخترنا ان تقدّم الاصناف الثانية والعشرين المحدّدة ، بادئين بالاشكال المغلقة ، من الاكبر حتى الاصغر ، ووالينا ذلك كذلك مع الاشكال المفتوحة . ثم نعرض مركزات آنية ، واغطية ، وبضعة اشكال فريدة لا يمكن عزوؤها الى نموذج عام ، ومصاييح ، وعدداً من أوعية مُقَوَّبَة ، واوعية كبيرة مصنوعة من ملاط الجص (؟) . واضفنا في النهاية عدداً من امثلة اساسية غير ممثلة في آنية كاملة وعناصر إمساك ، من دون ان ندمجها في تصنيفنا ، بل ادرجناها في مجموعة الوثائق المدروسة بحسب كل مستوى . ويشمل اساس معطياتنا كذلك جميع القاعدات ، وجميع الكِسرَ الخزفية المزخرفة في الحصص المدروسة ، فضلاً عن الامثلة التي تحمل علامات زفتية من آنية او كِسرَ .

أدرجنا في الفصل المكرس لوصف الآنية جرداً لكل منها يتناول ما وُجِدَ فيه ، ويبدأ دائماً بقائمة مختلف الاشكال الخزفية المعروفة .

لهذا السبب ، يستند تصنيفنا الى الشكل فقط . وسنرى انه يوجد في الواقع اصناف فرعية ، كما سبق تحديدها لها ، تشمل آنية تتميز عجيبتها تميزاً جلياً . على ان العجينة ذاتها ، بصورة عامة ، او كيفية الصنع ذاتها يمكن ألا تطابق سوى شكل جلي التميز ، او ان تتيح الجمع بين عدة نماذج تشكيلية شديدة الاختلاف . فضلاً عن ذلك ، ان للقسط الأوفر من العناصر المتوفرة عجينة ضعيفة التميز تطابق عدة نماذج مختلفة . فاعتمدنا بالتالي الحل الوحيد الذي كان يتيح لنا تقديم هذه العناصر بصورة متأسكة .

ان معايير التصنيف المعتمدة ، ولا سيما على مستوى الاصناف الفرعية ، لا تتبع دائماً المنطق ذاته . اجل ، نظراً لتعقد اية ثقافة مادية ، حين يتاح إيجاد ترتيب ما ، لا يمكن حصر تصنيف مجموعة خزفية بمجرد نهج ميكانيكي حاذق . وعليه ، فان الأشكال الفريدة تعادل غالباً في مغزاها التنوع الضمني في الأشكال الواسعة الانتشار . ولكنها ان ظلت استثنائية ، لا يكون للاستثناءات والحال هذه سوى قيمة محدودة جداً . غير ان مغزاها قد يكون متعدد الوجوه بتعبير آخر ، لعلها دليل اثبات ابداعي اولي قد يؤدي الى مدرسة فنية ، او دليل استيراد او تقليد لعنصر اجنبي ، ممّا ينوّه باتصالات مع الثقافات المجاورة .

قد توخينا أساساً تحديد نطاق عام لتقديم العناصر الخزفية المتوفرة ، سعياً الى تسهيل فحصها واستيعابها . فضمن كل مجموعة من اشكال مغلقة ثم مفتوحة قد استأثرت بالألوية معايير الحجم ، من الأكبر حتى الأصغر ، ثم معايير الشكل العام . وعليه ، فقد ميّزنا الآنية «البيضاية» الشكل الأوفر استطالة ، من الآنية «الكروية» ذات الشكل الأكثر تلملماً على ذاته . ثم ان الآنية المدومة العنق والرقبة قد جرى تصنيفها قبل الآنية ذات الاعناق ، والآنية ذات القيعان المستديرة قبل الآنية ذات القاعدة الحلقية . اخيراً اتاحت كيفية بروز الشفة تحديد اصناف فرعية كثيرة . وتوضّح الدراسة ، لكل فئة ، جميع معايير التمييز هذه . وان اهمية كل من الاصناف والاصناف الفرعية المحددة على هذا الوجه ، سيجري تعيينها بناءً على النسب المتوية ، وتوضّح ملاءمتها بفضل المقارنات المحتملة ، او انعدامها ، بالعناصر المتأنية من المواقع المجاورة المتوفرة .

يبقى ان التصنيف النهائي قد أتاح تبين ثمانية وعشرين صنفاً شكلياً ، يشمل كل منها عدداً من اصناف فرعية متنوعة . كما ان مجموع الكيسر والآنية المكتملة قد تمّ تسجيلها بواسطة «الماكيتوش» على نموذج ورقة حسابية من برنامج «إكسيل» . وبديهي ان مصدر العناصر والمعايير التكنولوجية قد وردت بشكل مرموز الى جانب الصنف المرجعي . فأمكن هكذا القيام بدراسة النسب المتوية . وهي تتناول مجموعة من ٤٢٤٣ اناءً وكسرة خزفية .^٨

وصف اللوحات

تظهر على صفحة اليسار التعقيبات على اللوحات ، وعند مستهل كل صنف يرّد جدول بالنسب المتوية لكل صنف فرعي وللصنف ذاته . وهذان الاخيران محتسبان عن كل من المستويات ؛ علماً بأن مجموع المراجع المسجلة والموصوفة تعود الى هذه الحالة المعينة من البناء .

وفي نص التعقيب على اللوحات ، قد ذكّر الى اليسار مصدر كل من الكيسر او الآنية المكتملة الواردة الى العين . يعني ان رقم الجرد الذي هو إمّا رقم حصّة يلها بعد خط مرسوم رقم آخر داخل الحصّة ، وإما

ونسجلها . وعلى هذا الوجه ، قد امكن تجميع كميات من الكِسر ، بعد موضعها وتحديدها بشكل دقيق ، ثم اختزانها .

ان جميع الآنية الكاملة ، وجميع الكِسر التي تنم عن انماط جديدة او عن تغيير ما في انماط معروفة قد تمّ رسمها وتصويرها . ففي مرحلة اولى ، قد جرى وصف الاشكال المكتملة فقط . والوصف هذا لا يعتبر الا عن ملاحظة بالعين المجردة . فما امكن ، مع الاسف ، اجراء تحليل أدقّ ، ويجدر اعتبارها بالتالي بمثابة دلائل بسيطة . والمعايير المعول عليها هذه هي كيفية الصنع ، ولون المعجون ، والتواجد المحتمل لدهان فخار ، ولون هذا الدهان ، ثم طبيعة المستحضر او المستحضرات المستعملة لازالة بقع الدسم ، واخيراً وصف الزخرف . ونظراً لضعف الملاحظات الحاصلة من المراقبة بالعين المجردة ، فان وصف مختلف المعايير التكنولوجية قد بُسِّطَ قدر الامكان . واننا لا نبيّن نذكر ، علي سبيل المثال ، كم ان لون إناء ما يختلف بين قاعه وشفته ، بين صدع فيه حديث العهد واخرٍ اقدم عهداً ، بين هذا الاخير وصفحة الاناء الخ ... وقد اتيح جمع قدرٍ وافٍ على هذا الوجه ، تغذيه بانتظام المواد المكتشفة خلال الحملات التنقيبية الخمس الاولى .

اننا على اثر الحملات التنقيبية الخمس الاولى ، قد استطعنا ان نكرّس حملتين دراسيتين تناولتا الخزف فقط . ففي مرحلة اولى ، عمدنا الى انجاز عمليات اللصق والتلزيق ، التي ما امكن القيام بها اثناء مختلف الحملات . في الواقع ، ان ارضيات عديدة ، دمرتها الحرائق خاصة ، قد انجلت عن مواد وفيرة . ثم اننا قد عمدنا الى البحث عن التطابق بين الكِسر المختزنة في نطاق حصص معينة ، والكِسر المرسومة والمجمعة بحسب اشكالها ، فيما وضعنا وصفاً ، بصورة مرموزة ، للمعايير التكنولوجية . ولم يمكن ، لاسباب اقتصادية ، ان يُدرَسَ على هذا الوجه مجمل العناصر الخزفية المسجلة . لهذا السبب ، تحتم علينا ان نختار : فعملجت فقط الكِسر المتأتية من ارضيات متناسقة وجلية التميّز ، والكِسر المتمية الى بنايات منزلية خاصة .

كانت دراسة العناصر الخزفية بالتالي قد تقدمت شوطاً بعيداً ، عندما جرت الحملة التنقيبية السادسة . فجميع الآنية المكتملة والكِسر قد امكن حينذاك وصفها وتسجيلها بحسب التصنيف المسبق الوضع للقدر المتوفر . وعليه ، ادمجت الاشكال الجديدة ، واضيفت الاشكال الاخرى الى قاعدة المعطيات .

والقدر النهائي المعتمد لاجراء الدراسة يشمل ٤٢٤٣ اناءً كاملاً او كسرةً ، متصّح شكلها بصورة جليّة .

التصنيف

فُرزت العناصر الخزفية بحسب المستوى ، وبوشر القيام بعدة محاولات تصنيف . وبما ان المستويات المختلفة ليست على قدرٍ وافٍ من التمايز في ما بينها ، سرعان ما بدا لنا من الناقل وضع النسق النموذجي لكل حالة بنائية . بل ان جمع كل العناصر الخزفية من الحقبة البابلية القديمة ، وتعيين نسبة المصادفات المثوية ، لكل صنف منها ، في مختلف المستويات ، قد بدا أوفى واجدى . كما ان انشاء فئات خزفية محددة بمعايير تكنولوجية لم يكن ذا نفع نظراً للقدر المتوفر لنا منها .

الطبقة الاخيرة لا تُعزى الى اية بنية سكن معينة ، بل تطابق مستوى تشييد المدينة . كما ان تريات الباحة المركزية هي دون تريات المباني المحاذية ، من دون الاعتبار طبعاً بالمعبد الذي يقوم في مرتبة اعلى . يشار ايضاً ، في الباحة المركزية ، الى انحدار من الشرق الى الغرب ، وكذلك الى تمهيد فسحة ، غطيت بكيسر الآجر خاصة ، الغرض منها تيسير انسياب المياه .

اما آثار الفيضانات المتبقية ، من مثل حصى الجداول ، والرواسب ، والحفائر ، والتراب المتكتل ، والجدران المتصدعة او الذائبة ، فهي وفيرة في الموقع كله ، ولا سيما على صفحته ، مما يحمل على الاعتقاد بان الفيضانات قد حصلت اساساً بعد استيطان الموقع .

معايير الوصف والتفصيل (اللوحة ٧)

ان سيل السير والتنقل تحدّد ثماني حارات ، متعادلة من حيث المساحة ، ونسبها A حتى H ، ابتداءً بالبوابة من الزاوية الغربية ، واستمراراً مع الزاوية الجنوبية . اما آثار الاستيطان التي لوحظت خارج المدينة ، عند الجنوب الغربي ، فقد ادمجت بالحارة ١ . وقد جرى تمييز مبانٍ مختلفة ، اعطي كل منها ، وكذلك الباحتان ، رقماً من ١ حتى ٣٦ . وبناءً عليه ، نقدم مختلف الابنية بحسب الحارات ، بادئين بالحارة A .

قد ذُكر كل مبنى وكل بنية معمارية اخرى في تصميم مفصل ، حيث رُقمت مختلف الغرف . وحصل احياناً جمع عدة مبانٍ في التصميم ذاته . وبلي التصميم او المخطط جدول يشمل مختلف المعطيات ، منها المعطيات الرقمية . ونذكر بصدد كل غرفة رقم المحل المعطى لدى تسجيل التنقيب ، والارضيات وارتفاعها ونوعية المستوى المعزوة اليه ، والبنيات المنزلية الثانوية ومقاساتها ، والتواجد المحتمل لضريح وليد ما ، واخيراً مساحة الغرفة ووظيفتها عندما تكون هذه الاخيرة واضحة جداً . ونذكر قبل كل جدول بالحارة التي تنتمي اليها البنية الهندسية المعنية ، ومساحة المنزل ، وعدد الغرف . ونوضح احياناً موضع المولج .

يبقى ان الوصف الدقيق الذي يلي ، والذي وُضِع بحسب المستوى ، هو مبسّط جداً . وننتهي احياناً بمجرد مختلف الاشكال الخزفية المتوضحة والمعزوة الى كل من التريات ، وبجدول يفضل توزيع المنفردات .

الفصل الثالث

الجمع الشامل والتسجيل

اثناء التنقيب ، ان الاستراتيجية التي اعتمدها ، متبعين في ذلك ممارسةً اصبحت مألوفاً ، قد اقتضت تجميعاً منتظماً لجميع الكيسر الخزفية ، وتصنيفها بحسب مصادرها . وبعد غسلها وتنشيفها ، كان يحصل احد أمرين : في حال العثور على الكيسر في التربة ، كانت تجري محاولات لاعادة تشكيل آنية بأكملها . وخلافاً لذلك ، كنا نحفظ بكيسر الشفة ، او القاع ، او الكسر التي تحمّل زخرفاً او علامة ما

ان جرار التخزين الكبيرة الحجم ، على غرار الاحواض الملاحية ، تشغل عامة زاوية غرفة . معظم هذه الجرار ، تلك التي لها قاع مدور ، او قاع مسطح ، مغروز مباشرة في ارضية الغرفة ، او في مقعد ، بمقدار عشرة حتى ثلاثين سنتيمتراً . ويرجع ان جراراً عديدة قد احتوت سائلا ما ، كما في A113 ، وفي A97 ؛ ويحوطها كلها بانتظام بطبقة من الحصى بمثابة مصرف للرشح .

وقد لوحظت بنية غير مألوفة ، اي حوض مكسو بطبقة من قار ، لعله كان يجوي سائلا ما (A44) ، انظر الصفحة (١١٧) .

واستُكشفت أيضاً اهرء عديدة وبنيات اخرى ، استخدمت لإيداع منتجات زراعية ، او مواد غذائية اخرى ، بغية حفظها .

التنانير او الافران هي كلها متائلة ، وذات غمط معين لا يزال يبتنى حتى اليوم . شكلها اسطوانتي ، وقطرها يتراوح بين ٧٠ و ٨٠ سنتيمتراً . يلازمها احيانا منفسح صغير للعمل او لوضع الأشياء . وتقوم غالباً في زاوية غرفة ، واحياناً لصق حائط ، (A13 ، A16 ، المبنى ٣ ، الغرفة ٩) ، واحياناً أيضاً في احد جوانب باحة ما (A93 ، المبنى ٢ ؛ A45 ، المبنى ٧) . وهي ليست بالضرورة مواجهة لباب الغرفة .

المواقد المنزلية متنوعة . انها كناية عن تجويفات بسيطة يمكن وضع الوقود فيها ؛ تحوط بها لبنات جانبية ، وتتميز بأبعاد شتى (A94 ، الغرفة ١ ، المبنى ٢) ، (A111 ، المبنى ٢٢) . ولا يستبعد ان فرناً بشكل حدوة حصان (A73 ، المبنى ٩ الغرفة ٢) ، لم يُعثَر على قبته ، قد استعمل لاغراض حرفية . وبالرغم من كونه ليس فرناً للخزف ، كما يتضح جلياً ، فقد عثر فيه على كسبر آجر كبيرة تغطيها طبقة سميكة من القار ، ويرجع ان استخدامه كان على صلة باستعمال القار او انتاجه .

الشوارع

ضيق الشوارع ما كان يتيح سوى المرور سيراً على الاقدام ، او على ظهر الدواب . وان المياه القذرة ، وكذلك مياه الامطار كانت تصرف الى مختلف الشوارع المزودة كلها بطبقة من حصى الجداول ، وذلك بمثابة وسيلة للصرف . وعلى هذا الوجه ، نجد بعض العتبات وكذلك اجزاء باسرها من جدار ما ، معرضة للتضرر البالغ بالرطوبة المستمرة ، الناجمة عن الشارع الرئيسي خاصة ، قد جرى تدعيمها ببلاطات مسطحة من حجر ، او بمقاعد صغيرة من آجر (البنيان ٨ و ١٣) . وعند مدخل الدرب المؤدي عند 3C الى المبنى ١٧ ، تلاحظ عدة احجر جنباً الى جنب ، ويبدو انها قد وضعت هنالك إما بمثابة مصرف ، وإما لتسييل مياه الامطار (انظر الصورة ٤٩ والصفحة ١٤٧) . ولا يوجد اي طريقة اخرى اكثر تطوراً باستثناء قناة التصريف في المعبد المصنوعة من طين مشوي (انظر الصفحة ١٢٤ واللوحة VII : XVII) .

قد اجريت عمليتا سبر في الشارع ، عند الجنوب الغربي من المنيين ٣٢ و ٣٣ . فأثارتا الاستدلال الى تربة 3D ، معاصرة لاستيطان المنازل ، وهي ادنى بعض الشيء (من ١٠ حتى ٢٠ سنتيمتراً الى اسفل) من تريات المنازل . ويشار أيضاً الى انحدار خفيف يتجه شمالاً - جنوباً . وتحت تربة الاستيطان 3D ، قد عثر على طبقة رمادية ، تنبسط مباشرة على الارض العذراء ، ويفصل بينهما سمك عشرين سنتيمتراً تقريباً . وهذه

كان يمكن اشارة معظم الغرف انطلاقاً من الباحة . ولكن غرفاً اخرى ، تقوم عند زاوية المبنى ، ما كان يمكن انارتها الا من باهما المؤدي الى الفسحة المركزية (الغرفتان ٢ و ٩ في المبنى ٣ ، عند المستوى 3B) ، او المؤدي الى الخارج (الغرفة ٧ في المبنى ٢) . غير ان غرفاً اخرى لا يمكن ان تتلقى النور إلا انطلاقاً من الشارع (الغرفة ٤ في المبنى ٣) . من جانب آخر ، يبدو ان غرفاً عديدة ما كانت تضاء الا بالنور المتسرب اليها من الغرف الاخرى (الغرفة ٢ في المبنى ٧) . كما يمكن الظن انها كانت محاطة بجدران اوfer علواً ، تتخلل جزءها المشرف على سطوح الغرف الاخرى نوافذ صغيرة .

ما امكن العثور على اي اثر او دليل يُستشف منه وجود طابق ما . وان حجم طبقة الركام المتجمّع من تهدم الجدران داخل الغرف لا ينجلي في كل حال عن احتمال كهذا . يشار فقط ، في حالة واحدة ، الى درج يتيج البلوغ الى احد السطوح (المبنى ٨) . وخارج كذلك ، لا يمكن الصعود الى السطح الا بواسطة سلم .

الارضيات

الارضيات كلّها من تراب مرصوص ، وتستبان بفضل طبقات من رماد ، او فحم الحطب ، وادوات جلّها من خزف مكسّر . وهي تتعاقب عامة على ١٠ حتى ٢٠ سنتيمتراً في حالة المبنى الواحد . وبعض الارضيات كانت لا تزال تحمل آثاراً من طلاء جصّي . ويمكن الافتراض في هذه الحال ان ارضية الغرفة كلّها كانت مكسوّة به . غير ان طبقة الجص البالغة السمك في الثلث الجنوبي الشرقي من الفسحة المركزية للمعبد تبقى استثناءً من القاعدة . ويلاحظ حول التنانير طبقة اهم من الرماد ومن بقايا فحم الحطب . كما ان منطقة الاخراج من الفرن تطابق احياناً فسحة عريضة جداً ، كما هي الحال في باحة المبنى ٢ ، المستوى 3B . والتعبئة بين الارضيات غير متجانسة ، بل تشمل لبنات متهدمة بشكل غير منتظم .

البيات المنزلية

لوحظت عدة نماذج من البيات المنزلية : مقاعد ، ومواقد ، وافران للخبز الخ .. فالمقاعد مبتناة من اللبن الفج ، ومكسوّة بالطلاء . عرضها عامة لبنة واحدة او اكثر قليلا ، وهي تماذي غالباً جدران باحة ما . فلما يفوق علوها ٣٠ سنتيمتراً . ان مقاعد مائلة ، ولكنها أشدّ قصراً ، توجد الى جانب حجرة ما . فتكون في هذه الحال ولا شك منفسح عمل . غير ان منفسحات العمل في معظم المنازل هي مكعبة بعض الشيء ، مجعولة في زاوية غرفة او مسندة الى جدار . انها مصنوعة دائماً من الحجر الفج . اما في المبنى ٢٢ ، عند المستوى 3B ، A108 ، فنجد منفسح العمل من تراب مذكوك . ويرجح انه في المبنى ٣ ، عند المستوى 3B ، A21 قد كان مكسوّاً بطبقة من قار تجعل صفحته مسيكة . وثرى احياناً كذلك منفسحات عمل صغيرة بمجوار تنور (A45 ، A109 ، A107) ، وفسقية ذات قمع (A42) ، او ايضاً احواض من ملاط (A63 ، A113) .

عرضاً من عدد اللبئات ذاته الذي تتكوّن منه الجدران المنتصبة ؛ لكنها مع ذلك اعرض منها قليلا ، لأن الوصلات ذاتها هي غالباً اعرض او ممتددة .

ان جميع الابنية في كل حارة هي متلاصقة ، يفصل بينها جدار وسطاني واحد . وبناءً عليه ، نجد الجدران الفواصل مملّطة إما من جانب او من آخر ، بحسب الحال ، اي سواء جرى اسنادها الى بناء كانت منتصبة ، او جرى تشييدها لدى تشييد الجدران الخارجية للمنزل المعني .

بمجرد الانقطاع في الجدران يدلّ على الفتحات . وقد تهاوت في المعبد اجزاء جدران برمتها ، مما يجعل ممكناً ترميم ارتفاع المولج الرئيسي وباب الحجره ٢ (انظر صفحة ١٢٩) . وكل باب في الحالتين يعلوه قوس ذو صنجات .

تنضح مواقع الابواب اتضحاً جلياً بفضل وجود احقاق متواترة ، تقع إما عند مستوى الارضية ، وإما تكون في غالب الاحيان مطمورة على عمق خمسة عشر سنتيمتراً تقريباً . وهي دائماً كناية عن كتل حجرية غير مقصّبة حُفرت فيها تجويفه تتيح لدعامة الباب ان تتمحور فيها . ويستثنى منها حقّ واحد عند مدخل مخزن الدار ٣ (المستوى 3B) : الحقّ هنا حجر اسود مقصّب ، مكعب الشكل ومصقول . توجد الاحقاق دائماً داخل الغرف ، إما الى اليمين ، وإما الى اليسار في غالب الاحيان ، لدى الدخول اليها . ولكل باب بالتالي فتحة تستوعب عرض الحائط . اما العتبة عند مدخل المنازل فتفترشها غالباً احجار مسطحة (انظر الابنية ٢ ، ٧ ، ٨ ، ١٨ الخ) . وان للمبنى ٢ ، فضلاً عن ذلك ، بلاطتين منتصبتين ترسّخان بذلك دعائم الابواب (انظر الصورة ٣٥ صفحة ١١٣) . وتكون العتبة احياناً اعلى من ارضية الغرفة بمقدار ثلاثين سنتيمتراً تقريباً . فتلك هي الحال خاصة في معبد المستوى 3C ، حيث جميع العتبات ، التي يسهل تبيّنها ، مليّسة بطبقة من الجص . كما يلاحظ عند مدخل المبنى ٢٢ درجة توجد قمتها على ٣٠ سم تقريباً فوق ارضية الغرفة .

ترتسم الفتحات دائماً في زاوية الغرف . وتندر جداً الفتحات في وسط الجدار (انظر المبنى ٢ بين الغرفتين ٥ و ٦ عند المستوى 3B ؛ والمبنى ٣ ، الغرفة ٥ عند المستوى 3B) . وليس لكل منزل مبدئياً سوى مولج بلوغ واحد . ويستثنى من ذلك المبنيان ٢ و ١٠ ، اللذان لهما بابا دخول . ولعل الغرف التي يؤدي اليها باب الدخول الأول قد كانت لها وظيفة تختلف عن وظيفة الغرف الاخرى التي يؤدي اليها باب الدخول الثاني . ويظهر أن الغرفتين الشمالييتين في الدار رقم ٢ قد استعملتا حصراً إما بمثابة حظيرة ، او بمثابة مكان للتخزين^(١) . وان جميع الابنية تفتح على الشوارع ، ما عدا المعبد الذي يتاح بلوغه انطلاقاً من باحة مركزية . ويختلف الابواب المطلة على الباحة ليست تناظرية البتة في كل من جانبي الجدران الفاصلة بين الغرف . وهي احياناً تتقابل في الباحة .

١ - كذلك هي الحال في أور كما في تل اسمر عند المستوى ٧٥ حيث فتا الدور ، الصغيرة منها ٢٥ حتى ٦٠ متراً مربعاً ، والكبيرة من ١٠٠ حتى ٣٠٠ متر مربع ، تتميزان بمدخل مزدوجة . تؤمن هذه المدخل الفاصل بين الاعمال والنقل المنزلي ، وتوضح ان نموذجي الدور هذين يتسمان في آن معاً للنشاط التجاري وحاجات السكن ؛ اي مدخل يؤدي الى المخزن ، بينما يؤدي الاخر الى غرف للاقامة .

(ملك ادم ١٩٨١ : ٢٤٢)

والجر . وخلافاً لما سبق ، كانت الخنازير تذبح في سن مبكرة : فقد تبين ان خنزيرين قتل قبل شهرهما السادس ، وآخر في سن السنة والنصف . ويعبر ذلك عن إستغلال حكيم للحم ، يطابق بالنسبة الى خنازير تلك الحقبة سياسة مردود مثالي من حيث اللحم ، نظراً للتوظيفات الضرورية بغية تأمين التربة من حراسة وغيرها .

الفصل الثاني :

الجدران ، الانشاء ، الارتفاعات والفتحات .

ان نسق التشييد ثابت لا يتغير من مستوى الى آخر . وعلى هذا الوجه ، فالجدران كلها مبنية من لبنات آجر فحج مربع ، طول ضلعها ٣٦ حتى ٣٧ سنتيمتراً ، وسمكها ١١ سنتيمتراً . يستوعب عرض الجدار (او سمكه) عامة لبنة ونصف اللبنة ، او لبنتين . وتوجد في المبنى ذاته جدران ذات سمك مختلف . ومع ذلك ، قد لوحظ بعض جدران مبنية من لبنة واحدة عرضاً ، او من لبنتين ونصف اللبنة ، او من ثلاث لبنات .

لا يشار الى اية سمة مميزة في التشييد . فاللبنات مربوطة في ما بينها بملاط الصلصال المزوج بالطين . وقد أزيح بعضها بالنسبة الى البعض الآخر ، من مدماك الى آخر . وعليه ، ففي جدار عرضه لبنتان ، نجد ان مدماكاً من لبنتين جنباً الى جنب يعقب مدماكاً من نصفي لبنة في كل من جانبي لبنة كاملة . وفي الجدران التي يبلغ عرضها لبنة ونصف اللبنة ، نجد هذا النصف موضوعاً في احد جانبي اللبنة او في الآخر .

الجدران ملبسة تليسياً منتظماً من الخارج والداخل بملاط ترابي بداخله تين ، شبيه بملاط الربط بين اللبنات . وقد لوحظت آثار ملاط من جص دقيقة جداً على بعض واجهات الجدران (الغرفة ٨ مثلاً ، المبنى ٣ ، المستوى 3A) . ولكن بما انها لم تلاحظ الا عند اسفل الجدران ، فقد تكون على صلة بارضيات مخصصة . اما المعبد ، فيتميز بتكسية من قار وجص عند اسفل جدرانه الجنوبية الشرقية على الأقل ، وبزخرف ناتئ من طين فحج مغطى بالجص (انظر الصفحة ١٢ واللوحة XVII) .

الجدران مؤسسة عامة على ثلاثة مداميك او اربعة ، وحياناً على اقل من ذلك ، وتقوم مباشرة على جدران المبنى السابق ، من دون وجود طبقة هدم بين الاثنين . يعني ان انقراض المباني السابقة تستعمل كأساسات للبروح الجديدة ، إما بأن تقوم عليها مباشرة ، وإما باستعمال ما بقي من الجدران القديمة المنحفظة بمثابة قاعدة للتشييدات الجديدة . لذلك ، نجد جدراناً ليس فيها انفصام في نسق التشييد من مستوى الى آخر . ويحصل غالباً سدّ فتحات المستويات القديمة لدى تشييد المباني الجديدة . وتجدر الإشارة الى ان مداميك الأساس لم تحظ بما حظيت به المداميك الأخرى من عناية . فهي مثلاً ليست دائماً متراصة بالنسبة الى بعضها البعض ، وواجهات اللبنة المزاحة ليست ملبسة . وتتكوّن جدران الأساس

المستوى	التواريخ الثابتة	الديمومة المحتملة
3D	١٧٧١ ، ١٧٦٣ بداية القرن ١٨ ق.م.	١٧٧٥ - ١٧٦٠
3C	١٧٢٤	١٧٢٥ - ١٦٩٠ نهاية القرن ١٨ ق.م.
3B2	١٦٨٥ - ١٦٧٧	١٦٩٠ - ١٦٧٥ بداية القرن ١٧ ق.م.
3B1	١٦٨٥ - ١٦٥١	١٦٧٥ - ١٦٥٠ منتصف القرن ١٧ ق.م.
3A	١٦٦٨ - ١٦٢٨	١٦٦٨ - ١٦٢٨

ان اصناف الحيوانات المتواجدة في خربة الدنيا توضح جيداً كيفية استغلال الموارد الحيوانية التي زاوها السكان بين القرنين الثامن عشر والسابع عشر . لا شك ان مصادر البروتينات الحيوانية التي تتوفر من تربية الماشية هي كافية المردود ، بحيث جعلت الصيد يُعتبر مورداً غير ذي شأن . وبالرغم من زوال الغابات بسبب تعهد الزراعة ، فقد كانت توجد مناطق حرجية محدودة حيث تعيش الايائل ، وذلك على مسافة معقولة من الموقع ، لان الحطب كان يجلب من هنالك . وقد أهمل صيد اصناف الحيوانات التي من شأنها ان توفر الجلود : فالعينة التي جرى تحليلها وافية كافية . ولم تكن الحال كذلك ، لكننا وجدنا عظام حيوانات ذات فرو (الكواسر الكبيرة والصغيرة ، فضلا عن الارانب الخ ...). وهذا الواقع يؤيد اهمية دور الماشية من ضأن وماعز . وقد كانت جلودها وصفوها تتوفر حينذاك بكميات تفي بمحاجات السكان . اما دور صيد السمك ، خلافاً لما سبق ، فيبدو ضعيفاً بالنسبة الى مكان الموقع جغرافياً . ولا شك ان ذلك سببه تفاوت انحفاظ السمك ، لان بعض بقايا الاسماك التي اكتشفت تطابق الجنس السائد حالياً في الفرات .

ان استغلال الحيوانات اللبونة كان يتناول بالتالي وفي المرتبة الاولى الماشية من ضأن وماعز ، فيما كان البقر والخنزير يشكلان مورداً ادنى . لان تربية تقليدية للماشية ، تتوسح ان تنتج ما امكن من اللحم ، والالبان ، والجلود او الصوف ، تقتضي حلا امثل قوامه ذبح الذكور الصغيرة ، سواء الحملان الرضيعة ، او عندما تصبح وفيرة اللحم ، والاحتفاظ ببعض الفحول الى جانب الاناث . لكن تحليل فئات السن والجنس الذي تناول الماشية الصغيرة في خربة الدنيا لا يستجيب الى هذا المعيار . لان فئة السن التي تطابق الحملان الرضيعة معدومة كلياً ، وثلاثة ارباع الحيوانات كانت تذبح بعد سنتها الثانية (وبخاصة في السنة الثالثة او الرابعة) . يمكن الاستنتاج من ذلك ان تربية الماشية كانت موجهة الى انتاج الالبان والصوف .

الماشية الكبيرة عُثِرَ منها على عظام متأتية من الجمجمة ، والعمود الفقاري ، وهيكل الاطراف . والعظام كلها عظام حيوانات بالغة . ويمكن الاعتقاد ان البقر ، رغم استهلاك لحمه ، كان يستعمل خاصة للحمل

الأخرى . وبما ان الابنية التي أُزج عنها الركام متدانية في غالب الاحيان ، فقد سهّل ذلك الى حد بعيد تكشّف مختلف المستويات .

اعادة التشييد في 3C فقط تتناول بوضوح المدينة كلها . فالمستوى 3D سيء الانحفاظ جداً حيث تبدو المدينة مهجورة . نلاحظ غالباً تحت الاضيات 3D آثار استيطان تتميز بوجود أرمدة ، لكنها متفرقة مشتتة ، ولا تنتمي الى بنية معلومة : لعلها قد تكون على صلة باستيطان قديم جداً ، او انها بقايا خلفها مرور جماعة من البدو وخيمت في المكان منذ عهد احدث . لكن الافتراض الاقرب الى المعقول ، مفاده ان هذه الأرمدة تعود الى حقبة استيطان اثناء تشييد هذا الموقع . والمستويات : 3C و 3B و 3A لا تفصل بينها آثار هجران طويل العهد ، بل انها تبدو تطابق استيطاناً يكاد يكون مستمراً للمدينة . وقد تضررت هذه المستويات ، كلياً او جزئياً ، بعوامل الاجتراف الطبيعي ، او الفيضان ، او الحريق ، فضلاً عن تحريب البدو لها .

ان ابنية عديدة مشيدة في 3C ما أعيد بناؤها ، في جزئها السفلي على الأقل ، الذي ظل وحده من محفوظاً جيداً (انظر مثلا المبنى ٥) بينما ان ابنية اخرى مجاورة قد اعيد تشييدها في 3B : فالاضيات في هذه الحال تُعزى الى ارضيات المستوى 3B ، وتمّ تحديدها على انها كذلك . وعلى غرار هذا ، يبدو ان بعض الابنية قد اعيد تشييدها ، او ترميم جدرانها بين ارضيتي الاستيطان 3B2 و 3B1 . وهكذا ، فان بعض جدران المبنى ٢ قد رُممت في 3B1 ؛ وفي الوقت نفسه ، قد ثبت اسم الساكن ذاته في 3B2 و 3B1 .

على انه لم يكن ممكناً ان نحدد الطبقات الاضية لكل من الابنية ونضع لها تسميات . وان من حسنات الشبكة الاستدلالية المعتمدة هو توضيح المعطيات على الأقل ، علماً بان اكثرية الابنية المستكشفة تنجلي عن مستويات تشييد متائلة جداً . والحالات الشاذة بهذا الصدد واردة في وصف كل من الابنية . اخيراً ، اذا اتضح مثلا ان بناية ما لم يُعَدّ تشييدها ، فيما ان مباني اخرى محاذية قد اعيد تشييدها ، في 3B ، فارضيات الاستيطان هي معاصرة في جميع الحالات ، سواء كانت معزوة الى جدار مشيد في 3C ، او الى آخر معاد تشييده في 3B . وبما ان الموقع كائن على ارض تكاد تكون مسطحة كلياً (انظر في هذا الكتاب برنار جاير ص : ٤٧) فان مختلف الارضيات ارتفاعاً متائلاً جداً . وعلى هذا الوجه ، فالارتفاع النسبي للارضيات ، في حال الموقع الذي نحن بصده ، اذا اعتبرنا بتموضعه ومساحته المحدودة جداً ، انما هو ارتفاع ذو مغزى فريد ؛ فلهذا السبب ، واعتباراً بمبنى الزاوية الجنوبية ، رغم اننا لا نحوز معالم تنويهية من حيث طبقات الارض بين هذا المبنى والمباني المنتصبة في كل من جانبي المحور الرئيسي ، يبدو معقولاً ، اذا استندنا الى ارتفاعات الارضيات ، ان نعزو هذه الاخيرة الى المستوى 3C .

يقترح فرانسيس جوائيس ديمومة محتملة مختلف المستويات ، تأخذ بعين الاعتبار التواريخ الثابتة في النصوص المكتشفة في خرادوم ، فمن 3C الى 3A ، يبدو استيطان الموقع مستمراً ، وتبدو عمليات اعادة التشييد المتتالية متدرجة حتماً عبر الزمن ، بحيث ان التواريخ الثابتة في ما هو للمستوى 3A توافق جزئياً تواريخ 3B1 .

وان ياشبوت أذو (المبنى ٣) كان يسكن هو ايضاً منزله مع ابنه زاكيروم . ومن جانب آخر ، ان اسماء العلم الكثيرة في لويحات المبنى ٧ تبرهن على ان ريش شمش ذاته لم يكن الساكن الوحيد في المنزل . ومن وجهة نظر اثرية ايضاً ، يلاحظ في هذه المنازل تكاثر التنانير ، التي كان يستعمل كلاً منها أسرة موحدة الخلية .

اما الحفاظ الخريطة الاصلية المتأسكة جداً لهذا الموقع الذي نحن بصدده ، فيعود الى السرعة التي ابنتي بها ، وعدم وجود مراحل هجران طويل الاجل بين مختلف مستويات التشييد ، وديمومته الزمنية القصيرة . وان انتظام هذا المخطط يدكر بمخطط موقع آخر ، عنينا به تل حرمل (او هرمل) قرب بغداد . لكن هذا لم يكن مدينة جديدة حقاً ، كما هي حال خرادوم ، التي تبين ان مستواها 3D ، المطابق لعهد تأسيس المدينة ، لا يقوم على اية بنية هندسية سابقة لها .

الطبقات الارضية

ان ابنية مشيدة بالآجر الفحج تنتضد على اربعة مستويات دعيت بالتوالي من الاقدم حتى الاحدث : 3D ، 3C ، 3B و 3A . وان اساسات جدار التحصين الموجودة بمرتبة اساسات المساكن الاقدم عهداً ، وفي خط ترانصافها ذاته تدل بوضوح على انها معاصرة لها ، وان بناءها يعود الى عهد ابتناء المدينة .

كما تدل حفائر احتفرت خارج السور على ان المدينة لم تنفسخ ، ولم يحصل استيطان خارجي ، كما هي الحال احياناً في مواقع اخرى . فالمدينة التي يحوطها السور ما كان لها الا حظ ضعيف بالتطور : فالباحة في 3D ظلت هي ذاتها في 3A ؛ وتحت الهيكل عند المستوى 3C نلاحظ هيكلأ آخر يماثله تقريباً من حيث ابعاده . واننا قد اجرينا عمليات سبر عديدة داخل الحجرات او خارج الابنية المحاذية للشوارع ، فانضح في جميع الحالات تقريباً ان الجدران تنضد من مستوى الى آخر مراعية تخطيط الشوارع ذاته . على ان ذلك لا يخلو من شواذ : فالشُوَيْرُع الكائن بين السور والبنائتين ٢٢ و ٢٦ يطمس عند 3A تشييد تنور يستند الى جدار السور . وثمة مثل اخر قوامه الشويرع الذي يحاذي عبر 3C المبنى ٣١ . انه يمحى في الظاهر عند 3D . ولا يمكن في الواقع بلوغه مباشرة ، عند بدايته ، انطلاقاً من رواق المدخل .

ان البنيات الحضرية الاساسية ، اي السور ، والبوابة ، والشوارع ، والاحياء ، والباحة المركزية وكذلك الهيكل قد ظلت منحفظة خلال الاستيطان البابلي القديم الذي دام زهاء مئة وخمسين سنة . فحدود مختلف الوحدات الهندسية ، وتوزع الحيز داخل كل منها قد اجري عليها بعض التعديل . غير ان الجدران المنزاحة من مستوى الى آخر تنتظم دائماً في الترانصف ذاته الذي يحدده السور .

كل مستوى تشييد يطابقه ، على عشرين سنتيمتراً تقريباً ، سلسلة ارضيات استيطان ، تبين لنا انها ارضية وحيدة . وقد لاحظنا في معظم الحالات ، عند 3B سلسلتي ارضيات متميزتين ، يفصل بينهما خمسون سنتيمتر تقريباً ، ولكنهما متلازمتان لمستوى تشييد واحد : فاسميناها على التوالي 3B2 و 3B1 . وان ترانصف طبقات الابنية في وسط المدينة ، الوافر الانسجام ، قد كان لنا بمثابة دليل للتنقيب في الاحياء

الفسحات ذاتها . ونظراً لرحابتها من جانب آخر ، يندر ان نستطيع تكوين فكرة شاملة عن هذه المدن ، لان التقييد قد اضطر في غالب الاحيان الى الاقتصار على بضعة احياء منها .

ان التشييد بالآجر الفج يتميز ضمناً بإمكانات تعديل وتوسيع ووفرة للمنفسح المديني . لكن خردادوم كانت قابضة داخل سور ، تحتازها شوارع صغيرة لا تتيح الا مرور الناس والدواب - اي مسالك هي من الضيق بحيث استحالت ازلتها او امكانية تعديلها - فلم يكن في مقدورها ان تتنامى الا بامتدادها خارج السور . لكن جوار النهر وضيق الارض المحروثة حوها ، لم يسهلها ولا شك سبيل التنامي ، ولا الوضع السياسي كذلك ..

هذا التقسيم الهندسي للموقع يتطابق مع تخصص مختلف الاحياء . فنظيم المدينة لم يكن منوطاً حينذاك بتخطيط الشوارع المنتظم فحسب ، بل بالمؤسسة الدقيقة لكل فرد وكل مبنى حيث ينبغي لكل منهما القيام بدوره الاجتماعي . وبناء على ذلك ، يوجد عند وسط المدينة ، في كل من جانبي ساحة ذات منصة ، هيكل الى الجنوب ، ودار عمدة المدينة الى الشمال . اما الابنية الاخرى في معظمها ، فهي منازل سكنية . ولا بد لنا مع ذلك ان نشير الى وجود هيكل آخر على الاقل في 3C . ونجد على طول السور الشرقي ثلاث غرف تفتح على ريد ، اي طريق غير نافذة . وان آثار افران ، وعدة فسحات عمل ، وادوات من عظم او مصنوعة من البرونز تحمل على الظن انها كانت دكاكين حرفيين . ويلاحظ كذلك ابنية كثيرة من غرفتين متفاوتتي الحجم ، وما يؤسف له اننا لا نملك اية أدلة تتيح لنا تحديد وظائفها اجمالاً . الا اننا قد اكتشفنا فيها هرياً واحداً . اما لتعليقها على انها دكان ، او مستودع ، او حظيرة ، فيبقى من باب التكهن فقط . وان صرحاً فسيحاً واحداً يبدو يشغل الزاوية الجنوبية . وقد يكون من باب التورط اقامة صلة بينه وبين ما تثبته النصوص من تواجد فصيلة عسكرية . من جانب آخر ، لم يعثر على اثر لاي زريبة للماشية . وهذا الامر عائد إما الى نشاط رعي غير ذي بال ، واما الى نقص في المعطيات المتوفرة ، لان غرفاً داخل المنازل بالذات كان يمكن ان تستعمل لتعهد الماشية . وعند الزاوية الجنوبية الغربية اخيراً ، خارج جدار السور ، قد امكن الكشف جزئياً ، تحت جدار جبانة ثانية ، عن جدار قائم على ارضية تنتمي الى المستوى 3C ، بناء على ما جاء في احدى اللوحات . فنتسول النفس باقامة صلة بين هذه البنية «والقاروم» ، اي الانشاء المينائي الذي تتحدث عنه النصوص . غير ان هذا الاستيطان يبقى محدوداً جداً .

ان المخطط الاجمالي للمنازل ، المتكونة من غرف صغيرة تتوزع حول صحن مركزي ، او في غالب الاحيان على جانبين او ثلاثة جوانب فقط ، معروف جيداً في الشرق الأوسط . فالدخول اليها يجري دائماً عبر بوي . وفي كثير من الحالات ، تحوي احدى الغرف على الاقل انية خزفية ووفرة والوثائق الخاصة بالمنزل . يعني ذلك انها كانت مخزناً اودعت فيه المواد الغذائية من حبوب أو سوائل . وان وجود موقد ، او هري ، او فرن في الفسحات الاخرى التي تحدها جدران ، يدل على نوع الاستيطان في بعض الغرف .

يلاحظ اخيراً حول المعبد وفي وسط المدينة منازل ارحب مساحةً . هنا يمكن التقدم بافتراضين ، مفاد اولهما انه كان يسكن هنالك عدد كبير من اعيان المدينة . في الواقع ، معروف ان العمدة كان يسكن احد تلك المنازل (البنى ٢) ، وان احد اعضاء مجلس الشيوخ كان يسكن الآخر (البنى ٣) . غير ان الافتراض الثاني يبدو معقولاً كما الاول ، ومفاده ان المنازل الصغيرة تعود الى مستوى اقدم عهداً ، اي المستوى 3C ، وان التوسيع التالي للمنازل قد يوافق اتساع الخلية العائلية ، وضرورة اسكان اولاد الاسرة المتزوجين تحت سقف واحد . وتأبيد لهذا الافتراض تعلمنا النصوص ان حباسانوم (البنى ٢) كان يسكن داره مع ابنائه ،

ينطوي الفصل الأول على وصف عام للموقع ، ودراسة للاسوار ، ونبذة موجزة عن تاريخ خرادوم . فالسيد ف. جوائيس سوف يصدر في كتاب على حدة مجمل النصوص التي امكن العثور عليها ؛ وينتهي الفصل بتحليل جيومورفولوجي يفصّل شكالمة المنطقة ، وكيفية الموقع المعني فيها ، ودراسة لعظام الحيوانات التي التقطت إبّان اعمال التنقيب .

الفصل الثاني مكرّس لعرض الهندسة المعمارية ، والفصل الثالث يتناول اساليب الخزف . اما الفصل الرابع ، فينطوي على جرد ما عُثر عليه من اشياء صغيرة ، كالاختام الاسطوانية الشكل ، والفخاريات ، والاسلحة ، والادوات المعدنية او المنحوتة في الحجر ، فضلا عن وسائل الزينة ، مثل اللآلئ ، والاساور ، والقلائد ، واشياء شتى من عظم او حجر .

الفصل الاول :

خريطة المدينة (اللوحان ١٧ و ٧)

سرعان ما اتضحّت خريطة المدينة تحت صفحة التل على الفور . مفاد ذلك انه لم يبق شيء يذكر من استيطان محتمل احدث عهداً ، ما عدا ارامساً اشورية واسعة . وقد انجّلت عن اربعة مستويات تشييد ، تراعي كلها تصميماً شاملاً لا يتغيّر ، ولا سيما تخطيط متائل للشوارع . فالموقع اذاً مجترف بشكل غير منتظم ، وقد انحفظت فقط قرب النهر المستويات الاقدم عهداً . ثم ان حجم خرادوم الصغير - يبلغ طول جانبها ١٠٠ متر تقريباً - وفترة الاستيطان القصيرة فيها ، يجعلان منها موقعاً فريداً من حيث النظرة الشاملة التي تتيحها لنا عن مَرْتَبَع حضري يعود الى ذلك العهد .

المدينة محصّنة بجدار مرّبع الشكل . وان البوابه التي عثر عليها في وسط السور الغربي ، يليها رواق من داخل . وينفتح هذا الرواق على فسحة فضاء ، ثم على حيزٍ للمرور يبلغ عرضه مترين تقريباً ، يرسم في وسط المدينة ، وتجتازه عمودياً خمسة شوارع صغيرة ، منها اثنان يحاذيان السور ، الى الشرق والى الغرب ، حتى ابنية الزاوية التي تستند الى السور في الجنوب الغربي على الاقل . فتبدو المدينة على هذا الوجه منقسمة الى ثمانية ارباع (او احياء) ، لكل منها عشر وحدات هندسية تقريباً . وان الشوارع الصغيرة لا تمكّن الا من بلوغ المباني المشيدة في كل من الجانبين ، ولكنها لا تتيح التنقل حول الحارات . اجل ، ان كل مبنى جرى التنقيب فيه عند طرف شارع صغير ، يستند مباشرة الى جدار السور . والعمارات التي تستند الى السور ، من جانب آخر ، تتوسل هذا الاخير لسدّ الغرف التي تحاذي جدار التحصين . وان البيوت كلها اخيراً متلاصقة في ما بينها ، وتتقاسم جدراناً وسطانية .

ان انتظام هذا التصميم لامر غير مألوف البتة في ما يتوقّر لنا من وثائق عن بلاد ما بين النهرين . ومع ذلك ، لا يمكن الاعتقاد بان خرادوم وحدها قد قيّض لها تخطيط مدني على هذا الوجه . فمعظم المواقع الاخرى التي استكشفت في العراق ، انما هي مجموعات سكنية رجة ، استوطنت طوال حقبة مديدة : يعني ذلك ان مختلف مستويات التشييد ينبغي لها ان تتكيف مع الانقراض السابقة ، ولا تشغل دائماً

ان الفسحة التي خضعت لعمليات التنقيب الانقاذية لم تكن مستكشفة على الاطلاق . غير ان عدة مواقع اثرية ، خلافا لها ، تقع عبر الحدود السورية ، كانت قد خضعت للتنقيب ، منها موقع ماري ، وكذلك موقعي تركا وباغوز ، في جواره ايضاً . ولا نذكر الا الاماكن المتميزة بمستويات معاصرة . وعليه ، كان يؤمل ان يسد التنقيب في خربة الدنيا فراغاً تشكو منه معلومتنا ووثائقنا عن ناحية تقع بين منطقة ما بين النهرين وسوريا .

انها وادٍ غائر نسبياً ، يمتاز الجزء الخصب منه بضيقة ، وتحده محاذة النهر له . اما المراكز السكنية الباقية فهي عانة ، على الضفة اليمنى ، وراوة على الضفة الاخرى من النهر . وكلتا المدينتين تقعان علي منتصف الطريق بين حديثة والقائم ، عند الحدود السورية . وقد غمرت المياه ، منذ حين ، كلا او بعضاً من هاتين المدينتين . فأعيد تشييدهما على مقربة من هنالك . وان هذه المنطقة ، الواقعة على مسافة بعيدة من وسط العراق او سوريا ، كان يؤمها حوالى الخمسينات او الستينات قوم من البدو ينتمون الى قبيلة الجرايفا . وقد تحضر هؤلاء الرّحل تدريجياً ، او إنهم لا يزالون يترحلون في سوريا ، حيث يتواجدون حتى الآن ، ولا سيما في منطقة ماري .

ان عوائق التضاريس قد اقتضت انشاء المواقع في محاذة النهر مباشرة . ومن جانب آخر ، لم يتح ضيق التربة الزراعية الممكنة تشييد مراكز سكنية هامة . وحتى فترة وجيزة ، كانت الحقول تروى بواسطة النواعير ، التي تنتصب في اماكن عدة على النهر ناحية الحدود السورية حتى هيت في الجنوب ، وتميّز هكذا هذه المنطقة كلها . وقد درجت العادة على ازدياع النخيل ، والاشجار المثمرة ، والحبوب في هذه الاراضي ، وتربية الضأن . لكن ادخال المصخة ذات المحرك ، خلال السنوات الخمس عشرة الاخيرة ، قد اتاح بفضل احواض متناوبة توسيع المنطقة المحروثة ، وتنوع المحاصيل الزراعية .

وهذه المواقع ، اذ تغمرها المياه غالباً ، لا تُستوطن بصفة عامة الا لمدة قصيرة . لان الخطر الدائم ، الناجم عن النهر وفيضاناته المستمرة ، قبل تشييد عدة سدود في تركيا ثم في سوريا ، يفسر بطبيعة الحال كون المنطقة التي تهيمنها ظلت مسرحاً لحياة البداوة ، خارج المراحل التي ضَمِنَ خلالها نظام مركزي امن المناطق المأهولة وطمانيتها . وان التواجد العسكري للدول الكبرى كان يتأشى بالتالي مع سياسة تمدن للحدود ، وتحضير لعدد من البدو الرّحل . يعني ذلك ان خراب المواقع او هجرانها ، المرتبطين بعدم اكتراث السلطة المركزية المعنية ، وان المقتضيات المادية التي يفرضها استيطان دائم للتربة ، كانت تفسر كون المنطقة قد عرفت اقتصاداً دورياً مختلفاً لأناس نصف مترحلين كانوا يزالون بالتناوب رعاية الغنم وزراعة الحبوب .

وعليه ، فالآثار السابقة للالف الثاني هي نادرة في المنطقة الخاضعة للتنقيب الانقاذي . على اننا نذكر ضريحاً مؤرخاً من نهاية الالف الثالث في أوزبة . وخرائب النصف الأول من الالف الثاني هي اوفر منها بعض الشيء في الوادي . ومع ذلك ، فقد أمكن الاستدلال ، ما خلا حرادوم ، الى موقع سكني واحد ، هو جزيرة عانة . فجزر فيها اعمال تنقيب ، ولكن لم يمكن ، مع الاسف ، بلوغ المستويات الباليبة القديمة قبل تصاعد المياه . اما في أوزبة ، فقد تمّ الكشف عن معبد وعن عدد كبير من الاضرحة ، بينما كان يوجد في الشويمية جبّانة واسعة ذات قبور مستديرة الشكل ، تمتد على عدة هكتارات من دون صلة ظاهرة لها بموقع سكني ما .

ففي هذا الاطار العام ، قد لزم تعيين انشاء مدينة جديدة في القرن الثامن عشر ، عيننا بها مدينة حرادوم .

حَرَادُوم ١

مدينة جديدة على الفرات الأوسط العراقي (القرن : ١٨ - ١٧ ق.م.)

ان التنقيب في خربة الدنيا ، اي حَرَادُوم القديمة ، قد كان في البداية عملية انقاذ ، موكلتها في جزء منها مديرية العلاقات الثقافية والعلمية والتقنية لدى الوزارة الفرنسية للعلاقات الخارجية ؛ كما موَّلتها اساساً قطاع الاثریات العراقية ، الذي نشئ على ما يبذله من جهود لاستصلاح تراثه الثقافي. وقد حظي هذا التنقيب كذلك باعانات قدمتها شركة النفط الفرنسية، فضلاً عن الدعم العلمي واللوجستي والمعنوي الذي وافته به البعثة الاثرية الفرنسية في العراق. وكم يطيب لنا هنا ان نعرب عن إكبارنا للبروفسور جان - لوي هيو ، مدير البعثة الاثرية الفرنسية في العراق. D.A.F.I.Q. وعن شكرنا وامتناننا لجميع المؤسسات التي اتاحت انجاز هذا العمل ، وسائر الاشخاص الذي أسهموا فيه .

ان الموقع الحالي لخربة الدنيا ، الكائن على ضفة احد منحرجات الفرات ، يقوم على مسافة ٩٠ كيلومتراً تقريباً الى الجنوب الشرقي من ماري ، ومسافة ٣٦ كيلومتراً الى الشمال الغربي من مدينة عانة الحالية (انظر الخريطة ، اللوحة ا) . وان تشييد سدّ في حديثة قد أدى الى نشوء بحيرة احتجازية تمتد على مئة كيلومتر تقريباً حتى محاذة قرية الدنيا . ومنذ سنة ١٩٨٠ ، باشرت المديرية العامة للاثریات العراقية برنامجاً واسعاً غرضه انقاذ المواقع الاثرية . وبناء على طلبها بدأ التنقيب في خربة الدنيا . وهكذا تعاقبت من سنة ١٩٨١ حتى سنة ١٩٨٤ خمس حملات تنقيبية ، اضطلع العراق بتمويل القسط الأوفر منها .

وفي الفترة الممتدة بين سنة ١٩٨٥ وسنة ١٩٨٧ ، غمرت البحيرة بالتدرّج عدداً كبيراً من التلال . لكنها لم تبلغ منسوب الخطر المرتقب ، فلم تغمر المياه خربة الدنيا ، ولن تغمرها قط . ونظراً لأهمية هذا الموقع فقد اجيز لنا ان نوالي فيه اعمالنا التنقيبية بناء على برنامج موكلته فرنسا كلياً . وفي سنة ١٩٨٨ ، أجريت فيه حملة تنقيب سادسة ، قررنا على اثرها ان نضع حداً لاستكشاف هذا الموقع ، بعد ان امكن بلوغ معظم الاهداف المتبغاة .

يتضح من المخطط الطبوغرافي ان هذا الموقع صغير ، يكاد يكون مربعاً ، ذا ضلع يبلغ ١٥٠ متراً (انظر اللوحين III و III) . يحيط به جدار تحصيني . وهذا الاخير منحفظ من ثلاث جهات ، فيما يكاد يتلاشى كلياً صوب الجنوب الغربي . وتتسع الفسحة الداخلية لعدة تلال ، يقوم اعلاها على ارتفاع (٢٥٠) مترين ونصف المتر فوق سطح الموقع الحالي . فيما يتدفق الفرات اليوم على مسافة ٢٠٠ متر من السور .

لقد عرف الموقع حقبتي استيطان تفصل بينهما مرحلة غامضة . كان في القرنين الثامن عشر والسابع عشر قبل الميلاد كناية عن مدينة بابلية صغيرة الحجم ، قديمة العهد : حَرَادُوم (الحقبة ٣) . ومن القرن الحادي عشر حتى التاسع قبل الميلاد ، أبتنيت في المكان عينه قلعة اشورية (الحقبتان ٢ و ١) . واننا نكرّس هذا المصنّف للاولى منها ، علماً بان حقبة الاستيطان الاحدث عهداً ستكون موضوع مصنّف آخر .

الترجمة : نعيم بوطنوس
التنضيد الفوتوغرافي والمونتاج : Arab Consultants - باريس

حَرَادُوم ١

مدينة جديدة على الفرات الأوسط
(القرن : ١٨ - ١٧ ق.م)

تحت ادارة
كريستين كييانسكي - لوكونت

منشورات البحث في الحضارات
باريس ١٩٩٢

Haradum I

Une ville nouvelle sur le Moyen-Euphrate

Située sur le Moyen-Euphrate irakien, dans une région de tout temps peu urbanisée, Haradum est une ville nouvelle fondée au XVIII^e siècle av. J.-C. Six campagnes de fouilles y ont été menées de 1981 à 1988.

La régularité de son plan est tout à fait exceptionnelle. Figée à l'intérieur d'une muraille, sillonnée par des ruelles étroites au tracé immuable, Haradum ne pouvait connaître de croissance qu'en s'étendant à l'extérieur de l'enceinte : la proximité du fleuve et l'étroitesse de la bande cultivable alentour ne lui ont pas donné cette possibilité, le contexte politique non plus. Les structures urbaines de base, l'enceinte, la porte, les rues, les quartiers, la place centrale et un temple, sont conservées durant quatre niveaux de construction, pendant les 150 années de l'occupation paléo-babylonienne.

Les différents éléments de la culture matérielle sont associés à des tablettes souvent datées. Le corpus céramique comprend essentiellement : d'une part, une série de formes mésopotamiennes et d'autre part, des vases bien attestés par ailleurs tout le long de l'Euphrate, en Syrie comme en Anatolie.

Outre une analyse des données archéologiques, ce volume comporte une présentation de l'histoire du site ainsi que des études géomorphologique et paléozoologique.